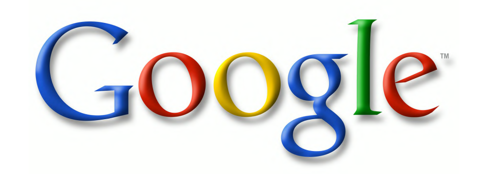


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

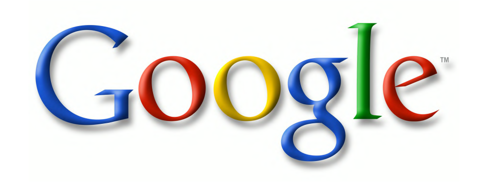
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

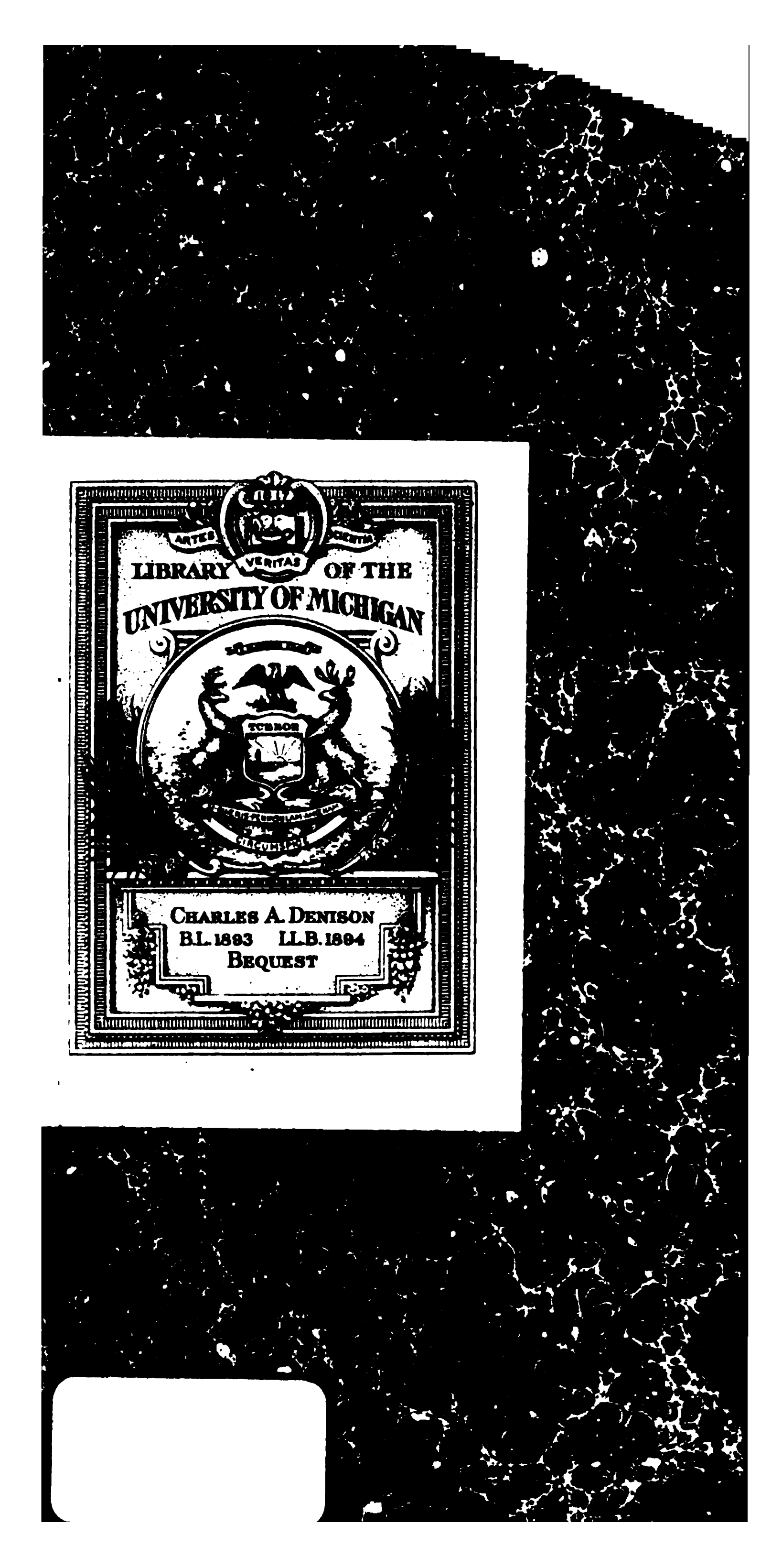
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST



ESSAI HISTORIQUE

SUR LA

SUCCESSION D'ESPAGNE.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

24

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA

SUCCESSION D'ESPAGNE,

PAR LE Dr HENRI ZÖPFL,

PROFESSEUR DE DROIT A L'UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG;

TRADUIT DE L'ALLEMAND,

ACCOMPAGNÉ DE NOTES ET DE COMMENTAIRES,

PAR LE BARON DE BILLING,

Ancien chargé d'affaires de France à Madrid et à Naples,
Officier de la Légion-d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre de Charles III d'Espagne
et de l'Ordre du Christ de Portugal.

Discite justitiam moniti, et non temnere Divos!

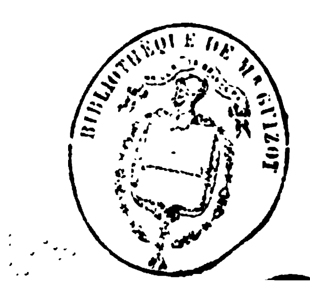
A PARIS,

CHEZ AMYOT, LIBRAIRE,

RUE DE LA PAIX, N° 6.

—

1839.



PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

J'ai pensé que les fonctions diplomatiques, que j'ai remplies en Espagne, depuis 1830, me désignaient plus particulièrement pour le travail que je me hasarde de livrer à la publicité.

Je profite donc des loisirs que ma carrière me laisse en ce moment pour jeter, dans la polémique ardente des partis, ce calme et savant plaidoyer, dont l'apparition a causé une si vive sensation en Allemagne. Comme le dit M. Zöpfl, la vérité ne peut que gagner à cette lutte pacifique d'opinions contraires.

Par sa nature, cet écrit ne s'adresse pas à ceux pour qui la forme passe avant tout. La rapidité, avec laquelle il faut tout faire en ce temps-ci, me servira d'excuse suffisante auprès des esprits sérieux, s'ils remarquaient

que cette rapidité eût nui à la correction et à l'élégance de cette traduction. J'espère toutefois avoir été clair en demeurant fidèle au texte du savant professeur de Heidelberg. Le reste n'est que bien secondaire, puisqu'il s'agirait du frivole amour-propre du traducteur, dans une question qui embrasse le salut d'un grand peuple, qu'on ne peut avoir visité sans lui rester attaché par les liens d'une vive sympathie et d'une sincère admiration.

AVANT-PROPOS.

Discite justitiam moniti, et non temnere Divos!

PENDANT qu'on imprimait cet essai de critique historique, envisagée au point de vue de la légalité, il a paru chez M. Sigismond Schmerber, libraire à Francfort-sur-le-Mein, un écrit anonyme qui, sous un titre semblable, traite la même question, avec non moins de franchise que je ne l'ai fait, comme l'indique assez l'épigraphe que son auteur a tirée de Tacite : « *Mihi Galba, Otho, Vitellius nec beneficio nec injuria cogniti.* »

La dialectique habile avec laquelle on défend, dans cet écrit, les prétentions de Don Carlos, lui donne une importance qui m'impose l'obligation d'en parler, quoique l'auteur, en gardant l'anonyme, se soit assuré un avantage que mes principes ne me permettent pas de partager avec lui.

Les résultats auxquels il arrive sont directe-

ment opposés à ceux que ma conviction m'a fournis. Je n'en ai pas moins éprouvé une vive satisfaction, en voyant paraître cette dissertation historique, car *la vérité* ne peut que gagner par le développement et le choc d'opinions contraires. Le public, ainsi mis à portée d'examiner et de comparer les arguments présentés de part et d'autre les pèse et les apprécie, et dès lors son jugement ne saurait rester douteux.

Pour moi, quel que soit ce jugement, j'aurai atteint le but de mes recherches, puisqu'elles n'ont eu d'autre objet que de porter la lumière dans le chaos d'idées confuses qui régnait jusqu'ici, et par là de déterminer et de fixer le *droit*. Alors même que le succès ne viendrait pas couronner mes efforts, je me retirerais encore de cette lutte avec la consolation d'être constamment resté étranger à tout esprit, comme à toute considération de parti.

L'impression de mon travail était trop avancée au moment où parut la brochure anonyme dont je viens de parler, pour qu'il me fût possible d'y avoir égard. Quelles que soient d'ailleurs la sagacité et l'habileté avec lesquelles l'auteur présente

ses raisonnements, comme ils n'ont pu m'ébranler dans ma conviction, que je persiste à croire fondée, et que je pense n'avoir omis aucun point essentiel dans cet essai, je le publie aujourd'hui tel qu'il était sorti de ma plume et sans y rien changer. Quelques remarques qui m'ont paru nécessaires seront placées dans l'appendice.

Au reste, d'après son propre aveu, l'avocat anonyme de Don Carlos n'a été que très imparfaitement informé des faits principaux qu'il s'agissait pour lui d'établir, et n'a eu nulle connaissance d'un grand nombre d'actes officiels et importants que j'ai pris pour base de mon argumentation. On ne sera donc pas étonné de voir conclure tout différemment deux écrivains travaillant simultanément à combattre et à défendre, avec les armes d'une dialectique puisée dans la légalité et l'histoire, une cause à laquelle ils sont, sous d'autres rapports, l'un et l'autre étrangers. Aussi suis-je loin de vouloir accuser mon adversaire de partialité, et moins encore d'avoir altéré sciemment la vérité. L'insuffisance des matériaux qu'il avait à sa disposition ne lui permettait guère, je le ré-

pète, d'obtenir de meilleurs résultats, lors même qu'il se fût livré à un examen plus rigoureux, et qu'il eût rejeté tout ce qui n'était pas puisé à de bonnes sources.

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA

SUCCESSION D'ESPAGNE.

Le Mémoire sur la succession à la couronne d'Espagne que l'ancien ministre espagnol, M. de Zea Bermudez (1), a présenté dans ces derniers temps à plusieurs grandes cours, a déjà excité dans les journaux les plus influents de l'Europe une vive polémique. C'est à regret que l'on retrouve dans la discussion soulevée ainsi par la presse, cette funeste influence des opinions politiques, qui a déplacé le véritable point de vue d'où l'on doit considérer la question de la succession espagnole.

Tous ces journaux jugent cette importante ques-

(1) Un extrait de ce Mémoire a été donné, en premier lieu, dans la Gazette d'Augsbourg du 9 mai 1839, pages 946, 948. Depuis on l'a publié en entier sous le titre : *La vérité sur la question de succession à la couronne d'Espagne*, par Don Francisco de Zea Bermudez, ancien premier secrétaire d'État, président du conseil des ministres de sa Majesté catholique. Paris, 1839.

tion d'après les opinions du parti politique qu'ils représentent, beaucoup plus que selon les règles établies par les lois constitutives et le droit public intérieur de la monarchie espagnole qui, dans cette question, basée sur le droit et nullement sur la politique, peuvent seuls servir de guides assurés. Si l'on pouvait se fier aux opinions émises par ces organes de la publicité, on serait tenté de croire que la légitimité de la Reine Isabelle II dépend essentiellement et nécessairement de la solution du problème difficile de savoir quelle forme de Gouvernement convient le mieux à l'Espagne; que cette légitimité ne pourrait être défendue avec succès, tant que les dissensions, les préjugés et les passions qui travaillent la malheureuse population espagnole n'auraient pas entièrement disparu. On irait même jusqu'à supposer que cette grande question de droit ne pourra être décidée, tant qu'un parti politique n'aura pas été complétement asservi par l'autre.

Nous avouons franchement que notre conviction est tout autre. Nous avons toujours pensé, et nous pensons encore que la *légitimité* de la succession au trône d'Espagne est, sous tous les rapports, indépendante des principes sur lesquels on pourrait baser la nature du Gouvernement de ce pays, principes dont peuvent dépendre le sort de la nation espagnole et la situation future de l'État, comme monarchie constitutionnelle

ou comme monarchie absolue. Nous croyons plutôt que le Gouvernement légitime en Espagne ne pourra que perdre si, méconnaissant ses propres intérêts, il se laisse entraîner vers les exagérations de l'un ou de l'autre des systèmes politiques qui sont aujourd'hui la source de guerres intestines dans la péninsule. Nous sommes convaincu que la cause d'Isabelle n'a pas besoin d'un argument fondé sur des considérations politiques pour prouver d'une manière péremptoire et inattaquable que les droits de cette princesse à la couronne d'Espagne sont au fond aussi constitutionnels et aussi légitimes, que les droits qui ont placé sur leurs trônes respectifs tous les autres souverains de l'Europe.

C'est cette conviction intime que j'appuierai par des faits dans le cours de cet écrit. Je parlerai comme Allemand et comme citoyen d'un des États les plus heureux, d'un État resté depuis des siècles étranger aux guerres continuelles que se sont livrées les partis. Je n'ai aucun intérêt personnel à voir triompher la cause d'Isabelle ou celle de Don Carlos. Sans relations avec l'Espagne, inconnu des partis politiques ou de leurs chefs, je ne suis guidé ni par la crainte, ni par l'espérance. Sans rien accorder dans ces considérations aux luttes sur la question constitutionnelle, ni aux opinions si directement opposées qui règnent à ce sujet, et qui malheureusement ont jeté l'Espagne

dans les horreurs de la guerre civile, nous défendrons le *droit* de quelque côté que nous le trouvions. Nous ne montrerons nulle part de préférence, ni pour les principes politiques qui dominent actuellement à Madrid, ni pour ceux qui sont à l'ordre du jour à Oñate. Ennemi déclaré par mon caractère et ma position de tout désordre violent, de toute perturbation sanglante dans la société, mon premier devoir est de me tenir en dehors de ces dangereuses régions politiques où la vérité ne peut que s'obscurcir, troublée et étouffée par la passion, mais où jamais elle ne saurait ni trouver de nouvelles lumières, ni acquérir une nouvelle force, ni augmenter son éclat.

Comme jurisconsulte et publiciste, comme professeur de droit, par dévouement à la science, je ne puis considérer le grand ébranlement qui a poussé la malheureuse Espagne aux bords de l'abîme, que du point de vue d'une grande question de droit, dont la solution juste et légitime est non seulement nécessaire et urgente pour la paix et le bonheur de l'Espagne, mais encore d'une grande importance pour la conservation du principe de la légitimité et de la paix dans l'Europe entière. Il est déjà bien loin de nous le temps où l'on regardait les débats pour la succession au trône comme une affaire concernant uniquement les familles princières intéressées. On conviendra au moins qu'à notre époque où une foule d'intérêts opposés encore indécis

et en suspens, peuvent dans les États de l'Europe conduire à des troubles et à des révolutions, la question de succession d'un trône aussi important que celui d'Espagne est une question européenne, et intéresse immédiatement, sous le rapport du droit public, tous les États placés à la tête de la civilisation actuelle. Aussi ne peut-on méconnaître le puissant appui que le principe de la légitimité trouvera contre les tentatives de l'usurpation dans la solution sage et satisfaisante d'une des questions vitales du système monarchique, et lorsque la cessation des guerres de parti, qui désolent l'ouest de l'Europe, aura de nouveau montré aux nations de quelle importance est, pour le maintien de la paix générale et des droits de tous, l'union intime des grandes puissances qui président aux destinées des peuples. Nous pouvons même espérer qu'après ces longues années de guerres civiles qui sont pour notre siècle une tache ineffaçable, les souverains se verront appelés par la Providence à travailler à faire renaître en Espagne la paix et la tranquillité intérieure sous l'égide d'un Gouvernement fort et sage. Il est possible qu'avant peu, cette grande question qui, jusqu'ici, n'a été débattue que par les armes sur les champs de bataille, devienne, pour quelques cabinets de l'Europe, l'objet d'une délibération pacifique, et qu'alors, pour donner à la politique la base la plus solide qu'elle puisse jamais avoir, c'est-à-dire la base

de la justice, et pour obtenir des garanties pour l'avenir, on revienne à la *question de droit*, jusqu'ici dédaignée et repoussée, et qu'on en fasse dépendre le triomphe de la véritable légitimité. Pour ce cas, pour cette possibilité prévue, la science peut bien essayer de faire disparaître à l'avance, par des considérations présentées avec impartialité, quelques difficultés et quelques doutes, en cherchant à établir, par une entente commune fondée sur la justice et la raison, d'heureuses sympathies entre l'opinion publique loyalement exprimée et les combinaisons officielles des cabinets.

Voilà les causes qui nous ont engagé à examiner cette importante question sous le point de vue de l'histoire et de la législation, et à soumettre le résultat de nos recherches à la critique impartiale du public allemand. Nous nous efforcerons surtout de démontrer par le droit public positif de l'Espagne, et par l'usage toujours suivi dans les cas de vacance du trône, que la succession cognatique, et ce qu'on appelle en Espagne succession régulière, (*sucesion regular*), c'est-à-dire la succession des filles, de préférence aux frères du père ou à d'autres agnats, a toujours été et est encore le droit fondamental depuis les premiers temps de la monarchie héréditaire jusqu'à nos jours.

Dans un pays comme l'Espagne, où les institutions les plus anciennes, enracinées profondément dans le

cœur du peuple, portent un caractère religieux et tout-à-fait monarchique — dans un pays où le souverain, dans l'ancien ordre de choses, réunit dans sa personne toute la puissance de l'État, sans aucune restriction — dans un pays, enfin, où l'origine divine de la royauté a conservé plus que dans tout autre sa valeur réelle dans la pratique, l'ordre de la succession au trône est la première, la plus importante de toutes les lois fondamentales; il y forme la base du droit de souveraineté du prince, le lien sacré qui l'assure de la fidélité de la nation; il est le cœur qui anime tous les membres d'une telle monarchie. Aussi, ne peut-on pas intervertir l'ordre de succession au trône, sans troubler en même temps la paix intérieure. Aucune modification, fût-elle d'une nécessité évidente, ne peut jamais y être faite sans observer strictement les formes légales exigées pour un acte d'une pareille importance. Aussi, en cas de doutes contraires, quelque fondés qu'ils puissent paraître, faut-il nécessairement que toutes les prévisions légales, toutes les mesures provisoires, concourent au maintien de l'ancien ordre de choses.

Une telle modification dans l'ordre de succession a toujours été considérée, notamment en Espagne, comme une circonstance d'une extrême gravité. En parcourant l'histoire de ce pays, nous trouvons que la transmission de la couronne n'y a jamais entièrement

dépendu de la libre volonté du souverain, mais que toujours la nation espagnole a pris part, d'après sa constitution, à chaque changement de souverain, et que cette participation de la nation, éminemment salutaire pour le pays, même dans les plus grandes crises, a été régulièrement exercée par les Cortès.

A l'époque de la domination des Visigoths en Espagne, la succession au trône dépendait du libre choix de la nation (1). Cependant, ce choix avait presque toujours lieu parmi les membres de la même famille (2), de sorte qu'on rejetait rarement les descen-

(1) Le chef de la plus ancienne famille princière des Visigoths, les Balthes, Alaric I, avait été appelé au trône par le choix du peuple. *Jornandes, De reb. get.*, c. 29.

(2) Cet usage existait encore pendant la période des Mérovingiens et des Carlovingiens, chez tous les peuples allemands, qui avaient adopté la forme monarchique, notamment chez les Francs. Voyez mon *Histoire du droit public et civil de l'Allemagne*, Heidelberg, 1836, § 40. Alaric I étant mort sans enfants, les Visigoths choisirent pour roi son beau-frère Athaulf (a. 410). Celui-ci ayant été tué (415), Siegerich usurpa le trône pendant sept jours, puis il fut massacré à son tour, et le brave Wallia (on ignore si c'était le père ou un parent d'Athaulf) fut élu. Théodoric I lui succéda (419); on ne connaît pas son degré de parenté avec Alaric. Ensuite régna (451) son fils Thorismond, et après le massacre de celui-ci (453), son frère Théodoric II. Théodoric fut tué en 466, et son frère Euric parvint au trône. A Euric, succéda son frère Alaric II (484). Après sa mort (507), son fils naturel, Gésalic, régna pendant la minorité du fils légitime Amalaric. Ce dernier fut tué (511); alors arriva le roi des Ostrogoths, Théo-

dants légitimes du roi défunt. L'attachement inviolable de la nation à la famille arrivée au trône, trait caractéristique et ineffaçable de toutes les nations germaniques, fit que chez les Goths surtout (1), on commença, à défaut d'enfants mâles, à appeler insensiblement les filles à la couronne. Ainsi les mêmes considérations d'attachement et de parenté qui sont la base de l'héritage civil, devinrent aussi la base de l'hérédité souveraine (2).

---

doric. Avec Amalaric, mort sur le champ de bataille dans la guerre avec les Francs, s'éteignit la race des Visigoths, et le royaume fut, pendant quelque temps, un véritable royaume électif. Voy. Aschbach, *Hist. des Visigoths*. Francfort, 1837, p. 97 à 186.

(1) C'est ainsi que la nation des Ostrogoths, après la mort de Théodoric le Grand, reconnut son petit-fils encore mineur, Athalaric, fils de sa fille Amalasunthe. Voy. Manso, *Hist. du règne des Goths en Italie*. Breslau, 1824, p. 137. Après la mort de tous les membres mâles de la famille royale des Visigoths, les Amales, la nation choisit un de ses plus braves généraux, Vitige, sous la condition qu'il se séparerait de sa femme pour se marier avec la princesse qui restait encore de la famille des Amales, Matasuntha. Procope, *De bello getico*. L. I, c. 11; Manso, l. c. p. 201. Chez les Wisigoths, que leurs longues migrations avaient réduits à un état sauvage, ce principe ne fut adopté que plus tard, comme nous le verrons par la suite.

(2) On ne peut nier que chez tous les peuples allemands l'ordre de succession au trône ait été calqué sur le droit civil qui concorde aussi avec le principe patrimonial, sur lequel repose la royauté germanique (et par conséquent aussi la royauté en l'Europe). Lorsque les femmes sont exclues de l'héritage civil par les hommes, comme chez les Francs, d'après la loi Salique, titre LXIII,

Cet ordre de succession qui préfère les filles aux frères et aux autres agnats du père, ordre que le droit public et civil de l'Espagne désigne sous le nom d'ordre héréditaire régulier (*sucesion regular*) (1), a été depuis son origine de la plus grande utilité pour ce pays. Un profond historien espagnol (2) a fait à cet égard des remarques fort justes, qui démontrent que cet ordre de succession avait pour résultat de réunir les diverses parties et les diverses civilisations de l'Espagne en un territoire unique, et de maintenir en même temps l'importance politique du

---

elles le sont aussi de la succession au trône ; et c'est tout au plus si, chez ces peuples, la reine-mère peut parvenir au gouvernement pendant la minorité du prince. Voyez mon *Histoire du droit public et civil de l'Allemagne*, §. 40.

(1) La seule différence qui, selon l'ancien droit espagnol, existe entre la succession civile et la succession au trône, consiste en ce que dans l'héritage civil, les fils, les filles, les frères et les sœurs entrent en partage tout-à-fait égal, tandis que dans la succession au trône, depuis qu'il est devenu héréditaire par des raisons politiques, et parce que le trône ne peut pas se diviser, les fils sont préférés aux filles et les frères aux sœurs. *Leges Visigothorum*, *lit.* IV, *tit.* 11, *De successionibus*, *lex* 1, 2, 5, 7, 8, 9. Les agnats plus éloignés n'ont jamais été préférés aux filles, comme on peut le voir déjà par la raison expliquée dans le passage cité (lex 9), relativement à l'égalité entre les femmes et les hommes. « *Nam justum omnino est ut quos propinquitas naturæ consociat*, hereditariæ Successionis ordo non dividat!

(2) Ferreras, *Historia de España*, Madrid, 1716; lib. II, cap. 14.

pays en conservant les relations établies entre l'Espagne et les autres États du continent. L'Espagne, dit un autre écrivain espagnol encore plus distingué (1), devait avoir pour but de sortir de cet état de division intestine où l'avait jetée son morcellement en une foule de petits royaumes, et de se garantir contre les suites funestes de son isolement géographique du reste de l'Europe. L'Espagne, sans son droit coutumier, d'après lequel les femmes depuis les temps les plus reculés succédaient à la couronne à défaut d'héritier mâle direct, et sans le grand nombre de mariages entre les membres des diverses petites dynasties de la péninsule, l'Espagne, nous le répétons, ne serait jamais parvenue à cette unité territoriale qui fait la base de sa force, et à laquelle elle doit la grandeur politique de ses époques de gloire. Sans le renouvellement de sa famille royale, opéré de temps en temps par le mariage de ses princesses héréditaires avec les princes des plus grandes familles souveraines de l'Europe, l'Espagne serait peut-être tombée dans un triste et funeste isolement. Elle se serait séparée peu à peu du grand système des États européens auxquels, du reste, elle tient à peine par un point de son territoire. Aussi n'est-ce pas trop prétendre que de dire que l'Espagne doit uniquement à son ordre particulier de succession au trône, de s'être constituée en une

(1) Mariana, *Historia de España*, lib. 1, cap. 3, *publicada por el doctor Sabau*; Madrid, 1828.

grande monarchie, et d'avoir occupé jusqu'ici un rang indépendant parmi les nations civilisées de l'Europe.

Cet ordre de succession au trône, presque aussi ancien que la monarchie espagnole, n'a été introduit ni par un prince, ni par la force des événements, ni par aucun effort des factions; il ne se manifeste d'abord que par une suite de faits isolés, devenus peu à peu un usage général sanctionné par tout le pays ; puis il a été proclamé, d'une manière solennelle, loi fondamentale de la monarchie.

D'un autre côté, le choix de ce principe de succession n'était pas le fait du hasard ; c'était l'ouvrage d'une grande mais heureuse nécessité, dont il résultait un bien, un avantage réel pour la monarchie, que le temps a fini par affermir et sanctionner de son autorité. Toute nation possède certaines institutions, filles de certaines idées politiques, qui lui sont propres et comme innées, que la nation conserve de génération en génération, non en suivant un plan médité, mais par un sentiment exquis de convenance sociale. Ces institutions prennent peu à peu une forme systématique, les rapports qui les ont fait naître se perpétuant dans l'avenir. Ce sont ces institutions qui forment le type fondamental, le caractère national, individuel, et qui laissent entrevoir le plan que la Providence a appelé chaque nation à suivre pas à pas. C'est parmi cette classe d'institutions qu'on doit placer, sans hé-

siter, l'ordre particulier de succession en Espagne, dont l'histoire et les conséquences, pendant le cours de tant de siècles, sont les preuves les plus concluantes de la vérité de cette assertion.

Passons maintenant à la démonstration historique qui servira à nous faire connaître comment s'est formé et développé en Espagne le principe de la succession au trône, base antique et inattaquable sur laquelle repose la monarchie.

Nous avons déjà dit précédemment qu'on ne pouvait pas retrouver avec certitude la succession des femmes au trône dans les premiers temps de la domination des Visigoths (1). Le principe de l'élection était encore prédominant, et ce droit se manifestait avec d'autant plus de force que souvent l'héritier du trône, à la tête d'un parti mécontent, l'enlevait à son prédécesseur avec la vie, et n'avait besoin qu'en apparence de l'élection populaire qui, dans ces circonstances, n'était rien moins que libre. Après l'extinction de la famille royale des premiers Visigoths dans la personne d'Amalaric (531), le droit d'élection fut pendant deux siècles de plus en plus illimité, jusqu'à devenir tout-à-fait anarchique (2). Pendant la durée des règnes électifs,

---

(1) Il est évident cependant qu'une considération de cette nature n'est pas restée étrangère à l'élection du roi Athaulf.

(2) Voy. Aschbach, *Histoire des Visigoths*, p. 257, 258. Grégoire de Tours, *Hist. de France*, l. III, c. 30. « *Sumpserant Gothi hanc*

dans les trois premiers siècles de la domination des Goths en Espagne, 36 rois se succédèrent rapidement, c'est-à-dire 12 à peu près par siècle (1), tandis que depuis l'établissement de la succession héréditaire, depuis Pélage en 718, jusqu'à la mort du roi Ferdinand VII en 1833, il n'y a eu dans les royaumes réunis de Léon et de Castille que 55 rois, c'est-à-dire, terme moyen, 5 par siècle. Il faut cependant faire observer que déjà pendant le dernier siècle de la royauté élective (6e et 7e siècles), le trône se trouvait moins souvent vacant par suite de révoltes et de meurtres. On peut attribuer avec raison ce progrès de la civilisation nationale à l'introduction du christianisme (2), qui parvint, par les soins

---

detestabilem consuetudinem, ut si quis iis de regibus non placuisset, gladio eum adpeterent, et qui libuisset animo, hunc sibi statuerent regem. » Cela se voit aussi distinctement dans *les décrets du* VIe *concile* de Tolède, can. 17. « *Rege defuncto, nullus tyrannica præsumptione regnum assumat : nullus sub religionis habitu detonsus aut turpiter decalvatus, aut servilem originem trahens, aut extraneæ gentis homo, nisi genere cognitus et moribus dignus promoveatur ad apicem regni.* » Voyez aussi concile de Tolède, IV, can. 75.—Concile de Tolède, V, can. 3.

(1) Mariana, *Historia de España*, lib. VII, cap. 10.

(2) Ce que l'Église a fait de bon et de grand pendant ces siècles pour la civilisation des nations germaniques, et la consolidation du respect dû aux Gouvernements auxquels elle donna sa sanction, a souvent été méconnu et attaqué. On n'a qu'à lire entre autres Spittler, *Bases fondamentales de l'Église chrétienne*. Goëttingue, 1782, *p*. 97,

du clergé, à adoucir de plus en plus les mœurs sauvages des Goths, et à introduire plus d'ordre dans l'élection royale.

Par l'influence de la religion, les évêques étaient devenus les législateurs des Goths. Les anciennes réunions orageuses du peuple furent remplacées par les conciles de Tolède (1), et la monarchie, qui n'avait reposé jusqu'alors que sur l'élément guerrier, reçut, par la sanction de l'Église, la consécration religieuse, première base du droit divin (2). A partir du quatrième concile de Tolède, tous ceux qui se révoltaient contre le roi, solennellement reconnu par le clergé, étaient menacés d'excommunication, et il fut établi qu'après la mort d'un roi, l'élection de son successeur serait faite par les évêques et par les grands

---

et G. Biener, *Essais sur le droit public, civil et de la guerre, pendant la domination des Visigoths en Espagne*; Zepernich, *Recueil des principales dissertations sur le droit féodal*, vol. IV, p. 209.

(1) L'influence du clergé catholique sur le Gouvernement en Espagne, commence avec le troisième concile de Tolède, dans lequel le roi Reccared fit abolir l'Arianisme. Voy. Aschbach, *Hist. des Visigoths*, p. 228, 230.

(2) On admet généralement que Wamba fut le premier roi sacré et couronné (672) à Tolède par le chapitre métropolitain de cette ville. D'après Isidore, *Chron. Gothor.*, il paraît cependant que déjà Reccared, le premier roi qui ait embrassé le catholicisme (voy. la note précédente), s'était fait solennellement couronner. Aschbach, a. a. op. 230.

du royaume ; que le roi ne serait choisi que dans une famille des Goths d'ancienne noblesse (1).

Les décisions du quatrième concile de Tolède établissaient donc déjà, comme loi fondamentale, que la haute noblesse et le clergé devaient se réunir pour élire le roi, et c'est ainsi que ces conciles devinrent de véritables diètes. C'est notamment depuis le huitième concile, en 653, que la noblesse prend une part régulière aux assemblées et aux *conclusions* du clergé (2).

---

(1) Dans le quatrième concile de Tolède, voici ce qu'on décida à cet égard : *Nullus apud nos præsumtione regnum accipiat, nullus excitet mutuas seditiones civium : nemo meditetur interitus regum, sed defuncto in pace principe, primatus totius regni una cum sacerdotibus successorem regni concilio communi constituant.*

Dans le cinquième concile de Tolède, on s'exprime ainsi : *Quoniam inconsideratæ quorumdam mentes et se minime capientes, quos nec origo ornat, nec virtus decorat, passim putant, licenterque ad regiæ majestatis pervenire fastigia, hujus rei causa nostra omnium cum invocatione divina profertur sententia, et qui talia meditatus fuerit, quem nec electio omnium probat, nec gothicæ gentis nobilitas ad hunc honoris apicem trahit, sit a consortio catholicorum privatus et divino anathemate condemnatus.* Collect. conc. édit. Paris, tit. 14, p. 517, 536. Voyez aussi les actes des 4e, 5e et 6e conciles de Tolède, années 633, 636 et 638, par Collet, t. VI.

(2) *Colet. act. concil. Toled.* t. VII, p. 409.—Aschbach, *Hist. des Visigoths*, p. 260. C'est ainsi que les diètes de la monarchie des Francs durent leur développement à la part que prit peu à peu la haute noblesse aux conciles du clergé. (*Concilia mixta.*)

Ce fut donc l'Église qui la première tira l'Espagne de son état anarchique et sauvage; c'est à elle que ce pays doit sa constitution monarchique. De leur côté, les rois qui voyaient dans les conçiles un appui religieux, revêtu d'une autorité légitime, ne négligeaient rien pour augmenter la puissance de ces conciles, et créer à leurs héritiers un droit de succession plus assuré. Le moyen dont ils se servirent pour arriver à ce but, établit une transition de la monarchie élective à la monarchie héréditaire. Il consistait à partager l'autorité avec un fils ou le parent le plus proche. Cependant cinq rois goths seulement obtinrent pour cet acte l'assentiment de la nation (1). Ordinairement les voix du clergé et même de la noblesse étaient, dans ce cas, contre le roi; car le clergé et la noblesse y voyaient une restriction à leur droit d'élection. Le cinquième concile de Tolède (636) établit même expressément que, pendant la vie du roi, on ne pourrait pas procéder à l'élection de son successeur; toutefois, avant que les rois parvinssent à recueillir les fruits de ce droit, qu'ils avaient exercé dans le VIIe siècle, l'invasion des Arabes en Espagne et la malheureuse bataille de Xérès de la Frontera (712) vinrent détruire la monarchie visigothe.

---

(1) Leovigild (an 572), Suinthila (an 621), Chindaswinth (an 640), Erwig (an 687), Egiza (an 698). Aschbach, *Hist. des Visigoths*, p. 202, 243, 252, 298; Ferreras, *Hist. de España*, tit. 3, p. 214.

Après la conquête de l'Espagne par les Maures, le principe de la monarchie élective subsista encore pendant quelque temps dans les parties chrétiennes du pays. Une modification, qui eut lieu d'abord dans les montagnes des Asturies, fut un grand pas de fait vers la monarchie héréditaire; c'est que le peuple, dans cette contrée, était revenu à l'ancien usage germanique, de ne choisir le roi que parmi les membres d'une seule et même famille, tandis que dans les temps antérieurs, on le prenait indistinctement dans toutes les familles. Les successeurs de Pélage, qui fut élu roi des Asturies en 718, restèrent possesseurs de la couronne jusqu'en 1037. Ce système de succession au trône offrait déjà à la nation beaucoup plus d'avantages que le système précédent. Les rois se succédèrent sans aucun obstacle; le gouvernement prit plus de force et de consistance, et put bien plus aisément travailler à la conquête graduelle du pays.

Cependant le système de l'hérédité n'était pas décidément adopté. On avait bien établi que la dignité royale resterait dans une seule famille, mais on n'avait pas encore décidé dans quelle ligne elle devait être héréditaire. Il n'existait aucune règle pour le droit de préférence parmi les membres de la famille régnante, ni pour l'ordre dans lequel devaient se succéder les princes appelés à monter sur le trône. Aussi la couronne du royaume des Asturies fut-elle d'abord rarement héréditaire dans la ligne directe; les fils du roi

défunt étaient repoussés tantôt par un frère du roi, comme cela eut lieu pour Aurelio en 763, tantôt par le mari d'une tante, comme pour le roi Silo, mari d'Adosinda, en 774, tantôt enfin par un membre d'une autre famille puissante (1). Dans la seconde moitié du xᵉ siècle, nous trouvons déjà deux rois encore mineurs, succédant néanmoins à leurs pères, en vertu du droit d'hérédité : Don Ramire III, en 967, et Don Alphonse V, en l'an 999, qui avaient à peine cinq ans. lorsqu'ils furent proclamés.

Dès ce moment la victoire resta à la monarchie héréditaire ; il ne fut plus question du droit électoral de la nation. La couronne demeura héréditaire dans la ligne directe, et sans exclure les filles on préférait les fils. L'ordre de succession fut de nouveau consolidé, lorsque s'éteignit la branche masculine de la famille de Pélage, en 1037. Les femmes appelées alors au trône des Asturies, apportèrent dans la maison de Navarre la Castille et le royaume de Léon. Don Fernand Iᵉʳ, le fondateur du royaume de Castille, devint possesseur du royaume de Léon, par suite du droit de succession de son épouse Doña Sancha, sœur du dernier roi de Léon, Bermudo III. Il possédait aussi le comté de Castille, érigé en royaume par le droit de succession de sa mère Doña Nuña, qui en avait hérité de son frère Don Garcia.

(1) Mariana, *Historia de España*, lib. II, cap. 10.

« dants mâles, ce fût *la fille aînée qui héritât de la* « *couronne*. Ils ont ordonné que lorsque le fils aîné « mourrait avant d'être parvenu au trône, et qu'il au- « rait un fils ou une fille d'une femme légitime, ce fils « ou cette *fille* hériterait du trône, à l'exclusion de toute « autre personne; mais en l'absence d'un fils et d'une « fille, ce sera le plus proche parent, apte à régner, « qui montera sur le trône, s'il n'a pas commis d'ac- « tion qui doive lui en faire perdre le droit. Le peuple « est obligé d'observer toutes ces lois, car autrement « le roi ne jouirait pas de toute la sécurité nécessaire. « En conséquence tout homme qui agira contre ces « lois, se rendra coupable de haute trahison, et « méritera la punition précédemment indiquée pour « ceux qui refusent de respecter l'autorité royale. »

Ces lois des *siete partidas*, justement célèbres, ont pendant long-temps été regardées comme un livre de droit, ou comme un recueil de lois coutumières, et quoiqu'elles eussent une autorité incontestable, elles n'étaient pas encore devenues un code de lois expresses et obligatoires de l'État. Il était réservé au roi Alphonse XI d'ordonner dans une pragmatique, avec la sanction des Cortès, assemblées dans la ville d'Alcala en 1338, d'observer strictement ces lois. On lit dans cette pragmatique : « Nous ordonnons que tous les procès et les démêlés juridiques qui ne peuvent pas être décidés par les lois de notre code actuel (*fueros*), le

seront par les lois des *siete partidas*, faites par le roi Alphonse (1). »

Depuis cette époque les dispositions fondamentales des *siete partidas*, sur la succession en Espagne, ont été suivies *sans aucune exception*. Les rois aussi bien que la nation y ont toujours vu la seule source où puiser pour décider dans tous les cas de succession.

En s'appuyant sur ces lois fondamentales, le roi Enrique III fit proclamer par les Cortès de Tolède, en 1402, sa fille unique, l'Infante Doña Maria, héritière du trône. Ce roi ayant eu par la suite un fils, l'Infant Don Juan, ce dernier fut proclamé roi, en suivant les dispositions des *siete partidas*, par les Cortès assemblées à Valladolid, en 1405. La mort de ces deux Infants étant survenue, les Cortès proclamèrent en 1422, à Tolède, leur sœur, l'Infante Doña Catalina, qui, à son tour, fut repoussée par la naissance de l'Infant Don Enrique IV.

Les délibérations des Cortès à Tolède, en 1422, nous fournissent une incontestable preuve de la vérité de notre assertion.

Le premier qui prêta serment de fidélité à Doña Catalina, comme héritière du trône, fut l'Infant Don Ramiro son oncle, frère du roi Don Enrique III. (Cet Infant se trouvait ainsi à l'égard de ce prince au même

(1) *Antonii Gomezii ad leges taurinas commentarius*, 1628, chap. 7.

degré de parenté que Don Carlos vis-à-vis de Ferdinand VII.) Voici les termes du serment de l'Infant : *Je jure que dans le cas où le Roi mourrait sans laisser d'héritiers mâles, je reconnaîtrai la princesse Catalina pour reine et souveraine, que je me conduirai en tout envers elle comme un bon et fidèle vassal* (1).

Un autre cas d'application des lois de succession de *las siete partidas* se rencontre peu de temps avant la célèbre époque de la réunion des couronnes de Castille et d'Aragon. Le roi Don Enrique IV voulut faire proclamer héritière du trône Doña Juana ; mais comme la voix publique lui en contestait la paternité, attribuée au favori de la reine, Beltran de la Cueva, les Cortès refusèrent, après de longs et pénibles débats, de reconnaître Doña Juana, parce qu'elle n'était pas fille légitime, et elles reconnurent la sœur du roi, Doña Isabelle, pour héritière du trône. Celle-ci fut aussitôt proclamée par les Cortès réunies à Ocaña, en 1469, et après la mort d'Enrique IV elle monta sur le trône de Castille et de Léon, avec son époux le roi d'Aragon, Don Ferdinand (2). Par ce mariage fut assurée la réunion des couronnes d'Aragon et de Castille, auxquelles la conquête ajouta plus tard celle du royaume de Navarre.

---

(1) Mariana, *Historia de España*, lib. XLII, chap. 3.

(2) Ferdinand et Isabelle portèrent le surnom de *Catholiques*.

Arrêtons-nous un moment sur cette époque pour détruire l'objection des partisans de Don Carlos, qui prétendent que si la succession cognatique a existé dans le royaume de Castille, elle n'a pas pour cela existé dans ceux d'Aragon, de Léon et de Navarre; et que la réunion de ces royaumes a apporté une modification dans le droit public de l'Espagne.

Cette objection manque de tout fondement historique et légal. Les petits royaumes de Léon, de Navarre et d'Aragon ont subi presque les mêmes modifications politiques, par rapport à la succession au trône, que ceux de Castille et des Asturies. Le royaume de Léon est resté, à quelques restrictions près, une monarchie élective, jusqu'au commencement du XI[e] siècle (1). Dans le royaume de Navarre, l'hérédité au trône, comme droit légal et comme règle immuable, ne fut établie que vers la fin du XII[e] siècle (2). Le royaume d'Aragon s'est aussi maintenu monarchie élective jusqu'au commencement du même siècle (3). Aussitôt que dans ces trois royaumes l'hérédité fut reconnue, on y établit aussi les lois de la succession cognatique (*sucesion regular*). Doña Sancha, femme de Don Ferdinand I[er], régna en Léon, après la mort

(1) Ferreras, *Historia de España*, lib. III.

(2) Ferreras, *Historia de Navarra*, lib. II, cap. 3.

(3) Zurita, *Anales de la corona de Aragon en el año* 1137.

malheureuse de son frère Don Bermudo, et les couronnes de Léon et de Castille se trouvèrent par là réunies, comme nous l'avons déjà dit (1). Dans le royaume d'Aragon, Doña Petronila succéda en 1137 à son père, Don Ramiro (surnommé le Moine), et se maria ensuite avec le comte de Barcelone, Raymond Berenguer (2). Nous ferons remarquer ici que, de toute la péninsule espagnole, ce ne fut que dans le comté de Barcelone que, depuis l'établissement de l'hérédité, l'on suivait rigoureusement l'ordre de succession agnatique : là jamais une femme ne parvint au trône avant l'époque de l'incorporation de ce comté au royaume d'Aragon (3). En Navarre, au contraire, la succession cognatique dominait (4), et Doña Juana Ire, qui succéda à son père Don Enrique Ier en 1274, réunit la Navarre à la France par son mariage avec Philippe-le-Bel (1284.)

Jamais aucun publiciste espagnol n'a mis en doute qu'à l'époque de la réunion de ces divers royaumes à la couronne de Castille, la primogéniture cognatique

(1) Ferreras voit dans cette réunion un moyen dont se servit la Providence pour assurer le triomphe du christianisme, tandis que leur séparation avait menacé de l'anéantir.

(2) Zurita, *Anales de Aragon*, lib. c.

(3) Bofarrull, *Introduccion à la historia de los condes de Barcelona*.

(4) Voyez le titre de la succession au trône dans la *Recopilacion de las leyes antiguas de Navarra*.

n'existât simultanément dans tous ces royaumes, soit en vertu de lois spéciales, soit comme coutume établie, et que le prince qui régnait en Castille d'après cet ordre de succession ne fût par là, *ipso jure*, le souverain de tous les royaumes unis au sien (1). Même dans le cas où ces preuves historiques que nous pourrions facilement multiplier, manqueraient entièrement ici, les principes de droit, qui existent dans les rapports des États incorporés, seraient complétement suffisants.

Du moment qu'un État est vraiment réuni et incorporé à un autre État, il perd, comme tout le monde le sait, son indépendance politique, lors même qu'on lui laisse ses garanties, sa constitution intérieure, son code et ses libertés (2); il la perd en ce qui concerne la possession du pouvoir qui passe entre les mains du successeur au trône, conformément à l'ordre établi

---

(1) Molina, l. c. L. 1., cap. 2, § 10. « *Et quamvis lex dicta Partidarum de solà regni Castillæ successione disponat, idem de omnibus aliis Hispaniorum regnis, quæ Regno Castillæ adjuncta sunt, dicendum erit, cùm sive ex illorum Regnorum lege, sive consuetudine eumdem succedendi ordinem sequuntur, ut plusquàm notissimum est.* »

(2) C'est ainsi que la Navarre et les provinces basques conservèrent leurs lois civiles, pénales et politiques; la Navarre, ses cortès; les provinces basques, leurs assemblées générales (*juntas generales*). Néanmoins toutes deux reconnaissaient pour souverain légitime le roi de Castille, comme conséquence d'une réunion par droit inégal (*jure inæquali*).

dans l'État désormais dominant. Telle fut la nature de la réunion qui s'opéra, à diverses époques, entre les royaumes de la Péninsule et la Castille, et qui a formé la couronne une et indivisible de l'Espagne. A l'occasion de la réunion du royaume de Léon à la Castille, première base de la grandeur future de la couronne d'Espagne, il fut stipulé, par une convention particulière, que la succession cognatique, déjà existante dans les deux royaumes, serait également maintenue après la réunion (1). C'est cette réunion des divers royaumes à la Castille qui fut cause qu'à l'époque de la proclamation d'un nouveau roi à Madrid, on envoya en Navarre et dans les provinces basques le même document, qui prouve authentiquement la proclamation faite en Castille; et le roi y est reconnu, sans que ni les Cortès en Navarre, ni l'assemblée générale des Basques aient le droit d'examiner l'élection et de s'opposer à sa reconnaissance solennelle dans tout le pays.

Revenons maintenant à l'histoire.

Le premier soin de Leurs Majestés Catholiques, Ferdinand et Isabelle, fut de réunir les Cortès pour faire reconnaître leur fille, la princesse Isabelle, comme héritière du trône. La lettre de convocation (2) du

---

(1) Mariana, *Historia de España*, lib. VIII, cap. 2.

(2) Elle se trouve dans la collection imprimée des documents de la bibliothèque royale de Madrid, document 132, fol. 109.

7 février 1475, par laquelle les députés de la nation sont appelés à siéger, est un document si classique et si frappant en faveur du droit de succession cognatique, que nous ne pouvons nous dispenser d'en citer le passage qui suit :

« Vous savez qu'il est d'usage et coutume dans nos « royaumes, que les prélats, chevaliers, gentilshommes « et députés de la nation, prêtent serment au fils aîné « ou à la fille du roi et de la reine, comme à l'héritier « de la couronne. Pour ce, vous devez envoyer à notre « cour lesdits députés pour prêter serment à la prin- « cesse Isabelle, notre très chère et très aimée fille, « comme princesse héritière de ce royaume : vous « nommerez les députés comme vous avez usage de le « faire, afin qu'ils viennent à la cour avec vos pouvoirs « en bonne règle et suffisants, qu'ils reconnaissent « ladite princesse, notre fille, et lui prêtent serment « comme à l'héritière de nos royaumes pour y être « reine après notre décès, en cas que nous n'ayons « pas d'enfant mâle, etc., etc. »

En conséquence de cette convocation, l'Infante Isabelle fut solennellement reconnue par les Cortès comme héritière du trône, en 1475. Quelque temps après, LL. MM. CC. eurent un fils, Don Juan, et aussitôt les Cortès se réunirent à Tolède, 1480, pour le proclamer l'héritier légitime du trône. Sa mort précoce, en 1497, nécessita une seconde procla-

mation des Cortès en faveur de Doña Isabella, qui déjà était mariée avec le roi de Portugal, Don Manuel. La mort de cette princesse et de son fils, l'Infant Don Miguel, qui avait été également proclamé héritier du trône par les cortès d'Ocaña, en 1499, appela au trône Doña Juana, qui était mariée avec l'archiduc Philippe d'Autriche, et résidait avec lui en Flandre. Pour obtenir la reconnaissance de Doña Juana, LL. MM. CC. firent venir les deux époux en Espagne, et convoquèrent les Cortès à Tolède en 1502. La princesse fut reconnue sans difficultés dans les formes depuis long-temps en usage; et peu après, en 1506, les Cortès réunies à Valladolid, proclamèrent son fils Don Carlos (1) héritier présomptif de la couronne. Enfin les Cortès réunies à Valladolid, en 1518, prêtèrent serment à Doña Juana (surnommée la Folle), comme reine, et en même temps à son fils Don Carlos, sous la condition que, si la reine recouvrait la raison, son fils Don Carlos lui rendrait les rênes du Gouvernement, et que les édits royaux (*cedulas reales*) et autres actes seraient faits sous le nom de la reine tant qu'elle vivrait, et après sa mort seulement sous le nom de son fils, qui se contenterait, du vivant de sa mère, du simple titre de prince d'Espagne. Alors déjà la prédilection et la vénération des Espagnols pour leur

(1) Le même que l'empereur d'Allemagne Charles-Quint.

ancienne loi de succession en ligne directe étaient si grandes et si profondément gravées dans leurs cœurs, que, quoique cette princesse ne pût exercer l'autorité souveraine par elle-même, parce que malheureusement elle était tombée en démence, les Cortès persistèrent à soutenir et à faire valoir les droits de sa naissance, en lui conservant tous les honneurs et toutes les prérogatives de reine régnante jusqu'à sa mort, époque à laquelle Charles I[er] (V) commença son glorieux règne.

On ne peut nier que cette persévérance opiniâtre, cet inaltérable attachement à l'ordre de succession cognatique, ce respect chevaleresque pour les droits des femmes, ont toujours été maintenus et de plus en plus fortifiés par plusieurs autres lois et décisions des Cortès, après la promulgation des lois *de partidas*. D'ailleurs un autre principe non moins important s'était développé depuis le règne d'Alphonse X. On vit s'accréditer parmi les jurisconsultes espagnols, l'opinion que la couronne devait être considérée comme un majorat. On appliqua dès lors, dans le cas de vacance au trône, les mêmes principes de droit suivis pour les majorats. Cette opinion étant devenue nationale, le droit public trouva un nouvel appui dans les lois et les dispositions du droit civil (1). Elle reçut bientôt après

(1) On se rappelle ce que nous avons dit plus haut (page 15, note 2) de l'influence du droit civil sur la succession au trône.

une nouvelle et puissante confirmation dans la réunion générale des Cortès qui eut lieu à Toro en 1505 (1). On y rendit ces lois célèbres connues en Espagne sous le nom de *leyes de Toro*, qui furent l'ouvrage de LL. MM. CC. Ferdinand et Isabelle. Quant au droit de succession pour le majorat et pour la couronne, il est dit dans l'introduction de ce Code : « Nous ordon-« nons, avec la sanction de notre royaume, qu'on « revienne aux lois de *siete partidas*, qu'a faites notre « aïeul le roi Alphonse, et qu'on les applique le cas « échéant (2). » En outre, la quarantième loi de Toro reconnut de nouveau l'ancien usage de l'État par rapport à l'ordre de succession au trône, en répétant littéralement les lois dictées sur ce point par *las siete partidas* (3); et les dispositions qu'elle contient relativement au trône (4), elle les applique aussi aux héritages dans le majorat. C'est ainsi que la couronne et le majorat étaient mis sur la même ligne. La couronne elle-même était devenue un majorat national parfaitement en harmonie avec le droit public,

(1) Ferreras, *Hist. de España*, tit. XXII, p: 17.

(2) « *Mandamos que en tal caso de sucesion se recurra á las leyes de las siete partidas, hechas por el Rey Don Alfonso nuestro progenitor.* » Voy. plus haut, page 29, note 1; Comment. des Anton. Gomez, *in leges Taurinas*, t. I.

(3) Ley 2, tit. 15, partida 2.

(4) Voyez pag. 27.

et le majorat une espèce de couronne dans la famille (1). Le principe d'indivisibilité du pays, celui de l'hérédité de la couronne, comme propriété de famille, existaient donc en Espagne tout aussi bien que dans les autres grands États de l'Europe, avec cette seule différence qu'en Espagne les femmes étaient plus favorisées qu'ailleurs (à l'exception de l'Angleterre où règne le même principe de succession qu'en Espagne), et que le souverain ne pouvait pas disposer librement de la couronne et intervertir l'ordre de succession; il devait s'en tenir au droit public espagnol fondé sur cé que l'usage avait consacré, de temps immémorial, du libre consentement, et avec la sanction des rois et le concours toujours nécessaire des Cortès (2).

Si nous suivons maintenant pas à pas l'histoire de la législation espagnole, nous trouvons encore dans le XVII[e] siècle une autre loi également très importante, rendue sous le règne de Philippe IV, de la maison d'Autriche. Ce monarque eut l'heureuse idée de réunir en un seul recueil toutes les lois de la monarchie encore en vigueur. Il se forma donc sous son règne un recueil connu sous le nom de *Nueva Recopilacion de las Leyes de España*. Dans ce recueil se trouve une loi, rendue

(1) C'est ainsi que s'exprime Gomez, chap. IV, n° 20.

(2) *Ant. Gomez ad leg. Taurin.*, part. II, cap. 3. — Marina, *Ensayo critico sobre la legislacion de Castilla y de Leon.*

par ce monarque, et datée de 1640, destinée à lever quelques incertitudes touchant l'héritage des majorats, soumis, comme nous l'avons déjà dit, aux mêmes lois que la couronne. Cette loi importante est conçue en ces termes : « La loi 2, tit. 15, part. 2, *qui est en pleine vigueur,* relativement à la succession au trône, proclame et établit, en concordance avec notre droit ancien de succession héréditaire, que la souveraineté du royaume est héréditaire dans la ligne directe; d'après cette loi il est établi, que lorsque le fils aîné meurt avant son père, et qu'il y a un fils ou une fille nés d'une union légitime, ce fils ou cette fille hérite du trône, à l'exclusion de toute autre personne. Et comme les lois de Toro ont établi, de leur côté, que dans la succession du majorat, comme dans celle au trône dans la ligne directe et dans la ligne collatérale, lorsque le fils aîné meurt du vivant du possesseur en laissant un fils ou une fille, ceux-ci sont préférés : nous ordonnons, après avoir consulté notre conseil et les Cortès réunies à Madrid en 1611, que, dans ces cas de succession, on observera pour le majorat, comme pour la succession au trône par rapport aux descendants et aux ascendants, les dispositions établies par les lois de Toro.» (Lib. v, tit. vii, loi 14.) (1).

---

(1) *Secunda parte de la nueva Recopilacion de las leyes de Castilla*, Madrid, 1640, p. 14.

Nous passons maintenant de ces lois expresses et formelles aux testaments des rois d'Espagne de la maison d'Autriche. Nous allons examiner ces documents d'autant plus importants que les dispositions qu'ils contiennent, étant d'accord avec le droit public espagnol, ont force de loi. Nous trouverons également dans ces recherches des preuves authentiques du maintien en Espagne, sans interruption, de l'ancien principe de succession. Charles I[er] (V) dicta ses dernières volontés d'une manière très formelle, et les fit concorder avec l'ancien droit espagnol. Dans son testament, fait à Bruxelles le 6 juin 1554, on trouve la confirmation la plus claire et la plus évidente de cette vérité. Il appela ses héritiers au trône d'Espagne dans l'ordre exact de succession linéale et cognatique. Il laissa la couronne d'Espagne à son fils Philippe II et à ses descendants des deux sexes; après eux elle devait appartenir à sa fille Doña Maria, reine de Bohême, puis à Doña Juana, princesse de Portugal et à ses descendants; ensuite seulement venait son frère Ferdinand, archiduc d'Autriche (son successeur à la couronne impériale d'Allemagne) avec ses descendants; dans le cas où il n'en aurait pas, la couronne passerait à sa sœur Léonora, princesse de Portugal. Tout cela était suivi de cette déclaration formelle que, dans la même ligne, l'homme serait toujours préféré à la femme, et le premier né de l'un ou l'autre sexe aux puînés; et Charles cite à

cet égard les lois de *las siete partidas* et autres touchant la succession (1).

Vers la fin du même siècle, Philippe II, fils et successeur de Charles Ier (V), confirma, dans une pareille circonstance, l'ancienne législation espagnole, exactement de la même manière que son père. Dans son testament, daté du 23 août 1597, il maintient la préférence des fils sur les filles, des filles sur les frères du père, en désignant très scrupuleusement la suite des descendants de sa race, appelés à lui succéder, selon l'âge, le sexe et la ligne respective, par les lois de *las partidas*, qu'il reconnut être en pleine vigueur (2).

Le premier cas où le droit de succession au trône d'une Infante fut restreint, eut lieu en 1612; mais ce cas singulier, ainsi que la solennité et les précautions qu'on se crut obligé d'observer et d'employer dans cette restriction, prouve de nouveau la justice du principe que nous défendons, et sa reconnaissance invariable par tous les rois de la maison d'Autriche. Il s'agissait, à cette époque, d'éviter une guerre qui menaçait d'éclater entre la France et l'Espagne, et que la mort d'Henri IV paraissait seulement ajourner. Dans ce but, le jeune roi Louis XIII fut marié à l'In-

---

(1) Voyez le Testament imprimé de Charles-Quint dans Dumont, *Corps diplomatique*, supplém., t. II, p. 141.

(2) De Thou, *Collection des testaments des rois de la maison d'Autriche en Espagne*, liv. XX.

fante Anne d'Autriche; mais pour conserver l'équilibre politique des États européens dont les grandes guerres du XVIe siècle démontraient déjà la nécessité, on crut devoir agir prudemment en empêchant la réunion de deux royaumes aussi grands et aussi voisins que la France et l'Espagne. On convint donc, par le contrat de mariage, pour ce cas spécial, d'une dérogation à l'ancien ordre de succession au trône. On y fit *renoncer* l'Infante Anne d'Autriche à son droit éventuel de succession. Par cet acte, rédigé à Madrid le 12 août 1612, l'Infante renonça, avec le consentement de Louis XIII, pour elle et pour ses descendants, à toutes prétentions héréditaires sur les diverses parties de la monarchie espagnole. Après son mariage, elle confirma de nouveau cet acte de renonciation, qui dut être enregistré par le parlement de Paris. D'un autre côté, le roi d'Espagne fut obligé aussi de rendre un édit confirmant son consentement à la renonciation de sa fille, et de faire enregistrer ces documents par son conseil d'état. Ce même consentement fut aussi demandé aux Cortès, et inséré dans le recueil des lois de la monarchie. Toutes ces formalités solennelles furent remplies de part et d'autre, comme on peut le voir en détail dans la 12e loi, tit. 7, liv. 5, *de La Nueva Recopilacion de las Leyes de Castilla*, de 1640.

Peu de temps après, nous trouvons dans l'histoire

d'Espagne un autre cas qui montre combien est inattaquable le droit de succession des filles du roi à défaut de fils, car, comme dans le cas précédent, on jugea également nécessaire de répéter ces mêmes formalités solennelles à l'occasion de la renonciation d'une princesse à ses droits au trône. La France avait fait en 1648, à Munster, un traité de paix avec la branche allemande de la maison d'Autriche pour mettre fin à la guerre de trente ans en Allemagne; mais on n'avait pas pu parvenir à la paix avec la branche espagnole. Mazarin voulut, dans ce but, conclure un mariage entre Louis XIV et Marie-Thérèse, fille aînée du roi d'Espagne Philippe IV. Mais le cabinet de Madrid repoussa toutes les propositions qui lui furent faites, parce que Marie-Thérèse, d'après l'ancien ordre de succession au trône en Espagne, était la plus proche héritière de la couronne, et que l'intérêt de la branche allemande de la maison d'Autriche et celui des grandes puissances maritimes, notamment de l'Angleterre, eût été fortement compromis et menacé par la réunion sur une seule tête de la couronne d'Espagne et de la couronne de France. La guerre se continua donc jusqu'en 1659. Cependant Philippe IV eut deux fils; les rapports pour la succession au trône ayant par là entièrement changé, on consentit enfin à céder aux demandes réitérées de la cour de France, sous la condition que la réunion des

deux couronnes ne pourrait jamais avoir lieu. On prit donc à cet égard pour modèles les actes par lesquels l'Infante Anne avait fait sa renonciation au trône, voulant encore, en ce cas exceptionnel et par l'exclusion même, rendre un nouvel hommage au principe établi dans la loi en vigueur sur la succession à la couronne d'Espagne. L'Infante Marie-Thérèse renonça au trône avant son mariage avec Louis XIV, tant pour elle que pour ses descendants (1). Mais les actes relatifs à cette renonciation n'étant pas aussi réguliers dans leur forme que les actes conclus dans les cas précédents, les engagements ne furent pas aussi fidèlement observés. Aussi des démêlés eurent-ils bientôt lieu. De nouvelles guerres éclatèrent entre l'Espagne et la France, jusqu'à ce qu'enfin, après de longues négociations diplomatiques, l'on eût obtenu le retrait de la renonciation de l'Infante Marie-Thérèse et l'annulation de toutes les conséquences légales résultant de ce retrait, avec le consentement réciproque de la France et de l'Espagne.

Dans ces deux cas de renonciation, on voit la preuve la plus évidente de l'opinion uniforme des cours d'Espagne et de France sur l'ordre de succession au trône en Espagne : l'hérédité des filles du

(1) Voyez le contrat de mariage, signé à la même époque que le traité des Pyrénées, les 27 octobre et 7 novembre 1659, Dumont, tom. IV, part. II, p. 283. La renonciation par serment eut lieu le 2 juin 1660.

dernier monarque, à défaut de fils, est incontestable, et constitue un droit fondé sur la loi, qu'aucun acte arbitraire du roi, aucune ordonnance rendue contre la volonté des parties intéressées, ne sauraient invalider; un droit qui fut reconnu si fort et si puissant, qu'on ne considérait pas comme valable la renonciation lorsqu'elle venait uniquement de la princesse héréditaire; car il fallait encore, comme s'il s'agissait ici d'une obligation, le consentement du monarque et des cortès de la nation, pour que la renonciation volontaire d'une princesse eût toute sa valeur, vis-à-vis des lois fondamentales de *las siete partidas*.

Nous avons suivi jusqu'ici l'histoire de l'Espagne depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'à l'époque où elle fut au comble de ses grandeurs. Nous avons montré non seulement que la réunion des divers petits royaumes de la Péninsule, mais encore que la fondation de l'immense domination de l'Espagne et celle de son roi Charles Ier (V) sur l'Allemagne, les Pays-Bas, et une grande partie de l'Italie, ainsi que la découverte et la conquête de l'Amérique ont été les conséquences de la loi fondamentale qui appelle les femmes au trône. Ce n'est qu'en admettant ce principe qu'il fut possible à l'Espagne de s'élever si rapidement, élévation trop grande pour qu'elle ait pu s'y maintenir d'une manière durable. Déjà, sous les

règnes de Philippe III et de Philippe IV, l'importance politique de l'Espagne commençait à baisser; ce fut bien pis sous le dernier roi de la maison d'Autriche, Charles II. Ce prince était d'une santé excessivement faible; il n'avait ni enfants, ni frères, ni agnats dans la maison espagnole de la maison d'Autriche; il tenait les rênes du gouvernement d'une main tremblante. Sa sœur, Marie-Thérèse, s'était mariée en 1660 avec Louis XIV, comme nous l'avons déjà vu. Son autre sœur, Marguerite-Thérèse, avait épousé, en 1666, l'empereur d'Allemagne, Léopold Ier, qui était en même temps le plus proche agnat de Charles II dans la branche allemande. L'extinction présumable de la ligne espagnole de Habsbourg dans la personne de Charles II, excitait déjà, pendant la vie de ce monarque, l'attention de la haute politique. Louis XIV avouait hautement son désir de faire entrer dans sa famille la couronne d'Espagne, lorsqu'elle serait vacante, malgré la renonciation de la reine Marie-Thérèse. De son côté, l'empereur cherchait à l'assurer à la branche masculine des Habsbourg d'Allemagne. Il réussit, lorsque l'Espagne entra dans la grande alliance de Vienne (6 juin 1690), à obtenir, dans un article séparé, une promesse à cet égard (1). Mais les intérêts politiques de l'Angleterre et des

(1) Dumont, t. VII, part. II, p. 229.

autres puissances maritimes ne parurent pas permettre la transmission de la couronne d'Espagne à la branche allemande de la maison d'Autriche, ni à la famille de Louis XIV. On prit le parti de reconnaître pour héritier du trône le prince électoral de Bavière, Joseph Clément, comme petit-fils de la seconde Infante d'Espagne, Marguerite-Thérèse, femme de l'empereur Léopold Ier (1), sous la condition qu'il céderait à l'Autriche et à la France plusieurs possessions considérables de la monarchie espagnole (2). En effet, peu de temps après, ce prince, par un testament de Charles II, fut déclaré héritier du trône d'Espagne.

Par cet acte, le principe de la succession des femmes au trône semblait être mis en harmonie avec les exigences de la haute politique et le maintien de l'équilibre européen, lorsque la mort subite du prince électoral, qui eut lieu à Bruxelles, le 6 février 1699, renversa ce plan tout entier. La couronne d'Espagne devait maintenant, en vertu du droit de succession cognatique, passer immédiatement ou dans la branche allemande de la maison d'Autriche, ou dans la famille royale

(1) Il était fils de sa fille Marie-Antoinette, femme du prince électoral Max. Emmanuel de Bavière.

(2) Le premier traité de partage conclu par les grandes puissances maritimes, le 11 octobre 1698. Voy. Dumont, t. VII, part. II, p. 442.

de France. Louis XIV pouvait dire qu'il avait pour femme l'Infante *aînée*, c'est-à-dire celle qui était appelée la première au trône; on pouvait lui objecter la renonciation qu'elle avait faite lors de son mariage. L'empereur Léopold pouvait soutenir, à l'appui des droits de la maison d'Autriche, que, bien que l'impératrice fût la plus jeune des deux Infantes, la renonciation de sa sœur aînée la rendait seule apte à hériter. Voilà quelle était, à cette époque, la question de droit pour la succession au trône d'Espagne. Les deux couronnes d'Autriche et de France basaient leurs prétentions sur le droit de succession cognatique. Il s'agissait seulement de savoir lequel des héritiers cognatiques aurait le pas sur l'autre. Comme la décision, relativement au trône d'Espagne, touchait aux intérêts de la haute politique de cette époque, l'Autriche, aussi bien que la France, fit une concession au système d'équilibre, que l'on considérait comme la garantie du repos et du droit en Europe, en ne réclamant l'une et l'autre la couronne d'Espagne que pour des princes puînés de leur famille : l'Autriche, pour le fils cadet de l'empereur, l'archiduc Charles; Louis XIV, pour un de ses petits-fils, Philippe d'Anjou, afin d'éviter ainsi la réunion de deux grandes couronnes européennes, pour laquelle on n'aurait jamais pu obtenir le consentement des autres puissances de premier rang. La France parut

d'abord décidée à reconnaître l'archiduc Charles pour héritier de la monarchie espagnole, en échange d'un territoire considérable (1). Ce plan fut naturellement abandonné lorsque Charles II, dans son nouveau testament du 2 octobre 1700 (2), déclara le duc d'Anjou son successeur à toute la monarchie espagnole. Mais cette déclaration n'était pas seulement un acte de son libre arbitre testamentaire ; elle n'instituait pas un héritier du trône ; Charles II, dans son testament, en réglant d'une manière formelle le droit de succession au trône, ne faisait que se conformer aux anciennes lois de la monarchie, qui devaient être appliquées à l'avenir, comme cela avait eu lieu pour ses prédécesseurs, Charles-Quint et Philippe II (3). Le roi partait à cet égard du principe fondamental que les couronnes de France et d'Espagne ne pouvaient être réunies sous aucun prétexte, et que par conséquent l'acceptation du trône de France excluait celle du trône d'Espagne. Il choisit donc, à l'exclusion du dauphin de France et du fils aîné de celui-ci, le duc d'Anjou pour héritier direct et légitime de la couronne, comme étant le second fils du dauphin et le petit-fils de l'Infante aînée, Marie-Thérèse, sous la condition expresse que le duc d'Anjou

---

(1) Voyez dans Dumont ce qu'on appelle le *Deuxième Traité de partage*, vol. VII, part. II, p. 477.

(2) Dumont, tom. VII, part. II, p. 485.

(3) Dumont, loi cit. p. 486.

ne pourrait hériter de la couronne de France, ni, s'il en héritait, la préférer à celle d'Espagne. Dans le cas où le duc d'Anjou mourrait sans descendants légitimes, ou entrerait en possession de la couronne de France, Charles II indiquait pour son successeur le duc de Berry, troisième fils du dauphin, et ses descendants directs, et à leur défaut, l'archiduc Charles d'Autriche, second fils de l'empereur, et ses descendants directs, et à leur défaut le duc de Savoie et ses descendants. Tout cela est confirmé et réglé selon les anciennes lois sur la succession au trône d'Espagne. Pour éviter le doute qui pourrait s'élever sur le droit des descendants de l'Infante aînée Marie-Thérèse, par suite de sa renonciation au trône, Charles II fit, dans son testament, la remarque que cette renonciation, ainsi que celle de l'Infante Anne, femme de Louis XIII, avait uniquement pour but d'empêcher la réunion des deux couronnes, que cette crainte n'existait plus maintenant, et que par conséquent rien ne s'opposait à ce que le plus proche héritier montât sur le trône, d'après les anciennes lois espagnoles, décision contre laquelle la politique des grandes puissances ne pourrait élever aucune objection (1). Dans le cas où le ciel lui accorderait encore des descendants de l'un ou de l'autre sexe, Charles II avait déclaré dans ce même testament que, conformément aux lois, le fils

(1) Voy. la deuxième clause, XIII du testament.

aîné, ou à défaut du fils, la fille aînée hériterait de la couronne d'Espagne (1).

On pouvait donc élever une discussion, et on l'éleva en effet les armes à la main, dans la guerre de la succession espagnole qui éclata peu de temps après, pour savoir si Charles II pouvait ainsi annuler la renonciation de l'Infante Marie-Thérèse (2).

---

(1) Voy. même testament, I, clause XII.

(2) Voy. les discussions sur la nullité de la renonciation de l'Infante Marie-Thérèse qui eurent lieu à la cour de Madrid, et qui sont citées dans l'*Histoire des négociations relatives à la succession d'Espagne*, par M. Mignet, 2 vol. in-4. Paris, 1835. On y voit que Louis XIV, du moment où l'Infante Marie-Thérèse eut passé les Pyrénées, ne voulut pas reconnaître la validité de son acte de renonciation; que jamais il ne l'a ratifié, ni permis que l'Infante sa femme le ratifiât, comme cela s'était fait lors du mariage de Louis XIII avec l'Infante Anne. Louis XIV prétendait toujours que cette renonciation n'était qu'une des clauses de l'acte de mariage qui dépendait de l'exécution des autres clauses de ce même acte; et en effet, on ne pouvait nier que l'Espagne n'eût manqué à plusieurs des promesses importantes consignées dans l'acte de mariage; il ajoutait qu'on ne pouvait la forcer à les remplir, vu qu'elle en était incapable, comme par exemple de payer les sommes immenses d'argent comptant stipulées pour la dot. Louis XIV fit donc demander sans relâche par son ambassadeur à la cour d'Espagne, l'archevêque d'Embrun, que l'Espagne déclarât publiquement la nullité de la renonciation au trône faite par sa femme. Mais Charles II hésita toujours, et ne cessa de faire de nouvelles offres et de nouvelles propositions jusqu'à ce qu'il reçût l'annonce du second traité de partage fait secrètement entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Furieux, il écouta la proposition

Quelque opinion que l'on ait sur ce débat qui n'a aucun rapport avec celui de la succession actuelle en Espagne, il est certain qu'il n'altère en rien ni le principe, ni la généralité du droit de succession cognatique dont il s'agit dans ce moment. Au contraire cette question d'hérédité, devenue si célèbre, prouve que le droit de succession cognatique n'a jamais été mis en doute ni par les rois d'Espagne, ni par la couronne de France, ni par la maison d'Autriche. Il s'agissait uniquement de savoir lequel, parmi les prétendants cognatiques, avait le premier droit. L'Autriche ne pouvait et ne devait pas s'appuyer sur son droit de succession cognatique, car alors elle aurait dû accorder la préférence au prince héréditaire de Bavière et aux princes français, comme cognats de la ligne la plus proche, d'après la loi fondamentale de succession sanctionnée expressément par Charles I[er] (V) et Philippe II, l'un et l'autre de la maison de Habsbourg. Le dernier roi d'Espagne de la maison d'Autriche, Charles II, décida lui-même dans son testament la question que nous avons précédemment posée sur le droit

---

de la France, de déclarer nulle la clause de renonciation de l'Infante Marie-Thérèse qui se trouvait dans l'acte de mariage, et il fit cette déclaration dans son testament du 2 octobre 1700. Comme cette clause n'était stipulée qu'entre l'Espagne et la France, il fallut nécessairement reconnaître qu'il appartenait à ces deux grandes puissances seulement d'interpréter, d'annuler ou de maintenir la renonciation.

des prétendants cognatiques, en faveur des descendants de l'Infante aînée, et cela en suivant exactement les lois de *las siete partidas*. Cette décision fut sanctionnée après sa mort, quand Philippe V monta sur le trône en 1701, par les Cortès, qui, réunies à Madrid, rendirent spontanément hommage, au nom de la nation, au nouveau souverain de la monarchie espagnole; et elle fut définitivement confirmée à Utrecht en 1713, après une grande et sanglante guerre européenne, par une autorité sans appel, dans le traité de paix des grandes puissances de l'Europe, qui en firent un droit permanent. On voit donc que ce fut une loi fondamentale européenne, un traité des nations, qui confirma de nouveau la validité de cette très ancienne loi de l'ordre de succession en Espagne, puisque le traité de paix d'Utrecht assura la couronne d'une manière légitime et irrévocable à la famille des Bourbons qui, par suite du testament de Charles II, appuyé sur les dispositions fondamentales des lois de *las siete partidas*, était montée sur le trône dans la personne de Philippe V (1).

---

(1) Il ne serait pas juste de croire que la guerre de la succession espagnole ait été la suite de l'avénement de Philippe V, en vertu du testament de Charles II. Cette guerre fut plutôt la conséquence de la mauvaise foi et de la présomption dont Louis XIV se rendit coupable envers les grandes puissances du continent. L'Angleterre et la Hollande avaient déjà reconnu Philippe V en 1701, et étaient entrées en négociations avec lui à La Haye. Ce qui occasionna cette guerre

ci se termine, avec l'extinction de la branche espa-
gnole de la maison d'Autriche, avec le passage de la cou-
ronne d'Espagne dans la famille des Bourbons, la pre-
mière grande période de l'histoire du droit de succession
en Espagne. Nous avons suivi pas à pas le développe-
ment de ses principes fondamentaux, en nous appuyant
d'un côté sur l'histoire, et de l'autre sur la législation;
et cependant nous n'avons rien rencontré jusqu'ici qui
puisse être expliqué en faveur des prétentions actuelles
de Don Carlos. Au contraire, l'histoire s'accorde parfai-
tement avec la législation en faveur de la reine Isabelle II,
c'est-à-dire de la succession cognatique. Les principes
du droit public espagnol que nous venons de citer, le
respect et l'application de ces principes à chaque avéne-
ment depuis le dixième siècle, la déclaration solen-

---

européenne fut que Louis XIV voulut (décembre 1700) réserver au duc d'Anjou, à son avénement au trône d'Espagne, son titre de prince français et de membre de la maison d'Anjou, et cela contre les volontés exprimées dans le testament de Charles II; ce fut qu'il chassa la garnison hollandaise des Pays-Bas, malgré les clauses du traité de paix de Ryswick; qu'il reconnut pour héritier au trône d'Angleterre le fils de Jacques II, banni de ce royaume, et mort à Saint-Germain le 18 septembre 1701, ce qui révolta la nation anglaise; ce fut enfin qu'il ne remplit pas les conditions stipulées dans le 2me traité de partage fait secrètement avec l'Angleterre et la Hollande. En vérité, c'en était assez pour pousser les grandes puissances à une guerre contre la France, guerre à laquelle la question de succession au trône d'Espagne donna son nom.

nelle de l'assemblée du royaume et des Cortès, les testaments des rois qui s'appuient tous sur ces mêmes lois fondamentales, forment un ensemble compact, un système indestructible, qui prouve une marche toujours uniforme dans la souveraineté sans cesse basée sur la succession cognatique par une possession de plus de cinq siècles. Nous allons passer maintenant à l'examen de l'histoire et de la législation modernes, en priant le lecteur de nous suivre avec attention, lorsque nous répondrons aux objections que l'on fait sans fondement contre la validité immuable du droit de succession cognatique : nous le prions surtout d'avoir égard aux documents sur lesquels nous nous appuierons ; car nous arrivons à une époque dans laquelle les défenseurs de Don Carlos prétendent trouver la justification de leurs prétentions.

Nous avons déjà dit que Philippe V fut reconnu roi légitime d'Espagne dans le traité de paix d'Utrecht en 1713 par toutes les grandes puissances de l'Europe ; qu'en admettant sa légitimité, on reconnut en même temps son droit, une fois pour toutes, et que ce droit n'était que celui des anciennes lois de *las siete partidas*, qui, en vertu du testament de Charles II, s'était personnifié dans Philippe V (1). Il ne sera

---

(1) Philippe V ne monta donc pas sur le trône d'Espagne comme conquérant, car il était déjà reconnu depuis long-temps par la nation

pourtant pas inutile de jeter un coup d'œil sur les négociations et les actes officiels qui précédèrent la paix d'Utrecht.

Les premières négociations pour le rétablissement de la paix en Europe commencèrent à La Haye, dès le 28 mars 1709, entre l'Angleterre, la Hollande et l'Autriche d'une part, et d'autre part, la France avec laquelle l'Espagne était unie dans la personne de son roi. Les négociations sur les articles préliminaires nous montrent un phénomène digne d'être remarqué. Louis XIV qui, par son orgueil, son imprudence et sa précipitation, par ses exigences et sa soif de domination, avait jeté l'Espagne dans cette guerre désastreuse; ce même prince était tellement affaibli par l'épuisement de la France, et par les pertes récentes de ses armées, qu'il fut sur le point de reconnaître l'archiduc Charles comme héritier de la monarchie espagnole, de rappeler d'Espagne son petit-fils Philippe V

espagnole, lorsque l'archiduc Charles tenta de lui ravir la couronne par les armes, et ce fut la nation espagnole qui, par de sanglants sacrifices et d'héroïques efforts, défendit les droits de Philippe V contre presque toutes les puissances européennes. Philippe V ne fut pas non plus le fondateur d'une nouvelle dynastie : il monta sur le trône comme héritier cognatique. Cette remarque était d'autant plus nécessaire, que dans ces derniers temps on n'a cessé de répéter le contraire, avec autant de présomption que d'ignorance, contre la vérité et les faits de l'histoire.

avec toute sa famille, et de promettre même son aide pour l'en chasser en cas de résistance (1). En apprenant ces conditions honteuses, la nation espagnole se souleva avec un tel enthousiasme pour défendre son roi légitime et ses anciennes lois fondamentales, que, grâce à ses sacrifices et à ses efforts héroïques, la guerre prit bientôt une tournure favorable pour la France. Louis XIV, encouragé de nouveau à continuer la guerre, refusa de ratifier l'acte formel que ses délégués avaient déjà conclu en son nom avec ceux des autres grandes puissances.

Ce ne fut qu'en 1712 que les négociations furent reprises d'abord à Londres et ensuite à Utrecht, à l'effet de décider définitivement la question de la succession espagnole. A cette époque, le 3 juillet 1712, Philippe V ayant réuni ses ministres à Madrid, leur déclara que, forcé jusqu'alors de garder le silence sur plusieurs points relatifs à la guerre, il pensait que le moment était venu de reconnaître que la base la plus avantageuse des négociations pour la paix et le maintien de l'intégrité de la monarchie, était sa renonciation à tous les droits qu'il pouvait avoir à la couronne de France. Il déclara que son père lui avait vivement re-

(1) Voyez le *Protocole de la légation impériale*, Dumont, t. VIII, p. 234, — et Lamberty, *Mémoires pour servir à l'histoire du* XVIII*e* *siècle*, t. V, p. 190, 263, 296.

commandé de donner dans l'éventualité la préférence à la couronne de France, mais que rien n'avait pu ébranler la reconnaissance inaltérable dont il se sentait pénétré envers ses chers Espagnols (1).

Peu de jours après qu'on eut fait connaître cette nouvelle base de la paix générale, le 8 juillet 1712, Philippe V rendit un décret que l'on promulgua dans toute l'étendue de la monarchie; il y déclarait que la crainte de voir la couronne de France et celle d'Espagne réunies sur une même tête, avait été la cause principale de la guerre; que, pour éviter cette réunion, on avait décidé à Utrecht que lui, Philippe V, et tous ses descendants devaient renoncer une fois pour toutes à la couronne de France ou à la couronne d'Espagne, de sorte que, s'il conservait la couronne d'Espagne, aucun de ses descendants ne pourrait jamais arriver à la couronne de France, et qu'aucun prince français ne posséderait jamais le trône d'Espagne. « Je n'ai « jamais hésité un seul instant, continuait le roi; ma « résolution a toujours été de vivre et de mourir avec « mes chers et fidèles Espagnols. Mes sentiments sont « déjà connus des puissances intéressées, qui toutes « y consentent et les approuvent » (2).

Ces documents importants confirment d'une manière

(1) Dumont, *Corps diplomatique*, t. VIII, part. 1, p. 304.

(2) Dumont, l. c., t. VIII, part. 1, p. 305.

authentique ce que nous avons déjà dit sur la cause de la guerre de la succession d'Espagne, et sur les conditions fondamentales du rétablissement de la paix générale. Ce n'était pas la question légale, la question de savoir si l'archiduc Charles ou le duc d'Anjou avait le plus de droits à la couronne d'Espagne, qui avait fait prendre les armes aux grandes puissances et notamment à l'Angleterre; c'était uniquement la question politique, le maintien de l'équilibre européen, idée favorite de ce siècle. On ne voulait pas que le même prince régnât sur la France et sur l'Espagne, et acquît ainsi une prépondérance redoutable pour le reste de l'Europe. Sans cet intérêt politique des grandes puissances, sans les craintes que leur inspirait l'ambition de la France, l'Autriche n'aurait pas été écoutée dans ses prétentions au trône d'Espagne; elle n'aurait pas pu les appuyer par de grandes alliances, les armes à la main. Aussi, à l'instant même où la maison de Bourbon donna aux grandes puissances la garantie si vivement désirée de la séparation irrévocable des couronnes d'Espagne et de France, au moment où la question politique fut résolue et les intérêts des puissances assurés, voyons-nous la guerre se terminer, et les droits de l'Autriche sont désormais rangés parmi les prétentions insoutenables. L'examen des négociations d'Utrecht (1)

(1) Voyez, outre les mémoires de Lamberty, Horace Walpole :

nous apprend que dans ce congrès, comme dans celui de La Haye, il ne fut nullement question du droit de succession à la couronne d'Espagne, et que, sans considérer sous le point de vue légal les prétentions mutuelles de l'Autriche et de la France, on trouva seulement l'occasion d'y *rattacher* la grande question politique que le congrès d'Utrecht était chargé de résoudre, en garantissant les intérêts de tous. Nous voyons par là que les grandes puissances ne demandaient à Philippe V, pour reconnaître sa légitimité et son droit de succession à la couronne, que de renoncer à ses droits éventuels au trône de France, c'est-à-dire de remplir la clause qu'exigeait déjà le testament de Charles II, et qu'il n'avait pas remplie jusqu'alors.

C'est donc sans aucun fondement que les défenseurs de Don Carlos prétendent que le congrès d'Utrecht imposa à Philippe V l'obligation de modifier l'ordre de succession cognatique, et de le remplacer par l'ordre de succession agnatique (*Lex salica*). Cette condition n'a jamais été faite au roi Philippe par le congrès d'Utrecht; elle aurait même été tout-à-fait opposée au but principal du traité de paix, qui était d'empêcher la réunion de la France et

---

Lettres à un seigneur anglais, où l'on donne une juste idée de l'état politique de l'Europe depuis 1648 jusqu'à 1712, traduit de l'anglais à La Haye, 1764.

de l'Espagne. La succession cognatique qui appelle au trône les filles du roi, à défaut de fils, de préférence aux agnats, tandis qu'en France les agnats marchent avant les filles; cette succession était précisément un gage de plus pour empêcher la réunion des deux couronnes par héritage, et éviter de graves complications politiques dans le cas d'extinction de l'une ou de l'autre des branches principales de la maison de Bourbon. Il est évident que le congrès d'Utrecht ne voulut pas détruire un gage aussi rassurant pour l'équilibre futur de l'Europe. En effet, nous ne trouvons nulle part la moindre preuve que les grandes puissances eussent l'intention de se mêler des affaires intérieures de l'Espagne, ni de changer le moins du monde ses lois fondamentales sur l'ordre de succession cognatique.

Si donc Philippe V abolit plus tard par un acte de sa volonté la succession cognatique, cet acte ne se lie en rien aux stipulations du traité d'Utrecht. C'est par un effet de pure imagination qu'on a prétendu que Philippe V, dans cette abolition et l'établissement des dispositions fondamentales de la loi Salique, ne fit que remplir une obligation à lui imposée par un traité de paix européen, c'est-à-dire par la plus grande autorité du droit des nations, devant laquelle tomberaient les objections qu'on pourrait tirer du droit national espagnol.

En général, c'est une règle de droit incontestable, également consacrée en droit privé et en droit public, que celui qui avance un fait doit le prouver. Nous attendons donc tranquillement que les défenseurs de l'opinion opposée présentent les documents qui justifient leurs prétentions. Nous nous contenterons de faire remarquer, comme preuve surabondante, que Philippe V n'a point basé son changement à l'ordre de succession sur une obligation quelconque que lui eût imposée le traité de paix d'Utrecht, et qu'il n'a nullement cherché à le justifier par les clauses de ce traité, ce qu'il aurait certainement fait, vu les grands obstacles qu'il rencontra et la répugnance extrême des Espagnols pour cette innovation.

Au reste, nous pouvons encore affirmer d'une manière positive que le grand but de la paix d'Utrecht fut complétement atteint, dès que la réunion des couronnes d'Espagne et de France eut été déclarée à jamais impossible. Il est prouvé que Philippe V n'a jamais contracté envers les grandes puissances d'autre obligation que celle de renoncer à la couronne de France pour celle d'Espagne.

La preuve la plus concluante nous est fournie par l'acte de renonciation de Philippe V, daté du 5 novembre 1712 (1), dans lequel le roi déclare à la nation

(1) Voyez Dumont, t. VIII, p. 311.

espagnole, ainsi qu'aux rois, aux princes, et aux républiques de l'Europe : « Que le congrès d'Utrecht « ayant déclaré qu'une des bases fondamentales de la « paix et de l'équilibre de l'Europe était d'empêcher « à tout jamais la réunion des couronnes de France « et d'Espagne ; que l'Angleterre ayant demandé, pour « atteindre ce but, avec l'approbation de Louis XIV, « et son consentement, à lui Philippe V, qu'il fût fait « une renonciation réciproque, lui Philippe V renon- « çait formellement, pour lui et ses descendants, à la « couronne de France, et les princes français à celle « d'Espagne, pour les lignes actuelles et futures ; que « de plus, pour maintenir mieux encore le principe de « l'équilibre européen, il était convenu entre l'Angle- « terre et le roi de France que, dans le cas où, d'après « le droit de l'hérédité cognatique et le testament de « Charles II, la maison d'Autriche serait appelée à la « succession d'Espagne après sa mort et l'extinction de « sa descendance, cette maison serait exclue de la suc- « cession, pour éviter un accroissement de pouvoir trop « formidable, et le duc de Savoie et ses descendants « mâles légitimes appelés à la couronne d'Espagne ; à « l'extinction de cette famille, le prince Amédée de Cari- « gnan et ses descendants mâles ; à l'extinction de ceux- « ci, le prince Thomas, frère du prince de Carignan, « et ses descendants mâles, comme étant tous issus de « l'Infante Catalina, fille du roi Philippe II. » Le roi

déclarait encore dans cet acte que les puissances contractantes ne pourraient rien changer à ces conventions, ni s'en écarter pour troubler l'équilibre aussi heureusement rétabli ; que ces conventions seraient à jamais valables, et regardées comme loi fondamentale de la succession au trône d'Espagne.

Cet acte forme pour ainsi dire la base du droit moderne de l'Europe ; il est comme la clef de voûte du traité de paix d'Utrecht. Il constate non seulement l'existence de cette convention réciproque, mais aussi son exécution par Philippe V, qui par là remplit tout ce que les grandes puissances, notamment l'Angleterre, avaient exigé comme conditions de la paix. Il déclare nul l'acte de Versailles par lequel Louis XIV, en décembre 1700, avait, d'une manière tout-à-fait arbitraire et directement opposée au testament de Charles II, réservé à Philippe V les droits de prince français, et l'avait confirmé dans ce titre.

L'acte du 5 novembre 1712, dont nous venons de citer le contenu, a encore une importance particulière en ce qu'il exclut la maison d'Autriche de la succession au trône d'Espagne où elle aurait été appelée d'après le testament de Charles II, à l'extinction de la descendance masculine et féminine de Philippe V ; car il stipulait que dans ce cas, la couronne serait dévolue à la famille ducale de Savoie.

C'est pourquoi l'on a prétendu que l'acte du 5 no-

vembre 1712 renfermait une loi d'hérédité toute nouvelle, qu'il appelait à la couronne d'Espagne une nouvelle famille, et qu'il établissait la succession agnatique.

Mais cette opinion est erronée, car ce document (1) ne modifie l'ancien ordre de succession cognatique, consacré par le testament de Charles II, qu'en ce qu'il exclut une des lignes cognatiques, celle de la maison d'Autriche, par des considérations politiques, en même temps que dans la ligne régnante, représentée par Philippe V, il exclut aussi une des branches, savoir : les princes de France et leurs descendants qui, d'après l'ordre légitime de succession et le testament de Charles II, étaient appelés au trône avant la maison d'Autriche. Il ne renferme aucun principe nouveau; on n'y trouve qu'une extension du principe déjà exprimé dans le testament de Charles II,

(1) Il ne faut pas oublier ici qu'aucun des traités conclus entre les grandes puissances à Utrecht ne défendit la réunion de l'Espagne à la couronne impériale allemande, et que l'on n'y proclama que l'impossibilité de la réunion de l'Espagne à la France. Philippe V qui, dans cet acte, veut faire croire qu'en excluant la maison d'Autriche il ne remplit qu'une condition essentielle de sa reconnaissance en Europe, ose seulement dire que cette condition avait été exigée par son grand-père Louis XIV, par animosité contre l'Autriche, et qu'elle avait été consentie par l'Angleterre; mais on n'y dit pas que l'Angleterre aussi l'eût demandée, ou que le congrès d'Utrecht l'eût décidée avec le consentement de l'Autriche. Nous développerons plus tard la valeur de cette remarque.

par rapport aux princes aînés et aux héritiers du trône de France. Ce n'étaient évidemment que des considérations politiques qui avaient fait décider l'exclusion de deux lignes cognatiques de la succession espagnole. L'intérêt des Bourbons exigeait particulièrement l'exclusion de la ligne autrichienne, puisque, depuis la mort de l'empereur Joseph Ier, le 17 avril 1711, la branche masculine de cette maison n'était plus représentée que par son frère, l'archiduc Charles, prétendant au trône d'Espagne qui, en effet, après la mort de Joseph, avait aussitôt quitté ce pays pour accepter la couronne impériale d'Allemagne sous le nom de Charles VI.

Le principe de la succession cognatique n'était donc pas altéré par l'acte de Philippe V, déclaré pour l'avenir loi fondamentale de la succession au trône; et quant aux lignes principales, bien loin d'en souffrir la moindre atteinte, leurs droits y étaient très formellement constatés et plus expressément reconnus. Cet acte n'appelait pas la maison de Savoie nouvellement à la couronne d'Espagne. Il y est, au contraire, dit expressément que la maison de Savoie ne parviendra au trône que comme descendante de l'Infante Doña Catalina, c'est-à-dire comme troisième ligne cognatique. C'est en cette qualité que cette maison avait déjà été appelée à succéder par le testament de Charles II. Les innovations introduites par l'acte

du 5 novembre 1712 consistent à la reconnaître, après l'exclusion de la maison d'Autriche, comme la seule ligne cognatique restante, c'est-à-dire la seconde, ce qui n'exigeait même pas une décision spéciale; c'était une conséquence naturelle de l'exclusion de l'Autriche.

Cet acte n'abolissait pas non plus la succession cognatique dans la ligne de Philippe qui régnait alors, et qui règne encore aujourd'hui. Il n'appelle la maison de Savoie que dans le cas où Philippe V et ses descendants de l'un ou l'autre sexe viendraient à manquer (*en falta mia y de mi descendencia*) sans aucune mention expresse de la descendance masculine; de sorte que Philippe V se prévaut pour lui-même et ses descendants de la loi de *siete partidas*. Les femmes ne sont exclues que dans la dernière ligne cognatique, la maison de Savoie où les princes et leurs descendants mâles sont seuls aptes à régner. Nous n'avons pas à examiner ici jusqu'à quel point on doit voir en ceci une innovation; si l'on a voulu exprimer autre chose que la préférence à donner à la ligne masculine de la maison de Savoie, lorsque cette maison serait appelée au trône d'Espagne; car, sans l'exclusion des femmes, il aurait pu facilement arriver qu'au lieu de la maison de Savoie, une troisième famille princière parvînt au trône dans la personne d'un descendant cognatique de cette maison. Peu nous im-

porte jusqu'à quel point Philippe V était autorisé à faire une innovation dans l'hérédité de la branche de Savoie. Ces questions sont étrangères à notre sujet, puisque la ligne de Philippe V existe encore, et que, quant à cette ligne, l'acte du 5 novembre 1712 a laissé dans toute sa vigueur le droit de succession cognatique.

La renonciation formelle des princes de France à la succession au trône d'Espagne eut lieu les 19 et 24 novembre 1712, et fut enregistrée par le parlement de Paris (1). Celle de Philippe V, dont nous avons déjà parlé, fut soumise aux Cortès, qui rendirent cette décision remarquable le 9 novembre 1712 : « Nous, Cortès d'Espagne, acceptons et confirmons « la renonciation que S. M. le roi Philippe V a faite « pour lui et ses descendants à toute succession éventuelle au trône de France, admettant qu'une renonciation semblable soit faite par les princes de France « pour eux et leurs familles, relativement au trône d'Espagne. Nous confirmons en outre l'exclusion perpétuelle de la branche d'Autriche de la couronne d'Espagne, et dans le cas où la descendance du roi viendrait à s'éteindre, l'appel au trône de la maison de « Savoie (rapportant textuellement les dispositions de « l'acte de renonciation du 5 novembre 1712). » Les

(1) Dumont, t. VIII, p. 315, 316.

Cortès ajoutent que les princes de cette maison sont légalement appelés au trône comme descendants de l'Infante Doña Catalina, fille de Philippe II. En terminant, les Cortès prient le roi d'ériger en loi fondamentale (*ley fundamental*) la renonciation que nous venons de citer.

On voit donc que la succession cognatique est loin d'être abolie dans cet acte : il fournit en même temps une preuve décisive que, d'après les lois fondamentales de la monarchie, le roi et les Cortès ont toujours pu, en suivant les formes solennelles exigées pour un acte de cette importance, apporter des modifications dans l'ordre de succession au trône. Dans des temps difficiles une pareille mesure devient urgente, mais ne saurait être justifiée que dans un cas de véritable nécessité.

Ce même acte prouve d'une manière non moins évidente que dans les cas d'urgence, les modifications nécessaires dans l'ordre de succession doivent être faites exclusivement par le roi et les Cortès; de sorte que les nouvelles lois étant établies par le roi et les Cortès, toutes les parties exclues par ces modifications perdent légalement leurs droits. Il prouve que, d'après le droit de la monarchie espagnole, tel que le chef de la ligne actuellement régnante, Philippe V, l'a établi, l'ordre de succession au trône est une loi fondamentale de la monarchie; que, par conséquent, il

ne faut pour le modifier, que ce qu'il faut pour modifier une loi politique, c'est-à-dire la volonté du roi et la sanction des Cortès; que les droits éventuels des membres de la famille au trône n'ont jamais été considérés comme *jura quæsita,* ou, ainsi qu'on l'a dit dans ces derniers temps, comme *droits incarnés* qui exigeraient pour être modifiés, outre la volonté du roi et de la nation, l'acquiescement des membres de la famille intéressée, que ces derniers soient agnats ou cognats.

Nous trouvons, il est vrai, dans ces lois un principe propre au droit public espagnol concernant la succession au trône, principe opposé au droit public de l'Allemagne qui, de tout temps, a reconnu les *jura quæsita* des agnats, que le souverain, d'accord même avec les députés, n'a le pouvoir ni d'attaquer ni de modifier. C'est précisément à cause de cette différence entre la succession d'Espagne et celle d'Allemagne, que le lecteur allemand doit se garder de confondre ses droits domestiques et civils avec les constitutions politiques de l'Espagne qui ont dans ce pays un passé, une marche et un développement tout autres qu'en Allemagne. Chez nous, la suprématie et la souveraineté étant nées de la réunion particulière des droits allodiaux de la propriété et du sol avec les droits féodaux, la souveraineté suit les règles des propriétés de la famille. Mais en Espagne c'est tout le contraire; le

pouvoir royal, œuvre de la nécessité, y a été établi en premier lieu par l'élection populaire d'une nation belliqueuse et sauvage. Auteur de sa propre stabilité, il a obtenu de la nation des concessions qui lui ont tracé un cercle de droits; et la couronne (1), une fois arrivée à une espèce d'hérédité légale, a servi de modèle aux majorats (2). C'est pourquoi en Espagne, la succession au trône ne fut jamais, autant qu'en Allemagne, un droit privé et spécial pour la famille régnante; long-temps après qu'on eut renoncé à l'élection populaire, elle conserva le même caractère de droit public que toute autre loi fondamentale; en d'autres termes, on n'a jamais mis en doute en Espagne

(1) En effet, on peut dire que, sous plusieurs rapports, la couronne est, pour les Espagnols, le premier des majorats. Les Espagnols rejettent et ne peuvent supporter l'idée que la couronne soit régie par d'autres lois que leurs familles, dans lesquelles prédomine sans réserve le principe de la succession féminine, principe qui est aussi ancien que la monarchie. C'est là l'opinion véritablement espagnole, l'opinion véritablement nationale, qui repose sur l'autorité de tous les jurisconsultes et de toute la magistrature, en tête le docte et grave conseil de Castille. C'est là une opinion, c'est là une puissance qui doit sa force à l'attachement des Espagnols pour leurs anciennes coutumes et à leurs usages nationaux, et qui a exercé et exercera encore sur la noble fierté castillane l'empire le plus efficace et le plus salutaire, à l'appui des droits de la reine Isabelle II.

(*Note du Traducteur.*)

(2) Ludov. de Molina, *De primogenitorum Hispanorum origine et natura*, lib. IV, Lugduni, 1727, l. I, cap. 2, § 7 et § 8.

que l'ordre de succession au trône ne pût être modifié par la volonté du roi jointe à la sanction des Cortès.

Ce principe n'a pas même été contesté par les partisans de la cause de Don Carlos ; il forme au contraire la première et la principale base de leurs efforts en sa faveur, car l'argumentation de nos adversaires débute précisément par la prétention que Philippe V, qui modifia en 1712, avec le consentement des Cortès, l'ancien ordre de succession, a fait une chose légitime en excluant à jamais la seconde ligne cognatique, ou la maison d'Autriche, et en ôtant ainsi tout espoir à la ligne féminine de l'Infante Marguerite-Thérèse, encore nombreuse à cette époque. Ils conviennent aussi qu'il a agi avec une parfaite légitimité, en donnant en 1713 l'*auto acordado* qui abolit la succession cognatique dans sa propre ligne, et introduit le droit de succession agnatique, sur lequel Don Carlos fonde ses prétentions.

Nous rencontrons donc ici un principe fondamental de droit public, sur lequel nous tombons tout-à-fait d'accord avec les partisans de Don Carlos, qui doivent en reconnaître la justice, s'ils ne veulent pas dès l'abord que l'on considère leur cause comme entièrement inadmissible en droit.

Aussi n'entrerons-nous pas en discussion avec les défenseurs de la succession agnatique, pour savoir si un roi d'Espagne, si Philippe V pouvait, avec le con-

sentement des Cortès, changer le principe d'hérédité; s'il pouvait détruire le droit de la ligne cognatique autrichienne, établi avant 1712 et 1713, ainsi que celui de la maison de Savoie (*jura quæsita, ou droits incarnés*), par une loi rendue avec le consentement des Cortès, et enfin s'il pouvait modifier l'ordre de succession au trône. Nous leur accordons tout cela, en nous appuyant sur les principes particuliers du droit public espagnol (1). Nos recherches n'auront donc pour but que de savoir si l'*auto acordado* de Philippe V, de 1713, était fait dans les formes légales, indispensablement nécessaires dans les cas de changement des lois fondamentales avec le consentement des Cortès, et si cet *auto acordado,* en admettant sa validité légale, a pu être et a été aboli ensuite d'une manière parfaitement régulière. Ces recherches sont d'autant plus importantes que les prétentions de Don Carlos, sans exemple dans l'histoire de l'Espagne, se fondent uniquement et exclusivement sur la validité

(1) D'après le droit allemand il n'en saurait être ainsi, car là où en Allemagne la succession cognatique est une fois introduite, les filles et les descendants cognatiques ont autant de droit à ce que rien ne soit modifié, que les fils et les agnats; de sorte que l'on ne peut faire aucune modification sans leur consentement. C'est la conséquence naturelle du principe patrimonial qui prévaut en Allemagne, mais qui n'a jamais existé en Espagne avec une aussi grande extension.

primitive et immuable de l'*auto acordado* de Philippe V, et que par conséquent elles tombent du moment que l'on a prouvé la non validité de cet acte ou la légalité de son abolition.

Nous allons maintenant examiner avec plus de détails cet *auto acordado* de Philippe V, daté du 10 mai 1713. Cette loi faite *motu proprio*, ainsi qu'il le dit lui-même, consiste simplement à abolir la succession cognatique au trône pour la remplacer par un autre mode, appelé improprement succession héréditaire salique, et qu'il serait plus convenable, dans le sens du droit espagnol, de nommer : « *Sucesion agnaticia ficticia* », car les femmes n'y sont pas non plus entièrement exclues du trône : il y est dit que les femmes ne viennent qu'après les hommes, non seulement de la ligne directe, mais encore de la ligne collatérale ; qu'elles ne parviendront à la couronne qu'après l'entière extinction de la souche masculine ; que lorsqu'une princesse arrivera au trône, ses descendants mâles seront préférés à ses descendants du sexe féminin.

Nous avons déjà dit, et nous croyons devoir le répéter, que le traité conclu à Utrecht n'imposait nullement au roi Philippe V l'obligation de modifier d'une manière ou de l'autre l'ordre de succession au trône d'Espagne. Nous devons donc voir dans cette modification, faite tout-à-coup et d'un trait de plume, à

un droit national établi depuis sept siècles, une manifestation de la volonté personnelle de Philippe V, dictée uniquement par l'intérêt de la branche masculine des Bourbons (1). Aussi Philippe V lui-même n'a-t-il jamais dit qu'un traité conclu entre nations l'eût forcé à cette mesure anti-nationale. Il déclare expressément dans l'*auto acordado,* qu'il a lancé cette pragmatique *motu proprio.*

Examinons maintenant en détail les formes que la constitution espagnole prescrivait à Philippe V d'observer, lorsqu'il voulut abolir ou modifier par sa volonté royale une loi fondamentale de la monarchie. Il s'agissait ici d'une loi qui l'avait appelé lui-même au trône, et qu'il avait juré solennellement de maintenir, ainsi que les autres lois et *fueros*, lors de

(1) On ne peut rien dire de certain touchant les motifs qui ont engagé Philippe V à donner la préférence aux agnats sur les femmes. Au reste, ces motifs n'entrent pour rien dans le jugement qu'on doit porter sur cet acte. Nous croyons que ce qu'il y a de plus naturel est d'admettre que Philippe V, habitué comme prince français à préférer les agnats, vit dans le droit d'hérédité des femmes un motif de craindre que la couronne d'Espagne ne sortît un jour de la maison de Bourbon pour entrer dans une autre famille régnante. Peut-être en trouvera-t-on la meilleure explication dans ces paroles que Louis XIV adressa à Philippe V, lorsqu'il monta sur le trône d'Espagne : « *Son* « *gez seulement que vous êtes prince de France!* » Lamberty: *Mémoires,* t. 1, p. 235 (édit. de La Haye, 1724).

son avénement à la couronne, et en présence des Cortès réunies à Madrid.

Philippe V pensait avec raison qu'une telle modification d'un droit ancien éprouverait de grands obstacles de la part de la nation et des Cortès ; il chercha donc à obtenir d'abord le consentement du conseil de Castille, probablement afin de pouvoir, en s'appuyant de l'autorité de ce conseil si respecté par la nation, publier son projet sous forme de loi, sans avoir besoin de recourir aux Cortès. Ce conseil était le principal corps délibérant, constitué en autorité suprême dans l'État ; c'était non seulement la première cour de justice de la monarchie, mais encore le tribunal le plus élevé pour les affaires d'administration et de gouvernement. Chargé du dépôt des lois, des droits et des coutumes de la nation espagnole, le conseil de Castille était, depuis des siècles, consulté par les rois dans toutes les affaires importantes qui pouvaient se traiter sans l'intervention des Cortès. Les lois disaient même que dans ces circonstances, *il devait* être écouté par le roi (1). Philippe V reconnut également ce principe. Il commença par soumettre sa nouvelle loi au conseil de Castille, auquel il demanda son consentement, après avoir préalablement consulté un conseiller placé sous sa dépendance, sur l'utilité de cette modifi-

(1) Voyez les lois de Don Juan II dans la *Novisima Recopilacion*.

cation dans l'ordre de succession au trône. Mais là le roi trouva un obstacle insurmontable. Le conseil rejeta la demande du roi avec la dignité qui convient à la première cour de justice d'une monarchie comme celle d'Espagne (1). Le président du conseil, Ronquillo, et un autre membre, Contreras, furent tous deux exilés, parce qu'en dépit de toutes les menaces, ils persistèrent à soutenir que la loi de succession ne pouvait être modifiée sans l'intervention des Cortès. Les autres conseillers furent forcés de donner leur vote, non à leurs places séance tenante dans l'assemblée, mais individuellement, à part l'un de l'autre, par écrit et sous enveloppe cachetée, le tout au mépris des réglements en vigueur. Ce ne fut que de cette manière essentiellement vicieuse, et qui entraînait la nullité absolue, que le roi réussit à obtenir des membres isolés du conseil, et non pas du conseil légalement réuni, la sanction de son projet de loi.

Cependant on n'a pas craint dans ces derniers temps de répéter publiquement que le conseil de Castille avait donné au roi son consentement à la majorité des voix. Il est inutile de dire que des assertions de cette

(1) La décision du conseil de Castille ne se trouve plus dans les protocoles; il est donc probable, comme le prétendent quelques historiens espagnols, que Philippe V la fit brûler; d'autres disent qu'il en existait dernièrement un fragment entre les mains de Don Hermida, membre du conseil de Castille.

nature, si positivement et si notoirement démenties par l'histoire, ne peuvent que nuire à la cause qu'on se propose de défendre.

Le roi se vit alors forcé de faire ce qu'il aurait voulu éviter en s'appuyant sur l'autorité du conseil, c'est-à-dire de présenter son projet aux Cortès. Pour mettre le lecteur en état de juger par lui-même si les formes légales ont été suivies, nous devons d'abord indiquer la manière dont il fallait procéder avec les Cortès pour rester dans les voies légales, lorsqu'il s'agissait de rendre une nouvelle loi. Les Cortès se composaient alors des députés de trente-sept villes électorales; il était nécessaire, chaque fois que le roi avait à traiter avec elles, d'écrire à ces villes pour qu'elles procédassent à de nouvelles élections. Les députés recevaient de leurs commettants des pleins pouvoirs dans lesquels l'objet spécial de la convocation était énoncé, et cet objet une fois décidé, leur mandat expirait aussitôt, si ce n'est dans le cas où ces pleins pouvoirs leur avaient été conférés en termes généraux. Les deux autres ordres, la noblesse et le clergé, ne faisaient plus, depuis Charles-Quint, partie des Cortès comme ordres spéciaux; car il y avait aussi des nobles et des ecclésiastiques parmi les membres des Cortès. Conformément à un ancien usage, le roi avait seul l'initiative. Les Cortès avaient seulement le droit de pétition pour la présentation des projets de loi. Le roi,

dans ce dernier cas, était entièrement libre de leur présenter ou non un projet de loi conforme à leur pétition. Quand la couronne usait de son droit d'initiative, les Cortès étaient obligées de prendre en considération la proposition royale, de la discuter et de rendre une décision à son égard. Dans l'un et dans l'autre cas, ni le roi, ni les Cortès ne pouvaient s'écarter de cette marche, déterminée par la loi, et qui fixait l'exercice de leurs pouvoirs législatifs et la nature de leurs attributions respectives (1).

Philippe V négligea ces formes qu'il était essentiel d'observer en Espagne, lorsqu'il s'agissait d'établir une nouvelle loi fondamentale, et dont on ne pouvait se dispenser sous aucun prétexte (2). Il n'y eut ni pétition des Cortès (3), ni discussion sur une proposition royale,

---

(1) *Ley 24 de la partida* II; Marina, *Ensayo critico sobre la legislacion de Castilla*, lib. III, p. 102; Sampere et Guarinos, *Historia de la legislacion española*, tom. II, cap. 5.

(2) Voy. Campomanes, *Noticia de las cortes en España*, Madrid, 1729; le même, *Regalias de la corona*, lib. I.

(3) Il est vrai qu'on a voulu faire passer la décision des Cortès du 9 novembre 1712 pour une pétition, mais c'est à tort, car elle n'était qu'une déclaration en faveur d'une proposition royale, qui leur faisait connaître la renonciation juridique du roi à la couronne de France, l'exclusion de la maison d'Autriche et les restrictions apportées aux droits de la maison de Savoie. Les Cortès demandent, en s'en tenant aux termes de la proposition royale, qu'une loi soit rendue sur l'exclusion de la maison d'Autriche, et sur les droits de

ni enfin décision de l'assemblée ; il n'y eut pas même de convocation générale de l'assemblée. Cependant pour un acte aussi extraordinaire, aussi insolite que celui du premier roi de la maison de Bourbon, il était indispensable, d'après l'ancienne constitution d'Espagne, que toutes les villes qui avaient siége et voix dans les Cortès générales, fussent convoquées par lettres closes ; la haute noblesse, les grands et puissants vassaux, auxquels Philippe V devait son maintien sur le trône, les prélats, ces anciens législateurs de la nation, n'avaient été ni convoqués, ni consultés. Cette omission, toutefois, pourrait s'excuser par le fait que depuis des siècles il n'était plus d'usage que les Cortès fussent composées de trois ordres différents (1). Mais les villes électorales elles-mêmes ne

---

la maison de Savoie, mais il n'est nullement question de l'abolition de la succession cognatique dans la ligne régnante de Philippe V.

(1) Le comte de Villemure, qui s'est élevé dans la *Gazette de France* (25 mai 1839) contre le mémoire de M. de Zéa, est si peu familiarisé avec l'histoire et la constitution espagnole, qu'il prétend que Philippe V a rendu son *auto acordado* avec le consentement des Cortès, lesquelles il dit avoir été composées des trois états (les députés des villes, la noblesse et le clergé). Il paraît que M. le comte de Villemure ignore ou a oublié que depuis l'époque de Charles-Quint les Cortès ne se composent plus que des députés des villes ; le clergé et la noblesse n'y ayant plus figuré. Ces erreurs sont qualifiées par M. de Villemure de *faits du domaine de l'histoire*. L'adresse des prélats, en date du 7 octobre 1789, que nous donnerons plus loin,

furent pas convoquées, afin d'élire de nouveaux députés; on ordonna seulement que les députés qui, en 1712, s'étaient réunis à Madrid pour donner leur approbation à la renonciation exigée par le traité de paix d'Utrecht, et qui étaient encore à Madrid, demandassent à leurs commettants respectifs de nouveaux pouvoirs, sans que ni la nation ni les villes eussent été instruites du projet du roi, de modifier la loi de succession au trône. Ces Cortès n'étaient même pas en nombre; on ne put réunir à Madrid que les députés de vingt-sept villes; il manquait donc près du tiers du nombre voulu (1). On leur soumit l'*auto acordado*, non comme une proposition royale, non comme un projet de loi qu'elles devaient discuter, mais comme une loi toute faite, comme un *motu proprio*, et uniquement pour qu'il fût promulgué.

Cet acte du pouvoir royal était alors sans exemple dans l'histoire d'Espagne; aucun roi n'avait bravé les Cortès au point de leur faire publier des lois sans qu'elles les eussent discutées et approuvées. C'eût été même quelque chose de moins étrange, si Philippe V

---

fournit la preuve que *jamais* Philippe V n'a demandé le consentement du clergé pour l'*auto acordado* de 1713.

(1) *Essai historique sur le droit de succession à la couronne d'Espagne*, par le marquis de Miraflores, comte de Villa-Paterna, publié en 1833 à Madrid, en espagnol, puis en français à Paris, en 1839; p. 12.

avait donné cette loi à la nation comme un acte de sa royale volonté, sans y faire intervenir aucunement les Cortès. Dans son *auto acordado,* ce prince ordonna encore expressément d'annuler et de mettre à néant tout ce qui y était contraire, lois, statuts, coutumes, édits, ordonnances, etc., et notamment les lois de *las siete partidas*, — lois qui avaient été établies, dans toutes les formes et selon toutes les règles du droit, sous le règne de ses prédécesseurs, dont il avait recueilli l'héritage en vertu de ces mêmes lois; lois vénérables et justement honorées par leur ancienneté et par leur constante application; — lois, enfin, qui avaient appelé au trône le roi Philippe même, et que, peu d'années auparavant, il avait juré de maintenir, en recevant les hommages de la nation. Quels que fussent donc les motifs politiques qui, selon sa manière de voir, réclamaient impérieusement un tel changement, jamais le roi ne put avoir le droit de renverser ces lois qui renfermaient le principe de sa souveraineté personnelle, qu'il avait lui-même fait valoir et que son serment devait rendre inattaquables, ni de les modifier en aucune manière sans avoir obtenu le consentement des Cortès, sans observer les formalités voulues pour modifier une loi fondamentale. Au lieu de suivre la voie légale, Philippe V imita l'exemple de son grand-père, Louis XIV. Son *motu proprio* et les mots qui le terminent, « *ceci est ma volonté,* » devaient, selon lui,

suppléer aux formalités légales et au consentement des Cortès.

Nous nous abstenons de tout jugement sur cette conduite ; nous laissons au lecteur à décider si l'on peut appeler mesure légale l'abolition d'une loi fondamentale, existant depuis des siècles, et déclarée inviolable par le serment du roi lors de son avénement, par un seul acte émané de sa volonté. S'il n'en est pas ainsi, il est évident que cette loi n'a pas pu être abolie par Philippe V. Aussi l'acte de ce monarque est-il nul en principe ; il ne détruit aucun ancien droit ; il n'établit aucun droit nouveau.

Il est vrai que les défenseurs de Don Carlos ont toujours prétendu que l'*auto acordado* avait été fait avec le consentement des Cortès. Mais quelque attention que nous mettions à en suivre pas à pas l'histoire, nous ne pouvons découvrir nulle part la moindre trace de l'exécution des formalités légales nécessaires. Nous devons donc persister dans notre opinion que l'*auto acordado* est frappé de nullité, tant qu'on ne pourra pas nous opposer des faits que nous avons vainement cherchés jusqu'ici dans les écrits de ceux qui défendent les prétentions de Don Carlos. Mais ces faits n'ont jamais existé. Nous avons donc très bien pu nous expliquer pourquoi les défenseurs de Don Carlos passent si rapidement sur un point si important, pourquoi ils n'entrent jamais dans aucun détail sur les

faits, et admettent la légalité de l'*auto acordado* comme une nécessité de leur argumentation.

Mais quittons maintenant ce point. Nous savons avec quel respect nous devons traiter les actes d'un souverain, lors même que nous ne pouvons nous empêcher de douter de leur légalité. Nous éviterons donc de tirer de la nullité dont nous venons de parler les conséquences qu'on pourrait en déduire; car il nous reste encore assez de raisons pour prouver que l'*auto acordado* ne peut en aucune manière être appliqué au cas actuel. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce que firent les Cortès en 1789, lorsque laissant de côté la question de légalité ou de nullité de l'*auto acordado*, elles se contentèrent de prononcer son abrogation, avec l'approbation du roi.

Il est à peine croyable que cet acte loyal et sage des Cortès en 1789 ait pu servir d'argument pour défendre la validité formelle de l'*auto acordado*. Comment, dit-on, aurait-on eu besoin d'abolir l'*auto acordado*, s'il n'avait pas été regardé comme une loi complétement en vigueur? On voulait donc ici déduire, pour ainsi dire, *ex post facto*, en faveur de la légalité de l'*auto acordado*, une preuve qu'il était impossible de tirer des faits mêmes. Mais on n'a pas songé, dans cet argument, qu'une loi, qui est nulle *en droit*, peut cependant exister *en fait*, et que ce

fait, il faut le détruire (1). On ne peut donc pas conclure de l'expression « *abrogation* » (*abrogacion*), dont se sert le pouvoir législatif en abolissant l'*auto acordado* que la législation en reconnût la validité; d'autant plus qu'il s'agit d'une nation habituée à voir dans son roi l'image de l'autorité suprême, et qui par conséquent évitait de désigner avec toute l'énergie du mot propre un acte despotique émané d'un des prédécesseurs du roi régnant. Aussi n'eût-on en 1789 aucune raison pour se servir d'une expression plus juste; aucune occasion ne s'était encore présentée d'appliquer l'*auto acordado*, ni d'exclure la fille d'un roi en faveur d'un agnat de la ligne collatérale. Au reste, il est certain que le but des Cortès, en abrogeant l'*auto acordado*, était d'en établir la nullité; la preuve en est que la proposition royale du 23 septembre 1789, que nous donnerons plus bas textuellement, en invitant les Cortès à abroger l'*auto acordado* et à déclarer valables les anciens droits, indique expressément la nullité et le défaut de formes comme les raisons pour lesquelles on fait cette invitation aux Cortès, afin d'éviter les doutes, la confusion et le mécontentement qui pourraient un jour en résulter.

(1) Il ne faut pas oublier que l'*auto acordado* avait passé dans la *Nueva Recopilacion* comme *auto acordado*, 5, tit. 7, lib. 5; il y avait donc là apparence de validité.

Nous allons maintenant examiner sous le point de vue de l'histoire et du droit, l'abrogation de l'*auto acordado* en 1789. Les premières cortès générales qui depuis long-temps eussent été réunies pour un but autre que celui de l'avénement d'un prince, furent convoquées par le Roi Charles IV, père du roi Ferdinand VII et de Don Carlos, et grand-père de la reine Isabelle, en vertu d'un décret du 31 mai 1789. A l'occasion de cette convocation solennelle, on fit connaître à la nation que les députés devaient être munis de pouvoirs qui les autorisassent à accomplir tous les actes importants que le roi voulait leur soumettre (1). Les villes, parfaitement sûres qu'il s'agirait alors de questions très importantes, choisirent leurs députés en conséquence, et se réunirent en cortès le 14 septembre 1789 sous la présidence du comte de Campomanes, en même temps président du conseil de Castille. Après la vérification

(1) On a objecté contre la validité des pouvoirs des députés qu'ils n'étaient donnés que pour reconnaître le prince des Asturies. Il est vrai qu'il n'était pas spécialement question de modifications des lois fondamentales, parce que le roi, par des raisons politiques, voulait observer le secret à cet égard; mais les députés étaient autorisés à traiter *indistinctement* toute question que le Roi leur proposerait, chose qui, de tout temps, a été considérée en Espagne comme parfaitement suffisante pour que les députés puissent s'occuper des affaires les plus graves de l'État, notamment des lois fondamentales touchant la succession au trône.

des pouvoirs, qui portaient sur tout ce que le roi pourrait soumettre aux députés, les Cortès se constituèrent et furent déclarées ouvertes le 19 septembre. Dans la séance du 23 septembre, les Cortès prêtèrent serment de fidélité au prince des Asturies, Ferdinand VII, comme successeur légitime au trône; dans la même séance, le président, comte de Campomanes, fit donner lecture par Don Pedro Escolano de Arrieta, notaire royal envoyé par le roi pour recueillir les décisions des Cortès, de la proposition royale dont la teneur suit :

Proposition Royale.

« Chaque fois qu'on a voulu changer ou réformer la méthode établie par nos lois et la coutume immémoriale, et le mode de succession dans l'hérédité de la couronne, il en est résulté des guerres sanglantes et des perturbations qui ont désolé la monarchie, Dieu permettant que, malgré les desseins et les mesures contraires à la succession régulière, celle-ci ait toujours prévalu.

« Commençant par le fait le plus récent de notre histoire, tout le monde sait que la succession de ce royaume, à la mort du roi Charles II, revenait au fils et au petit-fils de l'Infante Doña Maria-Teresa d'Autriche, sœur du roi et femme de Louis XIV, de France, et par conséquent à Philippe V, son petit-fils, le trône

de France étant dévolu au dauphin, son père, et au duc de Bourgogne, son frère aîné. Tout le monde sait, répétons-nous, que l'évidence du droit fut attaquée et combattue sous prétexte de renonciation faite par les Infantes mariées à des princes français. Il en résulta une guerre de succession au commencement de ce siècle, guerre dont le royaume eut tant à souffrir. Cependant, après plusieurs années de lutte, le droit des Infants de la ligne la plus rapprochée fut reconnu, et Philippe V, qui en était le représentant, fut assuré sur le trône d'Espagne.

« Dans la succession de la reine Isabelle-la-Catholique, on parvint, malgré les guerres et les troubles excités par des mécontents, à former cette grande monarchie aujourd'hui existante, unissant les royaumes de Castille et d'Aragon au moyen du mariage de la reine avec le roi Don Ferdinand d'Aragon.

« Le même cas avait eu lieu lors de l'héritage de la reine Doña Berenguela, mère de saint Ferdinand, par son mariage avec Don Alonso de Léon : les couronnes de Castille et de Léon furent à cette époque unies à jamais.

« Enfin l'expérience de tant de siècles a fait voir qu'en Espagne il convient avant tout de conserver les lois anciennes et la coutume immémoriale consignée dans la loi 2, tit. 15, partida 2 pour que les filles de

la ligne et du degré le plus rapprochés soient héritières de la couronne dans l'ordre fixé par la même loi, sans que jamais les enfants mâles d'une ligne et d'un degré plus éloignés leur fussent préférés.

« Quoique, en 1713, il fût question de changer cette méthode régulière, par des motifs tenant à des circonstances de cette époque, lesquelles n'existent plus, on ne peut regarder la résolution d'alors comme loi fondamentale, parce qu'elle est contraire à celle qui existait et qui avait été jurée, et parce que le royaume n'avait été ni consulté, ni n'avait eu à s'occuper d'une altération aussi notable dans la succession de la couronne que celle par laquelle se trouvaient exclues les lignes plus proches masculines et féminines.

« Si dans le temps de paix où nous nous trouvons on ne portait un remède radical à cette altération, il y aurait à craindre, dans la suite, des guerres et des perturbations semblables à celles qui eurent lieu à l'époque de la succession de Charles II, malheurs qu'on évitera en ordonnant d'observer nos lois et nos coutumes antiques suivies pendant plus de sept cents ans dans la succession de la couronne.

« Ce désir d'une paix inaltérable pour ses sujets a décidé le cœur paternel et bienfaisant du roi à proposer aux Cortès d'examiner et de régler dans le plus

grand secret et le plus bref délai possible cette importante matière (1). »

Cette proposition, Charles IV l'envoya aux Cortès à une époque où il n'y avait rien à craindre relativement à la succession au trône. Il avait déjà deux fils, Ferdinand VII et Don Carlos; sa dynastie régnait en paix, respectée à l'intérieur et à l'extérieur, et sa royale volonté n'était guidée que par le désir salutaire de conserver à son peuple la tranquillité et le bonheur.

Les Cortès, charmées de pouvoir rétablir dans sa pureté l'ancienne constitution, commencèrent dans la même séance la discussion de la proposition. Le marquis de Villa Campo, comme député de la ville de Burgos, et plusieurs autres députés prirent la parole, et lorsque les Cortès furent suffisamment éclairées, on passa aux conclusions, et l'on convint unanimement d'adresser au roi la pétition suivante :

Pétition des Cortès de 1789.

« Sire, la loi 2, tit. 15, *partida* 2, déclare ce qui a été observé de temps immémorial, et qu'on doit ob-

(1) Ce document se trouve imprimé dans la collection officielle des actes sur la succession au trône, publiée à Madrid en 1833, p. 18 et 19, sous le titre de *Testimonio de las actas de cortes de 1789, publicado por real decreto. Imprenta real, año de* 1833.

server dans la succession du royaume ; — l'expérience ayant démontré la grande utilité qui en est résultée, puisqu'elle a amené la réunion de Castille et de Léon, et de la couronne d'Aragon par l'ordre de successibilité marqué dans ladite loi, le contraire ayant toujours produit des guerres et de grandes perturbations.

« Par toutes ces considérations, les Cortès supplient V. M. d'ordonner, malgré l'innovation faite par l'*auto acordado* 5, tit. 7, liv. 5, qu'on observe et qu'on suive à perpétuité dans la succession de la monarchie, la coutume immémoriale consignée dans ladite loi 2, tit. 15, *partida* 2, comme elle a été de tout temps observée et suivie (1), et comme elle fut jurée par les rois vos prédécesseurs (2) ; et de prescrire en outre qu'elle soit publiée comme loi et pragmatique faite et formée en cortès, afin que cette résolution soit constatée, ainsi que la dérogation audit *auto acordado* (3). »

Il est probable qu'indépendamment du désir du roi

---

(1) Si Don Carlos était parvenu au trône d'Espagne, ce serait, dans l'histoire de cette monarchie, le *premier exemple* d'un roi monté sur le trône contre les dispositions de *las siete partidas*.

(2) Tous les rois, depuis Recared jusqu'à Ferdinand VII, ont juré d'observer les lois fondamentales et les *fueros*. Marina, *Ensayo critico de la legislacion*, lib. II, p. 69.

(3) *Testimonio de las actas de cortes de* 1789, *publicado por real decreto*, f° 19 et 20. *Imprenta real, año* 1833.

de voir rétablir l'ancienne constitution dans toute sa pureté, certaines vues politiques qui offraient dans un avenir plus ou moins rapproché de grands avantages à la monarchie, engagèrent le roi et les Cortès à valider de nouveau *las siete partidas*, et à faire cesser les doutes qui pouvaient s'élever contre cette validité. On ne se trompera peut-être pas en admettant que, dans l'abrogation de l'*auto acordado* de 1713, un motif secondaire du désir du roi fut l'espoir d'une réunion future de la couronne de Portugal à celle d'Espagne, en assurant aux enfants de la princesse Doña Carlota, mariée depuis 1784 à Don Juan, prince du Brésil, héritiers de la couronne de Portugal, la succession au trône d'Espagne que leur avait enlevée l'*auto acordado* de 1713, dans le cas où la ligne masculine de Charles IV viendrait à s'éteindre.

La pétition des Cortès fut faite dans toutes les formes, approuvée et signée par les députés, le 30 septembre 1789, puis présentée à Sa Majesté, par le premier ministre, comte de Florida Blanca, avec le rapport (*consulta*) suivant de la junte des assesseurs des Cortès (1).

« La junte des assesseurs (*asistentes*) des Cortès a

(1) La junte des assesseurs des Cortès, se composait, d'après l'ancienne constitution, du président du conseil de Castille et de deux, trois ou quatre de ses membres. Elle était chargée par le roi de diriger les débats des Cortès, sans avoir voix délibérative.

l'honneur de remettre entre les mains de V. M. la pétition, qui lui est adressée par les députés du royaume pour demander le maintien de la loi 2, titre 15, *partida* 2, où se trouve établi, d'après l'usage immémorial de l'Espagne, le mode de succession régulier à la couronne, préférant l'aîné au plus jeune, et les enfants mâles aux filles dans les lignes respectives et d'après leur ordre, en dérogeant à ce qui avait été arrêté l'année 1713 dans l'*auto acordado* 5, tit. 7, liv. 5, contrairement audit usage immémorial, afin que, prenant en considération l'avis unanime des Cortès réunies au Buen Retiro, où furent présents aussi le gouverneur du conseil de Castille, comme président de ces mêmes Cortès, et tous les assesseurs, V. M. daigne dicter la résolution qu'il lui plaise de prendre et qu'elle juge la mieux adaptée au bien du royaume. Madrid, le 30 septembre 1789. »

Charles IV fit plus encore que n'exigeait de lui la constitution du royaume : il fit transmettre aux archevêques et aux évêques, réunis en assemblée, la pétition des Cortès dont nous venons de parler, et leur demanda leur avis. Cet avis, signé par quatorze prélats, fut consigné dans l'adresse suivante (1) :

« Sire, l'archevêque de Tolède et les autres prélats du royaume, convoqués par votre ordre pour la presta-

(1) *Testimonio de las actas de cortes de* 1789, *publicado por real decreto. Imprenta real año de* 1833, f° 31, 32, 33 et 34.

tion de serment à S. A. l'Infant don Fernando, prince des Asturies, ont vu, bien médité et examiné entre eux la pétition qui a été adressée à V. M. par tous les députés du royaume réunis en cortès, qui a pour objet unique de faire voir que malgré l'innovation faite par l'*auto acordado* 5, tit. 7, lib. 5, V. M. doit ordonner qu'on observe et qu'on suive à perpétuité, dans l'ordre de succession de la couronne, la coutume immémoriale consignée dans la loi 2, tit. 15, *partida* 2, comme elle a toujours été suivie et observée, et comme elle a été jurée par les rois prédécesseurs de V. M., la promulguant loi et pragmatique faite et formée en cortès, afin que cette résolution soit constatée, ainsi que la dérogation dudit *auto acordado,* se fondant sur la grande utilité du maintien de ladite loi de *partidas* et coutume immémoriale, car c'est par l'ordre établi dans ladite loi que les couronnes de Castille, de Léon et d'Aragon ont été réunies.

« Sire, V. M. désirant prendre la résolution la plus juste, a daigné, pour y parvenir, nous faire remettre par son premier ministre, le comte de Florida Blanca, la pétition des Cortès, avec l'ordre précis que nous ayons à donner notre avis, à la suite de ladite proposition, sur le fait de savoir si V. M. doit et peut accéder à la demande des Cortès en toute conscience et en bonne justice.

« Et après le plus sérieux examen, comme les plus

intéressés au bonheur du royaume, et comme représentants du clergé, nous sommes de l'avis unanime et de la ferme opinion que V. M. peut et doit en toute conscience et en bonne justice accéder à la demande des Cortès. Elle le peut, parce qu'on ne saurait mettre en doute l'autorité souveraine législative de V. M., surtout quand elle se fonde et s'appuie sur la proposition faite par tous les députés du royaume, présidés par le gouverneur du conseil de Castille, avec les délégués de V. M. assistant aux Cortès. V. M. doit accéder à cette demande en toute conscience et en bonne justice, d'abord parce que les motifs que les Cortès ont présentés à V. M. sont puissants et convaincants; car nous devons regarder comme des époques de bonheur, celle où s'opéra la réunion des couronnes de Castille et de Léon, sous le règne de la reine Doña Berenguela et de son fils, saint Ferdinand, comme celle de la réunion de la couronne d'Aragon par le mariage de LL. MM. CC., Doña Isabel et Don Fernando; et pour comble de félicité, nous avons vu cet ordre de choses se compléter dans la personne de Philippe V, qui est monté sur le trône d'Espagne, comme représentant des droits de son aïeule, l'Infante Doña Maria Teresa d'Autriche, sœur du roi Charles II, dernier souverain du royaume (de la maison d'Autriche), malgré les oppositions qu'a rencontrées cet ordre de successibilité, vu les renonciations au bénéfice de cette loi, au moment de

son mariage, par l'Infante Doña Maria-Teresa. A cette époque, l'avis des meilleurs théologiens et des plus savants jurisconsultes fut que les droits de l'Infante et de ses descendants restaient dans toute leur force, sans avoir été le moins du monde altérés par les traités de capitulation et de renonciation : car ainsi que l'exprime le roi Don Alonso-le-Sage, dans la loi de *Partida* par nous précédemment citée, de son temps il était déjà de coutume immémoriale que dans l'hérédité de la couronne le fils fût préféré à la fille, l'aîné au plus jeune, et la fille aînée à la plus jeune, à défaut d'enfants mâles : loi fondée sur la loi divine et naturelle. Le roi s'exprimait ainsi : *Voilà ce qui a toujours été en usage dans tous les pays du monde où le pouvoir souverain est devenu héréditaire, mais surtout en Espagne; pour éviter bien des maux comme par le passé, on a établi que s'il n'y avait pas d'enfants du sexe masculin, la fille aînée hériterait du trône, et que si le fils aîné mourait avant d'hériter, et qu'il laissât des enfants légitimes de l'un ou de l'autre sexe, les uns et les autres auraient l'héritage, et non autres personnes quelconques.*

« Sire, le fondateur d'un nouveau majorat peut sans doute établir l'ordre de successibilité d'une manière irrégulière et par agnation rigoureuse, excluant à jamais les femmes, parce que les biens sur lesquels il fonde le majorat sont libres et lui appartiennent; mais

celui qui hérite d'un royaume ou d'un majorat, où la succession est régulière et non pas d'agnation rigoureuse, n'a pas le même droit que le fondateur, et ne saurait en altérer une partie essentielle quelconque : il pourra bien renoncer, pour lui personnellement, à la possession du majorat, mais dans aucun cas il ne pourra faire chose préjudiciable aux droits de ses fils et descendants appelés à la succession par la loi, la fondation et la coutume immémoriale ; raison inattaquable pour laquelle l'Infante Marie-Thérèse put bien renoncer pour elle au bénéfice de la loi, mais en aucune manière ne put altérer les droits de son petit-fils Philippe V, car les droits de successibilité de celui-ci ne commencent pas à son aïeule, mais ils dérivent en droite ligne du fondateur de la dynastie, du principe et de l'origine de la loi de succession du royaume, qui ont passé de génération en génération, et que les souverains se sont transmis par droit d'hérédité. »

« L'*auto acordado* 5, tit. 7, liv. 5, ne change absolument rien à cet ordre de choses, car quoique nous, prélats du royaume, nous nous soyons soigneusement enquis et assurés que sur cette altération si importante l'avis de nos prédécesseurs n'a pas été demandé, et que ledit *auto acordado* a été seulement publié dans les Cortès sans avoir été dûment examiné comme le cas le requérait, malgré tout, nous poserons à V. M. le dilemme suivant : Ou Philippe V eut le

pouvoir, avec les Cortès et sans les prélats, d'altérer la coutume immémoriale dans l'ordre de successibilité si solidement fondée dans la susdite loi de *Partidas*, ou bien il n'avait pas pouvoir à ce faire : s'il eut pouvoir pour détruire tout le droit ancien, et même l'ordre régulier de la nature, avec bien plus de raison V. M. peut, avec les Cortès et les prélats, rétablir les choses et l'ordre de successibilité dans leur état primitif, naturel, civil et régulier, forme ancienne et coutume immémoriale : et si Philippe V n'eut pas pouvoir de faire ce qu'il a fait, V. M. doit en toute conscience et en bonne justice accéder à la demande des Cortès du royaume. Madrid, 7 octobre 1789. *Signé* : Francisco, cardinal archevêque de Tolède ; Agustin, évêque de Jaen (inquisiteur-général) ; Agustin, archevêque de Saragosse ; Juan Manuel, archevêque de Grenade ; Antonio, archevêque-évêque de Cordoue ; Cayetano, évêque de Léon ; Domingo, évêque de Tuy ; Victoriano, évêque de Tortose ; Gabino, évêque de Barcelone ; José, évêque d'Albarracin ; Manuel, évêque d'Astorga ; Lorenzo, évêque de Segorve ; Estevan-Antonio, évêque de Pampelune ; Juan-Francisco, évêque de Ségovie. »

Le roi adressa alors aux Cortès sa résolution dans les termes suivants :

J'ai pris la résolution conforme à la demande ci-jointe ; je recommande qu'il soit gardé provisoirement

le plus grand secret, car il convient ainsi à mon service.

On donna lecture de cette résolution royale aux Cortès, dans la séance du 30 octobre, et immédiatement après le décret royal joint à la pétition leur fut communiqué. En voici le texte :

Ayant pris en considération votre demande et les avis recueillis à ce sujet, je réponds que j'ordonnerai aux membres de mon conseil d'expédier la Pragmatique-sanction de droit et d'usage en pareil cas.

Les députés promirent par serment de garder le secret jusqu'au moment de la promulgation de la pragmatique-sanction et, cela fait, les délibérations sur l'abrogation de l'*auto acordado* de 1713 et le rétablissement de la loi de *las partidas* furent closes. On avait observé tout ce que le droit public espagnol exige pour abolir une loi fondamentale en vigueur et en établir une nouvelle. On n'avait pas négligé la moindre formalité, quoique en dernière analyse, et d'après la loi, il n'y eût pas de nécessité absolue, puisque la nullité de droit de l'*auto acordado* de 1713, tant par rapport à la forme qu'au fond, avait été reconnue par le roi, les députés et les prélats.

Il ne restait plus qu'à promulguer l'acte de 1789, en donnant à la pragmatique-sanction une publicité générale ; cependant cette promulgation n'a pas eu lieu sous le règne de Charles IV, quoiqu'il soit encore

resté sur le trône dix-huit ans après cet acte. Ce n'est que son fils, le roi Ferdinand VII, qui la fit publier le 29 mars 1830, six mois avant les couches de sa quatrième femme, à une époque où il ne pouvait encore savoir s'il aurait un fils ou une fille.

C'est ce retard dans la publication, qui a servi de prétexte pour mettre en doute la validité de l'abrogation de l'*auto acordado*, et du rétablissement de l'ancienne succession agnatique. On est même allé jusqu'à dire que cette loi n'est qu'une loi mort-née; que Charles IV lui-même, ayant trois fils vivants dont l'existence rendait inutile l'appel au trône d'Espagne de la princesse du Brésil et de ses descendants, et rejetait ainsi très loin la réunion des couronnes de Portugal et d'Espagne, n'avait plus aucun intérêt à publier cette loi de 1789.

Mais la nullité de cette objection frappera tout le monde. Dans aucun pays constitutionnel, et en Espagne moins que partout ailleurs, on n'a fixé au souverain le temps où il est obligé de publier une loi, qu'il a faite de concert avec les États. Jamais aucun terme n'a été fixé à l'expiration duquel les décisions des États et le droit de publication du souverain seraient considérés comme périmés (1). Dans aucun pays, ni par

(1) C'est ainsi que Philippe IV a fait avec les Cortès, en 1611, une loi relative à la succession au trône, et ne l'a publiée qu'en

conséquent en Espagne, il n'y a de loi qui oblige le successeur au trône à reporter devant les États une loi que son prédécesseur a faite de concert avec eux, mais que la mort l'a empêché de publier. Peu importent les causes qui n'ont pas permis au souverain de soumettre une loi aux États; peu importe de savoir si ces causes existent encore, et si d'autres causes l'ont engagé, lui ou son successeur, à en différer la publication. Toutes ces considérations disparaissent, dès que les États ont donné leur approbation à un acte qui doit un jour faire loi. La question de savoir quelle est la cause qui détermine le souverain à publier une loi faite, ne regarde pas les États, parce que les causes qui ont porté les États à donner leur approbation à cette loi, peuvent être d'une tout autre nature, que celles qui ont déterminé le souverain à la proposer.

Au reste, la proposition royale ne dit nullement que la réunion des couronnes de Portugal et d'Espagne soit le but de ce projet de loi, chose qui eût été fort peu prudente, vu la rivalité des grandes puissances, lors même que c'eût été alors l'intention secrète de la cour d'Espagne. Le roi ne parle en général que des avantages que le royaume a retirés de tout temps de la suc-

---

1640, sans que jamais ce retard dans la publication ait nui à sa validité.

cession cognatique. C'est dans cette même vue générale que les Cortès présentèrent leur pétition ; c'est encore cette pensée qui prévalut dans la réunion des prélats, lorsqu'ils rédigèrent leur avis à cet égard. D'ailleurs le roi, du consentement des Cortès, s'était réservé de publier plus tard la loi, *lorsqu'il le jugerait dans l'intérêt de l'État*; c'était donc à lui ou à son successeur d'en déterminer l'époque. Si l'on considère encore que cette même année éclata la révolution française, qui mit la famille royale d'Espagne dans une position si critique, et par la suite la priva même pour quelque temps de sa liberté, on pourra s'expliquer facilement ce long ajournement de la publication de la loi de 1789.

Il faut encore considérer l'essence des lois constitutives de l'Espagne à cette époque. Les lois que faisait le roi conjointement avec les Cortès, avaient alors le caractère d'un *traité* entre le roi et la nation représentée par les Cortès.

Du moment que le roi a fait connaître aux Cortès qu'il approuve leur pétition, le traité est conclu, et le rôle des Cortès est fini (1). La promulgation de la

(1) Le droit espagnol distingue : 1° *la publication officielle*; elle est faite dans le conseil suprême, lorsqu'une loi émane uniquement de l'autorité royale ; et dans les Cortès, lorsque les Cortès y ont pris part, comme cela se fit le 30 octobre 1789 ; 2° *la publication géné-*

loi est un acte administratif tout-à-fait indépendant de la confection de la loi, et qui dépend entièrement du souverain. Il donne à cet effet les ordres à son conseil, comme le prouve aussi la forme dans laquelle le roi fit sa réponse affirmative à la pétition des Cortès (1). Si donc Ferdinand VII, en 1830, ordonna au conseil de Castille de rédiger, en observant toutes les formes légales, la pragmatique-sanction qui avait été arrêtée entre le roi son père et les Cortès, il se trouvait pleinement dans son droit, comme roi, par la force de l'usage (2) et par la nature des choses, et il ne fit par là que remplir l'obligation que le roi son père avait contractée envers les Cortès. Il n'avait plus à observer d'autres formalités que celles en usage pour rendre un édit royal, chose qui regarde spécialement le conseil royal. Lors donc que l'on prétend que Ferdinand VII a aboli, en mars 1830, l'*auto acordado* de 1713, sans observer les formes légales, tandis qu'il

---

rale, qui porte la loi à la connaissance de tous, après la publication officielle. C'est la publication générale, qui n'est qu'une solennité extérieure, qui se trouva ici différée.

(1) Voy. p. 99 et 100. Les rois d'Espagne se servaient déjà de cette formule depuis quatre siècles, comme on peut le voir par la *recopilacion* de la loi de Castille faite sous Philippe II.

(2) Les célèbres lois de *las partidas* et du *fuero real* n'ont pas été publiées non plus pendant la vie des rois qui les avaient faites; et cependant personne n'a songé à y voir une cause de non-validité.

n'a eu qu'à publier une loi toute faite et légalement faite par un de ses prédécesseurs et les Cortès, cette assertion prouve une incroyable ignorance de tous les faits attestés par l'histoire, à moins toutefois qu'on n'ait voulu sciemment défigurer la vérité.

On a encore avancé, pour combattre la validité de l'abolition de l'*auto acordado* faite en 1789, qu'à l'époque où eut lieu cette abolition par le roi Charles IV et les Cortès, Don Carlos était déjà né, et que par conséquent il avait déjà, à la succession au trône, le droit que lui accordait l'*auto acordado* de 1713, et qu'aucune puissance humaine ne pouvait lui ravir.

On voit du premier coup d'œil que cet argument, qui est le principal et même l'unique, par lequel on cherche à justifier les prétentions de Don Carlos, repose sur l'hypothèse, que l'*auto acordado* est une loi réellement obligatoire, et valable de fait et de droit. Nous avons suffisamment démontré par l'histoire et par les arguments légaux les plus décisifs, que l'*auto acordado* est un acte tout-à-fait nul, qui ne peut ni anéantir des droits, ni en établir. Cette seule remarque peut suffire pour prouver qu'il n'est nullement question ici de *droits acquis*, ou, comme on se plaît à le dire, de *droits incarnés* dans la personne de Don Carlos. Par conséquent, tant qu'on ne prouvera pas que l'*auto acordado* de 1713 est un acte revêtu des formalités légales, chose qu'aucun défenseur de Don

Carlos n'a pu faire, préférant se borner toujours à mettre en avant des droits imaginaires, l'argument principal, par lequel on veut justifier la légitimité de Don Carlos, sera sans force, parce qu'il repose sur une hypothèse qui non seulement est dénuée de preuves, mais dont nous avons même démontré la fausseté.

Bien plus, nous pourrions renoncer à cet argument tiré de la nullité de l'*auto acordado,* nous pourrions admettre que l'*auto acordado* était une loi valable à la naissance de Don Carlos, que l'on ne saurait cependant en conclure que ce prince possède un droit de naissance qu'aucune autorité ne peut lui ravir. Nous avons déjà dit que la couronne d'Espagne n'est pas le patrimoine du roi ou de la famille royale, dans ce sens que le roi puisse modifier la succession au trône par une loi de famille ou par un testament, sans la participation et le consentement des Cortès (1). Les défenseurs de Don Carlos reconnaissent comme nous ce principe, car on ne voit pas qu'ils aient jusqu'ici prétendu que Philippe V pouvait à lui seul modifier l'ordre de succession; au contraire, ils prétendent que cet ordre a été modifié légalement par ce roi, parce que l'*auto acordado* de 1713 a été fait dans les formes légales et avec le con-

(1) Voy. Sempere et Guarinas, *Historia de la legislacion*, lib. 4.

sentement des Cortès. Si donc le droit de succession au trône en Espagne ne dérive pas de la propriété du roi ou de la famille royalè, ni des lois ou du testament de la famille régnante, il ne peut dériver que des lois fondamentales faites par le roi et la nation tout ensemble. C'est en effet ce qui a eu lieu en Espagne. Dans les temps les plus reculés, c'était le peuple qui choisissait librement son roi; plus tard, la nation ou ses Cortès fixèrent avec le roi l'ordre de la succession héréditaire : voilà pourquoi le roi, quoique absolu du reste, ne pouvait rien modifier dans l'ordre de succession sans le consentement des Cortès; voilà pourquoi lors de son avénement au trône, il jurait l'observation de cette loi (1). C'est précisément parce que la succession à la couronne repose sur des lois qui ne peuvent être établies que par le roi et les Cortès, sans aucune autre participation, qu'elle peut être modifiée, comme toute autre loi, lorsque le bien-être de l'État le demande, par la volonté simultanée du roi et des Cortès qui seuls ont le pouvoir de le faire. La loi de succes-

(1) Marina, *Ensayo critico de la legislacion*, t. II, p. 66 et 69. D'après Hugues Grotius, on appelait les royaumes dans lesquels le souverain n'est pas maître absolu de l'ordre de succession au trône, *regna usufructuaria*, par opposition aux États patrimoniaux. Les publicistes espagnols se servent encore de la première expression pour désigner la forme de leur gouvernement; nous l'avons évitée ici, car elle n'explique rien et pourrait induire en erreur.

sion en Espagne ne reconnaît pas de *droits innés et immuables* aux membres de la famille royale, comme cela existe en Allemagne, parce que dans ce dernier pays on regarde la couronne comme un patrimoine du prince. La loi en Espagne n'admet de droits d'hérédité que dans l'hypothèse où le roi régnant et les Cortès ne veulent pas faire dans l'ordre de succession les modifications qui pourraient être réclamées par l'intérêt de la nation, avant que le trône soit vacant. Si donc l'ordre de succession est modifié par le roi et les Cortès, le membre de la famille royale qui, par cette modification, perd son droit au trône, ne peut jamais réclamer, quel que soit le dommage qu'il en éprouve, ni dire qu'on a lésé un droit acquis et immuable. Il ne peut jamais interpréter le droit en sa faveur, et dire que les lois ne peuvent pas être appliquées *ad præterita;* que des droits acquis ne peuvent pas être abolis, parce que ces droits n'existent pas en Espagne, pour les princes du sang, vis-à-vis du roi et des Cortès (1). Cette particularité du droit espagnol, que beaucoup de personnes qui ne connaissent pas l'Espagne et la constitution de ce pays, et qui ne voient

---

(1) C'est-à-dire en présence d'une loi faite par le roi avec le consentement des Cortès. Il en résulte que, tant qu'une telle loi n'est pas rendue, le droit d'hérédité des princes du sang est aussi bien établi envers le roi seul, ou envers les Cortès seules, ou enfin envers les puissances étrangères, que dans tout État patrimonial.

que notre droit allemand, trouvent peut-être dure et injuste, s'explique parfaitement et se montre comme une nécessité, comme une conséquence inévitable du droit public espagnol, lorsqu'on considère que le pouvoir du roi en Espagne est restreint par les droits de la nation et des Cortès, et jamais par ceux des membres de sa famille.

Ce serait toutefois une grande erreur de croire que le droit d'hérédité des membres de la famille royale soit en Espagne précaire, sans valeur, dépendant uniquement des circonstances. On ne pourrait même émettre cette assertion dans le cas où l'Espagne serait une monarchie tout absolue, comme la Russie, où la souveraineté n'est pas restreinte par les États, et où tous les droits sont réunis dans une même personne, qui *seule* décide de la succession au trône, et qui peut, comme l'a montré l'histoire moderne, régler l'ordre de succession parmi les membres de sa famille, sans qu'aucun d'eux ait le droit de réclamer.

C'est précisément dans l'obligation où est le roi d'Espagne de demander le consentement des Cortès pour toute modification dans la succession au trône, que se trouve la garantie contre toute atteinte de sa part aux droits d'hérédité de sa famille. C'est précisément parce que la constitution espagnole déclare l'ordre de succession loi fondamentale, que cet ordre est en dehors du libre arbitre du roi; et que le droit d'hérédité

des membres de la famille royale trouve dans l'attachement de la nation et des Cortès à la tradition historique, l'assurance qu'aucune modification ne sera faite que dans le cas de nécessité inévitable. C'est ainsi que les Cortès ont toujours respecté l'ancien ordre de succession cognatique, et la seule modification faite à cet égard pendant le cours de tant de siècles, l'*auto acordado* informe de Philippe V, ne peut être considérée que comme une violation des lois fondamentales de la monarchie, faite sans le consentement des Cortès qui n'auraient pas manqué de s'y opposer de tout leur pouvoir.

Nous venons de dire que les droits des membres de la famille royale n'étaient pas tellement inaliénables en Espagne, qu'ils ne pussent être périmés par une loi du roi et des Cortès; c'est ce que nous allons prouver par des exemples.

Alphonse-le-Sage, l'auteur des lois des *Partidas*, dans lesquelles la succession cognatique fut légalement établie, avait alors, tout comme Charles IV en 1789, deux fils : Ferdinand (l'aîné) et Sancho (le puîné) (1); et malgré cela, la loi, reconnue valable, fut confirmée par Don Alonso XI, petit-fils d'Alphonse-le-Sage, et les Cortès d'Alcala, sans qu'il eût été nullement nécessaire de demander le consentement respectif des mem-

(1) Voy. Marina, *Ensayo critico*, t. II, p. 90.

bres de la famille royale, pour donner force, dans les formes légales, à ce qui avait été réglé touchant l'ordre de la succession au trône. Lorsque, en 1338, sous le règne d'Alphonse XI, on établit dans les Cortès d'Alcala le droit de représentation dans la succession au trône, c'est-à-dire, la préférence des descendants de l'héritier présomptif, décédé avant la mort du roi, sur les fils plus jeunes et les frères du roi, Alphonse XI avait également deux fils, Alphonse et Bermudo (1); et cependant personne ne songea à dire qu'il y eût lésion de droits acquis; et c'est depuis cette époque que le droit de représentation est resté en vigueur. Mais laissons là les exemples anciens, et citons-en un des temps modernes, qui suffira pour prouver la vérité de notre thèse.

Lorsque Philippe V monta sur le trône d'Espagne, les descendants de l'Infante cadette, Marie-Anne, mariée à l'empereur Léopold Ier, étaient certainement appelés, comme seconde ligne cognatique, à hériter de la couronne après l'extinction de la ligne de Philippe V, ou de la ligne cognatique aînée. Nous savons même que cette branche cadette autrichienne voulut faire valoir en sa faveur un droit de succession meilleur, alléguant que l'Infante aînée, Marie-Thérèse, avait

(1) Voy. Mariana, *Historia de España* pendant l'année 1338.

renoncé à la succession pour elle et ses descendants. Nous avons prouvé ensuite qu'aucune des clauses du traité d'Utrecht, aucun traité politique avec les puissances ennemies, n'avait obligé Philippe V à exclure la maison d'Autriche de la succession éventuelle en Espagne, et que c'était simplement la volonté de Philippe V, qui probablement agissait ici d'après l'inspiration de son grand-père Louis XIV. Cette exclusion de la ligne autrichienne, proposée le 5 novembre 1712 aux Cortès, qui firent une pétition approbative le 9 du même mois, fut proclamée loi fondamentale de la monarchie. Dans cette ligne autrichienne se trouvaient alors outre l'empereur d'Allemagne Charles VI, la princesse Marie-Josèphe, née en 1699, et la princesse Marie-Amélie, née en 1701. Ces princesses furent exclues de leurs droits de succession éventuelle par cette loi de Philippe V, absolument comme ont été détruites en 1789 les espérances de Don Carlos par l'accord de son père Charles IV avec les Cortès; et cependant personne n'a trouvé que Philippe V eût fait un acte illégal ou arbitraire en excluant toute la seconde ligne et une partie de la troisième, la branche féminine de la maison de Savoie, par une loi faite de concert avec les Cortès. Peu importe ici que la personne exclue soit d'un degré plus proche ou plus éloigné; la question de droit est la même dans

l'un et l'autre cas. Lorsqu'il existe des droits immuables, l'exclusion est sans valeur dans les deux cas; mais lorsqu'il n'en existe pas et qu'il y a simplement un droit de succession éventuel, d'après la constitution du pays, personne ne peut se plaindre de lésion de ses droits.

Les défenseurs des prétentions de Don Carlos sont eux-mêmes forcés de reconnaître la justesse de ce principe, que le roi peut, d'accord avec les Cortès, modifier l'ordre de succession. En niant ce principe de droit, ils mineraient sous leurs pieds le sol même sur lequel ils s'appuient; car si le roi avec les Cortès ne possédait pas ce pouvoir, Philippe V n'aurait pas pu abolir la succession cognatique par l'*auto acordado*, et les défenseurs de l'opinion contraire seraient forcés de reconnaître eux-mêmes la nullité de cet acte, et par conséquent de toute prétention même apparente de Don Carlos. Néanmoins nos adversaires ne veulent pas reconnaître la justesse du dilemme si concluant, déjà exprimé, avec tant de tact, dans l'avis des prélats en 1789; ils cherchent à éviter cette alternative qui leur est si funeste et qu'on peut résumer ainsi : « Ou Philippe V avait le pouvoir de rendre l'*auto acordado*, et de modifier par là l'ancien ordre de succession, et alors il faut reconnaître que Charles IV avait à son tour le pouvoir de l'abolir avec le consentement des Cortès, et de rétablir l'ancien ordre de succession; ou

bien Philippe n'avait pas le pouvoir de le faire, et alors Charles IV était obligé de l'abolir, comme étant un acte illégal. »

On a objecté à ces conclusions du dilemme que de l'un de ces cas, celui du roi Philippe V, on ne pouvait pas conclure à l'autre, celui du roi Charles IV, parce que les circonstances étaient toutes différentes; que Philippe V avait pu librement statuer sur l'ordre de succession, puisqu'il était le fondateur d'une nouvelle dynastie, et qu'il n'avait pas lésé de *jura quæsita,* tandis que Charles IV n'était que le sixième de sa ligne, et qu'à cette époque Don Carlos avait déjà des droits acquis.

Nous avons déjà démontré qu'il ne peut pas être question de droits acquis pour un prince ou pour une princesse royale d'Espagne vis-à-vis le pouvoir législatif du roi et des Cortès. Nous avons dit aussi que, si le droit public espagnol admettait ces droits acquis, Philippe V aurait détruit, par son *auto acordado* du 10 mai 1713, ceux de toute la ligne autrichienne et de la branche féminine de Savoie; il aurait lésé encore par ce même *auto acordado* les droits acquis de ses propres descendants du sexe féminin (1), parce que

(1) Si l'on veut accorder ces droits acquis aux membres de la famille, indépendamment d'une loi qui a été faite par le roi avec le consentement des Cortès, il faut l'accorder aux membres à naître

ces descendants ne tiennent pas leurs droits de sa succession personnelle, mais bien des lois qui l'ont appelé lui-même à l'héritage de la couronne.

Nous ne nous permettrons que quelques remarques sur l'assertion mise en avant que Philippe V fut le fondateur d'une dynastie nouvelle. On est même allé jusqu'à prétendre qu'il est monté sur le trône par droit de conquête (1), et qu'en cette qualité il pouvait s'arroger

---

aussi bien qu'aux membres vivants, car la succession au trône est une *sucesion singular*, par laquelle on succède, non pas au dernier possesseur, mais bien au fondateur lui-même.

(1) S'il fallait une preuve matérielle de la juste susceptibilité espagnole contre ce prétendu droit de conquête et contre toute intervention étrangère dans la question de la succession à la couronne, on la trouverait dans la note officielle que le roi Ferdinand VII fit adresser le 19 juin 1833 par le ministre des affaires étrangères, M. de Zea Bermudez, à l'agent diplomatique du roi de Naples à Madrid. Cette pièce, remarquable à plus d'un titre, n'a pas été, que nous sachions, publiée jusqu'ici, quoique la protestation qu'elle a motivée l'ait été à cette époque.

En voici la traduction :

« Monsieur, j'ai mis sous les yeux du roi mon maître le contenu de la note que V. E. m'a adressée le 17 de ce mois, à laquelle était jointe une déclaration de S. M. Sicilienne, et j'ai reçu l'ordre de vous répondre que S. M. ne reconnaît à aucun souverain le droit de juger de la validité des lois qui régissent l'Espagne, qui ont été constamment observées pendant huit siècles sans aucun exemple contraire, et auxquelles le roi Philippe V prêta lui-même serment, comme condition nécessaire de son avénement au trône ; lois rétablies légale-

plus de liberté en matière législative, qu'un roi arrivé à la couronne par simple succession héréditaire. Nous devons déplorer ici une grande ignorance historique, s'il n'y a plutôt intention de défigurer volontairement les faits les plus notoires. Philippe V n'est pas monté sur le trône comme fondateur d'une dynastie nouvelle,

---

ment par la suite pour réduire au néant une altération qui, importée de l'étranger en Espagne au mépris de la volonté nationale, n'avait jamais été mise à exécution.

« L'Espagne, qui a respecté en silence les changements que d'autres États de l'Europe ont cru devoir faire dans les personnes et dans le système de leur gouvernement, ne consentira à aucune intervention étrangère dans son régime intérieur.

« Les ordres du roi m'imposant le devoir de ne point entrer en discussion à ce sujet avec les ministres des puissances étrangères, je m'abstiens de signaler ici les erreurs de fait et de droit que renferment les pièces que vous m'avez transmises : je ne puis cependant m'empêcher de relever une expression peu convenable (*incongruente*) de la note de V. E., qui attribue au roi Philippe V des droits de conquête sur l'Espagne. Une pareille assertion, si elle n'était repoussée, serait une tache pour le peuple loyal qui s'empressa de reconnaître Philippe V pour son roi et de lui prêter serment.

« La fidélité et la persévérance dont ce peuple fit preuve alors pour soutenir les droits acquis par ses lois fondamentales, furent couronnées de succès; et avec l'appui de la Providence, le même triomphe lui sera toujours assuré dans toute guerre que des armes ou des intérêts étrangers porteraient sur le sol espagnol.

« J'ai l'honneur d'être, etc.—*Signé* : Francisco de Zea Bermudez. —Madrid, le 19 juin 1833.

(*Note du Traducteur*).

mais simplement comme petit-fils de l'Infante d'Espagne, Marie-Thérèse d'Autriche, et en vertu de la loi de *las partidas*, dont Charles II avait maintenu la validité par son testament, malgré la renonciation de l'Infante. Comment peut-on appeler ce roi le fondateur d'une nouvelle dynastie? Comment peut-on dire que Philippe V ait saisi la couronne en conquérant, lui qui, à son arrivée en Espagne, en 1701, fut reçu avec un enthousiasme général comme Infant espagnol, et qui monta paisiblement sur le trône que les ennemis de la France ne lui disputèrent que plus tard par la guerre dite *de la succession,* lui à qui les Cortès rendirent hommage comme roi par la naissance, pour qui la nation espagnole supporta pendant de longues années tous les maux de la guerre avec une persévérance et une loyauté incroyables; lui que les armes de son peuple forcèrent toute l'Europe à reconnaître au moment où son grand-père, incapable de le secourir, avait déjà résolu de le sacrifier à ses ennemis? Certes, il faut qu'une cause soit bien mauvaise pour ne pouvoir être défendue qu'en défigurant à ce point les faits historiques les plus évidents. L'histoire prouve que la position de Philippe V et celle de Charles IV étaient sous tous les rapports identiques, lorsqu'ils rendirent leurs lois respectives, et que le dernier avait le droit de faire tout ce qu'avait fait le premier. Il n'y aurait qu'une

seule différence dans le cas où l'on admettrait avec les défenseurs de Don Carlos, que le fondateur d'une nouvelle dynastie put seul modifier l'ordre de succession : c'est que l'*auto acordado* de Philippe V doit nécessairement être considéré comme un acte arbitraire et despotique, précisément parce que Philippe V n'est pas le fondateur d'une dynastie nouvelle, mais simplement l'héritier de son grand-oncle Charles II; que, dans ce cas, la loi de Charles IV de 1789, que Ferdinand VII publia en 1830, est un acte légal, valable devant Dieu et les hommes, parce qu'elle abroge une loi illégale et nulle, et rétablit l'ancien droit de la monarchie.

Ce sont donc les mêmes arguments, avec lesquels on a voulu justifier les prétentions de Don Carlos, qui mettent dans tout son jour la nullité de ces prétentions, pourvu qu'on veuille se donner la peine de redresser les erreurs historiques qui servent de bases à ces arguments.

Enfin pour démontrer que l'*auto acordado* de 1713 n'a pu être aboli par la loi que Charles IV rendit avec les Cortès en 1789, et qui fut promulguée en 1830 par Ferdinand VII, on a dit que Charles IV avait fait lui-même insérer en 1805, à l'occasion d'une nouvelle publication des lois espagnoles sous le nom de *novisima recopilacion,* l'*auto acordado* qui jusques là

ne s'était pas trouvé dans cette collection (1), tandis que la loi de 1789 n'y fut pas insérée; et l'on conclut de là que Charles IV, en autorisant la *novisima recopilacion*, a renoncé à son projet primitif d'abolir l'*auto acordado* de 1713, et ôté ainsi toute force au décret de 1789.

Cette objection est si peu fondée, qu'on est tenté de croire qu'elle n'a été faite que pour induire en erreur les étrangers qu'on suppose ne pas connaître la législation espagnole.

L'Espagne, depuis l'établissement du royaume des Goths, n'a eu que deux codes généraux qui embrassent toutes les branches de la législation, le *Fuero Juzgo* (l'ancienne loi des Visigoths en langue espagnole) du VIIe siècle, et *las siete partidas* du XIIIe siècle, qui est le code du royaume de Castille. Outre ces deux principaux corps de lois, il n'a jamais existé que quelques recueils embrassant certaines parties du droit ou certaines lois isolées, à mesure que les rois les publiaient. Déjà, à l'époque de Philippe II, ces lois et ces recueils étaient si nombreux, que le roi fut forcé

---

(1) Cette assertion même est erronée. Il est vrai que l'*auto acordado* de Philippe V ne se trouvait pas dans la *recopilacion* de Philippe II et de Philippe IV, et ne pouvait pas s'y trouver, car il fut rendu plus tard; mais il figure déjà dans le recueil des lois de Charles III, comme *auto acordado*, 5, tit. 7. lib. 5, et il est inexact de dire qu'il n'a été admis dans un recueil de lois que sous Charles IV.

de faire publier un nouveau recueil pour les lois nouvellement rendues, qu'on nomme *Recopilacion de las leyes de España;* mais ce n'était pas là un nouveau code. Un recueil semblable fut fait du temps de Philippe IV sous le nom de *Nueva recopilacion.* Au commencement du siècle actuel, le nombre des lois rendues depuis Philippe II était si grand, que Charles IV ordonna une nouvelle collection de toutes ces lois, et c'est ce recueil qui porte le nom de *Novisima recopilacion.* Il était uniquement destiné à réunir les lois éparses et les mettre plus à portée de tous; Charles IV n'avait nullement l'intention de donner une nouvelle valeur à ces lois en les insérant dans la *novisima recopilacion.* Aucune loi n'acquiert de force par le simple fait de son insertion dans ce recueil si elle n'est valable par elle-même, comme aucune loi valable ne perd sa force par le simple fait qu'elle n'y est point insérée. Quoique ce recueil soit officiel, dans ce sens que son auteur, Don Juan de la Reguera, fut chargé par Charles IV de le composer, il n'a cependant d'autorité que parce qu'on est dans l'usage de le citer sans cesse, et que son texte passe pour s'accorder parfaitement avec l'original. La preuve la plus évidente en est dans son contenu; on y trouve des ordonnances sur l'ancienne milice féodale, sur les impôts et les droits du moyen âge, aujourd'hui tout-à-fait surannés; sur les prérogatives des anciens *Hijos-*

dalgos, ou nobles, qui sont depuis long-temps oubliées; sur les droits de la cour et son entretien, lorsque la cour n'avait pas de résidence fixe, ainsi que les lois relatives aux Maures, quoique les derniers Maures fussent chassés d'Espagne sous le règne de Philippe III; sans parler d'une foule d'autres lois tombées en désuétude. Marina, un des plus fameux jurisconsultes espagnols, a prouvé dans son ouvrage (1), que plus de deux cents lois périmées se trouvent dans cette collection, et que, d'un autre côté, on en a omis beaucoup de lois encore en vigueur, et qui auraient dû y être admises.

Il n'était pas dans le plan de ce recueil que l'on se livrât d'abord à un examen critique pour savoir si les lois qu'on y admettait étaient encore en vigueur ou non. C'est donc à tort que l'on prétend que l'admission de l'*auto acordado* de 1713, et la non insertion du décret de 1789 prouvent que Charles IV ait aboli ce décret. D'après les principes de la saine logique, on ne peut que conclure de ce fait que Charles IV ne jugea pas convenable de publier dès 1805 la loi de 1789, qui abrogeait l'*auto acordado* de 1713. Mais comment dire qu'en laissant à l'*auto acordado* son apparence de légalité, Charles IV ait renoncé à son droit royal de

(1) *Juicio critico sobre la novisima recopilacion*, Madrid, 1820.

publier la loi dérogatoire faite avec le concours des Cortès dès 1789, à l'époque où cette publication lui paraîtrait opportune? Au reste, il est évident que Charles IV à qui il importait par des motifs politiques que l'abolition de l'*auto acordado* ne fût pas connue avant le moment opportun, ne put pas ordonner son exclusion du recueil; car c'eût été déclarer son abolition, d'autant plus qu'il se trouvait déjà inséré dans le recueil de Charles III. L'*auto acordado* pouvait donc être inséré sans inconvénient dans la *novisima recopilacion* par l'éditeur qui avait été chargé de réunir toutes les lois publiées. Le décret de 1789 devait y manquer forcément, puisqu'il n'était pas encore publié. L'absence de ce décret de la *novisima recopilacion* ne doit pas faire croire à une *abolition* tacite de ce décret, puisque le roi peut publier, quand bon lui semble, les lois qu'il a faites de concert avec les Cortès, et qu'il n'a pas le pouvoir d'abolir seul une loi faite par sa volonté et celle de cette assemblée.

Après avoir repoussé une à une toutes les objections qu'on a essayé de faire contre la loi de 1789, nous allons reprendre le fil de l'histoire.

En 1808, Napoléon s'empara du roi d'Espagne Charles IV et de son héritier Ferdinand VII, et les força de déposer leur couronne entre ses mains. Les armées françaises se répandirent dans le royaume; la nation, privée de sa famille royale, se trouva placée,

seule et sans chef, en face de la plus grande puissance du continent. Un gouvernement provisoire, composé d'hommes auxquels le sentiment de l'indépendance nationale et de la fidélité à leurs anciens rois inspirait la force de braver tous les malheurs, dirigea la lutte du désespoir au nom de Ferdinand VII. Un membre de la famille royale d'Espagne, échappé au pouvoir de Napoléon, l'Infante Charlotte, princesse de Portugal, réclama la régence, en s'appuyant sur ses droits éventuels d'hérédité, et sur l'abolition de l'*auto acordado,* dont elle avait quelque connaissance. Le gouvernement provisoire se trouva ainsi amené à faire des recherches à cet égard, car il n'avait aucun document, les archives de Madrid n'ayant pu être transportées à Séville. Le comte de Florida Blanca, président du gouvernement provisoire, le même qui était en 1789 premier ministre de Charles IV, plusieurs personnes qui avaient été à cette même époque députés des Cortès, d'autres encore qui avaient occupé les premières places de l'État, furent entendues; elles déclarèrent unanimement que l'*auto acordado* avait été aboli, et la loi de *las partidas* rétablie, et que certaines considérations politiques avaient seules empêché la publication de la nouvelle loi. Le gouvernement provisoire n'hésita pas à considérer l'abolition de l'*auto acordado* de 1713 comme parfaitement prouvée, et il reconnut les droits éventuels de l'Infante

Charlotte (1). Cependant, des considérations politiques firent juger encore qu'il n'était pas convenable de placer l'Infante à la tête d'un gouvernement provisoire chancelant et entouré de périls. Mais lorsque la nation eut obtenu quelques succès dans sa lutte contre l'ennemi commun, lorsqu'en 1812 les Cortès se réunirent de nouveau pour se donner une constitution, elles déclarèrent à l'unanimité le droit des femmes à la succession au trône, d'après l'ordre régulier; déclaration qui devint une loi fondamentale de la nouvelle constitution, et dont voici les termes :

Art. 174. « Le royaume d'Espagne est indivisible, et la succession au trône suivra à perpétuité, par ordre de primogéniture et de degrés, entre les descendants légitimes *des deux sexes,* des lignes qui seront indiquées. » Art. 176. « Au même degré et dans la même ligne, les enfants mâles seront préférés, et toujours l'aîné au plus jeune; mais les *filles d'une meilleure ligne et à un degré plus proche* seront préférées aux enfants mâles d'une ligne ou d'un degré plus éloigné. » Art. 180. « A la mort de Ferdinand VII de Bourbon, ses descendants légitimes *de l'un ou l'autre sexe* lui

(1) Il est à notre connaissance que la junte centrale de Séville reconnut la loi de 1789, qui abolit l'*auto acordado* de Philippe V. Elle l'annonça officiellement le 19 janvier 1810 au gouvernement portugais.

(*Note du Traducteur*).

succéderont ; après eux, les frères et les *sœurs* du roi, oncles, tantes, et leurs descendants légitimes *des deux sexes*. »

Cette constitution de 1812, deux fois proclamée (1) et deux fois renversée, qui eut beaucoup d'adversaires à cause de ses dispositions peu favorables au principe monarchique, n'a cependant jamais été attaquée pour ses dispositions relatives à l'ordre de succession, car elle n'y introduit aucune innovation, et ne fait que répéter presque littéralement les ordonnances de *las siete partidas*. Quoique la constitution de 1812 n'ait plus de valeur politique à cause des restrictions qu'elle imposait au pouvoir royal, il était convenable d'en parler ici, pour montrer, par ce monument historique, combien la nation espagnole est attachée au principe fondamental de la succession cognatique au trône ; combien on le regarde comme intimement lié au bonheur du pays ; combien il est fortement enraciné dans le cœur du peuple comme une antique institution nationale, puisque la nation, à une époque où elle s'est donné, sans roi, une constitution qui impose au pouvoir royal les restrictions les plus excessives, à une époque où il ne tenait qu'à elle d'introduire l'ordre de succession agnatique, resta encore fidèle

(1) La seconde fois en 1820, époque à laquelle Don Carlos lui-même y prêta serment.

aux lois de *las siete partidas*, et les admit dans sa nouvelle constitution.

A ce fait historique se rattachent encore des considérations politiques et légales très importantes. Sans doute Ferdinand VII, en revenant en Espagne après sa captivité, aurait pu approuver, en tout ou en partie, la constitution faite à Cadix, en 1812; mais il refusa de le faire lorsqu'on parut vouloir l'y contraindre, et il révoqua le consentement qu'on lui arracha plus tard en 1820. Mais peut-on en conclure que Ferdinand VII n'avait pas le droit de donner son approbation, en tout ou en partie, s'il lui avait plu d'accorder de gré ce que l'on n'avait pu lui arracher de force? Oserait-on dire qu'il a agi par la suite d'une manière illégale, en donnant de fait son approbation à la partie de la constitution de 1812 qui ne renfermait ni principes politiques nouveaux, ni principes démocratiques dangereux au pouvoir, et qui ne faisait que reproduire fidèlement l'ancien droit de la monarchie? Ferdinand VII, au retour de sa captivité, déclara qu'il ne reconnaissait pas les innovations qu'on avait voulu introduire dans la constitution espagnole, et qu'il voulait rétablir les choses telles qu'elles étaient avant la constitution de Cadix. Si Ferdinand VII a eu le pouvoir de faire cette déclaration, il a proclamé en même temps la validité de la loi de *las partidas*, et la non-validité de l'*auto acordado*

de 1713; car, avant la constitution de Cadix, l'*auto acordado* n'avait plus force de loi depuis 1789, et les lois en vigueur, avant 1812, étaient celles de *las partidas* (1).

Nous allons maintenant examiner en détail ce qui précéda et accompagna l'abolition de l'*auto acordado*, parce que c'est une des erreurs les plus accréditées en Allemagne, où elle paraît y avoir été répandue à dessein, que de croire que Ferdinand VII n'a aboli l'*auto acordado* et rétabli la succession cognatique que par son testament seulement, et que cette informe disposition testamentaire constitue le seul titre de sa fille, la reine Isabelle (2).

---

(1) Il est un fait bien avéré, qui vient à l'appui du raisonnement de l'auteur, et qui n'est pas sans importance. C'est que, déjà dans l'année 1816 les ambassadeurs de France et de Naples à Madrid, ayant demandé au gouvernement espagnol une déclaration interprétative de l'*auto acordado* de Philippe V, Mr. de Cevallos, alors ministre des affaires étrangères, répondit que S. M. C. avait aboli les actes des Cortès de Cadix, *mais non ceux de la junte centrale de Séville*, et par conséquent que l'*auto acordado* de Philippe V était et demeurait dûment supprimé.

(*Note du Traducteur.*)

(2) Dans un discours prononcé à la Chambre des Pairs, le 9 janvier 1837, M. le duc de Broglie, avec cette autorité qui appartient si bien à l'élévation de son talent, à la noblesse de son caractère et à l'étendue de son érudition historique, s'exprima en ces termes à ce sujet :

« On croirait, à entendre ce qui vient d'être dit dans cette séance,

Lorsque Ferdinand VII monta sur le trône, il trouva une loi faite par son père Charles IV et les Cortès ; il n'y manquait plus que *la publication générale*, que des considérations politiques avaient fait ajourner. Ces considérations n'existant plus, Ferdinand VII, successeur légitime de Charles IV, fit publier cette loi exactement telle qu'elle avait été faite par les Cortès en 1789 ; et pour remplir cette formalité, il la fit présenter au conseil de Castille telle qu'elle était restée déposée dans la secrétairerie d'État sous une enveloppe qui por-

---

« que la reine Isabelle tient ses droits du testament de Ferdi-
« nand VII.

« La reine Isabelle tient ses droits d'un acte solennel des Cortès
« du royaume, lequel a solennellement aboli la pragmatique de
« Philippe V ; et cet acte date de 1789.

« Ce qu'il faut remarquer, c'est que le gouvernement français, à
« la tête duquel était alors placé le roi Louis XVI, fut averti en
« temps utile de la résolution du roi Charles IV ; le chargé d'affaires
« de France, qui se nommait Lemarchant, si ma mémoire n'est
« point infidèle, prit soin de la lui faire connaître ; il prit même
« sur lui de faire quelques démarches pour prévenir le résultat de
« cette résolution ; mais qu'arriva-t-il ? c'est qu'il fut désavoué par
« M. de Montmorin, alors ministre des affaires étrangères ; c'est que
« M. le duc de La Vauguyon, alors ambassadeur en Espagne, fut
« renvoyé tout exprès à Madrid, pour s'en expliquer avec M. de
« Florida Blanca, et lui laisser toute liberté sur ce sujet. »

(Édition du Discours de M. le duc de Broglie, revue par l'auteur, p. 6 et 7 ; à l'Imprimerie royale, — janvier, 1837.)

(*Note du Traducteur*.)

tait : « *Réservée au roi notre maître.* » Le conseil, ne trouvant aucun inconvénient légal, fit la pragmatique, et la publia. Dans cette pragmatique, Ferdinand se borna purement et simplement à ordonner d'observer et de suivre la loi faite par la couronne et la nation en 1789.

Il n'y avait, en effet, rien de plus à faire : le consentement des Cortès, la sanction du roi étaient donnés depuis long-temps ; il n'y avait plus à demander l'avis de personne. Le roi Ferdinand ne changea rien à la loi de Charles IV et des Cortès ; il n'y ajouta rien, n'en retrancha rien ; il ne fit que la publier ; et pour cela il n'y avait d'autre formalité à observer que celles que nous avons indiquées.

Ferdinand VII n'a jamais fait autre chose à l'égard de la succession au trône, que cette publication solennelle, qui eut lieu le 29 mars 1830. Il n'a donné à sa fille, qui n'était pas encore née, aucun droit nouveau, ni par sa volonté royale, ni par son testament ; il n'a privé d'aucun droit son frère Don Carlos ; il n'a fait, nous le répétons, que publier une loi faite par son prédécesseur et les Cortès. Il a rempli la volonté du roi son père, exprimée à une époque où personne ne pouvait prévoir que Ferdinand VII mourrait sans descendants mâles ; il a rempli l'obligation que son père Charles IV avait contractée envers la nation.

Cette loi fut alors publiée dans toute la monarchie, sans que personne, pas même Don Carlos (1), protestât ou réclamât le moins du monde contre elle (2).

On sait que Ferdinand VII signa plus tard, le 21 septembre 1832, un acte qui en révoquait la publication;

(1) Ce n'est qu'en avril 1833 que Don Carlos envoya une protestation, en termes respectueux, à son frère Ferdinand VII. On a voulu justifier ce retard en disant qu'à l'époque de la publication de la loi, et quand on ignorait encore s'il naîtrait au roi un fils ou une fille, cette protestation eût été inutile. Mais nous n'avons nullement besoin de nous appesantir là-dessus. On sait que les protestations n'ont de valeur qu'autant que celui qui proteste possède effectivement un droit, et que, lorsque ce droit existe, peu importe que la protestation soit faite ou non, surtout pour un cas comme celui dont il s'agit, et pour lequel les lois ne fixent pas de terme.

(2) M. le duc de Broglie disait encore, dans son discours prononcé à la Chambre des Pairs le 9 janvier 1837, ce qui suit :

« Or, Messieurs, il y avait alors, tant à Madrid qu'en Europe, « quatre grands personnages intéressés, inégalement intéressés, il « est vrai, mais intéressés cependant à contester soit la sincérité « de l'acte de 1789, soit sa validité après quarante-un ans de silence. « Ces quatre grands personnages, c'était premièrement Don Carlos, « l'intéressé direct, celui que cet acte privait immédiatement de la cou- « ronne; c'était Don François, son frère; c'était ensuite, à défaut des « frères de Ferdinand VII, le roi de Naples appelé à recueillir la succes- « sion en cas d'extinction des mâles de la branche aînée; c'était enfin « le roi Charles X, qui n'avait là qu'un intérêt indirect, mais enfin « un intérêt que l'honorable préopinant trouve très puissant.

« Eh bien! Messieurs, que croyez-vous qu'aient fait ces princes,

mais on sait aussi de quels moyens coërcitifs on s'est servi pour obtenir sa signature, dans un moment où il était sur son lit de mort, et où l'on s'attendait de minute en minute à le voir expirer, et où sa main glacée ne pouvait presque plus tracer son nom (1).

Quelle plus grande preuve pourrait-on demander de la validité de la loi de 1789, que l'extrême importance attachée par les adversaires d'Isabelle à la révocation de sa publication? Elle fut telle qu'ils ne craignirent pas de se porter à des actes de coaction sur la personne du roi mourant. Mais le ciel ne leur permit pas de recueillir les fruits de cette action ré-

---

« aux droits, aux intérêts desquels l'acte de 1789 portait une si rude « atteinte?

« Don Carlos était à Madrid; il ne réclama, ni ne protesta : il « acquiesça par son silence.

« Don François était à Madrid; il ne réclama, ni ne protesta : il « acquiesça par son silence.

« Le roi de Naples était à Madrid par grand hasard; il y était venu « pour assister aux couches de sa fille : il ne réclama, ni ne pro- « testa.

« Enfin Charles X était à Paris; il ne réclama, ni ne protesta. « Bien plus, son ambassadeur à Madrid ayant fait quelques dé- « marches inutiles pour prévenir le coup qui menaçait la prag- « matique de Philippe V, il en fut blâmé et reçut l'ordre de les « suspendre. »

(Édition du Discours de M. le duc de Broglie, revue par l'auteur, p. 9 et 10.) (*Note du traducteur.*)

(1) La signature sur l'original est presque entièrement illisible.

voltante. La santé du roi s'améliora; il revint, en octobre 1832, de Saint-Ildefonse à Madrid, et se trouva assez bien rétabli pour pouvoir, le 31 décembre de la même année, siégeant sur son trône en présence des hauts dignitaires et de sa cour, remettre au ministre de la justice, Don Francisco Fernandez del Pino, un acte écrit de sa propre main (1), en lui ordonnant d'en faire lecture à haute voix. Le roi y déclare : « Que dans un état de lutte douloureuse avec la mort, incapable de rien examiner, il avait été contraint, par les fausses terreurs que lui inspirèrent quelques hommes perfides, de révoquer la pragmatique (2) du 29 mars 1830; et intimement convaincu de l'erreur où on l'avait conduit, il déclare solennellement que cette révocation de sa pragmatique est nulle et sans force, qu'elle est en contradiction avec les lois fondamentales de la monarchie, ainsi qu'avec ses devoirs de monarque et de père (3).

---

(1) Cet acte se trouve comme appendice dans le mémoire de M. de Zea.

(2) C'est seulement la révocation de la pragmatique qu'on avait arrachée à Ferdinand VII, et non celle de la loi de 1789, qui était, comme acte fait par Charles IV et les Cortès, hors du pouvoir de Ferdinand.

(3) Que l'on n'oublie pas que partout où la constitution appelle au trône, comme en Espagne, les filles immédiatement après le père, lorsqu'il n'y a pas de fils, l'exclusion des filles n'est autre chose

La validité de la pragmatique, et celle de la loi de 1789 et de l'ancienne succession cognatique, étaient donc rétablies ; le crime, qui déjà se croyait sûr de la victoire, voyait ses projets déjoués. Afin de ne rien oublier de ce qui est d'usage en Espagne, relativement à la succession au trône, Ferdinand VII convoqua à Madrid (22 juin 1833) les Cortès générales munies des pouvoirs nécessaires ; elles rendirent hommage, en observant toutes les formalités voulues, à l'Infante Isabelle, princesse des Asturies, comme héritière immédiate du trône, et reine d'Espagne à la mort de son père Ferdinand VII (1).

Trois mois après Ferdinand VII mourut, sans avoir dit un mot, dans son testament, touchant la succession au trône. L'Infante, princesse des Asturies, suc-

---

qu'une exhérédation, que la loi civile même n'accorde au père que dans le cas où l'enfant s'est rendu indigne de l'héritage.

(1) Voici ce que M. de Broglie disait, à cet égard, dans son discours du 9 janvier 1837 à la Chambre des Pairs :

« Tout le monde peut se rappeler, en effet, que dans l'été de 1833 « le roi Ferdinand rassembla les Cortès du royaume, lui qui n'était « pas, comme on le sait, très amoureux de ce genre de réunions. « Pourquoi ? pour leur faire reconnaître la sincérité et la validité « de l'acte de 1789, pour valider, par leur adhésion, cet acte, autant « que besoin serait ; et tout le monde sait ou peut savoir que les « Cortès se montrèrent de bonne volonté à ce sujet, et prêtèrent « serment d'avance à la reine Isabelle II. » (*Note du traducteur.*)

céda donc paisiblement à son père sous le nom d'Isabelle II.

Ici se termine l'histoire du droit de la succession cognatique en Espagne. Nous en avons démontré la validité, et fait voir son application à toutes les époques de la monarchie ; nous avons prouvé sa force, menacée passagèrement par l'*auto acordado* de 1713, mais jamais réellement détruite. Nous avons démontré aussi que dans tout le cours de l'histoire d'Espagne jamais il n'y a eu de succession d'après le principe de l'*auto acordado* (1). D'un autre côté, nous avons vu que la grandeur, la prospérité, la gloire de l'Espagne, dépendent de l'ordre de succession cognatique, et que grâce à elle, ce pays d'abord subdivisé en un grand

(1) Il est curieux de voir comment les défenseurs des prétentions de Don Carlos, pour affecter les dehors d'une sorte d'érudition historique, disent que l'*auto acordado* a déjà 126 années de date. La date n'est importante pour les lois que lorsqu'on prouve que pendant tout ce temps elles ont été en vigueur et en exécution. Mais, lorsque, comme dans l'espèce, on ne peut pas citer un seul cas où la loi ait été appliquée, l'ancienneté de sa date prouve seulement qu'elle est tombée en désuétude, et qu'elle était impraticable. Au reste, notre intention n'est pas d'accorder la moindre importance à cette assertion. Nous savons fort bien que depuis l'établissement de l'*auto acordado*, jusqu'en 1833, il n'a jamais été appliqué, et nous ne voulons pas nous exposer au reproche que nous avons déjà adressé si souvent à nos adversaires, de défendre notre opinion par des raisons partiellement vraies.

nombre de petits royaumes, est devenu par leur réunion un des puissants États du monde. Nous avons tâché de mettre dans tout son jour le droit réel, sans esprit de parti comme sans passion, et de détruire les erreurs sous lesquelles on a su cacher les vérités les plus simples. Nous avons tout examiné avec scrupule et sévérité, et cependant nous n'avons trouvé aucun droit solide qui pût établir la prétendue légitimité de Don Carlos. Nous avons au contraire reconnu dans tout ce qu'on a avancé en faveur de cette soi-disante légitimité, un mélange singulier d'erreurs historiques et de vicieuses conclusions. D'un autre côté, nous n'avons trouvé aucune objection spécieuse à faire contre le légitimité d'Isabelle; l'histoire, la coutume et les lois fondamentales de la monarchie, en un mot toutes les voix par lesquelles le ciel parle aux hommes, nous ont fourni des preuves incontestables du droit et de la légitimité de la reine.

Quoique notre but soit purement scientifique, nous avons cru de notre devoir de ne pas taire les résultats de nos recherches, parce que la différence qui sépare les droits fondamentaux d'Allemagne de ceux d'Espagne, peut facilement induire en erreur l'homme le plus juste et le plus impartial sur des faits d'une importance européenne. Nous avons évité toutes les questions de politique, fidèle à notre tâche qui n'était toujours que de rechercher et de démontrer le

droit. Nous croyons d'ailleurs avoir prouvé par nos raisonnements que la décision de la question de la légitimité en Espagne est entièrement indépendante de la politique. Du reste, nous ne pouvons pas voir qu'il y ait, comme on l'a souvent dit, rien de menaçant pour la tranquillité de l'Europe dans l'avénement d'une jeune reine au trône d'Espagne. Nous n'avons pas besoin d'invoquer l'autorité de Montesquieu qui, sous certains rapports, regardait le gouvernement des femmes comme plus avantageux que celui des hommes pour le bonheur et la gloire d'une nation ; nous n'avons pas besoin non plus de citer des faits de notoriété publique, de rappeler le gouvernement d'Élisabeth en Angleterre, de Catherine en Russie, de Marie-Thérèse en Autriche ; nous nous contenterons de dire qu'en Angleterre, qui est un État dont ses ennemis mêmes sont obligés de reconnaître l'importance politique, ce même ordre de succession cognatique existe, sanctionné par l'usage, comme en Espagne. Là aussi une jeune reine vient de monter sur le trône, sans qu'aucun des frères de son père se soit cru autorisé à s'élever contre les lois sacrées de sa patrie, et d'avoir recours aux armes, sous le masque de la légitimité, contre la fille de son frère. Et lorsque la chrétienté a vu passer, en vertu de la succession cognatique, le glorieux sceptre de l'Angleterre aux tendres mains d'une jeune princesse, per-

sonne n'a songé à y rien voir qui pût troubler la paix de l'Europe.

L'Angleterre et l'Espagne, quelle que soit la différence de leur constitution politique et du caractère des deux nations, ont néanmoins les mêmes lois fondamentales à l'égard de la succession au trône; parce que ces deux puissants royaumes se sont tous deux élevés à leur grandeur politique par la réunion de plusieurs petits États. La même cause historique a produit dans les deux pays des résultats analogues, et y a formé un droit intimement lié à leur indépendance politique. Ébranlez ce droit traditionnel et national, vous anéantissez la légitimité même!

Ici nous déposons la plume, nous confiant dans la sagesse des cabinets et dans les sentiments des souveverains de l'Europe pour le bien-être de leurs peuples et de l'humanité. Nous croyons que le moment n'est plus éloigné où une déclaration consciencieuse et juste des grands monarques, qui déjà plus d'une fois se sont réunis pour protéger le droit attaqué, viendra mettre fin à la guerre atroce et meurtrière qui ensanglante un pays appelé par la nature aux plus heureuses destinées.

Nous nous dispenserons de faire appel à d'autres sympathies qu'à celles qu'inspirent l'évidence du droit et l'amour de la justice. Cependant nous rappellerons à l'Allemagne, nous rappellerons à l'Europe qu'elles ne feront que s'acquitter d'une ancienne dette, en

contribuant à rétablir la paix intérieure en Espagne, au moment où en proie aux mortelles souffrances d'une guerre civile acharnée, elle semble ne pas pouvoir par ses propres efforts reconquérir sa tranquillité perdue. Est-il nécessaire de rappeler ce que l'Espagne a fait, de 1808 à 1814, pour l'affermissement des trônes et l'indépendance des peuples, lorsque le continent presque tout entier était déjà courbé sous le joug du plus puissant despote qui ait jamais paru dans le monde, dont le bras redoutable s'étendait jusqu'au nord, tandis que le sud tremblait sous ses pieds? A-t-on oublié ce que, à une époque où dans tout le reste du continent pas une seule voix ne s'élevait en faveur de l'indépendance des peuples rangés sous le sceptre des souverains légitimes, la nation espagnole a fait pour la liberté politique de l'Europe? Quel poids elle ajouta à la balance, lorsque fut conclue la confédération des princes que saluèrent avec enthousiasme les populations si long-temps courbées sous une main de fer, et qui rétablit à la fois la nationalité des peuples et la souveraineté des princes en proclamant la loi de la légitimité? Certes, cette Espagne qui, dans ses luttes glorieuses pour l'indépendance et la légitimité, a servi d'exemple à toute l'Europe; qui, en restant attachée avec tant de persévérance à ses lois fondamentales et à ses princes, se sentit animée d'un courage capable de repousser les

légions du grand Empire, certes, ce pays a de bien justes droits à la reconnaissance de l'Europe. Il peut demander qu'on ne lui ravisse pas une loi qui a toujours été la base de son existence politique ; une loi pour laquelle il a supporté des malheurs inouïs, et soutenu une lutte sanglante contre l'ennemi de tous les souverains ; une loi enfin qui, considérée par la nation espagnole comme son arche sainte, a seule pu garantir à la maison de Bourbon, au roi Ferdinand VII, la possession du trône qu'il avait perdu, quand le reste de l'Europe était trop affaibli pour défendre les droits légitimes de ce souverain contre les attaques de l'usurpation (1).

Il serait affligeant de voir un tel pays, un tel peuple, qui même dans son état actuel excite notre admiration pour les sentiments héroïques qui se manifestent dans les deux camps ennemis, tomber dans le gouffre de l'anarchie, dans la dissolution de tous les liens moraux et sociaux. Ce serait pour le continent, auquel il aurait été si facile de lui tendre une main secourable, une tache que rien ne pourrait laver ; il en naîtrait peut-être une Némésis vengeresse qui punirait l'Europe d'avoir

(1) L'on comprendra aisément que la solidarité qui s'établit à quelques égards entre l'écrivain et son interprète, doit cesser ici ; et que ce dernier ne peut, comme Français, s'associer aux sentiments exprimés dans ce paragraphe.

(*Note du traducteur.*)

abandonné le gouvernement légitime de l'Espagne aux fureurs anarchiques des partis. Depuis l'époque des Carlovingiens, déjà même depuis les Césars de Rome, le droit de secourir les orphelins et les mineurs a existé et a toujours passé pour le plus beau privilége des rois. Cette protection, cette défense du droit attaqué, à laquelle le dernier des sujets peut prétendre, les grands souverains de l'Europe ne sauraient la refuser à l'héritière légitime du trône d'Espagne, à Isabelle II.

FIN.

APPENDICE.

APPENDICE.

RÉFUTATION

DE L'ÉCRIT PUBLIÉ PAR S. SCHMERBER,

SUR

LA QUESTION DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE.

Le petit écrit anonyme qui vient de paraître chez S. Schmerber, à Francfort-sur-le-Mein, touchant la question de la succession en Espagne, est un ouvrage qu'il importe de ne pas dédaigner; d'autant moins qu'il se fait remarquer par l'habileté avec laquelle l'on a su tantôt y mettre en avant des propositions hasardées mêlées à de brillantes hypothèses, tantôt y passer sous silence des faits avérés, et parfois en présenter quelques-uns sous un faux jour. Quoique nous pensions avoir allégué, dans le mémoire qui précède, des preuves suffisantes pour réfuter les opinions de l'auteur anonyme, nous croyons devoir détruire l'illusion qui pourrait exister encore chez le lecteur peu

attentif, et le mettre à même de bien apprécier ce mélange de vrai et de faux. Nous espérons montrer ainsi toute la faiblesse, toute la nullité des arguments à l'aide desquels on a voulu défendre une cause injuste, au mépris de l'histoire et des lois. C'est pour nous une obligation de dévoiler les erreurs de fait, de signaler les inexactitudes sur lesquelles est basée la dialectique du défenseur des prétentions de Don Carlos. Démontrer ces erreurs et ces inexactitudes, ce sera faire crouler tout cet échafaudage de conclusions, tout ce système où l'apparence remplace continuellement la réalité du droit. Ces inexactitudes sont si nombreuses, si frappantes, que nous ne pouvons nous empêcher de penser que l'auteur, dont nous ne voulons pas suspecter la bonne foi, n'a pu avoir accès à des documents authentiques, ou bien qu'il n'a pas eu le temps de les examiner avec le calme et l'attention que réclame un pareil sujet.

Nous allons maintenant passer en revue les erreurs principales commises par l'auteur relativement aux faits énoncés.

I. C'est à tort que l'auteur dit (page 4) que les deux sœurs du roi Charles II, lors de leurs mariages, ont renoncé à la succession au trône d'Espagne.

Marie-Thérèse, l'Infante aînée, a seule fait cette renonciation avant de se marier avec Louis XIV. L'Infante cadette, Marguerite-Thérèse, mariée à l'em-

pereur Léopold Ier, agnat de sa famille en Autriche, n'a jamais fait une renonciation semblable, ni pour elle, ni pour ses descendants. Il est également faux qu'on ait opposé à cette dernière sa renonciation au trône d'Espagne, lorsque celui-ci fut devenu vacant par la mort de Charles II. L'auteur confond sans doute l'Infante Marie-Anne, fille de Philippe III et femme du roi de France Louis XIII, avec l'Infante Marguerite-Thérèse; car, excepté Marie Anne, et l'Infante Marie-Thérèse, aucune autre princesse, à cette époque, ne renonça à son droit de succession. Si l'auteur avait un peu réfléchi sur ce point, il aurait bientôt trouvé que la maison d'Autriche avait toujours eu intérêt d'empêcher la réunion des couronnes d'Espagne et de France, et que ce fut uniquement dans ce but qu'on exigea des renonciations de la part des princesses qui se mariaient avec des princes français; tandis que, d'un autre côté, la maison d'Espagne autrichienne n'avait rien à craindre de la réunion de la couronne d'Espagne avec celle de la maison allemande autrichienne, puisqu'elle restait alors dans la même famille. L'auteur n'a même pas songé que la renonciation de l'Infante Marguerite-Thérèse pour ses descendants aurait été entièrement nulle parce que ses enfants, du chef de son époux, Léopold Ier, auraient retrouvé *pro jure* le droit d'hérédité abandonné par elle.

II. C'est à tort que l'auteur prétend (page 5) que Philippe V trouva l'ordre de succession au trône dans un état incertain, et qu'un des premiers actes de son gouvernement fut de faire cesser cette incertitude.

Ce n'était pas la loi ou l'ordre de succession qui était incertain ou mal défini, car les lois de *las Partidas* qui alors étaient dans toute leur vigueur, et sur lesquelles s'appuya Philippe V pour monter sur le trône, s'exprimaient à cet égard en termes bien clairs et bien précis. La seule question indécise, la seule question controversée dans cette occasion, était celle de la renonciation de l'Infante Marie-Thérèse, grand'-mère de Philippe V, c'est-à-dire la question de la validité d'une stipulation qui tendait, en ce qui regardait cette princesse et sa descendance, à porter atteinte aux dispositions essentielles des lois de *las siete Partidas*. C'est ainsi que Philippe V lui-même défendait la validité entière de ces dispositions contre l'Autriche, qui cherchait à les modifier en s'appuyant sur la stipulation susdite. D'ailleurs l'*auto acordado* même du 10 mai 1713, par lequel Philippe V voulut abroger *las siete Partidas*, prouve évidemment que ce prince ne tenait pas les dispositions de ces lois pour douteuses ou équivoques en la moindre chose, mais qu'il les trouvait au contraire si claires, si expresses et si positives, quoiqu'en même temps si peu conformes et si

peu convenables à ses vues de favoriser les intérêts de sa famille, qu'il se décida à faire une loi nouvelle. Il déclare expressément que « après avoir ouï son conseil d'état et considéré les grands avantages qui devraient résulter d'un nouvel ordre de succession pour le maintien du principe agnatique, il ordonnait que dorénavant la succession au trône fût agnatique et réglée dans la forme suivante, etc. » ; et à la fin il ajoute : « *Je veux que les lois de* las Partidas, *touchant la succession au trône, soient abolies et anéanties.* » On voit donc que ces lois avaient été en vigueur jusqu'alors, car autrement on n'aurait pas eu besoin de les abolir. Cette innovation ne fut promulguée par Philippe V qu'après treize ans de règne (1). On ne peut donc pas dire que cet acte fut un des premiers de son gouvernement.

III. C'est à tort que l'auteur dit (page 8) que le droit de succession accordé à la maison de Savoie, par le traité de paix d'Utrecht du 13 juillet 1713, n'était qu'un complément de l'ordre de succession de Philippe V, c'est-à-dire, de *l'auto acordado* du 10 mai 1713.

Les droits de succession de la maison de Savoie au trône d'Espagne ne tirent leur origine ni d'un consentement de Philippe V, ni de son *auto acordado*;

---

(1) Il monta sur le trône d'Espagne le 24 novembre 1700.

ils viennent uniquement de ce que cette maison descend de l'Infante Catherine, fille de Philippe II, mariée à Charles Emmanuel, duc de Savoie. Au reste, ces droits avaient déjà été reconnus expressément dans le testament de Charles II : ils avaient donc la même origine que ceux de Philippe V lui-même. Philippe V et la maison de Savoie fondaient tous deux leurs droits sur la succession cognatique ; ce ne fut que la parenté plus proche de la ligne et du degré, qui fit préférer Philippe V à la maison de Savoie. Au reste, Philippe V lui-même avait formellement reconnu, de concert avec les Cortès, le droit d'hérédité de la maison de Savoie, par les actes du 5 et du 9 novembre 1712, c'est-à-dire avant d'avoir rendu son *auto acordado* (1). L'article 3 du traité de paix conclu entre l'Espagne et la Savoie à Utrecht, le 13 juillet 1713, n'est donc pas une addition, un complément de l'*auto acordado*, mais uniquement et simplement la répétition des actes des 5 et 9 novembre 1712.

IV. C'est à tort que l'auteur prétend (page 9) que Philippe V a été le fondateur d'une nouvelle dynastie.

A proprement parler, on ne peut appeler fondateur d'une dynastie nouvelle que celui-là seul, qui obtient la dignité royale pour lui et sa famille, sans être élevé au pouvoir en vertu des constitutions du pays et

(1) Dumont, t. VIII, P. 1, p. 310, 313.

des lois fondamentales de l'État, ou, en d'autres termes, suivant l'ordre de la succession au trône et les droits d'hérédité. C'est ainsi que de nos jours, Bonaparte en France, Bernadotte en Suède, Othon de Bavière en Grèce, ont fondé de nouvelles dynasties. Philippe V, au contraire, obtint la couronne en vertu de l'ancienne loi de la monarchie, par le droit d'hérédité de sa famille ; il continua la série des rois de la maison de Habsbourg comme descendant de l'empereur Charles-Quint, des rois Philippe II, Philippe III et Philippe IV, par la ligne féminine. Dans sa personne monta sur le trône une ligne collatérale, ligne de la sœur aînée du dernier possesseur de la couronne, Charles II. Philippe V fut le premier roi d'Espagne du sang des Habsbourg et des Bourbons réunis ; mais il n'était pas pour cela fondateur d'une nouvelle dynastie. Comme Habsbourg, il était appelé au trône d'Espagne, quoique appartenant à la famille des Bourbons.

V. C'est à tort que l'auteur suppose (page 9) que Philippe V doit être considéré comme la souche unique de sa famille, par la raison que tous ses agnats, les Bourbons de France, ayant fait des renonciations irrévocables, n'avaient plus avec lui aucuns rapports.

Ce n'était pas la maison de Bourbon privativement à toute autre comme lignée ou race royale de

Bourbon qui était appelée au trône d'Espagne, mais seulement ceux des membres de cette maison dans les veines desquels coulait le sang des Habsbourg. Quand même tous les rejetons de cette dernière maison de Habsbourg eussent renoncé à la succession au trône d'Espagne, Philippe V n'eût pas été pour cela la seule personne qui, à cette époque, eût des droits d'hérédité personnels et de famille. L'existence de la tige même de Philippe V ne dépendait pas de sa personne seule, et par conséquent elle ne pouvait s'éteindre avec lui. Déjà quelques branches s'étaient détachées de cette tige, et elles étaient aptes à succéder. Philippe V, qui était monté sur le trône en vertu des droits de succession cognatique, avait, quand il rendit l'*auto acordado,* deux fils : l'Infant Don Louis, né le 25 août 1707, et l'Infant Don Philippe, né le 7 juin 1712, et sa femme était enceinte de l'Infant Don Ferdinand, né le 17 septembre 1713. Indépendamment de lui Philippe V, et de ses fils, il y avait encore d'autres ayant-droit à la succession d'Espagne : la maison de Savoie, et la maison allemande d'Autriche, en qualité d'agnats, toutes deux étrangères à cette époque au traité de paix d'Utrecht, et sur lesquelles Philippe V n'avait obtenu la préférence qu'en vertu de la succession cognatique de *las siete Partidas*.

VI. C'est à tort que l'auteur avance (page 11) que les clauses du traité de paix d'Utrecht supposaient né-

cessairement l'établissement de l'ordre de succession agnatique.

L'auteur conviendra lui-même qu'il n'y est pas dit un mot de cela; mais il croit qu'on a tacitement admis l'établissement de l'ordre de succession agnatique, soit à cause de la renonciation réciproque des Bourbons de France et des Bourbons d'Espagne, soit à cause du droit éventuel d'hérédité de la maison de Savoie. Mais nous avons démontré, dans notre mémoire, que les grandes puissances qui firent la paix à Utrecht avec les couronnes de France et d'Espagne, n'avaient aucun intérêt à se mêler des affaires intérieures de l'Espagne et de l'ordre de succession dans ce pays, pourvu que les deux couronnes ne fussent pas réunies. Toutes les clauses du traité de paix avec l'Angleterre et les Pays-Bas indiquent comme cause unique de la guerre l'équilibre européen troublé (1) par les lettres patentes ou actes par lesquels Louis XIV

(1) Voy. le traité de paix d'Utrecht, entre l'Angleterre et la France, du 11 avril 1713; Dumont, t. VIII, P. 1, p. 339, art. VI. « D'autant que la guerre, que la présente paix doit éteindre, a été « allumée *principalement* parce que la sûreté et la liberté de l'Eu« rope ne pouvaient pas absolument souffrir que les couronnes de « France et d'Espagne fussent réunies sur une même tête, etc. » Le traité de paix entre la France et les Pays-Bas s'exprime de même, art. 31, Dumont, l. c. p. 370. De même aussi celui entre l'Angleterre et l'Espagne, art. 2. Dumont, l. c. p. 394.

avait conservé et assuré (1) à son petit fils, Philippe V, en décembre 1700, le droit de succession, comme prince français, à la couronne de France ; ce qui rendait possible la réunion des deux couronnes. La guerre n'avait pour but que de forcer Philippe V à renoncer à ses droits comme Bourbon, et à se contenter de ceux qu'il possédait comme descendant de la maison de Habsbourg. Tous les actes signés à l'occasion de cette paix partent du même principe et constatent uniformément que Philippe V ayant fait cette renonciation, il n'y avait plus de cause de guerre. On voit donc que jamais les puissances belligérantes ne demandèrent autre chose à Philippe V que de renoncer à ses droits à la couronne de France. Serait-on assez irréfléchi pour croire que les puissances belligérantes auraient négligé de stipuler expressément, dans le traité de paix d'Utrecht, l'établissement de la succession agnatique au trône d'Espagne, si elles avaient cru devoir demander à Philippe V autre chose que sa renonciation à la couronne de France, comme garantie de l'équilibre entre elles, si elles avaient attaché la moindre importance, vu l'état politique de l'Europe, à obtenir l'introduction de la succession agnatique en Espagne, si elles avaient pensé que cela tou-

(1) Dumont, t. VIII, P. 1, p. 340. Not. 1, comparés avec t. VII, P. 11, p. 494.

châṫ en rien à leurs intérêts essentiels? A-t-on donc tout-à-fait oublié que les renonciations réciproques des princes français et du roi Philippe V aux couronnes respectives d'Espagne et de France constituent, quant à ces deux puissances, la seule substance du traité d'Utrecht, qui ne dit et ne pouvait pas dire un mot de l'*auto acordado* du 10 mai 1713? (1) Cette modification dans l'ancien ordre de succession fut uniquement le fait de la volonté de Philippe V, un *proprio motu*, comme il le dit lui-même, qu'aucune obligation envers les puissances étrangères ne lui dictait. Ce serait donc peine perdue que de vouloir

(1) Il suffit de jeter un coup-d'œil sur le principal traité d'Utrecht du 11 avril 1713, sur les causes et les circonstances de la guerre qu'il termina, et sur les documents authentiques concernant la longue négociation qui précéda cette paix, pour se convaincre que le maintien, à perpétuité, sur le trône d'Espagne de la postérité mâle de Philippe V ne fut nullement la condition nécessaire des renonciations exigées pour le rétablissement de la paix, des deux branches française et espagnole de la maison de Bourbon. S'il en eût été autrement, on eût inséré dans le traité cette condition, pour lui donner la même force qu'aux renonciations. Ajoutons que l'*auto acordado* de Philippe V, rendu le 10 mai 1713, c'est-à-dire, un mois après la signature du traité d'Utrecht, n'a pas été et ne pouvait être compris ni confirmé dans cet acte, et n'ayant pas été compris ni confirmé dans aucun autre traité postérieur, il en résulte que l'Espagne n'est, sous ce rapport, liée par aucun engagement envers les puissances étrangères.

(*Note du Traducteur*).

prouver la légalité de cet *auto acordado* par le traité de paix d'Utrecht.

On ne peut non plus conclure, de l'admission du droit éventuel de la maison de Savoie à la couronne, que Philippe V eût été forcé, par là, d'établir en Espagne l'ordre de succession agnatique; car, certes, si telle eût été sa position, il en serait parlé dans les actes des 5 et 9 novembre 1712, ainsi que dans le traité de paix du 13 juillet 1713 avec la Savoie, et ces actes n'en disent pas un mot. Il reste prouvé que Philippe V n'avait pas l'intention d'accorder à la maison de Savoie un droit de succession ni plus large ni mieux fondé que celui qu'elle possédait comme descendant de l'Infante Catherine, et en vertu du testament de Charles II. Nous voyons, au contraire, évidemment, par les actes en question, que Philippe V reconnaît le droit de succession de la maison de Savoie, restreint à la branche masculine de cette maison princière, et que la Savoie, cédant au plus fort, dut se soumettre à cette restriction, et se contenta de voir le duc d'Orléans, à qui Philippe V avait déjà assuré la succession d'Espagne par un décret de novembre 1703, y renoncer pour lui et pour ses descendants (1). Mais l'auteur, en écrivant les pages 11,

(1) Voy. le traité entre la Savoie et l'Espagne, art. 3. Dumont, t. VIII, P. 1, p. 402.

13 et 14, paraît avoir perdu le souvenir de ce qu'il avait dit lui-même, page 8, que Philippe V s'était attribué, dans ses actes, la préférence sur la maison de Savoie pour ses descendants des deux sexes, et que même l'*auto acordado* du 10 mai 1713 avait rejeté les descendants féminins de Philippe V, uniquement en faveur de ses propres descendants agnatiques, et nullement en faveur de la branche mâle de Savoie, qui n'avait pas avec Philippe V une parenté agnatique, mais une parenté cognatique éloignée.

VII. C'est à tort encore que l'auteur suppose (page 22) que le traité d'Utrecht a été modifié par le décret de Charles IV de l'année 1789. Comme ce traité ne dit rien à propos de l'établissement de la succession agnatique en Espagne, il n'a pas pu être altéré par la loi que fit Charles IV avec les Cortès pour abolir l'*auto acordado* et rétablir la succession cognatique.

VIII. C'est à tort que l'auteur suppose (page 13) que l'article 12 du traité de Vienne entre l'Espagne et l'empereur d'Allemagne Charles VI, du 30 avril 1725, donne une garantie réciproque des pragmatiques-sanctions.

L'Empereur ne garantit autre chose dans ce traité, touchant la succession au trône d'Espagne, que ce que la Grande-Bretagne et les Pays-Bas avaient garanti dans le traité d'Utrecht du 11 avril 1713, et

l'article 12, comme il le dit lui-même, doit être regardé comme d'accord avec l'article 3. L'Empereur y reconnaît ce principe, que les couronnes d'Espagne et de France ne peuvent pas être réunies sur la même tête; puis il admet comme lois fondamentales celles qui, par la décision des Cortès du 9 novembre 1712, avaient été constituées telles pour la monarchie espagnole (1). Du reste, il n'est pas dit un mot de l'*auto acordado* du 10 mai dans ce traité de paix, qui ne le garantit pas, comme on a bien voulu le dire (2).

IX. C'est à tort que l'auteur avance (page 45) qu'on ne connaît pas avec certitude quel a été l'ordre de succession en Espagne sous le gouvernement de la branche mâle autrichienne.

Cette assertion prouve qu'il ne s'est pas donné la peine de consulter les pièces, que tout le monde pourtant peut voir, et que devrait connaître quiconque veut parler de la succession d'Espagne. Les lois de *las siete Partidas* étaient alors en pleine vigueur, relativement à l'ordre de la succession au trône; elles

(1) Dumont, t. VIII, P. 11, p. 107, 108.

(2) Le traité conclu à Vienne le 30 avril 1725, entre le roi Philippe V et l'empereur Charles VI, était purement et simplement la conséquence nécessaire du traité principal d'Utrecht du 11 avril 1713, sur lequel il est fondé, et dont il n'a en rien changé les stipulations : c'est un fait qui ne saurait être contesté.

(*Note du Traducteur.*)

étaient suivies, non seulement dans les royaumes de la couronne de Castille, mais dans tous ceux qui lui étaient déjà réunis, et qui constituaient la monarchie indivisible de l'Espagne. La vigueur subsistante de ces mêmes lois était bien distinctement énoncée, savoir :

a. Dans le testament fait à Bruxelles le 6 juin 1554 par l'empereur Charles-Quint, chef de la dynastie de Habsbourg, et par conséquent l'aïeul maternel du roi Philippe V. Après y avoir fixé l'ordre de succession parmi tous ses parents vivants et ses descendants d'après les règles de *las siete Partidas*, Charles-Quint ajoute, pour le cas où toutes ces personnes viendraient à mourir :

« *Ordenamos y mandamos, que suceda en los di-*
« *chos nuestros Reinos, Estados, Tierras, y Señorios,*
« *la persona, que debiee suceder, segun derecho y*
« *razon,* leyes de las Partidas, *y de las otras suso-*
« *dichas.* »

b. Dans la même décision qui se trouve dans le testament de son fils et successeur, le roi Philippe II, fait le 23 août 1597.

c. Dans la loi du bisaïeul de Philippe V, le roi Philippe IV, de l'année 1640, où la loi fondamentale de succession est spécialement citée, et de plus en plus affermie, d'autant qu'il y est déclaré expressément que la loi 2, tit. 15, p. 2, subsiste dans toute

sa vigueur, que son principe sera appliqué à l'avenir aux majorats (1), et qu'elle entrera dans la *nueva Recopilacion de las leyes de Castilla*, loi 14, tit. 7, lib. v.

d. Dans le testament de Charles II (le prédécesseur de Philippe V), en date du 2 octobre 1700, art. 12 et 13, où, en se rapportant à cette même loi, il appelle à succéder dans l'ensemble de la monarchie, à défaut de fils, les filles qu'il pourrait encore avoir, et, à défaut de filles, les descendants de ses sœurs, notamment Philippe V, de préférence aux agnats alors vivants de la maison d'Autriche (2).

Aussi c'est en vertu de la loi de *las Partidas*, et d'après le testament de Charles II, qui en fait mention formelle, que Philippe V succéda dans l'ensemble de la monarchie espagnole. Le défaut de connaissance

(1) Observons, à ce sujet, que le roi Philippe V avait aussi établi le droit de succession en faveur des mâles dans quelques grandesses d'Espagne instituées par lui. Le conseil de Castille, néanmoins, n'a jamais voulu, malgré la présentation des titres authentiques des créations, reconnaître la transmission de ces grandesses aux héritiers mâles à l'exclusion et au préjudice des femmes. Il n'y a pas longtemps que le cas échéant pour la grandesse de la maison de St. Simon, elle a éprouvé la même résistance.

(*Note du Traducteur.*)

(2) Dumont, t. vii, P. ii, p. 486.

de ces documents implique un reproche dont le défenseur anonyme de Don Carlos ne peut se justifier. Tout le monde saura maintenant à quoi s'en tenir en lisant que, selon l'opinion de l'auteur anonyme (page 50), Philippe V, à son avénement au trône, n'a trouvé aucun ordre de succession qui embrassât toutes les parties de cette monarchie.

La simple lecture des termes de l'*auto acordado* du 10 mai 1713, par lequel Philippe V abolit la loi de *las siete Partidas*, aurait pu mieux éclairer l'auteur. Le principe de la réunion en une seule monarchie indivisible de tous les États dont l'Espagne était composée, fut établi dans le testament de Charles-Quint, et répété plusieurs fois dans celui de Charles II. Si l'on admettait que, sous la domination de la branche autrichienne, les diverses parties de la monarchie espagnole ne formaient pas encore un seul tout, et que, dans certaines provinces, comme, par exemple, dans l'Aragon, il existait un ordre de succession différent, Philippe V, comme héritier cognatique, aurait dès-lors été obligé de céder aux agnats autrichiens les pays dans lesquels existait la succession agnatique. Mais jamais cette demande n'a été adressée à Philippe V à l'époque de la guerre de succession, pas même par son plus grand ennemi, la maison d'Autriche. Cette maison, ainsi que toutes les grandes puissances, reconnut l'Espagne depuis qu'elle avait

passé à la branche de Habsbourg, comme un royaume indivisible et héréditaire, d'après la même loi de succession.

X. C'est à tort que l'auteur dit (pages 49 et 50) qu'à la mort de Charles II, les agnats autrichiens avaient pour opposants les descendants de la fille de ce roi.

Cette erreur est si grossière et si inexcusable que nous aurions été tentés de la regarder comme un *lapsus calami* (1), si l'auteur ne l'avait pas répétée cinq fois dans les deux pages citées, et n'avait tout exprès basé sur cette fausse proposition un argument à l'effet de prouver que Philippe a passé avant les agnats autrichiens, parce que ces derniers, comme parents plus éloignés, n'avaient pas des droits aussi certains vis-à-vis les descendants des filles du roi Charles II, véritables héritières, que l'aurait eu un frère de Charles II dans le même cas de concurrence.

Quand un homme, qui veut écrire sur la question de la succession espagnole, ne sait pas même que Charles II n'avait laissé ni filles ou descendants de filles, ni sœurs, mais seulement des descendants de sœurs, et lorsqu'il oublie, au bout de quelques pages,

(1) L'exactitude n'est pas le fort de l'auteur anonyme. C'est ainsi qu'à la page 35, alinéa 13, il va jusqu'à mettre la branche masculine à la place de la branche féminine.

qu'il a lui-même bien établi la parenté à la page 4, et qu'il tire même des déductions de ses erreurs, l'intérêt que nous avons à établir et faire connaître la vérité, peut seul nous déterminer à continuer de le suivre et à relever ses autres erreurs.

Nous n'avons examiné jusqu'ici que les faits dont assurément on est en droit de supposer que l'auteur avait une connaissance approfondie, vu la facilité qu'il avait de puiser aux sources. Nous allons passer maintenant aux faits dans lesquels les erreurs qu'il a commises sont excusables jusqu'à un certain point, parce que les documents qui s'y rapportent ne sont pas aussi généralement connus.

XI. L'auteur s'est trompé en disant (page 11) que les Cortès donnèrent leur approbation à l'*auto acordado* de Philippe V, et qu'à cet acte était jointe une clause d'après laquelle tout prince appelé par droit de succession à la couronne d'Espagne doit être né et élevé dans le royaume.

Les Cortès de 1713 ne prirent aucune part à l'établissement de l'*auto acordado;* au contraire, l'*auto acordado* fut entièrement terminé et envoyé aux Cortès avec la rédaction qu'il a maintenant, pour y être publié. Il n'y eut ni pétition, ni délibération, ni vote des Cortès, pour établir la succession agnatique.

L'*auto acordado* ne contenait point la condition restrictive susdite. Cette assertion, qui ne se trouve que

dans les Mémoires pleins de partialité du marquis de Saint-Philippe, l'un des favoris de Philippe V, est détruite par le texte même de l'*auto acordado*, et par les extraits des protocoles originaux des Cortès, que le gouvernement espagnol fit imprimer et publier à Madrid, quelque temps avant la mort de Ferdinand VII. On y voit qu'en 1713, les Cortès ne firent autre chose que d'en entendre la publication dans une seule et même séance.

XII. L'auteur s'est trompé en disant (page 14) que l'*auto acordado* a été, sans interruption, en pleine vigueur depuis sa promulgation, c'est-à-dire pendant 117 ans.

L'*auto acordado* devait, d'après son but primitif, régulariser, non seulement la succession héréditaire des filles par rapport aux fils, mais aussi la succession héréditaire de la branche masculine elle-même, et servir ainsi de loi fondamentale. Mais dès le premier cas où l'*auto acordado* aurait dû être appliqué, il fut rejeté et renversé par Philippe V lui-même. Philippe V déposa la couronne au mois de janvier 1724, et elle passa à son fils aîné Don Louis. Le mois d'août suivant, le roi Louis mourut sans laisser d'héritiers. D'après l'*auto acordado*, la couronne devait passer au second fils de Philippe V; mais malgré cette injonction très précise de l'*auto acordado*, il n'en fut rien, et la couronne revint à Philippe V en dépit

de l'*auto acordado*, qui ne reconnaissait que la succession descendante. Philippe V, en reprenant le gouvernement, dérogea donc arbitrairement à sa propre loi.

XIII. L'auteur s'est trompé en supposant (page 14) que les Cortès furent réunies pour la dernière fois en 1789.

Sans compter l'époque de la guerre de l'Indépendance ni celle de la révolution de 1820 à 1823, depuis 1789, les Cortès furent convoquées encore en juin 1833. Elles furent ouvertes alors par le roi Ferdinand en personne; elles reconnurent, d'après les anciennes lois et les anciens usages de la monarchie, l'Infante Isabelle II princesse des Asturies, titre qui se donne en Espagne à celle qui doit succéder à la couronne comme héritière du royaume de toutes les Espagnes, et lui rendirent hommage au nom de la nation.

XIV. L'auteur s'est trompé en croyant (pages 14 et 16) que les Cortès de 1789 ne se réunirent que pour exercer l'ombre de pouvoir qu'on leur avait laissée en matière d'administration des finances.

Nous avons des documents officiels qui prouvent le contraire. Ces documents sont : 1°. L'ordre de convocation, dans lequel le roi Charles IV déclare qu'il convoque les Cortès pour faire reconnaître comme son successeur au trône, son fils Ferdinand, prince des

Asturies, et faire agréer toutes les autres choses importantes qu'il pourra leur soumettre; 2°. Les pouvoirs que les villes donnèrent à leurs députés pour reconnaître le prince des Asturies, et délibérer sur toutes les autres choses que le roi pourrait leur soumettre (1).

XV. L'auteur s'est trompé quand il dit (pages 16 et 17) que les Cortès, en 1789, furent imparfaitement et illégalement convoquées, et qu'elles n'étaient pas munies de pouvoirs suffisants.

La réunion des Cortès délibérantes en 1789, était composée exactement des mêmes éléments que celles de 1713. Il y manquait la noblesse et le clergé, coutume établie depuis deux siècles. La seule différence entre ces deux réunions, c'est qu'en 1789, toutes les villes envoyèrent leurs députés au complet, tandis qu'en 1713 on n'avait pu réunir que les députés de vingt-sept villes.

Si donc on voulait voir une preuve de nullité des délibérations dans la manière dont on réunit les Cortès en 1789, mode de réunion qui, depuis deux siècles, avait été régularisé et consacré par l'usage, on pourrait en dire autant des Cortès de 1713.

Il est faux de dire que les Cortès de 1789 n'avaient

(1) Il est fait mention de ces pièces dans la collection officielle déjà citée, et qui fut publiée en 1833, sous le règne de Ferdinand VII.

pas de pouvoirs suffisants, et qu'elles s'étaient réservé d'en obtenir de nouveaux de leurs commettants. L'extrait du protocole original des Cortès de 1789, qui se trouve également dans le recueil des documents officiels de 1833, prouve que dans la séance préparatoire du 14 septembre, qui précéda l'ouverture de la session, les pouvoirs de tous les députés avaient été vérifiés par la junte de *los assistentes*, membres du conseil de Castille, sous la présidence du comte de Campomanes, et trouvés légaux et suffisants pour reconnaître le prince Ferdinand, et pour délibérer sur toute autre affaire que le roi leur soumettrait. Après cette déclaration, les députés prêtèrent serment entre les mains du comte de Campomanes, et les Cortès furent solennellement ouvertes par le roi, le 19 du même mois.

Comme les pouvoirs des députés aux Cortès étaient généraux, elles pouvaient délibérer avec le roi, légalement et constitutionnellement, sur tout ce qui leur serait présenté. Il était donc aussi inutile que les Cortès demandassent de nouveaux pouvoirs, qu'il est certain que cette demande n'a pas été faite.

XVI. L'auteur s'est trompé en avançant (page 10) qu'en 1789 il ne fut pas adressé de pétition au roi par les Cortès, et que le roi ne prit aucune conclusion touchant la succession au trône.

Il est vrai que l'auteur ne donne pas cette assertion

comme sienne et seulement comme celle d'un parti. Mais il aurait toujours été de son devoir de s'expliquer clairement sur ce fait, après l'avoir bien examiné, car c'est de ce fait que dépend la validité ou la non-validité de la loi. Dans les extraits du protocole original des Cortès de 1789, que publiá en 1833 le gouvernement de Ferdinand VII, se trouvent en toutes lettres la pétition des Cortès et la résolution royale, la première dans la séance du 23 septembre, la deuxième dans celle du 20 octobre, six jours avant que le roi Charles IV eût clos l'assemblée des Cortès. C'est de ce document officiel, dont personne ne peut nier l'authenticité sans accuser le gouvernement de Ferdinand VII d'une basse et criminelle fausseté, que nous avons tiré la pétition des Cortès et la sanction du roi, telles qu'elles sont exposées dans notre mémoire.

XVII. L'auteur s'est trompé de nouveau (page 20) en avançant, pour infirmer les protocoles des Cortès de 1789, que le ministre Cevallos les avait trouvés et achetés chez un marchand de vieux livres (1).

Voici le fait : On rédige toujours en Espagne deux

---

(1) .... Charles IV ne jugea pas convenable de promulguer sur-
« le-champ l'acte des Cortès. Il le tint secret, secret en ce sens qu'il
« ne lui donna pas de publicité officielle, car toute l'Europe en fut
« informée, et il ne fut question, pendant quelque temps, que de ce

protocoles des actes des Cortès; l'un, le véritable original, contient les délibérations à la lettre et *in extenso*;

« grand changement, dans toutes les conversations diplomatiques de « toutes les capitales. Les événements qui suivirent 1789 le firent « perdre de vue et déterminèrent Charles IV à retarder indéfiniment « la promulgation de cet acte; il n'en fut plus question jusqu'en 1807. « Mais en 1807 il fut remis sur le tapis, et voici comment :

« Les armées françaises occupaient l'Espagne, Joseph Napoléon « régnait ou prétendait régner à Madrid; les princes espagnols étaient « prisonniers à Valençay; la junte de Séville organisait la résistance « de l'Espagne. Dans ce moment de crise on ne pouvait savoir si les « princes d'Espagne sortiraient jamais de leur captivité. La princesse « du Brésil jugea convenable de faire valoir ses droits éventuels à la « couronne d'Espagne, dans le cas où ses frères viendraient à mourir « dans les fers, les droits que lui conférait l'acte de 1789. L'original « de l'acte, on ne l'avait pas, on le croyait entre les mains du roi « Joseph à Madrid; *le fait est que Charles IV l'avait conservé*, « *et que c'est dans ses papiers qu'il s'est retrouvé après sa mort*.

« La junte de Séville établit une enquête solennelle sur l'existence « et la teneur de cet acte. On entendit, dans cette enquête, la dépo- « sition de tous les membres encore existants des Cortès de 1789, de « tous les ministres encore existants de Charles IV à cette époque. « La réalité et la teneur de l'acte furent unanimement attestées, et la « junte de Séville reconnut les droits éventuels de la princesse du « Brésil.

« Cette enquête a été publiée; le ministère des affaires étrangères « en possède un exemplaire. »

(Extrait du Discours prononcé par le duc de Broglie à la chambre des pairs, le 9 janvier 1837. Édition de l'Imprimerie royale, janvier 1837.)

(*Note du Traducteur.*)

il appartient aux Cortès, et on le conserve au secrétariat de la députation permanente des Cortès. L'autre est l'extrait succinct des délibérations, qui se fait sous la direction des assesseurs, et qui appartient au conseil de Castille. Ce second protocole fut égaré en 1808, pendant les troubles de Madrid, lorsqu'on transporta les archives du conseil de Castille à Séville; et ce fut celui que retrouva le ministre Cevallos.

XVIII. L'auteur s'est trompé (pages 18 et 19) sur ce qu'il dit de la réclamation du chargé d'affaires de France Le Marchand, contre l'abolition de l'*auto acordado* en 1789.

Il est vrai que M. Le Marchand fit à cet égard des démarches auprès du gouvernement espagnol; mais ces démarches furent désapprouvées lorsqu'elles parvinrent à la connaissance du gouvernement français, et cet agent diplomatique fut rappelé et remplacé par M. de La Vauguyon (1).

La dernière partie de l'écrit anonyme que nous avons entrepris d'examiner traite de l'histoire et de l'ancien droit de la monarchie espagnole. On n'y trouve aucun fait qui puisse renverser ce que nous avons dit de cet ancien droit, pour prouver par

(1) On trouve dans le Moniteur l'explication donnée à ce sujet par le duc de Broglie, ancien président du Conseil, aux Chambres françaises, le 6 janvier 1836.

l'histoire deux propositions principales : 1°. que l'ordre de succession purement agnatique n'a pas été en vigueur dans les anciens royaumes de Léon, de Castille et de Navarre, ni même dans celui d'Aragon, d'une manière fixe et uniforme; 2°. qu'après la domination des Goths, la succession cognatique fut établie d'abord par l'usage, et ensuite par des lois expresses, dans tous ces anciens petits royaumes.

Nous allons maintenant ajouter à cette partie historique quelques explications, afin de montrer la vérité dans tout son jour.

Lorsque nous avons prétendu, ce que nous répétons ici, que le droit de succession des femmes repose en Espagne sur un usage très ancien, passé en loi formelle, et qu'il a été suivi pendant huit siècles dans tous les avénements au trône, nous n'avons nullement voulu prouver que pendant ces huit siècles il ne s'était présenté aucun cas où un roi fût monté au trône contre l'usage et contre les dispositions de cette loi. Tous ceux qui connaissent l'histoire des nations européennes pendant le moyen âge et les siècles qui l'ont suivi, savent que des exceptions de cette nature sont offertes par tous les peuples chez lesquels la violence, l'agitation des passions et les intérêts des partis politiques ont renversé momentanément l'usage, et ont fait taire, en quelques circonstances particulières, les lois écrites; ils savent aussi que des phénomènes de

cette nature troublent de fait l'ordre politique, mais qu'ils ne peuvent jamais établir un nouveau droit.

Nous connaissons assez l'histoire si agitée de l'Espagne, qui, pendant des périodes entières, ne fut qu'inondée de sang et livrée aux combats, pour nous garder de prétendre que l'ordre légal de succession n'ait jamais été violé. Le prétendre serait méconnaître la nature de l'homme autant que l'histoire.

Sans doute que l'histoire d'Espagne nous signale, vers la fin du xe siècle et au commencement du xie, des cas où l'ordre de primogéniture a non seulement été méconnu de fait, mais où la monarchie a même été partagée comme une propriété de famille, ainsi que le fit Alphonse-le-Grand, qui là partagea entre ses fils. Sans doute que l'histoire nous trace encore le tableau des troubles suscités en 1113 par les grands du royaume pour forcer la reine Urraca à renoncer à la couronne; de l'usurpation violente de la couronne par Henri de Trastamare, frère naturel du roi Pierre-le-Cruel, au détriment des droits innés des deux filles légitimes de ce dernier, Constance et Isabelle; des complots des grands, au commencement du xve siècle, contre les droits au trône de l'Infant Don Juan, fils du roi Henri III, qui avait déjà été reconnu par les Cortès de Tolède. Mais, dans tous ces cas, et dans d'autres que nous ne citons pas, on ne pourra jamais voir autre chose que des actes en-

tachés d'illégalité, et des occasions où la force impulsive et la violence des passions politiques dans les luttes des partis ont décidé les événements, au-dessus desquels néanmoins la loi de *las Partidas* s'est toujours placée, et s'est toujours soutenue, comme nous l'avons démontré par les testaments et les lois des rois d'Espagne de la branche autrichienne de Habsbourg, et par l'élévation de Philippe V au trône.

On a élevé une objection bien plus spécieuse contre la validité de *las siete Partidas*, cette loi que nous avons désignée comme la clé de voûte de l'ancienne législation touchant l'ordre de succession au trône. On a prétendu que les dispositions de *las siete Partidas* avaient été abrogées par l'auteur même de cette loi, en rejetant de la succession les enfants de son fils aîné Don Fernando, les princes de la Cerda, en faveur de son fils cadet Don Sancho.

On n'a pas songé que, lors même que cela prouverait contre la mise à exécution, en ce cas, de la loi de *les Partidas*, il ne s'en suivrait pas une preuve de validité pour l'*auto acordado* de 1713; car cet acte, comme nous l'avons dit au n° XII, fut abrogé de fait par son auteur. Au reste, le cas est d'une tout autre nature pour la loi de *las siete Partidas*.

La loi II, tit. V, par. 2, contient deux dispositions différentes: l'une concerne l'ordre de succession cognatique, l'autre le droit de représentation. Les dis-

positions relatives à la succession cognatique ne confirment pas un nouveau principe de droit; elles ne sont autre chose qu'une répétition écrite de l'ancien droit coutumier observé dans la pratique. Le droit de représentation, au contraire, était inconnu jusqu'alors dans la législation aussi bien que dans la pratique, et dans le droit public de l'État. C'était donc une véritable innovation empruntée du droit romain, pour lequel le roi Alphonse avait un grand respect, ainsi que le prouve tout le contenu de *las siete Partidas*. La préférence accordée par le droit de représentation aux fils du premier né, qui est mort avant son père, sur les autres fils de ce dernier, n'avait pas encore été admise dans la succession au trône de Castille et de Léon; elle fut indiquée pour la première fois dans *Las siete Partidas*. Mais ce recueil n'était pas, du vivant du royal auteur, reconnu ni proclamé comme code de lois proprement dit; il n'obtint force de loi que sous Alphonse XI, par les cortès d'Alcala, en 1338, comme nous l'avons dit dans notre mémoire. Voilà aussi la cause pour laquelle Alphonse-le-Sage put proclamer pour son successeur son fils cadet Don Sancho, au préjudice des descendants de son fils aîné Don Ferdinand, qui était mort. Le roi s'en tenait, dans son ordonnance sur la couronne, au droit coutumier en vigueur jusqu'alors; et pour agir régulièrement et légalement, il ne pouvait et ne devait

pas suivre les nouvelles dispositions sur le droit de représentation comprises dans *las siete Partidas*, précisément parce qu'elles n'avaient pas encore acquis cette autorité légale que le concours des Cortès donne aux actes émanés du pouvoir royal. Aussi fait-on preuve d'une grande ignorance de l'histoire et de la législation espagnole, en prétendant que le roi Alphonse-le-Sage a contrevenu à sa loi, puisque cette loi n'a eu d'effet légal, et n'a pu devenir exécutoire et obligatoire qu'en 1338, en vertu du consentement des cortès d'Alcala. (1)

La seconde objection contre la validité de *las siete Partidas*, qui a également été faite plusieurs fois dans ces derniers temps, consiste à prétendre que cette loi n'a qu'une autorité supplémentaire. On se fonde pour cela sur les lois d'Alphonse XI et sur les lois de Toro faites sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle-les-Catholiques, dans lesquelles il serait dit que les lois de *las Partidas* ne sont valables que pour les cas qui ne peuvent pas être décidés par les lois, ordonnances et pragmatiques établies. Cette citation est inexacte ; car

(1) Une erreur semblable se trouve dans un autre écrit, publié tout récemment dans l'intérêt de la cause de Don Carlos. Il y est dit, contrairement à l'histoire, que le roi Alphonse X appela au trône, l'un après l'autre, ses petits-fils, enfants de Don Fernando, et qu'il déshérita son second fils Don Sancho, qui, néanmoins, fut proclamé roi. Il y a là autant d'erreurs que de mots.

le roi Alphonse XI dit expressément : « Nous ordonnons que les procès et les démêlés qui ne peuvent pas être jugés par les lois que nous avons données, et par les *fueros*, doivent l'être par les lois de *las Partidas*, que nous reconnaissons comme étant nos lois » (1).

On voit donc évidemment par là que les lois de *las Partidas* avaient autant de force que les autres lois du roi Alphonse XI pour tous les cas dans lesquels ces dernières, comme lois spéciales, n'y dérogeaient pas. Il est aussi bien entendu que les lois de Toro, comme les plus récentes et les plus spéciales, devaient être préférées à celles de *las Partidas*, pour les cas dans lesquels ces deux lois ne s'accorderaient pas. Les lois de Toro de l'an 1505 ne contiennent aucune disposition différente, touchant la succession au trône, pas plus que celles d'Alphonse XI; au contraire, elles répètent littéralement les dispositions de *las siete Partidas*, comme droit pratique, et les transportent aux majorats. Ces lois prouvent donc d'une manière irrécusable que sous tout gouvernement légitime en Espagne, depuis le XIII[e] siècle, les lois de *las Partidas* ont été reconnues comme étant en vigueur. Pour ne rien négliger, nous pouvons encore citer le testament de la reine Isabelle-la-Catho-

(1) *Textus primus ad leges Taurinas in comment.* Ant. Gomez.

lique (1504), dans lequel elle ordonne que sa fille Doña Juana lui succède au trône : « *Guardando la* « *ley de las Partidas que dispone sobre la sucesion* « *de éstos Reynos, y conformandome con su resolu-* « *cion, Mando*, etc. »

La validité pratique des lois de *las Partidas* pendant toute la période qui précède l'établissement de l'*auto acordado* de 1713, est donc prouvée d'une manière incontestable. La critique la plus sévère ne peut exiger d'autres preuves que celles que nous avons données.

L'auteur anonyme de l'écrit que nous examinons ici n'a pas mis en avant ce dernier argument ; mais nous avons cru utile de le réfuter, afin de ne rien laisser sans réponse de ce qu'on a dit pour appuyer les prétentions de Don Carlos, et de faire voir la nullité de tous ces raisonnements.

En revanche l'auteur objecte contre la validité des lois de *las Partidas*, que ces lois n'ont été suivies que dans la Castille et non dans l'Aragon.

Mais la validité des décisions de *las Partidas* sur la succession au trône a été reconnue en Aragon pendant la vie de Ferdinand-le-Catholique, comme après sa mort, notamment à l'époque où ce royaume fut réuni réellement et pour toujours à la Castille.

La première reconnaissance solennelle de ces lois en Aragon eut lieu, lorsque Ferdinand-le-Catholique y assembla en 1502 les États du royaume. Elle eut lieu

avec toutes les formalités requises pour faire proclamer héritière de la couronne Doña Juana, fille du roi, déjà reconnue par les cortès de Toro, héritière du royaume de Castille. Les États rendirent foi et hommage à la princesse, et la reconnurent sans aucune difficulté pour héritière et pour reine après la mort de son père.

La reconnaissance de l'Infante Juana par les États d'Aragon est un fait d'autant plus important et d'autant plus décisif, qu'il existait encore à cette époque un frère de Ferdinand-le-Catholique, Don Fernando (1), qui aurait dû être roi d'Aragon, si l'ordre de succession agnatique y avait encore subsisté. Mais dans ce cas la validité de la succession cognatique fut considérée comme fondée par le roi Ferdinand-le-Catholique et par les États d'Aragon, et ainsi furent levés tous les doutes qui auraient pu résulter de l'ancienne législation de ce royaume.

Cet acte fut confirmé subséquemment par le roi Ferdinand-le-Catholique de la manière la plus formelle. Ferdinand fit encore trois testaments (2) : le premier à Burgos, trois ans avant sa mort ; le second à Aranda de Duero en 1515, et le troisième à Madrigalejos,

(1) Mariana, *Hist. de España*, t. 10, p. 530, 531. — D. Sabau, *Continuacion de la historia de España de Mariana*, t. 1, p. 8.

(2) Mariana, *Hist. de España*, t. 10, p. 530.

deux jours avant sa mort ; et dans ces trois testaments il nomme sa fille Juana pour lui succéder au trône d'Aragon à l'exclusion de son frère, et déclare régent du royaume, à cause de la démence de Juana, le fils de celle-ci, Don Carlos, qui devint l'empereur Charles-Quint. C'est par cette princesse qu'eut lieu la réunion définitive de l'Aragon aux autres parties de la monarchie, et depuis lors l'Espagne, constituée en une seule monarchie indivisible, a été légitimement et invariablement régie par une seule et même loi de succession, celle des *siete partidas,* lib. II, tit. XV, p. 2 (1) ; ainsi que cela est confirmé par les testaments des rois de la maison d'Habsbourg dans lesquels, comme nous l'avons dit, les filles sont toujours préférées aux agnats, lorsqu'il n'y a ni fils, ni descendants de fils (2).

L'avènement de Philippe V enfin prouve d'une manière irrécusable, que depuis la reine Juana la succes-

(1) C'est précisément ce que dit le célèbre Molina, cité par l'auteur anonyme, dans son *Fr. act. de primogéniture*, Hisp. orig. sous le règne de Philippe III et de Philippe IV, en l'appliquant expressément à tous les royaumes dont se compose l'Espagne, L. I, c. II, § 10.

(2) Pour dissiper toute espèce de doute sur la réunion réelle de l'Aragon à la Castille, nous dirons encore que les *fueros* d'Aragon ont été expressément abolis par Philippe II. Depuis cette époque, l'Aragon n'a plus d'états particuliers ; mais il envoie ses députés aux Cortès de Castille, comme cela eut lieu, notamment dans les années 1713, 1789, 1833.

sion cognatique au trône a existé en Aragon, d'après les mêmes principes qu'en Castille; car Philippe V aussi, comme cognat le plus proche, succéda de préférence aux agnats encore vivants. Il est donc bien prouvé que depuis le commencement du XVIe siècle la succession cognatique fut toujours maintenue en Aragon, comme une coutume d'État irrévocable. Pour ne pas fatiguer le lecteur, nous passons sous silence une foule de petites erreurs qui n'influent pas d'une manière immédiate sur la question débattue; nous nous bornerons à citer un seul exemple pour prouver comment l'auteur a étudié les jurisconsultes espagnols qu'il cite à tout moment dans son écrit. Il dit (page 47) à propos de Molina si justement célèbre, que dans le traité que nous avons également cité lib. III, cap. 4, n°s 30 et 31, Molina se prononce d'une manière formelle pour l'exclusion des filles en faveur des agnats mâles; mais il se garde de dire que cet auteur n'admet cela que pour le cas de concurrence entre les filles et les agnats de la même ligne et du même degré, comme le stipulent notamment *las leyes de las siete partidas* dont Molina, lib. I, cap. 2, § 10, reconnaît la validité par rapport à la succession à la couronne, comme *jus plus quam notissimum*. Le sujet que discute Molina est celui-ci : *Fœminam primogenitam ad majoratus successionem masculo ejusdem lineæ et gradus deficiente admittendam esse, exclusis masculis remotioribus.*

Dans le paragraphe 31, Molina dit qu'un débat s'est élevé pour savoir si au moins les *agnati transversales respectu ultimi possessoris*, qui descendent en même temps en ligne droite du fondateur, c'est-à-dire, les frères du dernier roi, ne devaient pas être préférés à ses filles. Il décide ainsi cette question, en disant § 32, ce qu'on a également oublié de rapporter : « comme ce serait exclure les filles de ce qui leur appartient par le droit commun (1), chose qui ne peut se faire sans preuves évidentes d'un statut particulier de famille, on devra, dans le doute même, se prononcer toujours pour les filles. »

Maintenant que nous avons démontré la fausseté des faits principaux sur lesquels l'auteur anonyme base ses arguments, il nous reste peu de chose à dire sur ces arguments eux-mêmes, qui tombent naturellement avec leurs prémisses.

La déduction de notre adversaire roule essentiellement sur les points suivants :

1°. Que Philippe V, comme fondateur d'une nouvelle dynastie, a eu le droit d'établir un nouvel ordre de succession au trône.

2°. Que Charles IV, comme descendant du fondateur de la nouvelle dynastie, n'avait pas le droit de

---

(1) « *Quod sibi jure communi competit.* » Ces *jus commune* sont pour Molina les lois de *las partidas*.

modifier cet ordre de succession, et de léser les droits acquis de Don Carlos.

3°. Que Philippe V a établi le nouvel ordre de succession avec les formalités légales, et avec le consentement des Cortès.

4°. Que Charles IV en 1789, n'a pas observé les formalités voulues dans l'abolition de l'*auto acordado*.

Quant au premier et au deuxième argument, ils tombent d'eux-mêmes avec la fausse allégation que Philippe V était le fondateur d'une nouvelle dynastie. Nous croyons avoir traité ce point dans notre écrit, d'une manière assez complète, pour nous dispenser de dire autre chose, quand les faits et les lois parlent d'eux-mêmes.

Quant au troisième et au quatrième argument, l'auteur reconnaît, comme nous, le principe qu'en Espagne toute modification dans l'ordre de succession au trône ne peut avoir lieu que par la volonté du roi avec le concours des Cortès. Ce principe a été reconnu à toutes les époques, non-seulement par l'Espagne(1), mais aussi par la France, par l'Angleterre, par les

---

(1) C'est pourquoi l'approbation des Cortès fut demandée pour la renonciation de l'Infante Anne, épouse de Louis XIII, et pour celle de l'Infante Marie-Thérèse. C'est pourquoi Philippe V lui-même envoya son *auto acordado* aux Cortès de 1713.

Pays-Bas, en un mot par toutes les puissances qui ont pris part au traité de paix d'Utrecht, y compris l'Autriche (1). Les puissances qui traitèrent à Utrecht, ne se crurent tranquilles et pourvues de garanties suffisantes de la part de Philippe V, que lorsque celui-ci eut fait, d'accord avec les Cortès (2), une loi fondamentale, qui consacrât, d'une manière irrévocable la séparation des deux couronnes en vertu de renonciations réciproques (3).

Les formalités indispensables pour établir en Espagne une loi fondamentale fort bien indiquées par l'auteur anonyme, ne furent pas observées pour l'*auto acordado* de 1713 ; cet acte est donc nul :

---

(1) Traité de paix de Vienne du 30 avril 1725, art. 3.

(2) C'est ainsi, par exemple, que dans les clauses du traité entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, le consentement des Cortès du 9 novembre 1712, se trouve relaté en entier. Dans le traité entre la France et les Pays-Bas, art. 31, il est dit expressément que l'on n'a considéré la renonciation comme valable qu'après le consentement des Cortès.

(3) La renonciation de Philippe V à la couronne de France et celles des ducs de Berry et d'Orléans à la couronne d'Espagne, furent l'occasion d'une médaille frappée par ordre de Louis XIV, dans laquelle on voit la France et l'Espagne qui font un serment sur l'autel de la Paix. La légende est : « *Saluti publicæ* »; et l'exergue : « *Regnandi jus mutuo sacramento remissum* » ; (le droit de régner abandonné par un commun serment) 1713?

(*Note du traducteur.*)

teur anonyme, je les ai tous examinés dans mon Mémoire auquel je renvoie mes lecteurs. Je ne crois pas qu'il y ait dans l'écrit anonyme un seul point que je n'aie éclairci sous toutes ses faces. Le public décidera de quel côté est le vrai droit, la véritable légitimité. Quant à moi, je ne puis m'empêcher de dire, en terminant, que l'auteur anonyme a rendu un grand service à la cause de la reine Isabelle II en publiant les arguments par lesquels il a voulu défendre les prétentions de Don Carlos.

FIN.

HENRI DE DINANT.

Déposé conformément à la loi.

M. L. P.

2

HENRI DE DINANT.

HISTOIRE DE LA

RÉVOLUTION COMMUNALE

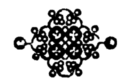
DE LIÉGE, AU XIII[e] SIÈCLE,

1252-1257,

PAR

M. L. POLAIN,

Docteur en philosophie ès lettres, Conservateur des Archives de la province de Liége, Correspondant des comités historiques du ministère de l'Instruction Publique en France, professeur de littérature française et d'histoire politique moderne à l'École de commerce à Liege.



LIÉGE.

FÉLIX OUDART, IMPRIMEUR.

1843

A MONSIEUR VILLEMAIN,

Ministre de l'Instruction Publique en France.

Hommage respectueux de l'Auteur.

Il faut que l'historien se complaise à peindre plus qu'à analyser, sans cela les faits se dessèchent sous sa plume.

BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne*, préface.

L'histoire n'est point un ouvrage de philosophie, c'est un tableau; il faut joindre à la narration la représentation de l'objet, c'est-à-dire qu'il faut à la fois dessiner et peindre.

CHATEAUBRIAND, *Études historiques*, préface.

I.

Robert de Langres, évêque de Liége, était mort le 16 octobre de l'an 1246, et, depuis près d'une année, le siége demeurait vacant. Le plus grand désaccord régnait parmi les chanoines du chapitre de St.-Lambert touchant l'élection du nouvel évêque. Dans la première assemblée tenue à cet effet, ils ne choisirent pas moins de douze candidats; enfin, les suffrages se réunirent sur les deux principaux d'entre eux : Henri de Gueldre et Eustache de Rethel.

Le peuple de Liége eût préféré ce dernier que recommandaient son affabilité et sa douceur; de plus, il appartenait au lignage de l'évêque Hugues de Pierrepont qui avait vaincu les Brabançons à la warde de Steppes, cette grande victoire populaire dont les bourgeois gardaient avec orgueil le glorieux souvenir (1). Henri de Gueldre, au contraire, était détesté de tous, grands et petits ; on ne l'appelait dans la cité que Henri de Montfort ou Henri l'allemand. C'était, disait-on, un homme qui tenait en grand mépris les pauvres gens des communes. Ses ancêtres avaient trahi les Liégeois à la warde de Steppes, après en avoir été aidés plus d'une fois contre les ducs de Brabant. On ne manquait pas d'ajouter, que les gens du duché de Gueldre étaient presque toujours en guerre avec ceux de Liége (2).

Ces propos et beaucoup d'autres encore, étaient répétés publiquement dans les rues ; mais Henri avait de puissants amis à Rome et à la cour des Othon;

(1) Il estoyt bon et estoyt cusin a bon Hue de Pierpont qui fist li vengeanche del warde de Steppes. *Chronique inédite de* JEAN D'OUTREMEUSE. V. sur cet historien la notice que j'ai publiée dans mes *Mélanges historiques et littéraires*. Liége, 1839, in-18.

(2) JEAN D'OUTREMEUSE.

peu de temps après, malgré la vive opposition qui se manifestait contre lui, il reçut du pape sa confirmation à l'évêché et l'empereur lui accorda ses lettres d'investiture.

Henri était fils de Gerard III, comte de Gueldre, et de Marguerite de Brabant. Trop jeune pour recevoir l'ordre de prêtrise, il obtint une dispense du souverain pontife, afin de pouvoir gouverner ses États; aussi, ne l'appela-t-on d'abord que *l'élu de Liége* (1). C'était un seigneur peu propre aux fonctions spirituelles qu'on venait de lui conférer. Incapable de modérer ses passions, il se prostitua dans les débauches les plus honteuses, se livra à d'odieuses représailles contre son peuple, dilapida les biens de l'Église, et fit trafic des bénéfices, les donnant au plus offrant ou comme prix de quelque infamie. Chevalier plutôt que prêtre, il fut continuellement en guerre avec ses voisins et ses sujets. Il aimait le luxe et la parure, et ne se montrait en public que vêtu de riches fourrures et couvert de

(1) Juvenis moribus et ætate... leodiensem dispensativè rexit ecclesiam. V. Hocsem, apud Chapeauville, vol. 2, p. 276. —Vir nobilis quidem genere, sed degener moribus, sanguinolentus; lascivus et avarus. Zantfliet, apud Martene, *Amplissima collectio*, vol. V., p. 103.

bijoux précieux. Enfin il était peu instruit et savait à peine lire (1).

Le règne de ce prince devait être l'un des plus orageux de notre histoire. C'est alors que commencèrent les révolutions dont la ville de Liége fut le sanglant théâtre pendant près de cinq cents années. Mais, afin de mieux comprendre les événements qui vont suivre, il est nécessaire de jeter un coup d'œil en arrière et de bien déterminer l'état de la cité à cette époque et la condition sociale de ses habitants.

Les premières chartes stipulant des priviléges en faveur de la bourgeoisie liégeoise, datent de la fin du douzième siècle. En 1198, l'évêque Albert de Cuyck, qui s'était endetté envers le comte de Hainaut dans les démarches qu'il dut faire pour assurer son élection, trouva moyen de prélever une assez forte somme en accordant à ses sujets une charte, où il ne fit, il est vrai, que consacrer des coutumes et des franchises dont jouissaient déjà les bourgeois, mais que ceux-ci

(1) Horas canonicas, maximè cum eas nescias et illiteratus existas prætermittens, laïcalibus et interdum purpureis vestibus te induis, zonis argenteis et deauratis uteris : ita quod te non prælatum sed potiùs militem repræsentas. *Epistola Gregorii papæ Henrico episc. leodiensi, apud* Hocsem, *t.* 2. Chapeavilli, p. 302.

ne furent pas fâchés de voir sanctionner par le prince d'une manière authentique et solennelle. Ces libertés, presque aussi anciennes que la cité elle-même, se composaient de traditions plus ou moins effacées du régime municipal romain, fondues avec la loi Salique et les Capitulaires des rois Carlovingiens ; aussi, la réunion des différentes dispositions du droit coutumier de Liége, était connue autrefois chez nous sous le nom de *loi Charlemagne.*

La grande Charte d'Albert de Cuyck, confirmée, l'an 1208, par l'empereur Philippe II, et renouvelée trente ans plus tard par Henri VII, renfermait les points suivants qui devinrent comme le fondement du droit public liégeois (1).

Les *Citains* ou bourgeois ne doivent ni tailles, ni écots, ni services militaires, ni aucune chevauchée, même pour les biens qu'ils possèdent à la campagne. Si quelque château de l'Église ou quelque maison fortifiée est assiégé ou envahi, l'évêque doit rassembler ses gens d'armes, ses chevaliers, ses hommes de fief et les surséants du plat pays pour faire réparer le dommage.

(1) On trouve cette charte dans le *Recueil des Édits*, *etc.* de Louvrex, et dans la plupart des historiens liégeois.

Quand l'évêque prévoit que la guerre s'étendra au-delà de quinze jours, espace de temps pendant lequel il est obligé de la faire seul avec ses gens, il doit en informer les bourgeois de Liége et les engager à se tenir prêts, afin de lui porter secours après l'expiration de la quinzaine.

Alors, il envoie dans la cité l'avoué de Hesbaye, accompagné de quarante chevaliers, pour y recevoir l'étendard de Saint-Lambert et prêter serment de bien le garder ou de mourir en le défendant. Les bourgeois tiennent ensuite la campagne avec l'évêque, jusqu'à ce que justice soit obtenue et le forfait amendé à l'honneur de l'Église.

Aucun voué ne peut exiger de taille ou de service des bourgeois sous quelque prétexte que ce soit. Ils ne sont justiciables que des échevins, leurs juges naturels, et ne peuvent être soumis au tribunal de la Paix ou à tout autre justice exceptionnelle. Pour les arrêter, il faut un jugement préalable des échevins.

On ne peut confisquer les biens d'un criminel, ils appartiennent de droit à sa femme et à ses enfants. Quand un serf meurt à Liége, sa femme et ses enfants sont également ses héritiers.

Il n'est point permis au Mayeur ni aux échevins d'entrer dans une maison de la cité ou de la banlieue,

quelque chétive qu'elle soit, si ce n'est du consentement de celui qui l'habite. Ce droit d'asile s'applique également aux églises, aux tavernes et aux maisons claustrales.

Les bourgeois de Liége sont gens libres et servent de témoins en cette qualité; on ne peut les attraire en justice dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent la Noël, les Cendres et les Pâques.

Aucun *afforain* (étranger), aucun champion n'a le droit d'appeler un bourgeois en champ-clos pour venger son injure; s'il a quelques prétentions à faire valoir, il doit les exposer devant l'échevinage.

Enfin cette charte précieuse détermine le prix des objets les plus nécessaires à la subsistance du peuple.

Liége offrait alors l'aspect général des villes de la Belgique au moyen-âge; elle était entourée de remparts et de bastions et renfermait dans son enceinte quelques grands édifices tels que des églises, des monastères, un hôtel-de-ville, le palais de l'évêque et la maison des échevins ou le *Destroit.* Elle était, en majeure partie, peuplée de marchands et d'artisans, venus là pour s'abriter, derrière ses fortes murailles, contre les vexations et la rapacité des seigneurs féodaux vivant dans les campagnes. Les rues, non pavées, étroites, tortueuses, inégales, se compo-

saient d'habitations peu élégantes et presque entièrement bâties de bois. Chaque profession, placée sous le patronage de quelque saint, occupait une rue ou un quartier séparé; ici étaient les rues des foulons, des febves, des boulangers, des bouchers; là celles des cloutiers, des tanneurs, des pêcheurs, des drapiers et des tisserands (1). Les ouvriers des mêmes métiers formaient des confréries, des corporations organisées séparément, ayant à leur tête des *Gouverneurs* ou doyens; mais elles ne possédaient pas encore de bannières particulières, elles n'obtinrent ce privilége qu'en 1297 (2).

Au commencement du treizième siècle, la cité était divisée en six grands *Vinâves* ou quartiers, distingués les uns des autres par leurs blasons et leurs cris d'armes. C'étaient le quartier de l'Ile, ceux du Marché, de Souverain-pont, appelé autrefois Neuvice, de Saint-Johanstrée, de St.-Servais et des Des Prez.

(1) C'est aussi le tableau que fait des villes du nord de la France, M. Tailliar, dans son excellent livre : *De l'affranchissement des communes*, etc. Cambrai, 1837, in-8°.

(2) Fisen, Historia leodiensis, pars 2., p. 35. V. aussi *Aynechon et Falloz ou le duel de la place-verte* dans nos *Récits historiques*, 3e édit. Bruxelles, 1842, in-8°.

Les habitants de ces vinâves, à l'exception du dernier, se divisaient en *grands* et en *petits*. (1).

Les *grands* étaient les riches bourgeois qui suivaient les chevaliers à la guerre et les aidaient même, au besoin, dans leurs entreprises contre le bas peuple. La plupart d'entre eux, gros marchands trafiquant dans les *halles*, oubliant peu à peu leur modeste origine, se faisaient vaniteusement appeler *seigneurs*. Ils portaient des vêtements de couleurs verte et grise, relevés sur les épaules d'une étoffe bigarrée, à la manière des bannerets. Ceux qu'on appelait les *petits* étaient les artisans des communs métiers, vaste assemblage de douleurs et de misères, gens opprimés de tout temps par les nobles, ayant sans cesse à redouter de nouvelles taxes ou des amendes qui les ruinaient, en proie à tout ce que l'arbitraire et le despotisme offrent de plus odieux (2).

(1) Et soiez véritablement informeis qu'il avoit a cely temps et encors at a présent six vynaules a Liége, quy avoyent et encor ont al temps présent, blazon et cry d'armes. J. de Hemricourt, *Miroir des nobles de Hesbaye*. Bruxelles, 1673, in-fol. p. 209. — Fisen, pars 2a, pag. I.

(2) Ceis borgois on nommoit les *grans*, et les gens laburans des commons mestiers, on nommait les *petits*. *Ibidem* — Omnis civitas in optimates divisa erat et plebeios. Illos passim *Parvos* scriptores nostrates appellant : illos vernaculi *Magnos* vel insignes indigitant. Fisen, *ibidem*.

Mais que pouvaient ces malheureux sans chefs, sans argent, contre la puissante noblesse qui vivait à cette époque au pays de Liége? Un chroniqueur, presque contemporain, assure qu'il s'y trouvait alors cinq à six cents chevaliers dont la guerre était l'unique occupation, et qui *poursuivaient* partout joûtes et tournois afin d'y recueillir honneur et profit (1). Ces chevaliers avaient un nombreux train d'écuyers et d'hommes d'armes, et pouvaient, au besoin, former une armée toute bardée de fer, qui eût facilement écrasé la faible *piétaille* des communes.

La plupart de ces nobles habitaient le vinâve des Des Prez, séparé de la cité par la Meuse, et solidement fortifié contre les attaques imprévues de la bourgeoisie. Ils avaient fait construire, le long de la rivière, une haute muraille, dans laquelle il y avait deux portes massives avec des ponts-levis, l'une devant la rue des tanneurs, l'autre devant celle des pêcheurs. De la sorte, ils pouvaient, à volonté, empêcher les communications entre les deux rives

(1) Ilh at le plus de temps eut continuellement en dit pays cinq ou scieiz cens chevaliers demorans qui parsievoyent les armes et l'oneur du monde. HEMRICOURT, *Miroir des nobles de Hesbaye*, p. 2.

du fleuve et se retrancher dans leur vinâve (1).

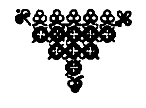
Ces précautions étaient nécessaires : les nobles, occupant seuls toutes les dignités du pays, avaient plus d'une fois abusé de leur pouvoir. C'était parmi eux que l'on élisait les échevins, magistrats qui n'étaient pas seulement des juges, mais qui gouvernaient aussi la cité. Chaque année, ceux-ci choisissaient dans leur corps les deux chefs de la commune, alors appelés *maîtres à temps* et connus plus tard sous le nom de bourgmestres. Ces hommes, presque toujours imbus des préjugés de leur caste, avaient en profond mépris les pauvres artisans et autres gens des métiers. Tenant la bourgeoisie dans un état de vasselage fort dur, ils y fomentèrent, peu à peu, ces ressentiments profonds, ces haines concentrées, dont ils furent plus tard les victimes au milieu des émeutes et des insurrections de la populace (2).

(1) Ly vinaule delle chachie delle Preit at tosjours de temps anchiens esteit warni de bonne chevalerie, et avoient bonne fermeteit de leur costeit et bon pont leviche et assy bonne porte et forte par devers eaz alencontre de cheaz de Liége, et encors y est ly fermeteit al devant de peixheuruwe. Hemricourt, *Miroir des nobles*, p. 209.

(2) A cely temps (1247), estoit li gouvernanche del citeit de

L'Église avait bien tenté quelquefois de mettre un terme à cet immense désordre social, mais elle ne l'avait essayé que faiblement et s'était même presque toujours alliée avec la noblesse contre la bourgeoisie. Dès l'avénement de Henri de Gueldre les choses changent complétement de face : à côté de ces deux grands pouvoirs qui s'étaient jusqu'alors partagé la richesse et les honneurs, il en naît un troisième plus fort, plus énergique qui finit par les dompter et reste seul maître à son tour.

Liége fait par les grans et nobles si que altre fois dit est. Car ilh n'avoit homme à Liége de la commone, ja tant fort riche d'avoir ne puissant d'amis, quy osast la parleir de chouse quy appartenoit al gouvernanche del citeit ne soy entremelleir. Et estoient tenus desous piés en servage des esquevins, et des nobles et des clercs, car de leur eauz n'astoit nuz. JEAN D'OUTREMEUSE.



II.

A cette époque (1252), vivait à Liége un homme qui joue un grand rôle dans les événements que nous allons raconter. Il était connu sous le nom de Henri de Dinant; les bourgeois le disaient né dans cette ville de parents nobles qui vinrent par la suite s'établir à Liége, on ne sait pour quel motif. C'était un jeune seigneur de bonne mine, parlant volontiers aux gens des petits métiers et s'en faisant toujours écouter avec plaisir, car il les entretenait de leurs priviléges qu'on n'observait point, des statuts de la

cité qu'on paraissait mettre en oubli, et leur expliquait souvent en langage vulgaire la belle charte que leurs pères avaient achetée de l'évêque Albert de Cuyck, et que les échevins se gardaient bien de leur faire connaître, de peur qu'elle n'éveillât dans l'esprit des petits des idées de liberté que ces magistrats avaient si grand intérêt à étouffer (1).

Henri de Dinant échauffait ainsi l'imagination des bourgeois, et les préparait insensiblement à secouer la tyrannie des nobles et des clercs, sous laquelle ils gémissaient depuis tant d'années. Une figure expressive, un caractère noble et élevé, un courage à toute épreuve, une éloquence entraînante le rendirent bientôt l'idole du peuple. Il ne fallait plus au futur tribun qu'une occasion favorable pour exécuter ses vastes projets; des circonstances fortuites, et qu'il sut habilement exploiter, le rendirent enfin maître des destinées de son pays.

Gérard de Vinalmont, varlet d'un chanoine de Saint-Lambert, ayant eu querelle sur la place du Marché avec un certain Renier de Féronstrée, ra-

(1) *Chroniques manuscrites.* — Jean d'Outremeuse. — Fisen. — Hocsem, *passim.* — Corn. Zantfliet apud Martene *Amplissima collectio,* tom. V. page 99.

massa la première pierre qu'il trouva sous la main et en asséna un coup violent sur la tête du bourgeois, qui tomba sans connaissance à ses pieds (1).

A l'aspect de cet homme renversé, le visage couvert de sang, la populace pousse un cri de vengeance et se met à la poursuite de l'assassin. Mais Gérard, se précipitant aussitôt vers l'église des frères-mineurs, y arrive heureusement avant qu'on ait pu l'atteindre, et nul n'osa le suivre dans le moustier.

Sur le marché, les clameurs continuaient ; un rassemblement nombreux entourait le corps de la victime et lui prodiguait des secours, tout en blasphémant contre le meurtrier qui, grâce au droit d'asile, allait échapper à la justice civile des échevins. De la maison du Destroit où ils siégeaient, ceux-ci avaient été témoins de l'affaire et venaient d'arriver sur le lieu du crime ; fiers de leur autorité, excités d'ailleurs par les imprécations de la foule, ils oublièrent les immunités ecclésiastiques, consacrées par les anciennes chartes du pays, et, ordonnant à ceux qui les accompagnaient de briser les portes du temple, ils s'avancèrent vers le maître-autel où Gérard se tenait

(1) Et tant que Gerard a pris 1 pire en sa main et ferit Renier en la tieste qu'il a fait renverseir a terre. JEAN D'OUTREMEUSE. — HOCSEM. — JOANNES PRESBYTER, apud CHAPEAUVILLE.

cramponné. Ce fut à grand'peine que les frères-mineurs, furieux de cette violation de leurs priviléges, parvinrent à refouler la multitude au dehors et à retirer le coupable de ses mains (1).

La coutume de Liége portait que les chanoines avaient seuls la juridiction sur leurs serviteurs; mais les échevins, voyant l'effervescence populaire, et contents de pouvoir porter ce premier coup à l'autorité de l'Église, revinrent au Destroit où ils condamnèrent Gérard de Vinalmont au bannissement. La sentence fut immédiatement criée au perron (2).

Cependant Renier de Féronstrée n'était point mort, et, d'après les statuts, celui qui blessait un bourgeois avec un couteau ou tout autre arme, devait seulement payer un voyage de Ven-

(1) Et li maires avecq les esquevins alent après et debrisent les usseriers et les portes del englise des cordeliers et querant Gerard, qui vat muchier sus le grand alteit, mais ne lui valu 1 denier, car ilh le prisent là. Atant vinrent li moines, si ont Gerard rescossé et ont bien battu le maire, les esquevins et leur maisnie et tout fors bouteit. JEAN D'OUTREMEUSE.

(1) Si vont la meisme Gerard forjugeir et proclameir al peron, et che fust contre le loy. JEAN D'OUTREMEUSE. — Scabini hunc contrà canonicorum privilegia proscripserunt. HOCSEM page 280.

dôme et vingt-cinq sols d'amende ; le *Wehrgeld* ou la compensation pécuniaire était même encore admise pour le meurtre, lorsque les parents de la victime y consentaient (1). D'ailleurs, le jugement violait les priviléges des chanoines, et ceux-ci adressèrent aussitôt leurs plaintes à Henri de Gueldre, qui excommunia les échevins, et jeta l'interdit sur la ville jusqu'à ce qu'on eût amendé suffisamment le dommage.

Dans l'entretemps, l'empereur Guillaume, étant à Maestricht, y rendit, à la prière de l'élu, un décret qui annulait la sentence des juges et leur ordonnait de se désister de toute poursuite contre Gérard de Vinalmont (2) ; mais, ces ma-

(1) Anciens Statuts de la cité, dans les archives du *grand greffe des échevins*, au dépôt de Liége. On lit aussi dans Hemricourt, plusieurs passages qui montrent que le *wehrgeld* existait encore de son temps chez nous. D'après les *records* des échevins, conservés aux archives de la province, la compensation pécuniaire pour le meurtre aurait subsisté bien plus tard encore, et même jusqu'au seizième siècle.

(2) Charte de *Guillaume*, conservée aux archives de la province. Cette charte ne porte point de date, mais elle est de l'indiction XI, qui, d'après les Bénédictins, correspond à l'an 1253. Les archives de l'ancien chapitre de St.-Lambert, renferment plusieurs chartes de Robert de Langres et de l'empereur Guillaume, relatives aux immunités ecclésiastiques.

gistrats refusèrent d'obéir, et l'interdit continua de subsister pendant plusieurs mois encore.

Au milieu de ces troubles et de ces désordres de toute espèce, Henri de Dinant n'avait pas un instant perdu de vue ses projets d'affranchissement; il tenait, avec ses amis et ses affidés, des conciliabules secrets où l'on parlait journellement des libertés populaires et des meilleurs moyens à mettre en œuvre pour établir une bonne commune où les petits ne seraient plus à la *merci* des grands; il irritait ou calmait à son gré les passions de la multitude et savait lui imprimer la marche la plus favorable au succès de ses desseins. Grâce à ses conseils, tantôt les bourgeois aidaient la noblesse, tantôt ils se jetaient dans le parti du clergé, et, de la sorte, ils affaiblissaient peu à peu, l'une par l'autre, ces deux puissances rivales (1).

Un second événement, à peu près semblable au premier, eut lieu le 25 octobre de l'an 1253

(1) Et Henris li esluit les excomegnat, par tout la citeit getat l'enterdit por le fait et por l'engliese qui fut brisie, qui durat bien XVII mois et plus, dont multipliat grant melancolie et dissension. Car Henris de Dynant y brassat merveilhes, l'une fois contre li esluit, l'autre contre les nobles, et l'autre contre les clers, et ilh estoit bien creu. Jean d'Outremeuse.

Ernekin de Vilhanche, maire d'Awans en Hesbaye, tua d'un coup de couteau, sur le marché, Anseaux de Warnant, bourgeois de Liége, et le coupable sortit de la ville, sans que personne fit mine de s'opposer à son évasion.

Un tumulte effroyable suivit le départ d'Ernekin; des groupes menaçants se formèrent tout-à-coup dans les environs du Destroit et de la Cathédrale, et l'on eût dit qu'il se préparait une violente émeute (1). Henri de Dinant était arrivé, l'un des premiers sur le lieu de la scène; il écoutait attentivement tout ce qui se disait, puis, quand il vit les esprits bien montés, il fit signe qu'il voulait prononcer quelques mots: « Par Saint-Lambert, notre patron, s'écria-t-il, ne voilà-t-il pas, mes maîtres, une belle cité que celle où l'on peut commettre impunément de tels crimes? Notre élu ne vaut pas un denier, puisqu'il laisse ainsi violer nos franchises et ne tire aucune vengeance des affronts que nous recevons chaque jour. Mais, qu'attendre de ce ribaud qui ne pense qu'à ses plaisirs? Allons lui remontrer

(1) Hinc magnus clamor popularis exoritur, quod libertas loci deperit propter negligentiam præsidentis. Hocsem, p. 281.

ceci pourtant, et voyons ce qu'il décidera...(1)».

La multitude applaudit et se dirigea tumultueusement vers le *pré l'évêque ;* on appelait ainsi la place qui se trouvait entre l'Église de Saint-Lambert et le palais du prince. Henri de Gueldre, informé des causes du désordre, pensa que le moment était venu d'attaquer à son tour l'influence de la noblesse ; il parut donc aux fenêtres de son palais, et s'adressant au peuple : « Mes amis, leur dit-il, sachez que j'ai grand désir de vous faire justice et de vous soutenir, même contre les riches et les puissants : mais ils vous ameutent secrètement contre moi. Quand je suis en ma demeure, puis-je savoir ce qui se passe dans la cité ? ceux qui ne devraient jamais l'ignorer, ce sont les échevins et le mayeur que je vous ai donnés pour vous sauvegarder ; eux seuls sont les coupables ; mais, je ferai mon possible pour y mettre bon ordre (2)».

(1) Ilz dient laid à l'esluit, criant ribaud et vilonies. *Chronique manuscrite.* Ilz dient que li esluit ne valt ung denier quant ilh governe teilemenl la citeit qu'il est ensy violée et quassée, et s'en vat li malfaisant ainsi de la citeit. Jean d'Outremeuse.

(2) Seigneurs, sachies que je suy en grand volenteit de vous

Quand le peuple entendit ces paroles débonnaires, il en fut fort aise. « Monsieur de Liége, s'écria l'un des assistants, dont la voix puissante et sonore était bien connue de la bourgeoisie, prenez vengeance des échevins, nous vous y aiderons de toutes nos forces (1) ». Ensuite chacun se retira et tout rentra peu à peu dans le silence.

Huit jours après, Henri de Gueldre, voulant tenir la promesse qu'il avait faite aux bourgeois, ou plutôt poursuivant ses desseins contre les nobles, convoqua les échevins à une assemblée solennelle du chapitre. Là, il leur parla longuement des affaires de la cité, des meurtres qui s'y commettaient en plein jour et du peu de soin qu'ils prenaient de sa bonne ville; puis, il ajouta en finissant: « Ce sera moi seul, messires, qui rendrai dorénavant la justice; le peuple désire qu'il en soit ainsi et je le ferai

faire justiche en corrigant les malz si que poroit li povre deleis li riche et sa chevanche faire, mains ilh at des vordeur entre vous de mal nature, qui vous informent contre moy sens cause. Quand je suys en mon palays, que sais-je con fait par la citeit. Je vous ay donné mayre et esquevins qui chu doient gardir, si les deveis demandeir. JEAN D'OUTREMEUSE.

(1) Si dient que ilh prende venganche des esquevins. *Ibidem.*

comme il m'en a prié. De la sorte, grands et petits seront également protégés et de pareils troubles n'auront plus lieu... (1)».

Les échevins jetèrent les hauts cris à une proposition qui ruinait leur autorité; ils apostrophèrent vivement l'élu, disant que c'était là une grande félonie de sa part et jurant qu'ils le forceraient bien d'agir autrement: « Oui, s'écria l'un d'eux, nommé Franck de Visé, avant que le peuple, aujourd'hui notre vassal, devienne notre égal en puissance ou notre maître, nous serons tous morts ou chassés de Liége jusqu'au dernier... (2)». Et il frappait violemment du pied, gesticulait avec force et ajoutait d'autres propos que le tumulte empêchait d'entendre. Radus, l'archidiacre de St-Lambert, voulant calmer ce furieux, lui donna sur l'épaule un léger coup de la ba-

(1) Respondit que ilh ne seroit plus ensi, comme ilh at esteit, car ilh tinent malvaisement leur serment et fealteit, si quil les convient priveir en partie de leur forche, car ensi l'at accordeit li pueple. Jean d'Outremeuse. — Coràm cunctis proposuit, quod ex alto dominio, paratus erat sic delicta corrigere, quod in unam simul dives et pauper possint convivere civitatem. Hocsem, p. 281.

(2) Quant li pueple qui est desouz nous en servage voreis mettre en auctoriteit miez que tuis soient buteit hors de la citeit ou tuis mors. Jean d'Outremeuse.

guette qu'il tenait en main. Alors la colère de l'échevin ne connaît plus de bornes ; il quitte précipitamment le chapitre et accourt sur le marché: «Or tôt, aux armes, messieurs les grands et les chevaliers, dit-il, voici la cité en douloureuse détresse; le chapitre veut passer au fil de l'épée tous les riches bourgeois et mettre le commun peuple au-dessus de nous; aux armes, vous dis-je et courez vite assembler vos parents et vos amis... (1) ». Lui-même il se dirige vers le quartier des Des Prez, outre-Meuse, où il a bientôt amassé un nombre assez considérable d'hommes déterminés, prêts à le suivre.

Cependant, les sons lugubres de la *cloche blanche* retentissaient dans les airs; les boutiques se fermaient avec fracas; les artisans quittaient leurs ateliers, et les gens des petits métiers, ignorant la cause de ce tumulte, s'attroupaient à la hâte sur différents points de la cité. D'un autre côté, les nobles, se dirigeant vers le lieu des séances du

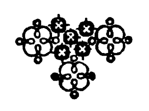
(1) Or tost, az armes, la citeit est perdue; la clergie vuet mettre a l'espée touz les borgois nobles et le serf pueple mettre en auctoriteit et estre maistre deseur nous. JEAN D'OUTREMEUSE. — Hunc virgâ percussit, qui furibundus recessit vociferans quod clerus burgenses interficere niteretur. HOCSEM, *ibidem*.

chapitre, allèrent en briser les portes et cherchèrent à s'emparer des chanoines ; mais ceux-ci s'étaient enfuis au premier son de la cloche, et le prince, voyant que la populace, loin de l'aider contre ses ennemis, se tenait dans une formidable inaction, s'empressa aussi de quitter Liége ; la journée finit par le pillage de la maison du prévôt (1).

Pendant l'émeute, Henri de Dinant avait fait dire à ses amis de ne point bouger pour aider les échevins ou les chanoines, et de les laisser vider leur différend entre eux (2).

(1) Quand li canones l'entendent, si ont vuidiet la citeit tantoist.... Et li esluit s'en est partis apres eauz, si ont tout emporteit avecque eauz fors que l'entredit quils ont laissiet à Liége. JEAN D'OUTREMEUSE. — HOCSEM.

(2) Si dist Henri, ne muchies point en ces querelles. *Chronique manuscrite.*



III.

La paix fut conclue peu de temps après, mais les nobles, devinant les projets de l'élu, cherchèrent à les déjouer. A cet effet, ils résolurent de se liguer avec le peuple contre le prince, persuadés que, l'influence de l'Église abaissée, ils se débarrasseraient alors facilement de leurs nouveaux alliés. Ils allèrent donc trouver Henri de Dinant, dont ils

connaissaient l'immense crédit parmi la bourgeoisie, et lui communiquèrent leurs desseins (1).

Henri, feignant de partager les ressentiments des nobles, les assura qu'il mettrait tout en œuvre pour les aider, mais il ajouta qu'il avait peu d'espoir de réussir : « Les artisans et les gens des petits métiers, dit-il, ont également à se plaindre des échevins et de l'élu; ils ne voudront point se mêler de vos querelles, à moins d'y trouver quelque avantage. Vous créez chaque année deux maîtres à temps qui administrent les affaires de la cité; laissez-les dorénavant choisir par le peuple en dehors du corps des échevins, cela satisfera la bourgeoisie. Je ferai dire publiquement dans tous les vinâves que cette nouveauté est dirigée contre vous; mais, au fond, les maîtres vous seront secrètement dévoués; quant à l'élu et au chapitre nous obtiendrons, sans aucun doute, leur assentiment, car ils croiront que tout ceci est tramé pour vous nuire (2) ».

(1) A Henri de Dinant ont pris les esquevins conseilh coment pouront avoir plus grande ocquaison contre le capitle. JEAN D'OUTREMEUSE. — Scabini timentes ne electus propter eorum fore facta diruant suas domos..... elegerunt in civitate idolum quemdam Henricum de Dyonanto. JOANNES PRESBYTER, apud CHAPEAUVILLUM, p. 282.

(2) Et Henri dist ensi : Signours, vous ordenereis a Liége

Les nobles approuvèrent ce projet et pressèrent Henri d'en hâter l'exécution. Celui-ci les avait à peine quittés qu'il se rendit auprès de ses affidés : « Le jeu est enfin bon pour nous, dit-il en les voyant, nous allons être les maîtres. » (1). Puis il raconte à chacun d'eux ce qui vient de se passer et leur recommande d'échauffer l'esprit des bourgeois et de les préparer à l'accomplissement de ses desseins ; lui-même parcourt les rues, entre dans les tavernes, proférant des discours séditieux et s'écriant qu'il fallait briser le joug sous lequel le peuple gémissait depuis si longtemps.

L'agitation et le tumulte régnèrent bientôt dans toute la ville ; une foule innombrable d'artisans et d'hommes des métiers encombraient la grande

dois maistres qui pris seront andois entre les nobles, mains quilz ne soient esquevins.... Puis les at dit tous bas: Signours, j'enformeray secreement chi II, chi III, que ilh dient publement que pour les fais honteux et les impressions et dangiers et exactions la ilz sont constrains par vos, ont entre eauz ordineit chest fait si con diroit par la citeit que chest contre vous, si que li esluit ne capitle ne vous poront imposeir che fait. JEAN D'OUTREMEUSE.

(1) Et Henri vat par la citeit informeir le pueple secreement en disant que li jeux est beauz pour eauz car ilh aront des maistes, etc. *Ibidem.*

place du marché ; pas un noble ne paraissait au milieu d'eux ; ils croyaient, avec les échevins, que Henri agissait d'après leurs conventions ; d'un autre côté l'élu et le chapitre se réjouissaient de voir les passions de la multitude de nouveau déchaînées contre leurs puissants adversaires (1). Le tribun parcourait les rangs épais de la populace, pressait les mains calleuses qui s'avançaient pour saisir la sienne, contemplait avec bonheur ces figures où se peignaient une sombre énergie et l'espérance d'un avenir meilleur ; puis, montant sur les degrés de Saint-Lambert d'où il pouvait être aperçu de tous, il harangua pendant quelques instants les bourgeois et leur exposa le tableau des misères qui pesaient sur la bonne ville : « Il m'est avis que nous remédierions à ces maux, dit-il, en nommant nous-mêmes nos maîtres à temps, et en leur faisant jurer de bien nous gouverner et de mieux observer nos priviléges ; ainsi nous serions une franche et libre commune et nous n'aurions plus rien à craindre des échevins ou de l'élu (2) ».

Une approbation unanime accueillit les paroles

(1) Adont ne fisent li esluit et li capitle nulle parole pensant qu'il haïoit les esquevins. Jean d'Outremeuse.

(2) Chroniques manuscrites.

de Henri de Dinant : « C'est vrai, disaient les uns, il nous conseille bien, le peuple doit nommer ses maîtres. —Henri, Henri, s'écriaient les autres, soyez notre maître à temps et ayez soin de nos libertés, nous avons grande confiance en vous.... » et une immense clameur sortit tout-à-coup des rangs de la multitude, répétant : Henri, Henri, soyez notre maître à temps....

— Que cela soit fait ainsi que vous le désirez, mes amis, répliqua le tribun ; je vous garderai bien, je vous le jure ; je promets de défendre vos priviléges et vos franchises et de vous rendre bon compte des deniers de la commune. »

Le peuple battit des mains à ce langage simple, mais énergique ; les bourgeois se félicitaient entre eux d'avoir enfin secoué le joug des nobles et des clercs, et saluaient avec enthousiasme l'aurore de leur liberté (1).

Jean le Germeau, personnage entièrement dévoué aux vues de Henri de Dinant, lui fut donné pour collègue, et les deux nouveaux magistrats

(1) Excepta sunt hæc publicà omnium gratulatione ; non secùs ac si condita primùm illo die civitas. Jam sibi demùm vivere videbantur, postquam excusso tam gravi jugo, asseruissent se in libertatem. Fisen, pars 2ª, p. 5.

populaires se dirigèrent aussitôt après vers le Destroit où les attendaient les échevins, fort joyeux du succès apparent de leurs intrigues. Lorsque Henri de Dinant et Jean le Germeau entrèrent dans la grande chambre scabinale, ils aperçurent, au fond, le mayeur Adam de Neuvice, couvert de sa robe rouge et tenant en main la verge, emblème de sa haute dignité. Il avait à ses côtés Arnould Des Prez, Eustache de Fleron, Ogier du Lardier, Pierre de Hozemont, Jean d'Isle, Radus, sire de Chaynée, Gérard Mailhart de la Sauvenière, Thibaut Clarembault, Enguerrand Mailhart, Gilles de Rocourt, Collart de Haccourt, Lambert, le capitaine de Saint-Servais et Guy de Féronstrée. C'étaient tous nobles, tous chevaliers, riches et puissants, et dont la plupart, dit Jean d'Outremeuse, *estoient fort mélancolieux*, *et haïoient les communes fortement*.

Le mayeur s'étant levé dans le dessein d'adresser ses félicitations à celui qu'il considérait toujours comme le complice des échevins, Henri ne lui laissa pas le temps de parler, et s'adressant à tous ceux qui étaient là présents : « Messires, leur dit-il, les bourgeois de cette cité m'ont nommé leur maître à temps, et je viens, en cette qualité, requérir de vous tous le serment d'observer les franchises qui nous

ont été octroyées par les empereurs et par Monsieur de Liége, Albert de Cuyck, de bonne mémoire, vous enjoignant de bien les garder, et de ne prononcer jugements que d'après nos vieilles coutumes et nos anciens statuts (1) ».

Les échevins ne firent d'abord que rire de ce qu'ils croyaient être une comédie ; mais ils furent bientôt détrompés par l'air ferme et décidé du tribun. Un affreux soupçon pénètre tout-à-coup dans leur âme, et quelques mots outrageants de Henri achevèrent de leur dessiller les yeux. Alors, ce fut à qui lancerait la plus grossière injure à celui qui les avait ainsi joués : « Parjure, faux traître, s'écrient-ils, tu as contre nous entrepris grande folie, car nous saurons abattre avant peu ton outrecuidance, et tirer une vengeance éclatante de ta félonie. Quant au serment que tu oses exiger de nous, va dire aux bourgeois, tes pareils, que nous mourrons tous avant de nous abaisser à le prêter. — Eh ! eh ! mes maîtres, reprit Henri, en ricanant, un vieux re-

(1) Henri de Dinant et son compaignon ont fait le seriment, et puis sont venus de plain az esquevins et si les ont requis de faire seriment que ilh contre les franchises ne jugeront mie et les garderont toudis por le petit et por le grand. JEAN D'OUTREMEUSE.

nard, quand il est tombé dans les rêts, est aussi facilement tenu qu'un jeune. Maintenant que vous voilà pris au piége, vous vous en tirerez comme vous pourrez; mais, soyez sûrs que, jamais plus, vous ne deviendrez aussi puissants que vous l'avez été jusqu'aujourd'hui (1) ».

En achevant ces mots, Henri quitta le Destroit, suivi de son collègue, et vint de nouveau haranguer les bourgeois qui attendaient impatiemment son retour, et faisaient de temps à autre retentir l'air de leurs chants de triomphe. — «Vous savez, leur dit-il, quelle était votre misère, et voilà que, à présent, grâces à mes efforts, notre cité va devenir une bonne et franche commune. Mais ne croyez pas que tous verront avec plaisir ce grand changement. Des adversaires puissants et nombreux se lèveront contre nous. Consultez-vous donc et voyez si vous préférez vivre en liberté ou rentrer dans votre ancienne servitude. — Nous voulons être libres, s'écria-t-on de toutes parts; montrez-nous ce qu'il faut faire... — Vous seriez invincibles, répliqua le tri-

(1) Aussitôt est pris un viel renart que un jovenez ; je vous ay si loyez que jamais ne poreis estre desloyez no si gran que vous estiez devant; vostre estat est ployez. Jean d'Outremeuse.

bun d'une voix forte et sonore, si vous aviez à combattre un ennemi déclaré et du dehors ; mais vos adversaires sont dans nos murs, et ils saisiront la première occasion favorable pour vous écraser à l'improviste. Déjouez leurs projets par une union forte et durable ; formez-vous en bandes de deux cents hommes, commandés par un brave capitaine ; convenez, à l'avance, de certains points de rassemblement, et courez-y tous si quelque danger vient à menacer la commune. Qu'au premier son de la *Cloche blanche*, personne ne reste en son logis ; que chacun prenne ses armes et vienne sur la place publique recevoir les ordres de ses chefs. De la sorte vous serez plus forts que les nobles ne l'ont jamais été (1) ».

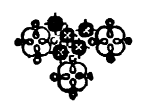
De bruyantes acclamations accueillirent ce discours, et, à l'instant même, les milices bourgeoises furent organisées d'après les conseils de Henri de Dinant.

Les échevins apprirent avec stupéfaction ce qui venait de se passer. En quittant le Destroit, le

(1) Atant sont faites les XXe ensi que dit est, si orent congrégations et forche plus quilh navoient eyut onques devant. Jean d'Outremeuse. — Hocsem. — Joannes Presbyter.

mayeur Adam de Neuvice dit à ses collègues : « Messires, nous avons tramé là bien mauvaise entreprise, Dieu veuille que grand mal n'en advienne à nous et à nos enfants!.. (1) ».

(1) Adont sont li esquevins esmayez et dient : nos astons dechius comme mesqueins; nos avons brasseit une male brassée, si nos le convient boire. Jean d'Outremeuse.



IV.

Un nouveau pouvoir existait enfin dans l'État, celui de la commune, et le prince ne tarda pas lui-même à ressentir les effets de ce grand acte populaire auquel il avait d'abord applaudi.

Quelques jours après les événements que nous venons de raconter, des messagers de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, arrivèrent à Liége, implorant l'assistance de l'élu, et l'engageant, au nom de leur maître, à venir guerroyer avec lui contre Marguerite

de Flandres, sa mère. Henri de Gueldre pensa qu'il ne pouvait refuser des secours à Jean d'Avesnes qui relevait son comté de l'église de Liége, et, comme c'était l'usage en pareille occurrence, il manda sur-le-champ tous ses chevaliers, et requit les échevins de rassembler les milices et de faire tous les préparatifs nécessaires pour son expédition (1).

Ceux-ci, contents de pouvoir humilier les nouveaux maîtres de la cité, s'empressèrent d'exécuter les ordres du prince, et firent *crier* au perron que les bourgeois, grands ou petits, riches traficants ou simples artisans des métiers, eussent à se tenir prêts et appareillés au premier son de la cloche blanche pour suivre Monsieur de Liége à la guerre.

A la nouvelle de ce qui se passait, Henri de Dinant vint sur le champ au Destroit, et, s'adressant aux échevins, il leur demanda de quel côté l'élu se proposait de conduire les gens de la commune: — « Que t'importe, faux traître, lui répliqua violemment Arnould, sire de Chaynée, tu le sauras assez à temps quand tu seras de retour. — Eh! bien, puisqu'il en est ainsi, Messires, s'écria le tribun, dites à notre

(1) Et mandat le VII[e] jor de juing les esquevins de Liége, si les at requis d'avoir l'oust, et ilh dient qu'ilh l'aurat volentiers. JEAN D'OUTREMEUSE.

élu que les Liégeois ne verseront pas leur sang pour une cause étrangère : d'après nos anciens statuts et les priviléges d'Albert de Cuyck, nous ne sommes tenus qu'à défendre le territoire de la principauté et les possessions de l'église de Liége... ».Puis, sortant du Destroit, Henri fit à son tour proclamer au perron que les bourgeois pouvaient demeurer tranquilles en leur logis et n'avaient point à se mêler des querelles particulières de leur évêque (1).

L'élu avait les passions très-vives et souffrait difficilement qu'on lui résistât ; il devint furieux en apprenant la vive opposition du tribun à ses projets de campagne, et, le lendemain, il abandonna la cité, jurant de venger l'affront qui lui était fait par la

(1) Quant Henri de Dinant soit chu, li et son compagnon vinnent tous preis devant les esquevins de Liége et demandans ou l'esluit devoit aleir. Et li esquevins respondent : que apartient à toy, faux vilain, et chu dist Arnols sires de Chayneez, tu le sauras mult bien ains quil soit revenu ; et dist Henris de Dynant : distes à notre esluit qu'il n'en aurat point del oust por guere estraingne, car ilh ne doibt avoir silh n'est por defendre l'englise. Et se partit atant se vint al peron, si vat faire descrieir l'oust. Jean d'Outremeuse. — Henricus ductor populi contradicit : non enim ait, pro causis extraneis, sed pro patriâ, pro juribus electi et ecclesiæ bellare tenemur. Hocsem, p. 286.

bourgeoisie. Quant à Henri de Dinant, il poursuivait tranquillement son œuvre, l'émancipation du peuple, et ne négligeait aucune occasion de ravaler l'influence des échevins dans les affaires de la commune. Ceux-ci, de leur côté, lui avaient voué une haine mortelle; ils épiaient avec soin l'occasion de se débarrasser d'un ennemi aussi redoutable, et l'un d'eux, Lambert de Saint-Servais, faillit même l'assassiner un jour en plein chapitre (1). La populace exaspérée à cette nouvelle, se précipita tumultueusement vers la cathédrale et se mit à la recherche du coupable; mais il parvint à s'échapper, et la nuit suivante, les échevins et les membres du chapitre, ne se croyant plus en sûreté à Liége, allèrent rejoindre l'élu.

Dès ce moment la guerre civile commença. Henri de Gueldre lança de nouveau l'interdit sur la cité, et ravagea le plat pays. Ses troupes, commandées par Gérard de Haren, maréchal de l'évêché, étaient en grande partie composées de chevaliers et de ba-

(1) Lambert de sain Servais qui estoit bauz et hardis li at dit haltement : fils a putain, trahitre et plains de tricherie et serf de masnies, bien priveis de paire et de maire, etc... Ensi dist Lambert qui tenait son cutel par le manche.... JEAN D'OUTREMEUSE.

rons, désireux de verser le sang des gens de la commune. Dans l'entretemps, les milices bourgeoises, conduites par Henri de Dinant, ne restaient point dans l'inaction; elle couraient les campagnes pour brûler et démolir les châteaux des gentilshommes, et elles firent, de la sorte, un butin considérable. Mais, des deux côtés, on se borna à de légères escarmouches, et il n'y eut aucun engagement sérieux avant le mois de mars de l'an 1255 (1).

A cette époque, Henri de Dinant se mit à visiter les villes de la principauté, disant partout comment le peuple de Liége avait secoué sa pauvreté et sa misère et voulait vivre indépendant de la noblesse. Il racontait à la multitude, qui écoutait avidement ses paroles, ce que les gens de Liége avaient déjà

(1) Nous suivons, dans ce travail, la chronologie de Jean d'Outremeuse, qui paraît avoir écrit cette période de son livre sur de bonnes traditions conservées dans la famille des Des Prez, à laquelle il appartenait. Il existe, pour toute cette époque, une différence d'une année entre Jean d'Outremeuse et la plupart de nos historiens; l'original de la paix de Bierset, dont il sera parlé ci-après, aurait tranché cette difficulté mais nous l'avons vainement cherché. Cette différence n'est peut-être que le résultat du commencement de l'année à Pâques ou au jour de Noël.

accompli, et l'exhortait à se créer des maîtres-à-temps comme eux et à s'organiser en compagnies toujours prêtes au combat : « Lorsque les villes seront bien unies, ajoutait-il, qui pourra les soumettre? » Son éloquence entraînait les populations ; à Huy, à Dinant, à Saint-Trond, partout les habitants suivirent l'exemple des Liégeois et jurèrent de tenir la campagne avec eux contre les troupes de l'élu (1).

Henri venait de quitter Saint-Trond et chevauchait avec son escorte vers Liége quand il fut surpris, près d'Oreye, par cinq cents lances du parti de l'évêque. Le sire de Berlo, qui les commandait, était un rude adversaire pour les pauvres gens des métiers, encore peu habiles à la guerre; on le voyait, dit la chronique, couvert de sa brillante armure, se précipiter au milieu des compagnons du tribun, frappant d'estoc et de taille, et pourfendant ceux

(1) Henrys.. si est alleis à Huy a grande compaignie, si les dist coment, pour le povre pueple osteir de povreteit, avoit faites les XXe. Et puys alat à Dinant et azaltres bones vilhes l'un après l'autre, si at li pueple tellement dechaité par ses sermons que tous ont fait XXe et seriment de aydier chis de Liége. Jean d'Outremeuse. — Demagogus Henricus Hoyenses et Sancti Trudonenses in adjutorium civitatis allicit, pro patriæ, sicut asserit, libertate tuendâ, etc. Hocsem, p. 287.

qui osaient se mesurer avec lui. De son côté, Henri de Dinant faisait merveille et était puissamment secondé par les hommes de son escorte. L'un d'eux, hardi boucher de Liége, armé seulement d'une hache, avait pénétré presque seul au milieu des chevaliers; là, saisissant le sire de Berlo par la jambe, il le renversa de cheval et il se disposait à l'achever, lorsque le seigneur d'Awans vint, fort à propos, au secours de son capitaine. D'un coup de sa bonne épée, il tua le boucher, et, relevant le sire de Berlo, il l'aida à se remettre en selle. Enfin, accablés par le nombre, les Liégeois s'enfuirent en désordre vers la cité (1).

Ce léger échec ne compromit point la popularité du tribun. L'élection annuelle des maîtres-à-temps eut lieu quelques jours après, et deux de ses partisans les plus dévoués, Mathieu d'Abée et Gérard Baisier, l'un boucher et l'autre sellier, furent choisis à son instigation; on le nomma lui-même chef des milices de toutes les communes confédérées (2).

Henri fit aussitôt crier au perron que les bourgeois se tinssent prêts à entrer en campagne, et

(1) Jean d'Outremeuse.

(2) Jean d'Outremeuse. — Fisen.

envoya des messagers à ses alliés des autres villes, les priant de se rendre immédiatement à Liége. Ceux de Huy arrivèrent les premiers et se logèrent dans les maisons des chanoines et des échevins fugitifs ; ils s'occupèrent d'abord à vider les celliers de ces riches demeures, puis ils allèrent aider les gens de Liége à moissonner les blés de la Hesbaye, dont on fit de vastes approvisionnements. Ensuite, l'armée des communes, laissant la cité à la garde des habitants de la banlieue, se dirigea vers Neufchâteau sur l'Amblève, où le maréchal de l'Évêque avait établi ses magasins et renfermé tout le butin fait dans la dernière campagne (1).

Neufchâteau était une place fortifiée par la nature et par l'art , et qui avait déjà soutenu plus d'un siége meurtrier (2). De hautes et massives murailles, des bastions escarpés, des parapets menaçants, hérissés de palissades, des créneaux dentelés, des mâchicoulis , des barbacanes , voilà ce qui s'offrit aux regards étonnés des assiégeants. Les milices bourgeoises n'ayant point de machines de guerre,

(1) Jean d'Outremeuse. — Fisen.

(2) Arx erat elegans, ingenio loci manuque munita. Fisen, p. 6

se virent dans l'impossibilité de prendre cette forteresse autrement que par ruse ; Henri de Dinant essaya donc de faire sortir les assiégés, les traitant de couards et leur criant de ne point se tenir enfermés comme larrons et gens de mauvaise vie. Tantôt il ravageait les alentours et tentait les ennemis par l'appât d'un butin facile ; tantôt aussi, il rangeait ses troupes comme pour livrer un assaut général ; mais la garnison restait indifférente à ces démonstrations ; seulement quelques archers s'exerçaient à lancer des flèches contre ceux qui s'approchaient imprudemment de la place, et, rarement, ils manquaient leur but (1).

Enfin Henri leva le siége et ramena ses troupes vers la cité. Mais le maréchal sire de Haren, qui, depuis le commencement de la campagne, épiait une occasion favorable pour attaquer les gens des communes, les surprit tout-à-coup au moment où ils s'y attendaient le moins. Les Liégeois soutinrent, avec courage, le choc de leurs ennemis,

(1) Jean d'Outremeuse. — Obsessos ergò arte primùm ad pugnam elicere cogitant, ostentatis in proximo paucis divitem prædam abigentibus.... Quod ubi non processit, explicatis ordinibus, omnes copias in arcis conspectum, ac propè intrà teli jactum constituunt. Fisen, p. 6.

et fondirent à leur tour sur eux avec une ardeur indicible.

La troupe du maréchal se composait, en grande partie, de nobles et de chevaliers, qui avaient chacun à leur suite quelques écuyers et hommes d'armes. Les chevaliers montaient d'excellents coursiers de bataille, dont les selles étaient fort hautes et sans étriers; sur les caparaçons de leurs montures, on voyait leurs blasons richement travaillés, et, sous le caparaçon, un tissu de mailles qui défendait le cheval. Tous ces seigneurs étaient couverts de cottes de mailles artistement jointes; plusieurs avaient, en outre, autour d'eux, des plaques de fer qui leur servaient de garde-corps. Ils brandissaient une lourde épée à deux mains et la redoutable hache d'armes pendait à leurs côtés. Les écuyers étaient moins bien vêtus et n'avaient que de simples cottes nommées *panchières*, avec un jupon de futaine par dessus. Ils suivaient leurs maîtres, agitant les bannières et faisant entendre le cri d'armes particulier à chacun d'eux (1).

(1) Tos chevaliers et esquevins d'onenr soy kebatoint sor destriers ou sor coursiers de teile bonteit, qu'il soy powissent sus assegureir et estoient fort hautes selles de tournoy sains satoir, tos

Tous ces hommes étaient habitués au métier de la guerre et pouvaient exécuter d'habiles manœuvres, tandis que la milice des communes n'offrait guère d'autre aspect que celui d'une population armée au hasard, combattant en désordre et sans autre guide que son patriotisme et son courage. Un très-petit nombre de ces soldats improvisés avaient des casques, des targes et des hoquetons. Le glaive, la pique, le coutelas, l'arc, l'arbalète, le maillet et le bâton ferré étaient leurs seuls moyens de défense. Les bouchers n'oubliaient point, il est vrai, leurs terribles couperets ni leurs haches; les houilleurs emportaient leurs pics, leurs *havresses*, leurs *rivelaines*; enfin, chaque ouvrier ajoutait à ses armes offensives quelques-uns des outils de sa profession. Mais, ce qui faisait la principale force de ces milices indisciplinées et devait les rendre, un jour,

coviers de covertures overeez d'oevre de brosdure de leurs blazons armoyez et estoient armeis de plattes et de bons barnas de menut fier, de chachies de menut fier, et hiet sor les plattes, bons, riches wardecors d'armes armoiez de leurs blazons, et avoit cascon on heame sor son bachinet a on timbre bin jolit... et altres y avoit quy al desos de leurs covertures avoient leurs diestriers armeis de covertures de menues mailhes de fier por la dothanche de leurs chevaz.... J. de Hemricourt, *Miroir des nobles de Hesbaye*, p. 354 à 355.

si redoutables à la noblesse, c'était le sentiment énergique qui les animait, leur violent amour de la *liberté*, mot magique, qui venait, pour la première fois, de retentir à leurs oreilles.

Malgré l'immense avantage qu'offraient aux chevaliers leur forte armure et leur grande habitude des combats, la lutte, longtemps indécise, finit par leur être fatale. Le sire de Haren s'était jeté au milieu des ennemis et en faisait une horrible boucherie, quand il fut tout-à-coup vivement pressé par un gros de bourgeois du métier des febves et renversé de sa monture. Le seigneur de Lexhy le tira à grand' peine du péril et parvint heureusement à le dégager (1).

Sur d'autres points, la mêlée n'était pas moins sanglante, grâces aux efforts de Henri de Dinant et de ses braves compagnons. Thomas de Senzeille, Jean de Latinne, le chevalier de Duras et plusieurs autres gentilshommes étaient tombés sous leurs coups. Enfin, le maréchal et les siens, environnés de toutes parts, se virent contraints de prendre la fuite et abandonnèrent honteusement le champ de bataille. Ils avaient perdu, dans cette affaire, une

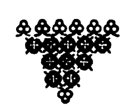
(1) JEAN D'OUTREMEUSE.

cinquantaine de chevaliers, et un nombre beaucoup plus considérable d'hommes d'armes (1).

Le même jour où les bourgeois remportaient cette victoire, les troupes de l'élu essuyaient un autre échec devant la ville de Saint-Trond qu'elles avaient tenté de surprendre. La nouvelle de ce double succès arriva en même temps à Liége et y répandit la plus vive allégresse. Vieillards, femmes, enfants coururent au-devant des milices communales et le retour de Henri de Dinant dans la cité, fut un véritable triomphe (2).

(1) JEAN D'OUTREMEUSE.

(2) JEAN D'OUTREMEUSE. — Victoriâ quasi ovantes Leodium redierunt. FISEN, p. 6.



V.

La paix fut enfin conclue par l'entremise d'Othon, comte de Gueldre, et de Pierre Capuce, légat du pape ; mais il y avait tant d'éléments de troubles dans Liége qu'un accommodement ne pouvait être durable. Les dissensions intestines recommencèrent, avec plus de violence que jamais, au mois d'avril de l'année suivante. Afin de subvenir aux frais de la

dernière guerre, Henri de Dinant avait fait adopter une taxe nouvelle, et il en exigeait le paiement des nobles aussi bien que des bourgeois. Les échevins invoquèrent vainement leurs exemptions, Henri allait de porte en porte, percevant la taxe, et il osa même venir à cet effet au Destroit.

Les échevins y étaient assemblés et parmi eux se trouvait Radus Des Prez, l'un des personnages les plus influents de Liége, jeune homme fier et impétueux, plein d'ardeur et de courage, et qui voyait que, si l'on n'y mettait ordre, toute chevalerie et seigneurie seraient bientôt détruites dans la cité. Furieux de la hardiesse du tribun, il s'avança vers lui, et le contemplant avec indignation : « Traître, lui dit-il, homme vil et déloyal, il y a longtemps que tu mines sourdement notre puissance et que tu trames notre ruine, mais sache le bien, tu seras mort avant que pareille chose arrive (1). — Donnez un marc, Messire, ainsi que les bourgeois l'ont décidé, répliqua froidement Henri, ou tous ceux d'entre vous qui refuseront de payer la taxe seront déclarés *au-*

(1) Trahistre, desloiais, que vas tu brassant ? Tu nous cuides destruyre, mains nous toy destruyrons. JEAN D'OUTREMEUSE.

bains et bannis. — Toi, me chasser de Liége, s'écria Radus exaspéré, de Liége, où mes ancêtres sont en grand honneur depuis le temps de Charlemagne et d'Ogier le Danois, tandis que les tiens n'étaient que de petits bourgeois de Dinant qui se réfugièrent ici, sans doute à cause de leurs méfaits; n'y comptez pas, Messire, il y a quelqu'un qui saura bien l'empêcher (1) ».

En achevant ces mots, le chevalier saisit le poignard qui pendait à sa ceinture, et, se jetant sur Henri, lui en porta trois coups dans la poitrine. Le tribun tomba comme mort. A cet aspect, les échevins effrayés, abandonnent précipitamment le Destroit, et se réfugient outre-Meuse, dans le vinâve habité par la noblesse, et qui portait, comme nous l'avons dit, le nom de chaussée Des Prez. Ils parcourent les rues, crient aux chevaliers de s'armer, racontant ce qui vient d'avoir lieu, et les engageant

(1) Adont respondit Henry az chevaliers : Sires, vous paiereis ou vous sereiz fors de la citeit bannis. Respont messire Arnus : Trahistre vilain, à Liége sont venus tes anchiestres de Dinant hors canchans por malfaiteurs, et je suy deis al temps Ogier le Danois.... Jean d'Outremeuse.

à ne point se laisser surprendre par la populace dont on prévoit l'irritation. Chevaliers, écuyers, hommes d'armes, tous sont bientôt prêts et volent défendre les abords du Pont-des-Arches (1). Radus fait lever les ponts-levis qui se trouvaient devant les rues des Tanneurs et des Pêcheurs, et, de la sorte, il n'existe plus aucun autre moyen de communication entre les deux rives, qu'un étroit passage formé par quelques poutres où cinq hommes à peine pouvaient marcher de front. Les Des Prez se tiennent à l'entrée de ce chemin dangereux, jurant que pas un bourgeois, fût-ce le diable en personne, ne parviendra à le franchir.

Pendant que ces préparatifs continuaient outre-Meuse, une grande effervescence se manifestait dans la cité. La nouvelle du meurtre s'y était répandue avec la rapidité de l'éclair; les habitants accouraient en foule au Destroit, espérant que ce n'était qu'une fausse alarme; mais le corps inanimé de Henri de

(1) Et puis ne targent, si viennent en le cauchie Des Preis, oultre le pont des Arches, en leur signorie et hiretaige, et vont estour le pont declaweir et detachier les planches... JEAN D'OUTREMEUSE. — CHRONIQUES MANUSCRITES.

Dinant que l'on transportait dans sa demeure, s'offrit bientôt aux regards de la populace exaspérée, et sema dans tous les cœurs un affreux désir de vengeance (1). Les sons lugubres du tocsin se mêlent aux clameurs furibondes de la multitude; les bouchers et les drapiers ferment leurs halles; on envoie des messagers aux houilleurs de Publemont et de Saint-Gilles qui arrivent aussitôt, armés de leurs terribles instruments de mort. Les ateliers sont déserts; pas un bourgeois, pas un artisan ne reste en son logis; tous se précipitent vers la grand'place du marché; puis la foule s'avançant en masses serrées par la rue du Pont, ou s'entassant dans les nombreuses ruelles qui aboutissent à la Meuse, arrive enfin sur le pont qu'elle envahit aux cris mille fois répétés de : Liége! Liége! Saint-Lambert! Saint-Lambert!...

Radus Des Prez, Jean et Raes ses frères, ainsi que les autres chevaliers de ce noble et vaillant lignage soutiennent bravement le choc des assail-

(1) Henrys de Dynant est porteis pour mort en sa maison et puis s'armat ly comon pueple et vienent contre cheauz Des Preis. Jean d'Outremeuse.

lants (1). Ceux-ci se consument en efforts inutiles pour faire reculer les nobles qui défendent l'entrée de la chaussée et dont chaque coup d'épée abat un bourgeois. La populace s'arrête un instant, étonnée, devant ce petit nombre d'hommes qui ose lui résister ; elle contemple leurs armures déjà bossuées de toutes parts, leur contenance mâle et déterminée, puis se jetant de nouveau en avant, avec furie, elle parvient enfin à enfoncer les rangs des Des Prez. Déjà plus de deux cents bourgeois ont traversé le pont ; des masses d'ouvriers s'élancent à leur tour sur l'étroit passage formé par les poutres ; mais, tout-à-coup, un horrible craquement se fait entendre ; le bois fléchit et se brise avec fracas, entraînant dans la rivière une centaine d'hommes des communes, et laissant un gouffre profond entre les pauvres bourgeois qui s'étaient avancés sur la chaussée, et les masses populaires qui arrivaient toujours plus altérées de sang et de carnage (2).

En voyant cette affreuse catastrophe, le peuple

(1) Radus qui ferit Henrys de Dynant de cutel, Johans et Raese ses frères astoient devant. JEAN D'OUTREMEUSE.

(2) Li Ligois buterent si enforchieemeut quil reculont chis Des Preis jus del pont et vinrent sus le cauchie plus de II centz, etc. JEAN D'OUTREMEUSE. — CHRONIQUES MANUSCRITES.

pousse un immense cri de détresse : « Hahay, hahay, répète-t-on de toutes parts, il faut aider nos frères qui sont à l'autre côté de la Meuse. » Les uns se jettent dans des bateaux, d'autres essaient de franchir le fleuve à la nage, mais ils sont impitoyablement repoussés, et pas un seul ne peut aborder à l'autre rive.

Cependant les bourgeois, que l'on avait tenté vainement de secourir, continuaient la lutte avec les Des Prez. Sans espoir de salut, ayant devant eux toute la chevalerie de Liége, et derrière, un abîme, ils veulent, au moins, vendre chèrement leur vie; ils combattent avec acharnement, et la foule qui encombre le pont, les contemple avec anxiété et les anime par ses clameurs. Mais le nombre de ces malheureux diminue peu à peu; leurs forces s'épuisent; ils font de vains efforts pour rompre ce mur de fer que Radus et les siens opposent à leurs coups. Refoulés sur le bord du précipice, ils luttent encore quelques instants avec rage, puis, blessés, mourants, ils se laissent tomber dans les eaux qu'ils rougissent de leur sang. La Meuse fut leur glorieux tombeau (1).

(1) Jean d'Outremeuse nous a conservé la date de cette terrible journée qui fut pour le peuple ce que devint plus tard, pour les nobles, la Mal St.-Martin : *là comenchat estour*, dit-il, *qui abassat les commones*. C'était le 19 avril de l'an 1256.

Le peuple les a vus tous périr et jure de les venger. Heureusement pour les chevaliers, la nuit survint; les gens des métiers, proférant d'horribles menaces, quittèrent alors le pont et envahirent de nouveau la place du marché où ils apprirent avec joie que Henri de Dinant n'était point mort et que ses blessures offraient même peu de danger. Ce fut une immense consolation pour les pauvres bourgeois au milieu du grand désastre qu'ils venaient d'essuyer, et cette bonne nouvelle releva singulièrement leur courage. On résolut d'attaquer le vinâve des Des Prez le lendemain au point du jour; mais les nobles, prévoyant que la lutte leur serait assurément fatale, abandonnèrent la cité pendant la nuit; l'Elu suivit leur exemple, et il ne resta dans Liége, avec la bourgeoisie, que le prévôt de Saint-Lambert et quelques chanoines, dont les maisons avaient été, comme nous l'avons dit, pillées par les chevaliers, et qui, depuis lors, avaient franchement embrassé le parti de la commune (1).

L'élu, *gros de fiel et de passion*, dit un naïf chroniqueur, résolut enfin de mettre tout en œuvre pour dompter cette bourgeoisie rebelle. Il envoya des

(1) Jean d'Outremeuse. — Chroniques manuscrites.

messagers à ses hommes de fief, leur ordonnant de venir le rejoindre sur-le-champ, et l'aider à écraser cette bruyante fourmilière de mutins. Il implora, en même temps, le secours des princes voisins, et engagea, au duc de Brabant, les villes de Hougarde et de Bavechiennes, moyennant une somme d'argent qui lui était indispensable pour entreprendre la guerre.

Pendant que l'Élu s'occupait sérieusement de ces préparatifs, il survint à Huy un événement qui généralisa de nouveau les troubles. Les échevins de cette ville, en jugeant six bourgeois, omirent une formalité stipulée dans la précieuse charte de commune accordée aux Hutois par l'évêque Théoduin en l'an 1066. D'après cette charte, les juges ne pouvaient condamner l'une des parties avant de l'avoir ajournée à trois reprises différentes, et d'avoir convoqué la bourgeoisie au son de la cloche. C'est ce qui n'avait pas eu lieu (1).

(1) Et avoient fait enqueste sens appelleir les parties; et li pueple disoit que che astoit contre loy. Jean d'Outremeuse. — Multarant exilio scabini non servatâ juris formâ quam Theoduinus episcopus olim præscripserat. Fisen, p. 8. — Hocsem, p. 287. — Zantfliet, apud Martene, tome V, p. 100.

Les bourgeois s'opposèrent donc à l'exécution du jugement et invitèrent Henri de Dinant à venir défendre leurs franchises devant le tribunal qui les avait violées. Celui-ci, que le diable aidait, dit Jean d'Outremeuse, et qui n'allait plus par la cité qu'escorté d'un grand nombre d'hommes des métiers, prêts à mourir pour sa défense, chevaucha droit à Huy, où il fut reçu avec pompe et honneur (1). On lui exposa le débat, et, quand il fut bien informé de tout ce qui avait eu lieu, il exigea des échevins l'annulation de leur sentence. Mais ils refusèrent d'obéir, et allèrent rejoindre l'Élu qui venait de lancer un nouvel interdit sur les deux villes rebelles, et qui se trouvait alors à la tête d'une armée assez considérable.

Parmi les principaux seigneurs qui en faisaient partie, on remarquait les comtes de Looz, de Juliers et de Gueldres ; puis le duc de Brabant, le fils de ce Henri, comte de Louvain, qui avait pris Liége en l'an 1212, et essuyé une si grande défaite, l'année suivante, dans les plaines de Steppes. Les Liégeois

(1) Et la vilhe li présentat dois tonneals de vin d'assay et la li font grant honneur. JEAN D'OUTREMEUSE. — HOCSEM, p. 288.— JOANNES PRESBYTER.

ne s'effrayèrent point du nombre ni de la puissance de leurs ennemis. Conduits par Henri de Dinant, ils allèrent surprendre le château de Waremme et s'emparèrent de plusieurs manoirs dont les possesseurs avaient embrassé le parti de Henri de Gueldres. D'un autre côté, les Hutois attaquèrent Moha, et remportèrent d'abord quelques légers avantages; mais ils furent peu de temps après complétement battus, entre Vinalmont et Antheit, par le comte de Juliers qui leur tua près de huit cents hommes et les força de rentrer dans leur bonne ville. L'Élu interrompit alors les communications entre Liége et Huy, au moyen d'un corps de troupes qu'il établit à Flône, sur les bords de la Meuse, et il vint lui-même camper dans les plaines de Vottem, près de Liége, jurant, par la Sainte-Croix, qu'il détruirait la cité de Saint-Lambert, et la livrerait en pillage à ses soldats (1).

(1) Et li esluit de Liége atout son oust, vint tendre ses treis à Voteme et y logat VIII jours. Toute Hesbain astoit plaine de ses gens et juroit Sainte Croix que ilh destruroit la citeit. JEAN D'OUTREMEUSE.

VI.

Il y avait, par bonheur, dans l'armée de l'Élu, des hommes qui n'avaient point oublié que Liége était leur mère; et cependant, ces hommes étaient peut-être les plus redoutables ennemis de la commune. Fiers de leurs richesses et de leur haute origine, ils méprisaient ce bas peuple qu'ils avaient tant de fois écrasé du sabot de leurs chevaux et frappé du tranchant de leur épée. Mais ils ai-

maient Liége, le berceau de leur enfance, le lieu où reposait la cendre de leurs pères, la cendre de ces *hauts-voués* qui jettent tant d'éclat et de poésie sur les commencements de notre histoire.

Connaissant les projets de l'Élu, et redoutant les excès de la soldatesque, Arnould Des Prez, Radus son fils et tous les chevaliers de cette puissante famille, vinrent trouver Henri de Gueldre, et, quand ils furent près de lui, ils s'agenouillèrent humblement et se prirent à pleurer (1). L'évêque surpris, courut à eux, et les relevant aussitôt, il s'écria: « Qu'est-ce, mes barons; que voulez-vous de moi? — Seigneur, répliqua Radus, le lignage des Des Prez, le plus noble et le plus ancien du pays, vient implorer votre merci. On assure que vous avez dessein de détruire Liége; eh bien! Messire, nous le proclamons hautement, celui qui vous a donné pareil conseil est un vilain sans cœur. Vous avez le pouvoir d'agir de la sorte, assurément, mais à qui sera le dommage alors, si ce n'est à vous et à la plupart de ceux qui vous accom-

(1) Se sont engenolhiet devant l'Esluit et ploroient fortement. Jean d'Outremeuse.

pagnent et sont ici pour vous aider. C'est sur Henri de Dinant, l'auteur de ces dissensions, que vous devez faire tomber votre vengeance, et non sur les pauvres gens de la cité, qui se sont laissé séduire par ses paroles menteuses. Mettez-le en jugement, et que les échevins le condamnent ainsi que tous ceux qui vous empêchent de rentrer dans votre bonne ville (1) ».

L'Élu, après avoir écouté ce discours, contempla quelques instants l'orateur, dans le plus grand silence, puis il s'écria : « Radus Des Prez, brave et noble combattant, vous m'enseignez la vraie route que je dois suivre, et, par le Saint-Sacrement, j'agirai ainsi que vous le désirez (2) ».

Le lendemain même, Henri de Gueldre convoqua les échevins, et, contrairement aux statuts qui défendaient à ces juges de siéger ailleurs qu'au Destroit, près du perron de la cité et après convocation du peuple au son de la cloche blanche, il établit leur tribunal à Vottem. Aussitôt le mayeur fit crier

(1) Jean d'Outremeuse.— Chroniques manuscrites.

(2) Radus, dist-ilh, tres noble combattant, vostre conselhe vat mon honeur ensengnant ; par le Saint Sacrement, tout ensy le feray. Jean d'Outremeuse.

dans le camp par ses *boutilhers* ou sergents que le dix août, il tiendrait un *plaid* solennel et public où il prononcerait sentence contre les rebelles de Liége (1).

Au jour fixé, une foule immense de chevaliers, d'écuyers et d'hommes d'armes de l'armée de l'Élu, se dirigèrent tumultueusement vers le lieu désigné pour cette imposante cérémonie, impatients d'assister aux curieux débats, annoncés d'une manière tout-à-fait inusitée.

Sur le plateau qui sépare aujourd'hui les houillères dites d'Ans et de Gaillard-Cheval, on avait construit une vaste estrade, au milieu de laquelle se dressait fièrement le perron de Liége. Derrière le perron, étaient assis le mayeur et les échevins, revêtus de longues robes rouges, attendant l'ouverture du plaid et l'arrivée de Radus Des Prez qui devait remplir l'office de Mambour; c'est ainsi qu'on désignait le plaignant. Devant ces magistrats était le clerc de l'échevinage, et aux deux côtés de l'estrade, les *boutilhers* (2).

(1) Jean d'Outremeuse.

(2) On trouve des renseignements fort curieux sur les formes des différentes judicatures liégeoises au moyen âge, dans l'ouvrage si remarquable de Jacques de Hemricourt intitulé: *Le patron de la temporalité*. Inédit.

De ce plateau, le site le plus riche et le plus varié se déroulait aux yeux de la multitude et ajoutait encore à la majesté de cette grande scène. L'armée avait à ses pieds l'admirable fond des *Tawes*, alors beaucoup plus boisé qu'à présent, mais où l'on voyait déjà de verdoyantes prairies et quelques-uns des charmants *cottages* qui y sont si nombreux aujourd'hui. A gauche, les eaux argentées de la Meuse, longeant les prés marécageux de Droixhe et de Saint-Léonard, allaient, en serpentant, baigner les villages de Jupille et de Herstal, ce grand et poétique berceau des rois carlovingiens. Dans le fond, on distinguait, à travers une légère vapeur blanchâtre, les riantes collines qui environnent Liége, et l'on apercevait même une partie de la cité. Les chevaliers contemplaient silencieusement les clochetons et les tourelles de leurs demeures, maudissant le tribun qui les en avait chassés et se demandant quand ils pourraient de nouveau habiter leur vinâve.

Les diverses émotions de la foule, en présence de cet imposant spectacle, firent bientôt place à la curiosité la plus vive, quand on vit Radus Des Prez, monter d'un pas ferme les marches de l'estrade et venir se placer debout devant le mayeur.

Un calme profond régna tout-à-coup parmi cette multitude naguère si bruyante et si agitée, et, sur un signe des échevins, le Mambour s'exprima en ces termes :

« Seigneurs, partant que vous êtes ici pour rendre jugement, comme vous avez accoutumance de le faire, je vous requiers humblement de déclarer si vous êtes en lieu convenable pour siéger.... (1) ».

Les échevins se consultèrent quelques instants, puis, l'un d'eux, s'adressant au mayeur: « Messire, dit-il, nous *recordons* que tous jugements rendus ici par nous seront fermes et sans appel, et nous vous prions de mettre notre déclaration en garde de loi.... » ; ce que le clerc de l'échevinage fit sur-le-champ.

Le Mambour prit alors de nouveau la parole : « Seigneurs, ajouta-t-il, d'une voix forte et sonore, moi, Radus Des Prez, je suis ici présent, devant vous, pour me plaindre de plusieurs méchantes gens qui ont brûlé et ravagé le pays de monseigneur l'Élu, et causé à nous tous grands dommages. Je requiers

(1) Signours esquevins, partant que vous esteis chi assis por rendre jugement si comme accoustume aveis, si vous requiere humblement que vuilhiez recordier si vous asteis en lieu por jugement doneir qui soit ferme de loy sains rapeal. Jean d'Outremeuse.

justice et vous supplie de prononcer sentence contre Henri de Dinant, Gérard Baisier, Arnold de Borlé, Guy Du Pont, Aynery de Pierreuse et leurs adhérents au nombre de douze (1) ».

Le mayeur écouta attentivement la plainte, puis la fit mettre en garde de loi par le clerc de l'échevinage ; ensuite, il dit quelques mots aux deux boutilhers qui, s'avançant à chacun des coins de l'estrade, crièrent à haute voix et à trois reprises différentes : « Henri de Dinant, Gérard Baisier et autres accusés par Messire Radus, si vous êtes ici, venez en avant pour venger votre honneur et y être jugés à l'enseignement des hommes... (2) ».

Les trois citations furent répétées sans que personne parût. Alors, les échevins se parlèrent longtemps à voix basse, puis l'un d'eux, montant sur les degrés du perron, appela de nouveau Henri de Dinant et ses complices, les déclarant traîtres et félons, indignes de posséder aucun fief du pays, privés de leurs charges, offices, honneurs et dignités, et permettant à chacun de leur courir sus (3).

(1) Jean d'Outremeuse.

(2) J. de Hemricourt, *Patron de la temporalité* ; inédit. — Jean d'Outremeuse.

(3) Jean d'Outremeuse et Jacques de Hemricourt.

Des acclamations bruyantes accueillirent ces paroles, après lesquelles l'assemblée se dispersa peu-à-peu. On n'aperçut bientôt plus dans la plaine que de petits groupes de soldats et d'écuyers, devisant du plaid, ou s'arrêtant pour entendre répéter la sentence des échevins que les boutilhers criaient par tout le camp.

Henri de Dinant, informé de ce qui venait de se passer à Vottem, sentit que l'union des communes pouvait seule arrêter les projets de vengeance de l'Élu et des nobles; il dépêcha donc, sur-le-champ, d'adroits émissaires à Huy et dans les autres villes, exhortant les habitants à ne point séparer leur cause de celle des Liégeois et à ne conclure, avec le prince, aucune paix particulière.

Pendant que le tribun était occupé de ces soins importants, la bourgeoisie de Liége avait appris, de son côté, la condamnation de ses principaux chefs, et la plus vive agitation se manifestait parmi le peuple. Des rassemblements nombreux ont lieu sur différents points; des clameurs menaçantes se font entendre ; chaque bourgeois s'arme à la hâte et se précipite vers le Marché déjà envahi par la multitude. « A la mort, à la mort, hurle la populace, nos statuts n'ont point été observés, la sentence

est nulle ; les échevins ont forjugé Henri ; à la mort, *mettons à Hanot* leurs maisons, et que pas une d'elles ne reste debout (1)».

Aussitôt, les gens des métiers, usant eux-mêmes du droit de *Hanot* ou *d'abattis*, que la loi n'accordait qu'à l'évêque, saisissent des crocs, des pics, et courent détruire ces riches demeures ; puis, en signe de dérision pour l'Élu et les échevins, ils commencent, avec les débris du pillage, la construction d'une nouvelle habitation qu'ils destinent à Henri de Dinant (2).

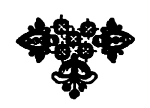
L'Élu devint furieux en apprenant ces nouvelles ; il n'en fut que plus résolu à châtier sévèrement ceux de Liége, et, pour mieux y réussir, il attaqua et soumit successivement les confédérés des autres villes,

(1) JEAN D'OUTREMEUSE. — On peut consulter sur le *droit d'Arsin et d'abattis* ou de *Hanot*, le travail de M. Leglay, intitulé: *De l'arsin et de l'abattis de maison, dans le nord de la France.* 2e édit. Lille, 1842. Brochure excellente et curieuse comme tout ce qui est sorti de la plume du savant archiviste général du département du Nord.

(2) JEAN D'OUTREMEUSE. — Tunc populus, instinctu Dionantensis, domos funditus destruit scabinorum, de quarum trabibus et lapidibus Dionantensis sibi novam fabricat mansionem. HOCSEM, p. 288.

pendant qu'une partie de ses troupes pressait vivement le siége de la cité et cherchait à la réduire par famine. Les Hutois, battus près d'Awans, durent eux-mêmes implorer la merci de l'évêque, qui se hâta d'enlever aux Liégeois ces redoutables alliés. La paix se fit par l'entremise de l'abbé de Neufmostier : les bourgeois de Huy s'engagèrent à réparer les dommages qu'ils avaient causés à Waremme et à Waleffe; leur tour de Damiette fut mise à castel et leur cloche du ban brisée en morceaux.

Henri de Gueldre revint alors à Vottem, suivi de toute son armée, et bien décidé à en finir avec cette misérable *ribaudaille*, comme il l'appelait, ces gens orgueilleux et méchants de la cité.



VII.

Une affreuse disette régnait dans Liége; les vivres manquaient depuis longtemps, les greniers étaient vides, et les troupes de l'Élu interceptaient toutes les communications avec le dehors. Malgré leur extrême détresse, les bourgeois, confiants dans l'alliance des autres villes, continuaient de se défendre; mais, quand ils apprirent les succès de l'évêque et l'isolement dans lequel ils allaient se trouver, leur ardeur fit place au découragement le plus profond : « Voilà ceux de Huy qui nous abandonnent, s'écriaient-ils;

le prince les a reçus à merci; qu'allons-nous devenir? (1) ».

Henri de Dinant et ses amis ne désespéraient cependant pas encore de la cause populaire et voulaient que l'on s'ensevelît sous les ruines de la cité plutôt que d'implorer la miséricorde de l'Élu. La bourgeoisie, épuisée, était loin de partager leur enthousiasme et désirait la paix. Le tribun, satisfaisant à regret au vœu de la multitude, vint lui-même trouver les maîtres-à-temps et les engagea à traiter avec l'évêque : « Monseigneur de Liége m'exceptera de la paix, je le sais bien, dit-il, il me hait parce que je soutiens vos droits et vos priviléges, mais tâchez au moins d'obtenir des conditions équitables pour la commune. — Henri, répliquèrent les maîtres, soyez assuré que nous n'épargnerons ni soins ni veilles pour vous préserver de tout mal; nous nous y emploierons aussi avant que cela sera en notre pouvoir (2) ».

(1) Li uns disoit a l'aultre : nos morons tous à meschief, chis de Huy nos ont falit. JEAN d'OUTREMEUSE — Tunc omnes clamare cœperunt quod pacem quam fecerunt Hoyenses, vellent ipsi similiter observare. HOCSEM, p. 289.

(2) Adoncq li maistres tos ensemble et cascon por li respondoit que li ung et li altre si avant qu'il poroit li aideroit à faire sa pais sens espargnier paine ne velhe. JEAN D'OUTREMEUSE.

Les maîtres-à-temps, accompagnés des abbés de Saint-Jacques, de Saint-Gilles et de Saint-Laurent, sortirent alors des murailles et se rendirent auprès du prince, à Sainte-Walburge. Henri de Gueldre fit bon accueil aux députés et les reçut avec courtoisie, mais ne voulut entendre à aucun arrangement : « Je ne puis traiter avec ces mauvaises gens, disait-il, jusqu'à ce que je les aie à merci pour faire couper la tête à ceux que je voudrai. Ils ont ruiné les maisons de mes serviteurs, chassé mes officiers, brûlé mes châteaux et j'en aurai vengeance ». Radus Des Prez assistait à la conférence; ce brave seigneur, dont le caractère était si noble et si chevaleresque, prit encore une fois la défense de la commune : « Messire, dit-il, à l'évêque, laissez-vous fléchir par les prières de ce pauvre peuple qui a follement suivi les conseils de quelques hommes pervers, et daignez le prendre en pitié. — Il m'est avis, cher Radus, répliqua l'Élu, que je ferais bien de châtier ces rebelles; mais je ne veux agir que d'après les conseils de mes barons (1) ».

Henri de Gueldre consulta un instant les chevaliers et les échevins qui l'entouraient; s'adressant ensuite

(1) Jean d'Outremeuse.

aux députés il leur parla en ces termes : « Seigneurs, qui êtes ici venus de la part de mes gens pour conclure la paix, voici mes conditions, et sachez que je n'en veux point d'autres : Henri de Dinant et tous ceux qui, comme lui, ont été déclarés traîtres et félons, dans le plaid de Vottem, me seront livrés pour en faire ce que bon me semblera ; les statuts de la cité seront abolis ; les compagnies et les milices bourgeoises seront dissoutes ; seulement, comme preuve de ma clémence, je laisserai au peuple l'élection de ses maîtres-à-temps (1) ».

Les députés répondirent qu'ils n'avaient pas pouvoir d'accepter de telles conditions et regagnèrent les portes de la cité où les attendaient un grand nombre de bourgeois : « Eh bien ! crièrent ceux-ci, donnez-nous des nouvelles et dites-nous comment vous avez parlementé à Sainte-Walburge? » Les maîtres baissèrent tristement la tête : « Allez sur la grande place du Marché, répliquèrent-ils, nous vous y ferons tantôt connaître le résultat de nos démarches ».

Quand la multitude apprit les prétentions de l'Élu, il y eut une désolation générale ; c'était grande pitié de voir hommes et femmes pleurer, gémir, se

(1) Jean d'Outremeuse.

tordre les mains de désespoir : « Oh! le méchant sire, s'écriaient les pauvres bourgeois, que faire en ce péril ? » Leurs lamentations devinrent encore plus vives et plus bruyantes lorsqu'ils aperçurent Henri de Dinant, qui se préparait à les haranguer. Aussitôt qu'il put se faire entendre : « Bonnes gens, leur dit-il, je vous ai loyalement servis nuit et jour; c'est à cause de vous que je me trouve en pareil mal; je vous suis pourtant toujours aussi dévoué, et je viens vous offrir mon corps, que vous pouvez aller porter à l'Élu. Mais, soyez en sûrs, moi mort, vous retomberez dans un servage pire qu'auparavant; d'ailleurs, pensez à la honte qui rejaillira sur la commune, si vous faites la paix sans y comprendre tous vos concitoyens; il vaudrait mieux pour elle être complétement ruinée que d'être ainsi déshonorée (1) ».

En prononçant ces mots, Henri versait des larmes abondantes, et sa vive émotion se communiquant à la foule, celle-ci éclata bientôt en sanglots et mani-

(1) Hey, bones gens, je vous ay loyalment servi et jour et nuys et por vostre serviche suy cheus en chesti mal etc... Jean d'Outremeuse.

festa sa profonde douleur par de longs gémissements et des cris de détresse.

Parmi les assistants, se trouvaient quelques partisans de l'évêque, entre autres, un riche bourgeois, fort considéré, qui adressa tout-à-coup ces paroles au tribun : « Henri, si l'on avise attentivement ce qui se passe ici, on verra que vous nous avez fait tomber bien bas par vos manœuvres ; vous avez détruit l'honneur de la cité et nous allons être beaucoup plus misérables que nous ne l'étions avant d'avoir suivi vos conseils ; soyez donc honni ! Cependant si l'on peut faire aussi votre paix avec l'Élu, je le préfère et je désire que cela soit (1) ». Messire Escarbot a bien parlé, s'écrièrent faiblement deux ou trois voix, mais elles furent à l'instant étouffées par l'immense clameur qui sortit du sein de la multitude ; les uns proféraient des menaces contre messire Escarbot, d'autres répétaient le nom de Henri, avec enthousiasme ; enfin, après de longs et tumultueux débats, il fut décidé que l'on chercherait à obtenir de l'Élu des conditions plus favorables, et l'on désigna pour conclure un arrange-

(1) Jean d'Outremeuse.

ment définitif, trente bourgeois notables à l'avis desquels le peuple déclara se soumettre à l'avance. Ces trente arbitres s'adjoignirent les trois abbés qui avaient apporté les premières propositions de Henri de Gueldre, puis tous se rendirent au couvent des frères Mineurs, où la cité possédait une grande salle destinée aux délibérations extraordinaires de la commune (1).

Le tribun avait un assez bon nombre de ses partisans, parmi les arbitres. Ceux-ci commencèrent par déclarer qu'avant de s'occuper de dresser les conditions de la paix, il fallait que l'Élu cassât le jugement prononcé à Vottem contre Henri, puisque, d'après les statuts, les échevins ne pouvaient siéger ailleurs qu'au Destroit (2). Les trois prélats furent chargés de transmettre cette décision préli-

(1) Jean d'Outremeuse. — Nous avons dit ailleurs pourquoi la commune avait le droit de s'assembler aux frères Mineurs. V. *Liège pittoresque ou description historique de cette ville et de ses principaux monuments*. Bruxelles, 1842, in-8°, p. 200 et 201 — Fisen, p. 10.

(2) Jean d'Outremeuse. — Verum consules, ex Henrici Dionantii sententiâ, qui suo rempublicam arbitrio regebat, nullam pacem volebant, nisi sublato scabinorum judicio. Fisen, p. 9.

minaire à l'évêque, qui ne put s'empêcher de rire, en apprenant cette nouvelle outrecuidance : « Je ne hais point mes gens de Liége, dit-il ironiquement, mais avant d'annuler la sentence de Vottem, j'aurai fait mourir dix mille bourgeois des communes; j'aurai tout ce que j'ai demandé et plus encore; le prévôt et les chanoines de Saint-Lambert, qui font cause commune avec les factieux, seront aussi exclus de la paix; j'aurai plus encore, car la cité reconnaîtra à moi et à mes successeurs le droit de prononcer jugement à Vottem, en tout temps et quand il nous plaira. Allez dire cela à mes bonnes gens de Liége, messeigneurs, et gardez-vous de revenir avec un refus de leur part; en ce cas, j'exigerais le double de ce que je réclame aujourd'hui (1) ».

Les députés revinrent à Liége, plongés dans un grand abattement. Quant à Henri de Gueldre, laissant le commandement de l'armée à Radus, il s'en alla à Bierset attendre la réponse des Liégeois. La trêve accordée pour les négociations expirait le lendemain matin.

Les propos menaçants de Henri de Gueldre firent

(1) Jean d'Outremeuse. — Fisen.

quelque impression sur l'esprit des arbitres. Dix d'entre eux penchaient déjà pour le parti de la paix, mais les vingt autres refusèrent obstinément d'accepter de pareilles conditions : « L'Élu est un félon et un traître, s'écria Eudon de Pixhe Vache, il ne nous reste plus qu'à faire une glorieuse défense ; sonnons la cloche du ban ; c'est le moment où les bourgeois doivent savoir mourir avec honneur pour le maintien de leurs franchises (1) ».

Ces paroles firent, un instant, renaître l'enthousiasme, mais, le lendemain, le découragement s'empara de nouveau des bourgeois, et la populace, toujours inconstante, oubliant les généreuses résolutions de la veille, se mit à parcourir les rues, criant : Merci ! merci ! Les gens des métiers avaient envahi le Pré-l'évêque et encombraient les avenues du palais et de la cathédrale de St-Lambert. L'abbé de Saint-Laurent vint alors les haranguer : « Désirez-vous vraiment la paix, leur dit-il, en ce cas, sachez-le bien, il vous faut approuver la sentence de Vottem et tout ce que Monsieur de Liége exigeait hier ; il a juré, par tous les saints, qu'il ne vous recevrait

(1) Jean d'Outremeuse. — Chroniques manuscrites.

pas autrement en grâce, voyez donc ce que vous voulez faire ».

Les bourgeois répondirent tout d'une voix : « Nous voulons la paix, sans plus attendre et quelles qu'en soient les conditions (1) ».

A ces mots, Henri de Dinant, qui se trouvait au milieu de la foule, ne put contenir sa douleur ni son indignation : « Eh ! Dieu, mes maîtres, s'écria-t-il tout-à-coup, qu'il fait bon aider les gens des communes ! voilà le prix qui vous en revient ; je suis honni à cause de vous tous qui demandez honteusement pardon, sans penser à vos chefs ; c'est pour vous que je perds tous mes biens, et vous allez m'abandonner .... » !

— « Henri, répliquèrent les bourgeois attendris, ne redoutez rien ; une fois la paix faite, nous prierons humblement le prince de vous faire grâce ; nous intercéderons même auprès de l'empereur d'Allemagne, et vous demeurerez ici... (2) ».

— « Non pas, fit tristement le tribun, il me faut

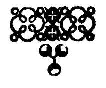
(1) JEAN D'OUTREMEUSE — CHRONIQUES MANUSCRITES. — Responsum est ingenti clamore, irent referrentque pacem legibus quibus vellet Guelder. FISEN, p. 10.

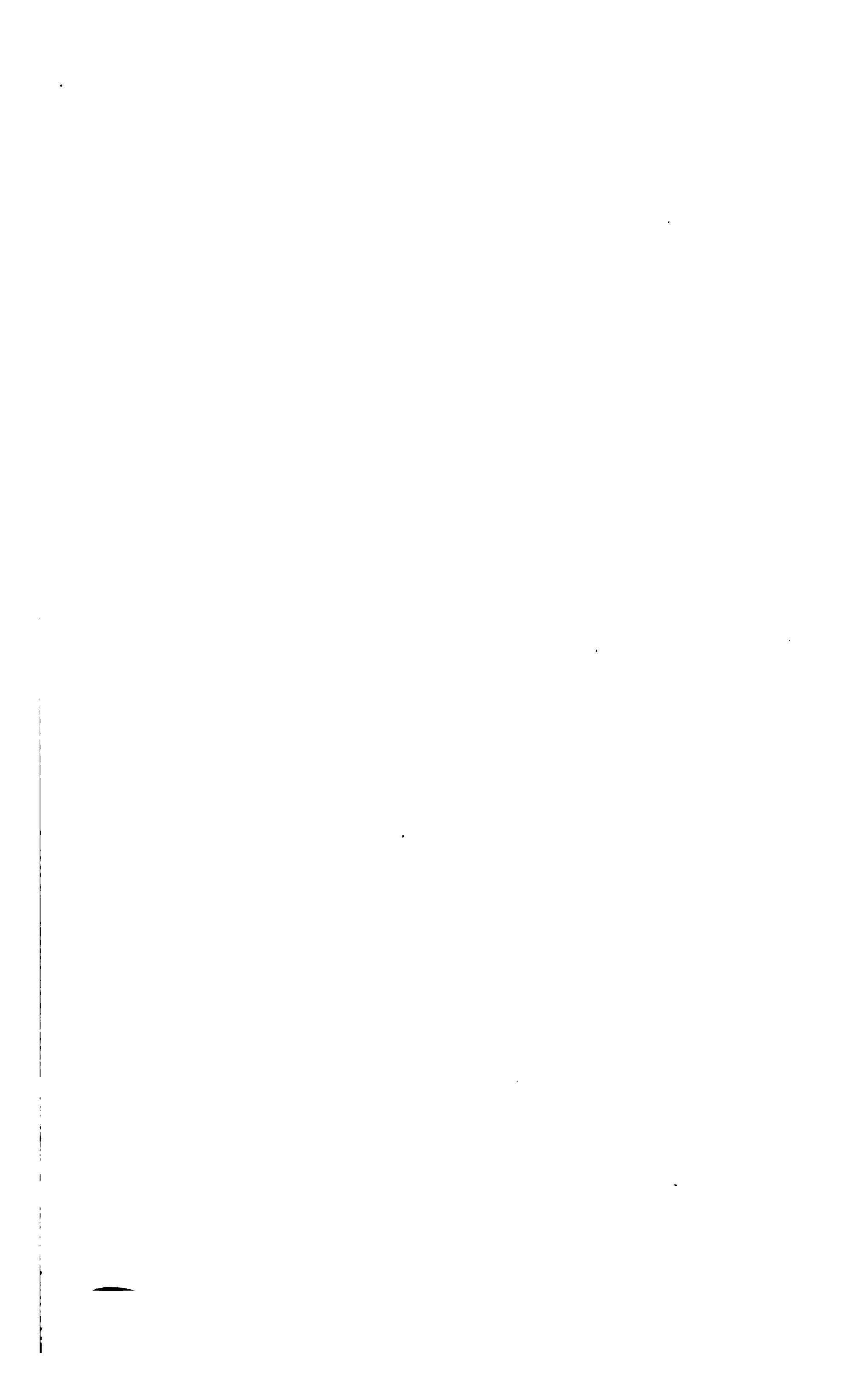
(2) JEAN D'OUTREMEUSE. — CHRONIQUES MANUSCRITES. — FISEN, p. 10.

quitter Liége, je ne puis vivre ici en confiance ni en sûreté ; l'Élu sait comment j'ai défendu vos privi-léges, et la haine lui en demeurera toujours dans l'âme ».

En achevant ces mots, il traversa lentement les rangs de la foule, suivi de ses amis les plus dévoués, et s'éloigna sur-le-champ de son ingrate patrie (1).

(1) JEAN D'OUTREMEUSE. — CHRONIQUES MANUSCRITES. — Nec enim sibi quidquam aliud exspectandum esse ab eo, quem sibi compertum haberet esse mortalium omnium infensissimum, non alià causà quam quod publicam libertatem adversus ipsum suscepisset tuendam. FISEN, p. 10.





VIII.

La paix fut conclue le jour même à Bierset, mais à des conditions plus dures encore que celles dont Henri de Dinant voulait le rejet. La commune se vit enlever tout d'un coup la plupart des priviléges pour le maintien desquels elle avait déjà bravé tant de dangers et de misères : indépendamment des milices et des confédérations des villes qui furent dissoutes, les bourgeois durent encore approuver le plaid de Vottem et reconnaître aux échevins le droit

de siéger en dehors de la cité; le prévôt, quelques chanoines et les principaux chefs populaires furent bannis; l'Élu se réserva, en outre, le château de Sainte-Walburge qui devint une citadelle, se fit payer trois cents livres d'argent pour les frais de la guerre, et exigea une assez forte amende de la cité, parce qu'on ne lui livrait point Henri de Dinant comme il l'avait d'abord demandé (1).

Les chevaliers et les nobles rentrèrent dans Liége à la suite de Henri de Gueldre; les bourgeois jurèrent de le servir loyalement et de lui être dorénavant soumis, sans jamais enfreindre la paix; de son côté, l'Élu promit de les mener par loi et raison et de traiter sur un même pied les *grands* et les *petits*.

Afin de payer les grosses sommes que le prince avait imposées et qu'il réclamait impérieusement, les maîtres de la cité levèrent des maltôtes dans tout l'évêché, et, sans avoir égard aux immunités ecclésiastiques, ils taxèrent les villages dont le chapitre de Saint-Lambert était seigneur. De là de nouveaux troubles entre le clergé et le bas peuple des communes sur qui, en réalité, presque toutes les charges de la capitation retombaient, et qui

(1) JEAN D'OUTREMEUSE. — FISEN, p. 10. — PAIX DE BIERSET.

voulait y faire participer indistinctement les divers habitants du pays. Mais les bourgeois n'étaient plus organisés militairement ; ils n'avaient pas de chefs et ressentaient d'autant plus vivement leur servitude présente, qu'ils avaient joui, quelque temps auparavant, d'une très-grande liberté. Peu-à-peu, ils en vinrent à regretter celui qui souffrait alors les douleurs de l'exil en récompense de son dévouement à la cause populaire : « Ah ! si Henri était encore ici, disaient-ils, les choses n'iraient pas de la sorte et l'on nous craindrait un peu plus qu'on ne le fait aujourd'hui ». Le mécontentement augmenta de jour en jour ; de nouveaux complots s'ourdirent et l'on finit par envoyer secrètement des émissaires au tribun, le suppliant de revenir aider le peuple contre les seigneurs qui accablaient la bonne ville (1).

Cinq mois à peine s'étaient écoulés depuis le départ de Henri. Il avait encore présent à la pensée le honteux abandon dans lequel on l'avait laissé lors des négociations pour la paix, mais il oublia tout

(1) Jean d'Outremeuse. — Dominationis acerbitas populum ad res novas incitavit... Henricum Dionantium ab exilio revocare statuerunt, quasi salutis publicæ libertatisque totum esset in eo præsidium. Fisen, p. 11.

quand il apprit ce qui se passait dans Liége et se laissa facilement persuader d'y rentrer.

Le dix-sept du mois de mars de l'an 1257, il se présenta aux portes de la ville, accompagné seulement de quelques-uns des proscrits; une multitude innombrable, prévenue de son arrivée, s'était portée à sa rencontre, avide de le revoir, et l'appelant le *père de la patrie* (1). Les échevins et les *grands* s'assemblèrent à la hâte pour déjouer les projets de la populace, mais leurs efforts furent vains, et le tribun fut reconduit en triomphe jusqu'à sa demeure où une garde d'amis dévoués veilla à la sûreté de sa personne.

Quelques jours se passèrent au milieu des préparatifs de l'un et de l'autre parti. Une nouvelle catastrophe était imminente, lorsque le doyen et le chapitre de Saint-Lambert vinrent trouver Henri de Dinant et lui remontrèrent combien sa présence, loin d'être utile à la commune, allait encore aggraver ses maux : « Les bourgeois sont affaiblis, ruinés et incapables de résister longtemps à l'Élu, lui dirent-

(1) Revertenti processit obviam ingens armatorum multitudo, patrem populi salutantium. Fisen, p. 11. — Jean d'Outremeuse. — Chroniques manuscrites.

ils, ils se décourageront bientôt et vous abandonneront ou vous livreront pour faire leur paix. Laissez-nous donc et prévenez de la sorte les affreux malheurs qui menacent votre patrie... (1) ».

Henri avait pu juger par lui-même de l'état réel des esprits; il savait que les riches bourgeois voyaient son retour avec peine, comme étant le précurseur d'autres orages; il comprit que son devoir, en de telles circonstances, était d'éviter une effusion de sang inutile, et se sacrifiant de nouveau à la tranquillité générale, il quitta la cité dans la nuit du trois au quatre avril, engageant les autres proscrits à suivre son exemple (2).

L'Élu était alors absent. Quand il apprit ce qui se passait à Liége, il s'écria : « Ah! les maudites gens, le diable les tient, je n'aurai jamais la paix tant que ce Henri sera parmi eux, » et il se hâta de revenir; mais, déjà, le tribun avait renoncé à ses desseins. L'évêque résolut néanmoins de châtier avec sévérité tous ceux qui avaient pris part aux derniers troubles. Les bourgeois, effrayés, se rendirent près de

(1) Jean d'Outremeuse. — Chroniques manuscrites. — Fisen.
(2) Jean d'Outremeuse. — Fisen.

lui, et implorèrent à genoux sa miséricorde, lui disant de traiter à sa volonté tous ceux qui avaient comploté pour ramener Henri, mais d'épargner la bonne ville. Content de cette soumission, le prince se borna à faire pendre les plus mutins, et à défaut de Henri de Dinant qu'il eût si volontiers tenu en son pouvoir, il s'acharna sur sa demeure. Faisant usage du *droit d'arsin et d'abattis* que les statuts lui accordaient, il décida que la maison du coupable serait détruite et brûlée. Le jour même les bannières furent déployées et arborées aux halles, et le mayeur fit crier au Destroit que les bourgeois devaient se tenir prêts, le lendemain matin, pour escorter les échevins et assister à la vengeance de Monsieur de Liége (1).

Dès le point du jour, les sons de la cloche blanche convoquèrent les habitants à la cérémonie annoncée la veille. A huit heures, le cortége s'achemina vers la demeure du proscrit, en Féronstrée; des chariots transportaient les instruments nécessaires à la démolition et à l'arsin. Quand on fut arrivé, le mayeur publia un ban à haute voix et appela par trois fois Henri de Dinant, afin qu'il

(1) Jean d'Outremeuse.

fit amende honorable. On répéta ces cris à chacune des issues de l'habitation, et, le coupable ne paraissant point, l'abattis eut lieu à la requête des échevins. Quelques hommes, munis de crocs et d'autres engins, ruinèrent de fond en comble la maison du tribun et mirent ensuite le feu aux débris qui jonchaient la terre. On ne conserva que deux ou trois poutres qui furent à l'instant même transportées ailleurs, sans que l'on sût d'abord à quel usage elles étaient destinées ; mais, après la cérémonie, lorsque les bourgeois repassèrent par la grande place du Marché, ils aperçurent, sur le point le plus élevé de la prairie des frères Mineurs, un gibet auquel était suspendu le corps du maître-à-temps Gerard Baisier, l'un de leurs chefs, et l'ami le plus dévoué de Henri de Dinant (1).

Celui-ci avait échappé aux persécutions de l'Élu en se réfugiant près du comte de Namur, où il paraissait ne plus aspirer qu'à vivre en paix ; mais ce n'était point là l'affaire de Henri de Gueldre : « Je

(1) Jean d'Outremeuse. — Chroniques manuscrites. — Patibulum erigi jussit in monte S. Walburgis eâ parte quæ cænobio Minorum imminens è foro spectari posset, etc. Fisen, p. 12.

veux le tenir en geôle, disait-il, et ne serai content qu'après m'être vengé de ce vilain ». Il essaya, en effet, de diverses ruses pour le surprendre ; heureusement toutes échouèrent devant la fermeté ou la prudence du tribun. L'évêque fit alors redemander son vassal à la comtesse de Namur, Marthe de Brienne, qui gouvernait cette province en l'absence de Baudouin de Courtenay, son mari, la priant de lui renvoyer son sujet rebelle bien enchaîné et sous bonne garde; la comtesse n'en fit rien : « Allez à Valenciennes, dit-elle à Henri de Dinant, vous y trouverez Marguerite de Flandre ; je sais qu'elle a bonne mémoire des services que vous lui avez autrefois rendus ; elle vous recevra bien, car elle n'a rien à redouter de Monsieur de Liége (1) ».

Henri suivit l'avis de la comtesse et partit accompagné d'une forte escorte de bourgeois de Namur. Marguerite fut ravie de voir l'homme qui avait empêché les Liégeois de prendre parti contre elle, lors de ses démêlés avec Jean d'Avesnes. Elle reçut Henri avec distinction et courtoisie, et offrit même de lever quelques compagnies pour aller combattre avec lui les gens de Liége. Mais, à cette proposition, celui-ci

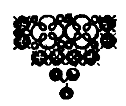
(1) Jean d'Outremeuse. — Chroniques manuscrites. — Fisen.

fit bien voir toute la noblesse et la loyauté de son caractère : « Oncques n'ai fait de trahison, dit-il à la comtesse de Flandre, oncques n'en ferai. L'Élu est mon seigneur, et le pays de Liége est mon pays ; je ne guerroierai jamais avec vous ni contre l'un ni contre l'autre. — Ami, répliqua Marguerite, je ne vous ai parlé de cela que pour vous tenter ; je vois que vous êtes prud'homme, restez ici et soyez de mon conseil, car je fais grand cas de vous (1) ».

Que devint Henri de Dinant dans le long exil qu'il eut à supporter et dont les honneurs n'allégèrent, sans doute, que bien faiblement le poids? personne ne le sait ; un voile impénétrable couvre les derniers jours de cette existence, d'abord si agitée, et qui s'acheva peut-être paisiblement dans le

(1) A cilh foys mostrat Henris quil fut loyais homes, et à la comtesse : onques mains trahison ne fys, onques ne feray; et chest li esluis li miens siere... etc. Amy, dist la comtesse, je disoie chu por vous ensayr, mains je vous treuve preud-home et loyais et vous fay de conselhe... JEAN D'OUTREMEUSE. Cet aveu de Jean d'Outremeuse est d'autant plus remarquable qu'il est en général peu favorable à Henri de Dinant ; c'est l'historien de la chevalerie et surtout de la chevalerie de son lignage ; il montre, comme Froissart, peu d'estime et d'affection pour les communes.

doux repos de la famille. Nous aurions voulu suivre le tribun sur la terre étrangère, l'entendre regretter Liége, nous associer à ses vœux, partager ses espérances; mais celui qui trouva tant d'historiens pour ses succès n'en a point eu pour ses malheurs. Son nom seul resta debout, et cette grande ombre, planant sur la cité, réveilla plus d'une fois encore l'enthousiasme de la bourgeoisie et valut un jour à nos pères, LA LIBERTÉ!...



IX.

Notre récit serait incomplet si nous n'ajoutions quelques mots sur les dernières années du règne de Henri de Gueldre.

L'Élu, nous l'avons dit, était un vaillant capitaine, un hardi chevalier bien plutôt qu'un saint évêque. Adonné aux plaisirs, en faisant son unique affaire, il passait le temps dans les plus infâmes débauches, et, malheur aux bourgeois qui osaient mal parler de lui. Quand il fut contraint par le pape

de prendre les ordres, en 1258, on lui connaissait déjà vingt-trois bâtards; à sa mort, il en laissa soixante-cinq vivants: « C'est bien dommage, s'écrie naïvement le chroniqueur Jean d'Outremeuse, qu'il fût si adonné à la luxure, car il était digne d'être roi de France par sa bonté; il était grand justicier, et plus courtois, plus ferme ni plus subtil on n'eût trouvé de Liége à Rome; mais il fit tant de diableries, qu'on ne saurait les raconter ».

Ce fut surtout après l'entière soumission de la bourgeoisie, que Henri de Gueldre ne mit plus de frein à ses penchants licencieux; pour les satisfaire il leva des taxes, vendit les bénéfices ecclésiastiques, tortura le peuple de mille manières et finit par s'attirer l'animadversion générale.

Les échevins et les grands, affaiblis par les dernières guerres, n'étaient point en état d'empêcher ses vexations; l'évêque avait, d'ailleurs, aux portes mêmes de Liége, le château-fort de Sainte-Walburge, où il tenait enfermés ceux qui faisaient mine de lui résister. Mais cela n'empêchait pas les gens de la commune de lui lancer maintes pasquinades et force brocards; on l'appelait ordinairement *le grand ribaud de la cité*, et l'on comparait ses mœurs dissolues avec la vie si pure et les senti-

ments si pleins de loyauté de Henri de Dinant, du *proscrit* (1). Enfin, les Des Prez eux-mêmes, qui jusqu'alors lui étaient demeurés fidèles, devinrent aussi ses ennemis acharnés; voici à quelle occasion.

Coene le Frison, de Jupille, l'un des nobles chevaliers de ce lignage, possédait une fille charmante, nommée Berthe, dont les plus riches seigneurs de Liége ambitionnaient la main. Henri de Gueldre, qui avait eu différentes occasions de la voir, en était devenu vivement épris, et cherchait, depuis lors, les moyens d'assouvir son odieuse passion. Un jour qu'il dînait chez son puissant vassal, ce prêtre débauché osa faire à la gente damoiselle l'aveu de son amour, et ne rougit pas de se porter à des violences honteuses contre la fille de son hôte. Aux cris jetés par Berthe, Coene accourut, mais trop tard pour empêcher le forfait et le venger; l'évêque avait eu le temps de s'enfuir : monter à cheval, se précipiter vers son palais fut pour lui l'affaire d'un instant; les Des Prez, qui s'étaient mis à sa poursuite, eurent la douleur de l'y voir rentrer sans avoir pu l'atteindre (2).

(1) Chroniques manuscrites. — Jean d'Outremeuse.

(2) Jean d'Outremeuse.

Quand il se vit seul, le prince regretta amèrement ce qui venait de se passer : « Me voilà honni à jamais, s'écriait-il, je n'avais plus à Liége d'amis que les Des Prez; ils m'ont aidé contre tous et tenu en grand honneur; aujourd'hui notre union est désormais rompue par ma faute... (1) ».

Il disait vrai : ce fut en vain qu'il offrit de leur payer une forte amende pour expier son crime, ils jurèrent qu'il n'aurait plus ni paix ni trêve avec eux, allèrent jusqu'à le défier tous personnellement, et le firent enfin ajourner au chapitre. Mais, déjà, l'évêque avait retrouvé son arrogance habituelle; il savait que les chanoines le craignaient et se garderaient bien de le réprimander. L'un d'eux pourtant, l'archidiacre Thibaut de Plaisance, osa le faire; il lui reprocha hautement sa vie scandaleuse et le menaça d'en écrire au souverain pontife. « Vilain, s'écria l'évêque, tu mens, car tu ne le feras pas. — Seigneur, répliqua Thibaut, je ne suis pas un vilain, mais celui-là mérite bien ce nom, qui com-

(1) Certes, je suys honny, car je n'avoie à Liége plus d'amis que li linage Des Preis qui toudis moy at tenut en honour. Or, coment ilh fineis l'amisteit d'entre nous. Jean d'Outremeuse.

met des actes de la plus basse félonie contre ses amis, ainsi que vous avez fait.—Vilain, répéta l'évêque, pâle de colère, tu mens et je me vengerai de toi.—Seigneur, ajouta l'archidiacre, je suis chanoine de Liége, âgé de près de quatre-vingts ans, un pauvre vieillard étranger, sans amis, sans alliés pour me secourir, vous pouvez donc me menacer à votre aise; mais, je vous le dis encore une fois, le pape de Rome sera informé de vos déréglements, et s'il le faut, j'irai moi-même les lui dévoiler (1) ».

A ces mots Henri de Gueldre ne put contenir sa rage, et, se jetant sur Thibaut, il lui asséna un coup violent qui l'étendit à ses pieds. Des cris de vengeance sortirent en même temps de la bouche des chanoines et de celle des chevaliers présents à la séance du chapitre, mais l'évêque avait aussitôt quitté la salle et s'était empressé de rentrer dans son palais. Les Des Prez furieux, juraient qu'ils poursuivraient leur vengeance et se préparaient à escalader les hautes murailles de cet édifice, lorsque l'archidiacre, revenu de son évanouissement, accourut au milieu d'eux : « Mes amis, s'écria-t-il, en l'honneur

(1) Faux vilains, dist levesque... Et ilh respondit : Sire, je ne suis mie vilains, mais vilains est qui dist ou fait vilonie a ses amis si come vous avez fait... etc. Jean d'Outremeuse.

de Dieu, je vous supplie de ne point tuer votre évêque; s'il m'a frappé, laissez-moi seul l'en punir; je pars dans trois jours pour aller visiter le Saint Sépulcre avant de mourir; puis j'irai tout raconter au saint-père (1) ».

Thibaut de Plaisance partit en effet trois jours après; il revenait de la Syrie et faisait route vers Rome, lorsqu'il apprit que lui-même venait d'être élevé au siége pontifical sous le nom de Grégoire X.

Le nouveau pape avait bonne souvenance des déportements de Henri de Gueldre; avant de le châtier, le vieillard essaya pourtant encore de ramener au bercail la brebis égarée, et, dans ces louables intentions, lui adressa une longue lettre où il met à nu les nombreuses turpitudes de l'évêque coupable et cherche à éveiller le repentir dans son âme endurcie : « Nous voulons, disait le souverain pontife, exposer à tes yeux quelques-uns des crimes dont l'on t'accuse, afin que la rougeur te monte au front, que tu amendes ta vie déréglée, et que nous ne soyons point réduits à la triste nécessité de pleurer ta perte. Nous avons appris, non sans une vive amertume, qu'au mépris de la gravité du caractère épiscopal,

(1) Chroniques manuscrites. — Jean d'Outremeuse.

tu te rends coupable de simonie, d'incontinence et de bien d'autres abominations ; que tu t'abandonnes sans retenue à la débauche et à tous les désirs de la chair au point que tu as engendré plusieurs enfants, tant avant que après ta promotion à l'épiscopat. Tu vis publiquement en concubinage avec certaine abbesse de l'ordre de Saint-Benoît, et devant de nombreux convives, tu as osé te vanter impudemment d'avoir procréé en vingt-deux mois quatorze bâtards auxquels tu as donné ou fait conférer des bénéfices ecclésiastiques, bien qu'ils ne fussent pas en âge de les recevoir (1) ; tes autres enfants, tu les maries à des puissants et à des nobles, en leur assignant pour dot les biens de ton église.

« Enfin, pour mettre le comble à ta damnation, tu retiens, depuis longtemps, dans l'un de tes manoirs, appelé vulgairement le parc, certaine religieuse, aussi de l'ordre de St.-Benoît, à laquelle tu as donné bon nombre de compagnes. Quand tu vas les voir, tu laisses ta suite en dehors et tu entres

(1) Quamdam abbatissam ordinis S. Benedicti tibi publicè constituens concubinam, dùm sederes in quodam convivio coràm omnibus qui tunc aderant impudenter confessus fuisti te infrà viginti duos menses quatuordecim filios suscepisse.. etc. *Epistola Gregorii papæ, Henrico episcopo leodiensi*, apud Chapeauville, p. 301.

seul chez ces femmes (1). Tu as cassé l'élection d'une abbesse pour lui substituer la fille du comte de Nassau dont le fils a épousé l'un de tes enfants naturels, et cette abbesse, créée par toi, vient, au grand scandale de tout le pays, de mettre au monde le fruit du commerce incestueux que tu entretiens avec elle. »

« Une autre religieuse ayant résisté à tes désirs, son frère, qui est clerc, te l'a livrée, et l'a conduite dans l'un de tes châteaux sous prétexte d'aller visiter sa famille ; ton lâche complice a été récompensé par une riche prébende, et la malheureuse est, dit-on, déjà enceinte de toi (2). Tu as, en outre, conféré l'ordre de prêtrise à trois fils que tu as eus de la bénédictine du parc, et des deux filles qu'elle t'a données, tu as marié l'une au fils du comte de Saive, en la dotant de biens achetés pour 1500 marcs d'argent, que tu es accusé d'avoir pris à ton église..... Ce vingtième que tu prélèves annuellement sous prétexte que les terres de ton église sont engagées, tu le fais servir à enrichir tes bâtards.....

(1) Et cum ad locum illum accedis, relictis exterius illis quos tecum ducis, solus ingrederis ad easdem. *Ibidem.*

(2) Ad quoddam manorium tuum fraudulenter adduxit, quæ jam ex te dicitur concepisse. *Ibidem.*

« Tu ne sais défendre les droits ni les immunités du clergé contre les envahissements des nobles ; ta justice temporelle tu l'exerces avec négligence et relâchement ; les voleurs, les homicides et les autres malfaiteurs achètent de toi, à prix d'argent, l'impunité de leurs forfaits. Qu'est-il besoin d'en dire davantage; tu ne récites point tes heures, car tu sais à peine lire. Au grand péril de ton âme, on te voit couvert d'habits mondains de pourpre, garnis de ceintures d'argent et d'or, à tel point que tu ressembles mieux à un chevalier qu'à un prélat. Ah ! Dieu, si ces choses sont vraies, et il n'y a point à en douter, que deviendra le peuple de Liége, qui est confié à tes soins, que tu prives de la nourriture sainte et que tu corromps par de pernicieux exemples ? Le troupeau peut-il trouver les pâturages que le pasteur ignore ? Peut-il se diriger dans la voie que le maître abandonne ? Comment se guérira-t-il de la contagion, puisque toi-même, son médecin tu en es infecté ?.. (1) ».

(1) Hocsem et Jean d'Outremeuse nous ont conservé tous les deux cette lettre remarquable ; le texte de Jean d'Outremeuse est préférable à celui de Hocsem en ce qu'il offre quelques noms propres omis sans doute à desscin par le chanoine

L'évêque ne fit que rire de ces touchantes remontrances : « Par ma foi , dit-il , lorsqu'il eut entendu la lecture de la lettre , il est bon de se faire craindre , le pape a peur de moi , je le vois bien à ses écritures ; mais , par Dieu , je ne fis oncques tant de mal aux gens des communes que j'en ferai par la suite (1) ».

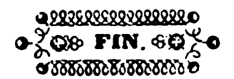
Le souverain pontife apprenant que rien ne pouvait émouvoir ce misérable, finit par le citer au concile de Lyon, en 1274 , et l'y déposa solennellement de son évêché. Alors commença pour lui une nouvelle vie d'aventures et de rapines. Retiré chez son frère Otton , comte de Gueldre , il inquiéta les Liégeois de mille manières , faisant des courses jusqu'aux murs des villes , pillant châteaux et villages, et rançonnant les bourgeois qu'il parvenait à saisir. La haine contre lui était si générale à Liége , qu'on promit vingt livres de gros à quiconque le prendrait mort ou vif ; mais il échappait à toutes les embuscades dressées contre lui.

de Saint-Lambert. Notre ami, M. Moulan a donné des fragments plus étendus de cette lettre dans son *Histoire d'un évêque de Liége*, excellent travail, qui nous fait vivement regretter que M. Moulan ait complétement renoncé à écrire une histoire qu'il connait si bien, et dont, l'un des premiers, il a cherché à réveiller le goût à Liége.

(1) Jean d'Outremeuse.

Il vint se faire tuer, en 1283, dans le marquisat de Franchimont, par Coene le Frison, qui, depuis longtemps l'épiait avec ses amis. Le père avait enfin vengé l'honneur outragé de sa fille (1).

(1) Jean d'Outremeuse et quelques autres historiens disent que Henri de Gueldre fut tué par Radus ou par Thierry l'Ardenais, de la famille des Des Prez. Deux manuscrits du 15e siècle affirment qu'il mourut de la main de Coene le Frison ; c'est aussi le sentiment de Loyens, et c'est celui que nous avons cru devoir adopter.



3

VOYAGE PITTORESQUE

CURIEUX ET INTÉRESSANT

EN RUSSIE.

PARIS.—IMPRIMERIE DE POMMERET ET GUÉNOT, RUE MIGNON, 2.

VOYAGE PITTORESQUE

CURIEUX ET INTÉRESSANT

EN RUSSIE

PAR

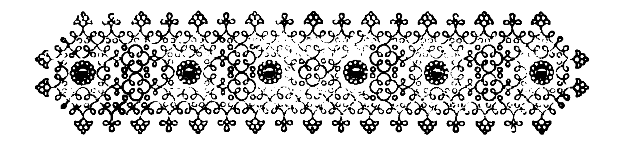
L. RITCHIE.



PARIS.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.





LA RUSSIE.

I

MEMEL. — FRONTIÈRES DE PRUSSE. — MITTAU.

VERS le milieu d'avril 1835, je partis de Memel, dernière ville frontière de la Prusse sur la Baltique, avec l'intention de visiter Pétersbourg et Moscou, puis de retourner en Angleterre par Varsovie et Berlin.

A Pétersbourg je devais juger de près la Russie moderne, m'y former une juste idée des progrès réels de sa civilisation, si neuve encore; par Moscou, l'antique capitale des Tsars, je pénétrais au cœur même du vieil empire, véritable centre et rendez-vous commun de toutes les peuplades et nations qui lui sont tributaires; enfin la Pologne allait m'offrir l'occasion d'étudier le caractère des provinces subjuguées les plus intéressantes, dont la conservation a coûté plus de sang, de larmes, de trésors, que n'en mériterait la conquête de tout un continent.

Ma chaise de poste, la meilleure que j'eusse pu louer à Memel, ressemblait à une vieille diligence ruinée qu'on eût coupée pour usage particulier. Cette sorte de machine était tirée par trois chevaux attelés de front. Quant au cocher, tout-à-fait digne de son poste élevé, sa taille dépassait de deux pieds au moins celle des hommes ordinaires; c'était un sec et rubicond vieillard, sur la physionomie duquel se peignait cette sérénité de bonne humeur si commune aux Prussiens. Comme tous les postillons du pays, il se servait très peu du fouet; rarement se donnait-il la peine de gourmander ou d'animer de la voix son attelage. En Angleterre, en France, on ne conduit point ainsi; les chevaux n'y ont pas la liberté de voir autrement que devant eux; or, pour comprendre leur maitre, il faut qu'ils soient à la fois dressés à entendre et sentir; au contraire, en Prusse, leurs yeux ne sont pas couverts, et il est curieux d'observer leur sollicitude inquiète à suivre tous les zig-zags du fouet inoffensif.

Presqu'au sortir de la ville, nous nous trouvâmes dans un désert de sable et d'eau; à l'inspection des ornières, il me sembla que chaque voiture traçait elle-même le chemin qui lui plaisait. Mon voyage à travers toute la Prusse m'avait familia-

risé, sans doute, avec des localités semblables ; cependant j'en vins à me demander si les déserts du Brandebourg, au milieu desquels s'élève Berlin comme transporté là par enchantement, offraient rien d'aussi sauvage et d'aussi désolé.

Enfin nous atteignîmes une habitation isolée ; c'était selon toute apparence un bureau de douane. La barrière, peinte aux couleurs royales, noir et blanc, était levée. Personne ne se montrait pour procéder aux formalités d'usage ; le cocher s'arrêta devant la porte, prit mon passeport ; au bout d'une ou deux minutes, il fut de retour ; et nous poursuivîmes notre route. Il devenait clair pour moi que nous venions de franchir l'une des portes-frontières de la Prusse.

Nous voilà de nouveau dans un affreux désert ; le vent mugissait ; sa voix avait cette harmonie étrange, surnaturelle, que lui prêtent les vastes solitudes couvertes de neige ou de sable. Au loin, la Baltique formait, à ce désert, comme une ceinture, et l'azur de ses eaux tranchait plus foncé sur celui du ciel. Jusque-là, dans toute l'étendue de l'horizon, se développaient sans fin des steppes de sable et des marais ; terrain neutre entre les deux pays. Ah ! qu'il me tardait donc d'entrer en Russie!

Enfin une barrière apparut à nos yeux. Ses

raies blanches et noires, celles-ci bordées de rouge, ressemblaient tellement aux couleurs prussiennes, que je commençai à craindre de m'être bercé trop tôt d'un vain espoir; heureusement, l'écusson des armes gravé sur la pierre me rassura bientôt. La voiture en entrant fut arrêtée par des Cosaques, bayonnette en avant. L'un d'eux monta derrière; c'est ainsi que je fus conduit à la douane, comme un vrai prisonnier d'état.

La porte de cette douane est gardée par des sentinelles. Dans une chambre contiguë à celle où l'on examinait mon bagage, se tenait un Cosaque, droit comme son fusil, immobile comme une figure de bois. Les douaniers russes portent l'uniforme et l'épée; ils ne diffèrent de leurs confrères d'Angleterre et de France, que par une extrême politesse. Aucun d'eux ne me montra cet acharnement de vautour pour des vétilles, qui est si désagréable et si ridicule à Londres; je dirai plus, un seul de mes livres fut ouvert.

Toutefois, je ne me tirai pas aussi bien d'affaire en ce qui concernait mon passeport: on m'adressa une foule inconcevable de questions; et l'on eût pu composer d'honneur un gros mémoire de toutes les notes que coucha sur son registre l'employé qui m'interrogeait. En résumé, les difficultés s'a-

planirent ; et sauf quelque petite largesse, que je fis encore de ma propre volonté, je poursuivis mon voyage, non sans m'étonner beaucoup des plaintes que certains voyageurs se sont récemment permises à propos des tracasseries et des indignités qu'ils prétendent avoir endurées sur la frontière russe.

Mais que dis-je? je ne me trouvais pas quitte encore des douaniers; à quelques centaines de pas, vers l'entrée d'un petit village, des soldats nous arrêtèrent de nouveau, la bayonnette au bout du fusil, et demandant à visiter mon passeport. J'avoue que je l'exhibai cette fois de fort mauvaise grace, ne pouvant me rendre compte de l'utilité de cette persécution nouvelle; je ne mis guère plus d'empressement à ouvrir, pour une seconde fois, mon porte-manteau, selon l'ordre qu'ils m'en intimaient. Mais quand un de ces hommes, après avoir procédé à son investigation arbitraire, vint à me demander de l'argent, oh! alors ma patience m'abandonna tout-à-fait et j'ordonnai au cocher de gagner au large; mais il hésitait, il montrait ou feignait de la frayeur; de leur côté, les soldats n'en persistaient qu'avec plus d'acharnement à me tourmenter de leurs prétentions; enfin je fis le geste de vouloir sauter de la voiture pour aller porter mes plaintes à la douane, alors ils descendirent

précitamment du siége; nous partimes, et leurs sourdes malédictions ne se mêlèrent plus qu'au bruit de nos roues.

Nous entrâmes bientôt dans une forêt où nous roulâmes tout un grand jour sans que j'eusse, pour tuer le temps, d'autre distraction que mes pensées; et naturellement mes pensées se concentraient toutes sur le pays que j'allais visiter.

M. Bachoutsky, auteur russe, a fait de laborieuses recherches sur le degré comparatif de civilisation des grands peuples d'Europe dans ces derniers temps. Il a pris là une peine bien inutile, car les faits dont il veut arguer ne prouvent rien de plus, quant au caractère d'un peuple, qu'une pierre, comme échantillon d'un bâtiment. Il est bien certain que les traits caractéristiques des vieilles nations européennes étaient, il y a cent ans, à-peu-près ce qu'ils sont aujourd'hui; tandis qu'à cette même époque les Russes croupissaient dans la dernière des barbaries. Les boyards menaient dans leurs châteaux ou dans leurs palais de Moscou, une vie ignorante, toute de féodalisme. Dans leur ame, nul de ces beaux reflets de délicatesse qui prêtèrent tant de charme aux temps de la chevalerie. Leurs femmes languissaient dans la réclusion comme les esclaves de l'Orient; elles

étaient insultées, frappées, et quelquefois même massacrées en toute impunité comme des femmes de sauvages. La religion était chez eux un demi-paganisme, peut-être même davantage; et Panitsa, la Vénus payenne, disputait sa place à la Vierge Marie jusque dans les temples sacrés.

Voilà le chaos où les éléments ignorés d'un peuple puissant se trouvaient plongés, quand le génie de Pierre-le-Grand vint, comme l'esprit de Dieu, dans la Genèse, flotter sur la surface des eaux. Cet homme extraordinaire, rude de manières, emporté, vulgaire de goûts et d'habitudes, était vraiment, à certains égards, le meilleur représentant de son pays; mais dans ce que sa nature avait d'élevé, il apparut comme un de ces géants intellectuels qui se dressent, à de longs intervalles, dans la foule des hommes, de même que les comètes viennent faire pâlir les étoiles par leur sillon de feu. Sa rudesse même le rendait plus propre à dompter un peuple encore sauvage, à dégrossir ce bloc épais, informe. Eh! qu'eussent produit, pour une si grande œuvre, les subtilités, les rafinements, les ruses du machiavélisme! Il fallait marcher droit, parler haut, frapper fort. Aussi Pierre entreprit-il son œuvre avec une main robuste, avec une main de fer. Il força ses sujets

à se policer : ce qu'il savait être un grand pas vers la civilisation ; et poursuivant le vieux boyard dans ses bois, il lui rasa forcément la barbe, et traîna au jour le sauvage malgré ses efforts.

Le pouvoir absolu est en lui-même une sévère nécessité, on ne le saurait nier ; mais avec Pierre, c'était certes un bien positif, un élément d'avenir. Ses successeurs marchèrent sur ses traces, sur-tout sa femme Catherine I[ère]. La grande Catherine II, dont la main si ferme n'eut jamais besoin d'écrire deux fois un oukâz, le magnanime Alexandre, suivirent les plans du Charlemagne du Nord. Aujourd'hui l'empereur régnant accomplit encore cette idée pieuse, legs magnifique fait aux princes en faveur du pays, labeur que leur impose Pierre I[er] du fond de la tombe, où il dort en paix.

Depuis sa mort il s'est écoulé cent dix ans ; mais les souverains que je viens de nommer n'en ont régné que soixante-dix : le reste, improductif, s'est partagé entre Pierre II, Anne, Ivan, Elisabeth, Pierre III et Paul I[er].

Voilà donc la date véritable d'où un historien, un voyageur, doivent partir, quand il s'agit de la Russie, pour appliquer leurs observations au temps actuel. Avec cette date bien présente à l'esprit, l'étranger, au lieu de se récrier consciencieuse-

ment contre l'ignorance du peuple russe, pour avoir si peu fait, s'étonnera bien plutôt qu'il ait pu tant accomplir de choses en si peu de temps.

Vers le milieu du jour, nous fîmes halte, pour dîner, dans une auberge située au centre de la forêt. Sur cette route, les auberges sont de construction uniforme; quoiqu'elles diffèrent bien de celles de France ou d'Angleterre, elles ne laissent cependant pas d'être assez confortables. Le cocher frappe à une immense porte; aussitôt voyageurs, voiture, chevaux, tout cela fait son entrée dans une grande cour oblongue. Autour des murs sont rangés les équipages des voyageurs; et, à l'opposite de l'entrée, une porte aussi grande s'ouvre pour ceux qui partent. Là c'est un bruit continuel, un mouvement perpétuel; les postillons raccommodent les traits; les chevaux mangent, les poules sont par-tout sous les pieds, gloussant et se disputant quelques grains de blé épars. Le voyageur, tout étourdi du bruit, et perdu dans ce pêle-mêle de chevaux, de gens, d'animaux, de voitures, est conduit par son cocher vers une porte de côté qui sert à pénétrer dans la partie de la maison destinée aux voyageurs; là, se trouve une enfilade de trois ou quatre grandes chambres, dans l'une desquelles il peut s'instaler pour manger.

L'ameublement de ces pièces, bien que peu coûteux, est on ne peut plus joli. Les chaises et les tables sont faites de bouleau poli du plus beau brillant, et qui, dans son neuf, joue, à s'y méprendre, le bois de satin. Les murs sont couverts de mauvaises peintures, principalement anglaises, et le bas des fenêtres orné de plantes toujours en fleur jusqu'au plein cœur de l'hiver. Durant cette saison et, en vérité, pendant huit mois de l'année, chaque appartement est une vraie serre-chaude, grace au degré de chaleur constamment élevé qu'y entretiennent les poëles. Les fenêtres sont doubles, c'est-à-dire pourvues d'un double châssis; l'un desquels est seul destiné à s'ouvrir, de manière à changer le moins possible la température de la pièce, tandis que toutes les autres jointures sont soigneusement calfeutrées avec du papier. Dans chaque chambre, il y a de trois à quatre lits, mais très étroits, ne tenant guère plus de place qu'un sopha; car il n'est pas d'usage ici que le mari et la femme occupent la même couche.

Mon dîner consista en une soupe blanche, composée de lait, de beurre, de racines, puis en une portion de coq rôti. Mais, après tout, pareil repas, au pain aigre et noir près, pouvait satisfaire encore un voyageur affamé. Malheureusement pour moi

c'était toujours perdrix, car pendant cinq grands jours consécutifs, il me fut impossible d'obtenir à manger rien autre chose que cette éternelle soupe blanche et ce damné coq.

Quand vint l'heure du coucher, on me donna un fort bon lit; mais ce lit était placé tout près d'un poële brûlant; le garçon d'auberge eut la cruauté, malgré mes représentations, d'insister pour que j'y couchasse; j'étouffais de chaleur; mais enfin je croyais pouvoir dormir, lorsqu'une bande de paysans rassemblés dans la cuisine se mirent à chanter, les uns en partie, les autres en chœur. Du reste, cette musique, simple et mélancolique, avait, comme leurs voix, une singulière douceur.

Le lendemain matin nous continuâmes notre voyage; je m'apercevais bien que, depuis plusieurs semaines, nous nous dirigions vers le nord. A mon départ de Paris la chaleur y était excessive; ici, au contraire, les marais qui bordaient la route étaient couverts de glace, et les arbres avaient reçu de la gelée leur parure d'hiver. Les premiers rayons du soleil, en pénétrant à travers les branches, produisaient un admirable effet de lumière et d'optique. Je crus voir en réalité un jardin enchanté, car chaque branche d'arbre semblait incrustée de saphirs, de rubis, d'émeraudes. La plupart de ces arbres

étaient des pins; çà et là quelques bouleaux se détachaient, avec leur blancheur de spectres, sur la mystérieuse obscurité de l'atmosphère; au-dessous, dans l'éloignement, s'étendait un bois de genevriers auquel conduisait une belle prairie verdoyante.

Enfin nous sortîmes de notre interminable forêt; soudain un large horizon déploya son orbe à nos yeux émerveillés; de nombreuses fermes, des chaumières, nous apparurent semées au milieu de ce pays pittoresque. Ce tableau se compléta par l'aspect d'une maison de campagne, la première que nous eussions vue depuis la frontière. La partie inférieure du bâtiment était peinte en blanc, le reste en rouge; toutefois, le coup-d'œil n'en était pas désagréable; puis bientôt nous n'eûmes plus devant nous qu'une bruyère sauvage, coupée de petits étangs, avec des bois et des collines dans le lointain.

La chambre de l'auberge où nous dînâmes ce jour-là était tapissée de lierre vivace aux festons réguliers, qui croissaient dans des vases placés sur le bord de nombreuses fenêtres. Je fus tenté de goûter, à dîner, d'un certain porter anglais que me vantait singulièrement l'hôtesse, mais je fus bien surpris qu'on me servît en même temps une cuiller et du sucre; et comme je rejetais de côté ce singulier assaisonnement, la bonne femme se cacha dans

une pièce voisine, curieuse qu'elle était de voir comment son hôte mal appris s'y prendrait pour boire son porter sans sucre. Depuis, j'ai retrouvé cette coutume de servir le porter anglais en usage jusque dans les plus grandes villes.

A mesure que nous avancions, le paysage devenait de plus en plus pittoresque : collines, vallées, bois et lacs, puis çà et là champs cultivés, tout cela se succédait avec les formes les plus variées.

Chaque maison, sur notre route, avait devant elle un appareil tout-à-fait indispensable, c'est-à-dire une balançoire. Les paysans peuvent être exactement partagés en deux classes : ceux qui se balancent et ceux qui attendent leur tour. J'observai une mère qui passait, avec son enfant à la mamelle; elle tenait ses yeux fixés sur l'appareil chéri. Dès que la place devint vacante, vite elle donna son enfant à garder et s'élança pour se livrer au même exercice. La fille qui me servait à table avait vu de la fenêtre la balançoire inoccupée; elle prétendit qu'on l'avait appelée et se hâta de quitter la chambre. Je la vis traverser la route et courir à cette balançoire; après avoir fait deux ou trois évolutions en l'air, elle revint toute contente d'elle. Les hommes se tiennent debout sur le siège, et souvent plusieurs ensemble; quant aux femmes, elles sont assises.

La machine est quelquefois faite de bois, taillé en forme de potence; mais, en général, elle consiste en une branche d'arbre fixée en travers après deux pins et près de leur sommet, puis en deux arbres minces qui, pendant du haut en bas, fonctionnent en guise de cordes, et sont réunis à l'extrémité pour former le siége. Ni chanvre, ni clous, n'entrent dans ce singulier appareil, dont les attaches sont toutes de fortes racines et de lichens.

Le jour suivant, le paysage m'offrit des points de vue singulièrement variés : tantôt un désert de sable, tantôt une campagne riche et pittoresque. Nous traversâmes un torrent sur un pont en ruines, laissant derrière nous un village et un château près d'une éminence. Ces villages russes consistaient encore en habitations isolées, éparses, sans aucune recherche de plan général : cet inconvénient résulte sans doute d'une part du peu de cherté des terrains, de l'autre de la difficulté de trouver des terres d'un produit suffisant pour faire vivre toute une commune. Dans une situation aussi charmante, ces maisons sont toutes laides à voir; leurs murs blancs et leurs toits rouges leur donnent absolument l'air de ces maisonnettes que vous rencontrez dans les livres à images des enfants. Les églises ne sont pas non plus, dans cette partie du pays, des monu-

ments bien poétiques; elles sont surmontées d'un cône épais et court, revêtu d'étain ou de cuivre; d'ordinaire elles sont construites à l'écart et servent de rendez-vous commun à plusieurs villages. Les champs, les bois, les vallées, tantôt se développaient, tantôt se resserraient à mesure que nous roulions; des collines s'élevaient dans le lointain, et de sombres forêts se découpaient sur l'horizon.

Les paysans portaient encore le costume européen; c'est une sorte de tunique en drap gris ou bleu, ressemblant assez à nos redingotes, et quelquefois doublée de peau de mouton. Les femmes s'habillent d'une façon toute particulière; leur extérieur est moins agréable que celui des hommes.

Mais revenons à nos paysans; ils ont une passion singulière pour les cuisines d'auberges, tout sobres qu'ils sont. Rien de plaisant comme de les voir dans la petite pièce d'entrée qui précède cette cuisine, tous debout, le chapeau à la main, groupés autour du maître de la maison, en attendant qu'on les serve, et ne parlant qu'à voix basse. C'est que les aubergistes leurs paraissent des personnages de haute importance, auxquels ils sont bien loin d'oser se comparer. Il m'arriva de traverser la cuisine, guidé par une toute jolie créature, la fille de la maison; ne se fit-elle point passage dans la foule

des pauvres paysans qui se trouvaient là, comme au milieu d'un troupeau, poussant de côté ses chalands avec l'air du plus profond dédain. J'avais eu déja l'occasion d'observer pareil fait en Irlande; là le commis d'un négociant, fatigué du bavardage d'une masse de paysans qui étaient venus pour se faire payer du beurre que son patron leur avait acheté au marché, prit un bâton, sauta par dessus le comptoir et les chassa en les rossant comme une meute de chiens.

Dans cette même auberge, je dînai pour la première fois, depuis mon entrée en Russie, avec un Anglais fort original, ne sachant dire ni qui il était, ni où il allait: il l'ignorait peut-être lui-même. C'était un vrai citoyen du monde, mais au fond peu familier avec chacun des pays qui le composent. Il parlait d'abondance, mais également mal toutes les langues; tantôt jetant du français du fond du nez, ou bien de l'allemand du creux de la gorge, tantôt emmiellant sa bouche avec de l'italien comme on graisse une roue de carrosse. Si c'est là ce que nous autres Anglais gagnons en voyageant, certes nous ferions bien mieux de rester chez nous. Le lendemain, nouveau paysage pittoresque, puis de la solitude, des sables. Nous laissâmes à droite un château ruiné qui ne paraissait pas fort ancien, sur le compte

duquel je n'ai pu cependant obtenir aucun renseignement; bientôt après, nous arrivâmes à Mittau, capitale de la Courlande.

Comme j'avais l'intention de ne passer que quelques heures dans cette petite ville, je laissai ma voiture à l'auberge et me rendis aussitôt à la Police pour faire viser mon passeport. Le commis principal dormait encore; enfin, il daigna se réveiller; j'appris alors qu'il me fallait échanger mon vieux passeport contre un nouveau; même opération qu'à Calais: le tout, pour mettre deux francs dans les coffres du fisc; sitôt cette formalité remplie, je me fis conduire à la Chancellerie; là, on me remit au lendemain.

C'était par trop fort. Je voyageais avec un passeport du gouvernement anglais, visé par tous les hauts fonctionnaires compétents, partout où j'avais jusqu'ici passé; et j'allais être retenu prisonnier comme un malfaiteur, tout un jour et toute une nuit, dans cette vilaine petite ville! Je présentai incontinent ma plainte au Gouverneur. Après bien des démarches, il me fut répondu que c'était jour de fête à la Chancellerie; qu'ainsi je devais absolument séjourner dans la ville jusqu'au lendemain matin. Ce jour de fête, comme je l'ai su depuis, revient invariablement à l'arrivée de chaque étran-

ger a Mittau. Rendons, cependant, cette justice au Gouverneur actuel; il a réformé divers autres abus, introduits ou tolérés par son prédécesseur.

Mittau est construit en bois, à l'exception du château du Gouverneur, qui est un grand bâtiment carré, ayant toute l'apparence d'un palais de roi. C'est là que Louis XVIII trouva quelque temps un asile. Plusieurs autres maisons sont assez belles, et quelques rues propres et d'un effet agréable. Sur les portes des boutiques, vous voyez habituellement, reproduits en peinture, tous les articles qu'on y débite, même les plus minutieux, comme des épingles, des aiguilles: le tout parfaitement bien imité. Je m'amusai surtout infiniment d'un tableau qui représentait, sur la porte d'un barbier, l'opération même qui avait lieu dans l'intérieur de la boutique. Les figures étaient de grandeur naturelle. Le zèle de l'opérateur, l'héroïque résignation du malheureux patient qu'il rase, étaient retracés là avec un esprit vraiment singulier. Ces peintures s'exécutent sur des volets extérieurs qui se replient contre les murs.

Les principaux habitants de Mittau sont de nobles familles, mais jouissant de minces revenus, et dont les nombreux équipages donnent à la ville un air aristocratique.

Ils sont attirés ici par le prix extrémement

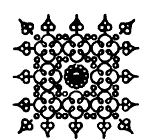
bas des objets de première nécessité, comme aussi de quelques unes des superfluités de la vie. La viande ne coûte que quatre sous la livre; une couple de poulets s'achète seize sous; une belle poule d'Inde trente-deux sous; un gros pain bis, pesant de trois à quatre livres, deux sous. Les domestiques ne coûtent, comme on le voit, que fort peu de chose à nourrir; en outre, ces nobles donnent rarement à leurs valets plus de six louis par an de gages; ils peuvent donc aisément satisfaire le goût inné qu'ils ont pour un grand train de maison. Quant aux marchandises de fabrique étrangère, elles sont introduites, moyennant une très minime surcharge de prix, par des contrebandiers juifs. La ville pullule de ces hardis coquins; il y en a jusque dans les cours des grands hôtels; s'il s'y trouve un trou capable de leur offrir un abri, vous voyez toute une famille de ces Israélites s'y nicher comme une colonie de souris. Il est vrai que les nobles les tolèrent; car, à l'aide de ces pauvres diables, ils peuvent satisfaire leur passion pour certains objets de luxe, dont ils seraient autrement forcés de se priver, à cause de leur peu de richesse. Il est vrai que le Gouvernement, dont les intérêts sont opposés, a quelquefois la velleïté d'envoyer ces honnêtes contrebandiers en Sibérie. Mais comme l'argent est

toute la religion des juifs, cette expectative d'un si rude pèlerinage qui les devrait refroidir un peu, ne sert qu'à enflammer leur prosélytisme.

Presque toutes les basses classes portent leur barbe longue; mais gardez-vous bien de juger de ces barbes par celle des juifs qu'on voit à Londres; ces derniers sont d'une malpropreté, d'une odeur repoussantes. En Russie, au contraire, les barbes sont un véritable ornement; les paysans sur-tout en reçoivent un air de dignité tout-à-fait remarquable. J'en ai vu, à Mittau, avec des physionomies vraiment nobles, des traits bien prononcés; et, la tête découverte, leurs barbes se dessinaient admirablement bien sur leurs cous nus. Les hommes portent, d'ordinaire, une robe courte en peau de brebis, la laine en dedans; leurs bottes montent jusqu'au genou. Les femmes sont jolies, pour ne pas dire belles; les juives, avec leur châle jeté en turban autour de leur tête, ont le type tout-à-fait oriental.

Le lendemain, je fus retenu encore deux heures à la Chancellerie; mais enfin, on voulut bien me laisser partir. Je me mis en route pour Riga: c'est là que finissait mon traité avec le cocher prussien; nous y arrivâmes, au bout de quelques heures d'un chemin sans intérêt, au milieu d'un pays plat. Mon

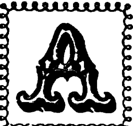
itinéraire est bien le pire de ceux qu'on puisse choisir pour pénétrer en Russie. Je conseille donc aux voyageurs, même à ceux qui partent de France, de se diriger sur Lubeck, et, de là, de s'embarquer sur un bateau à vapeur pour Riga.





II

RIGA. — SAINT-HERCULE. — MAISONS FLOTTANTES.

RRIVÉS sur les bords de la Dwina, nous trouvâmes le pont détruit : accident ordinaire en automne; on ne l'avait pas encore relevé; il nous fallut donc passer la rivière en bateau. Nous avions sous les yeux une scène pleine d'animation. De nombreuses barques se disposaient à traverser en même temps que nous; beaucoup d'autres se croisaient dans toutes les directions. Un double et triple rang de vaisseaux bordait la rive à une distance considérable; au-delà, les fortifications, les toits brunis, les flèches élancées et les dômes de la capitale de la Livonie complétaient ce tableau imposant.

Riga est tellement resserré entre ses murs de terre, que tout ce qui passe par ses rues étroites, y paraît plus grand qu'en réalité. Cependant les maisons sont bien bâties en général, et même il y en a de vraiment belles. La ville se dessine avec le plus

d'avantage, quand on entre du côté de la citadelle ; alors on voit ses flèches aëriennes et ses dômes riche ment groupés. L'église de la citadelle est un petit édifice élégant, avec un dôme des plus belles proportions; et bien qu'elle soit en partie, de même que son toit, peinte en vert, l'effet n'en est cependant pas désagréable. En revanche, à l'intérieur, l'espace est si resserré, il règne là une telle profusion d'or, d'argent, de peintures, entremêlés de cierges ardents, qu'on croirait voir une boîte de curiosités.

C'est là que je fus, pour la première fois, témoin des rites du culte russo-grec. Dans ce petit temple, le voyageur trouvera un abrégé de tout ce qu'offre de remarquable l'église nationale. Je n'entreprendrai pas de décrire ici des cérémonies déja racontées si souvent ailleurs ; cependant je profiterai de cette occasion pour donner une idée générale de ces sortes d'édifices; je n'aurai pas, ainsi, besoin d'y revenir plus tard.

Les seuls siéges qu'on trouve dans une église russe, sont un rang de bancs, disposés le long des murs de la nef; parfois aussi voyez-vous, au milieu, quelque chose qui ressemble à un de ces énormes siéges carrés qu'on rencontre dans les antichambres anglaises. La scène, si je puis me servir de cette expression, est élevée de deux ou trois pas; le ri-

deau de fond, qu'on nomme *Jkonastas*, représentant celui du temple de Salomon, est une cloison qui souvent monte jusqu'à la voûte, avec des portes battantes au milieu; mais sa forme varie presque dans chaque église. Ici il est impénétrable à l'œil; là, il est composé d'une riche balustrade à travers laquelle on peut prendre une idée de l'intérieur: quelquefois, comme à Riga par exemple, c'est une fenêtre à double châssis, par laquelle on voit la Sainte-Table couverte de vases, de candelabres et de reliquaires. Le pourtour est garni de portraits de saints richement encadrés.

Une grande partie du service se fait avant que les Saintes Portes soient ouvertes; mais, à un signal, ces portes s'ouvrent soudain, et les fidèles contemplent le sanctuaire que le pied d'une femme ne doit jamais profaner, comme si le ciel serait offensé de la présence des anges! — La Sainte-Table est surmontée d'un dais sous lequel est suspendu le *Peristerium* ou la Colombe, symbole du Saint-Esprit. A travers des nuages d'encens, on voit les prêtres officiants faire de lents circuits, ou préparer les éléments mystiques qui vont se tranformer au corps et au sang du Christ. Derrière l'autel est la place de dignité, le siége exclusivement réservé au seul évêque; à gauche, la *Prothesis* ou table sur

laquelle on dispose le pain et le vin pour le sacrifice; à droite, une place pour le vestiaire. Le service se fait en une sorte de récitatif, dans l'ancienne langue Slave, que les Russes actuels entendent très imparfaitement; on y mêle des chants, seule musique tolérée. Le peuple prend part à la cérémonie en courbant la tête et le corps, et prosternant son front jusqu'à terre: mouvement qui s'exécute avec beaucoup de grace, sur-tout de la part des femmes.

En traversant le pont-levis de la citadelle, pour entrer dans la ville, vous laissez, à droite, une petite église catholique; à gauche, deux églises allemandes : l'une de ces dernières possède le plus bel orgue que j'aie jamais vu. Le bedeau me dit, avec orgueil, que cet orgue était en effet regardé comme le plus beau qu'il y eût dans toutes les Russies. Les rues d'alentour sont étroites comme celles dont j'ai déja parlé, mais plusieurs maisons sont d'un ordre assez distingué, en outre, bâties en pierre. Les autres quartiers sont bien inférieurs à celui-ci; mais ce qui rend sur-tout le séjour de Riga insupportable, c'est l'état du pavé. Il y a bien une espéce de trottoir en briques; mais il est si étroit, si souvent coupé par les marches des maisons, qu'il n'est, en quelque sorte, d'aucune utilité.

Les faubourgs de Riga sont bien plus étendus

que la ville même; leurs rues ont de la largeur, de l'air. D'ailleurs ils sont plus russes; car les principaux habitants et boutiquiers de l'intérieur de Riga sont Allemands. En entrant dans le faubourg, appelé par les Anglais la *Ville-Extérieure*, je vis une foule de personnes se signer et se prosterner devant une immense statue de bois ressemblant à Hercule, avec un enfant sur ses épaules. Ce dieu moderne était, m'a-t-on dit, l'un des héros populaires de l'endroit; voyant la ville aux mains des ennemis, il y entra déguisé en mendiant, et tint de force la porte ouverte jusqu'à ce que ses compagnons fûssent arrivés [1].

Un marché se tient journellement à Riga, sur le quai; il présente une scène amusante et fort animée. Les légumes y abondent, particulièrement l'asperge qui est incomparablement belle. Des poissons vivants y sont apportés dans de grandes cuves, comme à Leipsik et en d'autres villes d'Allemagne. Le lait caillé figure, toutefois, en première ligne comme objet de consommation; car il entre, presque sans exception, dans toutes les préparations culinaires; les soupes, les sauces, les coulis,

[1] Depuis, j'ai vu, dans la cathédrale de Lubeck, un tableau représentant ce même Hercule, auquel on donnait le nom de *saint Christophe*.

tout reçoit une nouvelle saveur de cet utile auxiliaire; il devient notamment indispensable dans l'assaisonnement des petits pois, mets dont les Russes raffolent. Ce marché est enfin abondamment pourvu de fruits de diverses natures. Une partie du quai est occupée par un énorme hangar ouvert qui tient lieu de café aux bonnes gens du marché; on y donne à boire et à manger.

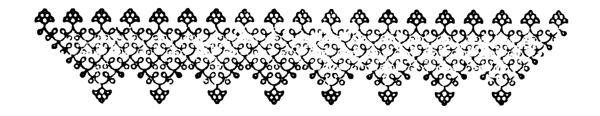
En remontant la rivière par le quai, je vis, au-delà de la ligne des vaisseaux, un certain nombre de hauteurs oblongues et en pente douce, assez semblables aux collines de sable qui se trouvent à l'entrée du port de Memel. En approchant davantage, on reconnaît que ce sont les barques qui descendent toute l'année la Dwina, de l'intérieur des terres. Leur chargement est, d'ordinaire, de trois cents tonneaux; la construction en est des plus grossières; ce sont les nattes russes faites d'écorces de tilleul et qui couvrent les cabines des mariniers, qui, de loin, donnent à ces bateaux l'apparence singulière que je leur attribuais.

Les hommes ont un aspect vraiment pittoresque, avec leurs fourreaux de peau de mouton, leurs chemises de couleur, passées sur des vêtemens écourtés. Au lieu de ces longues bottes que portent si communément les habitants des villes, ils ont,

autour des jambes, des bandelettes de toile, attachées avec du gros fil ou toute autre chose qu'ils trouvent sous leur main. Leurs chaussures sont faites de nattes, comme les toitures de leurs maisons de bois; et leurs chapeaux de gros feutre blanc ont toutes les formes imaginables. Ces hommes travaillent quelque temps, soit aux routes, soit au port. On les voit ensuite, en troupes de corvées, retourner dans leurs villages, un bâton sur l'épaule, surmonté d'un grand pain noir, avec un pot de terre pendant à leur ceinture.

Quant aux bateaux, une fois dans le port de Riga, ils n'en sortent plus. Dès que la cargaison est vendue, on les déchire pour en faire du bois de chauffage ou pour servir à la construction des chaumières.

On cite deux grands hôtels à Riga : celui de Pétersbourg, celui de Londres; mais tous deux sont sales et horriblement mal tenus. Une auberge de bien moindre apparence, sans doute, vient d'être établie par une petite veuve écossaise; les voyageurs y sont très bien. Cette maison, à l'enseigne des *Armes du Roi*, est située dans une petite rue étroite derrière le quai; mais, à l'intérieur, c'est bien l'une des plus belles de la ville. Je la recommande, pour les prévenances et les aimables attentions de l'hôtesse, aux voyageurs qui visiteront Riga.



III

DORPAT. — NARVA.

MALGRÉ les relations constantes qu'ont entr'elles les villes de Riga et de Pétersbourg, il ne part de diligence, ici, qu'une fois la semaine. Elle est conséquemment toujours pleine; et comme, en cette saison sur-tout, vu le mauvais état des routes, c'est le moyen de transport choisi par les personnes même qui ne voyagent d'habitude que dans leurs propres voitures, l'étranger ne doit pas perdre un moment pour retenir sa place.

Je fus heureux en compagnons de route. Entre autres, nous avions le pasteur Saraë, ministre luthérien de Moldavie, venu de si loin solliciter la protection de l'Empereur pour son église; il n'était pas douteux qu'il l'obtînt. Nous possédions aussi certain Allemand, nommé Hartung, qui se rendait à la métropole pour enseigner le tir aux Gardes. Il avait inventé une machine des plus

simples, à l'aide de laquelle un officier, n'ayant qu'un soldat devant lui pour mettre le feu à la pièce, pouvait pointer avec une justesse incroyable. M. Hartung estimait qu'un petit nombre de leçons, données d'après son procédé, équivaudraient à une expérience de la moitié de la vie d'après la méthode ordinaire. L'Empereur semblait d'ailleurs avoir approuvé son plan, puisqu'il lui avait accordé une pension et donné l'ordre de se rendre à Pétersbourg. Hartung était artilleur; avec tout cela, c'était l'homme le plus doux, le plus pacifique du monde; il n'avait guère plus de pensées de destruction qu'un chasseur de moineaux.

Avec nous voyageait encore le comte de Lambsdorff, fils de l'homme aimable et excellent qui servit de tuteur à l'empereur Nicolas, pendant qu'il était grand-duc; et un marchand russe, à la barbe patriarchale et dont la physionomie expressive unissait bien cette finesse et cette bonhomie qui distinguent ses compatriotes. Avec une telle variété de compagnons, je dus, comme on le pense, faire un voyage fort agréable; il fut tel, malgré les nombreux désagréments auxquels nous exposèrent les immenses ornières de la route.

Dès la seconde nuit, les efforts de nos chevaux ne purent tirer la voiture d'un de ces ravins où elle

s'était enfoncée; nous fûmes contraints d'invoquer l'assistance des paysans du voisinage. La nuit suivante, ce fut pis encore; il fallut nous mettre tous à l'œuvre et travailler péniblement pendant cinq longues heures, au milieu de la grande route, jusqu'à ce qu'on eût enfin construit un chemin provisoire, à l'aide de branches d'arbres, sur lequel notre lourde diligence fut hissée à force de bras. La quatrième nuit, même jouissance. La patience du conducteur était à bout. S'armant d'un bâton, il en caressa sans pitié les épaules du postillon le plus proche; à son tour, celui-ci se mit à fouetter ses chevaux à tour de bras et de tout son cœur, en vérité comme s'il eût voulu se venger sur eux des coups qu'il avait reçus. Tout cela était bien et duement accompagné de cris, de hurlements, d'imprécations; bref, à la suite d'efforts inouis, la malencontreuse voiture fut encore une fois tirée de son lit de vase et roula sur la terre-ferme.

Le paysage, en Livonie, diffère peu de ceux qu'offre la Courlande; les mœurs du peuple y sont presque les mêmes, bien que les deux races soient d'origine essentiellement distincte. Cependant les paysans livoniens sont plus sauvages que ceux de la Courlande. Rarement habitent-ils des villages; ils continuent à vivre dans les huttes iso-

lées et grossières de leurs ayeux. Leur nourriture consiste en un pain noir fait de seigle qu'ils broyent sans aucune préparation ; en gruau d'orge et en quelques légumes ; puis, l'automne, en un peu de porc. Mais, pour cela, il faut être riche ; il faut avoir, comme chaque fermier, deux cochons à tuer pour l'hiver ; et encore ne se permet-on cet extrà, en Courlande et en Livonie, qu'aux jours de noces.

Puis la bonne saison n'est pas de longue durée ; et alors, les porcs, les grains, les légumes, tout est dévoré dans l'affreux hiver qui vient lui succéder ; et le printemps lui-même, si doux pour les autres hommes, reste triste et glacé pour ceux-ci ; la terre, couverte de neige, ferme son sein ; le gazon n'est encore qu'un miroir de glace.

A peine en état de s'alimenter eux-mêmes, que pourraient-ils faire pour leurs troupeaux? quand la provision de grain tire à sa fin, on mêle économiquement le reste avec de la paille pour les vaches ; les chevaux, eux, n'ont que de la paille à manger ; ils sont petits, mais d'une vigueur surprenante. Après une aussi pénible diète, ils travaillent dès que le sol s'ouvre au soc. Il est vrai qu'ils tombent souvent d'épuisement après une heure de labour ; mais, dans ce cas, on se contente de les mener à un

marais voisin; là ils mâchent d'instinct quelques racines à peine visibles, et cela suffit pour les remettre sur pied, au moins une heure de plus.

Le printemps a cependant encore ses douceurs; alors le cœur s'ouvre comme s'ouvre le sein de la terre; le sang coule, rafraîchi, de même qu'un ruisseau délivré des glaçons qui l'emprisonnaient.

L'amour est la première fleur du printemps; il lève la tête au milieu du froid, de la pauvreté, de la faim; et c'est en automne, quand les paysans et leurs porcs sont également engraissés, que l'hymen allume son flambeau prosaïque. Il n'y a pas ici beaucoup de poésie, du moins dans le temple que se choisit le Cupidon Livonien, lequel temple est toujours l'étable ou la laiterie du seigneur de l'endroit. A cette époque, les paysans, entre les autres travaux qui leur sont imposés, doivent nettoyer ces réceptacles d'Augias; et ils attendent avec impatience l'appel qui leur promet à la fois chaleur et bonne chère. Au jour désigné, ils se dirigent en toute hâte vers le lieu de réunion; ils vont par bandes joyeuses; ils chantent et dansent en marchant. Alors, dans la chaude atmosphère de la laiterie, au milieu de l'abondance inaccoutumée du festin, dans les fumées du national Votki (le

whiskey des russes), ils oublient le froid, les privations de l'hiver, ils oublient tout.

A mesure qu'avance la saison, l'amour, qui a pris ainsi naissance dans une serre-chaude, se développe en plein air; et, quand vient l'automne, sa moisson est prête. Sur le haut de la maison de la fiancée se dessine un panache de plumes, de rubans, de petits drapeaux, de formes et de couleurs variées; on entoure sa porte de branchages et de guirlandes. Un dimanche matin, à deux heures, elle entend heurter à cette porte; mais elle doit feindre de croire que le coup a été appliqué sur son cœur. Elle se garde donc de répondre : ainsi le veut la coutume. Pour pénétrer dans sa retraite, on doit séduire sa famille. Ces personnes si matinales sont les amis choisis pour diriger la cérémonie; à eux le privilège de payer toutes les dépenses faites avant le mariage.

On passe les heures à boire, jusqu'à ce qu'il soit temps de se rendre à l'église. Un parent de la fiancée donne le signal du départ en enlevant du toit le faisceau de plumes, et il le garde à la main étant à cheval. C'est lui qui mène le cortége; la fiancée vient après lui, accompagnée de ses amies, dans une voiture empruntée pour la circonstance. C'est la régle ordinaire que la fiancée soit habillée à la mode fran-

çaise; et il faudrait que sa maîtresse fût bien cruelle pour lui refuser, en pareille occasion, quelques petites nippes de sa garde-robe. La cavalcade va rendre visite au seigneur de la terre, comme aussi aux riches personnages d'alentour; la fiancée offre à chacun d'eux une paire de gants, de bas ou de jarretières, et elle reçoit quelque argent en retour. Quand elle passe sur le pont de la ville ou du village où est située l'église, elle jette une paire de jarretières au milieu de la foule. Heureux qui s'en empare dans la lutte qui s'élève! Dès que la cérémonie nuptiale a été accomplie selon le rite accoutumé, le cortége revient dans l'ordre de départ, célébrant l'évènement du jour avec des cris et par des coups de pistolet. Tout le monde se réunit alors dans la maison du marié; les deux sexes prennent ensemble place au festin, lequel dure le plus souvent jusqu'au mardi, et même assez avant dans la journée.

Le nouveau logis de la mariée consiste, comme celui qu'elle habitait, en deux chambres. Dans la première, on fait sécher le grain en l'étendant sur des planches, près du toit, où l'air est très chaud. Grace à ce procédé, on peut conserver le grain pendant plusieurs années de suite, si cela devient nécessaire. Cette pièce sert de chambre à coucher du-

rant tout l'hiver; les époux dorment par terre sur des matelas; les autres gens de la maison s'établissent, de leur mieux, sur des bancs placés le long des murs. Quelquefois, dans les maisons plus aisées, l'endroit occupé par le maître et la maîtresse est séparé du reste de la chambre au moyen de rideaux : mais cette distinction est fort rare.

La seconde pièce sert de chambre à coucher, l'été; c'est celle où l'on bat le grain; cette opération se fait de nuit; après quoi, chacun se couche, sans cérémonie, sur le plancher ou sur les bancs. Cette étrange coutume n'entraîne à aucun résultat immoral. Les jeunes paysannes de Courlande et de Livonie sont comme celles des autres pays; leurs ballades populaires célèbrent, plus encore que partout ailleurs, le prix de la beauté et de l'honneur chez les femmes.

La jeune fiancée, jusqu'au moment où elle s'est vue si joyeusement installée dans le logis conjugal, avait passé pour une jolie fille, comme la plupart de ses compagnes; mais, désormais, un nuage de tristesse et d'anxiété descend sur son front; sa beauté s'éclipse peu-à-peu.

Le but de son existence semble atteint. Ses rêves sont évanouis; pour elle, les travaux augmentent, la récompense diminue. Son miroir est mis de côté

comme un hochet inutile; plus de recherche dans sa toilette, et peu d'années suffisent pour imprimer sur son visage cette vieillesse qui a déja flétri son cœur.

Les paysans de Courlande, de Livonie et d'Esthonie passent communément pour libres, parce qu'ils n'appartiennent plus ni à la glèbe ni aux nobles; mais, à proprement parler, ils marchent uniquement vers cet état de liberté; ils ne sont pas encore maîtres, aujourd'hui, de choisir leurs professions; ils doivent rester cultivateurs jusqu'à ce que la population de ces provinces ait pris un certain accroissement.

Peu d'auteurs ont, jusqu'ici, parlé avec exactitude de la nature des essais tentés par Alexandre, et maintenant en progrès; ils ont confondu les paysans avec les nobles; et, comme il était prouvé que les habitants de ces provinces étaient déja en possession d'un plus haut degré de liberté que les autres Russes, on a conclu qu'il n'y avait plus qu'un pas à faire vers une plus grande extension de franchises; mais le cas est tout différent. Pendant la courte domination suédoise dans ces contrées, les nobles se civilisèrent; par une conséquence naturelle, ils essayèrent de répandre les bienfaits de cette civilisation parmi leurs vassaux encore bar-

bares. On ne saurait nier que cette mesure ne fût sage et bienfaisante; mais, en même temps, les avocats de l'affranchissement ne sauraient se dissimuler les maux auxquels une réforme, même nécessaire, a toujours donné naissance.

Voici tout simplement quel est le système actuel. Les biens-fonds sont morcelés par leurs propriétaires, en petites fermes, puis estimés, non par eux, mais par une commission, en roubles et en kopeks. Les tenanciers prennent la ferme à ce prix, évalué par la commission, qui leur en impose le paiement, non pas en argent, mais en travail. Au temps marqué, un homme à pied, ou un cavalier est mis à la disposition du maître de la terre; ce service, qui comprend un certain nombre de jours par année, est calculé d'après un prix fixé. Un fief se cultive ainsi pour son entretien; et ce total de services compose toute la rente de la ferme. Chaque fermier a, en général, trois ou quatre valets mâles attachés à l'établissement, et tout autant de domestiques femelles. Si les premiers se marient, on leur assigne une terre à cultiver pour leur propre compte; dans le cas contraire, la terre est cultivée par le maître de la ferme. Que s'il s'élève quelque mésintelligence, le fermier peut porter sa plainte au gouverneur de la province; on ne

tarde pas à lui rendre justice. Il est libre aussi de passer d'une ferme dans une autre, moyennant quelques formalités légales.

Ce droit, poussé dans ses dernières conséquences, est la liberté; mais les gens du peuple ne savent pas comprendre ce mot. Ils cherchent à changer de maîtres, persuadés que ce changement constitue leur indépendance. Ils négligent les terres, qu'ils ne regardent pas, dès-lors, comme à eux, et leur maître demeure, de son côté, naturellement indifférent pour des serviteurs qu'il sait ne devoir garder que peu de mois. Il en résulte que l'existence de ces hommes flotte continuellement entre l'abondance et la disette. Quand l'année est bonne, le fermier, au lieu de garder son argent pour les besoins à venir, le dépense en chevaux, en vaches, qu'il est bientôt forcé de vendre. Tous ces maux ne dérivent que de l'ignorance. Le servage, cette grande barrière de la civilisation, a été aboli; et j'ose prédire que, dans cinquante ans d'ici, le voyageur qui visitera les provinces russes, sur la Baltique, y trouvera les paysans heureux et libres.

Les nobles de ces provinces sont presque tous d'origine allemande; leurs terres appartinrent jadis aux Frères de l'Épée. Cette association,

quoique souvent confondue avec celle des chevaliers Teutons, en était bien distincte; elle s'établit au commencement du treizième siècle, dans le but spécial de soumettre la Livonie au Christianisme. En 1238, elle adopta les règles de l'ordre Teutonique et s'y réunit, mais sans se confondre avec lui. Son grand-maître devint souverain, alors que celui des chevaliers Teutons, de son côté, régnait en Prusse. En 1550, une invasion des Russes détruisit cette principauté militaire; le grand-maître devint duc de Courlande, et le reste de ses possessions fut partagé entre les Suédois et les Polonais.

C'est à Dorpat que nous trouvâmes les premiers Esthoniens de la Livonie. On attribue à Jaroslaf Ier la fondation de cette ville, vers le commencement du onzième siècle, époque où cette province fit partie intégrante de l'empire russe. Au surplus, il ne subsiste, pour Dorpat, aucune trace d'une aussi haute antiquité; cette petite ville a essuyé tant de fois les ravages du feu, qu'elle semble une cité toute nouvelle; elle est, du reste, fort jolie. Son Université fut fondée, en 1632, par Gustave-Adolphe; mais, au temps d'Oléarius, elle était encore si peu connue, qu'à peine possédait-elle une vingtaine d'étudiants suédois et finlandais. Réta-

blie par l'empereur Paul Ier, elle jouit, de nos jours, d'une grande célébrité.

En quittant Dorpat, j'eus lieu de concevoir une bien pauvre idée des paysans esthoniens. L'échantillon que j'en vis consistait en une douzaine de jeunes femmes, d'une ressemblance telle, qu'en plus petit nombre on les eût prises pour autant de sœurs. Leurs cheveux sales, mal peignés, tombaient sur leurs épaules; toutes avaient les mêmes yeux ternes, sans expression; le même teint verdâtre; toutes étaient affublées d'un vêtement, arrangé de manière à cacher leurs formes; de sorte que je fus quelque temps à me demander si c'étaient bien là des femmes.

Du côté droit de la route, le premier village attira mon attention; mais dois-je appeler village une horreur semblable? Figurez-vous trente à quarante huttes des plus misérables, isolées les unes des autres, ouvertes de tous côtés au vent, et jetées çà et là, sans qu'on eût songé, le moins du monde, à composer une apparence de rue.

Et voilà, sans enthousiasme, l'aspect général de ce qu'on veut bien appeler villages, entre Dorpat et Narva. Par exemple, il en est tout autrement de celui qui borde les rives du lac Peipus. Cette immense nappe d'eau, d'une étendue de 75 milles de lon-

gueur sur 38 de large, se prolonge à perte de vue, et va se confondre, à l'extrémité de l'horizon, dans le ciel grisâtre. Trois ou quatre petites embarcations apparaissaient à la surface de l'eau, montées, sans doute, par quelques pêcheurs endormis, car aucune voile n'y flottait; elles restaient comme immobiles. Quant au village en question, les maisons, comme celles de tous les villages russes, étaient construites de troncs de pins dépouillés de leur écorce, dont les extrémités se rejoignaient aux angles du bâtiment avec la plus exacte précision; la partie cintrée de ces maisons était ornée de sculptures en relief, aussi belles qu'il soit possible d'en exécuter avec une hache. Eh bien! tout cela n'était pas moins régulier et d'un aspect fort agréable. Par malheur, nous ne vîmes là aucun être vivant : personne même aux fenêtres.

Les environs de Narva sont singulièrement pittoresques; quand nous traversâmes la citadelle, les ruines majestueuses de l'ancienne et de la nouvelle forteresse nous offrirent un tableau presque sublime. Cependant je désirais employer le peu de temps qui me restait encore, à visiter les célèbres chutes de la Narova; nous ne fûmes donc pas plutôt arrivés à notre destination, que je pris des chevaux de poste, et me dirigeai vers ces chutes cé-

lèbres, au grand galop, dans la seule voiture qui fût pour le moment disponible : une charrette.

Je me rappelle trop bien le désappointement que j'éprouvai devant la grande chute de Schaffhouse ; même aventure m'arriva pour celle-ci : je me crus d'abord pris pour dupe; je ne vis, en effet, qu'une masse d'eau noire et bouillonnante qui se brisait çà et là en blanche écume et à laquelle le nom de torrent eût beaucoup mieux convenu que celui de cataracte. Mais quand je me fus placé au milieu du pont de bois, jeté sur ce torrent avec la hardiesse la plus inouie, le spectacle se développa sous un nouvel aspect, et je sentis bientôt l'admiration succéder, chez moi, à ma première indifférence.

Tout en face du spectateur, le torrent se brise sur un lit de rochers, et forme un *rapède* furieux, indomptable, de quelques pieds seulement; ce n'est pas là, sans doute, ce qui constitue une grande chute, mais c'est le point d'appui de toute la scène; c'est là que commence à tomber, à mugir cette vaste nappe d'eau qui s'étend devant vous; et l'esprit, préoccupé, revêt du caractère de puissance et de grandeur qui appartient au fleuve, ce point isolé qui se présente plus immédiatement à lui.

Toutefois, en admettant d'involontaires illusions, je ne puis comprendre comment M. Raë

Wilson a pu supposer que la chute avait une largeur de mille pas, une hauteur de quatre cent soixante treize pieds. Du point où j'étais placé, le seul où vous trouviez quelque chose qui ressemble à une chute, la rivière a juste cent pas de large, et sa cataracte, douze pieds en tout, selon le calcul d'Herbinius. La description qu'a donné de cette chute de la Narova l'ancien voyageur Olearius, est fort poétique, la voici :

« A une demi-lieue de Narva, dit-il, il existe « une chute d'eau qui fait un bruit terrible; elle « est si violente, qu'en se brisant sur les rochers, « elle se réduit en poussière. Or, cette poussière, « éparse dans l'air, produit un étrange effet de « lumière; car le soleil y dessine une sorte d'arc- « en-ciel non moins beau que celui qui borde les « nuages. »

En quittant Narva (encore une ville anséatique!) nous passâmes la Laga sur un bac : il faisait nuit; nous nous embarquâmes à la lueur des torches. La scène était alors bien digne d'inspirer la lyre d'un poète ou le pinceau d'un peintre. La chute, le cours rapide, le mugissement des noires eaux du fleuve, offraient, de reste, l'image d'un danger. L'opération était surveillée par des soldats; leur uniforme, leurs figures, contrastaient singulièrement avec

celles des pauvres paysans, enveloppés dans leurs peaux de mouton, qui conduisaient le bac. Enfin, la voiture, les chevaux, les passagers, atteignirent l'autre rive, et nous nous trouvâmes hors du torrent, dont les formes mystérieuses étaient brisées par les reflets de lumières qui s'agitaient sur les flots.

A partir de cet endroit jusqu'à Saint-Pétersbourg, le paysage est tout-à-fait insignifiant. Dès que parut le jour, une plaine désolée s'offrit à nos regards, toute parsemée de jangles ou de marais; à peine quelques huttes se détachaient-elles sur ce triste horizon. A mesure que nous avancions, la terre, à une grande distance, nous apparaissait couverte de neige. Des groupes de paysans, hommes et femmes, étaient échelonnés, au nombre de plusieurs mille, le long de la route, occupés à la déblayer. De temps à autre, les voyageurs étaient forcés de descendre pour se frayer eux-mêmes un chemin à travers la neige. Tout nous donnait à comprendre que nous étions entrés dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg, où le climat est plus âpre qu'en aucun autre pays civilisé du monde.

Les provinces de Courlande, de Livonie et d'une partie de l'Esthonie, étaient, au moyen-âge, habitées par des tribus errantes que soumirent ensuite,

tour-à-tour, les Russes, les Danois, les Polonais, les Suédois et les Allemands. Sous tant de dominations diverses, les peuples durent naturellement descendre au plus bas degré de l'esclavage. Avant le dernier régne, on n'avait pas encore fait un essai général pour les élever à un rang convenable dans le monde.

Tant que les paysans demeureront plongés dans l'ignorance, les propriétaires resteront naturellement pauvres; mais ces peuples marchent vers un progrès rapide. Le système de banques de prêt territoriales, qui s'étend dans ces trois provinces, est un puissant moyen pour accroître les ressources des cultivateurs. Ces banques prêtent à fonds perdu au propriétaire; si bien que, s'il paie l'intérêt régulièrement, le capital ne lui peut jamais être redemandé. Dans le cas contraire, la banque prend possession de ses terres, et les fait valoir jusqu'à l'acquit du déficit; après quoi, le bien retourne à son propriétaire. En Courlande, il y a cela de différent que l'on exige, chaque année, un petit amortissement sur le total de la dette. Là, encore, l'intérêt est de cinq pour cent, tandis qu'il n'est que de quatre, en Livonie et en Esthonie.

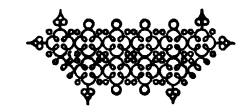
En sortant de l'Esthonie, on trouve un changement désagréable dans l'extérieur de la population.

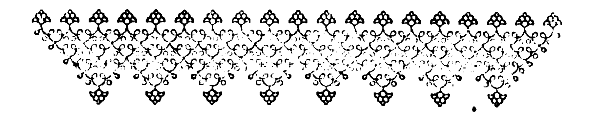
Quelques unes des femmes de ces provinces, en dépit de leurs cheveux plats, jaunes et mal peignés, étaient passables encore. Mais ici, le beau sexe, outre que son costume n'est pas le moins du monde pittoresque, a, de plus, le visage laid et les dents affreuses.

La nuit était avancée déja, quand nous entrâmes à Saint-Pétersbourg. Les rues étaient désertes; seuls, les gardes de nuit se tenaient çà et là, à distances régulières, chacun une hache d'armes sur l'épaule. Par-tout, un silence de mort. A l'heure où Londres est sillonné encore par une foule agitée; où les maisons sont ébranlées par le bruit des voitures, je trouvai la grande métropole du Nord ensevelie dans un profond sommeil. La première impression que j'éprouvai fut celle de la surprise, tant cette ville m'apparaissait gigantesque, tant les objets qui frappaient mes yeux, m'offraient des formes étonnantes; et, quand nous eûmes traversé le magnifique pont de la Fontanka, je pus contenir à peine mon impatience jusqu'au matin.

Enfin nous arrivâmes à l'hôtel de la Diligence. Dans toutes les auberges, sur ma route, j'en avais vu l'adresse imprimée, avec force éloges, sans compter l'annonce de prix modérés. Je m'y installai donc pour le reste de la nuit; mais je n'eus que

trop lieu d'apprendre sur quelle grande échelle tout se fait à Saint-Pétersbourg; car une chambre à coucher, dépourvue des moindres commodités de la vie, me fut comptée cinq roubles!...





IV

ORIGINE DE SAINT-PÉTERSBOURG.

LE sol sur lequel s'élève Pétersbourg peut être considéré comme ayant appartenu aux Russes de temps immémorial. La république de Novogorod ne fut qu'un état rebelle, détaché du reste de la patrie dans un temps de troubles et de désastres.

La Néva était alors, comme depuis plusieurs siècles, le grand chemin du commerce extérieur de Novogorod ; l'Ingrie, sur la rive gauche ; la Carélie sur la droite, avaient été plus d'une fois l'objet de contestations sanglantes entre cette république et les troupes des Suédois envahisseurs. Enfin, après bien des chances alternatives de bonne et mauvaise fortune, ceux-ci profitèrent des troubles suscités dans le pays au commencement du XVII[e] siècle, pour obtenir la possession définitive de l'Ingrie et de la Carélie, que leur confirma, en 1617, le traité de Stolbof.

Les Suédois mirent à profit leur conquête ; ils bâtirent une ville du nom de Nyen, au confluent

de l'Okhta et de la Néva. Cette cité devint, passagèrement il est vrai, un centre célèbre de commerce; mais Pierre-le-Grand ne devait pas souffrir que les frontières maritimes de son empire demeurâssent au pouvoir de l'étranger. Il mit en œuvre toutes ses ressources pour reconquérir la Néva; au mois d'avril 1703, nous le voyons donc marcher, comme capitaine de grenadiers, sous les ordres de son propre général, vers ces bords incultes et sauvages, où bientôt une grande cité, due aux prodiges de son génie, portera son nom.

Déjà la forteresse de Nyen est renversée; une flotte suédoise, dans l'ignorance de l'événement, paraît à l'embouchure du fleuve; elle est en partie détruite par des chaloupes que conduit le tzar en personne. Pierre se trouve ainsi maître de la Néva; il lui faut maintenant assurer sa conquête.

Tout le pays d'alentour était marécageux, ou bien environné de forêts profondes. Quelques huttes, sur le bord du fleuve, étaient habitées par les indigènes sauvages, qui se nourrissaient du produit de leur pêche, ou des récompenses qu'ils recevaient pour servir de pilotes aux barques suédoises; c'est là que le tsar résolut de fonder une ville puissante et magnifique.

Avant que la Néva se jette dans le golfe de Fin-

lande, elle se divise en deux branches, à droite; ces trois bras forment le grand contour de son delta. Entre ces deux branches du fleuve s'élèvait une très petite île, uniquement séparée de la rive droite par un étroit canal. La masse des eaux de la Néva venait frapper sa tête; derrière, était le canal; après le canal, s'étendait un marais immense; un bras du fleuve venait, d'un autre côté, ceindre ce marais, dont il formait une île : c'est là le terrain que choisit Pierre pour fonder sa citadelle; là, qu'il se mit à l'œuvre avec un enthousiasme ardent, sans modèle dans l'histoire.

Il fallait, avant tout, élever la surface de la petite île, et, pour cela, y rapporter de loin des terres; il fallait couper du bois de construction, transporter des pierres, avant de songer à travailler à la forteresse; on eut donc besoin d'un concours immense d'ouvriers. Ce ne fut pas assez des troupes, des Suédois prisonniers, des Ingriens, des Caréliens d'alentour, même des gens d'Olonetz et de Novogorod, on fit venir encore des travailleurs du fond des gouvernemens intérieurs de l'empire; des Cozacks, des Tartares, des Kalmouks, sortirent de leurs solitudes perdues pour venir bâtir une ville entre la Baltique et la mer Blanche. Quarante mille hommes furent ainsi employés à

la fois : races, langues, religions, tout était mêlé ; et les jeunes filles de la Néva, ces mères de la future Capitale, reçurent leurs époux des bords du Don et du Volga.

Le soin de pourvoir d'outils une si grande multitude d'hommes, eût épuisé un trésor plus riche que celui de Pierre ; d'ailleurs, c'était là leur affaire. Le Tzar leur commandait simplement le travail ; il ne s'enquérait pas de leurs moyens pour l'exécuter. Ils n'avaient ni pioches, ni haches, ni pelles, ni charrettes ; mais ils avaient leurs doigts pour creuser, leurs mains pour porter les fardeaux, et, au besoin, leurs caftans pour leur servir de sacs. C'est ainsi que l'œuvre s'accomplit avec une rapidité qui semble tenir du prodige. En quelques semaines, la face du pays était changée ; à la place de misérables cabanes qui tombaient en ruines, et, naguères seules habitations de l'île, s'élevaient maintenant les murs d'une citadelle formidable. Il est superflu de dire que ces ouvriers n'avaient d'autres lits que la terre, et qu'il était souvent presque impossible, dans un tel désert, de suffire à la nourriture journalière de quarante mille Elijahs. La construction de Saint-Pétersbourg a coûté la vie à plus de trois cent mille hommes.

En l'espace de quatre mois, la forteresse fut ter-

minée; on la dédia au prince des Apôtres; elle renfermait une église de bois, consacrée à saint Pierre et saint Paul, sur les trois flèches de laquelle on hissait un pavillon de vaisseau, les dimanches et les jours de fête. Les toits des maisons furent couverts, à la manière Finoise, de gazon ou d'écorce de bouleau.

Le palais impérial n'était pas renfermé dans l'enceinte de la forteresse, il y touchait seulement. C'était une rustique maison de bois, de cinquante-six pieds de long, sur vingt-un de large; elle contenait deux chambres : une, de chaque côté de la porte d'entrée, et une petite chambre à coucher, à laquelle M. Bachousky donne à tort le nom de cuisine [1]. Cet édifice était peint en couleur de brique; à l'intérieur, en guise de tapisserie, une grossière toile, barbouillée de blanc, couvrait les murs. Le plafond, avec ses grandes solives mal taillées, était revêtu de même sorte; le faîte du toit,

[1] L'excellent *Panorama de Saint-Pétersbourg*, par Alexandre de Bachoutsky, a le mérite d'être le premier livre fait dans ce genre, en Russie. M. Ferry de Pigny, savant français, qui s'est consacré, depuis dix ans, à la littérature russe, en a donné la traduction, publiée à Pétersbourg. C'est dans ce livre que M. Leith Ritchie a puisé la plupart de ses documents; nous sommes bien aise de rendre, en passant, cette justice à l'un de nos compatriotes. (*Note du traducteur.*)

orné, au centre, d'un mortier; aux deux bouts, d'une bombe de bois sculpté. Mentchikof, favori du tsar, avait son habitation vis-à-vis celle de son maître; mais elle était si spacieuse, que Pierre la lui empruntait quelquefois, aux jours de grandes audiences.

Pendant les deux années suivantes, un grand nombre de maisons particulières s'élevèrent autour du palais impérial, toutes en bois, et d'un seul étage; en face, sur la rive gauche de la Néva, d'humbles chaumières vinrent se ranger le long du fleuve. De jour en jour, augmentait la population. Les Tatars, les Kalmouks, venus des confins de l'empire, une fois leurs travaux de la forteresse terminés, furent ravis de trouver, sur le golfe de Finlande, un lieu fixe de séjour. Les Finois, les Esthoniens, les Livoniens, tous fuyant les fléaux de la guerre, cherchaient un refuge sous les ailes de l'aigle impériale. Les Suédois eux-mêmes, qu'on avait expulsés de leurs foyers, vinrent demander un asyle à Pétersbourg. Commerçants, laboureurs, marins, arrivaient, par milliers, avec leurs femmes et leurs familles, pour s'y créer des ressources. La ville nouvelle devint, en un mot, le rendez-vous de toutes sortes de marchands. Ils étaient reçus à bras ouverts. Le terrain et le bois de charpente leur étaient aussitôt fournis. En 1703 (le tsar

était alors absent), un vaisseau étranger parut pour la première fois dans les eaux de la Néva. Il était hollandais; il avait passé à travers la flotte ennemie des Suédois. Mentchikof, qui s'identifiait si bien avec les grands desseins de son maître, fit au capitaine l'accueil le plus flatteur, l'invita à sa table, lui fit présent de 500 ducats, et donna 300 écus à chacun des matelots.

Depuis lors, Pierre adressa des propositions avantageuses d'échanges commerciaux à tous les grands ports de l'Europe; il sentait trop le prix d'une marine, pour négliger la sienne, lui qui avait étudié comme charpentier, combattu comme simple marin, — lui, qui devait écrire au sénat, en parlant de son dernier fils : « Il nous est né un petit matelot. » En 1704 déjà, par ses soins, s'élevait un chantier consistant en dix élingues [1]; et, dans l'intérieur de la citadelle, des hangards immenses pour la construction de galères et d'autres bâtiments à rames.

Les étrangers affluaient, chaque jour, dans la ville naissante; il s'y élevait sans cesse des maisons nouvelles; on fonda des temples pour diverses communions; le vice-amiral Cruis en fonda un pour le culte Luthérien, lequel servait également

[1] *Elingue*, emplacement propre à la construction d'un vaisseau.

aux réformés : ceci prouve qu'à ce temps-là même remonte, à Pétersbourg, l'accord fraternel qu'on remarque entre les membres de ces deux communions.

Aujourd'hui, cette tolérance religieuse est telle, que, dans une seule rue, on ne voit pas moins de sept temples consacrés à sept croyances différentes. Quand les prêtres des autres églises ont occasion de parler de la communion Grecque, ils se contentent de l'appeler la religion dominante du pays.

Ce fut en 1707 seulement, que les rues de Saint-Pétersbourg commencèrent à prendre une certaine régularité. Mais un fait bien autrement curieux se passa au mois d'octobre de cette même année. Un soir, le tsar, qui, selon sa coutume, était descendu dans son humble chaumière, voisine de la forteresse, fait avancer son traîneau, y prend place avec Catherine, et ordonne à Bruce, le gouverneur de la citadelle, de se poser debout derrière ce traîneau, qui part alors, traverse la Néva couverte d'une glace épaisse, et pénètre dans un endroit sauvage, boisé, solitaire, à l'ouest de Pétersbourg, vers la mer, près de l'embouchure de la Fontanka. Parvenu à cet endroit, le traîneau s'arrête devant une petite église en bois, presqu'ensevelie sous les neiges. Bruce amène un prêtre, et à la pâle lueur d'une

lampe, se bénit le mariage de l'un des plus grands monarques de l'univers, sans aucune pompe, sans autre témoin que Bruce. Quelle était cette église? Sous l'invocation de quel saint, par qui, et comment avait-elle été fondée? Tout cela est resté aussi inconnu jusqu'à ce jour, que le fut, alors, l'union extraordinaire de Pierre et de Catherine.

Bien que ma tâche ne soit pas celle d'un historien, je ne saurais cependant passer sous silence les nombreux dangers que les Suédois firent courir à la métropole Ingrienne. La dernière et la plus terrible de leurs attaques, fut celle que dirigea Lübecker. Sorti de Viborg, avec un corps de 14,000 hommes, et se dirigeant vers la Néva, il était parvenu sans obstacles, jusqu'au haut du grand coude formé par le cours sinueux de ce fleuve, entre Schlüsselbourg et Pétersbourg. Au bout de quelques jours, le passage des Suédois était opéré, malgré le feu des Russes. Mais, Lübecker avait commis une grande faute; en se jetant dans l'Ingrie, pays de forêts et de marécages, il s'imaginait trouver là des vivres. Bientôt accablé par la faim et le froid, il n'eut d'autre ressource qu'une retraite humiliante et désastreuse.

En 1710, Pierre prenait une revanche bien plus éclatante encore; ses troupes entraient victorieuses

dans les murs de Viborg. Dès lors ses succès ne firent que se multiplier, et le tsar, après avoir réduit toute la Carélie sous sa domination, acheva d'y ranger l'Esthonie et la Livonie.

Pétersbourg, encore au berceau, fut témoin de bien des fêtes; mais, par un trait fort singulier de son caractère, le tsar aimait surtout les cérémonies dont il n'était pas le héros principal; il poussait même cette modestie si loin, qu'elle le fesait rougir en public, comme une jeune fille. C'est ce que l'on remarqua, notamment à la réception brillante et publique de l'ambassadeur de Perse, qui eut lieu en 1713, précisément trois ans après que le sénat eut décerné au tsar les titres, si bien mérités, de Pierre-le-Grand, de Père de la patrie, d'Empereur de toutes les Russies.

Cependant, Pierre avait songé à rendre plus inexpugnable encore la position de sa Capitale; il construisit donc à l'est de l'île de Kotline, sur la Néva, des ouvrages fortifiés, qu'on nomma, en l'honneur de Mentchikof: *Fort d'Alexandre*.

Après avoir ainsi donné à sa ville un boulevard du côté de la mer, Pierre qui avait ménagé à sa famille une alliance Européenne dans la personne du duc de Courlande, neveu du roi de Prusse, songea à faire célébrer ce mariage avec la Tsa-

revna Anna Ivanovna. Cette solennité attira une foule de personnages de marque à Saint-Pétersbourg. Rien ne donne, mieux que cette fête, l'idée des usages observés alors à la cour de Russie. L'illustre vainqueur de Pultawa, voulut remplir lui-même les fonctions de grand-maître des cérémonies : musique en tête, il parcourut, comme premier maréchal pour ce jour-là, toutes les rues de sa capitale.

Durant le festin, le tsar et ses vingt-quatre sous-maréchaux, chacun portant un grand nœud de dentelles et de rubans de diverses couleurs, attachés au bras droit, allaient et venaient autour des tables, faisant présenter les mets aux convives, et les invitant à s'abandonner librement aux joies du banquet. Les danses, la musique, et les rafraîchissements en profusion, se succédèrent jusqu'à deux heures du matin; car défense expresse avait été faite de laisser, avant cette heure, personne regagner son logis, à moins d'une autorisation du tsar.

Vers cette époque, fut construit le premier bureau de poste, comme aussi la première auberge (que fréquentait Pierre lui-même); puis enfin, la première imprimerie. Depuis treize ans, les livres russes s'imprimaient tous à Amsterdam; précédem-

ment ils l'avaient été à Moscou. Voici le titre du premier ouvrage qui sortit des presses de Saint-Pétersbourg : « *Le Livre de Mars*, ou Exploits des armées russes de Sa Majesté le tsar, à la prise de redoutables fortifications, et sur divers champs de bataille, succès obtenus sur les troupes de Sa Majesté suédoise. »

Bien que l'accroissement de la ville tînt presque du miracle, eu égard à la nature du sol, cependant rien ne marchait encore assez vite au gré des desirs du tsar. En 1714, il publia un oukaz qui appellait de Moscou et d'autres villes, trois cent cinquante familles nobles, et leur ordonnait de venir se bâtir des maisons à St.-Pétersbourg, sur des terrains déterminés. Cette mesure extraordinaire s'étendit également aux négociants, et aux artisans; chacune de ces classes dut, incontinent, élever trois cents maisons. Pierre forçait en même temps ses sujets sauvages à se civiliser, en introduisant le goût des assemblées, des soirées et des bals; il tira les femmes de l'état de dégradation barbare où elles gémissaient, et les éleva au rang naturel qu'elles doivent occuper dans la société.

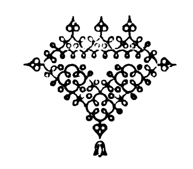
Cependant les Russes n'étaient pas dignes encore de comprendre les hauts desseins de cet homme de

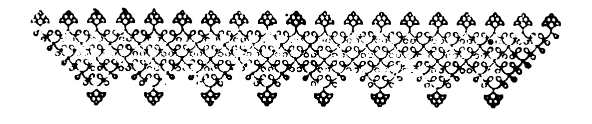
génie; il fallut toute l'énergie de Pierre pour renverser les obstacles qui sans cesse obstruaient sa route. En même temps, un esprit de prophétie s'empara de tous les adversaires de la civilisation : Malheur ! malheur ! criaient-ils aux citoyens; « préparez-vous à une destruction prochaine! » — En une autre circonstance, on vit, dans l'église de la Trinité, l'image de la Vierge verser des larmes. Des murmures s'élevèrent de toutes parts; il se forma des attroupements tumultueux. Mais le tsar, méprisant la menace des partis, marcha droit dans ses desseins, et sa main resta ferme. — Si jamais le pouvoir absolu fut profitable à un peuple, ce fut bien alors. Aussi Pierre accomplit-il, dans le seul cours de sa vie, ce que la société, abandonnée à elle-même, n'eût pas fait en plusieurs générations d'hommes.

Cette vie, si belle, fut trop tôt moissonnée, pour la Russie et pour l'humanité. Vingt-deux ans après la fondation de Saint-Pétersbourg, Pierre-le-Grand termina sa glorieuse carrière.

Jamais roi, jamais conquérant n'a laissé, après lui, un monument semblable au sien. Versailles n'est que de la splendeur, du marbre et de l'or, à quatre lieues de Paris. Saint-Pétersbourg, c'est la civilisation, la vie, le mouvement tout ensemble,

dans un désert; l'un est le prodige des arts se résumant dans une résidence royale; l'autre, le miracle du génie qui a dit: *Je veux!* et, d'un seul bond, a porté sa Capitale au sein du monde policé!





V

ÉGLISES. — DOGMES RELIGIEUX.

SAINT-PÉTERSBOURG est une ville magnifique, mais non la ville la plus magnifique de l'Europe, comme on l'a dit souvent. Son aspect général a de la grandeur, une extrême beauté; mais ses maisons, nouvellement bâties, fraîchement peintes, n'offrent pas cet intérêt de souvenirs qui entre pour beaucoup dans l'impression produite par Venise, Paris et Rome.

Ses rues sont très larges et composées de bâtiments peints en blanc ou en jaune clair. A chaque pas, vous rencontrez des façades ornées de colonnes; les dômes et les clochers sont dorés ou peints en vert brillant. Dans toutes les directions, ce sont des canaux, qui ne suivent pas une ligne droite, comme les canaux Hollandais, mais décrivent des courbes gracieuses, et vont se perdre au milieu des maisons. Un fleuve superbe, aussi large que la Tamise, à Londres, et cent fois plus beau, domine le tout, et la vue s'étend, au-delà de ses

deux rives, à travers des masses de maisons, de palais et d'églises.

La rive gauche du fleuve est encaissée par un mur avec trottoir et parapet: le tout en granit. Ce quai s'étend à plusieurs milles, et forme une des plus belles promenades de l'Europe. Sur les deux rives, les maisons apparaissent comme de vrais palais: toutes sont blanches; plusieurs d'entr'elles ornées de colonnes. Parmi ces édifices, on distingue, d'un côté, l'Amirauté, le Palais d'Hiver et le Palais de Marbre; de l'autre, l'Académie des Arts. La Néva est couverte de barques d'une forme ancienne, peintes en dedans et en dehors.

Une des rues est ornée d'arbres, bordée de boutiques et de temples consacrés à différents cultes. Ces boutiques n'ont pas leurs fenêtres plus larges que celles des maisons ordinaires; mais tous les murs sont proprement peints en blanc, et souvent décorés de pilastres, de colonnes, de bas-reliefs.

Non, rien n'est comparable à la beauté de la vue qu'offre la perspective de Newsky. Là, point de ruelles, d'impasses, d'allées, de ces nids de boue, de ces débris servant d'asile à la misère. Les rues latérales semblent faire partie de cette rue principale: les bâtiments des unes et de l'autre étant du même style de construction, de la même

couleur, et paraissant habitées par les mêmes classes de la société.

Un coup-d'œil rapide et superficiel est aussi favorable à la nouvelle cité des tsars, qu'il deviendrait insuffisant pour juger avec avantage de la plupart des autres villes célèbres. Pétersbourg est une véritable décoration de théâtre : il n'a pas de cachet qui lui soit propre. La première impression de grandeur, de beauté, de noblesse qu'on éprouve à sa vue, constitue presque tout son mérite.

Le caractère distinctif de cette ville est la vaste échelle sur laquelle on l'a construite. Comme l'esprit de conquête a toujours dominé les tsars, il semble qu'ils aient destiné leur Capitale à devenir celle de la moitié du monde. Tout est ici dans des proportions gigantesques. Les quais, bien que des navires tirant neuf pieds d'eau, n'y puissent aborder que lors des crues de la Néva; les quais, dis-je, pourraient suffire au service de toute la Marine de l'Europe; et la plupart des monuments publics ne sembleraient pas trop petits, même dans la supposition où la population du pays s'accroîtrait de cent millions d'individus.

La place de l'Amirauté * est un immense espace oblong, situé au centre de la ville. Le spectateur

est censé placé près du manège, édifice qui se projette au coin à gauche. Au delà, se trouve l'Amirauté avec son clocher doré, presque visible de tous les points de la Métropole; plus loin, le Palais d'Hiver devant lequel, vers le fond, se dresse la colonne élevée à la mémoire d'Alexandre; en face, à droite, le palais de l'État-Major, et plus loin le Bureau de la guerre. Des groupes, sur le premier plan, sont occupés à traîner des pierres pour la nouvelle église de St.-Isaac. On prétend que cet édifice sera le plus magnifique du monde; par malheur, sa construction marche bien lentement.

Telles sont les vastes dimensions sur lesquelles Pétersbourg est bâti. La grandeur immense des espaces vides fait paraître peu élevées les maisons qui les bordent; celles-ci, à leur tour, par un défaut réel d'élévation, semblent accroître encore l'étendue de la surface qui les sépare. Le passage dans les rues n'est pas facile. De temps à autre, une mare d'eau ou un bout de terrain marécageux arrête le piéton; et le conducteur de Drowsky a besoin de sa longue expérience pour se tirer de ces chemins où le sol change tous les jours d'aspect et de consistance.

La plupart des rues sont pavées de cailloux. En ce moment on compte, dans la ville, plus de soixante

douze mille sagènes carrées de cette sorte de pavé, neuf mille quatre cent cinquante de pavé de pierre et six mille quatre cents de pavé de bois [1]. Je crois ce dernier, particulier à Saint-Pétersbourg. Il consiste en petits hexagones, sciés dans un bloc de bois résineux, posés sur un lit de cailloux et de sable pilés. Les pièces sont attachées latéralement l'une à l'autre par des chevilles; quand le tout forme une surface unie, on remplit les interstices d'un sable fin, et l'on verse dessus de la poix bouillante. Le bois poreux absorbe bientôt cette poix; l'opération se termine en couvrant le tout d'une certaine quantité de sable; c'est ainsi qu'on obtient un pavé durable, et peut-être moins sujet qu'aucun autre, à se trouver endommagé par la gelée.

L'honneur de cette invention est dû à M. Gourief; probablement on l'adoptera dans les autres grandes villes du nord. Les paysans ont coutume, en ce pays, de couper les arbres à peu de distance de leur racine; cet usage utilise une grande quantité de bois, qui ne sert maintenant qu'à encombrer le sol. De plus, tout paysan avec le seul secours de sa hache, peut confectionner un pavage semblable; notez d'ailleurs qu'en Russie, les bras ne manquent

[1] La *sagène* comprend sept pieds.

pas, et que la main d'œuvre est à bon marché.

Si les maisons peuvent être comparées, sous le rapport de la beauté extérieure, à de vraies décorations de théâtre, elles ne manquent cependant pas de solidité. Dans les rues principales, le mur extérieur du rez-de-chaussée ou plutôt de l'étage souterrain, est soit en granit, soit en poudorsk. Le plafond de cette partie de la maison est voûté. Les autres murs se composent de brique et de sapin, souvent renforcés par des barres de fer. Les planchers sont en bois; fréquemment un lit de mortier et de briques se pose sur un premier parquet, puis on établit un second parquet sur le tout; quelquefois même, on superpose ainsi trois parquets les uns sur les autres.

Quand une maison est bâtie, on la laisse sècher pendant un an ou plus, avant de la peindre et de la revêtir de stuc. Nonobstant cette précaution, ces maisons, en général, sont humides et froides. L'usage des panneaux en bois, même pour les murs extérieurs, rendrait les habitations beaucoup plus saines.

Saint-Pétersbourg n'a pas cet aspect oriental des autres villes de la Russie. L'imitation, souvent maladroite, des formes classiques y domine exclusivement. J'admets une exception en faveur de

Saint-Nicolas et du couvent de Smolnoi ; ces édifices sont des types remarquables de l'ancienne architecture ecclésiastique russe ; leurs nombreuses coupoles, fantastiquement peintes et dorées, attestent seules, au milieu des ordres d'architecture grec et romain, qu'il exista jadis une sorte de goût particulier à ce pays. Ainsi, dans l'intérieur de la ville, les églises ; à l'extérieur, les maisons de bois, voilà ce qui appartient en propre à la Russie ; voilà le seul cachet national qui frappe les yeux du voyageur.

Jamais vous ne trouvez de foule dans les rues, grâce à leur largeur, même à l'heure de la parade, devant le Palais d'Hiver, quand l'empereur passe ses troupes en revue. Il est rare aussi d'y voir du désordre ; on peut attribuer ce bien-être, d'abord à la douceur naturelle des Russes, puis à la présence de certains officiers de police. De distance en distance, un homme, vêtu de la manière la plus commune, se promène armé d'une hache d'armes ; ce faible symbole de l'autorité suffit pour rappeler aux passants la nécessité de ne point troubler le repos public.

C'était un dimanche : je visitai les églises ; une chapelle catholique attira mon attention ; d'abord pour la petitesse extraordinaire de cet édifice,

puis, par le nombre et le profond recueillement des assistants. Une église arménienne figure à côté de cette chapelle; et là j'eus lieu de faire une remarque toute contraire. La partie distinguée de l'assemblée se composait d'un petit nombre de dames séparées des hommes; et, bien qu'elles fissent toutes les génuflexions en usage dans l'église grecque, les chuchottements, les signes de tête, les œillades échangés entr'elles n'avaient évidemment rien de religieux.

Une jeune dame arménienne m'expliqua, depuis, à Moscou, cette singularité : « Quoique Arméniens d'origine, disait-elle, nous sommes nés, élevés en Russie; nous oublions donc bientôt, si jamais nous l'apprenons, notre langue maternelle, qui d'ailleurs ne possède aucune beauté susceptible d'en graver le souvenir dans la mémoire. Nous ne saurions ainsi prendre aucun intérêt à nos offices religieux, dont nous n'entendons pas un mot; toute notre attention ne peut se reporter que sur le costume magnifique de nos prêtres. »

Mais alors pourquoi les Arméniens ne se sont-ils pas réunis à l'église grecque, si peu différente de la leur dans les formes du culte, et dont ils comprendraient au moins le langage?... A l'égard des dogmes principaux de leur foi, si on les examine

sans prévention, on les trouve assez semblables à ceux des autres communions chrétiennes.

Avant d'entrer dans l'église de Kasan, la grande cathédrale de Saint-Pétersbourg, je crois utile de développer ici les principaux points de croyance des Russes.

On oublie trop souvent, en parlant des Russes, un fait important de leur histoire : la date de l'établissement du Christianisme chez eux. Ce fut vers le onzième siècle, à l'époque où les églises d'Orient et d'Occident étaient à l'apogée de leur domination, que la religion chrétienne pénétra en Russie. Cependant, là, comme partout ailleurs, la civilisation suivit le progrès des doctrines du Christ; mais bientôt l'invasion tartare vint arrêter l'essor de l'esprit slave; et ce ne fut qu'en 1613, à l'avènement de la dynastie régnante, qu'on essaya de purifier le saint temple des restes de cette idolâtrie accumulée par tant de siècles, et que les peuples étaient habitués à révérer.

Dans le réglement spirituel, promulgué par Pierre-le-Grand, on trouve d'éclatants témoignages de l'état de barbarie où se trouvait plongée l'église, en Russie.

Il est ordonné par ce réglement, au Collége Spirituel, de reviser l'histoire des saints, afin de sépa-

rer les vraies légendes de celles qui ne sont que fabuleuses et ridicules : celles-ci devenant singulièrement dangereuses pour des gens simples, incapables de distinguer leur main droite de leur main gauche, et toutefois obstinés à croire aveuglément tout ce qui est écrit. On condamne aussi la superstition qui défend de travailler le vendredi, de peur d'offenser la déesse Panitza. Cette Vénus de la mythologie Moscovite figure encore dans les processions de la Petite Russie, sous la forme d'une femme ayant les cheveux épars ; on la porte en pompe dans les églises ; elle y reçoit les adorations du peuple.

Il paraît, d'après la même autorité, que l'on croyait tout homme enterré dans le monastère de Pecherskoï, sauvé même quand il serait mort en état d'impénitence finale. En certains lieux, il était d'usage de prier devant un chêne, et le pope, ou prêtre, secouait les branches de cet arbre sur la tête du peuple, en forme de bénédiction.

Bien que cet état primitif de l'église grecque, en Russie, ressemblât à celui de l'église romaine aux âges barbares, les mœurs de prêtres s'y modifièrent, par suite de leur position sociale, et du caractère de la nation.

Le haut clergé, composé des moines de Saint-

Basile, tous appelés aux plus grands emplois ecclésiastiques, et, pour cette raison, tirés des classes les plus élevées de la société, avaient pour qualités distinctives, l'ambition et l'orgueil. En voici une preuve, entre mille : Lors de la procession du dimanche des Rameaux, le tsar paré de sa couronne et du manteau impérial, tenait par la bride le cheval du patriarche; et celui-ci, à la fin de la cérémonie, présentait au monarque, pour sa peine, une bourse de deux cents roubles.

« Un évêque, dit le réglement de Pierre-le-Grand, » doit recommander aux serviteurs qui l'accompagnent, de se conduire avec décence et sobriété dans les villes et monastères qu'il visite; de n'y commettre aucune violence; sur-tout de ne pas exiger, des popes et des moines, une trop grande quantité de munitions pour eux, de fourrages pour leurs chevaux; enfin, il doit leur défendre de voler, sous peine d'être châtiés sévèrement. Les valets des évêques étaient donc des gens de sac et de corde, enclins à piller, comme des Tartares, à la faveur de l'autorité de leurs maîtres.

Du temps de Pierre-le-Grand, l'orgueil des hauts fonctionnaires ecclésiastiques était devenu si intolérable, qu'à la mort du patriarche Adrien, (en l'année 1700) au lieu de lui donner un suc-

cesseur, le Tzar se contenta de nommer temporairement un Exarque. Le chemin était frayé, il laissa le patriarchat tomber en désuétude, le remplaça par un synode dont il se fit président, et se constitua ainsi, à l'instar du roi d'Angleterre, chef de l'église nationale. Le haut clergé murmura faiblement de cette mesure, entraîné qu'il était par le torrent de la civilisation ; et maintenant les évêques sont, dans l'empire, comme les autres personnes de leur classe, avec cette seule différence, qu'étant moines, ils ne se mêlent point au mouvement de la société.

Le bas clergé, composé des popes, peut et doit même se marier. Ces prêtres sont naturellement exclus des grandes dignités de l'église ; c'est pour cette raison qu'ils sortent en général des castes inférieures. Ils n'ont besoin, pour exercer leurs fonctions, que de savoir lire et écrire la langue sacrée est le slave qui diffère assez peu du dialecte vulgaire.

Toujours par ce même réglement, on apprend que les choristes avaient coutume, pour ménager le temps, de chanter plusieurs hymnes à la fois, et que les popes, appelés auprès des mourants de bas étage, leur envoyaient souvent leurs prières dans le chapeau du messager.

Un prédicateur, (est-il encore dit dans cet acte) n'a pas besoin de se donner des mouvements forcés comme s'il manœuvrait une rame; ni de frapper des mains, de croiser les bras, bien moins encore de faire des sauts et des bonds, de ricaner ou de pousser des hurlements et des cris plaintifs. Assurément les conseils d'Hamlet aux comédiens ne sont rien auprès de semblables recommandations.

Un grand nombre d'individus se mettaient dans les Ordres pour avoir le privilége de se livrer à toutes sortes de débauches avec impunité; il était donc enjoint aux évêques, avant d'ordonner un prêtre, de s'informer de ses habitudes et de sa moralité : il ne devait être ni superstitieux, ni buveur; les supérieurs ecclésiastiques étaient tenus d'empêcher leurs subordonnés de fréquenter les tabagies, de se montrer dans les rues, pris de vin, ou, ce qui était pire encore, de siffler et crier dans l'église, en cet état; sur-tout de se mêler aux combats nommés *boikulachni*, sorte de pugilat dont les paysans moscovites étaient naguères grands amateurs.

Telles étaient, il y a même peu de temps, les mœurs des paysans et des popes. Eh bien! pendant les trois mois que j'ai passés en Russie, je me suis volontiers mêlé aux diverses assemblées de peuple, et je n'ai pas été témoin de plus de six cas

d'ivresse. Pour ce qui est des prêtres, tous m'ont semblé respectables et dans leur tenue, et dans leur conduite.

L'église gréco-russe croit à la Sainte-Trinité; mais elle diffère de l'église romaine en ce qui touche la messe du Saint-Esprit. Suivant elle, le Saint-Esprit est consubstantiel au Père seul, et non au Père et au Fils. On prescrit l'invocation des Saints, comme médiateurs subordonnés au Christ; l'usage des images est toléré dans l'intérêt des hommes illétrés; cependant cette tolérance ne constitue pas un article de foi. Les gens éclairés désapprouvent la dévotion des images, et le synode demanda leur expulsion des églises, sous Pierre-le-Grand. Mais ce prince, tout hardi novateur qu'il était, n'osa risquer une telle mesure qui pouvait lui coûter la couronne et la vie. Nicon, le patriarche, se perdit pour avoir voulu toucher aux dieux populaires, bien que ses tentatives fussent dirigées seulement contre des abus ridicules.

Anciennement, certains particuliers apportaient des tableaux dans les églises, les clouaient sur les murs, et néanmoins en conservaient la propriété spirituelle exclusive. Surprenaient-ils un de leurs voisins en adoration devant leur saint, ils entraient en fureur comme si on les eût volés; et souvent des

injures, des coups, même des procès, devenaient le résultat de si énormes violations de propriété. Enfin on expulsa, des temples, ces peintures particulières, à raison du scandale qu'elles y occasionaient.

Les mystères ou sacrements sont au nombre de sept.

Le Baptême, dans l'église grecque, a lieu le huitième jour de la naissance; si l'on ne peut se procurer un prêtre ce jour-là, le sacrement s'administre par le premier venu. Après le Baptême, vient la cérémonie dite *le sceau du Saint-Esprit.* Le prêtre fait le signe de la croix sur le front, les yeux, le nez, la bouche, les oreilles, les mains et les pieds de l'enfant, en oignant ces parties avec le saint chrême, et prononçant à chaque signe : « Je scelle le don du Saint-Esprit. » Cette cérémonie achevée, on coupe les cheveux de l'enfant en croix; le prêtre en prend quelques mèches, les entoure de cire et les jette dans les fonts. Au bout de sept jours, le nouveau chrétien est ramené à l'église et publiquement ondoyé par le prêtre.

Dans l'Eucharistie, la doctrine de la transubstantiation est conservée; toutefois le vin doit être mêlé d'eau chaude, le pain trempé dans ce liquide, et le tout pris ensemble dans une cuiller. Les prêtres

communnient séparément sous chaque espèce. La nappe, étendue sur la sainte table, doit être bénie par un évêque, et contenir, dans son tissu, quelques parcelles des reliques d'un martyr.

Les autres sacrements sont : la Confession, l'Ordre, le Mariage et l'Extrême-Onction.

Le Mariage se divise en deux cérémonies, qui sont aujourd'hui presque toujours célébrées simultanément : les épousailles et le couronnement matrimonial. Dans la première, le prêtre met les anneaux aux doigts des époux en récitant de nombreuses prières ; puis le paranymphe échange ces anneaux en les passant de l'un des conjoints à l'autre. Dans la dernière cérémonie, le prêtre couronne les époux (autrefois avec des fleurs, maintenant avec une couronne d'argent ou d'étain appartenant à l'église), et il dit en même temps : « Le serviteur de Dieu est couronné pour la servante de Dieu, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. » Ensuite on présente la coupe mutuelle aux mariés ; ils décrivent trois fois un cercle, on leur ôte leur couronne, et ils se saluent réciproquement.

Les prières et le service des morts ne sont qu'une simple commémoration. On ne reconnaît ni purgatoire, ni indulgences. Quand un russe meurt, un prêtre vient prier sur son corps ; mais si le

défunt est un homme riche, alors les prêtres et les clercs se succédant, lisent, nuit et jour, évangiles et psaumes près du mort, tant qu'il reste au logis. Les funérailles ont toujours lieu le matin; les assistants baisent soit le corps, soit le cercueil. Jadis l'usage était de pourvoir le voyageur d'une paire de souliers, pour sa route en l'autre monde, et d'un mouchoir blanc, afin qu'il pût essuyer son visage en arrivant. Ces pratiques n'existent plus; cependant, les paysans des provinces suédoises, placent toujours une pièce de monnaie dans la bière. A l'égard du soi-disant passeport délivré par le prêtre au mort, une telle fable a été réfutée de la manière la plus victorieuse : ce papier, placé dans le cercueil, n'est autre chose qu'une simple prière accompagnée d'une profession de foi.

Quelques dissidents de l'église russe ont des idées étranges. Une secte défend de s'occuper d'aucun travail mondain, afin d'être toujours prêt à recevoir le Saint-Esprit quand il vient. — Chez une autre, chacun se baptise soi-même, dans la persuasion qu'il n'existe personne sur la terre, d'assez saint pour conférer ce sacrement. — Plusieurs pensent que l'Anté-Christ est venu. — D'autres croient mériter les grâces du ciel en abrégeant leur existence par le jeûne. Mais les sectaires les plus nom-

breux sont : les *cérémonialistes* et les *anti-cérémonialistes :* les premiers veulent mêler aux doctrines du Nouveau-Testament les anciens rites judaïques; ces derniers prétendent au contraire priver le Christianisme de toute forme extérieure de culte. Ils ne veulent ni cérémonies religieuses, ni églises, ni jours de fêtes déterminés; tous les temps, tous les lieux leur semblent également saints. Leur culte consiste à se rassembler les uns chez les autres pour souper ensemble, comme le Christ soupa avec ses disciples; à prier, chanter des hymnes, expliquer la parole de Dieu; comme chez les Quakers, les femmes prêchent aussi bien que les hommes; enfin, ils prient debout, assis, à genoux, voire même couchés, selon leur fantaisie, la circonstance ou les localités..

Entre eux, tous biens sont communs; la seule punition qu'infligent leurs lois, c'est l'expulsion du sein de la société : nouveau trait de rèssemblance avec les quakers. Si quelqu'un veut se séparer d'eux, bien plus même, une femme quitter son mari, on lui donne sa part de la propriété commune, puis on lui dit *d'aller en paix.*

Pour cette secte, l'histoire du Sauveur est entièrement symbolique; Jésus-Christ est engendré, il naît, il croît, il instruit, il souffre, il meurt en nous.

Le Baptême est identique avec la régénération. La Communion est accomplie, quand la parole de Dieu (qui est le Christ) pénètre dans le cœur. Le jeûne est une folie; la véritable abstinence du juste est celle du péché. Le mariage n'est pas un sacrement, mais un contrat par lequel un homme et une femme promettent de vivre ensemble. La mort n'est qu'un passage et non pas un sujet de deuil. Les bons doivent être récompensés, et les méchants punis en l'autre vie.

Après ce court résumé des principaux dogmes religieux de la Russie, je poursuis ma visite aux églises de Saint-Pétersbourg.

En remontant la Perspective de Newsky, vous arrivez à une magnifique colonnade, demi-circulaire, au centre de laquelle s'élève un très petit dôme : c'est l'église de Kasan*, à quelques égards, l'un des plus beaux monuments modernes de l'Europe.

Le corps de l'édifice est parallèle à la Perspective de Newski et en forme de croix latine; ainsi l'un des bras de la croix fait face à la rue. Ce n'est pas la faute de l'architecte; car il était d'abord indispensable que l'autel fût tourné vers l'orient; ensuite, pour plus grande harmonie avec le plan d'architecture de la ville, il était non moins nécessaire que la grande façade regardât la Perspec-

tive de Newsky. C'est pourquoi, sans avoir trop égard à la forme de l'édifice en lui-même, l'architecte Veronikhin attacha hardiment sa colonnade au bras septentrional de la croix, et y plaça la grande porte de l'église, à laquelle on arrive à travers une majestueuse avenue de colonnes, et sous laquelle on entre, de chaque côté, par un portail superbe.

Sans doute, si la position corrélative des parties principales de l'édifice pouvait être distinguée et saisie tout à la fois du Newsky, cela produirait un effet désagréable et peu conforme à l'ordonnance régulière exigée pour les monuments de cette nature; mais heureusement, peut-être même à dessein, les colonnes sont tellement serrées, qu'elles cachent presque tout le corps de l'église; en sorte que rien ne détruit cette impression de beauté que fait naître un premier coup-d'œil.

Toutefois l'architecte, en modifiant son plan naturel pour se prêter à l'exigence du terrain, a oublié de calculer d'avance l'effet que devait produire ce changement sur les proportions générales de l'édifice; et je ne puis me défendre de l'idée que ses colonnes ont été ajoutées après coup, non dans l'intérêt du monument, mais par égard pour la rue qui lui fait face. Son dôme est, en effet, d'une

exiguité ridicule, considéré comme centre de cette vaste colonnade; et même, vu de toute autre manière, il paraît toujours trop petit.

La colonnade se compose d'un double rang de pilastres corinthiens en granit, avec bases et chapiteaux en bronze *. Le parvis, auquel conduisent des degrés, est de même en granit, rouge sous les colonnes, gris en dehors. Le portique est orné, de chaque côté, d'une statue en bronze ; l'une représente l'archange Gabriel; l'autre, l'archange Michel; la porte, imitée de celle de la cathédrale à Florence, est pareillement en bronze et fort belle.

Que si vous pénétrez dans l'église de Kasan par la porte occidentale, entrée naturelle du monument, l'intérieur vous offrira surtout l'aspect le plus imposant. La voûte mi-circulaire repose sur une corniche dorée, soutenue par cinquante-six colonnes corinthiennes et quarante pilastres de granit rouge, d'une grandeur énorme et d'un poli égal à celui du marbre. Les bases et chapiteaux de ces colonnes sont en cuivre bruni, tandis que, dans les pilastres, les parties correspondantes sont simplement peintes en jaune: voilà certes un singulier mélange de grandeur et de mesquinerie, qui, du reste, se reproduit assez fréquemment

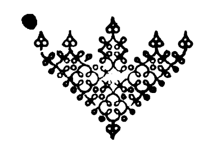
dans les autres édifices de Saint-Pétersbourg.

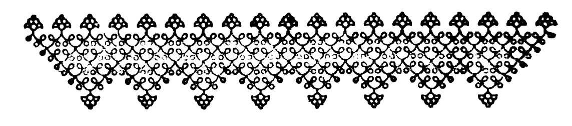
Au fond de l'église, l'Ikonastas étincelle d'or et de pierres précieuses; et de belles têtes de saintes paraissent au milieu de riches cadres et de draperies dorées. Les portes et les grilles intérieures sont d'argent massif.

Le dôme paraît petit encore, mais cependant beaucoup moins que lorsqu'on le voit de l'extérieur. Le pavé de cette église est l'un des plus beaux que j'aie jamais vus; c'est un mélange de jaspe et de marbre d'Olonetz et de Sibérie. Çà et là, les murs sont pavoisés de bannières, de drapeaux, de trophées pris dans les batailles. Une description, même pompeuse, ne saurait donner qu'une trop faible idée de l'effet général de cette scène magnifique; il n'appartient qu'au pinceau d'essayer à la reproduire *.

Dans ce temple superbe, toutes les distinctions de rang s'anéantissent et s'effacent. Ici la maison de Dieu est ce qu'elle doit être: la véritable image du royaume des cieux. Ici le seigneur et le paysan ne sont plus que les mêmes hommes, des frères. Un moujik tourne vers l'autel ses yeux brillants, sous son épaisse chevelure; ses lèvres murmurent les rudes sons de sa prière; il tombe la face contre terre, et frappe de son front le pavé de

marbre. De riches draperies se mêlent à ses grossiers vêtements ; un autre front touche la terre à la même place ; une autre bouche mêle ses accents pieux aux siens, et leurs prières s'élèvent au ciel, emportées par le même souffle dans les airs. Cette draperie est de soie, ce front est orné de diamants ; la personne qui prie à côté du Moujik est une princesse ; tous deux sortent du temple côte-à-côte ; tous deux sont pénétrés de l'idée que, dans le lieu saint, il ne peut y avoir qu'un seul maître. Mais ils ont franchi le seuil du parvis, la scène change. Les voilà rentrés dans le monde ; la princesse relève fièrement sa tête, ou, sinon, s'incline avec une gracieuse condescendance, et le pauvre homme, serrant ses mains contre sa poitrine, se courbe jusqu'à terre devant celle qui, une minute avant, était son égale et sa sœur.





VI

MONUMENTS DE SAINT-PÉTERSBOURG.

VUE de la place de l'Amirauté, la perspective de Newsky forme comme la base d'un triangle irrégulier, décrit par les détours de la Néva. Sa longueur est de près de deux milles et demi; une partie considérable de cet espace est bordée de bâtiments remarquables. Vers son extrémité, s'élève le monastère de Saint-Alexandre Nevskoi; j'allai visiter sa châsse en sortant de l'église de Kasan.

Alexandre Iaroslavich était, au treizième siècle, grand-duc de Novogorod. En 1241, Érik-le-Grand remonta la Néva, sur une flotte portant une armée de Suédois et de Livoniens; il fut, au confluent de la Néva et de l'Ijora, rencontré par Alexandre, et complétement battu. C'est en commémoration de ce triomphe, que le vainqueur fut canonisé après sa mort, sous le nom de saint Alexandre de Nevskoi ou de la Néva.

Pierre-le-Grand, qui, depuis, remporta de semblables victoires, au même lieu et contre les mêmes

ennemis, devait naturellement honorer la mémoire d'Alexandre; il fit donc transporter ses restes sur les bords de la Néva; il y fonda ce riche couvent.

L'enceinte du monastère renferme dix chapelles; on célèbre régulièrement le service divin dans trois d'entr'elles. Quant au temple principal, c'est un monument des plus remarquables.

La façade de l'église est d'un style noble et pur; son portique est simple et d'ordre dorique. Au-dessus, s'élèvent deux tours massives surmontées d'un large dôme. A l'intérieur, l'architecture est d'une rare élégance; on ne desirerait là qu'un peu plus d'espace, l'église y gagnerait quelque noblesse. Sa forme rappelle, en petit, celle de la cathédrale. Les portes de l'Ikonastas sont de métal doré, travaillé à jour, et entremêlé de petites peintures. On entre dans le sanctuaire, contrairement à l'usage des églises grecques, par des galeries latérales, ouvertes au public; mais on n'y voit que le saint ciboire, sur une table richement ornée.

Dans la partie de l'église, à droite, en face de l'autel, vous voyez la tombe de saint Alexandre. Le sarcophage est d'argent; des bas-reliefs y représentent des batailles; il est orné, de chaque côté, d'un trophée d'armes; et, derrière, figure un autel

également en argent. Les détails de ce monument sont si minutieux, ses ornements si légers, si nombreux, qu'ils produisent une sorte de confusion prétentieuse; toutefois, une lampe d'argent suspendue près de la porte, est un chef-d'œuvre d'élégance.

Non loin delà, se trouve une petite église où sont réunis les tombeaux de plusieurs illustres familles russes; et, tout près, un étroit cimetière, déjà tellement encombré de monuments tout à-la-fois ambitieux et mesquins, que vous jureriez voir un Père-La-Chaise en miniature. Parmi toutes ces colonnes, ces urnes, ces statues, soit en marbre, soit en granit, il n'y a que beaucoup de prétention et fort peu de mérite; au reste, la plupart de ces petits monnuments tombent en ruine.

Les moines, vêtus de robes noires, avec un voile noir tombant derrière leur cape, ont tous belle apparence; leur démarche est bien un peu nonchalante; on les dirait fatigués de ne rien faire. J'ignore de quelle manière le réglement de Pierre Ier, sur l'oisiveté des moines, a été mis à exécution; mais il y était enjoint à l'archimandrite de leur procurer un travail journalier, en leur faisant apprendre, soit l'ébénisterie, la menuiserie, soit la peinture; de même, les nonnes devaient savoir

tricoter, coudre, ou faire de la dentelle. On rencontre peu de religieuses dans la ville; toutes sont cloîtrées; elles se montrent seulement, de temps à autre, à la porte des églises, où elles quêtent en silence pour leurs couvents.

Quand je sortis du monastère, je pris un bateau et descendis la Néva. Dans Saint-Pétersbourg, il n'y a peut-être que ce superbe fleuve dont la beauté et la grandeur ne soient pas gâtées par un mélange de mauvais goût. Des quais de granit, soit dit en passant, les plus beaux de l'Europe, semblent prouver l'influence qu'exerça le magnifique aspect de la Néva sur le génie des architectes; ils n'osèrent placer à côté de ce noble fleuve rien de mesquin, rien de fantasque.

On pourrait faire le voyage de Saint-Pétersbourg rien que pour le plaisir de boire des eaux de la Néva. C'est un breuvage tout à la fois délicieux et salutaire à la santé. On prévient pourtant les étrangers de n'en user que sobrement; quant à moi, j'en ai bu avec excès, et ne m'en suis pas mal trouvé. Cette eau contient beaucoup d'acide carbonique.

Après un trajet agréable, le monastère de Smolnoï s'offrit à mes yeux. Bien que, de ce point, il se trouve encore à une grande distance, on croit

le voir tout près de soi. Le corps de cet édifice, d'un blanc de neige, a la forme d'une tour prodigieuse, surmontée d'un grand dôme et de quatre petites coupoles : le tout brillant d'étoiles d'or sur fond d'azur, avec flèches richement dorées.

Je ne pus voir l'intérieur de ce monastère ; on y faisait pour le moment quelques réparations ; mais j'ai su, depuis, qu'il n'offrait rien de curieux. Il est occupé de nos jours, par la Communauté des Demoiselles Nobles, institution impériale dont on a bien souvent parlé.

Après d'un demi mille du monastère de Smolnoï, j'aperçus un bâtiment, construit non loin du fleuve, à façade longue, peu élevée, portique d'ordre dorique, et large dôme : c'était le palais de Tauride. En vérité, il ne répondait guère à l'idée grandiose que je m'en étais faite. Au surplus, l'aspect de l'intérieur me prouva bientôt que les éloges des voyageurs, bien qu'inexacts quant aux détails, n'étaient pas exagérés en ce qui touchait l'ensemble. Le vestibule de la grande salle est une pièce circulaire, à blanches colonnes. De là vous pénétrez dans la salle elle-même, non par une porte, mais entre les colonnes. Cette salle n'a pas moins de deux cent cinquante et un pieds de long ; soixante-quatre colonnes d'ordre ionique et d'une circonférence de

dix pieds, soutiennent sa toiture. Ces colonnes sont disposées sur un double rang qui se prolonge de chaque côté. Veut-on supputer la largeur de la salle, l'œil se perd, à travers la colonnade opposée, dans un espace aussi grand que celui du milieu : c'est là ce que les voyageurs ont décrit comme la Salle et le Jardin d'Hiver. Mais, en réalité, ces deux parties ne forment qu'une salle gigantesque, les piliers ne figurant là que pour supporter le toît de l'édifice. La largeur totale, du vestibule à l'extrémité du Jardin d'Hiver, est de cent soixante-sept pieds.

Il est fâcheux que le plafond de cette immense salle soit plat. Storch dit que les colonnes ont la forme de palmiers : c'est une erreur. Dans le Jardin d'Hiver, des piquets placés de distance en distance parmi les arbres, portent des lampes de verre, de couleur pourpre. Mais l'étendue immense de ce jardin, ces détours, ces allées onduleuses, sont autant d'exagérations des voyageurs. Les lustres magnifiques en cristal, décrits dans un si grand nombre d'ouvrages, se trouvent avoir dégénéré en simples chandeliers de bois, ornés de feuilles d'étain. Les draperies de soie, les festons, les glaces, dont parle Tooke, ont disparu. En revanche, on y voit encore des statues, la plupart

faibles copies de l'antique; comme aussi, dans le vestibule, un pêle-mêle monstrueux de Cupidons mal tournés, de nègres, de têtes fantastiques, de hideux piédestaux en marbre de cinquante couleurs.

Catherine II bâtit ce palais pour Potemkin; ce fut là que le favori donna à sa souveraine cette magnifique fête si souvent décrite. Potemkin était parvenu alors à l'apogée de sa gloire; mais sa destinée était accomplie, et, en quittant, peu de temps après la capitale, il semblait pressentir qu'il ne la reverrait jamais. En effet, une fièvre épidémique le saisit au congrés de Yassi. Comme il quittait cet endroit, il descendit de voiture au milieu de la route, s'assit au pied d'un arbre et mourut.

Je me rapprochai, en ligne droite, du centre de la ville. Le premier monument remarquable qui s'offrit à mes yeux, après le palais de Tauride, ce fut le Palais de Marbre.

Cet édifice présente trois côtés d'un quadrangle; celui du centre est surmonté d'une sorte de beffroi avec horloge. La porte, petite, mesquine, serait indigne même d'une habitation particulière. A cela près, ce monument, dans son ensemble, est réellement beau, vu de face. Dans l'intérieur, tout est petit; la multiplicité des colonnes et des statues

qui encombrent les vestibules et les escaliers, ne produit pas un heureux effet. Les parois des murs sont en scagliola, mais tellement endommagée par l'humidité, que vous diriez du plâtre. La grande salle et la cage de l'escalier sont bien conservées; le reste de l'intérieur tombe en ruines.

Pendant le règne de Paul, le Palais de Marbre fut la résidence du roi de Pologne jusqu'à l'époque de sa mort.

Je ne comprends pas que la façade d'un monument si dispendieux n'ait pas été tournée du côté du fleuve, qui baigne, pour ainsi dire, ses pieds. De ce point, on jouit d'une vue si belle. La Forteresse, qui apparaît sur la rive opposée, tenta vivement ma curiosité; je remontai en bateau pour l'aller visiter.

Comme forteresse, cet édifice est parfaitement inutile; mais ses murailles massives qui semblent sortir du sein de la Néva, prêtent un aspect militaire aux lieux d'alentour. L'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, située dans l'enceinte du fort, se glorifie de renfermer les tombes des Empereurs; son clocher est en même temps le plus élevé de tous ceux de Saint-Pétersbourg.

La vue de la forteresse est prise de la Bourse dont on aperçoit, à gauche, l'un des angles, ainsi qu'une

des colonnes rostrales. Derrière cette colonne, un bras de la Néva tourne la Bourse pour aller, non loin de là, se jeter dans le golfe de Finlande. En face, à quelque distance, se détachent sur le fleuve, et le Fort, et le clocher élancé de Saint-Pierre et Saint-Paul. Je ne puis résister au desir de vous rapporter une anecdote relative à ce clocher; elle témoignera hautement de cet esprit courageux et même téméraire qui est particulier aux Russes.

Ce clocher si léger, si hardi, et qui se perd en pointe imperceptible dans les nues, est cependant couronné par un globe d'énorme dimension sur lequel un ange, debout, soutient une grande croix. Cet ange menaçait chute, faute de réparations: circonstance qui embarrassait on ne peut plus le gouvernement; car, d'une part, il fallait bien empêcher ce malheur; d'un autre côté, la prodigieuse érection d'un échafaudage jusqu'à cette hauteur démesurée, ne pouvait qu'entraîner des frais immenses. L'autorité ne savait quel parti prendre; les jours s'écoulaient et rien ne se décidait; et la foule des curieux avait, journellement, la pensée et les yeux tournés vers l'ange, pour s'assurer s'il était encore à sa place, quand un simple moujik, ayant nom Télouchkine, couvreur de profession, calcula à sa manière les dépenses, la durée, la difficulté

de l'entreprise. Le clocher, couvert de lames de cuivre doré, présentait à l'œil une surface lisse et brillante; mais le couvreur savait que cette masse, en apparence d'une seule pièce, se composait de feuilles qui n'étaient pas exactement jointes, et que des clous énormes et saillants les fixaient l'une à l'autre. Or, savez-vous ce que cet intrépide moujik offrit au gouvernement? ce fut de réparer l'ange sans le moindre échafaudage, sans aucun aide, à la seule condition d'être indemnisé de ses peines. En vérité, ce projet était surhumain, on l'agréa : c'était au mois d'octobre 1830.

Le jour fixé pour l'exécution de cette effrayante entreprise, Télouchkine, muni seulement d'un rouleau de cordes, monta dans l'intérieur du clocher jusqu'à la dernière fenêtre. Arrivé là, il regarda la foule rassemblée en bas, et l'aiguille brillante qui s'élançait dans les airs au-dessus de sa tête; mais le cœur ne lui faillit pas. Marchant tranquillement sur le bord de cette fenêtre, il se mit en devoir de procéder à son œuvre.

Il commença par couper une partie de sa corde, en forma deux longs étriers, pratiqua une boucle à chaque extrémité; puis fixant les deux boucles supérieures à deux clous saillants au-dessus de sa tête, il plaça ses pieds dans les autres; alors, insi-

nuant les doigts d'une de ses mains dans les interstices des feuilles de cuivre, il éleva de l'autre main un de ses étriers, de manière à pouvoir l'accrocher à un clou plus élevé; puis il renouvela la même opération pour l'autre jambe, et ainsi de suite, toujours; de cette façon, il grimpa clou à clou, pas à pas, jusqu'à ce qu'il devînt pour la foule, presque imperceptible sur la surface dorée. Le clocher diminuant toujours de grosseur à mesure que l'ouvrier s'élevait, Télouchkine eut enfin la possibilité de l'embrasser.

Mais le plus difficile restait encore à faire. Notre moujik était parvenu sous le globe qui n'avait pas moins de neuf à dix pieds de circonférence, sur lequel l'ange était posé, et que, par parenthèse, il ne pouvait pas voir. Représentez-vous ce malheureux mesurant tristement des yeux un obstacle qui défiait toute la hardiesse, toutes les ressources de l'esprit humain! Et c'était le troisième jour qu'il travaillait ainsi!

Mais Télouchkine avait tout prévu. Se suspendant sur ses étriers, il entoure l'aiguille d'une corde dont les bouts viennent se rattacher autour de son corps; et, ainsi soutenu, il recule par degrés, jusqu'à ce que ses pieds se trouvent appliqués contre le clocher. C'est ainsi que couché, ou pour

ainsi dire, suspendu en l'air presque horizontalement, ayant les deux bras tout-à-fait libres, Télouchkine fait un rouleau de corde; après avoir bien calculé tout-à-la-fois la distance qui le sépare de la croix, la convexité de la boule, la direction du vent, il balance fortement ce rouleau, et le lance, mais avec tant d'adresse et de bonheur, que la corde ayant décrit la courbe et ceint une partie du pied de la croix, demeure suspendue à la portée de Télouchkine. Voilà l'œuvre terminée; car fixer cette corde solidement; puis, à l'aide de cet appui, grimper au sommet du globe, n'était plus pour lui qu'une tâche facile. Quelques minutes après, le moujik était à côté de l'Ange; il avait atteint la cîme, fait le signe de la croix. Alors, sur la place, éclatèrent des applaudissements semblables au roulement du tonnerre.

De la Forteresse, je me rendis par eau à la Bourse *. Sa façade est une longue et belle colonnade d'ordre dorique, surmontée d'un entablement d'un bon style ; malheureusement elle est écrasée par la masse de l'édifice. L'intérieur ne manque ni de grandeur, ni de majesté. Par exemple, je n'aime point cette colonne rostrale qui s'élève à chacun des angles de la Bourse et près du fleuve ; le coup-d'œil ne m'en semble pas satisfaisant.

Non loin de là, sur le quai, nous trouvons l'A-

cadémie des Sciences, que fonda, en 1720, Pierre-le-Grand. Le Musée, qui en dépend, n'est qu'un établissement encore au berceau, mais considéré même sous ce rapport, il n'est pas digne d'un empire comme la Russie. L'un des objets les plus intéressants que renferme ce Musée, est le moule de Pierre-le-Grand, pris après sa mort. L'expression âpre et sévère des traits de ce merveilleux civilisateur, semble, à l'instant solennel de la mort, s'être adoucie sous la main d'une puissance plus redoutable que la sienne. J'ai aussi vu là un objet non moins curieux; c'est un portrait de ce monarque, exécuté par un artiste en plein-vent, et destiné à servir d'enseigne à une taverne de Tower-Street, à Londres. Pierre s'y arrêtait quelquefois, en se rendant à son travail; le cabaretier ayant enfin découvert le rang de sa pratique, suspendit bien vite le portrait à sa porte, et sa taverne fut aussitôt parée de cette inscription : *Au Czar de Moscovie*. Je crois que c'est l'empereur Alexandre qui fit religieusement transporter cette relique à Saint-Pétersbourg.

Un énorme éléphant, amené au tsar, en 1713, par l'ambassadeur de Perse, figure là, empaillé et assez bien conservé. Dans la province d'Astrakan, le peuple se prosternait devant ce monstrueux ani-

mal, qu'il ne connaissait pas encore, et l'adorait comme un dieu. Le mamouth, qui figure près de lui, a fort peu répondu à l'idée de grandeur que je me faisais de cet animal fossile. Il est vrai qu'il est assez difficile de se rendre bien compte de la véritable grandeur de ce quadrupède, d'après cette charpente osseuse, dont plusieurs parties, d'ailleurs, ont été évidemment fabriquées et rapportées par analogie. Après l'éléphant et le mamouth, on peut citer le géant de Pierre-le-Grand : ce contraste singulier de ses nains si bouffons. Il est empaillé. Empailler un homme!... Au reste, on en a bien fait des momies. Ce hideux objet est aujourd'hui relégué dans un caveau peu éclairé, où les curieux de mon espèce peuvent se donner le plaisir de l'aller contempler.

La première rareté offerte, je crois, à ce Musée, ce fut une branche d'arbre en forme d'arc; elle représente bien la corde tendue et le bois courbé. Toutefois cette sorte de phénomène se rencontre assez communément dans les forêts de la Russie; moi-même, j'ai fréquemment vu des pins qui ne poussaient d'abord qu'une seule tige, jusqu'à plusieurs pieds du sol; puis cette tige se séparait en deux branches, lesquelles venaient, à quelques pieds plus haut, se rejoindre et reformer une seule

et même tige : tout cela composait un arbre majestueux. On eût dit deux vies végétales renfermées en un seul corps, cherchant à se séparer, y parvenant, puis forcées de se réunir encore.

L'Académie des Arts, où me conduisit M. Sincofski, le célèbre journaliste, est peu éloignée de celle des Sciences ; les connaisseurs la regardent comme le monument le plus parfait de Saint-Pétersbourg. On y entre par un portique d'ordre dorique.

L'ouvrage le plus digne d'attention que je vis dans ce Musée et le vrai spécimen de l'art national, est le fameux tableau de Bruloff : « Le dernier jour de Pompeï ». Il est plus facile de dénigrer une œuvre semblable que de la critiquer judicieusement. Elle appartient à l'école romantique. En Italie, en France, elle a excité beaucoup de curiosité ; malgré des imperfections de couleur, on y a reconnu de l'imagination et une conception originale.

Entre l'Académie des Sciences et celle des Arts, le pont d'Isaac mène, de l'autre côté du fleuve, à cette grande place, qu'on divise ordinairement en trois parties : celle du Palais, celle de l'Amirauté, celle de la statue de Pierre-le-Grand ; mais le tout forme un seul carré long sans divisions réelles ; on les doit regarder comme un espace unique, le centre, le cœur de la cité.

Le fleuve borde d'un côté cet immense carré; en face, s'étendent le Palais de l'État-Major, le Ministère de la Guerre, l'église neuve de St-Isaac. Un canal termine l'angle nord-est ; celui du nord-ouest est formé par les Palais du Sénat et du Saint-Synode. Sur le bord de la Néva, se déployent l'Amirauté, le Palais d'Hiver et l'Ermitage; le premier de ces édifices occupe la plus grande longueur du terrain.

En *débarquant* du pont d'Isaac, (et débarquer est le mot, puisque c'est un pont de bateaux), la statue de Pierre-le-Grand frappe d'abord les yeux. Lorsqu'il entre dans le plus beau quartier, le voyageur rend de la sorte hommage au fondateur de Saint-Pétersbourg.

Le monument du tsar Pierre doit une partie de sa célébrité au rocher qui sert de piédestal à la statue équestre. Ce rocher est taillé en forme de précipice; et le cavalièr qui vient d'atteindre le sommet, s'arrête calme et majestueux, tandis que son coursier se dresse sur ses jambes de derrière. Les pieds du cheval foulent un serpent énorme; et le reste du corps de ce reptile se mêlant, presqu'imperceptiblement, à la queue flottante du quadrupéde, aide à maintenir l'équilibre de la statue.

Ce rocher fut trouvé près du village de Lachta, en Carélie, à onze verstes de Saint-Pétersbourg. Il gisait solitaire au milieu d'un marais, dans le golfe de Finlande. Aucune autre pierre semblable ne fut trouvée dans les environs; on ne sut donc comment expliquer la présence de ce roc en ces lieux. Par lui-même il était une véritable curiosité, une merveille, et semblait sorti des mains de la nature, pour servir de base au monument d'un géant. Composé sur-tout de granit, il contenait, en outre, des cristaux, des agathes, des topazes, des cornalines, des améthistes : aujourd'hui cependant pas de vestige visible de ces richesses; du moins ne peut-on les distinguer, à la distance où les grilles tiennent les curieux. Mais W. Richardson, qui visita la Russie en 1784, rapporte que l'on fabriquait alors divers bijoux, d'un beau travail, avec des fragments d'onix tirés de ce rocher. Cette masse granitique a, suivant les voyageurs les plus accrédités, quarante-deux pieds de long, sur vingt et un de haut et trente-quatre de large.

Si l'artiste français, Falconet, avait laissé à cette œuvre de la nature, son cachet primitif; s'il s'était contenté d'y placer son propre ouvrage, tout aurait été pour le mieux. Mais on voulut tailler, creuser, polir, enjoliver cette masse imposante et sauvage;

il en résulte qu'on l'a gâtée sans remède. C'est en outre à tort que ce piédestal passe pour être d'un seul bloc ; il se compose de trois fragments qu'on a rajustés.

Quant à la statue, elle mérite les éloges que lui ont accordés tous les voyageurs. Le métal avec lequel on l'a fondue, est un mélange de zinc, d'étain, et sur-tout de cuivre. Son poids total est de quarante-quatre mille quarante-une livres, non compris dix-mille livres de fer, insérées dans la partie postérieure du cheval, pour maintenir l'équilibre. L'empereur a onze pieds de haut ; son cheval, dix-sept. Tout ce beau travail a coûté deux-millions cent-vingt-cinq mille francs.

Sur un côté de la place, que domine ce monument, sont, je l'ai dit, les Palais du Sénat et du Synode ; de l'autre, l'aîle sud-ouest de l'Amirauté. Ces deux premiers palais se déploient avec les dimensions grandioses, qui sont comme le caractère distinctif des édifices publics de cet empire gigantesque. Dans la salle des conférences du Sénat, on conserve au fond d'un coffre d'argent, les lois de Catherine II, écrites de sa propre main.

L'Amirauté est non-seulement le plus grand, mais peut-être aussi le plus beau monument de Pétersbourg. Sa facade, par sa longueur démesurée,

nuit peut-être bien à la beauté du coup-d'œil ; au reste, on peut la considérer comme divisée en trois parties fort distinctes. Celle du milieu manque sans doute de la simplesse, de la grâce des deux autres, mais elle est imposante ; les statues colossales placées de chaque côté de l'entrée, et supportant, l'une un globe céleste, l'autre un globe terrestre, sont en harmonie avec le style général. La porte est couronnée par un entablement, dorique très massif, d'où s'élève une tour ; une galerie soutenue par des colonnes ioniennes, règne le long de cette tour, que surmontent un dôme, une coupole, un clocher, couverts de feuilles d'or fin.

Les façades latérales sont séparées de celle du centre par une rangée de bâtiments d'un seul étage ; leur aspect a de l'élégance, de la noblesse, bien que leurs frontons soient peut-être trop chargés de sculptures, pour s'harmonier convenablement avec la gracieuse simplicité dorique ; mais c'est là, du reste, un défaut si commun dans les édifices les plus renommés, que je pourrais me dispenser d'en faire ici la remarque.

L'Amirauté était jadis fortifiée ; aujourd'hui, fossés et remparts, tout a fait place à une promenade plantée d'arbustes, qu'on nomme les Boulevarts.

Quand Pierre-le-Grand résolut de faire de Saint-Pétersbourg, une importante ville maritime, il méprisa tous les obstacles que lui opposait la nature. Par respect sans doute pour sa mémoire, ses successeurs suivent encore ses errements; ainsi l'on construit toujours des vaisseaux de ligne à l'Amirauté, bien qu'un bâtiment, tirant neuf pieds d'eau, ne puisse ni en approcher, ni en sortir.

Le vaisseau une fois construit, la grande question est de lui faire descendre le fleuve : tâche toujours difficile et dispendieuse, quoi qu'on l'exécute par des procédés fort ingénieux. On amène donc au chantier un bâtiment nommé *Chameau*. C'est une sorte de boîte immense et creuse, qu'on plonge assez avant dans l'eau, pour pouvoir, par un de ses flancs ouvert à ce dessein, y introduire le vaisseau tout neuf, que l'on veut mettre à flot. Dès que le navire est une fois placé sur ce chameau, on referme ses parois, ensuite on pompe l'eau qu'il contient; à mesure que cette eau s'en dégage, la machine s'élève; puis, en définitive, elle flotte et parvient à tirer assez peu d'eau pour franchir la barre; c'est ainsi qu'elle transporte en triomphe son étrange passager dans le golfe de Finlande.

Après avoir suivi la ligne formée par les bâtiments de l'Amirauté, j'arrivai au Palais d'Hiver,

situé au nord-est de cet édifice. On peut dire que cette demeure impériale est une antiquité pour le pays, puisqu'elle date du règne d'Élisabeth. Elle n'a de remarquable, à l'extérieur, que ses dimensions, sa couleur sombre, et le mauvais goût de son architecture.

Quant à son intérieur, c'est toute autre chose; il est digne d'un monarque, et je doute même qu'il existe, en Europe, un souverain mieux logé que l'empereur de Russie; il n'en est pas un, non plus, qui possède une plus belle couronne; jamais un tel éclat de diamants n'avait ébloui mes yeux; pour la chapelle impériale, malgré quelque peu de faste, elle est délicieusement belle.

L'Ermitage, retraite favorite de Catherine II, communique au Palais d'Hiver par une galerie couverte. On en a fait un Musée de peintures, et certes, sous le rapport numérique, ce musée surpasse à lui seul, le Louvre et le Luxembourg ensemble. Il m'eût fallu plusieurs jours pour prendre note des toiles les plus intéressantes. Les copies sont là, dit-on, en grande majorité; mais, dans une aussi vaste collection, en saurait-il être autrement.

Un tableau de Ruysdaël attira le premier mon attention. C'est une pièce d'eau, couverte de ro-

seaux et de plantes aquatiques ; elle serpente et se perd mollement sous des arbres à travers lesquels glisse la lumière. J'admirai ensuite les formes charmantes, le coloris délicat d'une Europe de Guido Reni ; une délicieuse Sainte-Cécile, touchant du clavecin, par Carlo Dolce ; une jeune mère allaitant son enfant, par André Solario. Les Corrége ne m'ont plû que médiocrement ; les Teniers abondent ; je ne suis pas grand connaisseur, et le talent avec lequel ces figures grossières sont exécutées, peut être fort méritoire : mais cela ne les rend pas plus agréables ; sur ce point, je suis de l'avis de Louis XIV.

Ce Musée est très riche en Rembrandts ; plusieurs d'entre eux, m'ont paru fort beaux. Je m'arrêtai, de préférence, devant une Vierge et l'enfant Jésus ; les anges qui les gardent, sont bien évidemment d'origine hollandaise. La Sainte-Mère du Sauveur a les pieds sur une chaufferette ; divers outils sont suspendus à la muraille, pour indiquer l'état de son mari. Ce tableau contrarie cependant la croyance des Russes à l'égard de Saint-Joseph.

La galerie française contient plusieurs bons tableaux ; de ce nombre, un Vernet, le plus beau que j'aie jamais vu ; c'est une marine au clair de lune ; la lumière argentée qui se baigne dans les

flots, contraste merveilleusement avec l'éclat d'un feu allumé sur la grève, et celui d'une torche qui flambloie à la proue d'un bateau pêcheur.

La galerie espagnole offre aussi beaucoup d'intérêt; on y voit plusieurs Murillo d'un genre tout-à-fait noble, particulièrement la Nativité et le Repos en Égypte. Cette dernière toile est d'un charme indicible; le coloris en est admirable, quoique un peu trop chaud.

Au temps de Catherine II, jamais un seul domestique ne paraissait dans la salle à manger de l'Ermitage. Le service s'y fesait à l'aide de trappes, comme par enchantement, ainsi que cela se pratique dans nos contes de fées; de petites tables chargées de mets, sortaient de terre et disparaissaient tour-à-tour à volonté; voulait-on changer d'assiettes, il suffisait d'écrire sur un papier le mets qu'on desirait, de placer le papier sur l'assiette, cette assiette sur la table enchantée; soudain l'assiette disparaissait, et, presqu'aussitôt, une autre la remplaçait chargée du mets demandé. D'autres signaux faisaient disparaître tout le service. Il y avait de tout à l'Ermitage : des livres, des tableaux, des statues, des curiosités, des modèles de machines, de la musique, des billards, des cartes, des jardins d'hiver et d'été... Que de ressources contre l'ennui!

Dans le jardin d'Hiver, on trouvait rassemblés' alors comme aujourd'hui, les fleurs et les fruits des pays chauds au milieu des glaces de l'hiver.

Je ferai remarquer, en passant, que Catherine se montrait aussi ennemie de l'étiquette, au palais de Tsarkocœlo, qu'à l'Ermitage; car les dames qu'elle y recevait, payaient un rouble d'amende quand elles se levaient en voyant entrer leur souveraine.

On peut maintenant encore lire, dans un coin de la salle à manger de l'Ermitage, les réglements particuliers imposés à la société admise dans ce paradis. En voici la traduction :

Art. I. Laisser les rangs et les titres à la porte, ainsi que les chapeaux, et sur-tout les épées.

II. Laisser, de même, à la porte, toutes disputes sur les prérogatives, les honneurs, la préséance, etc.

III. Se livrer sans contrainte au plaisir, mais sans rien gâter ou briser.

IV. S'asseoir, se lever, marcher selon son bon plaisir, sans égard pour qui que ce soit.

V. Parler avec modération, jamais assez haut pour rompre les oreilles et la tête des autres.

VI. Discuter sans aigreur et sans emportement.

VII. Ni soupirer, ni bâiller, ni communiquer à ses voisins l'ennui ou le malaise qu'on éprouve.

VIII. Ne point mal interpréter les jeux innocents qui peuvent être proposés.

IX. Manger des friandises et des mets savoureux, mais boire sobrement, afin que chacun trouve ses jambes pour s'en aller.

X. Laisser sortir par une oreille tout ce qui sera entré dans l'autre, avant même d'avoir dépassé le seuil de la porte.

Quiconque contrevenait à ce réglement, sur le témoignage de deux membres de la société, était condamné, pour chaque délit, à boire un verre d'eau froide (sans en excepter les dames), et à lire tout haut une page de Télémaque.

Quiconque manquait à trois articles du réglement, dans une soirée, était contraint d'apprendre par cœur six lignes de Télémaque.

Quiconque transgressait ces dix articles, était expulsé de la société.

En face du Palais d'Hiver, et à moitié chemin de celui de l'État-Major, où se traitent toutes les affaires militaires de l'empire, s'élève le monument dit Colonne Alexandrine * : juste hommage rendu à la mémoire du dernier empereur.

De quelque côté qu'on le contemple, ce monument est toujours majestueux. Un seul bloc de marbre de Finlande forme la colonne, laquelle n'a

pas moins de quatre-vingt-quatre pieds de haut, sans le piédestal et le chapiteau! Des bas-reliefs en bronze ornent ce piédestal de granit; un ange couronne le sommet; il est debout; sa main gauche tient une croix, sa main droite montre le ciel. L'inscription, placée sur le piédestal, est presque aussi simple que celle du monument de Pierre-le-Grand. La voici : « *A Alexandre Ier, la Russie reconnaissante* ».

Ce monument fut consacré le 11 septembre 1834. — La veille de ce jour solennel, une grande inquiétude régna dans Saint-Péterbourg; il sembla que le ciel voulût s'opposer à cette fête; en effet, la belle, mais terrible Néva, refoulée par les eaux du golfe, avait franchi les quais comme pour inonder encore une fois cette cité, si souvent victime de sa furie. On tira le canon d'alarme, et le peuple attendit le lendemain dans une inexprimable anxiété.

Cependant la Néva fut moins implacable que de coutume; ses eaux rentrèrent majestueusement dans leur lit, et le jour tant désiré se leva paisible sur la capitale.

Qu'on se figure l'immense place que j'ai tenté de décrire, entourée d'estrades que surcharge la foule, les boulevarts de l'Amirauté remplis de spec-

tateurs; par-tout des têtes aux fenêtres; des curieux sur tous les toits; d'un bout à l'autre de l'espace laissé libre, on ne voyait que flotter des plumets et reluire des armes.

A dix heures, les soldats s'assemblèrent dans leurs quartiers; à onze, les canons de l'artillerie légère donnèrent le signal; aussitôt les troupes débouchèrent de toutes parts sur la place, et vinrent se ranger en face du piédestal que des drapeaux cachaient à leurs yeux. Cette masse imposante se composait de quatre-vingt-six bataillons d'infanterie, de cent seize escadrons de cavalerie, avec deux-cent quarante-huit pièces de canon.

Après avoir assisté au service divin dans le monastère de Saint-Alexandre-Nevskoi, l'Empereur ne tarda pas à paraître. A ses côtés marchaient l'héritier présomptif et le Grand-Duc Michel; un brillant État-Major le suivait.

Tous les yeux se tournèrent alors vers une magnifique tente dressée sur le balcon du palais, juste en face de la colonne; des gradins conduisaient de cette tente à la rue. Là siégeaient les principaux fontionnaires civils, les membres du corps diplomatique, les maréchaux de la noblesse, les députés du commerce.

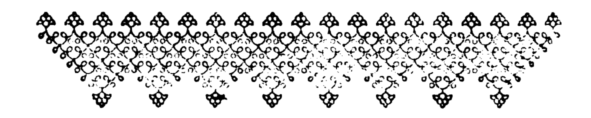
A midi, le haut clergé sortit processionnelle-

ment de la chapelle du palais, croix et bannières en tête; l'impératrice et toute la cour se joignirent au cortège.

Dès que la procession parut, l'empereur fit un signe de commandement, et soudain toutes les troupes présentèrent les armes comme un seul homme. Les prêtres entonnèrent le *Te Deum;* alors empereur, impératrice, cour, peuple, soldats, tout cet immense concours d'êtres humains, tombèrent à genoux.

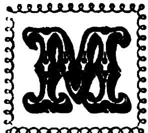
Après l'hymne et les vœux en faveur de la famille impériale, l'archidiacre récita des prières pour l'âme de l'empereur Alexandre; à peine prononçait-il les derniers mots, que les drapeaux qui voilaient le piédestal de la colonne tombèrent. A cette vue, les soldats présentèrent de nouveau les armes; un hourra formidable sortit comme un tonnerre de toutes les bouches; et, tout à la fois la musique militaire, les canons placés sur le boulevard, ceux de la forteresse, ébranlèrent les monuments gigantesques de Pétersbourg.

Alors on récita des prières pour l'armée russe; le clergé, suivi de l'impératrice et des grands corps de l'état, descendit du balcon, et fit processionellement le tour de la colonne en l'arrosant d'eau bénite; puis les troupes défilèrent. Ainsi finit cette cérémonie.



VII

PROGRÈS DE LA CIVILISATION EN RUSSIE.

ALTE-BRUN a dit que la Russie n'avait fait que perdre sa barbe aux réformes de Pierre Ier : ce n'est là qu'un bon mot.

En admettant qu'il en fût ainsi, c'était déjà beaucoup. Les Boyards, en se séparant de leurs barbes, ont rompu avec autant de préjugés que ces barbes comptaient de poils; malgré les démêlés sanglans qu'ils avaient sans cesse entre eux, ils n'en devinrent pas moins, dans un court espace de temps, ce qu'ils sont aujourd'hui. Il serait curieux de s'étudier à tracer l'histoire de la civilisation Russe; cette étude ne remonterait pas bien haut: les faits sont peu nombreux, et les preuves concluantes.

Vers la fin du XVIIe siècle, selon l'auteur de la *Relation des trois ambassades*, la plupart des hommes regardaient leurs femmes comme un mal nécessaire; ils les traitaient avec orgueil et dureté, et souvent même les accablaient de coups. Oléarius prétend que c'était une marque de haute faveur

qu'un Russe montrât sa femme à un autre homme; en pareil cas, la femme richement vêtue, paraissait après dîner, offrait au convive une coupe remplie de liqueur, en vidait une elle-même en son honneur. Il arriva même qu'une fois un étranger fut invité à embrasser la dame du logis; mais, surpris d'une telle proposition de la part d'un Russe, et craignant qu'elle ne cachât quelque piège, notre étranger s'en défendit le plus opiniâtrement du monde.

Samuel Collins, médecin du tsar vers 1670, est bien charmé d'apprendre à ses lecteurs qu'on commence à abandonner la coutume de suspendre les femmes par les cheveux pour leur infliger la punition du fouet; il attribue cet heureux changement au soin que prennent les parens de faire stipuler dans le contrat de mariage, que leur fille ne sera ni battue ni fouettée. Cependant au milieu même des progrès que faisait la société, quelques désordres eurent encore lieu. Ainsi, par exemple, un mari contraignit sa femme à revêtir une chemise imprégnée d'esprit inflammable, puis il y mit le feu. Au reste nous aimons à croire que de semblables excès étaient rares. Néanmoins, au dire de Collins, cet homme ne fut pas poursuivi. Il n'existait point alors de loi qui sévît contre le meurtre d'une

femme ou d'un esclave; au contraire, qu'une femme vînt à se débarrasser de son tyran, on l'enterrait jusqu'au cou, et on la laissait mourir ainsi.

Lorsque le contrat de mariage ne contenait pas la clause dont nous venons de parler, les Russes avaient l'habitude de frapper leurs femmes avec la dernière barbarie. Le jour même du mariage, le futur tenait un fouet caché dans l'une de ses bottes, un bijou dans l'autre; la pauvre mariée devait choisir au hasard, le sort qui l'attendait: « Tombe-t-elle sur le bijou, dit Collins, elle sera heureuse; sur le fouet, elle en reçoit aussitôt un coup bien appliqué. » Il était rare que le futur connût sa femme avant la solennité; s'il insistait d'avance sur ce point, alors on s'arrangeait de manière à ce que, d'une fenêtre, il pût la voir passer dans la rue. Quand, par malheur, la pauvre fille était laide, dès la première entrevue elle en était cruellement punie.

De pareils traitements devaient naturellement dégrader ce sexe; aussi les femmes se livraient elles aux excès de boisson. Lorsqu'une femme avait assisté à une fête quelconque, la maîtresse de la maison avait coutume d'envoyer le lendemain lui demander comment elle était rentrée chez elle? A quoi celle-ci répondait : « On m'a si bien accueillie,

tellement enivrée, qu'en vérité je n'en sais rien. »
Tooke affirme que l'ivresse, chez les dames, n'était pas du tout blâmée; on sait, à ce sujet, quelles scènes eurent lieu à la cour d'Élisabeth.

On comprendra facilement que les femmes, chez qui la laideur était un crime puni du fouet, prîssent toutes les précautions imaginables pour la cacher; elles se peignaient le visage avec excès; de là vint la coutume de teindre leurs dents en noir. Au temps d'Oléarius, c'était l'usage que le futur envoyât du fard à sa fiancée comme cadeau de noces. Ce voyageur vit, en 1636, la Grande Duchesse et ses dames, à cheval, à califourchon, horriblement barbouillées de couleurs.

Quant aux hommes, même à une époque assez récente, c'était, au dire des voyageurs, les êtres les plus ignorants, les plus barbares de la terre, dépourvus de tout principe de morale. Les députés, si pompeusement convoqués par Catherine (qui ne mourut, comme on sait, qu'en 1796), étaient les hommes les plus distingués des divers gouvernements; eh bien! à peine eurent-ils reçu la médaille, frappée en commémoration de cette circonstance solennelle, qu'ils coururent la vendre chez les orfèvres.

Les réglements publiés par Catherine, et qui

sont bien plus sérieux que le lecteur ne l'aura cru d'abord, prouvent assez combien la politesse était peu connue, même à la cour. Mais les vices d'alors ne font que mieux ressortir le triomphe si rapide de la civilisation! N'oublions pas, surtout, que de la mort de Pierre-le-Grand à celle de Catherine II, il ne s'écoula que soixante-onze ans; et trente-neuf, de la mort de cette souveraine jusqu'à nos jours. Pour la Russie, ces deux époques répondent à *neuf siècles;* car il est facile de démontrer, d'après l'histoire et les voyageurs, que la Russie, avant Pierre, n'avait pas plus d'idée de la civilisation, que n'en avait l'Europe au temps nommé l'âge de fer.

La noblesse ne fut affranchie qu'en 1761, par Pierre III. Alors seulement, il lui fut permis de porter ou non des armes, de voyager à l'étranger. Catherine maintint cette ordonnance, en se réservant le droit d'accorder ou de refuser son consentement. Cet ordre de choses existe encore. On demande l'autorisation, que l'empereur donne ou refuse, selon les circonstances. Plus de quatre-vingts familles, ou personnes de distinction, ont, l'année dernière, sollicité ce permis de départ; la moitié seulement d'entre elles l'ont obtenu. La noblesse, en Russie, bien qu'assez riche pour le pays

même, n'a cependant pas, en général, les moyens de voyager. Personne ne pense plus à porter des armes, sinon dans le service militaire.

L'indigne et lâche conspiration contre la vie de l'empereur, qu'on a découverte, a de beaucoup retardé le progrès des libertés publiques parmi les nobles. Cependant, nulle part un complot de cette nature n'aurait été réprimé avec autant de clémence. Lors de la révolte des Strélitz, Pierre-le-Grand, après avoir ordonné plusieurs centaines d'exécutions, trancha la tête à onze individus de sa propre main! On remarque dans les institutions nouvelles de la Russie, comparées aux anciennes, une amélioration infinie. Je citerai l'une des plus importantes: la chancellerie secrète.

Dès les temps les plus reculés, il existait en Russie une chancellerie secrète, nécessaire dans tout gouvernement absolu; mais celle que l'histoire signale plus particulièrement, fut créée, selon quelques auteurs, par Alexis, père de Pierre-le-Grand, bien qu'un oukaz impérial de Catherine II l'attribue à ce dernier. Dans l'origine, ce redoutable tribunal ne connaissait que des attentats contre la vie du souverain, des atteintes portées à la religion, et des crimes d'état; mais, depuis, toute espèce de délits devint de son ressort. Le pro-

cès commençait par l'incarcération. Si le plaignant manquait de preuves convaincantes, on lui infligeait le knout à trois reprises différentes; puis sa déposition était entendue. De son côté, l'accusé pouvait recevoir de même le knout pour contre-preuve; ce qui eut fréquemment lieu, car il lui était rarement possible de démontrer qu'il fût innocent des crimes dont on le chargeait si mystérieusement. Quand le juge n'était pas convaincu, les deux parties passaient de nouveau par le knout, et le crime ou l'innocence se dévoilait par le plus ou le moins de constance des patients à se laisser enlever des lambeaux de chair.

Cette sorte de terreur existait dans toute sa plénitude sous le règne d'Élisabeth *la Clémente*, ainsi surnommée parcequ'elle avait fait vœu de ne jamais signer un arrêt de mort. Le plus mince magistrat avait droit d'appliquer la torture, de mutiler les épaules, de faire couper la langue de l'accusé; enfin d'exiler en Sibérie, et cela sans jugement, sans formes de procès. On enlevait les gens de chez eux, on les jetait dans des cachots souterrains, souvent pour le reste de leur vie. Cette *clémente* impératrice, qui régna de 1741 à 1761, fit incarcérer de cette manière plus de vingt mille de ses sujets. A son avénement, Pierre III en rappela

dix-sept mille de leur captivité ; mais plus des trois quarts des victimes de l'impératrice Anne avaient péri ignorées.

Pierre III, allant un jour au sénat, n'y trouva personne pour s'occuper des affaires du pays ; il envoya aussitôt chercher les sénateurs, et leur adressa de sévères réprimandes. Pierre-le-Grand, son aïeul, avait fait plus en pareille circonstance ; car il avait appliqué une volée de coups de canne à chacun des sénateurs. L'empereur actuel ayant également trouvé ces messieurs en défaut, prit le sage parti d'organiser, d'après l'exemple de Pierre ou d'Alexis, une Chancellerie secrète.

Grace à ce moyen, il corrige les abus inséparables de la forme du gouvernement. Cette Chancellerie a quatre divisions différentes : la première étend sa surveillance sur les hauts fonctionnaires de l'état ; la seconde, sur les cours de justice ; la troisième, sur la police ; la quatrième, sur les fondations et institutions de bienfaisance. Par ces différents canaux, les plaintes et les abus parviennent de suite à la connaissance de l'empereur. Il sait, jour par jour, la conduite de chacun de ses ministres ; on l'informe de l'exactitude des sénateurs à remplir leurs devoirs. Il est inutile d'ajouter que tout ce qui se passe dans cette chancellerie

n'est pas précisément conforme au texte de la loi, mais à l'équité; c'est, en réalité, l'investigation nocturne du calife Haraoun Al-Raschid et de son grand visir.

L'empereur Nicolas ne reculerait pas devant la nécessité d'imiter ce calife; il étendrait volontiers sa surveillance personnelle sur toutes les parties de son vaste empire, si la chose était possible. Aucune fatigue ne l'arrête; il n'est pas d'objet si grand qu'il ne saisisse, si petit qu'il laisse échapper. Le mensonge le plus grave, l'erreur la plus légère, dans un rapport, sont également découverts par son regard pénétrant; et, ce qu'il y a de plus terrible pour celui qui l'a fait, ce rapport, c'est que le lendemain même l'empereur le lui renvoie avec la preuve du mensonge ou de l'erreur.

Pour atteindre à ce but, Nicolas s'astreint chaque jour au travail le plus opiniâtre. Le soir, souvent au sortir du théâtre, il se met à son bureau, et ne le quitte qu'après avoir terminé toutes les affaires, dût-il veiller même jusqu'à quatre heures du matin. Je n'ai entendu dire, dans toute la Russie, qu'à un seul employé du gouvernement, que l'assiduité de l'empereur commençait à se relâcher : je n'en crois rien.

J'ai dit que les travaux de la Chancellerie étaient

tenus secrets. En Angleterre, tout se fait publiquement, hors ce qui est contraire aux lois; mais, en Russie, pays occupé par un quinzième de l'espèce humaine, et dont les habitants sont, en majeure partie, plongés dans une profonde ignorance, une publicité semblable serait tout-à-fait impossible. Cette Chancellerie est, sans aucun doute, la meilleure institution de la Russie; une telle forme de gouvernement peut seule maintenir l'union et constituer la force d'un si vaste empire.

Le gouvernement est *absolu*. Il y a, sans aucun doute, des usages, des traditions historiques, auxquels on peut donner le nom de constitution; il y aurait quelque danger pour l'empereur à ne pas s'y conformer. Mais, par le fait, la vraie constitution de la Russie, c'est la volonté du souverain qui règne; et, jusqu'à ce que la masse du peuple devienne plus éclairée, il est fort heureux que les choses soient ainsi. Je ne vois pas quel avantage trouverait la nation à être gouvernée par une junte polygarchique, au lieu d'obéir à un autocrate. L'erreur dans laquelle on tombe ordinairement sur ce point, c'est de prendre la fraction pour le tout, et de voir la majorité d'une nation dans quelques centaines de mille hommes.

Pierre-le-Grand, et presque tous ses successeurs, desiraient réunir les lois de l'empire en un corps général. Plusieurs commissions furent nommées, à cet effet, d'époque en époque. Ce projet paraît avoir rencontré beaucoup d'opposition, jusqu'à l'avénement au trône de l'empereur actuel, et surtout jusqu'a l'organisation de la Chancellerie secrète. On ne doit attribuer l'accomplissement de cette tâche immense, qu'à la persévérance infatigable, à l'assiduité laborieuse de l'empereur Nicolas. Je donne ici la traduction d'une partie du manifeste publié, il y a deux ans, pour compléter cette œuvre :

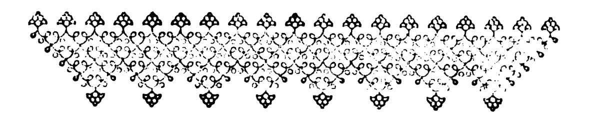
« Ayant reconnu, dès notre avénement au trône, l'indispensable nécessité d'introduire dans le corps entier des lois de l'empire, un ordre clair et systématique, nous avons ordonné d'une manière spéciale de les réunir toutes, d'en publier la collection ; et nous voulons, afin d'en composer un corps uniforme et régulier, que celles qui régissent actuellement l'empire en soient extraites, sans en altérer la lettre sous aucun rapport. Cette publication aura strictement lieu, suivant les bases établies en 1700 par Pierre-le-Grand. L'exécution de la première partie de ce projet a été effectuée en 1830.

« Avec l'aide du Tout-Puissant, et après sept années d'un travail assidu, dirigé par nous-même en personne, la seconde partie vient d'être terminée. Toutes les lois promulguées dans l'espace de cent quatre-vingt-trois ans, depuis 1649 jusqu'en janvier 1832, ont été conservées dans toute leur vigueur, malgré les changements apportés par la succession des temps; elles sont rassemblées et classées selon leur nature; sont seules supprimées les clauses qui ont été rapportées par d'autres lois. Quant aux réglements de l'armée de terre et de mer, ils seront classés à part. Toutes ces lois seront divisées en codes, selon les distinctions des affaires administratives et judiciaires. Toutes celles qui ont été promulguées depuis le premier janvier 1832, ou qui le seraient, suivant la marche ordinaire de la législation, seront, chaque année, ajoutées dans un supplément au corps des lois, selon l'ordre des codes ci-dessus, et avec des renvois indiquant les articles qui s'y rapportent, de manière que le système des lois une fois établi, il puisse toujours conserver son uniformité et son identité.

« La justice et l'ordre dans l'administration, ces besoins si pressants et si essentiels de l'empire, exigeaient impérieusement cette mesure, qui garantit la force et l'action des lois pour le présent,

établit une base solide pour leur amélioration future, et remplit enfin les désirs dont nos aïeux ont été animés depuis cent vingt-six ans. »

L'administration de la justice est encore le côté faible du gouvernement russe, bien plus en contact avec l'ignorance et la corruption orientales, qu'avec la civilisation européenne. Voilà ce qu'il importe, avant tout, d'améliorer, ou, pour mieux dire, de créer tout-à-fait. Si nous voyons, en Angleterre, fourmiller les hommes de loi, dans quel état ne doit pas être un pays, où le premier homme venu, qu'il ait ou non de l'instruction, est admis à plaider? Un auteur a compté, en 1826, deux millions huit cent cinquante mille causes soumises aux tribunaux de l'empire. Si le fait était exact, un homme, sur cinq, aurait donc eu un procès à soutenir. Tout en reconnaissant de l'exagération dans ce calcul, on n'y trouve pas moins un mal énorme. Le tsar, par son assiduité et son amour du travail, a virtuellement donné un code de lois à l'empire. Il lui reste à remplir une autre tâche noble et difficile : c'est de faire exécuter ces lois au moyen de réglements à la portée de tous, de réglements immuables, hors dans les cas de recours en grâce, prérogative sacrée de toute souveraineté.



VIII

SOCIÉTÉ. — LITTÉRATURE. — POPULATION.

J'AI décrit Saint-Pétersbourg comme la cité favorite de la noblesse russe; le voyageur y chercherait vainement la trace d'une société nationale. Les indigénes y sont tellement confondus avec les étrangers, qu'il est difficile de les distinguer les uns des autres; et comme la langue française est généralement parlée, on pourrait se croire à Paris.

A l'époque où écrivait Oléarius, il n'y avait encore qu'un seul seigneur russe qui eût mis de côté le costume antique; et ce fait fut considéré comme si extraordinaire, que l'on a gardé le nom de cet individu. Aujourd'hui, il n'est pas de Russe qui voulût porter un habit fait par un de ses compatriotes. C'est partout une singulière tendance à rechercher ce qui est étranger, une affectation de mépris pour tout ce qui est du pays. Il est presque inutile d'ajouter que, par leur toilette, les dames se sont métamorphosées en françaises. Cependant il s'est fait tout-à-coup un pas rétrograde, dû sans-

doute au génie national. J'ignore si c'est à l'empereur ou à l'impératrice qu'il faut attribuer le nouveau réglement qui a, depuis le 1er janvier 1834, prescrit la modification introduite dans le costume des dames admises à la cour.

Les dames d'honneur portent des sarafans en satin ou velours; (robe ouverte, sans manches, richement bordée d'or). Leur vêtement de dessous a des manches qui viennent aux poignets; elles y sont fixées par des bracelets d'or. Leur tête est ornée d'une espèce de couronne fort riche; un grand voile blanc, posé derrière, couvre une partie des épaules et descend jusqu'aux genoux. On ne voit point de cheveux, si ce n'est une légère tresse au-dessus du front.

Les filles d'honneur portent aussi le sarafan national, ainsi qu'une sorte de couronne; mais celle-ci ne fait pas le tour de la tête et laisse voir tous les cheveux qui sont tressés par devant comme chez les autres dames, puis réunis par derrière en gros chignon; le voile y est attaché, et quelquefois c'est une écharpe qui flotte jusqu'aux talons. Le bras reste presque nu, les manches étant très courtes.

La prédilection qu'on témoigne aux étrangers est très favorable au voyageur; pour peu qu'il soit présenté par des personnes recommandables, il

peut passer ses soirées dans les sociétés les plus agréables; et plus il renouvelle ses visites dans une maison, mieux il y est accueilli.

A peine existe-t-il une société littéraire à Saint-Pétersbourg; les sentiments politiques et intéressés du petit nombre d'auteurs qu'on y trouve, sont poussés à un tel point, que toute idée de littérature est mise hors de question. Ce vice ne frappe pas de prime abord l'étranger, car il trouve tant de franchise, de bonté de cœur chez chaque individu, tant d'affection vraie, qu'il ne saurait supposer aux Russes de l'envie, de la haine, de la méchanceté; et cependant, nulle part autant qu'ici, je n'ai rencontré de discussions plus amères. L'amour de la littérature *pour elle-même,* ne me paraît guère exister en Russie.

J'avais l'intention d'offrir au lecteur une liste raisonnée des auteurs russes, et M. G...... s'était offert à me la procurer. Il en a sans doute été empêché par ses nombreux travaux; et malheureusement des écrivains du pays peuvent seuls donner de pareils renseignements. Je causais un jour, sur ce sujet, avec M. M..., l'un des secrétaires d'État. « Il me semble étrange, me dit-il, que vous autres Anglais voyagiez en Russie dans le but avoué de vous instruire des mœurs et du caractère du peuple, sans comprendre un seul mot de notre langue.

Vous venez ici imbus des préjugés les plus absurdes contre nous, comme nation; vous voyez les choses sous un autre point de vue que vous n'êtes habitués à les voir chez vous; hors une douzaine de familles auxquelles on vous a présentés, vous condamnez tout, sans faire ni recherches, ni réflexions. A travers votre lorgnon ou par les stores de votre voiture de voyage, vous examinez ce colosse brut, mais puissant. Dans les villes, votre *Cicerone* est une autorité pour vous; vous errez dans la campagne en aveugles, sans rien comprendre, parceque vous êtes dans l'impossibilité totale de questionner les Moujiks. Alors, vous retournez chez vous très satisfaits de votre voyage; et sans avoir de mauvaises intentions, vous écrivez pour ajouter à la masse des mensonges et des absurdités dont l'Europe est déjà inondée sur notre compte. Je reconnus la justesse de la remarque; toutefois je lui répondis que la Russie serait connue peu à peu, malgré notre ignorance de la langue. L'amour de la science, ajoutai-je, qui anime l'Europe civilisée, pousse de nombreux voyageurs vers toutes les parties du monde. Celui qui parcourt la France, l'Italie, l'Allemagne, possède au moins une légère connaissance des langues de ces pays, car il y a une action et une réaction si continuelles entre leur lit-

térature et leur caractère, qu'il est presque impossible de les étudier séparément; en Russie au contraire, vous n'avez pas de littérature proprement dite. La masse du peuple croupit dans l'ignorance; rien ne saurait donc exciter un homme de lettres à apprendre une langue qui n'a aucun rapport avec les autres idiômes de l'Europe.

En Russie, les livres qui traitent des beaux-arts se vendent bien moins que ne devrait le faire supposer la richesse des nobles et leur amour du luxe. La publication des romans est au contraire d'un grand produit. Les auteurs en réputation reçoivent depuis six cents jusqu'à huit cents louis d'un manuscrit.

Le théâtre est sous la direction du gouvernement; cet état de choses est favorable aux acteurs, car, au bout de douze ans de services, ils ont droit à une pension de retraite.

Les auteurs donnent ordinairement la première représentation de leur ouvrage au bénéfice d'un acteur en vogue: ce qui en assure le succès. A Saint-Pétersbourg, les représentations rapportent de cent à deux cents louis; et si l'ouvrage réussit, on le joue à Moscou sur le même pied. Du théâtre à la police il y a loin, mais le voyageur voit tout à la fois, et son lecteur doit, bon gré malgré, voir de

même. La seule police (puisque nous sommes sur ce sujet) qu'on remarque dans la ville, consiste en hommes portant des haches d'armes. Ils sont très utiles aux étrangers, en leur indiquant les maisons qu'ils cherchent. La nuit, ils surveillent les passants. J'ai beaucoup entendu parler d'espions, mais je n'en ai pas plus vu à Saint-Pétersbourg qu'à Moscou. Les employés du bureau des passeports sont fort polis; il serait à desirer pour l'étranger, que la chancellerie fût plus rapprochée de la police.

Saint-Pétersbourg a trente-cinq verstes en circonférence, et huit à neuf en longueur; mais la population n'est pas en proportion de cette immense étendue, bien qu'elle se soit accrue d'une manière étonnante. Au point de départ, 1725, sous Pierre-le-Grand, nous trouvons 75,000 ames; en 1785, à l'avénement de Catherine II, Pétersbourg contenait déjà 195,000 habitants; en 1832, le nombre total ne montait pas à moins de 449,368, divisés comme suit : Clergé, 2,188; — noblesse, 34,079; — soldats, 39,437; — négociants, 10,883; — bourgeois, 36,725; — artisans, 27,279; — domestiques, 94,009; — marchands de tous états, 66,366; — paysans, 127,867; — étrangers, 7,199; — habitants du faubourg d'Okhta, 3,386.

Dans ce total, il y a 294,468 hommes et seulement 154,900 femmes. C'est peut-être la seule ville où se rencontre un cas de disproportion semblable.

Voici comment elle s'explique : Dans les 127,000 paysans, il y en a 50 à 60,000 qui n'habitent la ville que pendant une partie de l'année; ce sont des Moujiks venant de l'intérieur; ils parcourent des centaines de verstes afin de chercher du travail pour le printemps et l'été, laissant à leurs femmes le soin de conduire la ferme. Voilà déjà l'un des motifs de la disproportion numérique qui existe entre les deux sexes; ajoutons-y les 94,000 domestiques; — les 66,000 personnes de tous états et ouvriers, dont la plupart laissent leurs femmes à des distances plus ou moins rapprochées; — le haut clergé, dont les membres ne sont pas mariés, tels que les moines qui sont en grand nombre; — une majeure partie de la noblesse employée par le gouvernement; — enfin une foule de jeunes gentilshommes qui viennent tenter la fortune dans la capitale, avant de songer au mariage.

L'accroissement constant que nous avons signalé dans cette population, doit être attribué, d'abord, au nombre d'ouvriers qui, fatigués de leurs migrations, se fixent définitivement dans la ville; puis aux colonies d'indigènes et d'étrangers que la politi-

que de l'empereur attire dans la métropole, car, par elle-même, la population ne s'accroît point.

De 1770 à 1790, période citée comme la plus *favorable*, la différence entre les naissances et les décès, n'était que de 3630, tandis que la population augmenta, pendant le même laps de temps, de 20,000 âmes. Dans les dix premières années du siècle actuel, il y eut 41,887 naissances d'enfants mâles, 39,223, de filles, et il mourut 68,082 hommes et 37,372 femmes: ce qui fait une balance, en faveur de la mortalité, de 25,344 individus; et la population s'accrut cependant de 65,000 habitans. En 1832 il y eut 10,167 naissances, 15,197 décès, c'est-à-dire une différence de 5720 décès pour une année.

On serait porté à induire de là, que la ville est malsaine; M. Bachoutsky lui-même, cherche à découvrir ce mystère. Cette cause de mortalité serait-elle dans les corsages serrés, les ceintures meurtrières, etc., que portent les femmes de qualité. Mais ces dames ne composent qu'une si faible partie de la population, qu'en supposant même qu'elles vinssent à mourir toutes à la fois, le statisticien s'en apercevrait à peine. La balance notoire qui existe en faveur de la mortalité, n'est due, selon moi, qu'au nombre prodigieux d'hommes, soit résidens, soit

émigrans, qui restés célibataires, meurent annuellement à Saint-Pétersbourg.

En prenant, pour exemple, les dix premières années du siècle actuel, pendant lesquelles il est né 39,223 filles et 41,887 garçons, nous voyons qu'il mourut 37,372 personnes du sexe féminin et 68,000 *du sexe masculin*. Si vous faites correspondre le nombre des morts du sexe masculin, d'une manière rationelle, avec le nombre des morts du sexe féminin, le surplus restera naturellement en faveur de l'accroissement de la vie humaine.

Les naissances sont de 1 à 52; tandis qu'à Paris, elles sont de 1 à 31; mais si nous prenons ce que nous venons de dire en considération, la balance sera plus en faveur de Saint-Pétersbourg.

Depuis quelques années la perte des femmes comparée à celle des hommes, est comme 45 à 100, malheureusement les mariages n'ont pas lieu en proportion. De 1811 à 1821, le nombres de mariages était comme 1 à 200, et il a constamment diminué; il est maintenant comme 1 est à 340. Les suicides sont comme 1 à 20,360, à peu-près de même qu'à Paris. Mais ces attentats sont commis ordinairement à Saint-Pétersbourg, dans un accès de passion, tandis que dans la capitale française, c'est comme le résultat de ce que les jeunes

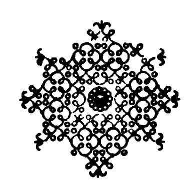
femmes appellent un désespoir philosophique.

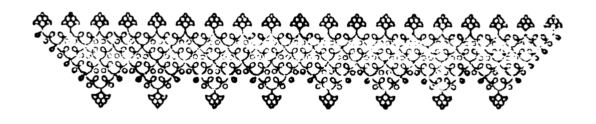
Mais quittons la statistique, disons adieu aux calculs de décès et réchauffons-nous aux rayons du soleil. Il brille peu de temps à Saint-Pétersbourg, mais il y est bienfaisant; l'été, le climat est délicieux. Combien de douces promenades, le soir! le soir est si près du matin alors, que la chaleur tiède du soleil couchant, restée après lui, se baigne des vapeurs embaumées de la rosée; la Néva, ses îles vertes, tout est d'une beauté inexprimable. Le reste de l'année, il faut se vêtir chaudement, se calfeutrer, vivre de patience; qu'on en juge par les observations suivantes faites par le comte de Sternberg pendant 232 jours.

Dans ce nombre, il y eut 119 jours de gelée consécutive, et 25 seulement qu'il ne gela pas du tout; pendant 173 jours, le baromètre resta au *dessous* de zéro; il y eut 69 jours de neige, 112 de pluie, 51 de brouillard, et un jour de grêle.

Les inondations de la Néva ont ordinairement lieu du 17 août au 23 novembre; elles paraissent empirer, car en 1721 le fleuve monta à 7 pieds 4 pouces; — en 1777, à 10 pieds 7 pouces, et l'on trembla; — en 1824, à 13 pieds 7 pouces et la moitié de la ville fut submergée. Oh oui, le grand ennemi de Pétersbourg, c'est l'eau; et ce beau fleuve

qui, l'été, donne tant de fertilité aux îles verdoyantes de la capitale, semble, l'hiver, ne rouler que la mort, et descendre du fond de la Russie chargé de toutes les superstitions implacables des vieux Moscovites contre la colonie de Pierre-le-Grand.





IX

DE SAINT-PÉTERSBOURG A MOSCOU.

Un voyageur anglais, disait M. Josiah Conder, eût-il parcouru la partie la plus sauvage et la plus stérile des montagnes d'Écosse, (y eût-il de cela même un demi-siècle) ne serait pas préparé encore aux ennuis, aux fatigues, aux privations inséparables du trajet d'une capitale de la Russie à l'autre, s'il n'était abondamment pourvu des moyens de les prévenir ou d'y remédier. Les considérations du docteur Clarke sur l'état de la Russie sont également fort sujettes à caution; il ne fait que se traîner à la suite des autres voyageurs, quand il prévient son lecteur qu'on ne doit rien attendre des auberges, pas même de la paille fraiche pour se coucher. Il recommande de se munir essentiellement d'un pot-à-thé en étain, d'une bouilloire, d'un poëlon dont le couvercle puisse servir de plat; comme aussi de thé, de sucre, de fromage, de pain séché au four; en hiver, de viande gelée; de vin, dans les gouvernements froids; de vinaigre, dans

ceux de l'Asie. Ainsi pourvu, l'on peut alors entreprendre ce long voyage.

Vous croiriez peut-être que ces conseils datent du temps de Pierre-le-Grand ; mon Dieu, non ; c'est en 1825 qu'on les donnait. Eh bien! moi, j'eus le courage de monter en diligence à Saint-Pétersbourg, sans autres provisions, pour un voyage aussi effrayant, qu'une simple bouteille de cognac.

La route est excellente; les auberges sont très confortables, à peu d'exceptions près; on dîne à la carte; on boit les meilleurs vins de France et d'Allemagne. Il serait fort curieux de voir un homme comme il faut, entrer dans l'un de ces établissements, avec un grand fromage sous le bras. Quant à la bouilloire et à la théyère de ce bon M. Clarke, elles exciteraient une risée universelle, car il n'est pas de cabane, même la plus humble, qui ne soit pourvue d'une immense urne à thé en cuivre bruni. La seule chose dont je faillis être privé, ce fut de thé. Dans mon ignorance, je croyais de première qualité celui qu'on vendait dans les auberges; mais un négociant du pays, l'un de mes compagnons de voyage, me prévint que cet aromate manquait totalement de la saveur qu'il a en Orient ; à chaque station, il sortait sa

petite provision secrète, et engageait la société à prendre le thé avec lui.

Il ne faut pas chercher dans les Moujiks qui habitent entre Saint-Pétersbourg et Moscou, le beau type du paysan russe. Sur cette grande route, bien des causes contribuent à les enrichir et à les démoraliser. Les femmes sont souvent belles, à la taille près; mais presque toutes, elles ont la détestable manie de se peindre le visage; c'est ainsi qu'elles arrivent à rendre repoussante, une figure qui, autrement, serait fort agréable. Les dames nobles ont, avec raison, renoncé à cet usage ridicule.

Chaque jour me fesait l'effet d'un jour férié. Le soir, la musique retentissait de tous côtés; partout je ne voyais que groupes de jeunes filles, richement vêtues, dansant et chantant la Korovoda.

Les instruments de musique, en Russie, sont fort simples et parfaitement en rapport avec la civilisation de ce peuple encore vierge. Les antiquaires en font remonter l'origine jusqu'aux Grecs; mais les instruments de musique d'un pays peuvent ressembler à ceux d'un autre, sans avoir cependant une commune origine. Presque toutes les nations ont inventé le tambour et la flûte, mais ces découvertes étaient dues au hasard. On dit

aussi que l'ancienne musique des Grecs est reproduite dans les forêts du nord; mais, en réalité, les mélodies russes ont bien plus de rapports avec les airs nationaux écossais.

Les savants voient dans le cystre des anciens Thébains, décrit par Ovide, le *balalayka* du paysan russe. C'est une espèce de guitare, dont le manche très court n'est garni que de deux à trois cordes; cet instrument, très-bien fait, ne coûte que douze sous à Moscou.

Le *doudka* est une flûte.

Le *gelaika* est une double flûte, semblable à celle que décrit Horace.

Le *gusli* est une espèce de piano qu'on place sur une table; ses cordes d'acier se touchent avec les doigts.

Ces instruments, en y comprenant la flûte de Pan, remontent, chez les Russes, à une haute antiquité; il ne paraît pas qu'on ait cherché à les perfectionner.

La musique vocale, qui ressemble infiniment à celle des Écossais, est encore moins variée. Les paysans jouent, pendant des heures entières, sur quelques notes, qui n'auraient aucun sens, mises en musique; mais quand ils chantent, ces modu-

lations sont touchantes et agréables au-delà de toute expression.

Quant au goût des Russes pour le carillon des cloches, on peut le trouver fort extraordinaire; ils ne se font pas la moindre idée de l'harmonie qu'on en peut tirer. Ils ont une espéce de musique à eux, où chaque personne n'exécute qu'une seule note; ils composent de la sorte une harmonie par des sons séparés, successifs et distincts, au lieu de chanter tous ensemble, et ils paraissent n'avoir pas réfléchi qu'il leur était possible d'appliquer aux divers timbres d'une cloche le procédé dont ils usent pour la voix. Aussi, vivre dans le voisinage d'une église, en Russie, c'est vouloir devenir fou; car, trois ou quatre cloches, toutes de différents calibres, sont mises en branle, éclatent, tonnent à la fois, et vous assourdissent pendant des heures entières.

S'il faut en croire Collins, la révolution qui s'est, depuis son temps, opérée dans le goût des Russes pour la musique, n'est pas la moins remarquable parmi les mœurs de cette nation :

« Si vous voulez, disait-il, plaire aux Russes en fait de musique, composez votre concert de rossignols de la halle, d'une bande de chat-huans, d'une nichée de choukas, d'un troupeau de loups

affamés, de sept porcs, d'autant de chats; faites-leur chanter le *Lacrymæ*, et cela charmera beaucoup plus les Russes, que si vous leur donniez la meilleure musique d'Italie, les airs les plus légers de France, les marches d'Angleterre ou les danses d'Écosse. »

De nos jours, la musique russe est riche et pathétique, les voix sont presque toujours sonores et mélodieuses. Le lecteur lira peut-être avec intérêt cette traduction à-peu-près littérale d'un chant populaire.

La blanche clarté du jour décroît, la nuit approche;
La nuit approche et le crépuscule s'évanouit;
Et vers moi, jeune fille, mon bien-aimé envoie,
Mon bien-aimé envoie, puis vient lui-même.
— « Y es-tu, ma bien-aimée, ma délicieuse amie? »
Et moi, jeune fille, faisant u[illegible]
Je descends de mon lit et mets [illegible] souliers
Pour aller au balcon, pour dire un mot.
Je lui demandai d'abord des nouvelles de sa beauté, mon cher bien-aimé,
Puis je lui dis tous les chagrins de sa pauvre amie.
— O mon brillant faucon, ma belle enfant!
Faut-il nous séparer? Faut-il que tu me quittes ainsi?
— Il le faut; tandis que toi, mon enchanteur,
Pressant tes mains tu verses des larmes.
— Adieu, ma bien-aimée, adieu, mon précieux trésor.

J'ai un petit jardin orné de verdure;
Dans ce jardin croissent trois arbres;
L'un porte de douces pommes, un autre des poires,
Et le troisième est un tremble amer.
Sur ce tremble, le coucou chante parmi les branches.
Écoute le chant du coucou! ma compagne se plaint!
Elle a perdu celui dont les lèvres la couvraient de baisers!
Elle a perdu celui dont les bras la pressaient!
Adieu, mes amours! adieu, ma douce amie!

Mais il règne trop de poésie dans ce morceau, pour que j'y puisse retrouver le chant simple des paysans; ensuite, il ne contient aucune allusion à leurs coutumes particulières, à leurs habitudes. Voici la traduction littérale de l'une des chansons du Korovoda; je l'ai entendue si souvent, que les paroles et l'air m'en sont devenus familiers.

CHANT DU KOROVODA.

Nous avons semé du millet,
Oi Dida et Lado, nous avons semé;
Et le millet, nous le foulerons,
Oi Dida et Lado, nous le foulerons.

— Mais avec quoi le foulerez-vous?
Oi Dida et Lado, avec quoi?

Avec des chevaux libres,
Oi Dida et Lado, avec des chevaux libres;

Et nous prendrons les chevaux,
Oi Dida et Lado, nous prendrons les chevaux.

— Mais avec quoi les prendrez-vous?
Oi Dida et Lado, avec quoi?

Oh! avec des lacs de soie,
Oi Dida et Lado, avec des lacs.
Ou nous les achèterons, les chevaux,
Oi Dida et Lado, nous les achèterons.

— Mais, avec quoi les achèterez-vous?
Oi Dida et Lado, avec quoi?

Nous vous donnerons cent roubles,
Oi Dida et Lado, cent roubles.

— Mais mille ne suffiront pas,
Oi Dida et Lado, mille et mille!

Nous vous donnerons donc une jeune et belle fille,
Oi Dida et Lado, une jeune et belle fille.

— Voilà, voilà le prix, c'est ce que nous voulons,
Oi Dida et Lado, c'est là ce qu'il nous faut.

Cette simple chansonnette est non-seulement en harmonie avec les habitudes journalières de ces paysans, mais elle tient encore à leur ancienne croyance. La fête de la déesse slavonne Dida et de son fils Lado, était célébrée jadis par les dévots, qui, réunis en cercle, chantaient et dansaient, au-

tour d'un bouleau, l'une des rondes de leur pays. L'arbre était orné de rubans, qu'on jetait ensuite dans la rivière; puis l'on tirait certains augures des formes que ces rubans prenaient, en suivant le cours de l'eau.

Pour danser la korovoda, toutes les jeunes filles se tiennent par la main et forment un rond; mais ce n'est plus un bouleau qui figure au centre de ce rond; c'est, ou la jeune fille la plus sémillante ou le meilleur chanteur du village. Les mouvements de cette danse, si on peut lui donner ce nom, sont lents et voluptueux; l'air en est fort simple, presque mélancolique. Ce chant parait cependant amuser beaucoup ceux qui l'exécutent; ils échangent les sourires et les douces œillades, et vers la fin, quand la prétresse choisit une autre jeune fille et l'attire au milieu du rond, tous les assistants ne manquent pas d'accueillir cette circonstance avec de joyeux éclats de rire. Je dois ajouter que les noms payens de Dida et Lado commencent à n'être plus prononcés dans certains cantons, les prêtres ayant averti leurs paroissiens que c'était un péché de proférer de pareils noms.

Je ne vis pas sans surprise, les beaux habits que les jeunes filles de la campagne portent aux jours de fêtes. Les vêtements de quelques unes d'entre

elles, ressemblent au grand collet d'un manteau d'homme, serré à volonté autour de la taille; il est toujours en soie ou en satin, bordé d'agneau aussi blanc que neige; d'autres avaient plus de grace encore sous le sarafan national, en étoffes non moins riches; mais alors, les manches très amples, et d'une blancheur éblouissante, descendaient jusqu'aux poignets: ce qui faisait ressembler ces paysannes aux dames de la cour. J'en ai vu même dont les robes étaient brodées d'or, les souliers couverts de paillettes, ou sinon en maroquin de plusieurs couleurs. Leurs boucles-d'oreilles en vraies perles, (ce dont je doutais d'abord,) ont la forme d'un triangle. La curiosité que je leur témoignais, paraissait les amuser beaucoup; aussi me permirent-elles avec la politesse, la bonté qui caractérisent les femmes russes, d'examiner tout à l'aise et leur costume et leurs boucles-d'oreilles.

Rarement les hommes prennent part aux amusements des femmes, bien qu'ils s'attroupent souvent autour d'elles. Leurs délassements de prédilection à eux, sont les chants à plusieurs voix; quelquefois ils exécutent certaine danse étrange, particulière à leur pays, qui se compose de divers mouvements lents de la tête et des épaules, les pieds restant presque immobiles: cette danse n'a

pas changé. Les soldats m'ont paru en être plus particulièrement passionnés; on les voit souvent en cercle, enveloppés dans leurs manteaux gris, suivre avec le plus vif intérêt la danse d'un de leurs camarades: spectacle vraiment curieux. En même temps, à quelque distance de là, des femmes danseront leur Korovoda, sans qu'un des groupes fasse la moindre attention à l'autre. Malte-Brun assure, d'après l'assertion d'un voyageur, que les Russes sont aussi grands danseurs que les Français; il se trompe.

A peu d'exceptions près, toutes les maisons des villages sont construites en bois, c'est-à-dire, en pins dépouillés de leur écorce, et posés horizontalement les uns sur les autres. Elles ont ordinairement deux étages; leur toit dépasse de beaucoup le mur et se projette en auvent sur la route; nous avons dit qu'elles sont souvent ornées de grossières sculptures. A chaque étage, il s'y trouve deux, trois, et jusqu'à quatre petites fenêtres vitrées, sur une même ligne. Les paysans russes ont une prédilection toute particulière pour les maisons en bois; ils prétendent qu'elles sont plus chaudes et plus saines que les maisons construites en briques. Il est une époque de l'année, où, grâce à la nature des matériaux qui les composent, l'étranger qui s'y

trouve, est exposé à éprouver de cruelles frayeurs. S'il survient un dégel inopiné, alors un craquement terrible se fait entendre; vous croiriez la maison assaillie par une bande de voleurs, ou près de s'écrouler. Un de mes amis, en pareille circonstance, se jeta une nuit à bas de son lit, saisit ses pistolets, et resta long-temps dans des transes mortelles.

En 1804, il y avait, en Russie, 87 millions de pins pouvant servir aux constructions, et 7 millions propres aux mâts de navires.

Jusqu'à Novogorod, je trouvai les habitudes agricoles des Moujiks à-peu-près les mêmes que celles des Finois. Sur une grande partie du pays que traverse la route, les paysans sèchent le blé de la même manière, et peuvent, au besoin, le garder quinze et dix-huit ans. Ils ont coutume aussi de brûler les arbres pour engraisser la terre. Dans quelques cantons même, dès que le feu est éteint, ils jètent la semaille dans la cendre encore presque chaude; ils attendent pour cela le moment de la rosée du soir; la terre, légèrement labourée, rend dit-on, jusqu'au centuple. On a observé à ce sujet, que les paysans étaient si contents de ce résultat, qu'ils négligeaient les meilleures terres. Mais cette abondance ne dure guère que trois à quatre ans;

après quoi, ce sol qui n'a été fumé que de sa cendre, nourri de sa propre substance, n'est plus bon à rien pendant vingt ans.

Novogorod est un lieu fort intéressant pour les antiquaires, si l'on peut dire que la Russie ait quelque chose d'antique; mais il faut étudier cette ville dans son histoire et non dans ses monuments. Quelque soin qu'on apporte à sa conservation, son dépérissement graduel lui fait perdre, tous les jours, quelque chose de son importance.

On regarde la cathédrale de Sainte Sophie comme l'une des plus anciennes églises de la Russie; il y en a d'autres bâties en briques. Autrefois cette ville faisait partie de la ligue anséatique, et se glorifiait d'une population de 400,000 ames. Elle couvre encore une vaste étendue de terrain, mais on n'y trouve plus que six à sept mille habitants. Elle commença de décroître dans les premières années du xv[e] siècle; la fondation de Saint-Pétersbourg lui a porté le coup le plus funeste.

Valdai est situé dans l'une des meilleures positions de la route. Les environs de cette petite ville sont romantiques; elle est célèbre, du reste, par ses cloches et ses belles femmes; celles-là ont les sons les plus doux; celles-ci, les plus jolis visages du pays.

Tver est une ville importante; c'est là que passent les barques, dans le canal de Vichney-Volochik, pour descendre au Volga. Il faut citer, à Torjok, une célèbre manufacture de pantoufles et de bonnets en maroquin. Le cuir en est de diverses pièces et de différentes couleurs, cousu, piqué en soie, avec ornements en or et argent.

Je n'ai pas trouvé que la route et l'aspect du pays manquassent d'intérêt, comme l'assurent la plupart des voyageurs; je dois ajouter que, d'un bout à l'autre, cette route est excellente. De distance en distance, elle est traversée par des fossés larges et profonds, qu'on passe sur des ponts de bois, et qui forment un tournant rapide, soit à droite, soit à gauche.

Sur chaque côté de la route, à quelques verstes d'intervalle les unes des autres, vous rencontrez de petites maisons joliment peintes, et soigneusement entourées d'une esplanade; devant la porte, se tient un soldat sans armes, immobile comme une statue. Puis, vous voyez figurer sur cette esplanade, une grande machine en bois triangulaire, brillamment peinte. Il vous est bien impossible de deviner à quel usage sert cette machine; vous supposez tout de suite que c'est quelque instrument inconnu de punition : point; cet appareil étrange sert à déblayer la route

de la neige qui l'obstrue; et voilà pourquoi ces espèces de postes ont été créés.

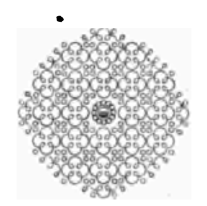
Disons un mot des soldats Russes. A Saint-Pétersbourg, ceux qui composent la Garde Impériale (et c'est à peu près toute la force militaire qu'on y trouve), se serrent tellement à la ceinture, qu'ils ont peine à respirer. La petite tenue des soldats est surtout disgracieuse; pendant les chaleurs les plus fortes, leur redingote de gros drap gris reste boutonnée jusqu'au menton. D'aussi loin qu'ils aperçoivent un officier, ils ôtent leur bonnet et ne le remettent pas avant qu'il soit hors de vue. L'officier, quelqu'inférieur que soit son grade, daigne à peine rendre le salut.

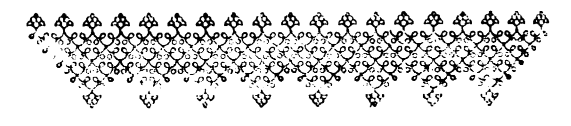
Qu'un paysan soit soldat, il devient libre par ce fait; il peut même arriver à un grade quelconque; mais, jusque là, ses chefs le considèrent plutôt comme paysan que comme soldat : ceci provient sans doute de l'exiguité de sa solde qui le force à travailler à quoi que ce soit. Dans les villes, un des officiers forme une masse des produits du travail de chaque soldat; et cette masse, il la partage entre tous.

A Saint-Pétersbourg, les soldats marchent, non pas en file indienne, mais de front, côte à côte; ils occupent volontiers toute la largeur d'une rue, et forcent ainsi les passans à patauger dans la boue :

ce qui n'est pas fort agréable au printemps, époque où il est impossible de traverser une rue sans avoir de l'eau jusqu'à la cheville. J'eus un jour le malheur de rencontrer un régiment sur mon chemin ; comme je me tapissais contre un mur, au lieu de me risquer dans la boue, alors qu'ils passaient, ces soldats parurent étonnés de mon impudence.

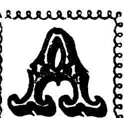
J'arrivai, à Moscou, dans la nuit de mon quatrième jour de voyage. Il était trop tard pour que je pusse me présenter dans un hôtel; je profitai de la généreuse hospitalité que le Gouvernement russe accorde aux voyageurs, et je passai le reste de ma nuit sur un des sophas de l'hôtel de la poste.





X

PHYSIONOMIE DE MOSCOU.



L'ÉPOQUE la plus reculée de son histoire, la Russie formait une espèce de fédération d'États, très médiocrement unis dans le sens politique, bien qu'ils reconnussent dépendre tous du même empire. Les chefs de ces petits États se disputaient mutuellement le titre de prince suprême, titre qui n'équivalut, à vrai dire, durant la longue période de la domination tartare, qu'à celui de premier esclave ou vassal du Mogol. Les guerres de ces chefs entre eux, aussi insignifiantes qu'atroces, eurent pour dernier résultat que, vers le milieu du quatorzième siècle, le titre si longuement disputé parut s'attacher enfin au duché de Moscou; c'est en 1432 qu'un prince y fut pour la première fois couronné, et Vladimir, où de pareilles cérémonies avaient eu lieu jusqu'alors, perdit son rang de Capitale.

En 1547, Moscou était déjà une cité considérable, puisqu'il perdit, dans un incendie, au delà de 1700 âmes. Toutes les maisons, jusqu'aux clôtures

même des jardins, étaient construites en bois; aussi tous les arbres furent-ils réduits en charbon. En 1602, Moscou s'était accru d'une manière si prodigieuse, que la peste avait pu lui faire perdre jusqu'à 127,000 habitants. En 1636, au dire d'Olearius, c'était « une des plus grandes cités de l'Europe » ne contenant pas moins de 2,000 églises. Ses rues étaient fort larges; mais ses maisons étaient en bois, et les incendies devenaient si journaliers, que des hommes stationnaient de tous côtés, armés de haches, afin de faire, en cas d'urgence, une tranchée entre la maison incendiée et les bâtiments voisins: telle est l'origine des gardes de nuit d'aujourd'hui. Sous Alexis, père de Pierre-le-Grand, les maisons étaient encore presque toutes en bois, mais quelquefois tapissées de cuir flamand. Plus tard, la fondation de Saint Pétersbourg vint ravir soudain à Moscou une partie de son ancienne importance; et, en 1812, cette cité fut presque entièrement détruite par suite de l'invasion des Français.

Le Moscou, de nos jours, est donc une ville nouvelle, mais conservant çà et là, néanmoins, assez de vestiges de son antique splendeur, pour plonger le voyageur dans une rêverie profonde, et même évoquer autour de lui ces ombres qui hantent d'ordinaire les tombes et les ruines.

Je ne saurais dire pourquoi (et je ne suis pas le seul dans ce cas) ; mais je puis affirmer que, si j'avais quitté Moscou le deuxième ou troisième jour après mon arrivée, je l'aurais jugé d'un bien moindre intérêt que Saint Pétersbourg. Je ne fus pas de prime-abord aussi surpris que je l'espérais, de la nouveauté de tous ses détails ; et cette myriade de dômes, de flèches, de coupoles, fatigua ma vue sans la captiver.

Cet aveu vous étonne ; mais ce qui n'est pas moins étrange, c'est que je passai bientôt, malgré moi, de la plus complète indifférence à la fascination la plus singulière. De jour en jour, d'heure en heure, j'étais attiré, charmé, subjugué partout ce que je voyais ; j'errais dans les rues comme un esprit tourmenté ; j'allais de l'esplanade du Kremlin à la tour d'Ivan Velikoi, au Shivoy Gorka, promenant partout mon admiration ; et cependant jamais ma curiosité n'était satisfaite. Après une résidence de six semaines, je dis adieu à Moscou sans avoir apaisé cette soif insatiable de voir. Même encore aujourd'hui la *Cité Sainte* vient bercer mes rêves, comme une vision romantique.

Le commerce de Moscou peut avoir souffert de la fondation de Saint Pétersbourg, sa prospérité peut avoir été détruite par l'invasion de Napoléon ;

mais, aussi long temps que les Russes conserveront leur type national ; aussi long temps qu'ils adoreront le Dieu de leurs pères, Moscou sera pour eux un lieu cher et vénéré ; Moscou restera pour eux la Cité Sainte. Son sol fut fécondé du sang des martyrs ; ses temples sont remplis des reliques de leurs apôtres. C'est l'Orient de leur âme, vers lequel tout homme dirige ses prières. Quand Saint Pétersbourg lui-même veut plus spécialement sanctifier ses processions et ses cérémonies, il emprunte à sa sœur aînée quelques unes de ses précieuses reliques ; car, sans leur présence, tout l'éclat de l'or et des diamants ne serait rien que vanité.

Il faut voir le paysan qui voyage, lorsqu'il approche de Moscou ! Quand, loin encore de la Grande Cité, le son de ses mille cloches vient frapper son oreille ! Quand la magnifique perspective de ses tours, de ses dômes, de ses flèches, se déploie à sa vue ; il s'arrête, et lui, sauvage indompté, lui, esclave de ses instincts grossiers, il succombe sous le poids des mille sensations qui s'emparent de son ame : c'est du respect, c'est de l'amour, c'est du délire ! Il ôte son chapeau, il fait le signe de la croix, il joint les mains, s'incline humblement. Est-il plus près encore de la Cité Sainte, il s'agenouille et tombe la face contre terre, en frappant le sol de son front.

Des hauteurs si connues d'où l'armée Française aperçut pour la première fois la Cité Sainte, on jouit d'une vue admirable; peut-être même est-ce l'une des plus belles qui existent en Europe. Vous voyez ici la perspective plus modestement prise d'un point des jardins de Nieskooshni; la Moscowa coule vis-à-vis; un des longs radeaux du pays flotte à sa surface ; la Cité se détache à l'horizon, et la grande tour d'Ivan Velikoi domine toute la scène.

Du point de vue choisi, le terrain sur lequel la ville est située, paraît être plat pour ainsi dire; mais, à mesure que l'on avance, on reconnaît que ce terrain est au contraire assez élevé au dessus des eaux et semé même de nombreuses éminences. La nature du site prête aussi à Moscou sur Saint Pétersbourg l'avantage de points de vue plus variés, d'aspects plus divers; au reste, ce mérite n'est réellement apprécié que du moment où les yeux se sont une fois accoutumés à la perspective; car, d'abord je vous l'ai dit, la multitude des édifices vous éblouit; il faut que l'œil parvienne à se dégager de cette confusion ; alors vous pouvez classer dans votre tête les monuments qui vous entourent et bien juger Moscou.

Mais approchez-vous de ces bâtiments, dont la

masse vous étonnait, une sensation nouvelle s'empare de vous. Eussiez-vous même beaucoup voyagé, vous voilà transporté sur une terre étrange, en un lieu qui ne ressemble à aucun autre, et tel que votre œil peut en voir se dessiner seulement dans les nuages, lorsqu'un beau soleil couchant y réflète mille teintes sombres ou lumineuses, mille formes radieuses ou fantastiques, comme on n'en rencontre pas enfin sur la terre.

Je ne tenterai pas de vous décrire même un seul des temples innombrables de la Cité Sainte; il me faudrait, pour cela, créer une nouvelle langue, des mots inconnus. Ces édifices ne ressemblent, en aucune manière, aux autres temples du monde; je dirai plus, ils n'ont aucun point de ressemblance entre eux. Le burin peut seul vous donner une idée d'une église moscovite *; et cependant, comme une partie de l'effet que produit l'architecture de Moscou réside dans le charme de ses couleurs, il vous faut encore, pour atteindre à la réalité, revêtir, par l'imagination, ce monument, de mille teintes rouges, jaunes, bleues, vertes, argentées et dorées.

Ce specimen n'est pas au surplus pris au hasard; c'est de l'ultra-russe, quant au goût; or, vous voyez la fameuse cathédrale de Vassili-Blagennoi, qui charma tellement son fondateur, Ivan-le-terrible,

qu'il fit, dit-on, crever les yeux à l'architecte, afin que ce fût son dernier chef-d'œuvre ; mais cette histoire n'est qu'une fable ; et voici pourquoi : cette église fut fondée en 1554, en mémoire de la conquête de Kasan, et la tsarine Anastasie ne mourut qu'en 1560. Ivan n'était pas encore devenu le terrible pour ses sujets ; car son bon ange, cette aimable princesse, ne l'avait pas encore abandonné.

Les palais de la Noblesse, les hôpitaux, les hospices appartiennent à un tout autre ordre d'architecture ; comme ceux de Saint-Pétersbourg, ce ne sont que des imitations des modèles classiques.

En général, les maisons sont basses ; rarement elles ont plus de deux étages ; souvent même ne consistent-elles qu'en un rez-de-chaussée. Dans la partie de la ville qu'on appelle le Zemlenoï-gorod, de même que dans les faubourgs, presque toutes sont de bois ; par-tout ailleurs, on les construit en briques avec un mélange de dalles, comme à Saint-Pétersbourg ; on fait usage de pierre pour les fondations, mais cette pierre coûte fort cher ; elle est très rare. On l'extrait des carrières de Tartarovo, déjà presque épuisées, ou bien de Mitchkova, distant de Moscou de plusieurs lieues.

Mais cette rareté de la pierre existait même, au temps d'Alexis, père du tsar Pierre-le-Grand. Quand

le célèbre boyard Matveef se fut enfin décidé, d'après les conseils de l'empereur, à se faire construire une maison nouvelle; les travaux se trouvèrent inopinément suspendus, faute de matériaux. A peine le bruit de cet incident eut-il été répandu, que les citoyens s'assemblèrent; et M. Matveef vit arriver, de toutes parts, des chariots remplis de pierres; il en demanda le prix. — Ces pierres, répondirent les citoyens, ne sont point à vendre; nous en avons dépouillé les tombeaux de nos pères pour les présenter à notre bienfaiteur.

— Que dois-je faire, mon prince? demanda, tout ému jusqu'aux larmes, le boyard à l'empereur.

— Prenez, dit le tsar; si pareil don m'était offert, Dieu m'est témoin que je serais fier de l'accepter!

La tombe de Matveef se voit dans la rue des Arméniens; elle y fut érigée par le comte Romanzof, l'un de ses descendants. Je la trouve trop simple : elle n'a pas cette grandeur qui rend la simplicité majestueuse. L'illustre Matveef, que des intrigues de cour avaient exilé dans un des plus tristes districts d'Archangel, quand il revint à Moscou, vit toute cette capitale bouleversée par la révolte des Strélitz; et, victime de son courage et de sa loyauté, il tomba sous leurs coups.

Avant l'incendie de 1812, Moscou possédait 9,158 maisons ; 6,341 d'entre elles furent détruites. Eh bien! en l'espace de vingt-cinq ans, cette ville a plus regagné qu'elle n'avait perdu.

Le pavé des rues se compose à la fois de cailloux tirés de la Moscowa et de fragments de jaspes et autres pierres, fort intéressantes, sans doute, pour le minéralogiste, mais très désagréables pour le piéton. Il est vrai que vous avez presque partout la ressource de trottoirs mieux pavés que les chaussées, quoique formés des mêmes éléments.

Les gens que vous rencontrez circulant dans les rues de Moscou, ont bien meilleure mine qu'à Saint-Pétersbourg. Nous voyons ici le négociant russe dans tout son éclat; il appartient sans doute à une classe au-dessous de celle de la noblesse, mais il n'en rougit pas; il n'habite point les quartiers des nobles, où il serait obligé de se considérer comme l'esclave de leurs desirs; car la haute classe est ici peu nombreuse en comparaison de celle de Saint-Pétersbourg ; puis, elle est entourée de tant de brillants souvenirs historiques, que le respect qu'elle exige n'a rien d'humiliant en soi. Le négociant, bien qu'il reconnaisse ce droit, commence à sentir aussi sa dignité; et, aux grandes occasions, il parcourt majestueusement les rues, dans

un costume brodé d'or; en effet, l'empereur, suivant des vues politiques dignes de Pierre-le-Grand lui-même, a encouragé le luxe national. Rarement rencontrez-vous la femme du négociant dans les rues; mais, quand vous l'y voyez, vous lui cédez le pas avec un respect involontaire. Elle est vêtue d'une robe de soie ou de satin, mais si riche d'ornements, d'un goût si parfait, d'une couleur si éclatante, qu'elle serait digne d'être portée par une reine. Sa figure est belle, car elle est peinte avec tant d'art, qu'il faut la regarder de très près pour découvrir la fraude; ses yeux noirs et brillants errent de tous côtés, ou sinon se reposent sur les vôtres, avec toute la curiosité naturelle à une recluse. Mais, afin que vous ne la preniez pas pour une femme de qualité, elle porte sur la tête un petit mouchoir de soie de couleur sombre, ajusté avec tant d'adresse, qu'on n'en voit pas les nœuds.

Le fils du négociant russe est un grand jeune homme, de belle humeur et de bonne mine; parfois son menton est couvert d'un léger duvet ou d'une barbe qui tient le juste-milieu entre le genre moderne et le goût du moyen-âge; il ne porte pas de ceinture; son caftan commence à prendre un peu la forme européenne. La fille du négociant a le bonnet français, la robe de mousseline;

vous pouvez augurer qu'elle lit des romans français et touche du piano; elle ne se tient jamais à côté de ses parents, elle les précède ou les suit; elle ne prend pas non plus le bras de son frère; son air est pensif comme celui d'une personne accoutumée à la rêverie, et quelquefois, dans un de ses accès de méditation, ses yeux fixent assez longtemps les vôtres.

Les artisans de Moscou ressemblent à ceux de Saint-Pétersbourg; ils portent en général de longues bottes; presque tous les autres moujiks ont des souliers d'écorce de tilleul.

Vous rencontrez, pour ainsi dire, autant de femmes que d'hommes à Moscou; si elles n'y viennent pas pour travailler, du moins est-ce pour prier. Presque journellement vous voyez passer dans les rues des processions de vingt, trente, quarante et cinquante paysannes, vêtues de robes de drap grossier, portant des sacs sur leur dos, de longs bâtons à la main : ce sont des pélerines. Après avoir été faire leurs dévotions dans la Cité Sainte, elles se dirigent assez volontiers vers le fameux monastère de Troitsa, distant de là de huit verstes; dans ce cas, elles ont, par précaution, attachée à leur ceinture, une paire de souliers d'écorce de tilleul, destinée à remplacer les leurs s'ils

venaient à s'user, parcequ'elles doivent accomplir ce pélerinage à pied, ou sinon perdre tout le fruit de leur dévotion. Ces femmes sont de tout âge, à partir de quinze à seize ans; ajoutons aussi de toutes les couleurs; mais, convenons-en, leurs robes sans tailles, leurs jupons courts, leurs jambes entourées de chiffons en guise de bas : tout cela n'est pas agréable à voir.

Dans une ville comme Moscou, les moines et les prêtres composent une partie considérable de la population; on y voit beaucoup de religieuses, mais elles ne sont pas renfermées dans leurs couvents, comme partout ailleurs. Habillées qu'elles sont de noir, de la tête aux pieds, coiffées d'une espèce de haut bonnet conique, et sans voiles, elles forment, par leur costume pittoresque, l'une des portions les plus intéressantes de cette population qui sillonne les rues.

Je n'ai jusqu'ici proprement parlé que des naturels; mais les étrangers, qui sont nombreux, jouent un grand rôle dans Moscou. A Saint-Pétersbourg, on les reconnait à leurs habits à longs pans, à leur démarche nonchalante, à leur menton sans barbe; mais ici on trouve, en eux, quelque chose de la physionomie, du costume et des moeurs de l'orient. Les Tatars, les Persans, les Arméniens, qui résident

dans la ville, ont des temples qui leur sont particuliers. Les Turcs, les habitants de la Crimée et du Caucase y ont tous des représentants. Cette cité, centre de la Russie, est un point de réunion entre la mer blanche et l'océan glacial, au nord; l'Euxin, la mer d'Azof, et la mer Caspienne au sud; la mer d'Okotsk, à l'est; la Baltique et le golfe de Bothnie, à l'ouest. Les négociants s'y rendent de toutes parts; et les voyageurs qui se donnent là rendez-vous, des rives de la Tamise, du Nil, du Gange et du Mississipi, s'y peuvent contempler les uns les autres, tout à leur aise.

Quand j'entrai à Moscou, la population entière s'agitait comme les habitants d'une ruche; elle était tout en émoi; vous eussiez juré qu'un grand événement venait d'arriver, ou qu'une autre colonne Alexandrine s'élevait dans le Kremlin: « *Voici l'empereur!* » Tel était le cri unanime; et les nobles passaient avec rapidité dans leurs carrosses à quatre chevaux, et les droskis volaient dans l'espace deux fois plus vite qu'à l'ordinaire; et les moujiks, hommes et femmes, se précipitaient comme un tourbillon au-devant de l'empereur. A Saint-Pétersbourg, où il réside toute l'année, le tsar passera ses troupes en revue devant son palais, sortira avec sa femme et ses enfants, se promènera

le long des quais : chaque passant se découvrira la tête à son approche, mais peu de gens iront à sa rencontre. Cela se conçoit. Là, tout le monde peut le voir quand il veut.

Mais l'empereur vient fort rarement à Moscou, à Moscou, la ville russe par excellence; il y est aimé presque à l'idolâtrie.

« Notre petit père », s'écrient les Moujiks, en levant leurs regards avec amour vers lui, tandis que Nicolas cherche à s'ouvrir un passage au milieu de la foule.

« Allons, faites-moi un peu de place, dit alors l'empereur en portant la main à son chapeau; allons, frères, éclaircissez le chemin ! »

C'est une véritable fête dans toute la ville; le Kremlin, qui est ouvert au public, offre l'aspect d'une foire brillante. Le palais, qu'aucune enceinte ne défend de l'approche du peuple, est entouré du matin au soir, d'une foule immense d'hommes, d'enfants et de femmes. Quelquefois un enfant charmant, l'un des jeunes princes, grimpe à la fenêtre pour regarder au dehors; soudain tous les fronts se découvrent, comme si c'était Nicolas lui-même.

Un jour, la noble mère de cette intéressante famille était assise au balcon et contemplait aussi

le peuple, lorsque l'empereur survenant derrière elle, passa son bras autour de son cou et l'embrassa. Quiconque ne connaît pas le caractère russe ne saurait se faire une idée de l'effet que produisit cette petite scène sur les assistants ; un applaudissement général retentit dans les airs et s'éleva comme un encens d'amour vers les illustres souverains; on eût dit qu'il n'y avait pas un homme, dans cette foule immense, qui ne fût prêt, en ce moment, à donner sa vie pour le tsar, pas une femme qui n'eût desiré que son fils, ou son mari, lui, en fît autant.

J'ai parlé de l'arrivée de Leurs Majestés à Moscou, seulement pour faire remarquer l'allégresse extrême que cette visite répand toujours dans la ville; c'est ici l'occasion de citer quelques traits touchans de la vie privée de la famille impériale.

L'empereur est un homme de six pieds, fort beau, d'une humeur naturellement enjouée; il est toujours habillé avec une recherche extrême : d'où il suit qu'on ne peut paraître devant lui que bien vêtu et avec un visage riant. Il est d'un abord facile; il ne semble pas tenir à la représentation. Cependant, à Saint-Pétersbourg, de chaque côté de la porte qui conduit aux appartements impériaux, se tient constamment un nègre, costumé à

l'orientale. Ces esclaves sont au nombre de douze ; ils se relayent alternativement dans la charge d'ouvrir et de fermer la porte, et d'annoncer les personnes qui se présentent.

Après son déjeuner, le premier soin de l'empereur est d'aller visiter ses enfants, de s'informer s'ils ont bien dormi ; il les prend tour à tour sur ses genoux, les caresse, et joue avec eux, car il se trouve heureux lorsqu'il échappe un instant aux soucis des affaires politiques. Leurs Majestés dînent à trois heures (c'est l'heure à laquelle dînent, en Russie, les hautes classes de la société); ce repas est d'une grande simplicité; d'ordinaire vers la fin, le grand duc Alexandre et les plus jeunes enfants viennent embrasser leurs parents. Au sortir de table, l'empereur fait mille démonstrations de tendresse à l'impératrice, qu'il appelle « ma femme » ; mais l'impératrice, qui est Prussienne, ne parle jamais du tsar sans dire « l'empereur. » Elle sait parfaitement bien l'anglais; quant à Nicolas, il le connaît très peu.

« Le caractère de l'empereur et de l'impératrice, m'écrit un de mes compatriotes, est tel qu'il est impossible de parler d'eux sans laisser croire que le récit soit exagéré; cependant j'affirme n'avoir jamais rencontré une famille plus unie. J'ai vu

souvent ces illustres personnages entourés de leurs enfants; par leurs vertus privées, ils sont non-seulement dignes de servir de modèles à tous les souverains, mais encore au monde entier.»

A Saint-Pétersbourg, Nicolas sort souvent en droski lorsqu'il pleut; une fois, il n'avait pas d'argent dans sa poche, le cocher ne le reconnaissant pas, retint son manteau jusqu'à ce que le prix de la course lui eût été payé. On raconte de lui une anecdote bien plus plaisante. Un jour de Pâques, sortant de son palais, il dit, avec sa familiarité ordinaire, en passant, à la sentinelle, le mot d'ordre du jour : *Le Christ est levé.* Au lieu de cette réponse : *Oui, il l'est*, le soldat répliqua gravement : *Non, il ne l'est pas.*

— Comment! qu'est-ce que cela signifie? reprit l'empereur, je dis que le Christ est levé.

— Et je réponds qu'il ne l'est pas!

— Au nom du ciel! qui donc êtes-vous?

— Je suis Juif.

Jadis, selon les antiquaires, les bords de la Moskowa étaient, à certain endroit, couverts d'une forêt sombre; au milieu de cette forêt se trouvait un marais; au milieu de ce marais, une petite île; là, un saint ermite du nom de Boukal s'était construit une hutte. Avec le temps, l'ermite disparut, et, à

l'endroit même qu'il avait habité, on éleva un *kremle*, c'est-à-dire, en langue tatare, une forteresse; la hutte fut remplacée par un palais.

Le Kremlin, formant un polygone irrégulier, entouré de hauts murs, flanqué de tours aux angles, fut l'origine de Moscou. Un fossé, formé des eaux de la petite rivière Neglinna, qui se jette dans la Moskowa, encadrait la forteresse. Cette petite rivière, couverte aujourd'hui d'une voûte, est maintenant condamnée à couler dans l'ombre; au-dessus de son lit se trouve ainsi la plus belle promenade qu'on ait jamais vue au centre d'une grande ville.

De nombreuses boutiques et des marchés s'élevèrent insensiblement à l'est de la future métropole, mais hors de ses murs. En 1534, le nombre en fut assez considérable pour qu'on songeât à les entourer d'un fossé, et, l'année suivante, d'une muraille. Cette partie de la ville, appelée le Kitaï-gorod, est contiguë au Kremlin, et s'étend sur la rive gauche de la Moskowa.

Un faubourg encore plus spacieux couronna la même rive, embrassa toute la largeur de l'angle, et entoura les deux premières parties, excepté le côté de l'eau. On l'appelle le Beloï-gorod (*ville Blanche*), probablement parceque ses murs étaient

composés de pierres blanches; ils ont aujourd'hui disparu; un boulevart planté d'arbres les remplace.

Le dernier faubourg était le Zemlenoï-gorod (*ville de terre*), ainsi appelé par allusion au rempart qui le ceignait, lequel a, depuis, fait place à des promenades verdoyantes. Il forme un cercle complet autour des autres faubourgs, sur les deux côtés de la rivière.

Les rues et les maisons qui s'étendent au-delà de ce quartier, bien qu'entourées d'un rempart, ne portent aucun nom; leur forme est irrégulière; elles donnent à la plus grande longueur de la cité treize verstes deux cents trente pieds, à sa largeur la plus considérable huit verstes deux cents dix pieds, et enfin une circonférence d'environ quarante verstes.

Le Kremlin, quoique le plus petit quartier, est, sans aucun doute, le plus digne d'intérêt; le lecteur, à l'aide de nos vignettes, pourra se former de cette masse étrange d'architecture une idée aussi exacte que s'il habitait le Kremlin lui-même. Ses constructions sont, à peu d'exceptions près, toutes blanches; ses dômes et ses coupoles, de couleur d'or.

Les murailles du Kremlin sont symétriquement

alignées. Bien que les tours dont elles sont flanquées soient bizarres, l'architecture dominante est gothique. Le Spaskoï ou *Porte Sainte* conduit directement au milieu du groupe des palais et des cathédrales. Quiconque franchit cette porte doit aussitôt se découvrir la tête, car c'est un lieu sacré. L'origine d'une pareille coutume est inconnue; les uns prétendent qu'elle date de la dernière peste, les autres de la délivrance de la cité lors d'une des invasions tatares. Les Russes sont fidèles à cet usage, et l'étranger qui ne s'y conforme pas, est aussitôt rappelé à l'ordre par la sentinelle.

Quand on a passé la porte, le tableau magnifique qui se déroule à vos yeux est au-dessus de toute description. Sur la gauche, la vue est fort développée. Une partie de l'esplanade est consacrée aux manœuvres des troupes. Au-delà vous découvrez, à une grande distance, les mille dômes de la cité. Sur la droite, s'élève le couvent des religieuses de l'Ascension, contigu au nouveau palais, l'immense tour d'Ivan Velikoi, ainsi qu'un énorme groupe d'autres constructions surmontées de dômes et de coupoles dorés.

Le couvent contient deux églises, dont l'une est moderne, et présente un incroyable mélange d'architectures grecque et gothique. Ce couvent fut

fondé en 1389; il renferme les tombes de trente-cinq grandes princesses.

En deçà du couvent et du nouveau palais s'élèvent de front trois bâtiments. Celui de gauche est la cathédrale de Saint-Michel; celui de droite, Notre-Dame de Pechersk, fondée en commémoration d'une victoire remportée sur les Tatars; celui du milieu, l'église de Saint-Nicolas, avec la tour d'Ivan Velikoi.

Cette tour, isolée des autres bâtiments, fut érigée en 1600, à l'époque d'une horrible peste, par les pauvres de la cité, qui reçurent du pain pour prix de leurs travaux. Elle a deux cent soixante-six pieds de haut, non compris la coupole de trente-sept pieds et la croix, de seize. Cette coupole est couverte d'or fin; la croix, de cuivre doré.

Les bâtiments que je viens de citer forment un des côtés de la place; l'autre se compose du palais des tsars, du palais impérial, du palais angulaire, de la cathédrale de l'Annonciation et de la grande cathédrale de l'Assomption, située au centre.

L'Annonciation fut, pour ainsi dire, rebâtie par Catherine II, en 1770; mais son origine remonte à la fin du XIVe siècle. Son extérieur est singulièrement fantastique, et, grâce à son toit et à ses neuf

coupoles richement dorées, d'une splendeur incomparable même dans Moscou.

On prétend (je ne saurais affirmer la vérité du fait), que la croix du centre est d'or massif. L'intérieur est petit, mal éclairé, mais paré de toutes les richesses de l'église grecque. Les murs du temple, et ceux du vestibule sont couverts de fresques représentant des sujets sacrés.

L'église de l'Assomption (la grande cathédrale de Moscou), fut fondée en 1325, mais l'édifice actuel ne date que de 1475; il est l'œuvre d'un architecte bolonais; pourtant il n'a rien d'italien dans sa forme et très peu dans ses ornements. A l'intérieur *, les murs et les colonnes sont couverts de fresques, mais une image de la Vierge de Vladimir, *peinte par l'évangéliste Saint Luc*, en est le plus grand ornement. Un solitaire que portait cette sainte dame est évalué 8,000 roubles; sa châsse entière en vaut 200,000. Vous trouvez là beaucoup de peintures qui, indépendamment de leur grand prix comme objets sacrés, sont fort curieuses comme monuments d'art. On voyait jadis, dans cette église, les tombeaux des patriarches; près de la porte du sud figure l'ancien trône des tsars. L'Ikonastas qui s'élève vers la voûte, n'est qu'or et vermillon. On célèbre dans l'Assomption les plus

imposantes cérémonies de la communion grecque.

On a beaucoup parlé de la grande cloche qui se trouve en face de la tour; elle est sous terre, on descend là par une trappe. A droite de ce point, vous voyez le couvent des Miracles, attenant au palais ; ses deux églises, également belles, sont dédiées, l'une à saint Michel, l'autre à saint Alexis. Sur le mur extérieur, il existe une peinture de la Trinité, qui, vue de face, représente une colombe; à droite, l'image du Père : à gauche, celle du Fils.

Dans l'une de ces églises sont les reliques d'un saint dont le crâne reste exposé à la vénération des fidéles; entraîné par la foule, je m'avançai, mais je n'y pus jeter qu'un regard à la dérobée. C'était un des spectacles les plus repoussants que j'aie vus de ma vie; cependant mes voisins, hommes et femmes, imprimaient leurs lèvres avec effusion sur ces os noirs et dégoûtants.

A saint Jean-le-Précurseur, situé dans l'angle occidental du Kremlin, il se pratique une étonnante superstition. Sous la châsse de saint Ouar, il subsiste une pierre sur laquelle on couche les enfants dangereusement malades; si la volonté de Dieu est de leur laisser la vie, ils recouvrent la santé; s'il veut, au contraire, les rappeler à lui, ils meurent aussitôt. Au-dessus de cette pierre, vous

voyez suspendues une quantité de petites croix ; ce sont là, m'a-t-on dit, les offrandes des gens qui ont échappé miraculeusement à la mort; j'en comptai de trente à quarante.

Cette histoire ne me satisfit guère; je résolus donc d'assister moi-même à la cérémonie pour me convaincre de la vérité. En me rendant à l'église, un matin, je ne vis pas moins de six femmes avec des enfants dans leurs bras, qui attendaient le prêtre. A l'arrivée du saint homme, chaque mère alla tour à tour entendre une courte prière, baisa le crucifix, puis le porta sur les lèvres pâles de son enfant: la mission du prêtre finissait là; il se tenait à l'écart en attendant une autre personne, alors que la mère, posant son enfant sur la pierre sainte, s'agenouillait devant la châsse; ses dévotions terminées, elle reprenait son enfant et se retirait. Je fus ainsi assuré que l'église ne prenait aucune part active à cette pratique superstitieuse; elle ne fait que la tolérer.

Le nom de ce saint signifie *pesant;* c'est pour cette raison qu'on l'a recouvert d'une lourde pierre. Saint Ouar souffrit le martyre en Égypte, l'an 296.

Le palais des tsars et le palais angulaire datent du seizième siècle; ils sont plus grotesques que magnifiques. Au surplus, je n'entreprendrai pas de

vous faire une description minutieuse des édifices du Kremlin; c'est leur ensemble qui est admirable; quant aux tours, aux dômes, aux coupoles, aux toits dorés, aux escaliers, aux balcons, aux ornements grecs et gothiques, saxons et russes, tout cela se mêle avec confusion. Le seul appartement de tous ces palais qui mérite une mention particulière, est la salle du trône du palais angulaire, à cause de son aspect lourd, antique et lugubre. Une colonne, placée au milieu, en soutient seule la voûte, laquelle est extraordinairement épaisse et massive; et, grace à cette colonne, le Souverain, assis sur son trône, demeure caché pour la plupart des assistans.

La trésorerie du Kremlin, qui est au nouvel arsenal, renferme une collection complète d'objets curieux, tels que les portraits des tsars, leurs couronnes, leurs trônes, leurs sceptres, leurs bijoux : c'est un musée unique en son genre.

Mais le grand charme du Kremlin réside, comme je l'ai dit, dans son ensemble. Quand l'observateur est sur l'esplanade, la ville se déploie à ses pieds. Ici la tour d'Ivan-Velikoï * et les cathédrales sont représentées de face; à droite, vous apercevez un coin du nouveau palais; c'est d'une de ses fenêtres que l'empereur se montre à son peuple.

Dans le groupe du premier plan, distinguez-vous ces marchands ambulants; ils n'ont pas affaire, croyez-le bien, qu'à la populace : les gens les plus riches ne dédaignent pas leurs friandises. J'ai vu des dames, en attendant l'heure de la parade dans leur carrosse à quatre chevaux, acheter des gâteaux à ces colporteurs et les manger avec beaucoup d'appétit; ces gâteaux étaient faits sous leurs yeux.

Les autres comestibles exposés en vente sont des saucisses, des harengs saurs, des chaussons de pommes, des poires, des noix, des oranges, des prunes sèches, du pain d'épice, et de petites couronnes de pain appelées *Kalatches*. Ce dernier pain est particulier à Moscou ; plus de quatre-vingt-dix établissements ne font rien que des Kalatches. — Quand l'empereur présenta au peuple son fils le Prince-Royal, qui est né à Moscou, il l'appela « son Kalatche moscovite. »

On vend encore ici des galettes toute chaudes, sorte de crêpes faites avec du blé sarrasin, saupoudrées de chapelure d'œufs durs, ou d'ognons crus; on les mange à l'huile. Un autre gâteau de la même sorte, s'appelle *Karavai ;* il est d'invention tartare. On le fait également avec du blé sarrasin ; il est de forme conique, fendu par le milieu ; on le trempe dans de l'huile.

Les Russes aiment passionnément l'huile, mais ce n'est pas de l'huile de lampe (comme on leur en sert en Angleterre).

La liqueur favorite du peuple est une espèce de petite bierre qui figure jusques sur les tables des nobles; elle est aigre et peu du goût des étrangers; on n'en fait pas seulement usage comme boisson, mais aussi comme soupe. Dans ce dernier cas, on y ajoute des ognons, des poireaux; on la mange avec des poissons crus. Une fois, en ma présence, on alla jusqu'à lui faire les honneurs d'olives, de capres, de cassonade brune; et une dame allemande se trouva si charmée de ce ragoût, qu'elle ne cessa d'en exprimer tout son ravissement en termes les plus étranges. Mais moi qui en ai goûté, bien malgré moi, je dis que c'est la plus détestable soupe qu'on se puisse imaginer.

Cette boisson se colporte dans les rues, soit en grandes bouteilles, soit en petits tonneaux. Lorsqu'elle est en bouteille, on la boit dans des gobelets; quand elle est en tonneau, on la prend dans des cuillers de bois. Il en existe une qualité supérieure appellée *Kislischee*, qui ressemble assez au Soda-water ou au Ginger-beer.

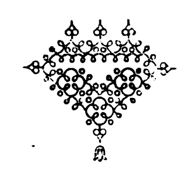
Le sbeeten est un composé d'eau bouillie, de miel, de feuilles de lauriers, de clous de girofle

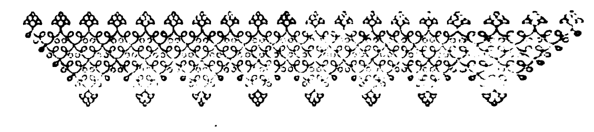
ou de canelle ; on le vend dans des bouilloires de cuivre.

Le thé se colporte aussi dans les rues; cette boisson devient tous les jours plus familière au peuple. Les porte-faix vous demanderont de l'argent plutôt pour boire une tasse de thé qu'un verre de liqueur.

La seule liqueur forte à l'usage exclusif du bas peuple, est le *Votki*, espèce d'eau-de-vie de grain. Elle ressemble a du Whiskey mêlé de genièvre, mais elle est plus douce et même assez agréable.

Je n'ai pas été témoin, à Moscou, de plus de trois exemples d'intempérance; il est certain que les basses classes, en Russie, sont maintenant plus sobres que celles d'Angleterre. En revanche, l'abus du tabac est excessif; mais il est vrai de dire que les fumeurs appartiennent aux plus hautes classes de la société, qu'ils sont peu nombreux encore et qu'enfin ils s'adonnent au tabac moins par goût peut-être que par ton.





XI

MONUMENTS. — COUTUMES. — INSTITUTIONS.

Le voyageur qui a pénétré dans le Kremlin, par la Porte-Sainte, et a décrit le circuit que j'ai fait moi-même, arrive, en sortant de la **Trésorerie** à la porte de Saint-Nicolas *, dont la belle *tour* fut rebâtie après la destruction de la ville, en 1812. L'architecte, tout en conservant à l'édifice l'harmonie de son ensemble, a néanmoins rendu cette partie la plus élégante de toutes. Au-dessus de l'entrée vous lisez une inscription, qui vous apprend que lors de la grande explosion qui fit sauter cette porte, et presque tout l'Arsenal, une lanterne placée devant l'image de saint Nicolas n'eut pas même un verre brisé.

Au fond du tableau vous apercevez l'église fantastique de Vassili-Blagennoi; à sa gauche est le Bazar, le plus immense rassemblement de boutiques qui existe au monde; c'est à ce Bazar que le Kitaï-Gorod doit son nom. Il se divise en vingt-cinq galeries, qui chacune ont leur genre d'industrie

particulière; le nombre de ces boutiques excède le chiffre de cinq mille.

Mais, après tout, le commerce le plus considérable se fait encore en plein air. Les objets dont on y trafique sont de vieilles hardes, de vieilles armes, bref toute espèce de vieilleries : c'est une véritable foire.

Il y a aussi, non loin de là, réunion des négociants de la ville; c'est un rendez-vous, un pêle-mêle curieux de tous les costumes de l'Orient et de l'Europe. En face de la Bourse, est un café ou taverne, qu'un étranger ne doit pas manquer de visiter. Les garçons y sont vêtus de toile blanche, de la tête aux pieds. Qu'une personne demande à fumer, l'un de ces garçons lui apportera une longue branche de cerisier, au bout de laquelle se trouve fixée une petite tête de pipe en terre; mais, avant de la présenter à l'amateur, il prendra d'abord la peine de l'allumer et de la mettre en train lui-même.

Parmi les consommateurs, les uns savourent le thé, le coude nonchalamment appuyé sur la table; alternativement ils boivent et croquent un morceau de sucre. D'autres préfèrent du vin, qu'on leur apporte dans de grands verres. Mais il en est qui, plus gourmets, se régalent, ainsi que leurs

amis d'une bouteille de vin de Champagne *russe* : excellent vin qui se fait en Crimée, et se vend trois roubles la bouteille. Quant aux gens riches, aux nobles, ils préfèrent généralement payer douze roubles une bouteille de Champagne *français*.

Cette partie de la ville contient divers tribunaux et deux imprimeries.

Le Beloï-Gorod qui entoure le Kremlin et le Kitaï-Gorod, (excepté du côté de l'eau,) renferme aussi les rues principales, l'Hôtel du gouverneur, l'Université, l'Hopital des enfants trouvés, etc, etc. Les jardins du Kremlin forment la plus belle des promenades de Moscou; toutefois ils sont très déserts; les bourgeois leur préfèrent les rues tumultueuses ou les boulevards extérieurs. Quant aux nobles, ils ont leur promenade privilégiée du soir; les dames s'y montrent suivies d'un laquais, alors même qu'un cavalier les escorte.

Les jardins du Kremlin s'étendent jusque vers la rivière et très près du Pont-de-Pierre *, le seul, par parenthèse, qui existe de cette nature à Moscou: de là son nom. La vue qui vous fait face est la rive droite de la Moskowa; les bâtiments du Kremlin dominent toute la scène de leurs flèches innombrables.

Un peu plus bas que le pont, du côté du Krem-

lin, se trouve un grand établissement de bains, que fréquente la moitié des habitants de Moscou.

Depuis long-temps la mode des bains est passée chez les nobles; les autres classes de la société ont coutume de se baigner tous les samedis. Un bain ne coûte que douze kopeks, c'est-à-dire un peu plus de deux sous; mais il est bon d'ajouter que, selon qu'on le veut prendre avec plus ou moins de luxe, le prix de ce bain varie et s'accroît jusqu'à cinq roubles (environ cinq francs vingt centimes). Les bains les plus coûteux sont ceux d'eau chaude; les moins chers, ceux de vapeur. Dans l'un et l'autre cas, on a toujours besoin d'un garçon pour vous frotter avec une verge de bouleau.

Il est d'usage qu'un homme et sa femme puissent ne prendre qu'une seule et même chambre de bain; cette tolérance a fini par faire considérer ces sortes d'établissements comme des lieux d'intrigue. Elle a jeté sur eux une grande défaveur.

Les bains publics sont surtout fréquentés par les paysans et par la classe marchande; du moins sont-ils le rendez-vous de très peu de femmes de distinction. Celles-ci ont généralement l'habitude de se baigner ensemble, ou sinon d'avoir des bains dans leurs propres maisons.

Je regrette de ne pouvoir donner de grands dé-

tails sur la vie intérieure des négocians russes, mais j'ai vraiment trouvé presque autant de difficultés à être introduit dans leurs familles, qu'on en éprouve à pénétrer dans un harem.

La haute classe marchande a tout-à-fait mis de côté les préjugés nationaux; elle diffère, en cela, fort peu de la noblesse. C'est dans le peuple, parmi ceux qui se montrent encore avec une longue barbe et le caftan, que l'on peut retrouver le type des anciennes mœurs russes. Ils achètent, d'ordinaire, par ostentation, la maison d'un homme de qualité, mais ils n'en occupent que le point le moins important, et conservent le reste pour en faire parade.

Voici, à peu près, les formalités observées lors d'un grand dîner : les conviés sont reçus sous le vestibule par plusieurs domestiques barbus, qui les conduisent dans l'antichambre où se déposent les manteaux; ces domestiques, comme ceux qui servent à table, sont loués pour la circonstance.

La pièce dans laquelle on entre ensuite, est la salle à manger; les tables y sont dressées pour le repas; vous la traversez pour vous rendre dans le salon de compagnie, lequel est presque toujours peint en bleu (cette couleur est favorite pour les Russes). Les murs sont tapissés de peintures origi-

uales dans toute la force du terme, comme aussi de portraits de famille (le marchand commençant à se faire honneur de ses ayeux). Dans un coin figure le dieu pénate de la maison, décoré de rubans, d'œufs de Pâques, de fleurs artificielles; devant lui se trouve une lampe, éclairée de plusieurs verres de couleur, et suspendue au plafond par une chaine de cuivre.

Là, sont assises les dames dans le silence de l'attente; quant aux hommes, ils se contentent, au fur et à mesure qu'ils arrivent, de parler entre eux et de médire à l'écart, par petits groupes, dans la salle à manger et dans les pièces intermédiaires. Les étrangers doivent aller saluer gracieusement la maîtresse de la maison; mais s'il en est un d'entre eux qui soit assez heureux pour connaître plus particulièrement cette dame, il va s'asseoir près d'elle et lui baise la main; et alors qu'il relève la tête, celle-ci le baise sur le front.

Rassurés par cet accueil tout amical, qui fut fait à l'un de nous, nous fîmes le tour du salon, en saluant les dames et les personnes de la société; puis nous allâmes nous asseoir et nous placer en observation.

Les dames s'embrassent avec de bruyantes démonstrations; les hommes se saluent et s'embrassent

probablement aussi; mais le bruit se perd dans l'épaisseur de leur barbe.

Les femmes sont, en général, mises à la mode, parfois cependant d'une manière exagérée: c'est là ce qui distingue les personnes de cette classe des dames de qualité.

— N'est-ce pas la princesse ***? demandai-je un jour à l'un de mes amis, en lui montrant une dame qui me tournait le dos.

— Cette personne lui ressemble, me répliqua-t-il; mais non, elle est trop bien mise; ce doit être la femme d'un marchand.

Je vous ai dit que les premières salutations terminées, les hommes se retiraient dans un coin du salon pour causer entre eux, tandis que les femmes essayaient d'entamer la conversation ou, sinon, gardaient le silence; toutefois ce silence est interrompu par les domestiques qui servent une espèce de collation ou de hors d'œuvre, qui consiste en anchois, saumon fumé, harengs salés, fromage, ognons, etc.; avec des émincés de pain et diverses sortes de liqueurs; la même coutume existe chez les nobles. Chacun fait honneur à ces mets appétissants; alors les dames deviennent moins timides; et lors qu'on annonce le dîner, elles passent devant les hommes avec une espèce d'assu-

rance. Ceux-ci demeurent immobiles jusqu'à ce que tout ce joli essaim de femmes ait défilé ; après quoi, non sans avoir fait entre eux quelques cérémonies pour le droit de préséance, ils les suivent dans la salle à manger.

Le dîner se passe absolument de même que chez les nobles ; il est préparé par des cuisiniers français loués exprès ; les verres, la vaisselle, les couteaux, les fourchettes, tout est placé de la même manière sur la table, qui, du reste, est décorée de temples dorés, de fleurs artificielles et de candélabres de bronze.

Quand les convives sont une fois assis (les deux sexes placés l'un vis-à-vis de l'autre), le maître et la maîtresse de la maison restent debout ; leur devoir est de prévenir les moindres desirs de la compagnie, de surveiller les domestiques : rien ne doit échapper à leur coup-d'œil ; il ne faut pas qu'une assiette reste un instant vide, un seul verre vide ou plein. Enfin un toast est proposé, celui de l'empereur. Alors tout-à-coup la porte s'ouvre, une musique brillante retentit dans la salle voisine, et les convives mêlent leurs acclamations à ces sons bruyants. Ensuite on chante l'hymne national : « Dieu sauve l'empereur ! » puis suivent d'autres toasts tels que ceux-ci : « Les dames, les messieurs ; »

le tout accompagné de force rasades de Champagne en leur honneur. La table est en même temps couverte d'autres vins français et de Madère, dont les Russes font beaucoup de cas.

Mais bientôt ces vins semblent perdre de leur goût. Une personne de la société déclare, en lançant un regard d'intelligence à son voisin, qu'ils manquent de douceur : à ce signal, le maître et la maîtresse de la maison échangent un affectueux baiser, et les convives recommencent à boire de plus belle. Au bout de quelques minutes, un autre mécontent élève la voix, et ainsi de suite. La plainte « ce vin n'est pas assez doux », passe de bouche en bouche, et chaque fois l'hôte et l'hôtesse s'embrassent, jusqu'à ce qu'ils soient prêts à tomber de fatigue.

Puis vient le tour de la dame du logis de prendre sa revanche; elle étend un regard scrutateur sur les verres qui doivent être vidés dans un temps donné, et remplis sitôt que vides; enfin les lumières commencent à ne plus jeter qu'une lueur incertaine; vous vous sentez étourdi; pour ne pas perdre le reste de votre raison, vous cherchez à vous échapper, et, pour cela, vous saisissez l'instant où la maîtresse de la maison a le dos tourné; mais, hélas! on vous arrête jusque dans l'escalier,

et l'on vous ramène en triomphe au milieu de l'assemblée.

Enfin, lorsqu'elle le juge convenable, l'hôtesse donne le signal, chacun se lève de table; on rentre dans le salon pour y prendre le café, puis la compagnie se sépare, après une foule de salutations, de baisers, de remerciements, et lorsque le convive est dans la rue, au « taisez-vous » de la sentinelle, il répond avec une incomparable bonne humeur : « Va-t'en au diable, mon camarade! »

Les femmes des négociants, comme je l'ai déja dit, quittent rarement leur maison, si ce n'est pour aller à l'église ou à la promenade; elles vivent dans une sorte de réclusion orientale; on prétend qu'elles s'amusent à prendre le thé, du matin au soir, jusqu'à la concurrence de quarante à cinquante tasses par jour : ce breuvage est pour elles ce que la bierre est aux Anglais; aussi sont-elles grasses en général; pour les gens de cette classe l'embonpoint est, par parenthèse, une grande beauté.

Je me rendis à la promenade du jardin d'Été, tout exprès pour voir ces dames réunies. La splendeur de leur costume, leur beauté apparente ou réelle, la solennité de pose et de marche de cette interminable procession de promeneurs, tout cela

formait un spectacle bizarre et nouveau pour moi. Les femmes étaient presque toutes revêtues d'un manteau de la plus riche soie; elles portaient des boucles d'oreilles en perles et des chaînes d'or. Toutes semblaient se trouver là, moins pour se promener que pour faire admirer la perfection de leur toilette.

Une autre promenade dans la *Marina Rochcha* ou Bois de Marie, offre un aspect bien différent; là, vous voyez un échantillon complet des diverses classes de la société. De distance en distance, des tapis sont étendus entre les arbres. Çà et là, sur ces tapis, figurent de grandes urnes de cuivre remplies de thé; en outre tous les autres ustensiles nécessaires à la consommation. De ce côté, ce sont des Turcs, des Persans, des Tatars assis et mêlés aux familles des négociants russes. Les uns se promènent par groupes ou jouent au volant; d'autres écoutent une musique militaire que paye le gouvernement. Ici, vous voyez une troupe de Bohémiennes qui chantent les airs inconnus de leur nation; là, c'est un cercle de jeunes filles russes qui exécutent la Korovoda; plus loin, trois ou quatre moujiks, entourés d'une foule de spectateurs, qui dansent au son d'une espèce de cornemuse avec une extase tout-à-fait risible.

Cette scène se passe sur un des côtés du chemin; de l'autre, ce sont des tentes, des cabanes, des tavernes, des champs et des pelouses. Ici l'amusement de prédilection est une course de deux femmes et d'un homme. La femme ou l'homme, qui court séparément, doit toujours empêcher les deux autres coureurs de se rencontrer. Une autre affaire très importante est, en outre, la consommation du Votki.

La chaussée se couvre de tous les équipages de la noblesse; ils disparaissent de bonne heure et cèdent la place à la multitude.

A la promenade de Petrovski, j'ai vu les nobles dans tout leur éclat : la double file de voitures était immense; mais ce spectacle est triste, monotone; j'ajouterai que la plupart des carosses n'étaient pas propres, que quelques-uns étaient vieux, les chevaux mal soignés, leurs harnais crottés. Des Cosaques, sous les armes, cavalcadaient entre les rangs d'équipages sur des coursiers d'assez maigre apparence. Puis, derrière, sur les hauteurs, était échelonné, à distances régulières, le régiment de la Lanterne, vêtu d'un gros drap gris semblable à celui que portent les pauvres de paroisse. L'empereur était aussi là sur son cheval.

Les jardins du Kremlin, tant au-dehors qu'en-

dedans des murs, ne sont plus, je l'ai dit, qu'une solitude complète au sein d'une grande ville. L'esplanade du Kremlin *, que vous voyez ici, conduit à ces jardins si injustement délaissés.

La fondation des hospices civils remonte à 1682; celle des hôpitaux militaires date de Pierre-le-Grand. Aujourd'hui on en compte soixante et onze; la plupart sont regardés comme les plus beaux édifices de la ville; en général, ils ressemblent à ceux de Saint-Pétersbourg; d'autres conservent le cachet original de Moscou. L'hôpital des Enfants-Trouvés est une des institutions de charité les plus extraordinaires qui soient au monde. En y entrant, l'étranger peut se croire transporté au milieu d'une cité; ce n'est pourtant qu'une simple maison logeant six mille locataires.

Tout enfant est reçu sans qu'on fasse la moindre question; on lui attache au cou un numéro qu'on donne en double, pour peu qu'elle le desire, à la personne qui l'apporte. Cette femme, qui est le plus souvent la mère elle-même, peut demeurer à son gré dans la maison comme nourrice. Alors elle est entièrement entretenue aux frais de l'institution. Elle reçoit cinquante kopeks par jour. Après un certain laps de temps, cette mère ramène son enfant chez elle : sinon, on le confie à une autre

nourrice qui en prend soin pendant sept ou huit ans, moyennant cinq roubles par mois, après quoi l'enfant rentre à l'hôpital, où l'on commence son éducation.

Qu'un petit bonhomme de cet âge montre une incapacité totale pour l'étude, on le fait passer dans les colonies de la couronne. Il n'y devient cependant pas, à proprement parler, paysan de l'empire, car il n'est pas soumis au recrutement. A-t-il atteint l'âge convenable, on le marie à quelque jeune orpheline appartenant aussi à l'établissement et destinée au même genre de vie. Il reçoit tous les objets nécessaires à un petit ménage; on lui fait présent d'une chaumière toute meublée, d'un cheval, d'une vache, de quelques moutons. Pendant les trois premières années, les nouveaux mariés sont exempts de tous impôts, même de la capitation; ensuite ils payent leurs contributions comme paysans de la couronne. La colonie possède une école, un médecin, une église. Voilà comme ces pauvres orphelins trouvent les bienfaits de la vie, eux qui n'avaient pour lot, en naissant, que la honte et la misère.

Les enfants qui montrent des dispositions pour les arts mécaniques, sont placés dans une partie de l'établissement nommée *École technologique*. Je

les ai vus classés par âge et par états; les plus jeunes confectionnaient des jouets ; d'autres apprennent l'ébénisterie, le charronage, la serrurerie. Quand sonne l'heure du dîner, ils se lavent, s'habillent; puis entrent par files au réfectoire; là, ils prennent un repas confortable qu'on leur sert, soit dit en passant, dans de l'argenterie.

Les jeunes garçons et les jeunes filles, chez qui se décèle une grande capacité pour l'étude, reçoivent dans la maison une éducation toute particulière. Les premiers apprennent le russe, le latin, l'allemand, le français, l'histoire, la géographie, la philosophie naturelle et les mathématiques. Il en est qui suivent même les cours de l'Académie de médecine, y prennent leurs degrés; d'autres vont à l'Université, et entrent dans le corps de l'Enseignement. L'éducation des jeunes filles, dirigée de la même manière, se complète par la musique et la danse; plus tard on les place dans de grandes maisons comme gouvernantes. Mais viennent-ils à perdre leurs emplois, les enfants-trouvés restent encore sous la protection de cette institution vraiment admirable. Sont-ils insultés, maltraités, il leur suffit d'adresser des plaintes au gouverneur de Moscou, qui leur fait rendre justice.

Ce n'est pas encore assez de tant de philantropie.

Dans l'hospice on pousse la charité au point d'adopter les enfants avant leur naissance, en accordant un asile aux mères pendant la grossesse. Cette partie de l'établissement se divise en deux corps de logis : l'un, pour les femmes qu'y pousse la misère, l'autre, pour celles qui veulent y ensevelir leur honte.

La question de moralité qui se rattache à ce sujet a soulevé plus d'une discussion. Les avocats de ce système, tout chrétien, disent que si l'existence d'une pareille institution accroît le nombre des enfants-trouvés, au moins prévient-elle la mort d'une foule de victimes. La question se place alors sur le terrain de la statistique, et elle est difficile à résoudre dans un pays comme la Russie. Je ne pense pas, toutefois, que le nombre des infanticides soit plus élevé dans les provinces russes où ce genre d'hospice n'existe pas. En Russie, la honte n'arme guère le bras des jeunes femmes. La terrible mortalité qui moissonne les enfants des villages, provient surtout de la négligence qu'on met à les soigner.

« Que Dieu veille sur mon enfant (dit la femme du moujik); il vivra, si telle est la volonté de Dieu! » Puis, après avoir couché dans son berceau l'innocente créature, pour qu'elle y soit endormie par

les anges, la mère se rend à ses travaux de la campagne. Cette espèce d'abandon est le secret de la force des paysans russes. Cependant, ceux-là seulement qu'a doués la nature d'une constitution de fer, survivent aux premières années de l'enfance. Dans les basses classes, on regarde comme fort nombreuses les familles composées de trois enfants, tandis que, dans les classes élevées, il n'est pas rare d'en voir figurer de six à neuf à la même table. Du reste, la paysanne ne prend guère plus de soins d'elle-même. Dès le lendemain de sa délivrance, elle reprend ses travaux rustiques, comme si de rien n'était. Il en résulte le plus souvent aussi qu'elle est incapable de nourrir.

Dans l'aile du bâtiment affectée aux femmes honteuses, on signale par an 2,000 cas de grossesse, et dans l'autre une cinquantaine au plus. A l'hôpital des Enfants-Trouvés se trouve encore annexé un hospice consacré aux veuves d'employés civils ou militaires. Ces femmes gardent leurs fils jusqu'à huit ans, leurs filles jusqu'à douze; alors on les place, aux frais de l'hospice, dans des institutions. Quelques unes de ces veuves prononcent leurs vœux comme sœurs de charité, et se consacrent, pour le reste de leur vie, au service gratuit des malades.

L'hôpital des Enfants-Trouvés fut fondé, en 1764, par Catherine II; on l'inaugura le 21 avril, jour de naissance de l'impératrice. Le premier enfant reçu dans la maison fut baptisé sous le nom de Catherine, le second sous celui de Paul. Cette même année, on en reçut 523; en 1834, on en comptait 8,312. Quelques chiffres que j'ai relevés sur le tableau qu'on me remit lors de ma visite, démontreront, mieux encore que des paroles, les immenses bienfaits de cet établissement.

Les jeunes gens formés, y compris ceux des classes, sont au nombre: les garçons, de 432, les filles, de 445; élèves sage-femmes, 48; enfants à la mamelle, 656; placés à la maison des veuves, 85; confiés à leurs parents, 3,183; à l'infirmerie, 57; enfants en nourrice dans les campagnes, 24,360; employés à la colonie de Seratoff, 823; à l'école technologique, 196; occupant différentes places, 166. Total pour les garçons, 13,970; pour les filles, 16,481 : chiffre général, 30,451.

Les fonds de l'hospice sont administrés par la Banque Lombard. Cet établissement reçoit des dépôts d'argent à cinq du cent, et prête au taux de six sur les propriétés particulières. Il perçoit un droit sur les recettes brutes des théâtres et autres lieux d'amusements publics; une foule d'autres re

devances lui sont assurées; bref, ses revenus sont plus que suffisants pour acquitter les dépenses de l'hospice des Enfants-Trouvés.

Aux diverses institutions que j'ai déjà décrites, il faut ajouter celle des Orphelins d'Alexandre, qui se soutient avec les fonds de l'hôpital des Enfants-Trouvés. Elle fut fondée en 1831, sous les auspices de son altesse impériale l'impératrice, pour y élever les orphelins des victimes du choléra. On y reçoit cent-cinquante garçons et cent-cinquante filles d'employés civils et militaires décédés. Ceux-là suivront les cours de l'Université, accompagnés de précepteurs; celles-ci, leur éducation terminée, deviendront gouvernantes dans des familles distinguées, et remplaceront les demoiselles allemandes, anglaises et françaises, qui occupent aujourd'hui ces emplois. Cet établissement respire l'aisance et le bonheur. S'ils avaient lieu en public, les exercices gymnastiques des jeunes gens seraient, sans aucun doute, applaudis comme au théâtre. Les jeunes filles sont parfaites de tenue et de manières.

N'oublions pas de signaler l'un des plus beaux points de vue de Moscou, celui du monastère de Simonov, situé au sud, près du rempart le plus éloigné de la ville.

A mesure que l'on s'éloigne du centre de la cité,

les maisons paraissent se perdre dans les taillis et les jardins, et, du haut de telle petite éminence où l'on soit placé, les dômes et coupoles des cent églises de Moscou semblent s'élancer du sein d'une masse de verdure. Un mur élevé entoure le couvent; il est crénelé et garni de petits canons. Croirait-on qu'il existe jusqu'à cinq églises dans son enceinte: cinq églises dont la plus ancienne date de 1405. L'Ikonastas de la principale d'entre elles est l'un des plus magnifiques qu'on admire à Moscou; une quantité de sculptures dorées s'élance vers la voûte; plusieurs des images sont enrichies de pierres précieuses.

Du sommet de la tour, la vue est bien plus belle encore. Le panorama de la ville entière se développe sous vos yeux; elle semble vouloir se cacher dans la ceinture de bois qui l'entoure. J'ai cité le couvent de Simonov comme le plus important des établissements monastiques de Moscou. Quelques cloîtres de femmes, placés dans les quartiers populeux, valent bien aussi la peine d'être visités. L'abbesse voilée et assise sur une espèce de trône; les sœurs, défilant deux à deux, et s'inclinant profondément jusqu'à ses pieds: toutes ces cérémonies produisent un effet vraiment dramatique.

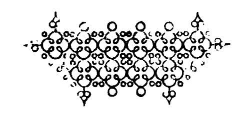
La mosquée Tatare, très grande et construite en

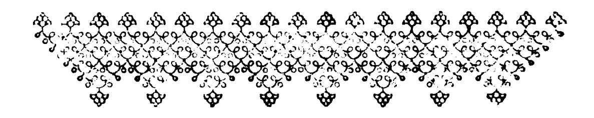
briques, se trouve dans la partie de la ville où sont formellement relégués les Tatars. Le muezzin ne monte pas au haut de la tour, mais il se place sur un mur qui domine un jardin où vont méditer, avant d'entrer au temple, plusieurs membres de la congrégation. Rien de plus étrange que cette voix qui s'élève tout-à-coup en psalmodiant pour signaler le commencement de la prière.

L'intérieur de la mosquée est aussi simple que son extérieur. Le sol est couvert de tapis, excepté près de la porte d'entrée. Défense aux hérétiques d'en franchir les limites. En pénétrant dans le lieu saint, les fidèles déposent leurs chaussures, dénouent une partie de leurs turbans, puis imposent leurs mains aux deux côtés de la tête et commencent à se prosterner la face contre terre, à la manière des Russes, mais avec bien moins de grace; car ceux-ci se mettent d'abord à genoux, puis s'étendent de leur long sur le sol. Les Tatars, au contraire, s'appuient sur le talon, et cherchent à toucher la terre avec leurs têtes: position aussi ridicule qu'inconvenante.

Quand ces génuflexions et prosternations ont été faites pendant un moment en silence, le muezzin prononce quelques paroles à voix basse. Le prêtre, le front couvert d'un turban blanc, monte à une

espèce de chaire élevée de plusieurs degrés; là, il récite une épître, puis redescend se poser à son tour sur les talons; dans cette posture singulière, il fixe les yeux vers la voûte: alors la congrégation se met en mouvement, et vient se former devant lui en lignes régulières. Un silence de mort règne dans l'assemblée : enfin le prêtre prend la parole. A certains mots, les assistants touchent la terre de leurs fronts et se relèvent de nouveau. Tous s'acquittent, avec la plus exacte précision, de cette cérémonie qui se répète plusieurs fois, à de longs intervalles; les dévots se frottent même parfois le visage. Comme par un seul commandement, les assistants tournent leurs têtes à droite, à gauche; le prêtre fait le tour du sanctuaire, récite des prières en se servant d'un chapelet comme les catholiques. Pendant ce temps, les premières génuflexions se renouvellent. Enfin le prêtre ouvre le Koran, en lit un morceau à haute voix; cette lecture termine la cérémonie.





XII

ADIEUX A MOSCOU.

LES lieux publics de délassement sont rares à Moscou. Le théâtre, immense édifice, ne le cède pas même en grandeur à celui de Milan. Ce qu'on y voit représenter de plus remarquable, ce sont les ballets nationaux.

Ici un étranger, porteur de recommandations honorables, n'a que l'embarras du choix entre des soirées charmantes; dînant presque toujours en ville, ses plaisirs sont variés à l'infini; on dîne à trois heures; or quand on se lève de table, c'est pour faire des visites et permettre à ses convives d'aller faire les leurs. Les visites du matin ne sont pas de bon ton, bien que les Russes se lèvent de bonne heure. Cependant j'eus l'honneur d'être quelquefois reçu à dix heures du matin, par des dames de distinction.

La matinée elle-même n'est toutefois pas sans une espèce de charme pour l'étranger qui a des yeux et de l'imagination. Chaque coin de rue lui offre un

spectacle inattendu. Parfois c'est un service funèbre: en tête, et à une grande distance les uns des autres, marchent des hommes vêtus de noir, la tête couverte d'un chapeau sans bords, qui leur descend sur les épaules. Ils éclairent en plein jour le cortége avec des torches. Le corbillard est un char surmonté d'un dais; le cercueil s'y élève drapé de son poêle. L'assistance suit dans toutes sortes de voitures; en pareille circonstance, j'ai compté jusqu'à plusieurs centaines de droskis.

Il y a bien aussi quelques cérémonies religieuses à observer. Vous voyez, par exemple, un certain nombre de chevaux rangés autour d'une église; des prêtres les arrosent d'eau bénite, et font sur eux le signe de la croix : ceci pour guérir ces quadrupèdes d'une fougue dangereuse, et les rendre tout-à-fait souples et dociles. Même consécration pour le foin. La bénédiction des pommes est plus avantageuse pour le prêtre : il prélève de droit un fruit sur chaque tas de pommes.

Voilà, en outre, des processions magnifiques qui s'avancent. J'ai vu défiler ainsi jusqu'à trois et quatre cents prêtres; tous, ils portaient des chasubles d'étoffes d'argent, brodées d'or; les bannières se déployaient au vent, l'hymne retentissait.

Quand bien même le voyageur en serait venu à

ne plus trouver rien d'intéressant à Moscou, les lieux d'alentour ne cesseraient de piquer sa curiosité. A cent milles à la ronde, les palais, les jardins, les monastères, les villas des nobles, offrent une source intarissable de plaisirs. Je me trouvai invité à assister à la consécration d'une église, et cela à quatre-vingt-dix verstes de la ville. La dame qui daigna me faire cette faveur, eut jusqu'à l'obligeance de m'envoyer des chevaux. Mais un malentendu m'empêcha de profiter de cette occasion pour moi si belle de voir une cérémonie curieuse.

Cette dame, la comtesse Orloff, nièce du célèbre prince Grégoire Orloff, (qu'on dit avoir été secrétement marié à l'impératrice Catherine II,) cette dame épousa, contre la volonté de sa famille, un gentilhomme d'un rang au-dessous du sien; elle en eut un fils. Cet enfant reçut en partage toutes les qualités que peut desirer un père: brave, beau, généreux, portant le plus grand nom du pays, appelé à hériter d'une fortune immense; c'était l'idole de sa mère. Au temps marqué par le destin, le jeune homme se prit d'amour; par malheur, l'objet de sa passion n'était que la fille d'un haut officier noble, et ce parti n'était pas digne des Orloff. La comtesse, menacée dans son orgueil et son ambition maternels, fut au désespoir:

supplications, prières, remontrances, tout demeura inutile. Enfin le consentement fut donné. Pouvait-elle résister plus long-temps au fils unique, sur qui reposaient à-la-fois ses espérances, sa tendresse, et sa vie?

Mais au milieu de cette lutte pénible entre la mère et le fils, la constance du jeune homme vint soudain à s'ébranler, et sa passion se brisa contre des considérations inattendues. Peut-être les larmes et les touchans conseils de sa mère, peut-être une connaissance plus approfondie du cœur de la jeune fille, ou bien encore les railleries de ses camarades qui le gratifiaient de l'épithète de *Prescovia* si connue en Russie, se réunirent-elles pour changer la disposition de son cœur? Bref, les obstacles apportés à son union ne furent pas plus tôt levés, qu'il déclara tout-à-coup qu'il n'était plus dans l'intention de se marier.

La demoiselle avait trois frères; on prévoit les conséquences d'un tel refus. Ils vinrent déclarer au comte qu'il lui fallait épouser leur sœur ou sinon se battre avec eux trois, l'un après l'autre; cette provocation ne servit qu'à relever le courage du jeune homme et ennoblir sa cause. A quelque distance de Saint-Pétersbourg, une rencontre eut lieu avec le frère aîné; ils mirent l'épée à la main et s'entre-

tuèrent. Le malheureux comte, en tombant, murmura ces derniers mots : Ma pauvre mère!

Cet événement funeste datait déjà de dix ans. Depuis cette époque, la mère inconsolable s'était vouée au deuil. Une église s'élève aujourd'hui sur l'emplacement où périt le jeune Orloff. La mère en a fait aussi bâtir une autre à Otrada, celle dont je devais voir la bénédiction. Dans les caveaux du monastère de Novospaskoi, un beau monument a été consacré à la mémoire de ce fils chéri; quatre fois la semaine les moines y célèbrent un service de commémoration; une lampe brûle jour et nuit au-dessus du tombeau; quand la comtesse y va prier, le cheval favori de son fils l'accompagne toujours; en revenant, elle donne elle-même du pain blanc à l'animal. Au retour de chaque anniversaire de ce duel fatal, elle se retire du monde pour quelques semaines; l'on étale autour d'elle tout ce qui a appartenu à son fils: portrait, habits, etc. Elle comble de présents les gens qui peuvent avoir eu les moindres relations avec lui. Au moment où j'écris, elle est dans un deuil profond.

Revenons aux environs de Moscou. J'allai visiter le palais de Yalomensk, bâti par Alexis. Cet édifice n'est plus; à la place qu'il occupait, vous ne trouvez que de belles allées d'acacias plantées avec

symétrie sur les fondations, de manière à bien reproduire le plan du bâtiment. Sur le devant, on remarque une large pierre; là, suivant la tradition, le peuple plaçait ses pétitions; à peu de distance, s'élève un arbre entouré d'une table et de bancs; c'est sous son ombrage que le jeune Tsarevich recevait ses leçons.

Je revins à la grand'route dont je m'étais écarté; et, poursuivant mon excursion, j'atteignis Tsaritzena, qui est à quatorze verstes environ des barrières de la ville. Ce palais n'a jamais été ni achevé ni habité; aujourd'hui même il tombe en ruines. Potemkin l'avait bâti pour Catherine. Dès que l'impératrice le vit, elle s'écria que c'était un corbillard et s'en retourna tout attristée. Cette appréciation était parfaitement juste, car le toit de ce palais ressemble au couvercle élevé des cercueils russes, et ses petites tours, aux ornements de ces chassis de bois sur lesquels on porte les morts. Le palais est entouré d'un délicieux désert d'allées et de jardins; les habitants de Moscou aiment fort à s'y promener; on en voit même qui passent toutes les nuits d'été dans de petits pavillons semés çà et là.

De Tsaritzena, je me rendis à Yassenova, résidence du prince G***. Bien que Son Excellence fût absente, la princesse nous fit l'accueil le plus hos-

pitalier. Je ne parle pas ici d'un somptueux dîner qu'on nous servit sous des orangers, des citronniers et d'autres arbres exotiques. Le prince a la passion d'élever des moutons mérinos; la laine qu'il en a obtenue, est regardée comme la plus belle qui ait figuré à l'exposition. J'examinai avec un grand plaisir son troupeau, qui est supérieurement entretenu. Mais j'eus bien plus de satisfaction encore à voir les paysans de son village, et à descendre dans les détails de leur vie domestique. Ils me semblèrent tout aussi heureux, aussi aisés qu'aucuns paysans du monde; ils ont de vastes jardins bien cultivés et semés d'arbres fruitiers; leur bain public est propre et tenu avec soin, et en Russie cet indice est significatif.

Le dernier empereur, Alexandre, était le plus chaud ami qu'eussent les paysans. Ils doivent plus attendre encore de la sage énergie de Nicolas. Mieux que personne dans ses états, l'empereur comprend que la masse de la nation, se trouvant de plus en plus en contact avec les peuples civilisés de l'Europe, ne peut rester dans sa condition; toutefois le mode d'émancipation de ses sujets est une question des plus délicates.

D'ailleurs, indépendamment de l'opposition prévue que cette mesure soulèverait de la part des no-

bles, les paysans eux-mêmes s'en montreraient pour la plupart fort éloignés. En effet le paysan russe n'a, en général, aucune idée de la liberté abstraite; il ne desirera pas être libre pour le plaisir de l'être. Qu'un noble affranchisse un serf, naturellement il lui reprendra sa terre : « Mais cette terre est la *mienne*, s'écriera le serf, mes ancêtres me l'ont léguée : là dort mon père; là, sont nés mes jeunes enfants. » Certes devenir tenancier, se voir exposé chaque jour à être dépossédé sur un simple avis légal, au lieu de rester vassal feudataire, possesseur tranquille d'un champ, après avoir prêté serment de fidélité, assurément le moujik ne voit rien là-dedans qui le rende plus libre. S'il conçoit le mot, c'est plutôt dans le sens suivant: Garder la terre et ne rien payer au maître.

En outre, en reprenant ses biens, le seigneur russe retirerait tous les priviléges que le tems et la coutume ont assurés aux paysans. Et il me semble voir le visage consterné de ces derniers, la première fois qu'on leur apprendrait que désormais ils n'ont plus aucun droit aux poissons dans les fleuves, aux oiseaux dans les airs.

Quelques nobles, on le sait, sont opposés à cette émancipation; d'autres, au contraire, y donnent le plus vif assentiment. Quand, par exemple, les

biens passent en de nouvelles mains, les paysans qui ne connaissent pas le caractère de leur nouveau maître, ont l'habitude de lui demander leur liberté: quelques uns l'obtiennent. Mademoiselle D.—F., l'une des femmes les plus remarquables de l'empire, acheta dernièrement un domaine de cinq cents paysans. Sitôt après son arrivée, plusieurs d'entre eux vinrent lui demander et en obtinrent la liberté. Cependant, bien qu'elle eût proclamé hautement, dans toute l'étendue de ses possessions, qu'elle accorderait, sans rachat, cette faveur à quiconque la desirerait, pas une demande ne lui fut depuis adressée.,.. — M. Z***, de Moscou, allant prendre possession d'un petit village de quarante ou cinquante hommes, convoqua ceux-ci pour leur offrir la liberté, avec faculté de demeurer sur ses terres comme tenanciers. Tous refusèrent.

D'un autre côté, les paysans qui ont obtenu, par rachat ou autrement, la permission de résider dans les villes, acquièrent nécessairement des notions communes de civilisation. Ils ne regardent plus leurs anciens camarades du village que comme des esclaves attachés à la glèbe. Ils s'indignent à voir les mauvais traitemens auxquels les exposent parfois la folie ou la brutalité de certains maîtres. Ces hommes n'ont pas plus tôt amassé quelque ar-

gent, qu'ils se hâtent de se racheter. S'ils y parviennent, malgré les obstacles qu'on leur oppose, ils voient s'ouvrir un jour pour eux la carrière de l'ambition; ils peuvent même s'élever aux plus hauts emplois de l'État. N'est-ce pas comme les affranchis de Rome?

L'empereur actuel a pris cette classe d'hommes sous sa protection spéciale. Il a ennobli ce corps et en a fait comme le but de l'ambition générale; il sait que de telles mesures le font regarder comme un ange par les Moujiks, et qu'ils sont tous prêts à donner leur vie pour leur empereur.

Le départ des exilés pour la Sibérie est une scène que le voyageur ne doit pas oublier de voir. Mais, pour la supporter avec plus de calme, il lui faut ne pas oublier que le simple fait de cette déportation n'est pas considéré comme une peine sévère : les coupables sont, pour la plupart, des gens habitués à vivre dans une servitude forcée, tout aussi dure que celle qui les attend au-delà des monts Ourals. La condamnation aux travaux des *mines*, voilà ce qu'ils redoutent le plus, et c'est avec raison : car ce châtiment n'est qu'une commutation de la peine capitale; il répond au même objet : seulement l'agonie eût duré quelques minutes, et elle va durer des années.

Dans un dépôt provisoire, établi sur le haut des collines de Moscou, je trouvai ces malheureux qui allaient se mettre en marche. Une longue chaîne leur liait les deux jambes, et était rivée à la cheville de leur pied ; mais, pour la leur rendre moins incommode en marchant, on l'avait attachée à leur ceinture. C'étaient, pour la plupart, des Juifs, surtout des moujiks de cette race ; à l'exception d'un seul, aucun d'eux ne portait sur son visage ce caractère de férocité qu'on prête toujours aux coupables. Non loin de là, plusieurs charrettes étaient remplies de leurs femmes et de leurs enfants ; quelques uns de leurs parents mâles étaient près d'eux, tout-à-fait libres ; ils avaient sollicité la faveur de partager cet exil.

Au milieu de ces infortunés, je vis un homme qui avait tout-à-fait l'air d'un ministre anglican ; mais la forme de ses habits, son chapeau et les larges boucles de ses souliers, semblaient appartenir au costume d'une autre époque. Toute sa personne m'inspirait un respect involontaire ; son visage me semblait éclairé des rayons de la plus pure, de la plus noble philantropie. En ce moment, il était occupé à distribuer des livres de morale et de religion à tous les prisonniers qui savaient lire ; il les écoutait patiemment et faisait même sur-le-

champ justice à leurs plaintes. De leur côté, les exilés le contemplaient comme un ami, comme un père : mais il y avait dans cette affection un profond respect. Plusieurs d'entre eux se jetaient à ses pieds comme devant une image sainte, et frappaient la terre de leur front. Au départ, il les embrassa tous l'un après l'autre; et quand ils se mirent en marche, le bruit des chaînes se mêla aux sanglots et aux bénédictions.

Mais soudain la colonne s'arrêta à la vue d'une espèce de négociant, porteur d'une longue barbe, qui entrait en toute hâte dans la prison, suivi de serviteurs portant de grands paniers de kalatches. C'est une sorte de don charitable, fort commun à Moscou. On distribue presque journellement de bon pain dans les prisons; pour cette circonstance, les bannis et leurs familles reçurent chacun un ou deux kalatches.

Le docteur Haas (tel est le nom de ce philantrope) fait tout ce bien d'office; il agit comme secrétaire de quelque société de charité. Sa vie entière se passe au milieu des malades et des prisonniers; il est à la fois le médecin de l'ame et du corps. Il me conta plusieurs anecdotes pleines d'intérêt; je regrette, à ce sujet, de n'avoir pas assez de place pour les rapporter ici. Il mit

comme de l'orgueil à me montrer l'hôpital attaché au dépôt; là, bien des pauvres qui n'avaient de leur vie connu le luxe d'un lit, étaient couchés aussi confortablement que s'ils eussent été les premiers nobles de la terre.

Je me rendis ensuite à Ostrog, la prison principale de la ville, où les détenus sont soigneusement classés; c'est tout ce que je puis dire en sa faveur, car les bâtiments sont singulièrement étroits, et les murs des chambres malpropres. J'y rencontrai de nouveau le docteur Haas, l'ange gardien de ces lieux de désespoir.

La police est fort active à Moscou; quelquefois aussi se montre-t-elle sévère ou capricieuse à l'excès. Voici une aventure que l'on m'a racontée. Dans un temps où la fureur incendiaire désolait la ville, une jeune servante trouva dans la rue certaine lettre où l'on menaçait un voisin de lui brûler sa maison, la nuit même. Elle courut aussitôt donner l'alarme à la famille intéressée, puis, après avoir rapporté le fait à son maître, elle alla se coucher dans un état d'agitation terrible. Soudain, au milieu d'une nuit glaciale, elle se voit arrachée de son lit par la police : à peine a-t-elle le temps de passer une jupe et de couvrir ses épaules, elle est traînée au bureau de la police; là, sans un seul mot

d'interrogatoire, on lui applique le knout; puis, on la jette en prison, où elle reste deux jours sans nourriture. Son crime était d'avoir averti les personnes menacées, au lieu de porter la lettre à la police. A peine relevée de couches, l'inanition l'eût tuée, si elle n'avait pu acheter d'un des geôliers, au prix de quatre-vingt kopeks, un petit morceau de pain noir.

Comme cette sévérité de la police s'étend aussi bien aux témoins qu'aux criminels, un Russe ne s'occupe jamais du corps d'un homme, mort ailleurs que dans son lit. Rencontre-t-il un cadavre dans les champs ou sur la grand' route, il prend la fuite comme s'il craignait de voir apparaître l'ame du défunt. Dans ce pays, on soigne bien les malades; mais, le dernier soupir une fois rendu, tout est dit. Un de mes amis, se promenant un jour à cheval près du monastère de Simonov, vit à quelque distance un homme juché sur un arbre, et qui se pendait. Aussitôt il s'élance au galop vers le lieu de cette triste scène; mais, avant qu'il y arrivât, un soldat était sorti déja d'une des barraques qui bordent la route. Cet homme ne voulut, ni se mêler de ce suicide, ni permettre à mon ami de le faire, et il resta tranquillement en sentinelle jusqu'à l'arrivée de la police, que suivait un grand

concours de curieux. La première chose que l'on fit, après avoir déposé le corps à terre, ce fut d'abattre l'arbre à coups de hache, comme étant impur.

Un fait assez bizarre, c'est la croyance générale que l'ame n'est entièrement sortie du corps que le neuvième jour après le décès. Mais il faudrait un livre pour rapporter toutes les superstitions des basses classes russes : je dirai seulement qu'à Moscou, l'on croit très fort au *Mauvais OEil*. L'enfant d'un de mes amis étant tombé malade par suite de cette maligne, mais involontaire influence, sa nourrice se hâta de lui frotter le dos avec les linges qui avaient servi lors de sa naissance. Chaque nuit elle lavait l'enfant, lui frottait le dos et crachait trois fois.

Je n'ai pas besoin de dire qu'en Russie les classes élevées ne partagent pas plus qu'ailleurs des superstitions pareilles.

Les personnes de haut rang ont, à Moscou, une affabilité, une sociabilité plus grandes encore qu'à Saint-Pétersbourg. Leur éducation est bonne, mais leurs lectures sont assez superficielles. En 1784, selon un voyageur, le français et un peu de géographie, voilà tout ce qu'on jugeait nécessaire; tandis qu'aujourd'hui leurs études comprennent le

français, l'allemand et l'anglais, de même que toutes les autres branches d'une éducation complète. J'ai connu plusieurs dames qui, sans être jamais sorties de Russie, parlaient anglais sans la moindre nuance d'accent étranger.

Le nombre des Anglais n'est pas considérable à Moscou; la majeure partie se compose de familles de manufacturiers. Ils ont cependant pour eux une fort jolie église, et ce n'est pas sans émotion que j'y ai entendu mes concitoyens rassemblés offrir, au centre même de la Russie, leurs prières à Dieu pour leur pays et pour leur roi. En une autre occasion, un sermon produisit sur moi l'impression la plus vive; on le prononçait au sujet de la mort de mistress F***, jeune femme belle, aimable, modèle de toutes les vertus. Je devais l'aller voir à Moscou; elle m'avait attendu, et j'arrivais pour la trouver renfermée dans le cercueil! Lors des funérailles, mon digne ami, le ministre de notre communion, était tellement oppressé par sa douleur, que les éloquentes prières des morts vinrent heurtées et brisées sur ses lèvres... C'était une scène dont je garderai toujours mémoire, que ce petit groupe d'Anglais, dans un cimetière isolé, pleurant leur compatriote morte sur une terre étrangère...

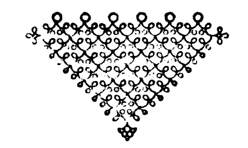
Le climat de Moscou est sain : on doit attribuer cette salubrité, d'une part, à la position élevée de la ville; de l'autre, au peu de hauteur des maisons : ce qui permet au vent de souffler en toute liberté. Selon les rapports des hôpitaux, mars et octobre sont les deux mois les plus funestes pour toutes les maladies, excepté pour le typhus qui sévit en janvier.

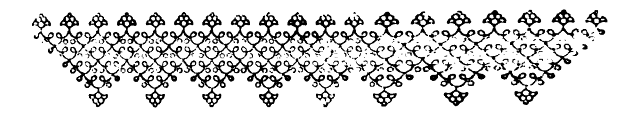
La population de Moscou, d'après le dernier recensement, monte à 315,152 ames. Sur ce nombre, la soixante-dixième partie se compose de nobles, et les paysans y entrent pour plus de moitié. Nous résumerons, par quelques chiffres, tous les établissements qu'offre cette ville, à savoir : 273 églises; 21 couvents; 71 hôpitaux; 507 auberges; 279 cabarets; 181 boulangeries; 91 boutiques de kalatch; 170 restaurans; 37 bains publics; 9,904 maisons; 7,566 boutiques; 7,598 réverbères.

Et ici je m'arrête, lecteur.

Loin de moi la pensée d'avoir su vous peindre Saint-Pétersbourg et Moscou. Si je pouvais concevoir une idée semblable, je me hâterais de l'éloigner, comme une menteuse qu'elle serait. Renfermé, resserré que j'étais dans un fort petit espace, j'ai essayé de dessiner les principaux contours de

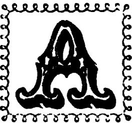
l'édifice; voilà toute mon ambition : c'est d'avoir mis le lecteur à même, avec quelque attention, de se former une idée quelque peu exacte de l'ensemble de ce grand tableau. Puisse-t-il, comme moi, quitter avec admiration et regrets la cité antique, le berceau des Slaves, la VILLE SAINTE !...





XIII

LE PALAIS DE GLACE [1].



U moyen-âge, l'un des accessoires obligés de toutes les cours, *était la* présence d'un de ces bouffons qui devaient à leur infirmité morale *le* privilége de dire sans danger la vérité à leurs maîtres. Quelquefois le fou de cour joignait à *cette* imperfection la défectuosité de la taille; et, grace à ce double avantage, cumulait l'emploi de nain avec celui de bouffon.

Un des moyens qu'on employait pour perpétuer la race de ces Triboulets, était de marier les individus des deux sexes affligés du même défaut. Leur union donnait lieu à des fêtes grotesques, comme celle qui fut célébrée à Saint-Pétersbourg, sous la régence d'Anne de Courlande. L'hiver de l'année 1740 est resté dans la mémoire comme un des plus terribles qu'on ait soufferts; mais sa rigueur même

[1] L'ouvrage de M. Ritchie manquant de détails sur le curieux épisode du *Mariage des Nains*, nous croyons devoir en emprunter à M. Bachoutsky, et les placer ici comme appendice.

favorisait les dispositions qu'on avait prises pour une cérémonie qui devait contribuer aux plaisirs du carnaval.

Par ordre de la cour, on avait réuni, de plusieurs parties de la Russie, douze nains et naines. Ils étaient tenus d'assister à l'union d'un couple choisi parmi eux, et d'en célébrer les noces. Ce mariage devait être accompagné de toutes les cérémonies en usage pour l'hymen des personnes du plus haut rang.

L'affluence fut grande, dès le matin du jour solennel, sur toute l'étendue de la Néva, dont la surface solide formait une arène immense, que couvrit bientôt la foule des spectateurs. La curiosité publique était tenue en éveil, depuis un mois, par des travaux mystérieux qui se faisaient au milieu du fleuve. C'était la construction d'un édifice de glace, élevé en face du palais, et où devaient se célébrer les noces du couple nain.

L'épaisse charpente qui le cachait, avait été enlevée pendant la nuit; l'édifice apparaissait éblouissant de mille reflets, sous les froids rayons d'un soleil d'hiver, aux regards de la foule, qui faisait éclater son enthousiasme par de bruyantes acclamations.

Cette création singulière étalait toutes les merveilles de l'architecture. Les murs avaient été for-

més d'énormes cubes de glace, entre lesquels on jetait pour tout ciment de l'eau qui se gelait à l'instant de leur superposition. Le toit était couronné par une galeric quadrangulaire, ornée de piliers à figures; la façade, décorée de pilastres, se terminait par un fronton surmonté de statues. Les encadrements des portes et des fenêtres exécutés avec la plus grande élégance, étaient peints en marbre vert. Les châssis et même les vitres des fenêtres étaient des glaces très minces, car il avait été convenu qu'on n'employerait point d'autres matériaux.

Autour de la maison régnait une gracieuse clôture en balustres, à piliers carrés: trois portes donnaient accès dans l'espace fermé de cette balustrade; sur ces portes on voyait des orangers verts, et de chaque côté se dressaient plusieurs arbres, dont le tronc et les feuilles, ainsi que les oiseaux perchés sur les branches, étaient sculptés avec un art infini. A droite et à gauche de l'édifice s'élevaient deux pyramides quadrangulaires.

A quelque distance, figuraient deux groupes. C'était d'abord une batterie de six canons avec leurs affûts et leurs roues de glace, derrière lesquels étaient entassés des boulets de la même matière: deux mortiers complétaient cet appareil militaire.

Les canons de glace furent tirés à boulets de fer, avec une charge d'une demi-livre de poudre versée sans cartouche dans le tube; les mortiers bourrés d'un quart de livre de poudre, lancèrent des bombes.

Ailleurs, c'était un éléphant de grandeur naturelle, monté par un Persan, son cornac, dans toute la fidélité de son riche costume. Deux autres Persans étaient à pied de chaque côté de l'animal, qui lançait par sa trompe un jet d'eau vive de vingt-quatre pieds de hauteur. Le mouvement de l'eau semblait douer de vie l'animal et ses immobiles compagnons; et, pour ajouter à l'illusion, un homme, caché dans l'intérieur, imitait, à l'aide d'un porte-voix, le cri de l'éléphant.

Cependant une agitation extraordinaire dans la foule, annonçait l'arrivée du cortége des mariés. Toutes les cérémonies religieuses avaient été accomplies dans la chapelle du palais, en présence du souverain et de sa femme, et c'était le tour maintenant des folles démonstrations qui allaient suivre.

Une allée plantée d'ifs et de bouleaux verts, recouverte d'un sable jaune et fin, joignait le palais impérial au palais de glace. Une double haie de gardes du tsar tenait la foule en respect. Soudain,

toutes les fenêtres du palais se garnirent de nobles spectateurs qui avaient assisté au mariage, et le cortége partit aux grands éclats de rire du peuple.

Six chevaux nains traînaient un petit carrosse, aux panneaux de glace, tout chargé de plumes, de rubans, de dorures. Les chevaux étaient tenus à la bride par de très jeunes pages du palais. Sur les carreaux de la voiture se pavanaient les deux mariés. L'habit brodé et scintillant de paillettes du mari, les diamants et les dentelles de la femme rendaient plus repoussante encore leur laideur naturelle. Après eux, marchaient deux à deux, assortis de taille, les autres nains et *naines*, que suivait en peloton l'élite des heiduques de la cour, grands gaillards de six pieds, placés là pour servir de point de comparaison entre les deux termes de la taille humaine. Le nouveau couple était censé aller prendre possession du domicile conjugal. Arrivés à la porte, les nains seuls eurent la permission d'entrer, précédés du maître des cérémonies.

Ils y étaient à peine installés qu'une décharge des canons de glace annonça le départ d'un autre cortége : c'était celui de la régente, qui venait, accompagnée de la cour, rendre visite à son bouffon en titre.

Celui-ci vint recevoir, sous le vestibule, les augustes visiteurs; et c'est alors qu'on put voir l'intérieur de ce temple d'hiver, dont les ornements, tout de glace, n'excitaient pas moins l'admiration que ceux du dehors, par le fini et la délicatesse du travail.

On entrait, en montant quelques marches, dans un salon où se trouvait une table dressée. Le nain versa de l'hydromel dans une coupe, et l'offrit à la régente en signe de l'hospitalité qu'il exerçait envers elle.

Deux chambres communiquaient avec ce salon; l'une était la chambre à coucher de la mariée. Elle s'y tenait assise sur une ottomane, et entourée de ses compagnes. Elle se leva aussitôt comme pour faire les honneurs à la régente. D'un côté de la chambre, la glace avait été employée à façonner un large lit à ciel et à rideaux, avec coussin, matelas, couverture; et près du lit, deux bonnets et deux paires de pantoufles. Dans une cheminée, embellie de figures en relief, flambaient des bûches, en glace comme tout le reste, ointes de naphte. On y remarquait encore une table de toilette surmontée d'un miroir, des chandeliers garnis de bougies qui s'allumaient à l'aide de la naphte; puis une montre, des vases, des

flacons : en un mot, tout l'arsenal d'une toilette féminine.

La régente, après avoir fait l'examen de toutes ces merveilles, passa dans la chambre opposée, entourée de siéges, et offrant à l'extrémité une armoire sculptée pleine de vaisselle de dessert et de cabarets à thé; de verres, de cuillers, de plats avec des mets, d'assiettes chargées de fruits : tous ces objets de glace, et peints de manière à s'y méprendre.

Le jour passe vite dans les climats du Nord. On avait à peine eu le temps de tout contempler, que déja l'obscurité régnait au-dehors, et elle permit de montrer l'édifice sous une forme éclatante et nouvelle. Le jour, par l'effet de la transparence des glaçons polis et de leur couleur bleuâtre, il semblait avoir été taillé dans un roc de saphir : illuminé tout-à-coup à l'approche de la nuit, les murs en devinrent complétement diaphanes, et les indescriptibles lueurs qui se portaient sur les mille ornements de glace, offraient aux regards éblouis l'image d'un palais de fées. Dans ce même instant, une colonne de naphte enflammée remplaça le jet d'eau que l'éléphant lançait de sa trompe; des flammes jaillirent de la cime des quatre pyramides. Après le départ de la régente,

le public fut admis dans l'édifice de glace, et la multitude qui s'y précipita, put faire craindre un moment qu'il ne s'abîmât dans le fleuve avec la couche épaisse qui le supportait; heureusement on n'eut pas à déplorer cette catastrophe.

Neuf mois après le jour marqué par tant de magnificence, l'épouse périssait avec son enfant dans les couches les plus douloureuses. Cet accident fut cause que le mariage entre nains fut défendu.

Quant au palais miraculeux, grace au temps qui demeura des plus *favorables!* (de 25 à 30 degrés de froid) il resta intact jusqu'aux premiers jours de mars.

Dans la seconde quinzaine du mois, les murs commencèrent à se lézarder, et peu après ils s'écroulèrent tout-à-fait du côté du sud. Alors on procéda à la démolition. Bientôt la place que le palais avait occupée, se fondit et disparut elle-même; et, de toutes ces splendeurs, il ne resta rien qu'une nouvelle occasion d'appliquer ces paroles du Psalmiste : *Sic transit gloria mundi.*

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES.

4

LA RUSSIE

AU BAN DE L'UNIVERS

ET DU CATHOLICISME.

4

LA

RUSSIE

AU BAN DE L'UNIVERS

ET DU CATHOLICISME,

avec des lettres de plusieurs éminents personnages,

PAR

ADRIEN PELADAN,

DE L'ACADÉMIE DES ARCADES DE ROME,

ANCIEN RÉDACTEUR EN CHEF DE L'ÉTOILE DU MIDI.

DEUXIÈME ÉDITION AUGMENTÉE.

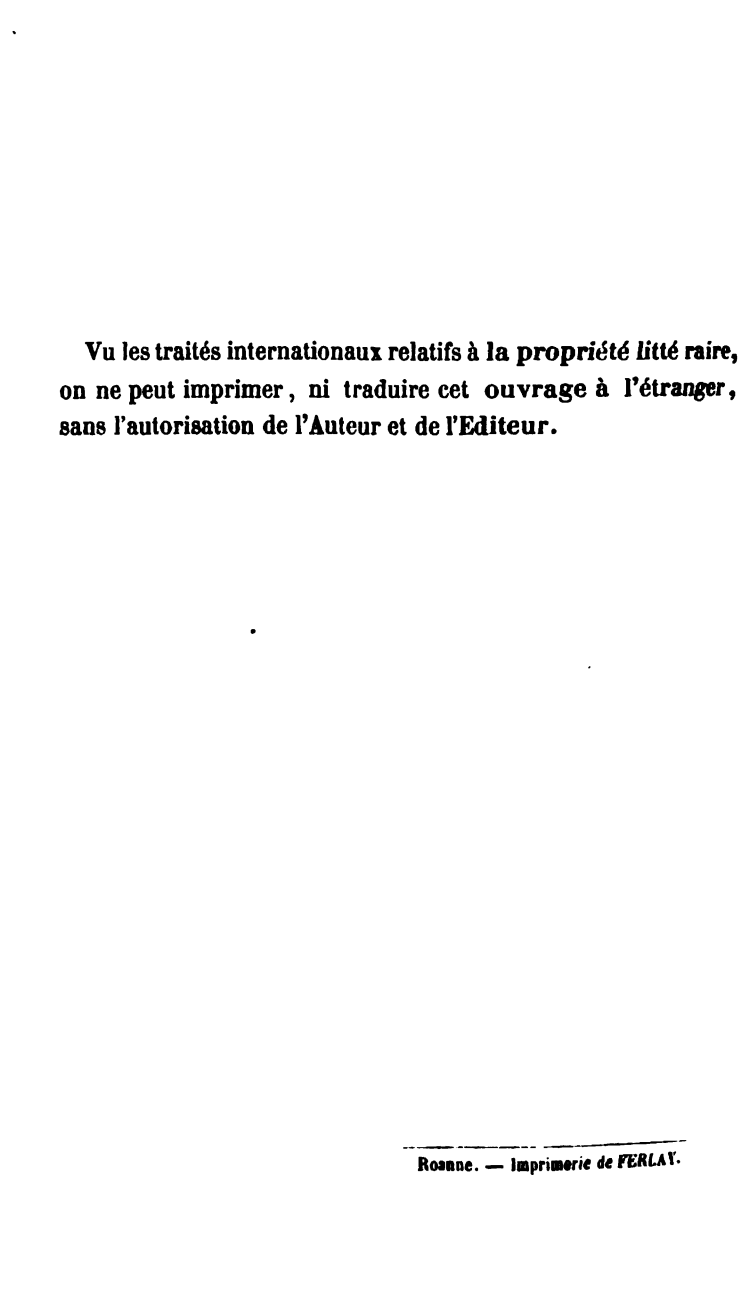
PARIS ET LYON,

BLANC ET SCHEURING,

LYON, rue Boissac, N° 9; — PARIS, quai Voltaire, 13-15.

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1854.



Vu les traités internationaux relatifs à la propriété litté raire, on ne peut imprimer, ni traduire cet ouvrage à l'étranger, sans l'autorisation de l'Auteur et de l'Editeur.

Roanne. — Imprimerie de FERLAY.

Avant-propos de la deuxième Edition.

L'accueil fait à *la Russie au ban de l'Univers* par de hautes intelligences et par le public, accuse un labeur consciencieux, premier mérite de toute œuvre intellectuelle. Les écrivains qui vendent leur plume complice d'ignobles intérêts qu'ils poursuivent, de penchants mauvais qu'ils escomptent, n'appellent sur leur personne que la flétrissure des honnêtes gens, le mépris de la postérité. Honte aux élus de la pensée, qui polluent de leurs sacrifices immondes, l'autel mystérieux où les nobles inspirés glorifient, par la pureté de leurs présents, la triple majesté de l'art : le vrai, le bien, le beau!

Un autre devoir d'un auteur pénétré de la gravité de sa mission, c'est de ne pas se poser en froid discoureur, en sceptique remueur d'idées, quand il s'agit de faire la lumière au sein d'un chaos historique ou social. Le récit des faits accomplis, sans l'encadrement de considérations élevées, expliquant les effets par les causes, c'est l'athéisme dans l'exposition de la vie des états, comme la littérature et l'art deviennent païens, s'ils ne mettent en relief que la passion matérialisée, au détriment des fonctions de l'âme, monde supérieur d'aspirations, source des affections, des conceptions sublimes, de l'héroïsme. Le talent, le génie, dans leurs puissants efforts de création, que sont-ils, sinon la virtualité humaine reliant les anneaux de la chaîne miraculeuse qui unissait l'homme à Dieu, dans les délices de l'Eden, et le contentant des ivresses sans soupirs dont fut entourée la création du premier mortel, en même temps que cette virtualité lui fait entrevoir la radieuse aurore d'un séjour meilleur?

Cet ordre d'idées basé sur l'Evangile, aliment d'un pı
sans limites, ouvre seul au peintre, au statuaire, au mus
au poète, l'horizon sans bornes de l'idéal. Il échauffe l
de l'homme vraiment éloquent, comme il colore, acce
enthousiasme le discours du narrateur qui croit.

A l'heure qu'il est, nous ne savons quelle *atonie* engo
les auteurs et les publicistes. Une partie de ces grandes
allumées par la foudre, que nous entendîmes vibrantes
a peu d'années encore, a été glacée par le souffle
tombe; les autres semblent rester impuissantes à retro
les accents de leurs anciennes solennelles harmonies,
pour elles le secret va se perdant. Les partis avancés, vi
reusement contenus et n'ayant plus, de la sorte, de pai
corrosives à répandre, mordillent çà et là, plagiaires pe
vérants d'une école caduque, celles de nos institutions tr
tionnelles ou écrites, qu'il leur est encore possible d'att
dre. Parmi les apologistes des principes durables, les
sont encore trop préoccupés de soins individuels, de préju
funestes; les autres, gens de système avant d'être franç
oubliant que les principes ont horreur de l'esprit anti-na
nal, murmurent ou sommeillent. Ces défenseurs des l
éternelles ont le tort de ne pas s'élever à la hauteur où t
apôtre de la vérité se trouve présentement convié: *la sph*
du haut de laquelle descendent, rayons fécondants, de
imposants respects, celui de la foi, celui de l'autorité. Q
espoir ose-t on concevoir, avant le redressement de ces pa
tonnerres conservateurs de tous les monuments de la pen
et de la vertu?

La croyance chrétienne c'est la vérité absolue. L'autor
ne saurait être entendue autrement que dans la délégation
prince, unie à la délégation des représentants de l'Etat, l'un
et l'autre de ces délégations émanant de la nation. Ce doub
amour a produit *la Russie au ban de l'Univers*. Quelqu
lecteurs nous ont demandé si notre tableau de la Moscov
n'était pas un peu foncé; si la série des personnages inh
mains de cet empire ne portait pas dans nos pages quelq
exagération. On a été bien surpris de nous entendre d
que nous restions peut-être au-dessous de la réalité de l'h
toire et de ce qui est actuellement. En général, la descripti

faits concernant les czars et leurs favoris, est très-peu ou du tout connue de la presque totalité des hommes. Ainsi s'explique la véhémence de notre style, l'indignation qu'il trahit si souvent. Où est-il le philosophe digne d'être écouté, qui, ayant à dissiper les ténèbres dont s'était voilée la Russie, sous l'immensité de ses steppes, derrière la profondeur de ses forêts, ne sentirait pas son esprit déborder d'une sainte colère? Droit des gens immolé, dignité humaine foulée aux pieds, férocités sanglantes comme il n'en exista jamais, machiavélisme gouvernemental et diplomatique en action, désir, dispositions prises pour enfermer la terre dans un cercle de fer, n'est-ce pas là, en quelques mots, la contrée des Ivan, des Pierre Ier, des Nicolas? Assez longtemps les fictions mensongères dont la rouerie de cet empire a repu l'Europe, n'ont-elles pas entretenu le feu latent des séditions, causé les secousses populaires où tant de pays se sont violemment précipités en pure perte?

La cité humaine a été désorganisée par le sarcasme, par le sophisme, par la lasciveté, par la négation, par l'imposture. La cité humaine ne sera rétablie dans ses fonctions régulières que par l'héroïsme de la discussion, par l'épanouissement littéraire des sentiments augustes que fait naître la vérité chrétienne. L'esprit chevaleresque resta longtemps le type de la loyauté et de l'honneur. Par le retour à ce culte dont la devise fut: Dieu, mon pays, la seconde moitié du dix-neuvième siècle reconquerra les prérogatives morales regrettées des belles natures. Se vivifiant dans cet hommage rendu au passé, notre âge n'ira plus se pétrifiant dans le développement unique des opérations de Bourse, de constructions de voies ferrées et d'imposantes usines. Ce côté prodigieux de l'industrie et du progrès modernes s'étendra parallèlement avec les travaux de l'intelligence, de l'intelligence par le christianisme. Ce dernier sera, tout à la fois, le repos des âmes et la sauvegarde du progrès palpable.

A l'écrivain surtout conviennent désormais les allures franches et nettes: l'élévation dans les idées, la carrure dans l'expression, lui redonneront cette large estime que tant de déclamateurs, *de négociants en littérature et en beaux-arts*, lui ont ôtée. Le prestige de sa dignité lui sera rendu. Au lieu

d'être pris pour un objet d'amusement, il sera consi comme l'interprète des instructions du Ciel. Aimons à le péter, nos temps, que tant de ressources peuvent secon mais que tant d'utopies creuses déçoivent, n'assiéront so ment leur prospérité, ne déploieront les splendeurs d' civilisation sublime, qu'en se retrempant dans les saluta sentiments que nous signalons. Si la bonne foi conservait p d'empire dans les cœurs, tout ce qui pense, en France et Europe, considérerait la vaste entreprise qui se poursuit c tre l'aigle moscovite, comme une guerre soutenue au nom toutes les saintes causes, de toutes les justices religieu politiques, sociales. Les souverains et les peuples ont po devoir de mettre un soin extrême à l'épargne du sang d soldats et des deniers publics. Mais un monarque serait i digne du diadème, une nation avilie, si, quand l'outrage le est jeté, quand le joug leur est préparé, leurs drapeaux n' taient portés en avant.

La manière élevée dont Napoléon III a envisagé la for midable lutte d'Orient, la vigueur avec laquelle il la condui vaudront à ce prince les éloges de l'histoire. L'Empereur de Français a droit, dans cette mémorable circonstance, à l'ad miration de tous les hommes de bonne volonté, quelle qu soit d'ailleurs leur façon de voir en politique. Nous, qui n'a-vons d'engagement qu'avec notre conscience, nous rendons publiquement ici cet énergique témoignage.

Bien courte même est la vue des politiques qui ne reconnaîtraient qu'un choc ordinaire, dans l'ébranlement qui met aux prises deux des extrémités de la terre. Pour quiconque pénètre, par le regard intérieur, au fond des événements, il y a là comme un travail d'avenir, d'après les prévisions de Dieu. Qui nous dira, en effet, si, du moment que la Russie humiliée, la guerre arrivera à son terme, la question des nationalités, volcan qui mugit sourdement et fait constamment craindre de désastreuses éruptions, qui nous dira si cette question intéressante, dont la Russie est la plus implacable immolatrice, ne sera pas mise à l'ordre du jour par les souverains, désireux d'exaucer des vœux si légitimes? La diplomatie, avec ses protocoles et ses congrès, si inféconde jusqu'à ce jour, si trompeuse plus d'une fois, la diplomatie, ce

mirage trompeur à l'usage assidu de la duplicité moscovite, ne saurait-elle devenir alors la médiatrice suprême des conflits prolongés entre les trônes et les provinces, subrepticement ou violemment arrachées à la mère-patrie, comme des branches détachées par l'ouragan, du tronc leur nourricier, et qui gisent sur le sol, privées de sève et de leur vert feuillage? Il n'appartient à personne de prescrire une route aux faits qui se préparent dans les desseins d'en-haut; mais qui oserait assurer que des agitations de nos dernières soixante-dix années, lesquelles ont abouti aux combats qui se livrent maintenant en Orient, il ne sortira pas un remaniement de la carte d'Europe?

Cette conjecture ne paraîtra pas chimérique, si on avance que les puissances n'en seraient pas amoindries, tandis que les sceptres resteraient moins lourds à soutenir. Certaines restitutions seraient imposées au pouvoir de Pétersbourg, ce qui, aujourd'hui, est quelque chose de bien permis d'attendre, en retour des efforts et des sacrifices des alliés. Sans trop présager ce que demeurerait la Prusse, dans cette justice européenne équitablement rendue à tous les pays, on peut logiquement avouer qu'elle est un état et non pas une nation. Cependant, la Pologne serait rétablie, et les limites du Rhin et des Alpes seraient rendues à la France, à qui la nature et la gloire de nos ancêtres les avaient léguées.

La Russie, par suite de ce magnifique travail des congrès, pourrait être réduite à ses bornes naturelles, le Dniester, le Bug, le Dniéper, la Bérézina, la Duna, la Baltique, à l'ouest.

Heureux les princes qui réaliseraient de pareilles améliorations, en s'inspirant des intentions des peuples consultés à cet effet! Plus heureux ces peuples, qui vivraient alors sous les institutions qui leur conviennent respectivement, et qui fleuriraient à l'ombre de la vérité politique, dont les éléments sont la foi, l'ordre et la liberté!

Il se lèvera ce nouvel univers, aux accents des belles convictions éprises de la vertu. Leur parole, éclatante comme la voix de l'Océan, douce et parfumée comme l'haleine qui caresse le lys, roi de la solitude, sera l'écho des miséricordes et des perfections de Celui, au regard de qui les tempêtes s'apaisent, qui tient le monde dans le creux de sa main. Le culte

de tous les amours généreux se rallumera dans les cœurs, o s'éveilleront de nouveau toutes les énergies fécondes. L'ha monie générale se reconstituera partout, et la civilisatio contemporaine, et la foi qui élevait les basiliques du moye âge, sœurs également belles, également parées d'ornemen et de fleurs, iront se donnant la main, distribuant des cou ronnes, faisant les délices de tous. L'âme fatiguée du monde au lieu de passer aux mains brûlantes du démon du suicide abritera le drame douloureux de son existence dans la solen nelle paix du cloître. L'industriel, après les heures de se transactions et de ses calculs, le travailleur, à la fin de s journée et les jours non ouvrables, auront des loisirs à donne à quelque méditation intellectuelle, délassement de l'esprit e sa vie. Et la cité, comme le désert, chantera son hymne de reconnaissance à la face de Dieu. Et le zèle apostolique, embrasé comme aux temps des Chrysostôme, des *Bernard*, tiendra la foule palpitante sous son verbe, au nom de l'idée qui ne doit pas mourir. Et l'art, qui est la grandeur, *et le* Christ, qui est la sainteté, ne seront plus traînés aux gémonies, mais glorifiés par le génie toujours grave, par la foi toujours éclairée. Les ruines du passé, honneur de la mort qui s'est assise au milieu d'elles, cesseront de présenter des stigmates au front des générations présentes. Et le doute, père des angoisses et puîné de la mort, le doute n'entretiendra plus d'intolérables tortures dans les entrailles des peuples. Et l'espérance n'agonisera plus, se tordant sous le désespoir qui la cloue au cercueil. Et le cadavre des croyances éteintes ne pourrira plus au sein de la société, qui cessera d'être bourrelée par le remords armé de dards. Et la lampe du sanctuaire, flamme vivace, allumée, il y a deux mille ans, par le Messie, et transmise jusqu'à nous, de siècle en siècle, sans que les orages déchaînés par l'orgueil humain aient pu la faire disparaître, redeviendra le phare des mortels poursuivant leur course sur les flots orageux de l'existence. — Vanité des majestés de la terre, scepticisme de nos âges, délire des passions, fièvre de l'égoïsme et du lucre, mer ténébreuse de l'idéologie, il faut que le dix-neuvième siècle s'abrite enfin sous la main inaltérable et gigantesque du Catholicisme, *s'il ne veut* s'engloutir convulsivement dans le charnier des siècles impies. Cette main seule a reçu la toute-puissance de fécondation, de conservation, de pondération ; elle s'ouvre libérale et bienfaisante sur la ville et le monde, URBI ET ORBI.

Analyse du discours politique : DE LA RUSSIE, par M. De Bonald.

—

Le Tacite de la vraie philosophie de ce siècle a écrit, il y a plus de cinquante ans, sur la Russie, des considérations trop peu méditées depuis, et que nous résumons en tête de ce volume, comme la plus respectable des sanctions, en faveur de la véracité de notre écrit. Par ce témoignage imposant, nous mettons en demeure certains hommes de principes qui, contre l'esprit de l'Eglise et contre l'esprit national, ont des sympathies plus ou moins avouées pour la politique russe, ou de récuser une pareille autorité, ou d'avouer la sottise de leur système.

M. De Bonald s'exprime ainsi sur la Moscovie, en entrant en matière : « Cet empire s'agite prodigieusement pour étendre son influence. Placé sur les confins de l'Europe et de l'Asie, il pèse à la fois sur toutes les deux, et depuis les Romains, aucune puissance n'a montré une plus grande force d'expansion. Il en est ainsi dans tout état où le gouvernement est éclairé et le peuple barbare, et qui réunit l'extrême habileté du moteur à l'extrême docilité de l'instrument. »

L'éminent publiciste constate que la Russie était encore ensevelie dans les ténèbres de l'ignorance, quand l'Europe entière brillait depuis longtemps de tout l'éclat des beaux-arts et de la politesse. Il expose la conversion au christianisme de cette contrée, « dont les habitants sont ou se croient grecs.... Cette nouvelle église, enfantée au christianisme par une naissance illégitime, ne reçut qu'un faux jour qui servit à l'éclairer sur les absurdités de l'idolâtrie, plutôt qu'à lui donner la pleine intelligence des dogmes religieux, et qui la trompa même sur un des plus essentiels : je veux dire celui de l'unité de l'Eglise et de l'autorité du Souverain-Pontife, seul rempart contre l'anarchie des opinions et les révoltes de l'hérésie.... »

Après avoir montré les Grecs, une fois séparés du reste des chrétiens, cessant de former un peuple, le penseur ajoute : « La Russie resta étrangère aux uns et aux autres.... le schisme la séparait des Latins. L'établissement d'un patriarche particulier, indépendant de celui de Constantinople,

rompit toute communication entre ces deux peuples. » — « La Russie tomba dans une ignorance profonde et de grossières superstitions. Elle conserva des vestiges d'idolâtrie avec le culte du christianisme, mêla les ténèbres du schisme aux lumières de la foi, et se composa ainsi une religion toute de mots, de cérémonies, de légendes et d'abstinences, qui est au véritable christianisme à peu près ce que le judaïsme des rabbins, suivi par les Juifs modernes, est au culte mosaïque.... » « Pierre Ier, à qui la Russie commence, n'épura pas la religion ; il l'asservit, et lui ôta toute dignité, à l'instant qu'il aurait fallu lui donner plus de force. »

« Charlemagne avait fait une révolution chrétienne dans la Germanie idolâtre ; Pierre Ier a plutôt fait une révolution philosophique dans la Russie chrétienne : il l'a polie par les arts, plus encore qu'il ne l'a civilisée par les lois. De là, le luxe et la politesse de la cour, la corruption privée et publique, tous les désordres de la cupidité et de l'ambition ; car l'histoire sévère ne manquera pas de remarquer que la Russie, depuis son entrée dans le monde, a entretenu l'Europe de soupçons de grands crimes, autant que de récits de grands exploits. »

Quoi de plus concluant que ces textes, dans le sens de notre travail ! Quoi de plus conforme aux aperçus que nous avons mis en relief, bien que tant d'énormités, aujourd'hui constatées, fussent encore inconnues à l'époque où parurent ces pages !

L'illustre écrivain réduit à sa juste valeur le génie et la grandeur du czar Pierre, qui fit orgueilleusement tant d'efforts pour aboutir à une puissance commerciale et maritime, faute pareille à celle des rois d'Angleterre, qui s'étaient obstinés à vouloir s'établir en France, en prétendant être, malgré la nature, une puissance continentale. Suit le parallèle de Pierre Ier et de Charles XII : l'avantage est tout en faveur de ce dernier.

« La Russie était, à sa naissance, entourée de voisins puissants, autant ou plus qu'elle.... A mesure qu'elle a pris des forces, *son gouvernement, comme celui de Rome, habile à diviser, habile à combattre, a tout soumis autour de lui, tout envahi, ou tout contenu....* »

Vient ensuite la Suède, « qui porte le joug avec impatience, » qui, dans sa dernière guerre avec l'autocrate, a tenté de porter un coup sensible à sa redoutable rivale, en

profitant de la faute commise par Pierre I[er] « de placer sa capitale à l'extrémité de ses états, et trop près de l'ennemi. »

« *La Russie s'étendra tôt ou tard sur l'empire ottoman,* » pense M. De Bonald. Elle serait en effet déjà maîtresse de Constantinople, sans les armes des puissances alliées. Puis, parlant de l'argent versé dans les domaines russes, par le commerce anglais, la dissertation constate ce « puissant moyen d'influence (l'argent), en Russie, même sur les grands, qui aiment l'or et qui le prodiguent; car ce peuple, placé sur les confins de l'état sauvage et de l'état civilisé, ainsi que son pays, sur les limites des deux zônes, *réunit les extrêmes dans le caractère de ses habitants*, comme dans la température de son climat. »

Le célèbre auteur des *Recherches philosophiques* ne voit qu'un seul moyen de guérir l'ulcère social qui ronge le sein de la Moscovie, c'est le retour de ce pays à l'unité romaine; car « sa religion, si elle revient à l'unité, devenue l'alliée du gouvernement, *en cessant d'être son esclave, prendra plus de dignité, ses ministres plus de décence, son culte plus de morale, son peuple plus d'instruction, et l'intempérance, la cupidité, la fourberie, d'autres vices encore, disparaîtront peu à peu de la société.* » Enfin, le discours s'élève contre la loi du czar Pierre, qui intervertit l'ordre d'hérédité au trône, en laissant au prince régnant le droit de se nommer un successeur, et à propos d'une prétendue part du pouvoir accordée au sénat, il ajoute : « Si cela est, ou si cela dure, la Russie est condamnée à des troubles intérieurs, dont elle ne trouvera de remède qu'en portant sans cesse la guerre au dehors. Les états où le pouvoir n'est pas fixé sont soumis, quand ils sont puissants, à la dure alternative *de se détruire eux-mêmes, ou de détruire leurs voisins, et ils sont toujours placés entre la conquête et les révolutions.* »

Ainsi s'exprime ce grand homme, dont il nous serait facile de multiplier encore les citations sur le même sujet, en le suivant jusqu'à la fin du livre dont fait partie le discours qui nous occupe. Nous ne signalerons que deux autres opinions, dont la première prédit « la réunion à l'Eglise latine de l'Eglise grecque.... » car « les chefs des nations civilisées doivent sentir qu'il n'y a pas plus de religion sans autorité, que de société sans pouvoir, et l'autorité, j'entends l'autorité définitive, celle qui termine les querelles, décide la conduite, et commande même aux consciences, ne se trouve que dans

l'Eglise romaine, comme le pouvoir politique ne se trouve que dans l'état monarchique. » La seconde de ces deux opinions est l'obtention, par la France, de ses limites naturelles, le Rhin, au nord, les Alpes, à l'est. Cette circonstance est inhérente à toute grande négociation internationale en Europe. Aussi, M. De Bonald prouve-t-il, avec une logique irrésistible, la légitimité de ces délimitations territoriales, bornes anciennes, bornes naturelles de la Gaule. Là, tout est pensé, écrit avec une admirable précision. Nous citons les lignes ci-après, utiles à rappeler, car il y a tout lieu de croire que la réalisation du vœu qu'elles expriment sera, pour notre belle contrée, le dernier mot des agitations présentes : « Ce n'était pas une vaine ambition dans ses chefs, qui donnait à la France cette tendance à s'accroître ; la nature même lui en faisait une loi, comme elle fait à tout être une loi d'acquérir la plus grande force possible *d'être*, parce que la France, ainsi limitée, se trouvait au plus haut point de la force défensive ou conservatrice d'un état, *celui où il y a le plus de population disponible avec le moins de frontières attaquables....* » « Le traité de Westphalie établissait donc un système politique purement provisoire, soit à l'égard de la France, soit à l'égard de l'Allemagne. Le seul traité définitif que la France ait conclu est le traité des Pyrénées, et les seuls définitifs qui lui restent à conclure sont le traité des *Alpes* et le traité du *Rhin*. »

La Russie au ban de l'Univers a reçu, dès son apparition, les félicitations d'éminents personnages. Voici quelques-unes de ces hautes marques d'estime :

Paris, 24 juillet 1854.

MONSIEUR,

Je vous remercie de l'obligeante attention que vous avez eue de m'envoyer votre livre sur la Russie. Je profiterai, pour en prendre connaissance, des premiers instants libres que mes occupations pourront me laisser, et je ne doute pas que je ne trouve beaucoup à louer dans ce travail, où le talent s'est mis au service de la bonne cause.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes félicitations, l'assurance de ma considération distinguée.

† M.-D. AUGUSTE, *Archevêque de Paris.*

Toulouse, le 24 juillet 1854.

MONSIEUR,

J'ai reçu et lu avec intérêt l'écrit que vous avez publié *sur la Russie*, et dont vous avez bien voulu me faire présent. Il est propre à détromper ceux

qui voient dans cette puissance un appui de l'ordre, tandis qu'elle est ce qu'il y a au monde actuellement de plus corrompu et de plus ennemi de l'Église. Je crois, comme vous, que Dieu va la frapper d'un de ces coups qui révèlent sa justice, et sous lesquels ont succombé, de siècle en siècle, les successeurs de Nabuchodonosor. Vous aurez eu votre part, Monsieur, dans ce châtiment que l'Église espère, que l'Europe attend, et qui sera, parmi tant de miracles dont notre âge surabonde, une nouvelle manifestation de la puissance du bien sur le mal.

Veuillez agréer, Monsieur, tous mes remercîments pour votre bon souvenir, et, avec eux, l'expression de mes sentiments très-distingués.

F. Henri-Dominique Lacordaire, *prov. des F. Prêch.*

Lyon, le 25 juillet 1854.

Je suis heureux de pouvoir signaler l'ouvrage de M. Peladan, sur la Russie, comme présentant la question russe et la guerre qui est entreprise à cette occasion, sous leur véritable point de vue.

Il me paraît que les considérations politiques et religieuses qui remplissent ce livre, sont du plus haut intérêt, et tout-à-fait propres à éclairer l'opinion publique sur les événements qui commencent, et qui semblent devoir être de la plus haute importance pour les destinées de l'Europe. — Je le recommande volontiers aux bibliothèques des bons livres

De Serres, *Vic.-Gén.* (1)

Paris, 28 juillet 1854.

Monsieur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'adresser un exemplaire de l'ouvrage que vous venez de publier.

Les vœux que vous exprimez sont inspirés par des sentiments qui ne peuvent rencontrer que les sympathies de tous les hommes dévoués aux intérêts de la justice et de la civilisation.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
H. Fortoul.

Lyon, le 19 août 1854.

Monsieur,

J'ai reçu l'exemplaire de *la Russie au ban de l'Univers et du Catholicisme*, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser; je m'empresse de vous en remercier.

Je ne puis qu'applaudir aux sentiments patriotiques et religieux qui vous ont inspiré cet ouvrage, et je suis heureux de joindre mes félicitations à celles qui vous sont déjà parvenues de sources si honorables. Je souhaite que votre livre ait tout le succès qu'il mérite, et vous prie d'agréer l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Conseiller d'Etat chargé de l'administration du Rhône,
Vaïsse.

(1) M. l'abbé De Serres est le secrétaire intime de S. E. Monseigneur le Cardinal De Bonald.

RELATION DE LA GUERRE,

De la levée du siége de Silistrie jusqu'à ce jour [1].

Au moment où cet écrit était livré au public, l'armée russe reculant devant la ferme résistance des Turcs, soutenus par les forces alliées, et redoutant d'ailleurs une rupture avec l'Autriche, levait le siége prolongé de Silistrie, forteresse de deuxième ordre, que le Czar avait ordonné de prendre à tout prix. Cette retraite, qui a abouti à l'évacuation des Principautés, commença le 26 juin. De nombreux milliers de soldats moscovites et plusieurs généraux avaient trouvé leur tombe sous les murs inébranlés de la citadelle. La Moldo-Valachie a été occupée pacifiquement, dès le mois d'août, par un corps d'armée autrichien, prêt à s'opposer à une invasion nouvelle; et reconnaissant l'impossibilité où se trouve l'Autriche d'empêcher la Porte et ses alliés de poursuivre, dans ces provinces même, le cours de leurs opérations contre la Russie, le maréchal Paskiévitz, commandant les actions miltaires du siége, a remis l'épée au fourreau et est retourné à son gouvernement de Pologne, de même que plusieurs autres officiers supérieurs, impuissants à défendre les places fortes mises sous leur autorité, ont été disgraciés par le Czar.

Toutefois, l'abandon du territoire moldo-valaque par, les bataillons russes, devenait une reculade d'autant plus grande, que M. de Nesselrode, ministre des relations extérieures à Pétersbourg, s'exprimait, à peu près à la même époque, dans une lettre officielle, de la manière suivante : « Le temps est venu pour Sa Majesté de mettre à exécution *le projet qu'elle a depuis longtemps formé*, quoi qu'en disent les états impuissants de l'Europe occidentale. L'empereur de Russie ne croit pas convenable que les Valaques, qui professent la même foi que le Czar orthodoxe, soient soumis à un autre gouvernement qu'à un gouvernement chrétien ; » en d'autres termes, soient

(1) L'auteur a cru convenable, pour l'intelligence plus complète de l'ouvrage, de placer cette relation immédiatement après la préface de cette deuxième édition.

soumis au pouvoir de Pétersbourg, qui ne tient pour chrétienne que sa propre communion.

L'occupation russe a laissé la ruine derrière elle, au sein des deux provinces : elles avaient été imposées quatorze millions de francs, pour l'entretien des troupes d'occupation en 1848-49-50-51. Cette somme a été prise par les généraux, des brutales exigences desquels on jugera par les lignes suivantes, attribuées au prince Gortschakoff, par *le Satellite de Kronstadt* : « Jusqu'ici on n'a demandé que ce qui était indispensable aux troupes. A partir de demain, on ordonnera, on prendra comme on le jugera à propos, tout ce dont on aura besoin. »

Les engagements divers qui ont eu lieu entre les corps belligérants, depuis la retraite des Russes, s'effacent devant la prodigieuse expédition de Crimée. Dans l'intervalle de ces deux événements, un avantage a été remporté dans la Dobrudscha, sur un corps de Cosaques, par un détachement d'irréguliers, commandés par M. Dubreuil, colonel français. Omer-Pacha, qui semble présentement au point de pousser des opérations offensives contre la Bessarabie, dans laquelle l'armée rétrograde moscovite se tient sur la défensive, réunit sous ses ordres près de cent mille hommes, et a battu les Russes à Giurgewo. Les troupes turques d'Asie, faiblement organisées, ont au contraire subi un échec à Kars. Schamyl, investi du titre de généralissime de l'armée de Circassie et de Géorgie, à la tête de seize mille hommess, a rétabli l'équilibre dérangé à Kars, et a refoulé l'ennemi sur Tiflis. Ismaïl-Pacha, lieutenant distingué d'Omer-Pacha, a été chargé du commandement des régiments turcs asiatiques.

Pour être moins arrogante qu'on ne l'a vue au commencement de la guerre, la Russie n'en demeure pas moins fidèle aux sophismes de sa diplomatie. L'Autriche l'ayant sommée de se retirer derrière le Danube, elle a donné une réponse nuageuse, qui tout en semblant vouloir la paix, maintient néanmoins ses premières prétentions. La France et l'Angleterre ont dû publier une réplique à la lettre astucieuse de M. de Nesselrode. Ce dernier proposait un armistice; le cabinet des Tuileries et celui de Saint-James ont posé quatre conditions à la Russie, dont l'acceptation aurait permis de reprendre les négociations : 1° le protectorat des Principautés sous la garantie collective des diverses puissances, 2° la navigation du Danube délivrée de toute entrave, 3° les traités

antérieurs révisés, 4° une limitation de la puissance du Czar sur la mer Noire. Il était facile de prévoir d'avance le refus de l'Autocrate.— Les bulletins russes sont tout aussi inexacts que les notes du Czar insidieuses : le prince Mentschikoff rendant compte, à sa manière, de l'entrée des alliés à Balaclava, est allé jusqu'à faire débarquer les Anglais dans cette place, quand ceux-ci étaient arrivés par terre et avaient eu un engement avec un corps russe, lequel avait été poursuivi, et avait éprouvé des pertes en hommes et en matériel.

Que penser de l'ignorance où avaient été laissés les paysans de Crimée, sur l'existence des hostilités? Ces populations rurales ont vu paraître avec étonnement les armées alliées dont le voisinage ne leur était pas connu. La probité et la noble réserve des Occidentaux les ont remplies d'admiration. C'est ainsi que le despotisme abrutissant de la Russie traite les peuples que le Czar épuise cependant d'hommes et d'argent.

La Prusse conserve ses affinités pour la Moscovie. Ce royaume, pour laisser parler Chateaubriand, reste l'œuvre de «ce royal impie,» dont « on respecte dans l'ancien château de Potsdam les taches de tabac, les fauteuils déchirés et souillés, enfin toutes les traces du prince renégat. Ces lieux immortalisent à la fois la saleté du cynique, l'impudence de l'athée, la tyrannie du despote et la gloire du soldat. » Pierre Ier est à l'empire moscovite ce que Frédéric II est à la Prusse. Cette dernière puissance n'a rien négligé pour influencer l'Allemagne en faveur de son alliée. Tantôt affectant de se rapprocher, tantôt de se séparer de l'Autriche, le cabinet de Berlin a sans cesse commenté favorablement les notes de la Russie, dont elle a essayé de justifier les intentions par mille tournures habiles. Un moment elle a déclaré son rôle fini, et c'était l'heure où elle rendait les meilleurs offices au gouvernement de Pétersbourg. Le *Lloyd*, journal autrichien nettement opposé à la politique russe, a reçu défense de circuler dans l'état prussien. Le 1er octobre une note du cabinet de Vienne mettait le cabinet de Berlin en demeure de s'expliquer, à propos d'ouvertures et de propositions concernant la Diète, desquelles il n'était pas satisfait. Une rupture est au point de s'opérer, la dépèche prussienne du 15 n'étant pas de nature à conjurer le conflit. Il est difficile, en effet, que la paix se maintienne entre l'empereur François-Joseph, d'une part, Nicolas et Frédéric-Guillaume, d'autre part : car

ce n'est pas en vain que le Czar a concentré de nombreuses troupes sur la frontière autrichienne, et qu'il a mis en état de siége les provinces formant cette frontière. Ajoutons que les deux beaux-frères couronnés dissimulent assez mal leur colère contre leur impérial voisin, le Czar surtout, depuis que l'empereur d'Autriche a félicité les gouvernements de France et d'Angleterre, sur le succès de leurs armes en Crimée.

Ce qu'il y a de manifeste, c'est que l'intimité de Berlin et de Pétersbourg a eu pour résultat d'arc-bouter le commerce russe, et de donner faveur au papier-monnaie du Czar. Un emprunt ayant été recherché vainement par ce souverain, sur tous les comptoirs de l'Europe, le rouble papier, dont le pair est 4 fr., était tombé au change de 2 fr. 75 centimes. Depuis, il est monté à 3 fr. 80 centimes. C'est que l'intervention de la Prusse en faveur des transactions moscovites, désorganisées par suite du blocus de la Baltique et de la croisière établie sur les côtes de la Russie septentionale, a ouvert, à Memel, une issue à ces mêmes transactions. Ce port de mer a remplacé Pétersbourg, Revel, Riga, pour les exportations russes en lin, chanvre, suif, peaux, et l'écoulement accoutumé a eu lieu. Les marchandises importées de l'étranger ne formant qu'un chiffre inférieur dans l'échange, il a fallu solder en argent et accepter le papier sur Saint-Pétersbourg, à un taux qui, sans cette circonstance, devenait impossible. Les négociants prussiens, intermédiaires dans les opérations, y ont, bien entendu, trouvé leur intérêt. Cette circonstance est une de celles qui expliquent le traquenard diplomatique de la Prusse, depuis l'origine de la guerre.

La Perse, placée de son côté sous la pression du Czar, a été l'objet de mille commentaires. L'ancien royaume des Darius, déjà entamé par l'envahissante Moscovie, cède à la violence, ne se dissimulant pas l'intention de sa colossale voisine, de l'absorber, à la première occasion favorable pour cette dernière. D'ailleurs, sans armée exercée, sans trésor, la Perse ne serait pour la Russie qu'un auxiliaire assez faible. Cependant le Sha a concentré de certaines forces à Mew, avec des officiers russes comme instructeurs. Un camp retranché a été construit en cet endroit, et les possessions anglaises du voisinage seraient peut-être menacées, si l'Angleterre n'avait pris ses mesures.

La Russie négocie dans les Indes avec le chef du Hérat,

pour la cession du fort Gorgoan, qui commande la route de Hérat à Khiva, et où serait placée une garnison importante. Les Anglais, de leur côté, pour neutraliser ces tentatives contre leurs comptoirs, sont en mesure d'obtenir du khan de Hérat, l'occupation de ce difiélé.

Au mois d'avril dernier, un archimandrite russe était député à Rome, pour y parlementer avec le pouvoir pontifical, à propos des Lieux-Saints. A l'heure qu'il est, des ouvertures du même genre ont été, assure-t-on, renouvelées. La réponse de Pie IX a été qu'une pareille question ne pouvait être traitée, aujourd'hui, en dehors de plusieurs gouvernements européens, de la France en particulier, dont les droits sur la protection de Jérusalem sont imprescriptibles. La politique moscovite avait jeté son dévolu sur la ville des prophètes, ville que l'empereur-pontife se proposait d'opposer à Rome. On a beau dire, la guerre d'Orient est une croisade : il n'y a de changé que le fanatisme russe, qui a pris la place de l'ancien fanatisme musulman. Le Czar pousse si loin les subterfuges dont il se sert en toute chose, que sa passion finit par croire à la sainteté de ses machinations criminelles. Nous venons de recevoir des communications sur l'état des esprits à Rome, et nous avons eu la douleur d'être confirmé dans ce qui nous était déjà connu, que la cité pontificale reflue, comme Jérusalem, d'agents audacieux, influençant la population, semant la défiance et débitant les plus impudents mensonges. On sait le démenti public que le journal officiel du gouvernement français a donné, il y a plusieurs mois, aux prétendues prières ordonnées par le Souverain Pontife, pour le succès des armes russes. Hé bien ! on tâche de persuader encore, par toutes sortes d'assertions, que le Pape est et reste dévoué à Nicolas, et fait des vœux en sa faveur. Tous ces manéges de la Russie ne sont-ils pas la constatation caractéristique, que la partie intellectuelle de la lutte engagée se résume en ces mots : *Catholicisme* ou *Panslavisme* ? La Prusse, protestante avant tout, et s'accommodant du schisme, est loin, par son opposition, de démentir cette signification.

Observons plutôt ce qui se passe à Jérusalem. Dans les premiers temps de 1851, trente émeutiers envahirent, un jour, les armes à la main, le domicile de Monseigneur Valerga, patriarche latin. Le digne prélat est violemment arraché de sa maison, dont les portes sont enfoncées, les vitres et le mobilier brisés. Le patriarche est contraint de s'expatrier

et de se retirer à Jaffa, d'où il n'est rentré à Beit-Djalla, localité qui touche à Jérusalem, que depuis le 22 septembre. Dix-neuf des émeutiers surtout étaient coupables. Cinq seulement ont été arrêtés à Saint-Jean-d'Acre. Les deux meneurs sont toujours en liberté. L'un d'eux a vingt fois maltraité le curé de Bethléem, que les devoirs de son ministère appellent auprès des mourants à Beit-Djalla ; maintes fois il a brutalement repoussé cet ecclésiastique de l'habitation des malades; ameuté contre lui les enfants du village, qui le poursuivaient à coups de pierres. Il a poussé la témérité jusqu'à le souffleter en pleine rue. Les moines grecs sont les patrons de ce malfaiteur, et Nicolas est le patron des moines. Le pacha de Jérusalem, gagné évidemment lui-même par l'Autocrate, ne fait aucune justice de ces vexations criantes.

Près de cent mille francs ont été dépensés en perfidies, à Constantinople, pour empêcher les Latins d'obtenir la concession d'un terrain pour y construire une église, en attendant une solution complète, touchant les anciennes propriétés françaises, parmi les temples de la Palestine. Toutes les cabales ont échoué, puisque des pièces officielles du Divan, ont ordonné au pacha de donner gratuitement aux Latins l'emplacement demandé par eux, pour y construire l'église de Beit-Djalla, avec ses dépendances, et de payer, sur le trésor de Jérusalem, les indemnités convenables aux personnes intéressées. Le terrain concédé vient d'être entouré d'un mur, et les travaux de constructtion sont commencés. Croirait-on que le couvent grec a suscité depuis et malgré les ordres du Divan, certaines entraves qui ont été aplanies, et qu'on a été jusqu'à frapper le surveillant des travaux?

Assad-Effendi, architecte de Constantinople, avait été envoyé, à l'époque où la Russie pesait encore sur la Sublime-Porte, pour réparer la grande coupole du Saint-Sépulcre, *sous l'inspection exclusive du patriarche grec*. Et pourtant une note de M. de Lavalette, alors ambassadeur de France à Constantinople, avait dit : *Que pas une pierre ne serait remuée à l'Eglise du Saint-Sépulcre, sans l'assentiment de la France*. Cet architecte, qui devait recevoir, tout le temps de l'exécution des travaux, 2,500 piastres par mois, a été en outre soudoyé par le couvent grec. En avril dernier, où la Porte avait pu être éclairée sur les faits, et l'influence russe amoindrie, avis fut donné de suspendre les travaux. L'avis fut caché, d'accord avec le Pacha. Il n'a été avoué que lorsque les affaires de la

Turquie ont eu pris un caractère plus décisif contre la Russie.

La cause des chrétiens et des Latins en particulier, est gagnée en Orient : une croix a été élevée solennellement, le 5 octobre, à Constantinople, dans le cimetière militaire français, et ce ne sera pas la seule. Un tel événement ne s'était pas encore produit dans la ville des Constantin et des Justinien, depuis quatre cents ans. On peut avancer hardiment que la croix étendra chaque jour davantage ses bras protecteurs sur le Bosphore, après les dernières déclarations officielles du Sultan, à propos de la situation de ses sujets raïas. Nous avons sous les yeux ce hatti-shérif d'Abd-ul-Medjid, dont voici le résumé, avec certains détails y relatifs : « Le 6 septembre, en présence des ministres et hauts fonctionnaires ottomans, des patriarches catholique, grec, arménien, catholique et arménien uni, du grand-rabbin, etc. lecture solennelle a été faite, à la Sublime-Porte, d'un hatti-shérif qui est, dans son ensemble, une vive accusation contre un grand nombre de fonctionnaires corrompus, et un engagement formel pris à la face de toute l'Europe, de donner à la Turquie un système administratif fondé sur des bases justes et immuables. Cet acte est, en quelque sorte, une annexe au tanzimat de Gulhané, et le sommaire d'importantes réformes qui s'élaborent. Il s'agit de quinze ou seize projets de lois ayant trait à l'admission des raïas dans l'armée ottomane, au salaire du clergé chrétien, à l'abolition des priviléges des communautés, en un mot, à l'assimilation parfaite des sujets du Sultan. »

De cet exposé, il faut conclure que la Russie ne cessant de poursuivre ses menées à Rome, a été le bras caché qui atteignait Mgr. le Patriarche de Jérusalem et son clergé ; la bourse qui y rétribuait les émeutiers et les fonctionnaires, lesquels sont désormais flétris par le hatti-shérif que nous venons de mentionner, loi qui sera un coup violent porté à l'ascendant religieux de l'Autocrate en Orient.

Les deux dernières années qui s'écoulent sont pleines d'enseignements pour le Czar, s'il était des enseignements pour lui : machinations avortées, insurrections provoquées, mais insurrections réprimées ou rendues impossibles ; l'Autriche, que Nicolas pensait mener en laisse, ayant pris un parti digne de cet empire ; la Prusse isolée dans la confédération ; la Suède frémissant d'impatience de revendiquer la Finlande qui lui fut soustraite par la ruse, puis par la raison du plus fort ; l'Europe entière *faisant des vœux publiquement ou en se-*

cret, pour le triomphe des puissances occidentales ; telle est la situation extérieure de la Moscovie.

A l'intérieur, malaise dans les affaires ; besoin de fonds du trésor converti en emprunt forcé, chaque ville étant obligée, selon son importance, d'en prendre à sa charge une certaine quantité ; tout récemment une émission nouvelle de papier-monnaie au chiffre de six millions de roubles; une armée démoralisée par les ravages de l'épidemie, par l'insuccès d'un siége levé après de grandes pertes, par l'éclatante défaite d'Alma; un territoire immense à couvrir, et nécessitant de continuelles levées d'hommes; un recensement de dix recrues par mille, dans la partie occidentale de l'empire, avec le paiement par le propriétaire de quarante francs par soldat, pour l'équipement, recensement de fraîche date, et le douzième qui soit connu depuis l'ouverture de la guerre; des places maritimes canonnées; les îles d'Aland conquises ; Sébastopol, l'orgueil moscovite sur la mer Noire, en cendres peut-être à l'heure qui sonne, avec sa flotte, en partie coulée par elle-même ; à l'intérieur, disons-nous, tel est le tableau lamentable que présente la Russie.

Et vous croyez peut-être que, reconnaissant sa vaniteuse faiblesse, le Czar va songer à mettre un terme à tant de maux, dont son ambition est l'unique auteur? Erreur! la fatale résolution de 1812 reste dans l'esprit de Nicolas; il brûlera les villes qu'il ne pourra garder, et attendra le reste, des éléments et de l'étendue de ses domaines. Le genéral Krusenstern n'a-t-il pas publié, à Odessa, une proclamation ordonnant aux habitants d'incendier la ville, si les alliés voulaient s'en emparer, et se terminant de la sorte : « Malheur à ceux qui resteraient derrière et essaieraient d'éteindre le feu. »

Nicolas s'est trouvé avoir tant de besogne, qu'une partie de ses projets ont dû rester inexécutés : c'est ainsi que Bomarsund était destiné à devenir un autre Cronstadt ; le temps a manqué pour construire ce pendant du fameux boulevard qui couvre Pétersbourg. Les pièces officielles saisies, après la prise de Bomarsund, prouvent à quel point la Russie était préoccupée de la conservation de l'archipel d'Aland. « Ces instructions, d'après une correspondance, recommandent de stimuler les sentiments de dévoûment des habitants, de sonder leurs dispositions, de les armer si ces dispositions sont bonnes, de transporter, au besoin, les habitants d'une île sur une autre, d'organiser des détachements de partisans, de construire des brûlots, d'incendier les forêts, etc. »

Cependant, au commencement de juillet, les flottes alliées étaient mouillées devant Cronstadt, et le blocus était rigoureusement établi pour ce port militaire et pour les autres places du golfe de Finlande. En France, l'expédition de Bomarsund allait partir. Le 15, S. M. I. adressait une *ferme* proclamation datée de Boulogne, aux « soldats choisis pour porter les premiers nos aigles dans ces régions du Nord. » Le 15, une escadre anglaise arrivée à Calais, mettait à la voile avec une partie du corps expéditionnaire. Le reste de nos braves suivit sans retard sur des navires français. Le 16 août, un mois après, la forteresse de Bomarsund était emportée; deux mille prisonniers, cent canons, le général Bodisco, le vice-gouverneur Turnhelm, tombaient aux pouvoir des puissances unies. Les pertes du corps d'armée français, commandé par le général Baraguey-d'Hilliers, nommé maréchal de France, en récompense de son mémorable fait d'armes, furent insignifiantes. Le bombardement avait duré depuis le 15, à cinq heures du matin, jusqu'au 16, à deux heures après midi. C'est alors qu'eut lieu la reddition, le granit des remparts ne résistant que faiblement à nos boulets, et nos tirailleurs délogeant avec une précision étonnante les pointeurs russes. Les fortifications ont été rasées, les troupes françaises ramenées le 2 septembre par 16 bâtiments, dont 10 de transport anglais, et les Alandais laissés à leur propre administration. Cette conquête aussi promptement qu'heureusement accomplie, et les approches de l'hiver, ont dû terminer les opérations des escadres combinées dans la Baltique. Les navires anglo-français se sont séparés en se disant au revoir, au bruit de l'artillerie et de la musique, emportant les sympathies des populations d'Aland.

Pendant que nos troupes victorieuses retournaient en France, plusieurs souverains visitaient S. M. Napoléon III, au camp de Boulogne, dont le chef de l'Etat a pris le commandement en personne. Le 4 septembre, le roi des Belges et l'empereur des Français se rencontrèrent à Calais, à deux heures de relevée; la journée du lendemain se passa à Boulogne, et le roi Léopold repartit le soir pour Ostende. Le roi de Portugal passa également la journée à Boulogne, le 4, et s'en éloigna vers la nuit, après la revue passée au camp d'Honvault. Le prince Albert arrivait le 5, et séjournait plusieurs jours au milieu de nos tentes et dans la gracieuse intimité de l'Empereur.

Le choléra avait tristement marqué son passage au milieu de nos régiments, à Varna, quartier général de l'armée française. Deux officiers généraux étaient tombés sous les coups du fléau, et n'avaient pu que donner l'exemple d'une mort chrétienne à leurs compagnons d'armes. Le prince Napoléon atteint lui-même de la maladie, a pu retourner à son commandement, après un court séjour à Constantinople. C'est cette funeste visite faite à notre armée d'Orient, visite que la mystérieuse épidémie étendait en même temps à plusieurs des départements de la France, que S. M. I. rappelait, en répondant le 15 août, à Bayonne, au prélat de cette ville, qui le complimentait à l'entrée de la Cathédrale : Je vous remercie, Monseigneur, avait dit l'Empereur, des vœux que vous adressez au ciel pour moi; mais veuillez aussi appeler sa protection sur nos armes, car, prier pour ceux qui combattent comme pour ceux qui souffrent, c'est encore prier pour moi. »

S'inscrivant contre les insinuations tortueusement trompeuses de la dernière pièce diplomatique du cabinet russe, le *Moniteur* du 16 juillet portait cette déclaration: « Au point où en sont les choses, on ne peut jamais obtenir qu'une demi-satisfaction, et on la veut entière, correspondante à l'étendue des sacrifices déjà faits, à l'honneur des deux pays engagés à atteindre le but auquel on a solennellement proclamé qu'une lutte, une fois entreprise, devait mener. »

Quatre jours avant, la reine d'Angleterre, à la clôture du parlement, avait elle-même prononcé ces paroles significatives: « Mes efforts tendront à réprimer efficacement cet esprit ambitieux et agressif de la Russie, qui nous a contraints de prendre les armes pour la défense d'un allié, et pour assurer la tranquilité à venir de l'Europe. »

Ces manifestations solennelles préludaient à l'expédition de Crimée, pour laquelle tout se trouva prêt dès le commencement de septembre. Le maréchal de Saint-Arnaud, commandant en chef les armées combinées, écrivait dans son ordre du jour du 26 août : « Soldats, l'heure est venue de combattre et de vaincre. Bientôt nous saluerons ensemble les trois drapeaux réunis flottant sur les remparts de Sébastopol. »

L'épidémie ne sévissait plus. Le temps était propice. 456 voiles composaient l'immense appareil naval qui allait quitter Varna, pour la Crimée, où 35 mille Francais, 25 mille Anglais, 10 mille Turcs s'élançaient pour une entreprise gigantesque.

Des réserves demeuraient prêtes à se porter où besoin serait.

Varna, où avaient été prises les mesures de la descente en Crimée, est un port considérable de la mer Noire, à 115 kil. de Silistrie. Partis le 7 septembre, les Français et les Turcs devaient être joints par les Anglais à l'île des Serpents. Le débarquement s'opéra sans obstacles au Vieux-Fort, en Crimée, où, après des retards en mer, on arriva le 16. Le Vieux-Fort est situé sur la côte de Bessarabie, en face des bouches du Danube, à 25 kil. d'Eupatoria, et à 40 kil. de Sébastopol. Les Russes ne sachant pas le lieu où les troupes alliées prendraient terre, ne songèrent pas à s'opposer au débarquement. Le Vieux-Fort n'avait pas été pris au hasard par les chefs des escadres et des forces de terre : les généraux Canrobert et Brown, qu'on croyait être allés explorer les côtes de la Circassie, avaient opéré, à la tête d'une division navale, une reconnaissance sur Sébastopol et Anapa. De là le choix du point de débarquement.

Tandis que ces évolutions avaient lieu, une flotte faisait une démonstration devant Odessa, et semblait prendre une attitude menaçante : le but était d'occuper, en cet endroit, l'attention d'une partie des forces russes, de manière à laisser sans inquiétude les mouvements de l'armée anglo-française.

Le 7 octobre, 21 coups de canon tirés aux Invalides annonçaient à la France le gain d'une grande bataille : les alliés avaient en effet remporté la victoire d'Alma, le 20 septembre, sur cinquante mille baïonnettes russes commandées par Mentschikoff. Ce prince devait ainsi recevoir personnellement le salaire mérité de sa révoltante conduite à Constantinople. Des redoutes, des batteries puissantes garnissaient les hauteurs, avec six mille chevaux et 180 pièces de canon. Le camp retranché des Russes, sur la rive gauche de l'Alma, s'étendait sur une falaise qui, du bord de la mer, s'avance assez avant dans les terres : cette falaise, de 180 pieds de hauteur, présente une position terrible.

La gauche des Russes fut enveloppée, dès 6 heures du matin, par la division Bosquet, renforcée de huit bataillons turcs. Cette manœuvre, savamment conduite, a décidé du succès de la journée. A midi, la tête de la colonne Bosquet paraissait sur les hauteurs. Les Anglais n'avaient pu arriver en ligne qu'à dix heures et demie. Ils avaient dû se prolonger sur leur gauche, pour menacer en même temps la droite des Russes, tandis que ceux-ci seraient occupés au centre par des

forces considérables. Ils s'allongeaient, deux heures après, sur une étendue d'une lieue. Le corps allié arrivé sur l'Alma, l'attaque devint générale. La rivière fut traversée au pas de charge, sous le feu des batteries russes. Le prince Napoléon, ne démentant pas la valeur qui s'attache à son glorieux nom, à la tête de sa division, s'emparait bientôt du gros village d'Alma. Dès ce moment, une rivalité sublime d'enthousiasme guerrier s'engagea au loin; ce fut un champ de combat comme ceux de Rocroi et d'Austerlitz. Le courage le disputait partout au génie militaire, et le génie militaire à la bravoure. Ce vaste plan de bataille conçu par le maréchal de Saint-Arnaud, quoique malade, restera son plus étonnant prodige. A quatre heures et demie, l'armée française demeurait maîtresse de toutes parts, les positions ayant été enlevées à la baïonnette, au cri de: *Vive l'Empereur!*

A gauche des Français, les Anglais avaient rencontré de grosses masses qui leur créaient des difficultés; ils n'en avancèrent pas moins jusqu'au bout, avec beaucoup d'ordre et sous le canon. La déroute de l'ennemi fut complète. Si on n'eût eu à regretter l'absence de la cavalerie anglo-française, l'armée de Mentschikoff était détruite. A six heures du soir, les alliés campaient sur le bivouac même des Russes. Le commandant en chef de ces derniers avait laissé sa voiture renfermant sa correspondance. Les Anglais eurent 1,500 hommes hors de combat, les Français 1,200, blessés ou tués. La perte de l'ennemi a été de 6 à 8 mille hommes. Dix mille fusils, des bagages, plusieurs officiers généraux, dont un est mort des suites de ses blessures, ont été pris. On a remarqué que ces derniers n'étaient pas jaloux de guider leurs combattants au mouvement de leur panache, puisqu'ils portaient la même capote grise que les soldats. Le général Canrobert, à qui revient une noble part du remarquable avantage d'Alma, avait reçu à la poitrine une légère blessure d'un éclat d'obus. Le général Thomas, gravement blessé à l'attaque du plateau, est retourné en France pour se rétablir.

Les Anglo-Turco-Français comptaient retrouver l'armée russe en fuite sur la Katcha, puis sur le Belbeck, double point dont la configuration naturelle est redoutable, et où, comme sur l'Alma, des travaux de défense avaient été élevés. Mais la panique qui emportait ces colonnes les a empêchées de s'arrêter sur ces lieux fortifiés pour les défendre; elles n'ont pu que sillonner leur route de malades et de blessés, recueillis

par les vainqueurs et dirigés, comme leurs propres blessés, sur Constantinople. Les alliés quittent l'Alma le 25, passent la Katcha, où ils campent une nuit, et le lendemain, arrivent au Belbeck. Le maréchal de Saint-Arnaud et lord Raglan avaient d'abord pensé recevoir leurs communications par la Katcha; mais des embarras pour le débarquement du matériel et des troupes étant reconnus, le plan primitif fut changé. C'est ce qui donna lieu à la marche sur Balaclava, dont on s'empara le 26, presque sans coup férir, et où a été retiré de la flotte le matériel de siége. Balaclava a un port excellent.

En quittant la grande route du Belbeck à Sébastopol, les troupes ont dû, par une marche de flanc, traverser un bois épais où, circonstance inouïe, l'infanterie, qui a dû elle-même se frayer un chemin, s'est dirigée à la boussole. Le seul chemin pratiqué a été laissé à l'artillerie et à la cavalerie. Plusieurs batteries étant les premières sorties de la forêt, au point désigné sous le nom de *Ferme de Mackensie*, elles se sont trouvées sur les flancs et sur les derrières d'une division russe en marche sur Batchi-Seraï. La cavalerie a attaqué cette division, l'a poursuivie à une lieue et demie de distance, lui a pris des prisonniers et quantité de munitions et de bagages précieux. On arriva ce jour-là à Tchernaïa, dernière étape avant Balaclava.

L'attaque de Sébastopol désignait, dès le principe, le fort Constantin et les batteries du nord du port, comme devant être enlevées. Ce résultat obtenu, la flotte aurait secondé l'entreprise en forçant l'entrée du port et en canonnant les batteries du sud. Mais les Russes ayant barré complètement la passe en y coulant cinq de leurs vaisseaux et deux de leurs frégates, cette conception hardie demandait à être changée. En outre, on a eu connaissance que de nouvelles constructions rendaient aussi difficiles que meurtrières les approches du fort Constantin. Ces motifs ont déterminé les opérations du siége du côté du sud, qui offre plus de facilités.

Il fallait que le maréchal de Saint-Arnaud eût jeté un regard d'aigle sur la descente en Crimée, due à sa volonté unique, et pour laquelle il n'avait pas manqué d'improbateurs, car il sentait son état maladif et ne se dissimulait nullement toute la responsabilité qu'il avait assumée. Le 12 septembre, il avait prié le Gouvernement français de lui désigner un successeur. Il part, est secoué par trois jours de tempête, et passe quatre jours dans une prostration profonde. Mais le

jour de la bataille, ce foyer mourant se ranime : il reste douze heures à cheval, et est vu partout où le danger est le plus grand. Il quitte le champ de bataille dévoré par la fièvre; mais cette bataille de géants,il l'a gagnée; il peut mourir, mettant ce sceau magnifique sur le cercueil où descend sa renommée! Les médecins l'avaient précédemment engagé de s'aller reposer à Constantinople. Il avait refusé. Il eût voulu entrer à Sébastopol; mais ses dernières fatigues avaient épuisé ses forces, et à peu de distance de Balaklava, les symptômes du choléra se déclarèrent. Le 26, il annonça remettre le commandement au général Canrobert, et par son ordre du jour, il fit ses adieux à l'armée, en lui montrant Sébastopol, où *elle serait bientôt*. Le 28, il eut deux heures de délire. La prostration suivit. Le 29, à midi, il fut mis à bord du *Berthollet*, navire qui l'avait emporté en Orient et qui a ramené ses dépouilles. On désirait le rendre vivant à Constantinople, quoiqu'on fût dès-lors sans espoir pour sa vie. Il revint à lui, une fois sur le vapeur, et causa avec son gendre et plusieurs autres personnes. A 4 heures, s'étant retourné lui-même, il expira sans effort.

Depuis deux ans, le maréchal de Saint-Arnaud, au faîte de la fortune, avait tourné ses regards vers des biens plus durables que ceux de la terre ; il se montrait chrétien fervent. L'aumônerie de l'armée d'Orient avait attiré sa sollicitude. Le dernier, le plus beau témoignage que l'histoire rendra de lui, c'est qu'il a expiré les yeux sur la croix, après avoir reçu les secours de la religion. C'est ainsi que mouraient les Bayard et les Duguesclin.

Le 30 septembre au soir, le *Berthollet* stoppait à Thérapia, pavillon en berne. Le corps fut déposé dans la chapelle de l'Ambassade de France, dont la résidence d'été est à Thérapia, située à 16 kil. de Constantinople. M. Cabrol, médecin de l'illustre défunt, et deux de ses collègues, procédèrent à l'embaumement. Le visage du Maréchal a été moulé. Ses amis présents et le personnel de l'Ambassade assistaient, le lendemain, à un service funèbre. Le Sultan fit exprimer ses regrets à Mme la Maréchale, chez qui s'inscrivirent le Grand-Visir et les Ministres. Tandis que le *Berthollet* traversait le Bosphore, le 4 octobre, le canon et un déploiement considérable de troupes présentant les armes, rendirent les derniers honneurs au cercueil qui prenait la direction de France. Abd-ul-Medjid, au moment où les restes du général en chef passaient de-

vant son palais, sortit, et les salua au milieu de tous les hauts fonctionnaires de l'Empire. La population couvrait les deux rives du détroit. Le Ministre de la Guerre et le Ministre de la Marine, l'un et l'autre à bord d'un vapeur, s'étaient rendus à Thérapia, et accompagnèrent le *Berthollet* jusqu'aux limites de Constantinople. Le général Youssouf, l'état-major du commandant en chef, moins quatre aides-de-camp restés auprès du général Canrobert, accompagnaient la dépouille mortelle, arrivée le 11 octobre à Marseille. Dans ce port de la Méditerranée, comme à Valence, comme à Lyon, où le cercueil a séjourné plusieurs jours, exposé dans une chapelle ardente de la basilique de St-Jean, les autorités civiles, militaires, ecclésiastiques, l'armée et le peuple, ont escorté avec pompe, au son des cloches, au bruit du canon, au milieu d'un recueillement profond, celui qui venait, en s'éteignant, de se couvrir d'une gloire immense. Le 16 octobre, les obsèques ont eu lieu à Paris, aux frais du Trésor public, dans l'église des Invalides. Le corps a été descendu dans les caveaux, en présence des Ministres de S. M. I., des délégués des grands Corps de l'Etat, du Corps diplomatique, d'un nombreux clergé, et d'une foule de généraux et de dignitaires. Des troupes de toutes armes s'échelonnaient, des abords des Invalides, le long de la place de la Concorde, de la rue Royale, des Boulevards, jusqu'à la Bastille. La foule était grave et compacte sur tout ce long parcours, et tout, jusqu'au temps, qui était sombre, se trouvait en harmonie avec cette imposante, mais triste solennité.

Pendant que le corps du maréchal de Saint-Arnaud se rendait à Marseille, et recevait, de cette perle des cités méridionales, jusqu'au dôme des Invalides, les honneurs funèbres des pays qu'il traversait, l'armée alliée arrivait, le 28 septembre, en vue de Sébastopol, et prenait une bonne position. Les troupes françaises ont la gauche des attaques, depuis la mer jusqu'au fort du sud. Les troupes anglaises ont la droite, depuis le fort du sud jusqu'aux ruines d'Inkermann. Les forces diverses sont divisées en corps de siége et en corps d'observation. La division turque est placée en réserve, pour agir suivant les circonstances.

Mentschikoff s'est établi, après avoir quitté Batchi-Seraï, au nord de Sébastopol. Une nouvelle division turco-égyptienne a été envoyée à Balaklava. De nouvelles réserves sont formées à Varna. Les Russes ont désarmé leurs vaisseaux et

ont joint les marins à leur armée. La marine des flottes alliées a demandé avec empressement d'être elle-même débarquée et de prendre part au siége, ce qui lui a été accordé. L'armée russe de Sébastopol est évaluée à 80 mille hommes, y compris les marins. Les assiégeants peuvent s'élever à cent mille, non compris les réserves. Des renforts considérables partent de Toulon. L'Angleterre ne reste pas inactive. Les batteries flottantes qu'elle construit pour la prochaine campagne de la Baltique seront les plus formidables qu'on ait encore vues: elles se composeront de barres de fer forgé, très-épaisses, avec garniture en bois. On les dit à l'épreuve du boulet.

La garnison française, à Athènes, a fait voile pour la Crimée. Cette garnison est remplacée par des troupes nouvelles. Balaklava fournit son matériel et ses vivres à l'armée anglaise. L'armée française est approvisionnée par les deux petites baies, au nord du cap Chersonèse. « Le rocher blanc, lisons-nous dans un organe de publicité, sur lequel est placé Sébastopol, s'élève à 240 pieds au-dessus de la mer, et est visible du camp, car le terrain monte peu à peu du cap Chersonèse vers l'est. Il est entrecoupé de lignes de collines qui ombragent de fécondes vallées. Le terrain est argileux et généralement couvert de gazon. Il n'y a que les terrains les plus rapprochés de Sébastopol qui se composent de terre nue ; ils sont garnis de batteries. »

Des sorties tentées par les assiégés ont été vigoureusement repoussées. Les Russes n'ont pu que faiblement contrarier les ouvrages du siége. Les batteries des assiégeants réunissent 400 pièces, par le débarquement de canons des escadres. Le 9 octobre, la tranchée avait été poussée jusqu'à 700 mètres de la place. L'ennemi, lui aussi, a travaillé jour et nuit pour renforcer la défense du côté faible des fortifications, qui est le côté menacé. Tous les habitants de Sébastopol, mis à la ration, quant aux vivres, ont été, en outre, contraints de prendre part aux travaux. Dès les premiers jours du siége, l'aqueduc fournissant l'eau à la ville a été coupé par les assiégeants.

Le feu contre Sébastopol a été ouvert le 17 octobre. Les fortifications de la gauche du port ont sauté, ainsi que le fort de la Quarantaine. Le 20, le bombardement continuait. Un nouveau cri de victoire couvrira la France, au moment où ces lignes seront imprimées, et il n'y aura plus de Sébastopol pour la Russie.

Ce Livre, dicté par le patriotisme et par la foi, est, sur une échelle réduite, la représentation de la Russie politique et sociale. Ce panorama de faits effroyables demandait à être placé sous les yeux de tous, dans son rigoureux ensemble. A ces titres divers, ces pages sont mises sous la sauvegarde des hommes de principes et de bonne volonté, et par eux, elles s'adressent à cette considérable partie du public à qui l'empire moscovite est si peu connu, dans les us et coutumes de ses habitants, dans les intentions, dans la conduite de ses maîtres.

Les premiers chapitres de cet écrit, consacrés à des considérations générales, sont l'acheminement aux questions palpitantes du moment, auxquelles ils servent de portique; les considérations sur les événements actuels embrassent les dernières parties du travail. Ce que nous avons à cœur de signaler en débutant, c'est le fracas d'orthodoxie et de sainteté prétendues,fait par l'empereur Nicolas, à propos d'une guerre entreprise et provoquée par une longue suite de perfidies. Le Czar, qui tend à détruire le Catholicisme, qui passionne ses peuples, en les assurant que l'Occident, qualifié par lui d'idolâtre, veut leur enlever leur croyance, ne s'attend-il pas à rencontrer, dans l'intervention de la France, une haute et légitime pensée de religion, un esprit de croisade ? Notre pa-

autres potentats de la terre. On se figure le peu de prix qu'un pareil monarque attache au sang versé, le sans-gène avec lequel il remplit les coffres de l'Etat, et dispose ensuite à son gré de ces monceaux d'or humide de la sueur et des larmes de ses sujets.

Les tendances envahissantes remontent haut dans les annales de la Russie; mais ce fut le czar Pierre, comme nous le verrons bientôt, qui arrêta le système des conquêtes. Remplissant ponctuellement les préliminaires du programme laissé, les Czars, depuis Pierre, ont arrondi leurs possessions de toutes les provinces limitrophes qu'ils ont pu, n'importe comment, s'approprier. Le grand pas à faire, celui qui fraie le chemin à la domination attendue, c'est l'obtention de Constantinople, objet constant des convoitises de tous les successeurs de Rourik. Nicolas, encore plus dévoré que ses devanciers, de ce fiévreux et héréditaire désir, a cru le moment venu de transférer sa capitale, si bien nommée un camp de lattes et de plâtre, malgré sa magnificence, dans la métropole baignée par le Bosphore et dont la position est incomparable.

La religion, dont les Autocrates font parade, est pour eux un mot, un moyen, un levier: la religion, c'est l'amour de Dieu et de nos semblables; les Czars n'aiment que leur orgueil. Louis IX était religieux; car, ne croyant pas équitablement pouvoir garder Perpignan, acquis à la couronne avant son avènement, il rendit volon-

tairement cette place aux Aragonais; le cri incessant des princes Russes, des uns aux autres, est celui-ci : Envahissons ! envahissons ! Un prélat de la maison de Fitz-James refusa l'absolution à Louis XV, parce que ce monarque avait chez lui une favorite, et le roi de France rougissant, s'inclina devant la noble sévérité épiscopale; Pierre Ier narguait les prélats schismatiques, et se substituait à eux dans l'ordre spirituel, en leur disant : Le patriarche, c'est moi ! » Napoléon, à Sainte-Hélène, gourmandait en ces mots le fidèle Bertrand, qui doutait de la divinité de Jésus-Christ : « Vous ne comprenez pas que Jésus-Christ est Dieu; eh bien ! j'ai eu tort de vous faire général. » L'empereur Alexandre, qui assistait un jour à la messe, dans un village, et se jouant de la piété, s'approcha du prêtre pour lui baiser la main, que l'officiant retira par respect pour son souverain : « Veux-tu me donner la main, *iebo namat* (j. f.), » lui dit-il, faisant ainsi comprendre qu'il mystifiait les paysans.

Religion et politique, pour les Autocrates, c'est une seule et même chose : ne sont-ils pas empereurs et pontifes tout ensemble? Ces forces positives concentrées en leurs personnes, sans contrepoids ni contrôle, ont inévitablement aveuglé les souverains Moscovites. D'ailleurs, ils ont sucé l'idée de la toute-puissance avec le lait; elle leur a été infiltrée par tous les pores, au moyen d'une éducation qui ne varie jamais : ayant ensuite la transmission d'un sang si mal-

heureusement connu par les excès ou les fureurs du despotisme, un czar peut-il être différent, quand il a une organisation vigoureuse, de ce que nous voyons Nicolas? Maître absolu de ses sujets, païen avec des formes pieuses, affectant de poursuivre pour Dieu une gloire, une renommée uniquement recherchée pour lui, il considère indifféremment les convulsions qui risquent d'ébranler la terre et de remplir les royaumes de désolation.

On ne saurait refuser un talent supérieur à l'Autocrate: il n'invente rien, il est vrai; car, architecte du moment, il poursuit les plans d'un architecte antérieur; mais toutes ses idées préconçues, dénotent qu'elles ne datent pas d'hier, et le penseur s'étonne que les desseins mitonnés depuis trente ans dans l'esprit de ce roué illustre, aient échappé, jusqu'à la question des Lieux-Saints, aux esprits perspicaces de la politique. C'est sans doute que nos temps ont eu plus de brillant que de profondeur, plus d'éclat que de portée réelle. Cela est manifeste: car Nicolas, depuis son intronisation, négocie d'une part, de l'autre se prépare à la guerre pour obtenir Constantinople. Sur les dernières années de la Restauration, il avait offert à Charles X, par un remaniement de la carte d'Europe, les limites des Alpes et du Rhin; l'Autriche recevait aussi quelque dédommagement, et le Czar allait s'installer dans la riante Stamboul; mais l'exilé de Goritz se garda, en roi chevalier, du piége qui lui était

tendu. Les forces maritimes qu'on pensait inutiles à la Russie, les évolutions militaires dont, à Pétersbourg, la fréquence surprenait les voyageurs, l'état permanent de guerre de l'armée, tout décelait la conflagration qui éclate.

Nicolas, prenant enfin conseil de ses instincts, parmi lesquels se loge le fatalisme, et redoutant sans doute de mourir avant d'avoir tenté de mener à fin ses entreprises, puisqu'il n'aboutissait pas par l'astuce diplomatique, a fini par jeter le gant à l'Europe, et il s'est avancé avec ses Slaves, ses Finois, ses Cosaques et ses Tartares. Il est vrai qu'il s'attendait peut-être à ce que ses menées en Grèce, en Perse, en Servie, dans le Monténégro, en Allemagne, auraient un meilleur sort que cela n'a lieu. Quoi qu'il en soit de ses efforts corrupteurs et excitateurs, autour comme au loin de ses frontières, il n'en est pas moins maintenant en présence de deux nations qui ont pour aïeux Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion : attendons le sort des combats ; la bonne cause des alliés, égale à leur valeur, leur est d'avance le gage et le garant du succès.

L'empereur de Russie a cru l'Europe déchue, parce qu'à travers les brumes qui enfument sa capitale, il a observé de son regard pénétrant la grande consommation d'intelligence qui a eu lieu en Occident, sans beaucoup de profit, depuis le commencement du siècle. Le génie militaire de Napoléon, encore si débordant de sève lorsque la fortune l'abandonna, avait paru en effet se de-

verser çà et là dans la littérature, dans les arts, dans les sciences exactes. Chacune de ces branches de l'entendement se dilatant sur le vaste tronc de la pensée, étala d'abord une végétation luxuriante, promettant des fruits miraculeux; mais des souffles corrosifs ont desséché ces magnifiques espérances et les ont emportées: la littérature a fini presque par se résumer dans les futilités du roman; la philosophie s'est précipitée dans l'utopie et dans le rêve; l'art n'a plus rien produit bientôt de monumental et de sublime; la science positive seule a tenu ses promesses. Mais si les progrès de l'industrie, de la mécanique, contribuent à la prospérité des Etats, c'est à la partie la plus éthérée de la pensée à veiller à leur conservation et à leur gloire. La halte des hautes conceptions artistiques et scientifiques dont nous sommes témoins a donc été, pour Nicolas, un signal de départ: car le litige des Lieux-Saints n'est pour ce monarque qu'un échappatoire.

Toutefois, était-elle donc bien secrète l'ambition de la Russie, pour qu'on fermât ainsi les yeux sur ses préparatifs, et pour n'être point prévenu de ce qui se dessinait ostensiblement pour un avenir prochain? Mably, J.-J. Rousseau, d'Argenson et autres écrivains n'avaient-ils pas, de leur temps, jeté le cri d'alarme? Cet avertissement n'arriva pas alors jusqu'aux cabinets de l'Europe, comme aussi depuis 1830 jusqu'à nos dernières dissensions publiques, ces cabinets occupés de paperasses et enfermés dans les détours de la bureaucra-

tie, n'ont pas pensé au-delà de ce cercle borné. Depuis quinze ans, cependant, des esprits d'élite avaient dans plusieurs écrits courageux arraché le masque sous lequel l'Autocrate se cachait : le testament de Pierre I[er] n'était pas ignoré, et les parties de détail qu'il renferme recevaient leur scrupuleuse application. Les statistiques signalaient depuis 1832, un excédant de naissances sur les morts de un et demi, accroissement qui dans le délai d'un siècle doit tripler la population de l'empire. Cette dernière considération était de nature à éveiller l'attention sur un pays qui depuis quatre siècles n'a pas discontinué de se dilater. Devait-on d'ailleurs oublier un seul jour la faute commise par la France et par les contrées voisines, d'avoir laissé usurper et diviser la Pologne, le boulevard de l'Occident contre les extensions de la Russie, boulevard qui eût été gardé par un peuple chevaleresque, depuis sa chute si déplorablement asservi et décimé? Celui qui écrirait aujourd'hui l'histoire de la campagne de 1812, appréciée de trop bas par le plus grand nombre, jugerait aujourd'hui, en principe du moins, cet événement, sous un point de vue différent de ce qui a eu lieu.

C'est donc ainsi que Nicolas, observant l'anarchie des idées en Europe, et sachant bien que les grandes puissances, émues encore des commotions qui ont marqué les dernières années, se souciaient peu de la guerre, a choisi ce moment pour commencer sa route de feu. Qui ne

pénètre pas ses calculs? Son or soldera l'insurrec tion partout où elle pourra créer des embarras à la Turquie; il promettra monts et merveilles à tout ce qu'il pourra attirer dans son alliance, sauf à ne jamais tenir parole, ou à reprendre, après l'accomplissement des faits, ce qu'il aura momentanément cédé. « Serais-je réduit à mes seules ressources, s'est-il dit enfin à lui-même, mes flottes resteront à l'abri dans les ports de Kronstadt et de Sébastopol; j'éviterai les rencontres avec les forces unies; je ferai traîner la guerre en longueur, ne livrant pas de batailles, mais m'en tenant à des escarmouches. Kronstadt a des forteresses inexpugnables. Huit mois de l'année, les glaces protégent cette place; les distances de mon empire et les frimas me mettraient à l'abri d'une invasion, si je n'avais à opposer des forces colossales. En attendant, la Turquie, la France, l'Angleterre gêneront leurs finances: elles se dégoûteront, et la partie me restera quand même. » Erreur! Sire, les armées alliées de l'Occident opposeront à l'astuce temporisatrice le génie de l'activité et le courage qui les anime; elles savent le rang auquel les réduirait Constantinople sous le joug moscovite; et Sébastopol, Kronstadt, Pétersbourg et vos flottes en cendres, donneront raison au bon droit des troupes anglo-françaises et des Turcs. Odessa a reçu une foudroyante visite, et n'a dû d'être épargnée en-delà du port et des batteries, qu'à la clémence de l'escadre assaillante. Cette généreuse modéra-

tion ne perd rien devant l'étrangeté comique du *Te Deum* commandé par vous, en mémoire d'un prétendu prodige dont l'invocation vous couvre au moins de ridicule.

L'ardeur des corps expéditionnaires, la promptitude avec laquelle a été effectué l'emprunt du Gouvernement, proclament ce qu'est toujours et ce que peut la France. Seulement les hommes de cœur ont regretté l'engourdissement du génie poétique, qui n'a pas exalté un mouvement tout national dans notre pays, par quelques-uns de ces hymnes frappés au coin de l'inspiration patriotique. C'est là une preuve de ce que nous avons avancé touchant l'atténuation de la robusticité intellectuelle de nos temps.

Les nations ne sont grandes et ne s'élèvent que par la glorification des lois éternelles, le respect des mœurs, le culte de la famille, le beau dans les arts, la justice pour tous. C'est la religion qui alimente ces sources de fécondation' et de bien-être. Si les croyances disparaissent, ces réservoirs de conservation s'épuisent, et l'humanité laissée à elle-même, sent la tête lui tourner, et elle tâtonne dans l'obscurité, comme un aveugle qui palpe le mur pour s'assurer de son chemin. Pourquoi tergiverser? Pourquoi ne pas aborder de front l'indifférentisme de nos jours, et le persuader au moins au nom de son égoïsme, si ce n'est par son dévoûment à la vérité, que l'absence de la foi conduit aux abîmes? Numa, Zoroastre, Moïse, tous les fonda-

teurs et les réformateurs des peuples, ont créé par la religion.

Le Christ a recueilli le monde expirant de consomption morale, et l'a vivifié sur le sein de sa doctrine adorable. Abdel-Kader, ce chef hardi qui a tenu tant d'années nos soldats en haleine, n'enhardissait ses compagnons d'armes que par l'ascendant religieux. Cherchez maintenant les peuples où les autels ont été désertés ou pollués; le terme de leur existence a été le terme de leur foi. Où sont les Juifs comme corps de nation? Où sont les Grecs du Bas-Empire? Où en a été la France, il y a soixante ans, après la déchéance de l'Evangile? Aux tueries, aux renversements de 1793. Hé bien! si nous ne revenons pas sur nos pas, si l'Europe ne redevient pas chrétienne, de sceptique, d'incrédule qu'elle se trouve, Dieu lui fait entendre au loin un nouveau bruit de peuples barbares, et la prévient qu'on ne brave pas impunément ses préceptes, les principes immuables de sa justice. Les hordes du Nord châtiées, iront végéter à jamais dans leurs steppes arides, si nous demeurons des hommes sociaux dans la société; l'Europe s'expose à payer chèrement ses erreurs et son mépris pour les avertissements d'en-haut, si elle persiste à refuser à Dieu ce qui lui est dû; les descendants des Huns et des Tartares, pour qui nous partageons actuellement un si légitime dédain, sont dans les mains du Tout-Puissant, qui les rendra, si cela lui plaît, les vengeurs providentiels de son nom méprisé.

Mais nos armées, notre jeunesse, nos fortunes!.. Tout devient inutile quand il n'y a plus de cohésion parmi les citoyens, qui ne sauraient être rapprochés, si ce n'est par l'attraction surnaturelle du vrai et de l'honnête. Quand les saintes aspirations de la morale, de la vertu, de la sagesse, ont cédé la place à l'immoralité, à la dépravation, à l'adoration de la matière, les plus terribles appareils sont bientôt anéantis ; les corps belligérants les plus colossaux et les mieux disciplinés, sont détruits par des agents invisibles ou imprévus, comme les 185,000 guerriers de Sennacherib, en une nuit, sous les murs de Jérusalem; l'homme s'agite, en un mot, et Dieu le mène. Contemplez plutôt cette grande armée qui part pour la Russie, en 1812: tout plie devant elle, tout lui cède; encore une victoire, et l'empire du monde sera à la veille d'être réalisé, sous le sceptre du plus étonnant capitaine de tous les siècles, avec la nation la plus polie et la plus instruite des temps modernes, pour point de mire et pour centre... L'incendie d'une capitale brûlée par ses propres maîtres, et les frimas anticipés d'un hiver extraordinaire, ont détruit tant de superbes bataillons, empêché peut-être l'établissement le plus prodigieux qui ait jamais préoccupé un sublime cerveau.

Retournons au peuple Russe, dont M. de Custine disait en 1839: « Tout est obscur dans l'avenir du monde; mais ce qui est certain, c'est qu'il verra d'étranges scènes qui seront jouées de-

vant les nations par cette nation prédestinée. »

Ne sera-t-on pas saisi par la citation suivante due aux *Révélations sur la Russie, par un Résident Anglais* : « Excitées ensuite (les races Cosaque, Mongole, Tartare), par l'attrait des conquêtes et le génie de la destruction, ces bandes réunies au nombre de 700,000 guerriers, sous la conduite d'un chef Mongol, le célèbre Timugen, plus connu sous le titre pompeux de Gengis, ou le plus grand, portent leur domination et leurs ravages au nord, au midi, à l'est, à l'ouest. Quelques années après, leurs successeurs s'élancent des murs de Pékin aux rives de la Baltique, marquant partout par le feu et le sang leur passage. A la bataille de Lignitz, où ils vainquirent le grand-duc de Silésie, des palatins de Pologne et le grand-maître de l'ordre Teutonique, ils remplissent neufs sacs des oreilles droites des guerriers tués pendant le combat, et mettent ainsi en péril l'existence du monde chrétien. Rentrés dans leurs déserts, quand la fièvre des conquêtes et des aventures a commencé de se calmer parmi eux, on voit les successeurs de Gengis, après leur repas de mouton rôti et de lait de jument, se partager pour butin cinq cents chariots chargés d'or et d'argent.

» Deux siècles après, le même esprit d'envahissement, sous Timour le Tatar, se renouvelle avec une violence près de laquelle pâlissent tous les exploits de ses prédécesseurs. Ce guerrier boîteux, pâtre sanguinaire, philosophe envahis-

seur, législateur sans foi, soumet dans une longue carrière de sang et de rapines, la Perse, la Géorgie, la Tartarie actuelle, la Russie, l'Inde, la Syrie, l'Anatolie, et mérite le nom de fléau du genre humain, en immolant dix-huit millions de ses semblables en trente-cinq années. Telle fut la terrible mission des hordes Tartares et Mongoles.

» C'est une question de savoir si ces tribus réunies furent jamais plus nombreuses qu'elles ne le sont à présent : mais quoique séparées les unes des autres, sans rapport entre elles et gardées à vue, si elles ne semblent pas plus à craindre pour l'Europe que les *Romains modernes*. Cependant personne ne peut prévoir que leur ancien esprit de conquête ne sera pas réveillé un jour par le gouvernement Russe, et employé avec succès à l'extension de sa domination sur les côtes Asiatiques.

» Elles possèdent encore la même force de persévérance, la même faculté d'affronter le désert ; ce qui fait que des obstacles insurmontables à toute autre race sont pour elles de simples difficultés. »

Ecoutons maintenant l'autorité du génie, celle de Napoléon méditant sur la situation des esprits en Occident : « L'anarchie intellectuelle que nous subissons, a-t-il dit, est une suite de l'anarchie morale, de l'extinction de la foi et de la négation des principes qui a précédé. — Bientôt nous subirons les convulsions de l'anarchie matérielle ; quand les riches auront mis tout frein de côté,

le peuple se précipitera aussi vers les jouissances matérielles. L'Europe est atteinte du mal de l'idéologie, mal incurable ! elle en mourra ! »

Laissons enfin parler Bossuet, prouvant de toute la hauteur de sa logique, l'action de la Providence dans les événements humains : « Ce long enchaînement de causes particulières, qui font et défont les empires, dépend des ordres secrets de la divine Providence. Dieu tient du haut des cieux les rênes de tous les royaumes ; il a tous les cœurs en sa main : tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride, et par-là, il remue tout le genre humain. Veut-il faire des législateurs ? Il leur envoie son esprit de sagesse et de prévoyance ; il leur fait prévenir les maux qui menacent les états, et poser les fondements de la tranquillité publique ; il connaît la sagesse humaine toujours courte par quelque endroit, il l'éclaire, il étend ses vues, et puis, il l'abandonne à ses ignorances : il l'aveugle, il la précipite, il la confond par elle-même : elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et les précautions lui sont un piége. Dieu exerce par ce moyen ses redoutables jugements, selon les règles de sa justice toujours infaillible. C'est lui qui prépare les effets dans les causes les plus éloignées, et qui frappe ces grands coups, dont le contre-coup porte si loin. Quand il veut lâcher le dernier et renverser les empires, tout est faible et irrégulier dans les conseils. L'Egypte, autrefois si sage, marche enivrée, étourdie et chancelante, parce

que le Seigneur a répandu l'esprit de vertige dans ses conseils : elle ne sait plus ce qu'elle fait, elle est perdue. Mais que les hommes ne s'y trompent pas : Dieu redresse, quand il lui plaît le sens égaré ; et celui qui insultait à l'aveuglement des autres, tombe lui-même dans des ténèbres plus épaisses, sans qu'il faille souvent autre chose pour lui renverser le sens, que ses longues prospérités.

» C'est ainsi que Dieu règne sur tous les peuples. Ne parlons plus du hasard ni de la fortune, ou parlons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains, est un dessein conçu dans un conseil plus haut, c'est-à-dire dans ce Conseil éternel, qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre. De la sorte, tout concourt à la même fin, et c'est faute d'entendre le tout, que nous trouvons du hasard ou de l'irrégularité dans ces rencontres particulières.

» Par-là se vérifie ce qu'a dit l'Apôtre, que « Dieu est heureux et le seul puissant roi des rois, et Seigneur des seigneurs. » Heureux, dont le repos est inaltérable; qui voit tout changer sans changer lui-même, et qui fait tous ces changemens par un conseil immuable, qui donne et qui ôte la puissance, qui la transporte d'un homme à un autre, d'une maison à une autre, d'un peuple à un autre, pour montrer qu'ils ne l'ont que par emprunt, et qu'il est le seul en qui elle réside naturellement.

» C'est pourquoi tous ceux qui gouvernent se sentent assujétis à une force majeure. Ils font plus ou moins qu'ils ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus. Ni ils ne sont maîtres des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires, ni ils ne peuvent prévoir le cours que prendra l'avenir, bien qu'ils le puissent forcer. Celui-là seul tient tout en sa main, qui sait le nom de ce qui est, et de ce qui n'est pas encore, qui préside à tous les temps, et prévient tous les conseils.

» Alexandre ne croyait pas travailler pour ses capitaines, ni ruiner sa maison par des conquêtes. Quand Brutus inspirait au peuple romain un amour immense de la liberté, il ne songeait pas qu'il jetait dans les esprits le principe de cette licence effrénée, par laquelle la tyrannie qu'il voulait détruire devait être un jour rétablie plus dure que sous les Tarquins. Quand les Césars flattaient les soldats, ils n'avaient pas dessein de donner des maîtres à ses successeurs et à l'empire. En un mot, il n'y a point de puissance humaine qui ne serve malgré elle à d'autres desseins que les siens. Dieu seul sait tout réduire à sa volonté ; c'est pourquoi tout est surprenant, à ne regarder que les causes particulières, et néanmoins tout s'avance avec une suite réglée. »

La longueur de ces citations n'a pas rebuté l'auteur de cet écrit : outre la majesté du langage qui entraîne, ne sommes-nous pas en face des destinées de l'Europe, et en particulier de notre

patrie? Si les nations Occidentales sont dévoyées, n'en doutons pas, elles retrouveront leur route en regardant le ciel; et la Russie qui prétend forger des fers, pour en charger l'univers, sera refoulée, vaincue et amoindrie. Fille aînée du catholicisme, terre classique de l'indépendance et de l'honneur, c'est surtout notre France que hait le Czar-pontife, dont le double pouvoir repose sur un double schisme, sur le mensonge et sur l'oppression; c'est bien contre notre patrie qu'il a, en pleine paix, tenté naguère de former une nouvelle coalition diplomatique, en attendant de la rendre coalition armée. Ces vérités sont élémentaires et ne sauraient trop être popularisées. Le mot impie d'un homme d'état: « La France devrait sacrifier son dernier homme et son dernier écu pour conserver la révolution de juillet, » devient en l'appliquant à la guerre présente, un noble cri de ralliement: « La France doit sacrifier son dernier homme et son dernier écu, plutôt que de s'exposer à devenir la vassale du géant Moscovite. »

Que l'on ne soit pas surpris de l'hypothèse d'une visite armée de la part des Russes: Nicolas a-t-il rien épargné pour capter l'Angleterre, pour abuser l'Autriche, la Prusse, et sacrifier la France, une fois qu'elle serait mise à l'écart? Que les esprits prévenus ou peu initiés aux questions dont il s'agit, y songent; ils justifieront le langage qui précède, et tireront des conclusions identiques à celles de cet exposé.

« C'est un fait qui éclate maintenant à tous les yeux : Une guerre européenne a été rendue imminente par l'ambition, les intrigues, la duplicité de la Russie.... La Russie a pris une position qui doit nécessairement, si elle n'est pas dépossédée, la conduire, dans un temps donné à Constantinople, d'où elle dominerait l'Europe et l'Inde.

» Veut-on ou ne veut-on pas que le programme de Pierre I[er] s'accomplisse? On ne le veut pas, dit-on; hé bien! c'est non-seulement la guerre entre la Turquie et la Russie, c'est immédiatement ou dans six mois, ou dans un an, une guerre européenne; car tous les projets sont à jour, toutes les tromperies éventées.

» Devant une telle perspective, il y a économie, dignité, bénéfice de toute nature à entrer sans délai dans une action décisive (1). » C'est ce qu'ont fait collectivement la France et l'Angleterre par leur commune intervention. Ces deux anciennes rivales désormais réconciliées, se sont armées pour une autre croisade. Dieu le veut, ont-elles dit dans leur cœur! — Elles triompheront!

Cela posé, le but de ce livre sera de mettre à nu la hideuse et formidable machine que la main vigoureuse de l'Autocrate fait mouvoir. Nous descendrons, sous le double rapport politique et religieux, dans les entrailles de ce colosse qui a nom la Russie, et dont l'organisation se compose d'une foule de rouages et d'agencements mystérieux et aveugles, donnant pour résultat une force maté-

(1) Lamarche : *Les Turcs et les Russes.*

rielle énorme. L'analyse des éléments qui ont concouru à cette vaste combinaison, présente une étude d'une haute gravité, et sur laquelle on nous semble n'avoir encore publié qu'une partie de ce qui est. La plupart des ouvrages composés jusqu'à présent sur la Russie, moins dans les derniers temps, sont remplis d'erreurs ou d'omissions capitales, échos qu'ils sont des relations apocryphes écrites sous la dictée des czars. L'histoire de ce pays ne ressemble à aucune autre histoire. Tard venu sur la scène du monde, il y reste à son origine, féroce et barbare; puis asservi aux fils de Gengis-Khan, enfin parqué en troupeaux épars, sous un servage officiel, existant de par la loi, et sanctionné par un épiscopat sans conscience de sa dignité. Prouver donc que dès son origine, l'Etat russe s'est précipité, chaque fois qu'il l'a pu, vers Constantinople; que depuis Pierre I[er], le but des convoitises du pouvoir, c'est la domination du monde; que l'esclavage en Russie est plus absolu et plus dur que dans l'antiquité; que le christianisme n'y conserve que l'ombre de lui-même; que le clergé y est avili; que le synode dirigeant y est simplement une chancellerie d'Etat; révéler les persécutions éprouvées par les restes du Catholicisme qui y régna d'abord et y persévéra long-temps; déduire le parallèle de la monarchie en France, par exemple, avec la succession des grands princes, des autocrates dont un si petit nombre échappe à la réprobation de la postérité; tracer le tableau des

mœurs russes dans le passé et particulièrement dans le présent; établir l'inanité de ce peuple en matière d'art, de littérature, de science, de progrès en tous genre; démontrer que ce qu'ils possède de ces derniers éléments de gloire, de plaisir de l'esprit est emprunté aux étrangers; dire les tortures du knout et de la Sibérie; prouver que l'autocratie, c'est le paganisme et la tyrannie; juger sainement l'empereur Nicolas et la guerre qui se poursuit; rapprocher enfin la haute portée qu'avait l'expédition de 1812, et l'examen de la monarchie universelle, non comme possibilité durable, mais envisagée sous le sceptre de fer du Czar et sous l'épée de Napoléon, telle est le thème que je me suis proposé.

La Providence a ses desseins cachés: si elle se manifeste à l'Europe, pour la maintenir ou la rappeler dans le chemin de la vérité, garantie indestructible contre les calamités et les catastrophes, elle a peut-être aussi résolu d'abaisser l'arrogance de l'Autocrate, de lui donner quelque grande leçon, et de briser sur son front superbe la chaîne même dont ses devanciers et lui se sont servis pour subjuguer des races diverses, qui lui obéissent en frémissant, et en rongeant leur frein. D'un autre côté, la Turquie, pour ne pas succomber sous la raison du plus fort, et s'appuyant sur les bras réunis de deux grandes puissances chrétiennes, a définitivement délivré nos coreligionnaires de toute mesure et contrainte vexatoires. Qui sait si la reconnaissance lui appre-

nant à bénir le nom chrétien, qu'elle n'a haï long-temps que par ignorance, ou parce que les peuples, ayant abusé de la patience suprême, subissaient de providentielles rigueurs, une transformation ne se prépare pas aussi au sein de l'Islamisme, et si par le seul ascendant des mansuétudes évangéliques, nous ne sommes pas sur le point de voir dire la messe à Sainte-Sophie?

Tout sert dans le ménage de la Providence: aussi les peuples en s'éloignant des histrions de la pensée qui les égarent et les corrompent, des utopistes intéressés, qui les agitent pour le malheur de tous, et revenant aux principes solides, aux idées durables qui fortifient les sociétés, peuvent-ils espérer que les Cabinets de l'Europe, débarrassés à la fois des soins de la veille, des appréhensions du lendemain, réussiraient à s'entendre dans le sens d'une régularisation européenne, qui donnerait aux arts, au commerce, à toutes les industries un essor prodigieux. Ainsi, par les négociations et les traités, les nationalités seraient refaites; chaque pays recevrait les limites qui lui sont naturelles, la constitution qui se trouve écrite dans son histoire, et l'humanité poursuivrait de la sorte, grande, fière et heureuse, sa marche à travers les siècles.

France, France, nation souveraine, qui as produit tant d'illustrations, tant de caractères éminents, dans les armes, dans le gouvernement, dans le domaine de l'intelligence, que la mémoire de ces élus du passé enfante de nouveau parmi

tes enfants des émules dans tous les genres de célébrité ; qu'elle produise des inspirés appelés à la place de ceux qui les précédèrent dans les temps écoulés, et que sur leurs traces nous marchions tous vers les destinées glorieuses qui te maintiendront, ô France ! à la tête de toutes les améliorations sociales, de tous les progrès européens !



LA RUSSIE

AU BAN DE L'UNIVERS ET DU CATHOLICISME.

CHAPITRE I.

L'Empire du monde.

Ce que poursuit la Russie, c'est une monarchie universelle ; ce à quoi s'évertuent les Czars, c'est de se proclamer rois des rois, pontifes souverains de l'Orient, et s'ils le pouvaient, de la chrétienté entière. Constantinople, que Nicolas a espéré subjuguer, deviendrait une Rome nouvelle, où les Holstein-Gottorp relèveraient le sceptre des Constantins, et l'islamisme y serait solennellement remplacé par le schisme grec, ou plus exactement par l'église gréco-russe.

On sait sur quel prétexte subtil le cabinet de Pétersbourg a basé nouvellement ses attaques contre la Turquie : c'est le protectorat religieux. Que d'astuce cachée sous ce mot ! Abd-ul-Medjid, inspiré d'ailleurs par la France et l'Angleterre, avait concédé à la jalousie de son compétiteur, tout ce que son honneur pouvait ne pas refuser aux exigences de la force numérique. Mais l'empereur de Russie avait dit : « Si on n'accède pas sans réserve à mes prétentions, je ferai la guerre ; si toute ma volonté est subie, le protectorat des chrétiens d'Orient, c'est implicitement l'abdication du Sultan, et

par l'influence incalculable que j'acquiers par ce fait, son empire est en ma possession, dans un bref délai : Stamboul une fois à moi, ma souveraineté s'étend immédiatement sur les gouvernements de vingt royaumes. »

Ces desseins et ce langage de l'Autocrate sont si évidents, que ce prince, sous des raisons chimériques, déguisant une insigne mauvaise foi, ne fait qu'entrer à son tour dans une route qu'ont plus ou moins invariablement parcourue les souverains russes, à dater des compagnons de Rourik, tant qu'ils n'ont pas rencontré devant eux quelque difficulté insurmontable.

Au neuvième siècle, la république de Nowgorod, fondée par les Slaves depuis près de quatre siècles, recevait les tributs des nations dont elle était entourée, depuis la Lithuanie jusqu'aux montagnes qui bornent la Sibérie, et depuis le lac de Rostof jusqu'à la mer Blanche : les factions, l'anarchie qui désolaient cette démocratie, porta les mécontents à demander des princes aux Varaigues ou Normands, peuple qui déjà peu d'années avant avait dompté les Nowgorodiens, et ne les avait soumis qu'à de légers impôts. Les boyards, dont la puissance s'évanouissait devant celle des vainqueurs, étaient parvenus à faire expulser ces derniers, dont le joug plus doux cependant que celui de ces seigneurs, fut la cause de l'appel qui eut lieu de Rourik. Ce chef de la première dynastie russe, fit de Nowgorod sa capitale. Ascolod et Dir, hardis Varaigues qui s'étaient séparés de leur prince, partirent avec plusieurs de leurs compagnons, pour aller chercher fortune à Constantinople, et chemin faisant, trouvant la position fort à leur convenance, ils s'emparèrent violemment de Kief, ville tributaire des Khozars, sur la rive la plus élevée du Dniéper. Là de nombreux Varaigues étant

venus accroître leurs forces, ils s'aventurèrent bientôt vers une audacieuse entreprise; ils réunirent une grande armée, équipèrent deux cents navires, et ayant mis les côtes du Bosphore à feu et à sang, ils assiégèrent par mer cette même Constantinople où d'abord ils allaient prendre du service.

Michel III était alors empereur, et combattait contre les Arabes sur les bords du fleuve Noir. Il se rend en toute hâte dans sa capitale. Les historiens prétendent que ces nouveaux ennemis de l'empire ne furent point repoussés par la force, mais qu'une furieuse tempête s'éleva et détruisit leurs barques, dont il ne retourna à Kief que de misérables restes.

Rourik meurt. Igor, son fils âgé de quatre ans, lui succède, sous la régence d'Oleg. Celui-ci, par une lâche perfidie, attire dans un piége Ascolod et Dir, les fait égorger, et transfère le siége du gouvernement à Kief, où il s'installe avec le jeune Igor. En 902, sept cents Varaigues Kiéviens servent dans la flotte grecque, où ils reçoivent, dit-on, cent litres d'or. Mais Oleg, bientôt jaloux des richesses de la ville impériale, déclare la guerre à Léon-le-Philosophe, et à travers les cataractes du Dniéper, triomphant de cent difficultés, dirige deux mille barques, portant quatre-vingt mille hommes, contre Constantinople. Sa cavalerie côtoyait le fleuve. « Oleg, dit un historien, saccagea les environs de Bysance, incendia les villages, les églises et les maisons de plaisance des seigneurs Grecs. — Les Russes nagent dans le sang des infortunés habitants, faisant périr les prisonniers dans les plus cruels supplices, et précipitant sans distinction dans la mer et les morts et les vivants. » Cependant l'empereur Léon, au lieu de repousser ces barbares et de les châtier, en acheta la paix : il s'engagea à donner douze grivnas à

chaque homme de la flotte, et des contributions pour Kief et autres villes russes. Oleg imposa plusieurs autres conditions humiliantes, se réserva pour les siens le libre exercice du commerce à Constantinople, et se retira de cette cité penchant vers sa ruine, par la faiblesse de ses princes et la dégénération de ses habitants.

Oleg n'est plus. Igor débarrassé d'une tutèle qui ne le laissait roi que de nom, veut à son tour marcher contre Constantinople. Il paraît donc dans le Bosphore avec des milliers de barques et une armée. Sa férocité ne dément pas la cruauté de son tuteur : temples, monastères, villages, tout est réduit en cendres. Les prisonniers sont passés au fil de l'épée. Une flotte impériale s'avance cependant à la rencontre des Russes. Comme foudroyés par le feu grégeois, au moyen duquel les Grecs embrasent une grande partie des embarcations de ceux-là, ils lâchent pied, et se retirent épouvantés et en désordre sur les côtes de l'Asie-Mineure. Là ils pillent d'abord les florissantes campagnes de la Bithynie; mais bientôt refoulés par l'armée d'Asie, ils lèvent l'ancre pendant la nuit, pour regagner les rives de Thrace, tenter le sort d'un combat naval, d'où, après une perte considérable, ils reprennent le chemin de leur pays.

Deux ans se sont écoulés à peine, qu'Igor a réuni derechef une puissante armée. L'empereur reçoit l'avis que les barques barbares couvrent de nouveau la mer. Romain II, prince lâche et fainéant, arrête la flotte à l'embouchure du Danube, en proposant lui aussi de l'or, au lieu de se servir du fer, pour noyer la cupidité des ennemis dans leur propre sang. L'or est accepté et la paix est conclue.

Sviatoslaf, fils d'Igor, eut aussi des démêlés avec Zimiscès; mais l'empereur grec, habile militaire, vainquit

le prince Russe à Drista, et lui enleva la Bulgarie, d'abord conquise par Sviatoslaf, aux frais et pour le compte de Constantinople, à qui il fut déclaré, après la campagne, que la loi territoriale pour les vainqueurs, était la raison du plus fort et du premier occupant.

Nous sommes en 1043. Sous le prétexte spécieux d'un Russe de qualité, tué, pense-t-on, dans une querelle entre marchands, Yaroslaf fait marcher une armée sur Byzance; la bataille se livre près du Phare. Les Russes sont vaincus. « Cette guerre, dit l'historien Karamsin, fut la dernière que nos ancêtres firent contre la Grèce, et depuis cette époque, Constantinople ne vit plus, dans le Bosphore, leurs terribles flottes. La Russie, déchirée par les guerres civiles, perdit bientôt sa puissance et sa grandeur : sans cette décadence, on aurait pu voir s'accomplir une ancienne prophétie, écrite dans le dixième ou onzième siècle, on ne sait par qui, au-dessous de la statue de Bellérophon (1), sur la place Taurique, à Constantinople, et qui annonçait : *que les Russes devaient s'emparer un jour de la capitale de l'empire d'Orient.* »

Jusqu'au treizième siècle, la Russie fut donc dans l'impossibilité matérielle d'attaquer l'empire grec. De 1223 à 1462, les descendants de Rourik subirent la domination des Mongols : les enfants de Gengis-Khan envahirent à deux reprises les provinces russes, où les innombrables colonnes des Tartares couvrirent tout sur leur passage de flots de sang et de dévastations. Pendant plus de deux siècles le Khan reçut donc un tribut. Les Russes joignirent aux désastres de la servitude les calamités des guerres civiles et continuèrent à s'entr'égorger.

(1) Cette statue de bronze, amenée d'Antioche, représentait Bellérophon, vainqueur de la fameuse Chimère. Lors de la prise de Constantinople, dans le treizième siècle, les Français la firent fondre.

Toutefois Ivan III, en 1465, affranchit son royaume de la dépendance tartare. Vers la même époque, Constantinople, en retour de son luxe et de sa mollesse, et surtout de son schisme qui avait achevé son énervation, passait sous la domination turque. Dès que la Russie eut repris son rang de grande puissance, fidèle à ses propensions envahissantes, elle se remit aux prises avec les nouveaux possesseurs de Byzance. Ivan III cependant avait eu assez de sa lutte contre les Tartares, bientôt suivie d'une guerre avec la Pologne, où des deux côtés on se battit à outrance. A Ivan IV, le fameux tyran, les Tartares de Crimée échurent à soumettre de nouveau. Moscou fut incendié par ces mêmes ravageurs, auxquels s'étaient joints les Tartares d'Astrakan. Ils venaient à peine de s'éloigner, que la Suède et la Pologne s'avancèrent contre le Czar. Ce fut alors qu'il obtint la paix par la médiation du Pape. L'usurpation de Boris Godounof (1584), celle d'Otrépief (1603), celle de Chouiski (1606), un interrègne (1611), Michel Romanof appelé au trône à seize ans (1613) et ayant à soutenir le choc des Suédois et des Polonais, empêchèrent aussi toute agression contre la Porte Ottomane. Romanof traita même avec cette dernière, par l'entremise de qui il réclama des indemnités au Khan de Crimée, au sujet de ses dernières incursions sur le territoire russe. Alexis eut à résister à des troubles intérieurs, prit l'offensive sur la Pologne, à laquelle il arracha plusieurs villes, eut le dessous avec la Suède, et trembla pour son trône, à la nouvelle des désolations que semait dans ses provinces ce Cosaque du Don, Stenka-Bazin, qu'un peu plus de prudence eût peut-être rendu un autre Gengis.

Mais dès que la Russie put respirer et fut remise de ses secousses, elle tourna promptement ses armes vers

Stamboul : Fédor, fils d'Alexis, fit en effet la guerre aux Turcs avec quelque succès; mais l'empire avait besoin d'améliorations, et la paix fut signée en 1681.

Sous le gouvernement de Sophie, en 1686, un traité conclu entre l'Autriche et la Russie, établissait une alliance offensive et défensive de ses deux cours contre la Turquie. Le traité de Carlowitz, en 1699, en enlevant à la Turquie, sa province hongroise, au profit de l'Autriche; la Morée, au profit de Venise, et trois autres petits pays à la Pologne, avait d'abord borné l'ambition de Pierre Ier du côté de la Sublime-Porte. Il engagea alors sa lutte avec Charles XII, roi de Suède. L'étoile de ce héros s'était éclipsée à Pultawa. Pierre alla déployer fastueusement à Pétersbourg les dépouilles de l'ennemi et en orna son triomphe. Maintenant le Czar s'élance avec ses troupes vers le Pruth, où les Turcs l'ont précédé et ont déjà passé le fleuve. Mais réduit à la retraite, entouré par une marche savante de l'ennemi, manquant de vivres, il succombe, et est obligé de céder toutes ses acquisitions sur la mer Noire. Là échouait son projet d'agrandissement au midi de ses états, et la route qu'il voulait s'ouvrir vers les opulentes contrées de l'Inde. Le testament du Czar, que nous relaterons plus loin, nous initiera à sa politique suivie ponctuellement par ses successeurs.

Anne Ivanowna, nièce de Pierre Ier, fut appelée au trône, à la mort de Pierre II, mort à quinze ans, de la petite vérole. Cette impératrice ambitionna aussi la gloire des armes, et obtint d'abord des résultats contre les Tartares et contre les Turcs. A la fin, forcée à la paix, elle se vit contrainte à l'abandon des places enlevées sur la mer Noire et sur le Pont-Euxin.

C'est maintenant le tour de Catherine II. En 1767, la guerre s'était rallumée entre son empire et la Tur-

quie. Les deux partis avaient lutté avec des chances diverses. « Cependant les troupes russes reprirent cette supériorité qui appartient à l'art et à la discipline encore plus qu'à la bravoure; et Catherine, impatiente d'arriver au terme d'une guerre dont l'issue devait donner à toute l'Europe la mesure de ses forces et fixer son rang parmi les puissances, voulut en attaquant dans les mers de la Grèce les Ottomans, déjà vaincus par Romiantsoff et Repnin, sur les rives du Borysthène et du Danube, les écraser d'un seul coup et se préparer ainsi un éclatant triomphe. Enivrée d'ambition et ne voyant plus rien d'impossible, Catherine se flatta dès-lors de réaliser le grand projet dont elle avait puisé la première idée dans ses conversations avec l'entreprenant Munich, celui de chasser les Turcs de l'Europe; mais la fortune ne favorisa point ses généraux. L'intervention de Catherine ne fut que funeste aux Grecs et ne servit qu'à couvrir la Morée de tombeaux. (*Marco de St-Hilaire*). »

En 1771, Dolgorouki avait soumis la Crimée. Mais en 1779 les Turcs rompirent le traité de Kainardgi, et Catherine n'osant, au milieu des puissants intérêts qui s'élevaient en Europe, reprendre les hostilités contre la Porte, consentit à l'indépendance de la Crimée et renonça à la Valachie et à la Moldavie. Mais toutes ces conventions étaient temporaires. Catherine, avec l'ambition de Pierre-le-Grand, en continuait les projets. Le rétablissement de l'empire d'Orient était son rêve favori. Des troupes nombreuses couvraient les frontières de l'empire Ottoman. Les Turcs préférèrent négocier : la Czarine obtint, en 1784, par le traité de Constantinople, la Crimée, l'île de Taman et presque tout le Kouban. Toujours en poursuivant les plans de Pierre Ier, Catherine put tourner ses regards vers la Perse : cette

contrée était depuis un siècle en proie aux révolutions. La Czarine espérait s'assujettir ce pays en soutenant une de ces factions ; mais vainement la mer Caspienne avait reçu ses vaisseaux : les relations qu'elle établit n'eurent pas assez de consistance, et le plan échoua.

Suivez, suivez en dernier lieu la Messaline du Nord, dans la marche magique que lui a préparée le favori Potemkin : voyez ces villages, ces villes que la souveraine admire sur les rives du Dniéper, et qui ne sont que des décorations de théâtre, des images fictives animant pour un jour le silence des déserts, lesquels reprendront demain leur désolante immobilité, après la translation opérée de nuit de ces toiles, de ces planches peintes, de ces troupeaux, de ces esclaves qui ne font que changer de lieu et de costume ; lisez, une fois arrivé à Kherson, sur la porte du côté de l'Orient, cette inscription en langue grecque : « *C'est ici le chemin de Byzance.* »

La révolution française et l'Empire occuperont suffisamment la Russie jusqu'à la fin du règne d'Alexandre Ier. Mais voici l'avénement de Nicolas, le plus entier, mais le plus trompeur peut-être des autocrates. Ce prince préludera d'abord à ses tentatives d'usurpation sur l'Orient, en dictant le traité d'Akerman et celui de Tourkmantchaï, qui enlèvera plusieurs provinces à la Perse. Un peu plus tard il prendra plusieurs forteresses au sultan Mahmoud, sur le territoire asiatique. Lors des agressions du pacha d'Egypte contre la Porte, il prêtera son appui à celle-ci, dans la pensée d'en obtenir une position inattaquable dans les Dardanelles et sur le Bosphore : le Divan en effet s'engagera, en 1833, par le traité d'Unkiar-Skélessi, à fermer les mers qui l'avoisinent à tous les peuples avec lesquels la Russie serait en guerre ; mais ce traité consenti par le faible

Mahmoud, sera heureusement mis à néant par le protocole des puissances maritimes, du 13 juillet 1841.

La Russie est tacticienne; elle s'exécute, en 1841, avec une apparente bonne grâce, mais non sans une arrière-pensée. Elle a repris son œuvre en 1853 et elle la poursuit. L'occurrence n'était-elle pas favorable, en effet, pour envahir les Principautés danubiennes, pour reprendre directement avec ses armées la revanche sur Constantinople? Voyez plutôt : la révolution de 1848 avait imprimé à l'Europe une profonde commotion; la France, l'Autriche, l'Italie avaient été ébranlées par des dissensions intérieures dont le contre-coup avait fait vaciller les trônes des autres contrées. C'était au fond un sujet de joie secrète pour le cabinet russe : « Tous ces mouvements seront domptés, se disait-il, et la pros» périté des états révolutionnés s'amoindrissant, je » profiterai des préoccupations de l'Europe, pour mettre » mon sabre dans la balance, et dire à la Turquie : Mal» heur au plus faible! » Pour Nicolas, la question des Lieux-Saints arrivait fort à propos, autant pour lui fournir l'occasion d'une rupture, que pour lui permettre enfin d'exciper de la royauté sacerdotale qu'il s'arroge sur l'Orient, véritable pivot sur lequel tourne son autocratie politique.

Ce qu'elle s'était promis, la Russie l'exécute. Seulement avait-elle trop auguré de ses menées souterraines, de sa politique à la Machiavel, et ne pensait-elle pas avoir à combattre avec le Sultan, la France ainsi que l'Angleterre.

Nous ne venons de montrer Constantinople si ardemment convoitée de tout temps par les souverains Russes, qu'à cause que l'admirable position de cette grande ville est indispensable à leurs projets héréditaires. Là les Czars établiraient le magasin des blés nécessaires à l'Eu-

rope; là ils possèderaient une capitale à l'abri des eaux et d'une insurrection; là ils entraveraient le commerce maritime de l'Occident et de l'Asie, et s'en rendraient les arbitres; là ils placeraient aux serres de leur aigle noire cette retentissante divise :

» Le trident de Neptune est le maître du monde! »

Mais rendons plus manifeste encore l'ardeur qui entraîne la Russie vers Byzance, par un document, trop long-temps dans l'oubli, le Testament politique de Pierre I[er], où sont en toutes lettres les desseins de cet autocrate, tristement célèbre, sa politique dont ses descendants n'ont pas retranché un iota.

Copie du plan de domination Européenne laissé par Pierre-le-Grand à ses successeurs au trône de la Russie, et déposé dans les archives du palais de Pétérhoff, près Saint-Pétersbourg.

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité, nous Pierre, empereur et autocrateur de toutes les Russies, etc. à tous nos descendants et successeurs au trône et gouvernement de la nation russienne (1).

» Le grand Dieu de qui nous tenons notre existence et notre couronne, nous ayant constamment éclairé de ses lumières et soutenu de son divin appui, etc. »

Ici Pierre I[er] établit que, d'après ses vues, qu'il croit celles de la Providence, il regarde le peuple Russe comme appelé, dans l'avenir, à la domination générale de l'Europe. Il fonde cette pensée sur ce que, d'après lui, les nations européennes sont arrivées, pour la plupart, à un état de vieillesse voisin de la caducité, ou qu'elles y marchent à grands pas; d'où il suit qu'elles doivent être facilement et indubitablement conquises par un peuple jeune et neuf, quand ce dernier aura atteint

(1) Nous prenons ce testament tel qu'il est donné par les Mémoires du chevalier d'Eon, personnage à qui la France est redevable de cette révélation. Admis dans toute l'intimité de Catherine II, le chevalier d'Eon fit cette découverte en fouillant dans les archives de Pétérhoff.

toute sa force et sa croissance. Le monarque Russe regarde cette invasion future des pays de l'Occident et de l'Orient par le Nord, comme un mouvement périodique arrêté dans les desseins de la Providence qui a aussi régénéré, dit-il, le peuple romain par l'invasion des barbares. Il compare ces émigrations des hommes polaires au flux du Nil qui, à certaines époques, vient engraisser de son limon les terres amaigries de l'Egypte. Il ajoute que la Russie, qu'il a trouvée *rivière*, et qu'il laissera *fleuve*, deviendra, sous ses successeurs, une grande mer destinée à fertiliser l'Europe appauvrie, et que ses flots déborderont malgré toutes les digues que des mains affaiblies pourront leur opposer, si ses descendants savent en diriger le cours. C'est pourquoi il leur laisse les enseignements dont la teneur suit, et qu'il recommande à leur attention et à leur observation constante, de même que Moïse avait recommandé les tables de la Loi au peuple Juif.

I.

« Entretenir la nation russienne dans un état de guerre continuelle, pour tenir le soldat aguerri et toujours en haleine: ne le laisser reposer que pour améliorer les finances de l'Etat, refaire les armées et choisir les moments opportuns pour l'attaque. Faire ainsi servir la paix à la guerre, et la guerre à la paix, dans l'intérêt de l'agrandissement et de la prospérité croissante de la Russie.

II.

» Appeler par tous les moyens possibles, de chez les peuples les plus instruits de l'Europe, des capitaines pendant la guerre et des savants pendant la paix, pour faire profiter la nation Russe des avantages des autres pays, sans lui faire rien perdre des siens propres.

III.

» Prendre part en toute occasion aux affaires et démêlés quelconques de l'Europe, et surtout à ceux de l'Allemagne, qui, plus rapprochée, intéresse plus directement.

IV.

» Diviser la Pologne en y entretenant le trouble et des jalousies continuelles; gagner les puissants à prix d'or; influencer les diètes, les corrompre, afin d'avoir action sur les élections des rois ; y faire nommer ses partisans, les protéger, y faire entrer les troupes russiennes, et y séjourner jusqu'à l'occasion d'y demeurer tout-à-fait. Si les puissances

voisines opposent des difficultés, les apaiser momentanément en morcelant le pays, jusqu'à ce qu'on puisse reprendre ce qui aura été donné.

V.

» Prendre le plus qu'on pourra de la Suède, et savoir se faire attaquer par elle pour avoir prétexte de la subjuguer. Pour cela l'isoler du Danemark et le Danemark de la Suède, et entretenir avec soin leurs rivalités.

VI.

» Prendre toujours les épouses des princes Russes parmi les princesses d'Allemagne pour multiplier les alliances de famille, rapprocher les intérêts, et unir d'elle-même l'Allemagne à notre cause en y multipliant notre influence.

VII.

» Rechercher de préférence l'alliance de l'Angleterre pour le commerce, comme étant la puissance qui a le plus besoin de nous pour sa marine, et qui peut être le plus utile au développement de la nôtre. Echanger nos bois et autres productions contre son or, et établir entre ses marchands, ses matelots et les nôtres des rapports continuels, qui formeront ceux de ce pays à la navigation et au commerce.

VIII.

» S'étendre sans relâche vers le nord, le long de la Baltique, ainsi que vers le sud, le long de la mer Noire.

IX.

» Approcher le plus possible de Constantinople et des Indes. Celui qui y règnera sera le vrai souverain du monde : en conséquence, susciter des guerres continuelles tantôt au Turc, tantôt à la Perse ; établir des chantiers sur la mer Noire ; s'emparer peu à peu de cette mer, ainsi que de la Baltique, *ce qui est un double point nécessaire à la réussite du projet* : hâter la décadence de la Perse ; pénétrer jusqu'au golfe Persique ; rétablir, si c'est possible, par la Syrie, l'ancien commerce du Levant, et avancer jusqu'aux Indes, qui sont l'entrepôt du monde.

» Une fois là, on pourra se passer de l'or de l'Angleterre.

X.

» Rechercher et entretenir avec soin l'alliance de l'Autriche ; appuyer en apparence ses idées de royauté future sur l'Allemagne, et exciter contre elle, par-dessous main, la jalousie des princes.

» Tâcher de faire réclamer des secours de la Russie par les uns ou par les autres, et exercer sur le pays une espèce de protection qui prépare la domination future.

XI.

» Intéresser la maison d'Autriche à chasser le Turc de l'Europe, et entretenir ses jalousies lors de la conquête de Constantinople, soit en lui suscitant une guerre avec les anciens états de l'Europe, soit en lui donnant une portion de la conquête, qu'on lui reprendra plus tard.

XII.

» S'attacher à réunir autour de soi tous les Grecs désunis ou schismatiques qui sont répandus, soit dans la Hongrie, soit dans la Turquie, soit dans le midi de la Pologne; se faire leur centre, leur appui, et établir d'avance une prédominence universelle par une sorte de royauté ou de suprématie sacerdotale : ce serait autant d'amis qu'on aura chez chacun de ses ennemis.

XIII.

» La Suède démembrée, la Perse vaincue, la Pologne subjuguée, la Turquie conquise, nos armées réunies, la mer Noire et la mer Baltique gardées par nos vaisseaux, il faut alors proposer séparément et très secrètement, d'abord à la cour de Versailles, puis à celle de Vienne, de partager avec elles l'empire de l'Univers.

» Si l'une des deux accepte, ce qui est immanquable, en flattant leur ambition et leur amour propre, se servir d'elle pour écraser l'autre ; puis écraser à son tour celle qui demeurera, en engageant avec elle une lutte qui ne saurait être douteuse, la Russie possédant déjà en propre tout l'Orient et une grande partie de l'Europe.

XIV.

» Si, ce qui n'est point probable, chacune d'elles refusait l'offre de la Russie, il faudrait savoir leur susciter des querelles et les faire s'épuiser l'une par l'autre. Alors profitant d'un moment décisif, la Russie ferait fondre ses troupes rassemblées d'avance sur l'Allemagne, en même temps que deux flottes considérables partiraient l'une de la mer d'Azof et l'autre du port d'Archangel, chargées de hordes Asiatiques ; sous le convoi des flottes armées de la mer Noire et de la mer Baltique. S'avançant par la Méditerranée et par l'Océan, elles inonderaient la France d'un côté, tandis que l'Allemagne le

serait de l'autre, et ces deux contrées vaincues, le reste de l'Europe passerait facilement sans coup férir sous le joug.

» Ainsi peut et doit être subjuguée l'Europe... »

Quel infernal génie que celui de Pierre Ier ! On l'a surnommé le Grand ; mais quelle grandeur odieuse ! quelle perversité ! quelles basses manœuvres ! quelle ambition digne des plus abominables tyrans ne découlent-elles pas du monument historique que nous avons reproduit en entier, parce que chaque mot est une négation de la justice, chaque phrase un épouvantable blasphème, le gèrme d'une conspiration sanglante, un projet d'asservissement et de dégradation pour une foule de royaumes.

Nous ne commenterons en peu de mots le testament de Pierre Ier, que pour prouver qu'il est la règle de conduite de ses héritiers, et que ceux-ci s'en inspirent réellement comme le faisaient les *Juifs des tables de la loi.*

Depuis l'avénement de Pierre Ier, en 1682, la Russie n'a pas cessé, selon les vues de ce prince, d'être sur le pied de guerre. Cette puissance n'a pas manqué de *choisir les moments opportuns pour l'attaque... de prendre part aux démêlés de l'Europe*, pour en retirer chaque fois une influence ou quelque province. En Pologne, elle a *entretenu les troubles*,— *elle y a fait nommer ses partisans*,— *elle y a fait entrer ses troupes*, elle a fini par *y demeurer* ; *elle a pris le plus qu'elle a pu de la Suède*, — *formé ses alliances matrimoniales avec l'Allemagne*, — *pactisé de préférence avec l'Angleterre*, que ses promesses fallacieuses n'ont pas abusée, néanmoins, témoin les pièces diplomatiques publiées par le cabinet de Saint-James ; *elle s'est étendue sans relâche sur la mer Baltique et le long de la mer Noire* ; —

elle a tenté tout ce qu'elle a pu *sur la Perse et sur Constantinople : car celui qui y règnera sera le vrai souverain du monde*. Toujours fidèles aux COMMANDEMENTS de leur aïeul, les Czars *ont entretenu avec soin l'alliance de l'Autriche*, sauf *à exciter contre elle, par-dessous main, la jalousie des Princes*. Ils se sont gardés d'oublier cette *sorte de royauté ou de suprématie sacerdotale, établissant une prédominance universelle sur tous les Grecs désunis ou schismatiques*. Les cachots avec leurs chaînes et leurs supplices, les déserts et les mines de la Sibérie, les temples en deuil et peut-être encore ensanglantés, savent si le vœu du Czar testateur a été sévèrement rempli, à l'endroit des Grecs unis au Catholicisme. Quant à ÉCRASER l'Autriche par la France, ou la France par l'Autriche, ou bien ÉCRASER soi-même celle des contrées qui aura refusé l'offre fallacieuse de *partager l'empire de l'univers*, cette recommandation ne deviendrait praticable qu'après la conquête de l'Orient. C'est alors aussi que *de la mer d'Azof, du port d'Archangel, de la mer Noire, de la mer Baltique, partiraient ces flottes chargées de hordes asiatiques, s'avançant par la Méditerranée et par l'Océan, pour inonder la France d'un côté, l'Allemagne de l'autre, après quoi le reste de l'Europe passerait facilement sans coup férir sous le joug*.

Quel plan monstrueux ! Et dire que le Colosse du Nord ne néglige aucune occasion de troubler la paix du monde, en poussant tour-à-tour à la réalisation de quelque partie de ce projet non moins hardi qu'il est irréalisable, non moins gigantesque qu'il a déjà causé de maux, et qu'il porte encore en lui-même de perturbations armées pour les peuples.

Pesez bien la valeur des mots : *domination générale de l'Europe, — moments opportuns de l'attaque, —*

celui qui règnera à Constantinople sera le vrai souverain du monde,— royauté ou suprématie sacerdotale,— écraser la France, écraser l'Autriche. L'Angleterre n'est pas mentionnée ici ; mais on l'a bannie des Indes, on n'a plus besoin *de son or*. Sa soumission a donc précédé celle des autres états.

Et ce legs de destruction, d'audacieuse barbarie, cet héritage de conquêtes laissé à réaliser, en les adjurant, par Pierre, à ses successeurs, il est écrit dans le livre de vie, prétend-il, et il le jure par *la sainte et indivisible Trinité, par le grand Dieu qui l'a constamment éclairé de ses lumières et soutenu de son divin appui !*

Les uns y verront peut-être un fanatisme sans frein ; nous, nous y découvrons l'athéisme se drapant sous la livrée de l'ambition et de l'hypocrisie, si on ne préfère reconnaître au fond de cette satanique conception, le formidable esprit de ces météores humains, qui communiquant partout l'incendie, n'amoncelaient que des ruines sur leur passage, et qui, poussés, disaient-ils, par le doigt de Dieu, se nommaient Attila, Genséric, Abdérame, Gengis et Timour. Nous le prouverons dans les chapitres suivants.

Qu'était-il cependant ce Pierre l'Autocrate, qui prend à témoin les augustes puissances du ciel des meurtres, des dévastations qu'il laisse à accomplir à ses successeurs ? Qu'il nous dise si la Trinité divine l'inspirait, lorsqu'il se donnait pour précepteurs et pour guides d'insignes aventuriers ; lorsqu'il voulut presser la civilisation par la hâche et les tortures ; lorsqu'il levait l'épée, dans les vapeurs de l'orgie, contre son ami Lefort ; quand, pour punir une sédition qui s'était tramée pendant son absence, il n'avait épargné, à tort et à travers, ni l'âge, ni le sexe, ni la condi-

tion ; lorsque le triangle d'acier et la roue étant mis en activité, on creusa de vastes fosses pour y jeter ensemble les morts et les victimes encore vivantes; que dans sa fureur il arma les juges eux-mêmes, et leur fit remplir les fonctions de bourreaux, fonction qu'il exerça à son tour lui aussi, dans cette occasion et dans plusieurs autres ?

Etait-il dirigé par une religion d'amour ce sycophante couronné, quand il répondait à un patriarche vénérable, entouré d'une pompe religieuse, et demandant merci pour le reste des condamnés : « Prêtre, re» tire-toi : je sais ce que je dois faire, le sang d'un peuple rebelle est toujours agréable à Dieu ; » quand il coupait la tête de ceux qui ne voulaient pas couper leur barbe ; quand pour élever la métropole de Saint-Pétersbourg, il ne recula pas devant une effroyable consommation d'hommes et d'argent, et que la disette seule emporta cent mille individus, dans le temps que dura l'entreprise; quand il envoya en Sibérie les officiers de Charles XII, par lui un peu avant invités à sa table, où il avait bu à leur santé en les appelant ses maîtres ; quand il ordonna et consomma de sa main, sous prétexte d'incapacité, la mort de son fils Alexis ; quand anéantissant la noblesse de ses états, il lançait dans la carrière des plus hautes fonctions des bouffons ignobles, des bateleurs qui avaient su le faire rire au milieu de ses fumées bachiques; quand enfin il périt d'une maladie honteuse, s'en allant en lambeaux comme tout ce qui est impur?

Le souverain dont le revers de médaille présente ce tissu de flétrissures, a bien pu solliciter et obtenir le titre de Grand; se dire l'inspiré de Dieu : l'histoire est là pour le stigmatiser des qualifications mé-

ritées d'imposteur, de furieux, de débauché, de cruel.

Laissons M. de Ségur, l'un de ses historiens impartiaux, achever ce portrait : « Pierre, lui-même, s'écrie le général écrivain, interroge ces criminels (les Strélitz) par la torture; puis, à l'imitation d'Ivan le tyran, il se fait leur juge, leur bourreau, il force ses nobles, restés fidèles, à trancher les têtes des nobles coupables qu'ils viennent de condamner. Le cruel, du haut de son trône, assiste d'un œil sec à ces exécutions; il fait plus, il mêle aux joies des festins l'horreur des supplices. Ivre de vin et de sang, le verre d'une main, la hâche de l'autre, en une seule heure, vingt libations successives marquent la chute de vingt têtes de Strélitz, qu'il abat à ses pieds, en s'enorgueillissant de son horrible adresse. L'année d'après, le contre-coup, soit du soulèvement de ces janissaires, soit de l'atrocité de leurs supplices, retentit au loin dans l'Empire; d'autres révoltes éclatent. Quatre-vingts Strélitz, chargés de chaînes, sont traînés d'Azof à Moscou; et leurs têtes, qu'un boyard tient successivement par les cheveux, tombent encore sous la hâche du Czar. »

Néron avait été baladin dans les jeux de la Grèce, comme Pierre dans les salons royaux de Vienne; mais il ne fut pas exécuteur de ses affreux jugements comme ce dernier. Robespierre et les tigres de la Terreur décrétèrent des boucheries et des massacres; jamais ils ne descendirent à l'office hideux de massacreur public.

Voilà pourtant le front couronné cité par la Russie comme le Czar par excellence, celui dont les Holstein-Gottorp s'applaudissent de descendre et de suivre les traces. Roi d'abord par une usurpation voilée, puis par le droit, il s'attribue l'autorité pontificale; enfin, Nabuchodonosor nouveau, il a voulu être adoré. Con-

servant le culte divin, comme apparence, et s'inféodant un clergé déjà si peu digne du saint ministère, par son abandon au schisme, il s'est substitué à Dieu. Et comme nous l'avons déjà établi, ses successeurs ne sont que ses imitateurs, ses continuateurs.

Et que signifie ce pouvoir absolu des Czars, ce droit de vie et de mort sur les grands, sur les évêques, sur les esclaves, sinon cet ordre deux fois payen : Adorez-moi !

Que signifie cette prétention à la magnificence, à l'accomplissement gigantesque de certains prodiges d'art en de courts délais, ce défi continuel jeté à toutes les majestés de la terre, alors que la Russie est en partie à peine civilisée d'hier? que signifient toutes ces forfanteries des Autocrates, si ce n'est toujours cet ordre impérieux : Adorez-moi ! adorez-moi !

C'est qu'en effet, c'est la loi pour le prince comme pour le pauvre hère ; à qui désobéit, à qui se plaint, le supplice. Faut-il s'étonner de la terreur avec laquelle les Russes obéissent à leurs maîtres? Et si en outre, vous joignez à ce qui précède la vénalité toujours commune des boyards et des fonctionnaires, l'ubiquité de l'espionnage, la vérité historique altérée, les campagnes où l'on souffre ne sachant que des nouvelles fausses, le fanatisme favorisé, entretenu par des fables et par des mensonges, étonnez-vous de trouver la Russie compacte, puisqu'un moteur, qui est le Czar, fait mouvoir les ressorts innombrables de l'Etat! Etonnez-vous du projet héréditaire de la conquête du monde ! Etonnez-vous des hardiesses du czar Nicolas, cet autre Pierre Ier, moins peut-être la hâche qui décima les Strélitz, abattus par la main impériale.

CHAPITRE II.

Les Souverains Russes.

En Russie, l'individu est *chose*; car l'autocrate étant la négation de toute liberté et par conséquent du droit de tous et de chacun, l'habitant ne peut être envisagé comme *personne*. Le Czar est donc tout dans son empire, ayant un pouvoir de bon plaisir et limité seulement par sa volonté à laquelle rien ne résiste. D'après cette violation flagrante de la justice, recherchons ce qu'ont été les souverains Russes, et jugeons de l'état de ce pays par le langage de l'histoire touchant ses maîtres.

Laissons les princes qui appartiennent aux époques incertaines, et contentons-nous des lignes suivantes empruntées à un auteur déjà cité, sur les descendants de Rourik: « Presque tous les princes de cette pre-
» mière dynastie, qui gardèrent le trône jusqu'au XVe
» siècle, semblent jetés dans un moule commun de
» férocité et de barbarie; aucun d'eux n'eut rien de
» la grandeur sauvage des rois soldats qui formè-
» rent les premières tiges de leur race. Toute cette
» époque, qui correspond chez nous à la seconde pé-
» riode de l'âge féodal, n'offre en Russie que la lutte
» constante des éléments d'une féodalité qui ne peut
» parvenir à s'établir et à se consolider.»

Nous n'envisagerons pas non plus la période où la Russie resta tributaire des Tartares, époque d'humiliation nationale et de guerres intestines; nous la prendrons au rétablissement de l'empire par Ivan III,

qui succéda à Vassili III, en 1462. Ivan ayant refait l'unité dans l'Etat, battit pendant huit années consécutives le khan Ibrahim, réduit à demander la paix. Là finit l'imposition séculaire de la Russie aux hordes asiatiques. Le règne de ce prince fut une aurore de restauration, et les arts commencèrent à paraître. Des relations étant établies avec les autres peuples de l'Europe, il arriva de l'Italie et d'ailleurs, à Moscou, attirés par l'attrait des récompenses, des ouvriers et des artistes. L'Allemagne, Venise, le Danemark, le Pape venaient d'envoyer des ambassadeurs à Moscou, où le Kremlin fut bâti.

Ivan III mit fin à l'indépendance de Nowgorod, qui remuait pour se donner à la Pologne, et cette république alla dès-lors perdant de jour en jour son antique opulence et son commerce. Des conspirations éclatèrent. Ivan en triompha et soutint ensuite avec la Pologne une guerre qui fut atroce de part et d'autre.

Cependant quel ne dut pas être ce prince, dont Karamsin, le complaisant historien de la Russie, a pu écrire: « Ayant enfin pénétré le secret de l'autocratie, il devint comme un Dieu terrestre aux yeux des Russes, qui commencèrent *dès-lors* à étonner tous les autres peuples par une aveugle soumission à la volonté de leur souverain. Le premier, il reçut en Russie le surnom de Terrible....

» On dit qu'un seul regard d'Ivan, lorsqu'il était enflammé de colère, suffisait pour faire évanouir les femmes timides; que les solliciteurs craignaient de s'approcher du trône; qu'à sa table même les grands tremblaient devant lui, n'osant proférer une seule parole, ni faire le plus léger mouvement, lorsque le monarque fatigué d'une bruyante conversation, et échauffé par le vin, s'abandonnait au sommeil vers la

fin du repas. Tous assis dans un profond silence, attendaient un nouvel *ordre* pour le divertir, ou pour se livrer eux-mêmes à la joie. »

Vassili IV continua avec distinction les hostilités contre les Tartares, enleva Smolensk à la Pologne, et consolida l'édifice si bien commencé de l'émancipation russe. Les souverains Moscovites portaient alors le titre de *grands-ducs*. Ce fut Ivan IV, qui va nous occuper, auquel appartint le premier la qualification de czar.

Vassili IV meurt. Ses enfants étant jeunes, Hélène, sa veuve, obtient la régence. Cette princesse menée par ses favoris, fait de nombreux mécontents. Tout n'est bientôt que factions. De mœurs dissolues, Hélène fut aussi cruelle : son oncle lui ayant fait de sages représentations, elle lui fit crever les yeux. Ivan IV n'avait que sept ans quand sa mère descendit au tombeau. L'anarchie, les frénésies jalouses de la noblesse durèrent encore quelques années; mais à quatorze ans, l'enfant voulut se montrer roi. Il le fut. Heureux s'il n'eût pas mérité également le surnom de tyran, par une longue suite de meurtres et de fureurs inouïes.

Cependant les Tartares de Crimée, tributaires de la Russie, ayant violé leurs engagements, il fallut les réduire par toute une série de victoires. Ivan avait établi en 1545 ces *Strélitz*, qui deviendront plus tard si redoutables au pouvoir. Ce fut la première milice permanente en Russie. Moscou ayant été réduit en cendres par les Tartares d'Astrakan unis à ceux de Crimée, la Suède et la Pologne qui avaient des représailles à exercer, reprirent les armes. Le Czar épouvanté rechercha la paix, et ne l'obtint que par la médiation du pape Grégoire XIII. L'histoire, qui lui reproche son manque de foi envers le souverain pontife,

lui rend hommage relativement à ce qu'il réalisa dans l'organisation civile de son empire : il établit une imprimerie dans sa capitale, et obtint d'Elisabeth d'Angleterre des médecins : l'art médical était encore alors inconnu dans l'empire du Nord. Un traité de commerce avec la Grande-Bretagne, Archangel bâtie sur la Dwina, un marché fondé à Narva, furent les premières causes de la renaissance du commerce, qui commença bientôt à fleurir et à favoriser de son côté l'émancipation du pays.

Mais en regard de ces bienfaits, à quels actes de démence et de cruauté ne se livra pas Ivan IV ! « Le nombre d'hommes, dit M. de Saint-Hilaire, disons mieux, d'individus de tout sexe et de tout âge qu'Ivan fit périr dans les supplices, passe l'imagination. Ce qui doit étonner bien plus encore, c'est qu'au milieu de tant de meurtres, la nation russe désolée ne fit pas surgir un vengeur, et qu'elle ne laissât pas un seul monument, un seul vestige d'indignation pour de si grands attentats. »

« Retiré, dit l'historien Lévêque, dans la retraite inexpugnable qu'il s'était fait bâtir au-delà de Moscou, et là, entouré des nombreux satellites qu'il avait choisis dans les rangs les plus obscurs, pour devenir la tige d'une nouvelle et puissante noblesse, Ivan dispersait dans son empire les ordres sanglants qu'il traçait dans les entr'actes de ses orgies. Ces hommes, nommés *Opritchnikis*, et pour la plupart lâches agents provocateurs, allaient dans les provinces exécuter les ordres de leur souverain, et venger les haines que celui-ci avait fait naître par son oppression. Les dépouilles des victimes leur étaient abandonnées ; une partie de l'ancienne noblesse périt par les calculs odieux des *Opritchnikis*, qui devinrent une aristocratie

de boue et de sang, et dont une secrète et générale réprobation poursuit encore l'affreuse origine. »

Nowgorod soupconnée d'avoir voulu recouvrer son ancienne indépendance, fut presque dépeuplée par les tueries du Czar. Voulant se rendre dans cette ville, il intercepta les communications avec Moscou. Des soldats en embuscade massacraient les voyageurs pour empêcher tout avis d'arriver à Nowgorod: précédé par un corps de Tartares, il arrive dans la cité qu'il va punir. Il entend la messe, et au sortir de l'église, montant avec son fils des chevaux vigoureux, ils se précipitent ensemble l'épée au point, dans une enceinte où les magistrats et les notables étaient réunis. Ils ne s'arrêtent que lorsqu'ils sont rassasiés de massacres et épuisés de fatigue; Ivan livre ensuite l'arène à ses sbires. Ceux-ci rompant, après leur sanglant office, les glaces du Volkof, y précipitent les habitants par centaines. La tuerie dura un mois. C'est alors que se trouvant satisfait, il ordonna à ceux qui survivaient de lui rester fidèles, *et se recommanda à leurs prières*. Quelle est cette religion de la prière et du glaive, du Saint des saints invoqué, et des plus atroces immolations pratiquées par tant de princes russes? C'est assurément la doctrine des enfers; car nous ne voyons là que le fanatisme fécondant la cruauté.

Les villes de Pleskof et de Twer furent accusées d'avoir des sympathies pour le roi de Pologne: elles furent traitées comme Nowgorod. De retour à Moscou, le Czar couvre la place publique d'instruments de supplices. Trois cents citoyens de naissance sortent des cachots, déjà tout mutilés, et cent courtisans abattent les têtes de ces infortunés. On se porte ensuite aux demeures des victimes, Ivan en tête, et leurs femmes subissent la torture jusqu'à ce qu'elles aient

fait connaître les lieux où sont cachés les trésors de leurs maris.

Karamsin, dont la plume était surveillée de près, lorsqu'il retraçait l'histoire de son pays, et qui n'a pu agir autrement que de se faire en quelque sorte le panégyriste du féroce Ivan, a pourtant laissé sur ce scélérat impérial, la page suivante, bien significative, malgré quelques coups de pinceaux jetés à dessein pour désassombrir le tableau : « A peine soustraite au joug des Mongols, la Russie avait dû se voir encore la proie d'un tyran. Elle le supporta et conserva l'amour de l'autocratie, persuadée que Dieu lui-même envoyait parmi les hommes la peste, les tremblements de terre et les tyrans. Au lieu de briser entre les mains de Jean (Ivan) le sceptre de fer dont il l'accablait, elle se soumit au destructeur pendant ving-quatre années, sans autre soutien que la prière et la patience, afin d'obtenir, dans des temps plus heureux, Pierre-le-Grand et Catherine II. (Quels modèles!) Comme les Grecs aux Thermopyles, d'humbles et généreux martyrs périssaient sur les échafauds pour la patrie, la religion et la foi jurée, sans concevoir même l'idée de la révolte. C'est en vain que, pour excuser la cruauté de Jean, quelques historiens étrangers ont parlé des factions qu'elle avait anéanties; d'après le témoignage universel de nos annales, d'après tous les documents officiels, ces factions n'existaient que dans l'esprit troublé du Czar. Si les boyards, le clergé, les citoyens eussent tramé la trahison qu'on leur imputait avec autant d'absurdité que de sortilèges, ils n'auraient point rappelé le tigre de son antre d'Alexandrowski. Non, il s'abreuvait du sang des agneaux, et le dernier regard que ses victimes jetèrent sur la terre, demandait à leurs contemporains, ainsi qu'à la postérité, justice et un souvenir de compassion.

» Malgré toutes les explications possibles, morales et métaphysiques, le caractère d'Ivan, héros de vertu dans sa jeunesse, tyran sanguinaire dans l'âge mûr et au déclin de sa vie, *est une énigme pour le cœur humain, et nous aurions révoqué en doute les rapports les plus authentiques sur sa vie, si les annales des autres peuples n'offraient des exemples aussi étonnants.* »

Retranchez de ce portrait les réticences forcées, les ménagements imposés, les préjugés d'éducation de l'auteur, quelle peinture dantesquement sinistre il ne restera pas !

Le Czar était vieux. Les boyards, qui fondaient certaines espérances sur son fils, crurent pouvoir solliciter pour lui le commandement des troupes qui partaient contre les Polonais. A cette demande, le père asséna sur la tête du czarowitz un coup de bâton ferré qui étendit l'héritier impérial raide mort.

Nous nous arrêtons à ce dernier crime, qui, assure-t-on, excita des remords dans l'esprit d'Ivan IV. Nous ne saurions pourtant passer sous silence une de ses dernières conquêtes, la Sibérie, dont le nom rappelle tant d'angoisses, tant de violences, et qui par la destination à laquelle elle est depuis long-temps affectée, s'accole si bien au nom du despote qui l'acquit par les armes.

Les forfaits d'un tel prince semblent avoir marqué la fin de la maison de Rourik : Ivan laissa deux fils, Fédor et Démétrius. L'hérédité du trône était devenue un principe ; Fédor reprit le sceptre, mais il était sans intelligence et d'une santé débile. Son père avait désigné trois boyards pour être le conseil du prince, et un quatrième seigneur pour lui servir de tuteur. Ce dernier, infidèle à la charge d'honneur qui lui était déférée, tenta de faire rejeter le frère aîné au profit du

jeune Démétrius ; son insuccès le fit envoyer en exil.

L'ambition d'un autre personnage, nommé Boris Godounof, frère de la veuve d'Ivan, alla plus droit au but : le fer, le poison, l'or et tous les moyens à la disposition des scélérats, le débarrassèrent des trois boyards conseillers du prince et de tous ceux qui pouvaient lui faire ombrage. Bientôt il fit assassiner Démétrius, le moins agé des deux czarowitz, sachant bien, comme cela arriva peu après, qu'il n'en aurait pas pour long-temps avec Fédor.

C'est alors que le meurtrier, simulant la probité, eut l'air de vouloir venger l'assassinat de Démétrius. Il y eut des proscriptions et des supplices. Cette dissimulation ne se démentit point, lorsqu'il se trouva en face du trône vide par l'extinction de la race royale. L'état divisé par les factions avait besoin d'un chef. Boris ayant été le plus audacieux d'entre les puissants, ceux-ci recherchèrent ses faveurs, et le prièrent d'accepter une couronne qu'il avait poursuivie par bien des forfaits.

Habile à couvrir de velours la main de fer qu'il appesantissait sur les Russes, Boris ne fut pas moins cruel qu'aucun de ses devanciers; mais il sut mieux dissimuler son oppression. Il ne manqua pas de sens administratif, et favorisa le commerce et l'industrie. L'usurpateur eût ainsi vécu puissant, craint et respecté, sans un imposteur qui sortit tout-à-coup d'un couvent, où il était entré sans vocation. Ce jeune homme, noble de naissance, avait nom Otrépief, et ayant une grande ressemblance avec Démétrius, se donnait pour ce prince. Boris se disposait à le faire enfermer étroitement dans un monastère éloigné, quand le jeune moine trouva un asile dans une célèbre maison religieuse, à Kief, d'où sortant bientôt, il se réfugia en

Pologne. Là, s'étant fiancé à la fille d'une famille de distinction, et se donnant toujours pour être du sang royal de Russie, par ses paroles et par ses larmes, il met dans ses intérêts la diète, et bientôt il part pour Moscou, à la tête d'une armée. Boris étant haï par la noblesse, qui avait subi ses outrages, celle-ci fomente la révolte. Plusieurs villes se déclarent pour le faux Démétrius ; mais il est deux fois vaincu par les troupes de Boris, qui ne tarde pas à mourir presque subitement, d'autres disent par le poison qu'il s'était donné lui-même.

Fédor, fils de Boris, âgé seulement de seize ans, est revêtu de la pourpre ; mais Otrépief l'emporte enfin, et il fait périr ce roi enfant, sa mère et ce qu'ils avaient de parents et d'amis. Otrépief est proclamé roi ; mais des complots se forment aussitôt contre lui. Il les déjoue d'abord. Ensuite il s'unit à sa promise, la fille du palatin de Sandomir, et fait venir à Moscou une garnison de dix mille Polonais. Ces innovations déplaisent au peuple, aussi bien que les excès de ce roi de fortune. Au milieu des fêtes du mariage, le bruit que les Polonais veulent massacrer les habitants de Moscou est habilement répandu. On s'arme, pendant la nuit; au milieu de leur sommeil, les Polonais sont égorgés. On court au palais de Démétrius, qui en sautant par une fenêtre, se casse une jambe; ses serviteurs sont immolés. Il expire lui-même percé de coups, et son cadavre est brûlé.

Chouiski, qui avait conduit cette trame et ce soulèvement, marchait à la tête de la populace, une croix dans une main, un poignard dans l'autre. Un mois après il était couronné. Mais il ne fit que passer sur le trône, d'où le renversa un autre prétendu Démétrius, bientot suivi d'un troisième. Et tous ces impos-

teurs trouvaient des partisans, des villes entières qui les soutenaient et les portaient au faîte du pouvoir!

Il y eut alors un interrègne de plusieurs années, au bout desquelles les Polonais étant chassés de Moscou, Michel Romanoff, fils du boyarin Fédor Nikitich, fait moine par Boris, fut appelé à l'empire du fond de son couvent.

A Michel Romanoff (1614) commence la dynastie encore régnante. Michel dut surtout son élévation à Filaret, son parent, qu'Otrépief avait nommé métropolite de Moscou. Le nouveau czar n'avait que seize ans à son avènement au pouvoir; aussi le sceptre pesait-il étrangement à sa main, qui avait à soutenir la guerre contre la Suède et la Pologne. La Suède refusa la paix et ne posa les armes qu'en 1616, où par le traité de Stolbowa, il lui était abandonné la Carélie, l'Ingrie et plusieurs places importantes. La Russie lui payait en outre une somme de 200,000 roubles.

Cependant Vladislas, fils de Sigismond, roi de Pologne, campait avec une armée à peu de distance de Moscou. La couronne avait été promise à ce prince, qui réclamait en faveur de ses espérances trompées. Michel acheta encore la paix des Polonais, par la cession de Smolensk, Séverie et Tchernigof. Puis il sut donner de l'impulsion au commerce. La guerre avec la Pologne se renouvela à la mort de Sigismond; mais la discorde des généraux russes, les mutineries des soldats rendirent infructueux ces nouveaux efforts pour regagner le terrain perdu.

Alexis, fils et successeur de Michel, imita son père en soutenant la marche ascendante de la Russie vers le développement du commerce. Il établit des manufactures, appela des artistes étrangers, exploita le premier les mines de fer et de cuivre qui abondent en di-

vers pays de la Russie. Des charpentiers venus de Hollande, lui ébauchent une marine marchande.

Cependant Alexis ayant succédé tout enfant à Michel, le boyard Morozoff, son gouverneur, devint son ministre. Celui-ci exerça un pouvoir illimité, et telles furent les vexations exercées sur le peuple, qu'un jour s'étant levé, il immola à sa colère tous ceux qui tenaient à Morozoff par les liens du sang et de l'affection. Ses chevaux défrayèrent encore la rage populaire. Assiégé dans le palais impérial, il ne dut son salut qu'à la prière du chef de l'état, lequel, à vrai dire, livra à la frénésie des ravageurs certains seigneurs non moins abhorrés que Morozoff. Le ministre resta au pouvoir. L'insurrection, trouvant des aliments dans la sortie des grains et d'une indemnité en argent, à propos de Suédois qui avaient fui le joug de Christine et qu'Alexis avait bien accueillis, l'insurrection, disons-nous, mit l'empire tout en feu. Les meneurs de la sédition avaient dans la pensée de déposer le Czar pour se mettre sous l'autorité polonaise. Alexis ayant enfin conjuré la tempête, espéra à son tour réunir à la sienne la couronne de Pologne. Cette dernière puissance fut vaincue dans la lutte engagée alors entre elle et la Russie, qui reprit les villes ci-devant perdues et obtint une partie de l'Ukraine et de la Séverie. Alexis fut d'un autre côté battu à Riga, par Charles-Gustave, roi de Suède.

Ici se placent les aventures de ce Stenka Bazin, Cosaque du Don, d'une audace prodigieuse : nous en avons déjà parlé. Il était possesseur d'Astrakan, qu'il avait inondé de sang et couvert de ravages. Il se préparait à se précipiter sur Moscou, pour en faire une tombe immense, une ruine fumante. Mais il fut vaincu, pris et écartelé vif.

Alexis eut le mérite de réunir en un corps les diver-

ses parties de la législation russe. On a rendu justice à son caractère qui n'avait pas la férocité reprochée à ses prédécesseurs. Toutefois, l'histoire ne l'a pas absous de l'altération qu'il fit subir aux monnaies, après les guerres de Pologne et de Suède. Pour apaiser les séditions, des torrents de sang furent versés, et ce prince fut le créateur de la chancellerie secrète, ce tribunal sans appel, où l'obscurité voile les erreurs, les fantaisies du despotisme.

Le czar Alexis, fils de Michel Romanoff, en 1672, menacé d'une guerre par Mahomet IV, sollicita l'appui de plusieurs princes chrétiens. Il envoya également une ambassade au pape Clément X, lui proposant une ligue contre le Sultan et la réunion des deux églises; mais le souverain Pontife ne pouvant accepter des conditions dépourvues de sincérité et dans lesquelles il reconnaissait clairement la supercherie du Czar, l'ambassade resta sans effet.

Fédor, fils d'Alexis, ceignit la couronne à l'âge de dix-neuf ans. Il fit quelque temps et avec bonheur la guerre aux Turcs; mais la paix conclue en 1681 le laissa exclusivement à l'administration intérieure. A cette époque, en Russie, toutes les faveurs, toutes les hautes fonctions étaient abandonnées à la naissance. Le mérite, le talent n'étaient rien devant l'aristocratie envahissante, quelle que fut son incapacité, souvent même son crétinisme. Ces abus avaient été une cause de déchéance pour l'Etat. Fédor eut le mérite d'y porter remède. Il fit brûler tous les titres de noblesse, afin que les distinctions fussent désormais la part de la valeur et de la vertu. Il mourut en 1682, laissant par testament la couronne à ses deux jeunes frères, Ivan V et Pierre Ier.

Ivan était presque aveugle et privé de la parole. Il

régna jusqu'à sa mort (1696) avec Pierre, mais ne fut qu'un fantôme de roi. Pierre n'avait que dix ans quand il fut associé au trône. Sophie, leur sœur, ambitieuse, d'un génie supérieur à son sexe, organise la célèbre révolte des Strélitz, se fait nommer czarine et gouverne sept ans au nom de ses frères. Le parti des Narichkin est abattu. De concert avec Galitzin, son favori, elle domine, fait vainement la guerre aux Turcs, mais est plus heureuse contre les Polonais, auxquels elle impose le traité désavantageux de Moscou (1686). Voyant grandir Pierre Ier, et devinant son ambition inquiète, elle tente de se défaire de ce dangereux rival en soulevant encore les Strélitz (1689); mais à Pierre resta l'avantage, et Sophie dépouillée de l'autorité, alla gémir en prison, où elle périt en 1704 : on la crut empoisonnée. Du fond de cette prison, Sophie ourdissait encore des trames dans Moscou.

Nous voilà face à face avec ce Pierre-*le-grand*, que nous avons déjà cloué au pilori de l'opinion publique, ayant si souvent besoin de se couvrir la face des deux mains, aux reproches sanglants de ses crimes plus sanglants encore. Nous aurons pour cette raison beaucoup moins à dire sur un prince si avide de gloire, mais qui ramassait n'importe dans quelle boue, les fleurons dont il prétendait tresser son orgueilleuse couronne.

Pierre créa une marine pour son pays, cela est vrai : cet honneur ne lui est point contesté. Mais faut-il partager l'engouement de certains auteurs pour la longue station qu'il fit dans les chantiers de Saardam, revêtu de l'habit de charpentier, vivant de leur existence laborieuse et buvant plus qu'eux surtout. Ne voulait-il pas se donner en spectacle, lui qui déjà, contredisant la simplicité de telles manières, avait lutté un peu avant, de faste et de prodigalité, avec l'électeur de Kœnigs-

berg? Ainsi le czar Pierre apprit le métier de constructeur de navires. Il reçut du célèbre Ruysch des leçons d'anatomie, et parada plus tard, à Moscou, du talent qu'il avait acquis d'extirper une dent.

Cependant un vaisseau qu'il avait construit lui seul, à Amsterdam, s'il faut en croire le témoignage au moins suspect de Voltaire, partit pour la Russie, chargé des ouvriers qu'il avait recrutés de divers pays. Cette agrégation d'hommes destinés à hâter le développement des arts et de l'industrie, serait un sujet de louanges pour l'Autocrate, si la plupart de ces étrangers, gagnés par des promesses menteuses, n'eussent pas eu à se repentir de leur crédulité.

Le génie de Pierre força la maturité civilisatrice de ses états; ses conceptions manquèrent d'élévation et de justesse. En Angleterre, privé d'argent, il vendit à des marchands, pour quinze mille livres sterling, le droit de vendre du tabac en Russie, présent funeste fait à une nation encore grossière, intempérante, et défaut de présivion qui allait faire sortir du pays, sans dédommagement, plusieurs millions par année. L'édification de Pétersbourg est un effort peut-être sans exemple, puisque Pierre convertit un marais en une métropole. Mais aussi combien cette sorte de prodige est dépourvue de prévoyance, puisque la ville est à la merci des éléments, et que le climat y ronge plus le granit en un seul hiver qu'ailleurs en un quart de siècle. Il est bien d'autres raisons qui militent contre le mérite de cette superbe entreprise. A Vienne, où des fêtes eurent lieu, lors de son passage, le Czar se donna en spectacle comme magnifique danseur.

Cependant une sédition facile à prévoir, et dirigée par les partisans de Sophie, le rappelle à Moscou qu'il remplit de carnage. Quatre mille Strélitz sont égorgés,

le reste de cette milice est dispersé aux diverses extrémités de l'empire. Constatons maintenant l'utilité de plusieurs réformes et de plusieurs établissements qui font l'éloge de ce prince. Faisons-lui honneur de la construction de ce fameux canal de jonction du Don et du Volga, mettant ainsi en communication la mer Caspienne et la mer Baltique, sans oublier toutefois que ce projet lui fut suggéré par un marchand du nom de Serdioukof, et qu'il fut exécuté par des ingénieurs Anglais.

Quant à ses guerres, elles furent calculées d'après les vues écrites dans son testament. D'abord il s'unit au roi de Pologne Auguste II contre Charles XII, roi de Suède. Plusieurs fois défait par ce dernier, il l'emporta finalement à Pultawa, en 1709. L'année suivante, il enleva à la Suède la Livonie, l'Esthonie, la Carélie, et tourna ses armes contre les Turcs alliés de Charles. Le Czar éprouva un grand échec à Houch, sur le Pruth, et n'échappa que grâce à sa femme Catherine, qui acheta la paix. En 1713, il conquit la Finlande; en 1714, Aland, après une victoire sur mer. En 1723, il enleva à la Perse le Daghestan, le Chirvan, le Mazandéran, l'Asterabad. Il passa en 1725. Ses guerres avaient causé la mort à un million d'individus, et ce qui manquait à son empire, c'était surtout la population.

Catherine Ire, veuve de Pierre-le-Grand, lui succéda et régna seulement deux ans. Née dans l'abjection à Mariembourg, elle y devint la femme d'un soldat, et lors de la prise de cette place par Pierre Ier, elle plut à ce prince, qui l'aima, et la fit couronner solennellement à la fin de sa vie. Elle ne savait ni lire ni écrire : sa fille Elisabeth signait pour elle les actes du gouvernement. Menzikoff l'obsédait de son despotisme; car ce favori, qui de garçon pâtissier

était devenu ministre sous Pierre, avait une soif inextinguible de pouvoir. Il avait fiancé sa fille à Pierre II, jeune encore, afin de perpétuer son autorité, et Catherine s'était vue forcée par l'ambitieux à désigner ce jeune prince pour son héritier, plutôt qu'Anne, fille aînée de Pierre. Catherine mourut en 1727, non sans avoir été accusée d'empoisonnement sur son mari, que plusieurs font également mourir de la suite de ses débauches et de l'effet de quelque suc vénéneux jeté dans ses aliments : Pierre expira en sortant de table, atteint de coliques violentes. Menzikoff dominait Pierre II, qui s'éteignit à quinze ans. Ce terrible ministre méprisa l'autorité du conseil de régence désigné par la feue reine. Il était souverain de fait et méditait de marier son fils à Nathalie, sœur de Pierre. Mais les fureurs envieuses qu'il excita de toutes parts vinrent à éclater : les grands conjurés se proposaient, en renversant Menzikoff, de porter au trône Anne, fille aînée de Catherine et mariée au duc de Holstein. Le complot n'aboutit pas, et ceux qui en étaient les auteurs furent transportés en Sibérie ou subirent le châtiment du knout. L'heureux favori ne jouit pas longtemps de cette faveur omnipotente. Supplanté auprès du roi enfant par les Dolgorouki, il perdit ses trésors, fruits de ses longues rapines, et alla expier sa conduite dans cette Sibérie, où il en avait jeté tant d'autres.

Anne Ivanowa, fille d'Ivan V, duchesse douairière de Courlande, fut choisie pour czarine, à la mort de Pierre II. Il serait injuste de rendre cette princesse responsable des atrocités commises sous son règne. Mais aussi pourquoi donnait-elle son crédit à des favoris, qui, absorbant l'autorité suprême, en disposaient au gré de leurs passions, de leurs animosités. Nous ne signalerons que Biren.

« Cet hommes anguinaire, écrit un historien, qui disposa de toute la mesure de pouvoir absolu qu'Ivan IV et Pierre Ier s'étaient attribués, était le petit-fils d'un piqueur des écuries de Jacques III, duc de Courlande. Il teignit du sang de la plus haute noblesse russe les marches du trône, pour se venger de n'avoir pu être agrégé au corps de la noblesse de Courlande. On ne pourrait compter le nombre des infortunés qui périrent dans les supplices ou qui subirent les exils les plus rigoureux, sous son affreuse administration. La souveraine, devenue son esclave, recevait ses ordres, et plus d'une fois on la vit vainement se jeter à ses pieds pour en modérer l'atrocité. »

Cependant Ivanowa ne démentit point les entreprises de Pierre Ier, son oncle; elle força la Pologne de reconnaître Auguste II, électeur de Saxe, au préjudice du vertueux Stanislas Leczinski. Elle eut des succès pareils dans ses campagnes contre les Tartares et les Turcs; mais en dernier lieu, l'élite de son armé ayant péri, elle fit la paix et délaissa ses conquêtes sur la mer Noire et le Pont-Euxin (1740.)

Anne mourut dans le délire, épouvantée par les cris qu'elle croyait entendre des victimes de Biren, qui en somme étaient aussi les siennes. Biren dicta un testament en faveur d'un enfant, Ivan, fils de la duchesse de Meklembourg, nièce de la Czarine, et que celle-ci avait résolu de désigner à l'empire. Le tout-puissant favori continuait de gouverner sous cette nouvelle régence, et le poids de sa domination devint plus lourd d'un jour à l'autre. Mais Ulric de Brunswick-Lunebourg, prenant en main les droits de son fils, hâta la ruine du misérable, qui, enfermé quelque temps dans une forteresse, partit ensuite pour les bagnes de la Sibérie que sa tyrannie avait peuplés.

La duchesse de Brunswick fut nommée régente. Le duc, son époux, prit le commandement des troupes. Cependant les jalousies de portefeuilles, les désordres

de la régente, sa mésintelligence avec son mari, annonçaient une révolution. Elisabeth, seconde fille de Pierre-le-Grand, secondée par le Français Lestocq, ourdit habilement une trame, dont le résultat fut le sceptre pour elle, une détention éternelle pour la régente, pour son fils au berceau et pour son époux.

Elisabeth illustra ses armes contre la Suède d'abord, puis contre le fameux Frédéric. Mais ce qui inspire le dégoût, ce qui soulève le cœur, c'est la vie crapuleuse de cette reine, qui affectait la dévotion, malgré ses déportements, comme pour rendre complice de ses infamies ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré au monde, ce qui rapproche l'âme humaine d'un Dieu jaloux de la prière innocente et des chastes aspirations. Nous laissons la parole à Woronzow, un vice-chancelier de la Czarine, et l'un des rares esprits d'élite dont on rencontre parfois l'espèce dans les annales moscovites. Ce personnage de la cour parle ainsi à un envoyé secret du roi Louis XV :

« Vous avez vu l'impératrice.... et vous avez été troublé, séduit ; son regard caressant, sa parole mielleuse vous ont captivé du premier coup. Oh ! je vous étudiais ! et c'est parce que j'ai vu et compris tout l'effet produit sur vous par une première entrevue que j'ai jugé cette conversation nécessaire. J'apporte un contre-poids dans la balance.... Ici, sachez-le bien, tout est jeu, et tout joueur est fripon. Aussi importe-t-il d'avoir l'œil au guet, et de mettre incessamment la main sur sa pensée, comme les honnêtes gens la mettent sur leur poche en entrant dans un tripot.

» Je reviens à l'impératrice. Sous un air de bonhomie apparente, elle a l'intelligence déliée, incisive ; si l'on ne s'est boutonné d'avance et cuirassé contre son regard, il se glisse sous votre habit, l'écarte, s'insinue, vous déshabille, vous entr'ouvre la poitrine ; et quand vous vous en apercevez, il n'est plus temps : vous êtes à nu, la femme a lu dans vos entrailles et fouillé dans votre âme. Aussi la candeur et la bonté ne sont qu'un masque, un vernis d'emprunt sur la figure

d'Elisabeth. Grattez l'enduit, écaillez la première couche, et le noir apparaît sous le blanc, la face vraie sous la fausse. Dans votre France, par exemple, et dans toute l'Europe notre souveraine a la réputation et le surnom de *Clémente*. A son avènement au trône, en effet, elle jura, sur l'image révérée de saint Nicolas, que personne ne serait mis à mort sous son règne. Elle a tenu parole *à la lettre*, et aucune tête n'a encore été coupée, c'est vrai; mais deux mille langues, deux mille paires d'oreilles l'ont été; joignez y autant d'yeux crevés et de nez fendus, et vous aurez compensation. Vous connaissez sans doute l'histoire de la pauvre et intéressante Eudoxie Lapoukin... Elle eut quelques torts peut-être envers Sa Majesté; mais le plus grave, à coup sûr, fut d'avoir été sa rivale et plus jolie qu'elle. Elisabeth lui a fait percer la langue d'un fer rouge et administrer vingt coups de knout de la main du bourreau, et la malheureuse était enceinte et près d'accoucher! Ensuite elle fut exilée en Sibérie avec son fils et son mari. Instruits par cet exemple, et habiles à concilier leur vengeance et le serment de leur souveraine, les gouverneurs de nos provinces ont su, comme votre Tartuffe avec le ciel, trouver avec *saint Nicolas* des accommodements. Rigoureux observateurs de la parole impériale, l'accomplissant avec une atroce fidélité, ils ne tuent point leurs ennemis,... ils les pendent aux arbres par les bras ou par les pieds jusqu'à ce qu'ils meurent *d'eux-mêmes*, ou bien ils les clouent en croix sur des planches, et les abandonnent ainsi au courant des fleuves qui traversent les déserts! Voilà ce qui a lieu en ce moment encore dans nos provinces; la subtilité de cannibale et l'ergotisme de bourreau qu'Elisabeth tolère, et auquel Bestucheff applaudit. Tenter de renverser un pareil gouvernement, ce n'est point de l'ambition; j'ose le dire, c'est du patriotisme, c'est de l'humanité. Vous trouverez dans la vie privée d'Elisabeth les mêmes contradictions que dans sa vie politique. Tantôt impie, tantôt fervente, incrédule jusqu'à l'athéisme, bigote jusqu'à la superstition, elle passe des heures entières à genoux devant une image de la Vierge, parlant avec elle, l'interrogeant avec ardeur et lui demandant en grâce... dans quelle compagnie des gardes elle doit prendre l'amant dont elle a besoin pour sa journée: sera-ce dans les Préobajinski, les Ismaëlouski, les Siméonouski, les Kalmoucks ou les Cosaques?

» Elle a un goût marqué pour les liqueurs fortes. Il lui arrive parfois d'en être incommmodée au point de tomber en syncope,

ou dans les convulsions d'une fureur frénétique. Il faut alors couper sa robe et ses corsets : elle bat ses serviteurs... On dit, quand cela arrive que Sa Majesté a ses *vapeurs*. »

(*Mémoires du chevalier d'Eon*).

« Au milieu de cette vie débordée, lisons-nous ailleurs, Elisabeth s'indignait quand on lui dénonçait quelque infraction à la discipline ecclésiastique. Manger de la viande ou du beurre en carême, était un crime pour lequel il n'y avait pas de grâce ; les blasphémateurs avaient la langue arrachée sans rémission, et un propos un peu leste, tenu sur les turpitudes du palais, était assimilé au plus odieux blasphème... »

Quelle cour ! Quel gouvernement ! Quelle nation !

Pierre III était fils de Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, et d'Anne, fille de Pierre-le-Grand. Il avait pris pour femme cette Catherine d'Anhalt-Zerbs, qui devait être elle aussi si tristement célèbre. Il hérita du trône en 1762, à la mort d'Elisabeth. Voici son portrait, emprunté à la même source que celui de la ci-devant Czarine, que notre respect pour la décence ne nous a pas permis de suivre absolument dans toutes les turpitudes de sa vie : « Pierre est un fou. Il s'est fait le mime, le singe de Frédéric II. Avec une physionomie ingrate et grotesque par elle-même, il s'est coiffé d'un tricorne retroussé, semblable à celui du roi de Prusse, son modèle, et lui ressemble à peu près comme un orang-outang peut ressembler à un homme. C'est un maniaque ridicule qu'il nous faut ménager ; il a d'ailleurs les qualités qui d'ordinaire sont celles de ses défauts ; c'est une espèce de bourru bienfaisant, une nature informe, à peine ébauchée, âpre et rugueuse dehors, mais bonne et tendre au-dedans. » Pierre porta ses manies au gouvernement. Il changea le système du cabinet, fit la paix avec le roi de Prusse, s'unit à lui et s'entoura d'étrangers. Cette dernière innovation indisposa les Russes.

Cependant Catherine, sa femme, émule d'Elisabeth

en fait de mœurs désordonnées, se livrait sans honte à mille désordres. Assez long-temps le Czar refusa de croire à l'inconduite de Catherine. Il fut convaincu à la fin, et il se proposait de la répudier et de faire reconnaître l'illégitimité du fils qu'elle venait de mettre au monde, quand elle-même se défit de son époux par un régicide, et s'assura la dignité impériale pour son compte. Orloff, le favori du moment, était capitaine quartier-maître de l'artillerie, et était entré avec plusieurs autres chefs dans tous les détails du complot. Plusieurs fois averti de ce qui se tramait, la bizarrerie du Czar refusa d'y croire : il tendait lui-même le cou au couteau qui devait l'abattre. Tout est prêt : Catherine part de sa maison de plaisance, où les conjurés l'avaient envoyée prendre pendant la nuit. Elle arrive à Pétersbourg à sept heures du matin, se présente à des compagnies qui étaient gagnées. Les soldats l'acclament. Elle leur dit hypocritement que Pierre voulait cette nuit même la faire mourir avec son fils; qu'elle se livre à leur fidélité. La troupe jure de la défendre. Un prêtre sacrilége se présente, tenant le signe de la rédemption, sur lequel il reçoit le serment des gardes; la contagion se répand. L'insurrection est complète. Catherine gagne le palais impérial, dîne devant une croisée ouverte, et porte des toast au peuple, qui pleure d'attendrissement.

Pendant ce temps, Pierre revenait d'Orianembaum à Pétérhoff, accompagné d'une joyeuse assistance qui sortait de la fête du jour en songeant à celle du lendemain. La nouvelle de l'insurrection est portée à Pierre III, qui, faible, indécis, prouvant là surtout son incapacité, ne sut prendre aucun des moyens qui pouvaient le maintenir sur le trône et venger la morale publique insultée. Il se présente dans sa capitale, où l'odieuse Ca-

therine triomphait, et soudain méprisé, dépouillé de ses habits, en chemise, on l'expose devant le palais aux outrages de la soldatesque. Enfin il est jeté dans un cachot, où bientôt il trouve sa fin par le double secours du poison que lui présente un courtisan, et par la strangulation au moyen de laquelle il est achevé. Catherine n'éprouve pas une émotion en apprenant la consommation du meurtre qu'elle avait commandé. Elle préside sa cour avec toute sa gaîté ordinaire. L'insensibilité rivalise en elle avec l'impudence, et le cynisme avec l'humeur insouciante après une suite de crimes commis à froid. Tous les personnages qui entouraient la Czarine furent plus ou moins complices de ces infamies, ou, prodiguèrent leur encens à la nouvelle idole impériale qui paraissait sous un diadème usurpé et sanglant. Catherine prodigua des récompenses, et commença ce long règne qui dura jusqu'en 1796.

L'impératrice était entreprenante et active: ses talents n'auraient demandé que le respect de la justice, l'amour de la vertu. Elle ne recula devant aucun moyen pour imposer à la Pologne la royauté de Poniatowski, son ancien amant. Ce malheureux pays devait être anéanti par elle en 1792, par l'adjonction à ses états de ce qui restait au souverain de ce dernier pays. On sait que l'ambition de la Prusse s'accommodait très-bien de la partie des états Polonais qu'elle obtint en 1772, lors du premier partage, et que la religion de Marie-Thérèse fut trompée, pour décider l'Autriche à entrer dans cette division inique.

Portons nos regards maintenant sur la prison de Schlusselbourg : là se trouve encore le czar Ivan, qui, enfermé à l'âge de trois mois, a grandi, et à l'heure qu'il est a vingt-deux ans. Un bandit est commis pour simuler un enlèvement du prince, et pendant

la prétendue tentative, les deux gardiens égorgent l'infortuné, qui ne quitte son cachot que pour obtenir une fosse. On vit assez d'où partait le coup ; personne ne s'y méprit.

Nous ne suivrons pas Catherine dans ses expéditions contre les Turcs, contre les Perses ; dans les améliorations qu'on lui attribue pour la civilisation de la Russie. Nous n'avons pas le triste courage d'énumérer ces innombrables favoris qui se succèdent, ces parades où l'on prodigue l'or fourni par le travail excessif des peuples, ces projets qui prétendent à la grandeur et qui ne sont que des prétextes d'usurpation et de fastueuses chimères. Aux monarques qui n'ont pas aimé leurs peuples, qui n'ont pas été les pasteurs de l'humanité, qui ont marché comme des torches incendiaires, ravageant les lieux qu'ils ont traversés, foulant les humbles comme l'herbe des champs, caressant le poignard, passez, passez, leur disons-nous, allez au tribunal terrible et inévitable de celui qui juge les nations et les rois.

Nous ne saurions omettre néanmoins, touchant la nouvelle Agrippine, qu'elle fut emportée par une attaque d'apoplexie foudroyante ; qui a vécu une longue vie dans les horreurs du crime, ne doit pas mourir autrement. Sans entrailles pour tout le reste, elle fut même sans affection pour son fils, Paul I[er], qui régna après elle. Le regard indigné de l'observateur s'étant promené sur les immondices entassées sur ce long espace parcouru par nous, se repose enfin sur un front que la haine du genre humain n'a pas plissé, et qui respectueux pour une mère qui le détestait et songeait à le priver de l'empire, offre sur le trône une image moins pénible à observer... Mais j'allais oublier que si Paul I[er] suspendit la levée de cent mille hom-

mes ordonnée par sa mère contre la France, les finances de la Russie étaient épuisées, et la mettaient dans la nécessité de recourir au papier monnaie, le grand chemin de la banqueroute; qu'il fut le chef d'une coalition contre notre patrie; que la fin de son règne fut marquée par les rigueurs du despotisme et par une conduite dissolue, lui dont la jeunesse était restée si exemplaire ; et que les seigneurs russes de plus en plus froissés, se conjurèrent, le surprirent dans son repos, et sur son refus d'abdication, l'assaillirent, l'accablèrent, et l'étranglèrent enfin avec l'écharpe de l'un d'eux.

Tel est donc le simple aperçu de ce qu'ont été les souverains de la Russie, de cette contrée où l'autocrate dit, et les fronts touchent la terre, de cet empire qui prétend exister pour l'asservissement des nations! Qu'a-t-il présenté à notre admiration, le livre d'or de ces lignées impériales et de la noblesse moscovite, que des monstres et de temps à autre quelques personnages avec des qualités à peu près toujours déparées par des vices? des courtisans sans vergogne et sans respect pour le droit des gens, les uns et les autres ne paraissant parfois avec des proportions de géant, que pour exagérer le crime, pour outrer les penchants les plus ignobles et les plus abjects! Là pas un Charles-Martel arrêtant, par l'impétuosité de son génie et de son audace, un déluge de Maures dévastateurs! Pas un Charlemagne refaisant, au nom de toutes les saintes causes, l'empire d'Occident, et arrêtant sur la Gaule, qu'il couvre de majesté, l'astre égaré de la civilisation! Pas un exemple de deux frères, comme Louis III et Carloman, donnant sur le trône l'exemple d'une touchante amitié, valeureux avant l'âge, et ravis à leurs peuples de si bonne heure, après avoir donné de magnifiques espérances! Pas un Robert-le-Pieux, digne aussi d'être nommé le modèle des hommes et le

père des pauvres! Pas un Louis VI achevant son testament de mort par ces paroles à son fils: « Souviens-toi que la royauté est une charge que Dieu te confie et dont tu lui rendras compte un jour!» Pas un Philippe-Auguste offrant d'abandonner sa couronne au plus digne, et accomplissant avec ses braves le prodige de la bataille de Bouvines! Pas un Louis IX, dont le grand cœur le donne pour arbitre aux rois de son époque et dont la piété lui acquiert même de son vivant le titre de saint! Pas un Charles-le-Sage, aimant à répéter : « Je ne suis heureux que parce que je puis faire du bien! » Pas un Louis XII s'écriant : « Je préfère voir les courtisans rire de mes épargnes, que mes sujets pleurer de mes dépenses, » et sentant ses dépouilles tressaillir à ce mot de la France accompagnant son cercueil : « Le père du peuple est mort! » Pas un Henri IV, dont la mémoire reste à jamais populaire! Pas un Louis-le-Grand, le monarque de toutes les gloires! Pas un Louis XVI enfin, le martyr de la monarchie, et mourant, sublime fils de St. Louis, en pardonnant à ses bourreaux! Rien! rien! pas plus de souverains semblables à l'auguste cortége défilant devant nous, que de ministres comme Suger, d'Amboise, Colbert, Sully; que de magistrats comme Lhôpital, Montausier, Daguesseau, Lamoignon; que de héros comme Rolland, Bayard, Montmorency, Turenne, Condé et mille autres; que de gouverneurs comme Ortez à Bayonne; d'évêques comme Hennuyer à Lizieux, dont l'un, contre l'ordre fanatique d'un prince égaré, d'immoler des innocents, ne trouve dans la place que *des braves gens et point de bourreaux*, et l'autre qui défend le massacre des proscrits, parce qu'ils sont de son troupeau et qu'il est leur pasteur!

Arrière! arrière donc les czars et les peuples qu'ils commandent! Guerre à ces ennemis des nationalités!

Honneur à qui est prêt à soutenir une juste indignation par le fer et par la flamme ! Malheur à quiconque est assez insensé pour ne pas s'apercevoir des intentions de la Russie, ou qui est assez lâche pour les applaudir !

CHAPITRE III.

Mœurs et Usages des Russes.

(LE PASSÉ A VOL D'OISEAU.)

Nous avons établi le fanatisme conquérant des princes Russes. Nous avons vu ce qu'ont été comme souverains ces mêmes princes qui sont la volonté nationale, puisque la nation n'est pas représentée et que le mot autocratie n'a d'autre signification en bonne logique que gouvernement d'un seul. Il nous faut maintenant suivre le peuple russe dans ses coutumes, pour le connaître lui aussi, et nous rendre compte de son état d'esclavage et de soumission aveugle à ses chefs.

Les Russes tirent leur origine de ces diverses races ou peuplades errantes connues sous la dénomination de Slaves ou d'Esclavons. La plus ancienne ville de Russie est Nowgorod. C'était primitivement une république marchande, gouvernée par des magistrats librement élus par les habitants. Elle trafiquait avec les peuples voisins de la Baltique. Les chroniques de Constantinople, au dixième siècle, mentionnent les relations d'affaires existant alors entre les Grecs et les Nowgorodiens. Ceux-ci avaient des peuples tributaires, ce qui suppose des conquêtes. Nous avons dit que Rourik

en devint le chef ou le premier roi. Leur esprit d'agrandissement se perpétua jusqu'au treizième siècle, époque de l'invasion et de la domination mongole. Après Rourik, les expéditions des Russes peuvent nous être connues par ce que nous savons de ces Normands sauvages, remarquables seulement par une valeur féroce et une activité dévastatrice.

Les Nowgorodiens avaient réprouvé l'oligarchie incommode des boyards, et avaient appelé Rourik avec cette formule : *Nous voulons un prince qui nous commande et nous gouverne selon les lois ;* excellente base d'une constitution dont le gouvernement eût été au prince, la loi à la nation. Ne serait-il pas possible que cette conscience du droit n'ait été plus tard la cause implicite de la ruine de cette mère cité? Les Varaigues de Rourik composèrent sa garde, son conseil, et occupèrent les plus hautes fonctions. Le prince n'avait que sa part du butin, comme le soldat la sienne. Les anciens Slaves ou Russes combattaient par groupes et sans ordre. Les Varaigues leur apprirent l'art de se battre en colonnes rangées autour des drapeaux, et de se faire précéder d'une avant-garde, derrière laquelle l'armée s'avançait sans risque d'être surprise.

Les renseignements puisés dans les chroniques Russes et Allemandes prouvent que dans le dixième siècle, des marchands Nowgorodiens et autres faisaient à Constantinople, le commerce des esclaves, du miel, de la cire, des fourrures, et en rapportaient de la pourpre, de riches vêtements, des draps, des maroquins, du poivre, du vin et des fruits. La guerre et le commerce des Russes introduisirent bientôt le luxe chez eux, et l'on assure qu'au onzième siècle les grands princes imitèrent la magnificence de la cour byzantine. Sous Vladimir, Kief paraît avoir renfermé quatre cents églises et huit grands marchés.

L'unité du pouvoir est à la politique ce que l'unité romaine est à la religion ; le principe de succession au trône par ordre héréditaire et de primogéniture, c'est la stabilité et la force du pouvoir. Le système des apanages, c'est la division, c'est la jalousie, c'est l'affaiblissement, et le tout, un foyer permanent d'anarchie, de rivalités sanglantes. Le partage de l'empire alimenta les funestes querelles des héritiers de Clovis ; la même aberration ruina la dynastie de Charlemagne et donna naissance au despotisme féodal. Les luttes éternelles des princes Varaigues, après Vladimir, l'emportent par cette même coutume de division territoriale, en conséquences pernicieuses, sur tout ce que l'histoire nous raconte dans ce sens. A part les drames terribles qu'elle amena, le morcellement progressif de la Russie la livra aux Tartares (1). Sans ces divisions intestines, la civilisation et les lumières eussent prodigué partout leur diffusion, et ce pays n'eût pas été enseveli pendant une période nouvelle et si longue, dans les ténèbres de la barbarie.

Le trait suivant donnera une idée de la manière dont les Russes pratiquaient le droit des gens, à cette époque : les Mongols, des rives du Dniéper et du Borysthène, leur envoyèrent une ambassade, pour les assurer qu'ils n'en voulaient pas à eux, mais à leurs anciens esclaves, les Polovtsi, voisins dangereux dont les Russes avaient éprouvé le brigandage. Les députés furent mis à mort par ces derniers, qui reçurent de leurs prochains oppresseurs cette déclaration : « Vous avez soif de notre sang ; vous avez assassiné nos ambassadeurs, vous qui ne nous connaissez pas, vous à

(1) Les Khans de Tartarie promenèrent plusieurs fois sur tous les points du territoire des hordes de quatre et de six cent mille guerriers, laissant après eux, à la place des cités, la désolation et des cendres fumantes.

qui nous n'avons fait aucun mal; mais Dieu sera juge entre nous.»

Sviatoslaf, qui, au dixième siècle, avait rangé sous sa domination les pays compris entre le Tanaïs et le Borysthène, la Chersonèse Taurique et la Hongrie, était alors allié avec Nicéphore Phocas, empereur grec. Ce dernier avait provoqué une expédition des Russes contre les Bulgares, perpétuels ennemis de Constantinople. Les soldats de Sviatoslaf furent vainqueurs; mais prenant possession des provinces conquises, contre la foi des traités, ils répondirent aux réclamations de l'Empereur, qu'ils ne déserteraient un si beau pays, que lorsque les villes et les prisonniers auraient été achetés à deniers comptants. On peut voir que le naturel exacteur de la Russie n'est pas nouveau, et que sa duplicité remonte à son origine. Le fanatisme de ces époques reculées, explique encore la docilité militaire, la discipline des Russes de nos jours. La guerre avec l'empire byzantin sortit de l'insolence d'une telle réponse. Cernés par la cavalerie de Nicéphore, et à la dernière extrémité, les soldats se percèrent de leurs propres armes. « Ils croyaient que celui qui est tué dans un combat sera, dans l'autre monde, l'esclave de celui sous lequel il a succombé; aussi se poignardaient-ils eux-mêmes, quand ils n'avaient plus l'espoir de vaincre ou de fuir, et mouraient-ils, intimement convaincus qu'ils conserveraient leur liberté, du moins dans la vie future. (*M. de St. Hilaire.*) »

Ne trouve-t-on pas dans ce Vladimir, surnommé le *Saint*, et meurtrier de son frère, aussi bien que dans les guerres que se firent constamment les princes Russes, jaloux des possessions les uns des autres, jusqu'au quinzième siècle, l'exemple de ces meurtres, de ces supplantations royales si fréquentes depuis, après

l'épanouissement d'une civilisation meilleure? Avant Rourik, la législation avait pour code la conscience et les usages. Les Varaigues écrivirent des réglements. Iaroslaf enfin dota sa nation d'un corps de lois. On y remarque de sages dispositions empruntées à la législation grecque, d'autres qui rappellent la loi salique. Mais on y trouve des étrangetés comme celle-ci : arracher un poil de la barbe d'un homme est un délit beaucoup plus grand que de lui casser une jambe.

Si un meurtre était commis, un parent de la victime avait le droit de tuer le coupable. Hors de là, la peine de mort avait été abolie par les enfants d'Iaroslaf : on y suppléait par la compensation pécuniaire. On pratiquait aussi l'épreuve du fer rouge ou de l'eau bouillante. Malgré les dispositions pénales de la loi contre l'usure, on pouvait encore prêter impunément jusqu'à 200 pour 100 d'intérêt.

Au commencement du quatorzième siècle, les princes régnants s'abandonnaient à des disputes plus acharnées peut-être que toutes celles qui les avaient agités avant et depuis leur dépendance du grand Khan. André, qui gouvernait Vladimir avec une ambition insatiable, fut un vrai fléau pour la Russie. Il se fit nommer grand prince par le Khan, ruina des provinces à la tête de bataillons tartares. Il convoitait surtout la principauté de Moscou. Dmitri, qui y régnait, mourut en léguant ses possessions à Daniel, prince de Péréislawl. Celui-ci mort, après avoir donné à Moscou une importance qui la préparait à devenir capitale de tout l'empire, André allait l'attaquer avec un corps tartare, quand sa fin l'empêcha de causer d'autres maux à sa patrie.

La Russie se façonna sur les Grecs du neuvième au quinzième siècle. Depuis elle emprunta surtout aux Allemands et aux Français. Les Russes ont été sans initiative :

ils n'ont rien trouvé, rien deviné, rien inventé; ils doivent tout aux autres peuples, qui de nos jours encore leur fournissent des travailleurs modèles, des talents de tous les genres.

La religion devant former, dans cet écrit, une étude spéciale, nous n'analyserons que plus tard le peu d'influence qu'elle a eu sur le développement civilisateur de la Russie, sur les préjugés et le fanatisme qu'elle n'a pu détruire, sur les élans de la pensée qu'elle n'a pas soutenue.

Au seizième siècle, les mœurs orientales avaient fortement agi sur les coutumes des Russes; on trouve alors chez eux une grande surveillance sur les femmes, qui vivaient enfermées. L'autorité du père était poussée à l'excès. Les paysans, comme à présent, étaient attachés à la glèbe; ceux-mêmes qui étaient affranchis n'avaient le droit de rien posséder. Les prisonniers faits à la guerre subissaient la servitude. On en commerça de temps immémorial. Les marchands eurent pourtant de grands privilèges et avaient droit de présence dans les assemblées de la nation. Les vieillards avaient autorité dans ces assemblées, qui offrirent long-temps par certains exercices gymnastiques, l'attrait des anciens jeux publics de la Grèce; mais sous Ivan IV, le premier czar, tout s'effaça, si ce n'est la pratique de certains vices infames, qui, pour avoir été transmis par l'antiquité, n'en sont pas moins la dégradation de l'humanité. Le combat judiciaire n'avait pas encore disparu. Les tribunaux n'étaient nullement le sanctuaire de la justice, puisque d'après la loi, le plaideur salariait le juge, ce qui était une cause constante d'iniquité. Le débiteur insolvable passait dans le domaine du créancier à titre d'esclave. Si une femme tuait son mari, elle était enterrée toute vive jusqu'à la tête : la mort devait l'atteindre en cet état.

L'existence n'avait aucune des douceurs que procure le confortable, même chez les riches. Les maisons étaient construites en pièces de bois peu symétriques, et le mobilier se composait en raison de l'assemblage grossier de ces demeures. Les objets de commerce exportés après l'asservissement surtout, en Turquie, en Pologne, en Allemagne, en Tartarie, consistaient en pelleteries, en cuir, en dents de veaux marins, en sellerie, en robes de laine et en certaines quincailleries. L'exportation des armes était prohibée. L'arc, le javelot, la lance, la cotte de mailles, furent leurs armes favorites avant l'usage des armes à feu.

Le clergé jouit, jusqu'aux Romanoff, d'une grande influence. Nous constaterons plus tard combien peu il est au niveau de sa mission, depuis surtout que Pierre Ier associa la mitre avec le diadème sur la tête des Czars. Les métropolitains étaient les premiers consultés dans les affaires importantes de l'Etat. Le patriarche était singulièrement vénéré.

Le poisson salé, les légumes, la venaison et les racines composaient seuls les festins. L'hydromel et l'eau-de-vie de graines formaient la boisson. Les Russes mangeaient énormement et s'enivraient autrefois comme de nos jours. Ils portaient des habits usés et sordides; mais ils étalaient un luxe oriental dans les fêtes et les cérémonies publiques. Ceux qui manquaient de riches parures pour ces occasions, louaient, à la garde-robe de la couronne, des pelisses, des robes, des bijoux et des armes. La fustigation existait en ce temps-là, et la condition n'en exemptait pas les grands. L'empereur lui-même se donnait la satisfaction de se faire justice. Menzikoff, par exemple, qui était l'agent, ou si l'on veut le ministre intime de Pierre Ier, reçut cent fois là correction de la canne du czar. Les

maris battaient communément leurs femmes, et l'on a entendu de ces dernières se plaindre qu'elles n'étaient plus aimées, parce que leurs maris ne les battaient plus. Il est d'ailleurs de notoriété publique que la fameuse Catherine II supporta de pareils traitements de la part de ses favoris, et en particulier d'Orloff et de Potemkin.

L'ignorance des Russes n'a jamais été comparable qu'à leur orgueil : la sottise est toujours superbe. Leur police n'a été organisée que tard. La capitale n'offrait pas de sécurité la nuit ; les malfaiteurs abondaient dans le voisinage de Moscou, et la pénurie aussi bien que l'indolence du peuple n'étaient pas de nature à amoindrir le brigandage. Il paraît que les empoisonnements n'étaient pas rares, puisque on exigeait des gens de la maison impériale un serment qui défendait d'introduire des substances dangereuses dans les mets destinés au Czar. A diverses époques les officiers supérieurs furent des étrangers : sous Alexis, ils étaient Allemands. Les affaires se décidaient dans le sénat ou conseil des boyards, ou du moins elles passaient pour telles ; car, s'il était vrai que les décrets des empereurs eussent passé ou passassent par les discussions de cette assemblée, que signifierait le pouvoir absolu des Autocrates ? C'est un semblant de sénat, rien de plus. Puis une représentation nationale n'appelle-t-elle pas la libre nomination du pays ? Quelle garantie trouvent les citoyens en des dignitaires que le mérite n'a pas élevés, auxquels un despote commande, et sans pondération dans un autre corps électif ? Au reste, les traditions se lèvent pour déclarer que depuis l'expulsion des Tartares, l'autocratie a exercé sans opposition sa volonté pleine et entière, rien que sa volonté. Les magistrats servaient dans les armées, et pas-

saient tour-à-tour des fonctions judiciaires au commandement des troupes. Dans l'administration de la justice ils étaient ambulants.

Pierre Ier voulut enfin polir sa nation, la pousser d'un seul bond, des coutumes barbares dont elle traînait la rouille, aux manières aimables qui distinguaient les autres contrées de l'Europe. Mais l'étrange réformateur que celui qui passait les nuits dans le tumulte de l'orgie, qui bâtonnait de sa main sa noblesse et ses ministres, qui sacrifiait crapuleusement aux plus hideuses débauches, qui s'enivrait avec les matelots dès qu'il avait vu un navire étranger jeter l'ancre dans le port.

Avant ce souverain, les femmes russes ne figuraient pas dans les réunions. Ayant vu chez les autres peuples le charme que ce sexe gracieux répand dans les salons, il voulut introduire chez lui l'usage de les y voir. Il donna lui-même les règles du bon ton, et ordonna que celui ou celle qui observerait mal l'étiquette avalât un verre d'eau-de-vie. Voltaire remarque à ce propos « que l'honorable société s'en retournait souvent ivre et un peu moins policée. »

La servitude en Russie rétrécissant le sentiment de la dignité individuelle, les progrès des formes polies y marchèrent lentement; mais ce qui prit vîte des proportions considérables, ce furent les vices qu'ils avaient trouvés à côté de nos qualités. Les grands, dissolus hors de toute expression, sous Catherine II, trouvèrent en dehors d'excessives dispositions à l'imitation : la cour étant un boudoir suspect et un rendez-vous bachique, tout s'abandonna à des mœurs infames, à l'ivrognerie et aux désordres qu'elle entraîne. L'influence des femmes sous Catherine, excéda celle des hommes. « Plusieurs d'entre elles, a-t-on écrit, s'occupaient des détails

du régiment, donnaient des ordres aux officiers, les employaient à des services particuliers, les congédiaient et les créaient quelquefois. » Ces femmes étaient celles des généraux : plusieurs furent nommées colonels, et commandaient énergiquement. L'humanité a-t-elle plus perdu en Russie qu'ailleurs du type primordial, par le fait même de la servitude? il faut le penser, sur le témoignage de l'auteur précité, qui ajoute :

« Des veuves et des filles majeures, en prenant le gouvernement de leurs biens, sont forcées d'entrer dans les détails les moins convenables à leur sexe. Acheter, vendre, échanger des esclaves ; leur distribuer leur tâche, les faire déshabiller devant elles pour leur infliger le châtiment des verges, sont des choses qui répugneraient autant à la sensibilité qu'à la pudeur d'une femme, dans un pays où les hommes ne seraient point ravalés au niveau des animaux domestiques ; mais, en Russie ce sont des fonctions dont beaucoup de femmes sont journellement obligées de s'acquitter. »

Ici finira notre aperçu sur les coutumes russes jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle. Nous dépeindrons avec plus de détails les mœurs contemporaines. C'est par celles-ci que nous pourrons mieux juger des autres. Pour la même raison, nous n'avons encore rien dit de l'empereur Alexandre, qui, à certains égards est de beaucoup plus recommandable que tant de souverains qui l'ont précédé. Mais fût-il vrai qu'il eût été bon prince, il n'eût servi à rien à son empire, puisqu'il n'a pas été une transition, puisque Nicolas lui a succédé, et que nous voyons à l'œuvre l'autocrate régnant.

SUITE DU CHAPITRE III.

La Russie telle qu'elle est.

Pénétrons dans le fond de la Russie contemporaine, et faisons-la connaître telle qu'elle est. M. de Custine, dans son remarquable ouvrage la *Russie en* 1839, rapportant textuellement les paroles d'un prince russe, reproduit ainsi son discours :

« Les Russes n'ont point été formés à cette brillante école de la bonne foi dont l'Europe chevaleresque a su si bien profiter, que le mot *honneur* fut longtemps synonyme de fidélité à la parole, et que *la parole d'honneur* est encore une chose sacrée, même en France, où l'on a oublié tant de choses ! La noble influence des chevaliers croisés s'est arrêtée en Pologne, avec celle du catholicisme ; les Russes sont guerriers, mais pour conquérir ; ils se battent par obéissance et par avidité ; les chevaliers polonais guerroyaient par pur amour de la gloire : ainsi, quoique dans l'origine ces deux nations, sorties de la même souche, eussent entr'elles de grandes affinités, le résultat de l'histoire, qui est l'éducation des peuples, les a séparées si profondément, qu'il faudra plus de siècles à la politique russe pour les confondre de nouveau, qu'il n'en a fallu à la religion et à la société pour les diviser.... Si vous réfléchissez à toutes les données religieuses, civiles et politiques, vous ne vous étonnerez plus du peu de fond qu'on peut faire sur la parole d'un Russe (c'est le prince russe qui parle), ni de l'esprit de ruse qui s'accorde avec la fausse culture byzantine et qui préside même à la vie sociale, sous l'empire des czars, heureux successeurs des lieutenants de Bati.

» Le despotisme complet, tel qu'il règne chez nous, s'est fondé au moment où le servage s'abolissait dans le reste de l'Europe. Depuis l'invasion des Mongols, les Slaves, jus-

qu'alors l'un des peuples les plus libres du monde, sont devenus esclaves des vainqueurs d'abord, et ensuite de leurs propres princes. Le servage s'établit alors chez eux non-seulement comme un fait, mais comme *une loi constitutionnelle de la société*. Il a dégradé la parole humaine en Russie, au point qu'elle n'y est plus considérée que comme un piége : *notre gouvernement vit de mensonge*, car la vérité fait peur au tyran comme à l'esclave. Aussi, quelque peu qu'on parle en Russie, y parle-t-on toujours trop, *puisque dans ce pays, tout discours est l'expression d'une hypocrisie religieuse ou politique.* »

Est-ce clair? La fraude, le mensonge, la servitude, c'est donc là toute la Russie; et le Czar au lieu de dire comme Jean-le-Bon : « La bonne foi serait-elle perdue pour le reste de la terre, devrait se retrouver dans le cœur et dans la bouche des rois, » entend chaque nuit, dans son sommeil, le génie qui parlait à Gengis-Khan, lui crier, comme à cet envahisseur terrible : « Tout le monde est à toi; ceins tes reins et va le conquérir. »

La dissimulation et la crainte sont les compagnes assidues des Russes; c'est que les hommes soi-disant libres de cette contrée, n'obtiennent qu'avec difficulté la permission de sortir de l'empire; qu'au moindre mécontentement du Czar sur un propriétaire, ses biens sont confisqués. Si quelque privilégié franchit les frontières moscovites, pour aller promener ses ennuis chez les autres peuples, il se montre moins gêné, plus sémillant, dès qu'il a quitté son pays; l'air de la liberté lui communique une aisance, un bien-être inconnu sous son ciel. Rentre-t-il de ses pérégrinations, le prestige se dissipe, le cœur ci-devant dilaté se resserre : la chaîne de l'esclavage lui a été de nouveau rivée. Les grands devant l'Autocrate ont un air gêné, servile; on ne trouve point en eux les officiers, les conseillers du prince : ce sont les valets tremblants d'un maître impérieux. Aussi est-il vrai d'assurer qu'il n'y

a pas de vraie aristocratie en Russie, malgré la démarcation si forte entre la haute noblesse et la plèbe: celle-là supporte le joug comme celle-ci, seulement elle porte des galons ou des habits fins. L'empereur ne veut ni supériorité, ni influence que pour lui. Pierre I[er] ne bâtit Pétersbourg qu'en haine des boyards moscovites, dont quelques-uns eurent le courage de lui résister dans l'arbitraire de ses prétentions. Nicolas I[er], parlant un jour de son vaste empire, avouait qu'un seul homme menait tout sans effort, à cause de la simplicité du mécanisme gouvernemental : « *Nous continuons*, dit-il en cette occasion , *l'œuvre de Pierre-le-Grand.* » Oui, vous êtes comme lui czar-pontife ; vous êtes le Jupiter d'Homère qui fait un signe, et l'Olympe lui obéit. Mais ce qui choque dans votre phrase, Sire, c'est ce mot Nous . Le prince dont le pouvoir est une délégation héréditaire du peuple, et qui agit de concert avec la délégation temporaire de ce même peuple , représenté par les grands corps de l'Etat , doit dire : Nous. Pour être dans votre rôle, vous devez dire : Je.

Etrange société que celle où, de par le souverain, devenant la négation et l'immoralité, au lieu d'être le dépositaire de la morale et de la justice, un homme sera déshérité de ses titres de fils, de père, d'époux, et deviendra fictivement époux, père, fils, sous tel nom, dans telle condition qui plaira à l'Autocrate ! C'est ce dont les archives russes fournissent bien des exemples. Le despotisme actuel , à Pétersbourg, est monté à un tel période, qu'on a pu affirmer avec raison, que tel point sur lequel le czar Pierre a quelquefois cédé, Nicolas reste inflexible, inexorable.

Rome, au temps de son patriotisme, félicitait ceux de ses généraux vaincus qui n'avaient point douté

de l'estime de la république; Carthage, au contraire, tenait ses chefs militaires en défiance. La Russie appartient à l'école carthaginoise, dont elle revendique également la *foi punique*: qu'un marin n'éprouve pas un désastre sur mer; qu'un officier ne conduise pas la moindre expédition avec insuccès; qu'un magistrat ne déplaise pas à l'Autocrate; il y va de leur fortune, de leur exil, et tout au moins de leur charge.

Mille vexations attendent l'étranger à la douane Russe, où se trouve également la police. Ce ne sont pas seulement des inspections d'effets, mais des questions adressées par une foule de commis suffisants, des signatures à donner, le passeport à échanger contre une carte; un inventaire, en un mot, qui dure une demi-journée: le soupçon du maître est dans tout. Il est assez ordinaire que la police vous palpe, inspecte votre portefeuille et fouille jusque dans l'intérieur de vos habits.

Un incendie avait consumé le palais d'hiver à Pétersbourg, il y a une vingtaine d'années. Le Czar donna ordre de le rebâtir, et il fallut dans un an, avoir élevé, décoré, achevé un monument égal en étendue au Louvre réuni aux Tuileries. Six mille ouvriers constamment employés à cette réédification, dans un délai aussi court, furent presque autant de victimes, dont un certain nombre expirait et était remplacé tous les jours. Les travaux furent intérieurement continués par trente degrés de chaleur, température exigée par ces milliers de parois et de cloisons à couvrir de peintures, de dorures et d'ornements; ainsi ces pauvres travailleurs en sortant passaient d'une chaleur extrême à un froid excessif, et étaient dévorés par les maladies causées par ce grand contraste. Et Nicolas n'aperçut pas la destruction de ces infor-

tunés! Il n'eut devant les yeux que sa superbe fatuité, en œuvre pour montrer aux souverains ce que pouvait la volonté souveraine d'un czar.

Chose difficile à expliquer, si ce n'est par la dépression du sentiment chez les Russes; par une sorte de lente infusion du système de la toute-puissance autocratique; on ne sait quelle vanité nationale aveugle ces populations et les empêche de se récrier contre tant de tyrannie. Le défaut de publicité, une stupidité entretenue à dessein, des préjugés anciens non détruits, une barbarie persistante, parce qu'elle n'est pas combattue, leur voilent l'énormité des cruelles mystifications qu'ils subissent. La vérité est que si les czars ne sont pas aimés, et cela est impossible, ils sont redoutés, et que leur manière fallacieuse d'attribuer à la gloire du pays ce qu'ils n'accomplissent réellement qu'en vue d'eux-mêmes, excite en toute occasion solennelle l'enthousiasme au moins bruyant de cette nation. Un fragment de lettre écrite, il y a trois siècles, à Maximilien, empereur d'Allemagne, par son ambassadeur à Moscou, va nous initier à cet esprit, le même alors qu'aujourd'hui, et qui révolte contre un despotisme sans exemple : « Le Czar dit, et tout est fait; la vie, la fortune des laïques et du clergé, des seigneurs et des citoyens, tout dépend de sa volonté suprême. Il ignore la contradiction, et tout en lui semble juste, comme dans la divinité; car les Russes sont persuadés que le grand prince est l'exécuteur des décrets célestes. *Ainsi l'ont voulu Dieu et le prince, Dieu et le prince le savent*, telles sont les locutions *ordinaires parmi eux.* » Avez-vous, encore une fois, une autre expression que celle d'idolâtrie politique, pour qualifier cet engouement? Si c'était encore la naïve expression d'un peuple, le langage dévoué de chevaliers pour quelqu'un de nos meilleurs rois, choses

dont nos annales retracent le souvenir, on admirerait. Mais la nation russe courbée sous un régime de fer, tremblante aux pieds d'un despote, sous la verge duquel se rangent hiérarchiquement un nombre considérable de tyrans secondaires, moulés à son image, vous fait-elle un autre effet que celle d'un troupeau s'attachant au berger qui le nourrit pour le mener à la boucherie? Le Russe est une monnaie humaine, un homme planté qui produit pour un autocrate.

Les pensées de ce peuple sont faussées en tout : l'histoire qu'on lui a écrite est un tissu de mensonges : les crimes y sont palliés, passés sous silence, ou niés ; tels héros illustrés par quelques faits mémorables, mais déshonorés par une vie licencieuse et une cruauté notoire, sont donnés aux Russes pour des saints; ainsi la chambre qu'occupait Pierre Ier, dans une humble maison, pendant qu'il faisait bâtir Pétersbourg, a été convertie en chapelle : Les épisodes les plus entachés de honte de l'histoire locale ne doivent point être racontés dans les écoles. N'importe-t-il pas d'élever la jeunesse de manière à ce que l'enfant s'habitue à prendre le souverain pour un Dieu, et de le préparer à devenir, quand il sera homme, un automate nommé sujet russe? Ames et corps, l'effacement, l'applatissement est universel : n'y a-t-il pas, avertissements formidables, des citadelles aux cachots peuplés d'hommes, puis les exils en Asie, plus terribles que la mort? Ces supplices ne menacent-ils pas perpétuellement la main maladroite, la langue indiscrète, l'individu qui a le malheur d'indisposer une des tyrannies entassées les unes sur les autres, depuis l'espion jusqu'à l'Autocrate? Aussi une garde de circonspection tient-elle les bouches fermées sur les hommes et sur les choses. Même quand un personnage éminent est tombé, on s'abstient de prononcer son nom : puis-

sant, on le redoutait; à terre, il est comme n'ayant pas existé. Mais dans ce respect apparent, dans cette prostration obligée, dans cette marche fatale, il y a de la discipline, de la terreur, il n'y a point de civilisation, ni la conscience des droits et des devoirs d'un peuple.

Les Czars se peignent dans toutes leurs œuvres : ils ont placé leur nécropole impériale dans la forteresse de Pétersbourg, laquelle est aussi une prison d'état. Ainsi des remparts pèsent, après leur vie, sur la cendre des souverains, et les victimes de leur colère troublent par des malédictions le silence de leurs mausolées.

J'ai dénoncé l'espèce de déification dont le Czar est l'objet : que cet hommage rendu lui vienne d'une terreur inspirée, de l'habitude d'une fascination qu'il exerce, peu importe; c'est le fait qui frappe essentiellement. Je prends sur cent autres, ce témoignage dans l'ouvrage de M. Léouzon le Duc, *la Russie contemporaine* :

« On connaît, dit l'écrivain voyageur, le prestige que l'empereur Nicolas exerce sur ses sujets. Ce prestige engendre un respect qui va jusqu'à l'adoration. Aux yeux du peuple russe, l'Empereur n'est pas seulement un maître, c'est un père, c'est un dieu.

» Un jour que je traversais un village des bords de la Néva, je m'arrêtai dans la maison d'un paysan pour y prendre un peu de repos. Les murs étaient tapissés d'images représentant les membres de la famille impériale. Le portrait de l'Empereur tenait la place d'honneur, c'est-à-dire la place au-dessous de la petite chapelle qui renferme tous les saints aimés du paysan russe, et devant lesquels il brûle, chaque samedi et chaque jour de fête, des cierges et des parfums.

» Comment se porte la Russie, demandai-je brusquement à mon hôte ?

— » Comment pourrait-elle se mal porter, me répondit-il, puisque l'Empereur, son père, se porte bien ? »

Les mots y sont : *adoration*, *Dieu*. La monarchie héréditaire, institution nationale, garantit efficacement

la stabilité gouvernementale et la propriété; mais elle n'est pas un fétiche, une idole. Ce n'est pas du reste l'institution à qui le Russe rapporte sa vénération ou sa crainte, c'est à l'homme, c'est au Jupiter dont le sceptre est devenu foudre. Tous ces motifs vérifient la parole de Napoléon : « Grattez le Russe, vous trouverez le Tartare. » Et sans doute, ces populations un peu chrétiennes, un peu civilisées, toujours tenues par un frein d'acier, sont un mélange de bien et de mal, une nature bizarre, une force aveugle, mais active, qui sous la pression du souverain ont réellement lieu d'offusquer les autres puissances.

« Quant à l'Europe elle-même, dit l'auteur précité, pour justifier les prétentions qu'il a sur elle, Nicolas fait scintiller à ses yeux les lumières et les perfections de son empire ; ou bien, levant le masque, et poussant l'audace aux dernières limites, il lui fait entendre que le génie moscovite en vaut bien un autre, et que son chef n'a pas besoin, pour légitimer l'essor qu'il lui imprime, de produire d'autre titre que sa volonté d'autocrate. »

Ouvrons maintenant le Catéchisme greco-russe, et lisons au chapitre *des Devoirs envers le Souverain* :

D. — D'après la religion du Christ, comment considère-t-on l'autorité de notre autocrate régnant sur toutes les Russies ?

R. — On considère l'autorité de l'autocrate comme celle qui procède directement de Dieu.

D. — D'après la religion, que doivent les sujets à l'autocrate de toutes les Russies ?

R. — L'ADORATION, la soumission, l'obéissance, la fidélité, le paiement des impôts, le service ; amour par-dessus toutes choses, actions de grâces et prières devant Dieu : enfin, tout ce qui peut se résumer dans ces deux mots : *adoration* et fidélité.

D. — Comment faut-il ADORER l'autocrate ?

R. — Par tous les moyens que l'homme possède : par les paroles, par les signes, par les actions et les démarches ; enfin, dans le plus intime de son cœur.

D. — En quoi et comment faut-il prouver notre amour ?

R. — Par notre participation, selon notre influence, AUX SUCCÈS SANS BORNES de notre autocrate, de son empire, qui est notre patrie, et de toute sa famille.

D. — Quels sont les motifs surnaturels ?

R. — D'abord, l'autocrate est une ÉMANATION DE DIEU ; il est son lieutenant et son MINISTRE ; la désobéissance à son autorité est une DÉSOBÉISSANCE DIRECTE aux volontés divines, desquelles émane tout pouvoir.

Un pareil enseignement ne se commente pas : si ce n'est pas là du paganisme ; l'autocratie substituée au Verbe même ; qu'on nous explique cette *orthodoxie* qui déborde ainsi de blasphèmes.

Certains documents paraissent quelquefois portant au front comme une étoile, l'appellation de *sainte* Russie. Imposture et dirision ! Quelle sainteté, grand Dieu ! Où l'a-t-on aperçue ? où la prend-on ? Est-il une société au monde travaillée par des vices aussi invétérés, vices profonds comme la mer, et que l'implacable sévérité du Czar est impuissante, nous ne dirons pas à diminuer, mais même à intimider. Prenons la vénalité d'abord, cette passion qui fit vendre à Simon Deutz sa bienfaitrice, et à Judas son Dieu. Elle était si forte sous Pierre-le-Grand, que, selon l'expression de ce prince : « Un Russe eût tenu tête à trois Juifs. » Loin de diminuer avec les progrès qu'on s'est efforcé d'insuffler à la Russie, ce penchant n'a fait que se développer, prendre des proportions plus vastes avec l'accroissement de la population et du territoire. La concussion, la rapine, le vol, semblent inhérents au caractère russe. On ne paraît pas en faire seulement une question élémentaire de morale, moins encore de dignité. Depuis le général jusqu'au simple scribe de douane, tout rançonne les particuliers, les soldats, les employés, l'état. Cela n'empêchera pas les

marques extérieures de piété dans les temples; de ne prononcer le nom de l'empereur que chapeau bas. La morgue des employés s'élève au niveau de leur rapacité. Sortis de la masse, ils en dépouillent la simplicité, en en conservant les mauvais penchants; placés sur la voie des emplois qui les rapprochent de la noblesse héréditaire, ils épousent l'abjecte suffisante des membres les moins estimables de ce corps. Ils joignent ordinairement à ce mélange d'orgueil et de grossièreté une ignorance excessive. La corruption administrative a arraché à l'empereur Alexandre ce triste aveu : « Si mes employés pouvaient me voler » mes dents pendant mon sommeil sans m'éveiller, ils » n'hésiteraient pas. » Il désespéra de guérir l'ulcère dont est rongé le flanc de la société russe. Nicolas a repris l'œuvre; il a sévi par des châtiments nombreux, lesquels n'ont abouti qu'à faire railler les *maladroits* qui se sont laissés prendre.

« La corruption administrative, lisons-nous dans un écrit relatif aux *affaires du général Tricbatné* (1849), n'est un secret pour personne en Europe. L'immoralité des fonctionnaires russes dans leur conduite officielle est devenue partout proverbiale. Néanmoins, on ne se figure pas à quelle profondeur le mal est descendu, et à quel degré il a perverti les mœurs. L'étranger qui entreprendrait de le révéler ne serait pas cru, s'il parlait en son nom et n'avait les aveux authentiques du pouvoir, et les franches confessions de la nation elle-même. Mais sur ce point, les documents abondent. L'autorité, si discrète d'habitude, s'est trahie dans ces dernières années par des éclats de colère extrême, qui ont mis le public dans de singulières confidences. Ici, c'est un jugement suprême, une sentence autocratique, qui dégrade et condamne aux présides de la Sibérie des généraux convaincus d'avoir laissé périr dans le dénuement des colonnes expéditionnaires pour l'entretien desquelles des allocations surabondantes leur avaient été accordées. »

Il n'y a point d'effets sans causes : cette vérité si

débattue dans les écoles, s'étend à tout, se rattache à tout. Le principe de la passion des Russes pour le vol, c'est l'incertitude constante qui plane sur leur existence ; cette épée de Damoclès constamment suspendue par un fil sur la tête du convive, qui les excite, les entraîne à jouir de l'instant présent, une autocratie forcément ombrageuse ne leur assurant nullement le moment d'après. Que d'hommes pourvus la veille de bénéfices et de charges, en ont été privés le lendemain ! Que d'expropriations, que de confiscations opérées par le pouvoir sans que les propriétaires le soupçonnassent ! Est-ce là cependant le plus grave des abus fatalement enfantés par l'autocratie?

Et la justice? Elle n'est pas rendue, elle est exploitée. Elle n'a point des tribunaux, mais des comptoirs où le gain du procès appartient au plus offrant; point de plaidoierie publique, point de sanction aux jugements rendus. Des préposés en droit, avocats prétendus, représentent les parties en litige ; et ces estaffiers d'accord avec les juges, arrêtent de concert la sentence en faveur de celui des deux plaideurs qui consent à laisser le plus important morceau de la chose contestée. Il y a les recours en appel ; mais on compte onze juridictions depuis le district jusqu'à l'Empereur dont la sentence est définitive ; et quelle tenacité, quelle fortune oserait gravir les degrés de cette échelle judiciaire, à chacun desquels est assise l'extorsion.

N'examinez pas la police, vous y seriez pour un désappointement identique. Cette milice de haut et de bas étage, si alerte à saisir un mot téméraire, une réflexion politique, et si habile à s'emparer en ce cas du delinquant, ne se retrouve plus dès qu'il s'agit d'un voleur. Point de recours pour le larcin, si

criant, si effronté qu'il soit : c'est par extraordinaire qu'un voleur sera pris par les agents de la sûreté : on les accuse de s'entendre avec les auteurs des vols qui sont commis.

« Ce sont, dit M. May, les limiers du crime; mais malheur à l'innocence, s'ils n'éventent pas leur proie naturelle ! L'ogre est insatiable, peu difficile sur le choix des châtiments ; on lui jette ce qu'on trouve, il dévore, il est satisfait.....

» Les ministres, le gouverneur militaire de Pétersbourg ont aussi leur police. Celle-là, plus relevée, plus secrète, éparse dans les salons dorés, dont l'entrée ne lui est accessible qu'à la faveur du voile dont elle couvre le but de ses visites, cherche, par des avances habilement insidieuses, à se faire livrer l'opinion des étrangers qu'on y rencontre. Le sens en est rapporté à peu près aussi intact que le serait une liqueur passant par la bouche d'une vipère. Des Allemands, des Italiens, des Français même, je rougis de l'avouer, déshonorés dans leur patrie, viennent là s'employer à ces odieuses manœuvres. Leur abjection répond de leur zèle ; ce garant suffit aux marchandeurs de consciences, surtout quand ils ont le pouvoir de punir des stipendiés infidèles à leur cause. Si, prenant ombrage d'une réunion trop souvent forcée, on veut se débarrasser de tous les membres qui la composent, on court à l'Empereur : « *Sire, une conspiration est découverte !* Aussitôt les arrestations, le bannissement, et souvent pis. Accusés ou convaincus, vous êtes à la discrétion de vos geôliers.

» L'improbité bien connue, ajoute le même auteur, de tout ce qui compose le corps administratif, fait que justice ou faveur n'est obtenue qu'à prix d'argent. Cette convention tacite donne lieu à mille funestes manœuvres, notamment à la contrebande. Nulle part elle n'est faite avec plus d'impudeur et de succès. Les chefs de la douane reçoivent de toutes mains, et parmi leurs subordonnés, c'est une lutte si infame de bassesses, qu'il est impossible de s'en faire une idée. »

Quelle sainteté ! Quelle orthodoxie chez un peuple qui ne doit point avoir d'égal !

Si l'étranger est soumis, à son arrivée en Russie, à d'innombrables et fâcheuses formalités, il n'éprouve

pas moins d'ennui quand il veut quitter le pays. Son départ doit être inséré trois fois dans la Gazette de police, et si aucune réclamation n'est faite contre lui, il recevra une attestation pour adresser ensuite une supplique au gouverneur général militaire du gouvernement où il se trouve, et obtenir péniblement enfin un passeport.

Il y a des mystères dans la vie des nations dont la Providence s'est gardé le secret, et qui écrasent notre raison quand on veut les approfondir. Que la Russie n'ait de la civilisation que l'apparence, l'extérieur, on le comprend; qu'elle ne produise ni grands artistes, ni grands littérateurs, cela s'explique encore; le perfectionnement social, l'épanouissement du beau n'est que dans l'Evangile du Christ, et la Russie sous ce dernier nom, n'a que l'évangile des czars. Ce qui nous surprend, c'est qu'un seul monarque, quelque ministre d'élite, quelques riches boyards, quelques prélats surtout, ne se sentent nullement travaillés du désir de faire luire enfin sur l'empire les vraies lumières de la foi, de la liberté, par une émancipation graduelle et intelligente, de manière à purger ces régions de la dégradation morale qui les environne, et d'y élever l'homme à la noblesse de sa nature : ce serait lui léguer la politesse dont il manque, le bonheur qui ne fut jamais dans la servitude, ni dans une subordination abrutissante.

Suivons, suivons donc la Russie dans ses mouvements; achevons l'examen de ses coutumes, et lorsque nous aurons fait la part de tout ce que les principes vrais rejettent, voyons ce qui restera pour le bien seul, pour la morale et pour la justice évangéliques. Ainsi, prenez d'abord les seigneurs Russes : quelle magnificence ils déploient hors de chez eux, qu'ils figurent dans une solennité de cour ou qu'ils promènent leurs loisirs en

France et chez nos voisins! Rentrés dans leurs foyers, plus de brillants équipages, le plus souvent; plus de faste, mais la médiocrité dorée, et parfois la lésine. C'est que tous ces personnages abusant de tout, comme le chef des chefs, sont déjà ruinés ou se ruinent, et répugnent à le paraître dans les occasions d'éclat. Cet état de choses contribue amplement à universaliser la concussion. — Observez encore les boyards à la cour, c'est-à-dire à Pétersbourg : de l'aristocratie on ne leur connaît guère qu'une civilité à effet, dont le fond est tout de dissimulation et nullement de franche grandeur. Et la vie publique? Ne la cherchez pas en Russie, à Pétersbourg surtout : est-ce qu'il est possible de se dilater, de se réunir, de prendre du *far niente* ce qu'il a de permis et ce qui fait l'animation d'une grande cité, sur une terre où, pour ouvrir la bouche, vous avez besoin de vous assurer que personne ne vous entend; où tout, hommes et choses, est coté, paraphé, émargé par le maître, où nul mouvement n'a lieu que par ou pour le maître, où le maître est l'empire, la religion, à qui même les consciences, tout appartient. Cette fausse effusion, cette fausse ostentation des nobles, a pris la place de l'antique hospitalité, qui fut une des rares vertus des Russes d'autrefois.

Les crampons du despotisme ont tellement mordu les cœurs, qu'il n'est plus resté à ces derniers assez de force pour s'élever à ce courage qui s'appelle les affections : croirait-on que le mot *ami* n'existe pas dans la langue russe? Jugez donc une nation ou l'amitié, cette souveraine des âmes sensibles, reste inconnue! Où sont au milieu d'elle les pures jouissances, les douces joies! La famille elle même n'y est-elle pas un mensonge? Voyez plutôt cette fête publique, cette fête du souverain : la foule s'y porte, elle y paraît bruyante;

mais ce bruit est sans principe qui l'anime, sans expansion qui révèle la sympathie, moins encore l'amour pour l'autorité du chef. Cette population est là parce qu'on l'y attire par la féerie des illuminations et des feux d'artifice; qu'on l'abuse et la trompe au milieu d'une solennité, et qu'en apparence le souverain s'abaisse jusqu'à elle. Les démonstrations populaires, en Russie, sont l'effet du galvanisme et n'ont rien de spontané : ce pays est un cadavre immense qui se meut sous l'action électrique de l'autocrate. Que s'il y a quelque paternité dans l'esprit du pouvoir, pourquoi sa police ne veille-t-elle pas sur les accidents, et n'empêche-t-elle pas que des bateaux surchargés, par exemple, ne chavirent en se rendant, par la Néva, à la résidence royale, lieu désigné pour la fête? Est-ce qu'il n'est pas fréquent d'enregistrer en ces occasions de ces événements sinistres où l'on sait qu'il a eu péri jusqu'à deux mille personnes en un jour? Et ces faits, les journaux de Pétersbourg ne les relateront pas : que dirait le maître? — Il n'est pas rare dans l'hiver, tandis que les seigneurs dansent chez l'Empereur, de trouver plusieurs cochers morts de froid sur les siéges de leurs voitures. Est-ce là, oui ou non, traiter les hommes en esclaves, ou plutôt en objets que l'on remplace à volonté comme la dernière des marchandises. Qu'il meure ou qu'il vive, ce peuple russe, on n'en a garde; il n'est pas né seulement pour le travail et la douleur, mais aussi pour mourir.

« Je n'ai rien vu, s'écrie M. de Custine, en sortant d'une de ces fêtes de l'Autocrate, de plus beau pour les yeux, de plus triste pour la pensée, que cette réunion soi-disant nationale de courtisans et de paysans, qui se réunissent de fait dans les mêmes salons, sans se rapprocher de cœur. Socialement ceci me déplaît, parce qu'il me paraît que l'Empereur, par ce faux luxe de popularité, abaisse les grands sans rele-

ver les petits. Tous les hommes sont égaux devant Dieu, et, pour un Russe, Dieu, c'est le maître : ce maître suprême est si loin de la terre, qu'il ne voit pas de distance entre le serf et le seigneur ; des hauteurs où réside sa sublimité, les petites nuances qui divisent le genre humain échappent à ses divins regards. C'est ainsi que les aspérités qui hérissent la surface du globe s'évanouiraient aux yeux d'un habitant du soleil.

» Lorsque l'Empereur ouvre librement, en apparence, son palais aux paysans privilégiés, aux bourgeois choisis qu'il admet deux fois l'an à l'honneur de lui faire leur cour, il ne dit pas au laboureur, au marchand : « Tu es homme comme moi » ; mais il dit au grand seigneur : « Tu es un esclave comme eux ; et moi, votre Dieu, je plane sur vous tous également. »

Je relatais tout-à-l'heure l'absence du mot *ami* dans le vocabulaire moscovite, et j'en adressais le reproche à l'insensibilité de la nation Russe. Je ne sache pas, en effet, qu'en aucune autre contrée on ait à flétrir le manque d'amour maternel que voici : Une paysanne allait d'un village à un autre, sur un traîneau, avec trois de ses enfants. Suivie bientôt par des loups, elle jeta à la voracité de ces animaux, d'abord le premier, puis le second, enfin le troisième des enfants, et parvint de la sorte à se sauver. Non-seulement la cruelle marâtre ne rougit pas de sa conduite, mais le seigneur et les campagnards louèrent son ingéniosité. Où est ce cœur de femme qui pleurant un fils bien-aimé, et s'entendant proposer l'exemple d'Abraham qui immolait Isaac avec soumission à l'ordre de Dieu, se prit à dire cette parole de l'âme : « Dieu n'aurait jamais exigé ce sacrifice d'une mère ! »

Ce défaut de tendresse est fort commun : si en baignant leur nouveau-né dans la Néva, dont les eaux, dans l'idée du peuple, ont des propriétés surnaturelles,

les femmes laissent échapper le fruit de leurs entrailles et qu'il se noie, *Dieu l'a voulu*, disent-elles, et elles rentrent chez elles sans aucune marque de chagrin. Cette indifférence d'un peuple esclave va jusqu'à laisser endormir dans les âmes le sentiment moral et de vertu : « Un Seigneur, passant la revue des jeunes filles de son domaine, ordonne tout simplement au père et à la mère de celle sur qui il a daigné jeter un regard de préférence de la lui amener, à tel moment de la journée, dans son château. Ceux-ci se gardent bien de refuser un si grand honneur ; on s'empresse, on s'évertue, comme s'il s'agissait de l'action la plus digne d'éloges. » (*J. B. May.*)

Le gouvernement autocratique reste traditionnellement appuyé sur une autorité d'airain et sur une imposture effrontée : on se figure ce qui doit en résulter de soupçons de la part du Czar. Aussi, l'étranger, en Russie, est-il sans cesse, toujours épié, suivi, circonvenu. Il n'est pas d'effort qu'on ne mette en usage pour l'empêcher de savoir la vérité sur ce qui l'intéresse. Sans recommandation, il est assuré de ne visiter en fait de monuments et de curiosités que ce qui est exposé aux yeux de tous. Piloté par quelque influence, on lui ouvrira les portes des palais, des forteresses; mais plus il sera accablé de prévenances, plus ses conducteurs ont reçu l'ordre de lui montrer la plupart des choses sous un faux jour. On veut à tout prix, en Russie, être admiré des autres peuples, à qui on doit tout et sur lesquels on a des yeux de jalousie et d'envie. C'est un parti pris de démentir l'histoire, et si vous demandez à parcourir telle résidence où tel prince périt de mort violente, tel château fort où quelque héritier de la couronne resta vingt ans captif et fut enfin étranglé, empoisonné,

vous verrez les mines s'assombrir, éluder votre question par une fin de non-recevoir, et vous glacer d'effroi par leur expression courroucée. C'est que trop de curiosité, le projet que l'on vous supposerait d'écrire vos relations de voyage, pourrait bien vous ouvrir l'entrée des prisons sous-marines des citadelles de Pétersbourg ou de Cronstadt, souterrains dont les verroux rouleraient sur vous à jamais, si l'on ne préférait vous envoyer en Sibérie. Le voyageur n'est pas seul l'objet assidu de la défiance du despotisme; le corps diplomatique lui-même, est considéré comme un espionnage européen, et on le tient dans un état tout particulier de suspicion.

Les Russes ont puisé dans cette vanité chagrine, qui descend de haut chez eux, un ton ricaneur, une ironie acerbe, qui se produit à la moindre résistance éprouvée.

Les Czars ont fini par former au moral, la nation qu'ils régentent, à leur entière ressemblance. Chose étrange! chose inexplicable, si elle n'est une figure des pensées de la Russie : on ne s'y sert point de lit ; l'Empereur lui-même dort sur un divan. C'est-à-dire que ce peuple campe, et qu'issu de races conquérantes, il paraît ne vivre que pour les conquêtes. N'est-ce pas cette soif d'orgueil et de possession qui, dans un ordre moins haut, entretient partout l'habitude de la rapine, du vol, de l'exaction? Tout vole en Russie, on y vole partout, et les sévérités qu'appellerait un larcin commis dans le palais impérial, n'arrête pas même les voleurs ; à chaque fête anniversaire donnée par le Czar, une foule d'objets sont régulièrement soustraits: une année, l'ambassadeur de Sardaigne y fut pour sa montre. A-t-on jamais entendu dire que la police d'aucun pays ait jamais égorgé, de nuit, dans quelque carrefour obscur, une personne qui s'y est aventurée,

et que la victime ait été vendue à l'amphithéâtre? Voilà une atrocité incontestable reprochée à la police de Pétersbourg. Cette ville que sa magnificence n'empêche pas d'être un grand contre-sens, où les frimas et les inondations détruisent jusqu'aux remparts qu'il faut refaire deux fois tous les cent ans, serait déserte sans le siége du pouvoir. On y parle français dans les salons, à la cour; on reprend la conversation en russe dès que l'empereur paraît. Un peuple qui ne sait qu'imiter, qui dédaigne sa langue maternelle, a-t-il une nationalité? Non, et c'est ce qui explique sa rage d'envahissements.

En Russie il existe une noblesse; mais ce corps ne s'est jamais cru obligé par sa dignité même. Il n'a point été la gloire de l'État, il en est le fléau. Ainsi les nobles contractent des dettes; beaucoup ne les paient point. Ailleurs la noblesse fut, reste encore devouée à l'honneur; là, cet ornement des belles âmes ne s'est pas encore naturalisé. La corruption est profonde dans les classes supérieures de la Russie: et le gouvernement préfère tolérer cette dépravation, cette grande licence, plutôt que de laisser aux sujets la moindre existence politique. Ce pays, où l'on ne vit pas de la vie de l'esprit, parce que les élans supérieurs d'une nature forte y sont comprimés par l'ensemble des institutions, livre de nombreux jeunes gens de naissance à des excès inexprimables. Ils prennent la débauche comme une profession. Pleins d'une sève qui exigerait un gouvernement plus digne, une nation douée d'une véritable grandeur, pour trouver un courant à cette vitalité, ils l'abandonnent à la débauche effrénée. Il n'y a pas de passion chez eux, mais des appétits. Ils s'adonnent aux plaisirs sensuels avec l'impétuosité et le goût éphémère de la brute. Ce n'est pas

à tort que la versatilité leur est reprochée. Point de constance dans les sentiments ; tout est vague dans leurs cœurs, comme la lumière dans leur ciel nébuleux. Seulement la faim, un moment apaisée, renaît incessamment, et l'observateur s'étonne de cette digestion de sensations énergiques, aussitôt oubliées qu'accomplies, aussitôt renouvelées qu'un court intervalle en rallume le désir. J'ai sous les yeux des histoires de mœurs qui excèdent tout ce que l'imagination si désordonnément fértile de nos romanciers nous a dépeint. Le libertinage d'un certain nombre d'hommes fortunés dépasse toutes sortes de limites. Ce sont les abus de l'autorité se reproduisant dans les mœurs avec les mêmes proportions. La démoralisation d'ailleurs est générale. On en jugera sur le chiffre annuel des enfants trouvés qui, pour Moscou et Saint-Pétersbourg est de douze mille. Et ces désordres existent dans les villes comme dans les campagnes. N'a-t-on pas vu des paysans revenant d'un voyage, trouver un et deux enfants de plus au foyer, lors de leur retour, et s'applaudir d'une fécondité qui les dégradait.

Il ne sera pas inutile de mettre en relief l'altération du sens moral chez les Russes, par le peu de différence qu'ils font entre des crimes énormes et certaines infractions aux lois disciplinaires de l'Eglise. Un chef de brigands fut arrêté, il y a quelques années. Le prêtre qui lui portait les consolations de la religion lui dit que, d'après les aveux qu'il venait d'entendre, un tel scélérat ne s'était sans doute pas abstenu de viande pendant le carême : « Pour qui me prenez-vous, répondit avec colère le prisonnier? J'ai commis des crimes, j'en suis convenu ; mais manger de la viande ou rompre le jeûne du carême? ce serait là une abomination dont je suis incapable... » Tels sont les Russes. Qu'est donc au fond

une semblable croyance qu'une ignorance démesurée, et les voyageurs sérieux ont-ils eu tort de répéter unanimement que la piété des Russes est tout extérieure, et se résume en signes de croix et en génuflexions? Ce même peuple, qui respecte ses popes dans l'intérieur des temples, ne regarde-t-il pas la rencontre de l'un d'eux comme l'augure infaillible de malheurs, qu'il croit conjurer en crachant trois fois sur son épaule gauche? Nous lisons dans un *Voyage d'un prisonnier de guerre*, les paroles suivantes prononcées par un Russe : « Propagateurs ardents (les popes) de recettes mystiques, de contes merveilleux et de simagrées, ils ne s'adressent qu'à l'imagination du peuple dont ils pervertissent à loisir le bon sens et les lumières naturelles. » Aussi la superstition règne-t-elle partout. Le lundi est le jour malheureux des Russes : on s'abstient de se mettre en voyage et de rien entreprendre ce jour-là. Une épidémie survient-elle, elle est le résultat de maléfices. On jette des sorts. Les dernières extrémités de la famine ne les décideraient pas à se nourrir de pigeons, cet oiseau étant pour eux la représentation du Saint-Esprit, et une substance divine. Le vol des corneilles est consulté. Les cartes ne sauraient manquer d'avoir pour eux des vertus prophétiques. En un mot, les vaines rêveries dont ils se repaissent n'ont pas de bornes.

Pierre Ier a enrayé la Russie en maître despote, dans l'ornière profonde d'une organisation digne de cet autocrate : nous voulons parler de cet embrigadement de tous les fonctionnaires de l'empire, connu sous la dénomination de TSCHINN. De même que l'armée est rangée par régiments et par armes, ainsi les employés forment un système hiérarchique, comprenant quatorze degrés, autant dans l'ordre civil, que dans l'ordre religieux et dans l'ordre académique ; du chancelier de

l'empire au simple étudiant, du métropolite au sacristain et au régent de collége. De la sorte, l'administration russe a ses cadres comme l'armée et la marine; elle a ses diverses classes numérotées pour la plus ample satisfaction du Czar. Cette prodigieuse corporation compose la noblesse. Les Russes qui ont atteint le neuvième degré sur quatorze échelons, composent depuis le premier degré la noblesse héréditaire; les cinq derniers degrés ne sont nobles que leur vie durant. En voilà des nobles assurément, et des nobles de tous les acabits! N'oublions pas de signaler, que chaque fonctionnaire en augmentant d'un grade, doit à l'état un droit proportionnel.

A cette partie de la population, joignez maintenant les bourgeois ou habitants des villes, vous aurez ce qu'on appelle les hommes libres. Cette classe comprend les artisans, les marchands, les artistes. Chaque membre de ces diverses catégories doit être à son tour enrégimenté, c'est-à-dire inscrit sur des registres spéciaux. De cette inscription dépend l'autorisation d'exercer un métier ou de faire le commerce. Chaque bourgeois a des charges propres à sa condition, et de plus il est tenu de signer un serment de fidélité à l'Empereur... Divisée en trois guildes, la bourgeoisie de la première doit déclarer cinquante mille roubles de capital et payer 4 et demi pour cent; la seconde doit déclarer vingt mille roubles, et payer 4 pour cent; la troisième, huit mille roubles, et paie deux et demi. Cette dernière catégorie, rentrant sous le rapport judiciaire, dans le rang des serfs, n'est pas exempte des châtiments corporels. Trouvez-vous la compression suffisante, et ces nobles de quatorze gradations, et ces bourgeois des trois ordres, tous renfermés dans des réseaux d'acier, vous semblent-ils assez sous la main oppressive de l'Autocrate?

Etrange pays, dont l'avant-dernier souverain (il parlait à Mme de Staël), a pu dire : « Vous louez mes intentions philanthropiques, je vous remercie ; néanmoins, dans l'histoire de Russie, je ne suis qu'un incident heureux. » Oui, un incident heureux, puisque M. de Custine que nous aimons à citer, à cause de la sincérité de ses relations, n'a rien exagéré en peignant ainsi la Russie actuelle :

« Un gouvernement qui ne rougit de rien, parce qu'il se pique de faire ignorer tout et qu'il s'en arroge la force, est plus effrayant que solide : dans la nation, malaise ; dans l'armée, abrutissement ; dans le pouvoir, terreur partagée par ceux mêmes qui se font craindre le plus ; servilité dans l'église, hypocrisie dans les grands, ignorance et misère dans le peuple, et la Sibérie pour tous : voilà le pays tel que l'ont fait la nécessité, l'histoire, la nature, la Providence, toujours impénétrable en ses desseins..... »

Les notions du juste et de l'honnête n'ont jamais atteint un développement suffisant en Russie. A peine née au Christianisme, cette contrée se débattit contre les atteintes du schisme grec, lequel l'emporta enfin, grâce au rude gantelet des souverains qui l'imposèrent. La domination tartare rendit ce peuple familier avec la servitude. Puis l'astuce et les coupables calculs des Czars, mirent tout en œuvre pour contenir la virilité russe dans les liens d'une politique de tromperie, d'épouvante et de proscription. La superbe impériale des despotes du Nord ne s'assimile qu'à leur ambition : le désir d'étendre leur puissance les dévore, les consume. Princes convertissant le trône en un autel où ils exigent encens et hommages divins, ils aspirent à la plénitude des vénérations qui sont l'attribut de la nature suprême, et ce besoin inassouvi les pousse, les pousse, et les entretient dans l'espoir de l'empire du monde. Le resserrement intérieur étant à son apo-

gée, les Czars n'ont eu qu'une préoccupation, celle de faire prendre le change à l'Europe sur l'état, sur les intentions de la Russie. C'est ainsi qu'un mot, un soupçon, le moindre écrit, assurent au voyageur européen les cachots sous-marins où vous pourrissez. C'est ainsi que tout Russe est non-seulement un esclave, mais encore un menteur, un espion : abjecte et vile créature, comme parle Pascal, qui ne se sent pas soulevée par quelque chose de supérieur. Le seul penchant hardi vers lequel on a fait refluer l'énergie nationale, c'est l'agrandissement par les armes. Aux populations comme aux individus, il faut une passion ; les Czars le savent, et c'est pour cela qu'ôtant la respiration à tout le reste, ils n'ont laissé au grand air que cette appétence, pour y laisser passer tout le courant de la force du pays. Cette situation habilement préparée, constitue précisément l'état imposant des armées russes. La superstition ici mêle son action à l'amour propre national, et il en résulte, sinon le fanatisme, du moins quelque chose qui en approche, et qui sert admirablement l'Autocrate, d'ailleurs redouté par sa discipline. Pense-t-on que l'espoir du pillage n'excite point les rangs subalternes de l'armée ? Et les boyards, ces sybarites de la région neigeuse, les croirait-on désintéressés ? Est-ce que l'extension de l'empire n'allégerait pas la sujétion qui les courbe ? Comme ils convoitent au contraire ces jardins enchantés qui s'appellent la France, l'Italie, l'Espagne ! Comme ils soupirent pour les pommes d'or de ces riantes Hespérides ! Comme leur pensée obscène se repose, quoique de loin, sur les beautés sévères de l'Occident ! Comme il leur serait doux de sabler le champagne et le bordeaux, aux pays fortunés qui donnent ces précieux produits, et de s'y livrer aux orgies dont l'apprentissage n'est point à faire chez eux !

Et le czar, et le czar, qui soupire pour le surnom de fourbisseur de couronnes, il sait le nombre et la magnificence des palais de l'Occident; il a déjà dans sa fièvre d'usurpation, marqué chacune de ses résidences souveraines, pour y présider ses haltes, pour ordonner ses étapes. M. de Custine exprimait déjà, en 1839, des idées identiques :

« Une ambition désordonnée, immense, une de ces ambitions qui ne peuvent germer que dans l'âme des opprimés, et ne se nourrir que du malheur d'une nation entière, fermente au cœur du peuple russe. Cette nation, essentiellement conquérante, avide à force de privations, expie d'avance chez elle, par une soumission avilissante, l'espoir d'exercer la tyrannie chez les autres ; la gloire, la richesse qu'elle attend, la distraient de la honte qu'elle subit, et pour se laver du sacrifice impie de toute liberté publique et personnelle, l'esclave, à genoux, rêve la domination du monde. »

Le jour où les puissances occidentales auront refoulé les Russes dans les limites de leur empire, ayant rompu leurs phalanges, brûlé leur marine, bombardé leur capitale, le Czar sera perdu; une commotion soudaine broiera son trône et engloutira son despotisme; les esclaves éperdus se rassasieront de troubles; chacun des peuples qui ont composé la colossale agrégation moscovite, retournera à sa nationalité primitive ; et de l'empire ainsi divisé, l'univers n'aura plus rien à craindre. L'Occident, qui a commis la grande faute de laisser périr la Pologne, comprend sans doute maintenant de quelle importance cette position est pour la Russie, et combien cette muraille vivante de fils des Croisés, leur assurerait de garanties contre les Varaigues et les Tartares contemporains.

Le soin mis de tout temps par les Czars à cacher leur jeu aux étrangers est si manifeste, que Monomaque, en 1126, a consigné pour ses enfants, les conseils sui-

vants, dans le testament qu'il leur a laissé : « *Prodiguez-*
» *leur* (aux étrangers) *au moins des marques de bien-*
» *veillance, puisque de la manière dont ils sont traités*
» *dans un pays dépend le bien et le mal qu'ils en disent*
» *en retournant dans le leur.* »

Le soin recommandé ci-dessus est devenu la sollicitude de la Russie entière : pas une personne qui ne s'évertue à déguiser la vérité aux yeux du visiteur, et qui ne se méfie des récits véridiques qui pourraient être faits au retour de ce voyageur dans sa patrie. Nicolas porte plus que tout le reste son attention sur l'observance de la discrétion, et sur le cordon sanitaire établi partout, au moyen de sa haute et basse police : vigilance à l'intérieur, vigilance à la frontière, mesures inquisitoriales en tous lieux. Le Czar actuel est aux aguets de tout ce qui se dit de lui en Europe : il en a la fièvre, il en perd le sommeil. Il lit particulièrement les journaux français : il dévore péniblement son dépit à la plus faible attaque. C'est la France qu'il hait, qu'il craint, qu'il redoute. Il désespère d'en avoir raison par la lutte directe, car là sont encore les géants de Bouvines, de Denain, d'Austerlitz; mais il a travaillé, il s'achernera à les abaisser par toutes sortes de menées sourdes, ténébreuses, dignes d'un roué couronné. C'est peu que les offres insidieuses que sa perfidie a faites à l'Angleterre; c'est peu que sa pression infructueuse sur l'Autriche et sur la Prusse; c'est peu que les primes prodiguées à la révolte en Grèce et dans les pays voisins du théâtre de la guerre, dans les divers continents, en un mot; mais ce qui est plus monstrueux encore, c'est la révolte, c'est la révolution qu'il a encouragée secrètement, applaudie dans son esprit, prêchée par les journaux qu'il s'accaparait. On n'ignore pas l'action de ce prince sur la presse allemande. Qui douterait de cette même action à Paris, y ait-elle été plus secrète?

« La Russie, a écrit M. de Custine, voit dans l'Europe une proie qui lui sera livrée tôt ou tard par nos dissensions : elle fomente chez nous l'anarchie, dans l'espoir de profiter d'une corruption favorisée par elle, parce qu'elle est favorable à ses vues : c'est l'histoire de la Pologne recommencée en grand. Depuis longues années, Paris lit les journaux révolutionnaires, révolutionnaires dans tous les sens, *payés par la Russie.* »

M. Léouzon le Duc a imprimé de même :

« Ce que je crois savoir, c'est qu'en 1850 et 1851, la Russie voulant avoir la haute main sur la presse allemande, dont les allures, après la guerre de Hongrie, ne pouvaient lui être indifférentes, envoya dans ce but, en Allemagne, un très-haut fonctionnaire. Je l'ai rencontré lors de mon dernier voyage, revenant de sa mission. Tout en lui annonçait qu'il l'avait remplie avec succès. »

Le mot suivant de l'Autocrate est significatif : « J'aurais dû combattre l'usurpation de Louis-Philippe, en 1830; en 1848, j'aurais dû la soutenir. » En effet, vous espériez abuser Charles X, à qui vous offriez les limites du Rhin et des Alpes, pour vous installer à Constantinople ; plus tard vous aviez pareillement des vues sur le défunt de Claremont.

Nicolas, avons-nous dit, se préoccupe de ce qu'on pense de lui en Europe. Dans le voyage de renard qu'il fit à Rome, en 1846, il en donna une preuve : Fanny Essler, la célèbre danseuse, que la cour de Pétersbourg avait naguère fêtée, se trouvait alors dans la ville pontificale. Elle sollicita d'être présentée à l'Empereur. Refus de celui-ci, qui fit cette exclamation : « Eh ! que diraient les Français, s'ils apprenaient que l'empereur de Russie est venu à Rome pour s'y faire présenter des danseuses ? » Que de cérémonies ! On le voit bien, l'Autocrate n'était pas chez lui !

Ainsi Nicolas est un socialiste, le pire des socialistes, puisqu'il est convaincu d'avoir, par des voies occultes,

encouragé l'esprit de désordre et de faction. Diviser pour régner ; corrompre pour asservir ; soutenir la licence au profit d'une ambition sans exemple : c'est plus que n'ont tenté les ravageurs de provinces de tous les temps. Et voilà ce roi-pontife qui déploie ses drapeaux décorés d'images augustes ! qui invoque une religion dont le divin fondateur a laissé dans sa vie mortelle et dans sa doctrine, les plus touchants exemples de douceur et d'amour ! Une seule fois, le Christ a pris un front sévère et irrité ; mais ç'a été contre les hypocrites, contre les vendeurs du temple.

Ainsi l'esclavage pour les masses, la corruption chez les grands, la dissimulation chez tous, la superstition, l'abrutissement, les tortures, l'idolâtrie impériale, la haine de la vérité catholique, l'absence de l'urbanité, de la bonne foi, de crapuleuses débauches, un clergé servile et parqué comme le reste ; puis une soif d'extension, de dilatation d'autant plus grande dans la nation, que la sujétion autocratique l'étouffe, et par-dessus tout, cette soif d'agrandissement insatiable, inextinguible chez le maître de ces soixante millions d'hommes enchaînés à une volonté, voilà la Russie.

Lâcheté encore une fois à qui trouve en lui-même, dans notre pays, quelque égard pour l'Autocrate ; incurie inexplicable dans quiconque ne s'éclaire pas touchant une question si majeure ! Si l'homme qui épargne ses inimitiés à la Russie est un écrivain ou un penseur... hé bien !... il faut le plaindre.

La dissolution, ai-je dit, est grande partout ; à Pétersbourg surtout, où l'on a vu assez fréquemment, sous Alexandre, prince de mœurs peu sévères, des femmes de condition, dont les affaires étaient dérangées, rechercher avec impudeur les regards du souverain, et pour prix de faveurs souvent acceptées,

rouvrir, par le comble de la bassesse, à des époux qui les autorisaient, la carrière de la fortune. Cependant à Pétersbourg, le dévergondage est plus contenu par la présence du maître; mais à Moscou, où se réfugient les disgraciés et ceux qui cherchent leurs coudées franches, le vice éhonté se produit dans toute sa désespérante frénésie. Là des Lovelace, des Don Juan, à l'aurore de la vie, vérifient ce portrait du voluptueux dû à la plume de Lamennais, dans ses beaux jours :

« J'ai vu, et le souvenir m'en restera toujours présent, j'ai vu de ces victimes d'une passion dévorante, offrir, à la fleur de l'âge, la dégoûtante image d'une complète décrépitude: le front chauve, les joues haves et creuses, le regard plein d'une tristesse stupide, le corps chancelant et comme courbé sous le poids du vice, épuisé de vie, de pensée, d'amour, déjà hideusement en proie à la dissolution ; à leur aspect, on croyait entendre les pas du fossoyeur se hâtant de venir enlever le cadavre. »

Ces images sont fréquentes à Moscou ; et comme en Russie rien n'est petit, que tout y atteint des proportions extraordinaires, ces suaires vivants puisent encore dans d'incroyables excès un mouvement convulsif, une activité automatique qui ressemble à de l'énergie. De l'intempérance de la table passant aux fatigues de la volupté, ils dévorent un reste de vie ainsi électrisée par des débauches continuelles, dont le théâtre est tantôt la ville, tantot la campagne, tantôt la taverne, tantôt de solitaires réduits. La tâche ici abîme l'écrivain qui se refuse à tremper sa plume dans une boue infecte, et qui répugne à présenter au lecteur les immondices d'une dépravation sans fond. Après avoir signalé que des conversations inqualifiables sont tenues publiquement à Moscou ; qu'il y est parlé de l'immoralité de la ville, de celle du sexe en

particulier, avec un dévergondage hors de toute limite, je citerai seulement quelques particularités racontées par M. de Custine; elles suffiront pour mettre à nu le cancer qui ronge le sein du colosse :

« Un jeune homme, après avoir passé un mois entier dans l'enceinte d'un couvent de nonnes de ***, finit par s'ennuyer de l'excès de son bonheur, au point d'ennuyer à son tour les saintes filles auxquelles il était redevable de ses joies et de la satiété qui leur avait succédé. Il paraissait mourant : c'est alors que les nonnes, voulant se défaire de lui, mais craignant le scandale, si elles le renvoyaient se faire enterrer dans le monde, s'imaginèrent, puisqu'il était condamné, qu'il valait mieux l'achever tout de suite chez elles. Aussitôt fait que pensé..... Au bout de quelques jours, le cadavre du malheureux a été retrouvé coupé en morceaux, au fond d'un puits. L'affaire n'a point fait d'éclat.

» S'il faut s'en rapporter aux mêmes autorités, la règle de la clôture n'est guère observée dans plusieurs des couvents de Moscou; l'un des amis du jeune prince *** montrait hier devant moi, à toute la cohorte des mauvais sujets, le rosaire d'une novice, oublié, disait-il, le matin même, dans sa chambre à lui ; un autre faisait trophée d'un livre de prières qu'il assurait avoir appartenu à l'une des sœurs réputées les plus saintes de la communauté de ***.... et l'auditoire applaudissait !....

» Je n'en finirais pas, si je m'imposais la loi de vous redire tous les récits du même genre auxquels ces histoires ont donné lieu pendant le dîner de la table d'hôte ; chacun avait son histoire scandaleuse à joindre à celle des autres ; et tous ces contes n'excitaient que de grands éclats de rire.... »

Vous frémissez ; vous appelez l'autorité contre des monstruosités pareilles. Mais l'abrutissement est nécessaire à l'autocratie qui a osé faire elle-même son apothéose, dans le code militaire du czar Pierre, par ces termes que j'y lis : *Tout l'Etat est en lui (dans l'Autocrate). Tout doit se faire pour lui, maître absolu et despotique qui ne doit compte de sa conduite qu'à Dieu seul !* » — « *C'est pourquoi toute parole inju-*

rieuse contre sa personne, tout jugement indécent de ses actions ou intentions, doivent être punis de mort.»

Les frivolités étant le seul aliment de la conversation des salons, le jeu devient un refuge contre l'ennui. C'est un besoin que l'appât du gain rend une passion. Tricher un partner n'a rien d'odieux pour un Russe : le scrupule ne va point jusque là! Escroquer un adversaire inexpérimenté, c'est de l'adresse, de la dextérité!

« Cette fureur du jeu, ai-je lu dans une relation de voyage, s'étend dans tout l'empire : c'est la seule occupation sérieuse de la vie, et la source intarissable de la corruption générale. Il n'est point d'odieux excès qui ne soient familiers à ceux qui perdent : malheur aux esclaves qu'ils possèdent! Accablés de travaux, pour encourager les désordres d'un maître impitoyable, s'ils se plaignent, aussitôt le knout, le knout infame est saisi pour les punir ; eux-mêmes alors n'écoutant plus aucun sentiment d'honneur, cherchent à satisfaire les exigences d'un pouvoir si terrible, par les produits du vol et de l'infamie. Comment se respecteraient-ils, quand l'impérieuse nécessité commande, et que les supplices deviennent inévitables, en cas de non-exécution des ordres donnés ! »

Ne demandez pas si une pareille société est sceptique. Les hautes classes en Russie, adonnées au sensualisme, ne conservent pas assez de feu divin dans l'esprit pour y entretenir la foi. La croyance élève l'âme; les boyards russes n'ont que des sentiments bas. Ils languissent, ces esclaves dorés, ils sont atteints de la maladie du siècle, et le sein de la vérité éternelle offert au catholique pour reposer sa tête accablée d'un poids immense d'amour, et qui n'a trouvé hors de cette beauté toujours nouvelle que l'insensibilité et la désespérance, ne se présente pas à ces adeptes de Photius. Oh! elle a beau s'agiter cette masse moscovite, la gangrène est dans ses plaies; le géant peut remuer sa lourdeur informe, il s'étendra sur l'arène, épuisé

par ses efforts, car c'est d'en haut que descend la vie, et lui n'est devenu qu'un vaste corps sans âme : *mens agitat molem*.

CHAPITRE IV.

Le Christianisme en Russie.

Il est temps d'aborder la question religieuse en Russie, puisque cette puissance fait tant de bruit de ce qu'elle appelle son orthodoxie, et qu'elle s'avance dans une guerre injuste, avec l'image de la Vierge Marie sur ses bannières, plaçant sous le symbole le plus suave de la foi chrétienne, les agitations d'une ambition sans bornes et d'un despotisme brutal.

Le christianisme pénétra en Russie vers le milieu du dixième siècle. Olga, veuve d'Igor, exerçant la régence pour son fils Sviatoslaf, et femme d'un caractère ferme, appréciant les avantages qu'elle pourrait retirer de son alliance avec les Grecs, en se faisant chrétienne, alla demander le baptême à Constantinople, en 955. Mais elle ne put déterminer son fils à renoncer au culte des enfants d'Odin. Aux instances maternelles, Sviatoslaf répondait : « Voulez-vous que mes amis se moquent de moi? » Ce prince, pour s'incliner devant le vrai Dieu, tenait peut-être de trop près à cet Igor, dont les soldats avaient ravagé la Paphlagonie et la Bithynie, il y avait peu d'années, et qui surprenant les prêtres dans leurs églises, les forçaient de revêtir leurs ornements, et les frappant de leur framée, s'écriaient : « Nous avons chanté la messe des lances. » La religion chrétienne n'obtint donc que de lents progrès

jusqu'à Vladimir, qui ayant fait des conquêtes, désira sans doute aussi des alliances avec les princes chrétiens, et pour ce motif se détermina à embrasser leur foi. Comment expliquer autrement la conversion de ce chef, dont la main avait d'abord offert à ses dieux des victimes humaines, et en une occasion avait de préférence choisi pour l'horrible sacrifice, un jeune chrétien varaigue? Quelle disposition du reste à recevoir l'eau baptismale, que de s'être emparé avec une nombreuse armée de la ville grecque de Cherson, après un siége de six mois, et de là d'avoir fait dire aux deux empereurs de Byzance, Basile et Constantin, qu'il voulait épouser leur sœur Anne, et qu'en cas de refus, il prendrait leur capitale. Le pauvre empire grec était livré aux séditions, et les deux princes Byzantins acceptèrent tout. Vladimir fut donc baptisé et s'unit à la princesse. Il prêta ensuite main forte à ses beaux-frères, leur rendit Cherson, et emmena avec lui des prêtres chrétiens. Arrivé à Kief, il renversa les idoles, et par un édit ordonna que la population entière crût à l'Evangile. Des missionnaires parcoururent alors la Russie, et prêchèrent au loin la croyance des apôtres. On se figure aisément les difficultés qu'eurent à surmonter les ouvriers évangéliques. Au douzième siècle, les résistances duraient encore. Ainsi le culte des faux dieux demeura longtemps en honneur. Ce qui contribua fortement à la lenteur de la propagation du christianisme, très-favorisé, à ce qu'il paraît, par Vladimir, après son mariage avec Anne, ce fut l'inhumanité de ses descendants et leurs guerres fratricides.

Ce fut aussi un malheur nouveau pour la Russie que le schisme des Grecs consommé par le superbe et trompeur Michel Cérularius, en 1053. L'insubordination se glissant ainsi dans l'épiscopat, cette dignité au-

guste cessait d'être un apostolat, et devenait une fonction que pouvait, à son gré, solliciter l'intrigue et la cupidité. L'église naissante de Russie s'alimentant pour le personnel du ministère à une source impure, ne pouvait obtenir qu'une vitalité chétive, une sève qui ne portait pas en elle la force de pousser les fruits à maturité. Toutefois, le clergé russe eut le mérite de résister à la contagion, puisqu'au concile de Florence, en 1439, où l'union des deux Eglises avaient été conclue, il fut constaté que la Russie possédait encore autant de catholiques que de schismatiques grecs. Les choses en étaient là lorsque, un quart de siècle après, l'usurpateur Boris Godounof, devançant Pierre Ier, pensa à réunir dans sa main l'Eglise et l'Etat, en créant la dignité du patriarchat dans Moscou. A cette fin, Job, son favori, fut déclaré patriarche de toutes les Russies, le 23 janvier 1589. Du reste, l'union de l'église russe avec la grecque n'existait déjà plus que de nom; car, après le changement du métropolite de Kief à Vladimir, et de cette ville à Moscou, la nomination n'avait lieu que par le prince.

N'en déplaise à nos demi-savants, à nos utopistes politiques, à nos esprits forts : hors des sublimes inspirations du Catholicisme, les peuples ne s'acheminent pas vers d'heureuses destinées. La liberté, les lumières ne germent avec stabilité que sous sa divine fécondation. Là où manque ce principe incréé d'activité et d'amour, la prospérité publique s'altère, les calamités s'acharnent. Constantinople passa sous le joug musulman, dès que le lien qui unissait l'empire au Saint-Siége apostolique fut entièrement rompu. Luther mit son génie bouillant au service de l'insurrection religieuse, et bientôt l'Europe fut en feu; et les révolutions, qui, depuis le moine de Wittemberg, ont déraciné les trônes et se-

coué les empires sur leurs bases, n'ont été que la suite des ébranlements imprimés par le jaloux renégat Augustin, au respect pour le pontificat et les dogmes romains, et par suite, à l'attachement des vrais principes nationaux et monarchiques.

Ce n'est ni le schisme, ni l'hérésie qui produisent ces anges de la terre connus sous les noms de François de Sales, de Vincent de Paul, de Belzunce, de Fénélon. L'erreur, dont la compagne assidue est la haine, engendre les Henri VIII, les Elisabeth d'Angleterre, les Christiern, et dans un autre genre de tyrannie et sous des systèmes qui n'ont changé que de nom, elle produit les Carrier, les Marat, les Couthon. Le schisme n'a procuré jusqu'ici à la Russie que la violence et l'esclavage. Laissez faire; Dieu est patient, et les siècles sont les années des nations : le temps viendra où des révolutions nées des aberrations préméditées, entretenues et exploitées par les Czars et par leur clergé, changeront la face de cette contrée incommensurable, et ouvriront pour elle une ère de châtiments et d'expiations.

Reprenons : Kief et huit évêchés des provinces méridionales restèrent unis au Saint-Siége jusqu'en 1520. D'autres résistèrent aussi dans les pays du nord. Les évêques de Twer et de Nowgorod refusèrent de se faire sacrer par le métropolite de Moscou, considéré par eux comme un intrus. Ivan III, par des menaces et des châtiments cruels, arrêta le bien que devaient produire ces oppositions, et à la fin tout succomba. Ainsi fut établie la prépotence patriarchale réunissant entre ses mains l'autorité ecclésiastique, mais absolument dépendante du Czar. Boris, par un décret, soumit les métropolites et les évêques au patriarche de Moscou. Celui-ci était donc omnipotent sur l'église de Russie, et restait docile instrument du chef de l'Etat qui l'instituait et le

choisissait à son gré, pouvant le déposer, s'il opposait quelque résistance. Constatons ici que le patriarchat de Constantinople était tombé dans l'avilissement; que d'indignes prélats s'en disputaient la pourpre, salie par la faveur du sérail, dont l'investiture était indispensable, depuis la prise de la capitale par les Turcs.

Jérémie, occupant le siége à cette époque, réduit avec son église à une extrême misère, s'était rendu à Moscou, pour y faire une quête, et en avait emporté des largesses considérables de la part de Boris : c'était le prix mis à l'approbation de Jérémie pour le siége patriarchal de fraîche institution.

Ce Job, que Boris avait fait patriarche, pourra être jugé par deux faits. Le despote usurpateur ayant déclaré officiellement les habitants ses esclaves, le *pape* Russe confirma avec solennité cette déclaration dans un concile. Il justifia le meurtre du dernier des Rourik, dont le bourreau fut Boris lui-même, et dans l'acte d'élection de ce dernier, voici la clause qu'il fit insérer : « A tous ceux qui désobéiront aux volontés du Czar, l'église, au lieu de sa bénédiction, donnera sa plus formidable malédiction, sans parler des peines que leur infligera le conseil des boyards. Malédiction à tout hérétique et à tout rebelle qui oserait s'opposer aux décisions de l'auguste assemblée, pour ébranler les esprits; fût-il même de condition considérable, sa mémoire demeurera maudite. » Job alla plus loin, il prescrivit pour le Czar une prière, que le peuple devait réciter chaque jour, prière remplie d'adulations rebutantes et d'expressions idolâtriques. Et tout cela subsiste aujourd'hui, et dans la forme et dans le fond.

Si la manière dont Pierre Ier se fit bientôt le chef de la religion est insolite et cyniquement illégale, ce qui eut lieu pour donner à cette investiture une ap-

parence de sanction n'offre rien de moins piquant; le patriarche de Constantinople reçut une lettre de Pierre, lui demandant la confirmation de son collége ecclésiastique; la réponse fut deux ans sans venir, mais enfin elle arriva; elle était approbative, et elle donnait à Pierre les noms de *saint* Autocrate, de *très-pieux* Czar de toutes les Russies.

Comment s'expliquer une si lâche courtisannerie, sinon par la simonie, déjà marraine du patriarchat de Moscou, et venant tenir sur les fonts de son baptême, le synode dirigeant que le czar Pierre substituait au siége fondé par Boris, dont il se montrait l'émule? Le canon confirmatif de ce secrétariat ecclésiastique de l'Autocrate, suivit de près l'approbation, ce qui semble une preuve nouvelle du trafic sacrilége dont nul ne déclarera incapable l'exécuteur des Strélitz. A la demande du satisfait de Constantinople, le patriarche d'Antioche fournit aussi son assentiment; mais les adhésions des patriarches d'Alexandrie et de Jérusalem sont encore attendues. Le dernier de ces prélats, ayant aussi précédemment passé à Moscou, pour y recueillir des aumônes, avait déjà refusé de sanctionner l'intronisation de Job. Ainsi baclé, le synode russe est simplement un bureau où le Czar entretient des commis.

« A proprement parler, un seul pouvoir réside, un seul pouvoir élève la voix dans le synode, c'est celui de l'Empereur: lui seul dispose et ordonne. Il transmet ses ordres au procureur suprême, qui se charge de les faire connaître aux évêques, en leur recommandant l'obéissance entière à tout ce qui a été prescrit. Le même fonctionnaire en surveille l'observation, et punit ceux qui refusent de s'y soumettre ou le font avec nonchalance.

» L'Empereur est donc le vrai soleil, l'âme, le régulateur et le seul appui de l'Eglise nationale en Russie. A côté de lui, se place comme satellite ordinaire, recevant de lui toute chaleur et toute lumière, le procureur suprême, faisant

mouvoir également, de gré ou de force, dans leurs sphères inférieures, les métropolites, les archevêques, les évêques, et tous les autres ordres du clergé. Merveilleuse harmonie! où la hiérarchie ecclésiastique se trouve régie et dominée par un pouvoir étranger au but de son institution.

» Le synode est encore l'exécuteur de toutes les mesures ecclésiastiques adoptées, au nom du souverain, par les autres administrateurs de l'empire, tels que le Sénat, le Ministère de l'Intérieur, le Conseil d'Etat, et l'Administration des Domaines impériaux. » (THEINER, l'*Eglise schismatique russe.*)

Appuyons ces assertions par des extraits de rapports officiels.

Rapport de 1839. Arrêts prononcés par les hauts tribunaux de l'empire. « Par la chancellerie du procureur suprême, furent exécutés 264 ordres suprêmes impériaux. Les décisions judiciaires, transmises par le sénat étaient de 218. Le nombre des papiers communiqués au saint synode montait à 10,002, et celui des affaires expédiées dans les différentes éparchies à 8, 215. »

Même rapport. « Par *très-haut commandement* furent élus des curés pour les colonies militaires. — Par *très-haute concession*, le couvent extraordinaire de Tschébaksar a été évacué.» (Rapport de 1838.) *Même rapport:* Il a été permis à l'évêque de Kursk d'imprimer ses sermons. *Rapport de* 1837... *Sa Majesté trouve bon* de dissoudre la commission des écoles ecclésiastiques (c'est-à-dire d'en enlever la direction au clergé), d'en réunir la direction au saint synode, et de *confier le soin de l'exécution de ses ordres au procureur suprême.* »

Ces citations que nous pourrions multiplier, font voir qu'on ne parle que de *suprême volonté, d'ordres très-hauts;* de droits et de devoirs épiscopaux, il n'en est pas question.

Les pontifes romains mirent la plus grande sollici-

tude à maintenir la Russie dans le giron de l'Eglise. Cette paternelle vigilance devait se briser contre la mauvaise volonté des princes de ce pays. Ce fut dans la sage vue d'empêcher le royaume de *Saint* Vladimir de se livrer au schisme récemment consommé, que des relations furent ménagées entre la Russie et la France, et que Henri I[er] épousa Anne, fille du grand-duc Iaroslaf. Cette princesse donna le jour à Philippe I[er], quatrième aïeul de Louis IX. Isiaslaf, souverain de Kief, d'abord dépouillé par ses frères de ses états, fut rétabli une première fois par Boleslas II, roi de la catholique Pologne. En 1075, Isiaslaf, encore détrôné, envoya son fils au célèbre Grégoire VII (Hildebrand), lui promettant d'être fidèle à l'autorité spirituelle des Papes, et de reconnaître leur autorité temporelle, si l'appui de Rome lui était accordé. Le secours de Grégoire n'eût pas manqué; mais Sviatoslaf, l'usurpateur, étant mort, le roi déchu put reprendre avec quelques milliers de Polonais le chemin de sa capitale, et foula aux pieds ses engagements.

Thomas Paléologue, le dernier des Constantins, s'était réfugié à Rome, la patrie de tous ceux qui n'en ont pas, et venait d'y mourir: sa nièce, femme de mérite, fut mariée, par l'entremise du Pape, à Ivan III, veuf en ce moment. Le prince russe ne vit pas seulement dans cette union une haute alliance, mais encore un certain droit qui lui échoyait, pour lui et pour ses descendants, au trône de Constantinople. A cette occasion, le grand prince adopta l'aigle noire à deux têtes, armes des empereurs de Byzance. L'arrivée de cette princesse attira en Russie beaucoup de familles de rang et des artistes qui commencèrent à orner Moscou (1480.) De précieuses espérances étaient nourries par le Vatican sur cette Russie, que sa fidélité au

Catholicisme aurait rendue à la fois si grande et si comblée de faveurs; mais alors, comme toujours, ce pays n'a su que recevoir des deux mains et n'a jamais rendu d'une seule.

C'était en 1547. Alors régnait Ivan IV, surnommé par les Russes le *Terrible*, et par la vérité le *grand tyran*. La Suède et la Pologne, ces rivales à la fin trop infortunées de l'ingrate Russie, portaient leurs armes victorieuses sur le territoire de l'empire, où plusieurs villes étaient déjà tombées en leur pouvoir. Iván, qui le premier venait de prendre le titre de Czar, qui s'était signalé dans vingt combats, s'effraie cette fois, et ne voit son salut que dans l'intervention de Grégoire XIII. L'évêque de Rome accueille favorablement, comme ses augustes prédécesseurs, l'ambassade moscovite. Il envoie le P. Possevin, jésuite, qui obtient la paix pour Ivan. Celui-ci n'avait pas manqué de faire lui aussi espérer le retour de ses états à l'Eglise romaine. Toutes les conditions du traité furent tenues, moins celle du retour à la vérité catholique, dont le Czar ne se souvint plus, le danger une fois passé. La politique russe est toute là : promesses trompeuses, dissimulation dans les moments critiques; tenir parole, même pour les engagements les plus sacrés, après le danger, ne l'attendez pas d'elle.

Au commencement du seizième siècle, Boris occupait le trône qu'il avait usurpé, à Moscou. Sigismond tenait le sceptre de Pologne. Un jeune homme de bonne naissance, enfermé sans vocation dans un couvent, s'en échappe, et par ses larmes, par son éloquence, persuade à Sigismond et à la noblesse polonaise, qu'il est l'héritier légitime du trône de Russie. Il reçoit les instructions d'un Jésuite, voulant lui aussi ramener l'église russe à l'unité de Rome. Le faux Démétrius est

placé sur le trône impérial. Mais il y avait peu à compter sur un imposteur, qui du reste abusant de son autorité, périt bientôt tragiquement. Ainsi dans leurs plus pressants besoins, les princes russes, devenus de nos jours persécuteurs du Catholicisme, se sont, dans le passé, adressés à ses pontifes, pour en avoir un secours qu'ils n'auraient pas trouvé ailleurs.

Telle a été l'animosité des Czars contre le Catholicisme, seule garantie des droits et des libertés des peuples, droits et libertés toujours comprimés par les Autocrates, qu'à diverses époques, sans les préventions insidieusement semées par eux, contre la perpétuité de la foi des apôtres, la Pologne aurait donné peut-être des princes à la Russie. Plusieurs fois les Polonais entrèrent en vainqueurs à Moscou, et sous Alexis, fils de Michel Romanoff, une vaste insurrection éclata, dans la pensée de déposer le prince régnant, et d'unir la couronne moscovite à la couronne polonaise. La Pologne et la Russie soutinrent à l'encontre l'une de l'autre une lutte acharnée et sanglante, pendant des siècles ; la Russie l'emporta finalement; mais l'opinion des annalistes impartiaux est que la haine des souverains russes pour le Catholicisme, et les préventions qu'ils s'efforcèrent de faire épouser contre le Saint-Siége, fut, en somme, la première cause qui déshérita les Polonais d'un succès qu'ils méritaient, et dont ils auraient usé, non pour la perturbation du monde, mais pour le bien-être général de tous les peuples. Rien n'est plus beau que l'attachement du royaume des Jagellons à la vérité catholique, vérité que tant d'insinuations perfides et de tourments ont été impuissants à lui faire addiquer.

Ouvrons d'autres sources encore que celles qui précèdent.

« Par une lettre du pape Honorius III, adressée, l'an 1227, à tous les rois de Russie, on voit qu'ils avaient prié l'évêque de Modène, légat apostolique dans le Septentrion, de vouloir bien venir dans leur pays pour les instruire de la saine doctrine, parce qu'on y manquait de prédicateurs. L'an 1231, on trouve une lettre de Grégoire IX à un roi de Russie, qui, tout en suivant le rite des Grecs, voulait cependant obéir au Siége apostolique. L'an 1246, Daniel, prince des Russes, envoya une ambassade au pape Innocent IV, pour lui demander le titre et la couronne de roi. Le pape lui accorda sa demande, et envoya le légat Opison, qui le couronna solennellement. Le roi et les évêques russes dirent aux Frères Mineurs qui revenaient de la Tartarie par Kiow, qu'ils voulaient avoir le Pape pour leur seigneur spécial, et l'Eglise romaine pour leur dame et maîtresse, et, en preuve, ils lui envoyèrent avec eux des ambassadeurs avec des lettres. » — « Comme les Grecs se réunirent solennellement à l'Eglise romaine, dans le deuxième concile de Lyon, l'an 1274, cet exemple dut naturellement déterminer dans le même sens les princes et les évêques flottants de la Russie. » (ROHRBACHER, *Hist. de l'Egl.*)

Démontrons en même temps sur quelles avanies repose le schisme grec, remanié et augmenté par la Russie : Godescard va nous apprendre les fables odieuses de Photius et de Cérularius contre l'Eglise de Rome.

« Après avoir répandu grand nombre de funestes hérésies, disent-ils, il (un pape supposé, nommé *Petrus Lombardus*), ordonna aux papes de tenir sept femmes et des concubines à volonté ; il ne leur fixa point de péché, il leur ordonna de faire entendre dans l'église l'orgue, les tymbales et la musique, de se raser la barbe et les moustaches, d'absoudre sans *épitémie* et sans pénitence, et il permit même de remettre les péchés pour plusieurs années d'avance. Il changea aussi le *synaxarium*, et permit de jeûner le samedi, comme font les Juifs. Il permit aussi l'inceste, c'est-à-dire le mariage entre proches parents, et toutes sortes d'horreurs, comme de manger avec les chiens. L'impie répandit encore d'autres horreurs ; il créa des schismes et des ordonnances abominables, tendant à déshonorer et à renverser l'Eglise de Jésus-Christ. Mais, du temps de l'empereur Constantin Monoma-

que, le patriarche Michel convoqua un synode, et livra à l'anathême le pape de Rome et tous les hérétiques.... Le pape alla même jusqu'à installer, dans les quatre grandes villes, au lieu des quatre patriarches orthodoxes, ses quatre patriarches à lui, que ceux d'Occident appellent cardinaux. »

C'est par de pareilles énormités que les Czars, après les auteurs du schisme, abusent la crédulité stupide de leurs peuples. — Nous placerons ici les lignes suivantes d'un livre italien bien écrit et bien pensé; nous aimons à citer beaucoup, afin de prouver que ce que nous avançons est l'opinion des meilleurs esprits et des plus excellents penseurs : « Déjà n'avons-nous pas entendu les panégyriques moscovites entonner l'hymne des triomphes futurs, pour une église destinée, disent-ils, à établir partout la domination de la Russie? Ne les avons-nous pas entendus prédire à cette église, qu'elle renverserait, à l'aide de son peuple *orthodoxe* (1), l'ordre social actuel, travaillé par les maladies religieuses et par l'impuissance politique de l'Occident? N'ont-ils pas osé nous dire que ce cadavre, enchaîné sous la protection du pouvoir politique, redonnerait la vie aux sociétés modernes, qu'il attirerait sur elles une nouvelle rosée de bénédictions célestes, une abondance absolue de grâce et de sainteté? L'Eglise d'Occident a fait son temps, disent-ils; elle doit désormais céder la place à sa jeune sœur, plus vigoureuse et plus active. » Toujours l'esprit renfermé dans le testament de Pierre I[er]; toujours la royauté du monde par le glaive et par le pontificat non disjoints, et cette parole formidable de Mahomet à ses sectateurs conquérants et fanatiques : « En avant! en avant! l'enfer est derrière vous, et devant vous, le ciel! »

(1) Nom usurpé par le schisme grec, pour se consoler de celui de catholique, qu'il se sentait dans l'impossibilité de prendre.

Boris, avons-nous vu, avait mis sous la direction du pouvoir politique l'autorité pontificale; et Pierre I[er] se nomma lui-même chef suprême de l'Eglise. L'avilissement des évêques était tel alors, qu'ils approuvèrent tous la mort d'Alexis, fils du czar. Un seul, le métropolite de Rostow, soupçonné de quelque sympathie pour le Czarovitz, fut condamné à mort par le sanguinaire empereur. Le prélat fut roué publiquement à Moscou, avec un autre ecclésiastique et un boyard, tandis que, d'un autre côté, on empalait le général Glébow.

Pierre laissa d'abord le siége patriarchal de Moscou vacant, à la mort d'Adrien, dixième patriarche, en 1702; puis il l'abolit par un oukase, en 1721, et le remplaça par le *très-saint synode dirigeant.* Les évêques réunis pour l'approbation des statuts du synode, prévirent tout ce qui allait avenir d'eux, et sollicitèrent le rétablissement d'un patriarche. » Je ne reconnais, leur répondit Pierre, d'autre légitime patriarche que l'évêque de Rome. Et, ajouta-t-il, en appuyant une main sur la poignée de son épée, et l'autre sur l'Evangile, puisque vous ne voulez pas lui obéir, vous n'obéirez qu'à moi seul. Voilà votre patriarche. » Les statuts furent donc de force approuvés. On pense bien que l'une des premières dispositions de ce réglement était que le Czar désignait les membres du collége ecclésiastique, lequel était sensé *égal au patriarche.* Répétons-le donc; le synode est à la dévotion pleine et entière du pouvoir temporel; il concentre, par son existence purement figurative, dans la volonté de l'Autocrate, les droits, la constitution, la discipline et les institutions civiles et religieuse de l'église russe. Prêtons l'oreille à la voix de Napoléon, alors cloué sur le roc qui a rendu sa parole si majestueuse; il relève l'autorité épiscopale et condamne les galanteries des rois.

« Si la race des Bourbons a mérité ses malheurs, c'est pour avoir voulu s'élever au-dessus de la religion et de la morale. Rien de plus insolent, de plus démoralisant que le libertinage scandaleux d'un souverain.... Comment se fait-il qu'aucun prêtre n'ait eu la hardiesse de reprendre publiquement Louis XIV de ses adultères publics, et de lancer l'anathème d'une voix courageuse contre le régent et Louis XV? Cela fait peu d'honneur au clergé de ce temps-là. Avec moins de talent que Bossuet et Massillon, dans des temps plus reculés, il se fût trouvé quelque évêque qui, au risque de sa vie, eût rempli ce devoir. L'empiètement du pouvoir religieux n'est pas à craindre de ce côté-là. Il faut trop d'élévation dans l'âme pour prendre en main la cause du ciel outragé, en s'opposant au libertinage des grands. L'énergie qui s'acquitte de ce devoir est trop rare et est sympathique avec la fibre populaire.... Avant qu'on dégradât le pouvoir, le pouvoir s'était dégradé lui-même ; il était tombé au-dessous de tout le monde, en foulant aux pieds tous les principes. Louis XVI, par son courageux martyre, releva la royauté dans l'opinion ; ceci ne justifie pas, mais explique les crimes de Marat et de Robespierre et des autres régicides, qui sont vraiment des monstres à face humaine ; mais ces monstres ont exécuté une sentence de réparation sociale..... Quant à moi, si j'ai eu mes faiblesses, je n'en ai jamais fait parade, j'en ai eu honte le premier..... »

Que serait-ce si l'empereur eût eu à se prononcer sur les évêques russes, si misérablement complaisants, lui qui traitait avec tant de sévérité Bossuet et Massillon, ces lumières de l'épiscopat français, qui crurent ne pouvoir aller, dans leur amour du bien, au-delà des énergiques avertissements de leurs sublimes discours.

Le Christ appelait ses disciples le sel de la terre, et sa parole dont il les rendait les gardiens et les propagateurs, la vérité et la vie. Qui oserait appliquer ces prérogatives au clergé moscovite? Ainsi privé de sacerdoce légitime, que devient ce peuple colossal sur lequel il nous a été débité de si retentissants discours? Les voilà sans intermédiaire sacré avec le ciel, les héros, les réformateurs, les

souverains si prônés par des écrivains de mérite, qui restent convaincus de l'une de ces deux particularités : ou ils ont parlé à la légère, sur des données inventées à plaisir, où ils ont écrit pour un salaire. Nous ne connaissons rien de plus flétrissant pour un écrivain, que de mettre sa plume et son talent au service de qui les paie, sans se réserver un contrôle qui l'assure de ne point sacrifier les droits de la vérité. C'est ainsi que Voltaire a composé l'histoire de Pierre I[er], pour une récompense, et qu'il a accepté les documents tels qu'ils lui ont été fournis par celle qu'il nommait la Sémiramis du Nord. Veut-on un exemple de cette conduite de la Russie, offrant de l'or et des documents controuvés, pour faire rédiger son histoire? Hé bien! le Czar régnant a fait proposer à une belle intelligence, M. Crétineau-Joly, de lui écrire une histoire de la Moscovie sur les titres qui seraient mis à sa disposition. Le noble breton a refusé les offres qui lui étaient faites et a respué une tâche qui l'aurait déshonoré ; les documents présentés étaient faux. M. Crétineau-Joly a été plus grand que Voltaire.

Ainsi tombent peu à peu tous les prestiges empruntés dont la Russie avait traîtreusement chargé son front. Avançons ; le masque n'est encore qu'en partie arraché.

Ce que nous avons enregistré atteste assez combien peu devait et doit être encore éclairée la foi des Russes. On n'a qu'à se rappeler, à ce sujet, ce qui précède à propos des superstitions populaires. Voici l'attestation de M. Emile Marco de Saint-Hilaire, historien qui ne saurait être suspect en matière religieuse :

« Des actes extérieurs, dit-il en parlant des coutumes au XVII[e] siècle, des signes de croix, des prosternements, l'observation rigoureuse des quatre carêmes, composaient toute la religion des Russes ; et c'est seulement par ces pratiques qu'ils étaient comme chrétiens, distingués des peuplades de

leur empire, privées de toute idée de spiritualité : beaucoup de Russes vivent encore dans la même ignorance.

» Les peuples superstitieux haïssent ceux qui ne partagent pas leurs superstitions : aussi, l'un des cris de joyeux avènement dont ils saluaient leurs princes, était-il toujours de demander le massacre des étrangers.

» Les prêtres n'avaient pas le droit de prêcher ; il y en eut même quelques-uns qui, pour récompense de leurs prédications, furent envoyés en Sibérie. Les Russes d'à présent disent que l'Eglise est fondée sur la parole de Dieu, consignée dans les livres saints, et que les interprétations des prédicateurs sont la source de toutes les querelles qui divisent les chrétiens. »

Ainsi c'est la doctrine du libre examen, c'est-à-dire la doctrine de Zwingle, doctrine qui n'est elle-même que le déïsme, lequel, selon Bossuet, n'est qu'un athéisme déguisé. Nier la prédication, l'interprétation des écritures par l'Eglise, quelle hérésie gigantesque ! Quel champ ouvert à toutes les extravagances du despotisme et de l'incrédulité !

Les Czars étant donc devenus les chefs de la religion, ils devaient en user comme d'un instrument docile qui servît leur ambition et abusât les peuples, par des semblants de condescendance de leur part, et en couvrant du manteau des choses saintes, leurs entreprises les plus méprisables. C'est ainsi, par exemple, que lorsqu'une guerre était décidée dans la pensée de l'Autocrate, il se rendait dans la principale église de la capitale, et là dans le sanctuaire d'un Dieu de paix, il faisait, par l'organe d'un secrétaire d'état, énumérer les griefs qu'il avait ou qu'il prétextait contre l'objet de son aversion ou de sa convoitise, et annoncer les vengeances qu'il avait à tirer de l'ennemi : moyen fictif et dérisoire de rendre compte à un peuple du sang et de l'or qu'on lui demande.

Il y a dans les façons d'agir des princes russes, de

ces énormités, mélange de férocité et de bizarrerie, que l'on retrouve seulement dans la vie des tyrans les plus odieux des temps anciens. Ainsi, un noble du nom de Galitzin s'étant fait catholique, dans le cours de ses voyages en Europe, fut considéré, à son retour, comme un paria par la czarine Anne. Elle voulut punir cette nouveauté d'une manière exemplaire, et força Galitzin d'épouser une lavandière, et de consommer son mariage sur un lit de glace et dans un palais de glace.

L'église nationale russe, décorée du nom d'orthodoxe, est devenue une complication d'erreurs telles, qu'elle ne conserve plus même le type byzantin, quoi qu'elle en dise. Le patriarchat est aboli; le synode fonctionne de par l'empereur: la liturgie des sectateurs de Cérularius est en grec; celle de l'église du Czar est en slavon. Rendons-nous compte des diverses transformations subies par cette dernière, d'après les considérants de Pierre, lors de l'institution du synode: « Une autorité spirituelle représentée par un collége n'excitera jamais dans le pays autant d'agitation et d'effervescence qu'un chef personnel de l'ordre ecclésiastique. L'homme du peuple ne comprend pas la différence qui existe entre l'autorité spirituelle et celle du souverain séculier; en voyant les honneurs extraordinaires dont on entoure le pasteur suprême, il est entraîné par l'admiration au point de croire que le chef de l'église est un autre souverain, dont la dignité est égale ou même supérieure à celle du monarque: il croirait en outre que l'ordre ecclésiastique forme une espèce de monarchie préférable à l'autre. Or, puisqu'il est incontestable que l'homme du peuple fait ces raisonnements, que pourrait-il en avenir, si la polémique injuste d'un clergé ambitieux s'y joignait pour activer l'incendie? »

Est-ce clair, et ces raisons ne disent-elles pas for-

mellement : l'autorité ecclésiastique, la religion, c'est le Czar ? Que croyait-il ce novateur, distançant les novateurs qui l'avaient précédé à Constantinople et à Moscou? Ce que croit la négation arrachant, comme l'école voltairienne, l'encensoir des mains du prêtre, sachant bien qu'une fois le ministère des autels discredité, on est bien près d'avoir fait oublier Dieu.

Tandis que la communion russe est si nettement séparée de la communion grecque, ne serait-ce que par la hiérarchie toujours existante dans la seconde et anéantie de fait dans la première, n'est-il pas plaisant le protectorat qu'elle prétend exercer sur les deux églises?

Si le schisme grec est un rameau détaché violemment et par des mains criminelles, de l'arbre impérissable du Catholicisme ; si ce rameau aride et desséché ne produit aucun fruit : la foi gréco-russe, elle, est une idole autrement vermoulue encore, à se prononcer uniquement à propos de son clergé : singulière direction sacerdotale, en effet, que cette commission de prêtres, dont, à l'heure qu'il est, le procureur suprême est un général de cavalerie! Edifiant clergé que celui dont, en 1836, d'après les rapports officiels, 1,412, membres avaient négligé de remplir leur devoir pascal ! Ne nous arrêtons pas ; nous en verrons bien d'autres.

Nous consacrerons un chapitre spécial aux persécutions religieuses en Russie. Cette phase de l'église des Czars mérite bien ce privilége dans cette relation. L'autocratie est si belle à l'œuvre dans cette partie de ses fureurs ! Plus peut-être que pour tout le reste, le lecteur qui a des entrailles, reculera là d'épouvante et se roidira d'indignation.

Le clergé russe est divisé en deux grandes masses, l'une sous le nom de clergé noir ou régulier, ce sont

les moines, dont la règle commune est celle de saint Basile; l'autre sous le nom de clergé blanc ou séculier. M. Marmier (*Lettres sur la Russie*), retrace comme suit l'image d'un célèbre couvent qu'il a visité près de Moscou :

« Nous nous joignîmes à la multitude qui se dirigeait vers la porte du couvent. L'archevêque, la mître en tête, s'avança entre deux prêtres, revêtus comme lui de chapes éblouissantes, et traversa la nef, portant à chaque main un candélabre d'or qu'il tournait de part et d'autre pour bénir le peuple. Les moines étaient rangés sur des stalles, à droite et à gauche du sanctuaire, et chantaient en chœur le *Gospodi pomilui* (*Kyrie eleison*). Il me sembla que, pour des hommes qui ont fait vœu d'abstinence, et qui tous les jours répètent les prières les plus humbles, ils avaient la figure bien riante et le regard bien assuré. Tous portent une longue barbe arrangée avec soin ; leur chevelure, partagée sur le front en deux bandeaux, tombe en grosses boucles sur les épaules ; on dirait qu'elle sort des mains du coiffeur.... Tous ces moines paraissaient en général fort peu édifiés eux-mêmes de la cérémonie religieuse à laquelle ils prenaient part, et ils chantaient avec distraction, comme des gens qui accomplissent une tâche journalière plutôt qu'un acte de piété.

» Cependant, l'archevêque redescendit le long de la nef, sur un tapis de pourpre, puis remonta à l'autel. La foule s'écarta à son approche, se resserra dès qu'il fut éloigné, se pressa et s'étendit dans le chœur, faisant des signes de croix, murmurant à voix basse d'inintelligibles prières, se jetant la face contre terre, selon la loi de l'Évangile. Tous les rangs sont ici confondus : le grand seigneur, avec ses plaques de diamants est debout au milieu des paysannes ; la femme du monde se voit entourée de mougiks. Il n'y a de siéges que pour le prélat et les prêtres. Ce mélange produit un désordre qu'on ne remarque pas dans nos églises catholiques ; c'est à qui s'approchera plus près de l'autel et des reliques, et le plus fort ou le plus hardi est le plus heureux. Le bras robuste de l'ouvrier écarte les petites mains délicates qui essaient de lui fermer le passage. Le pauvre en haillons franchit intrépidement tous les obstacles pour jouir des magnificences de l'Eglise. On se heurte, on se coudoie, on se précipite vers l'au-

tel avec une ardeur sauvage. C'est une effervescence de piété déréglée, un tumulte qui ressemble à celui d'un spectacle populaire.

» Pour moi, je m'éloignai en silence, comparant cet office de la religion grecque à ceux de notre religion, à ces messes d'une pauvre église de village, célébrées avec tant de simplicité et de recueillement devant une communauté qui suit en silence les mouvements du prêtre, qui se lève à l'Evangile, comme pour attester hautement sa foi, et tombe à genoux, la tête penchée vers la terre, les mains jointes sur la poitrine, au son de la clochette qu'une main d'enfant agite sur les marches de l'autel.

» L'heure du dîner venait de sonner. Nous entrâmes dans le réfectoire, où tous les moines étaient assis sur deux lignes parallèles. On leur servit une soupe de gruau, du poisson, des légumes, et des cruchons de kvass. Il me parut que c'était un repas assez confortable ; seulement, les convives étaient d'une saleté repoussante.

» La demeure des moines est spacieuse et élégante ; le mot *cellule* est trop modeste pour en donner une juste idée. Chacun d'eux a pour lui seul une chambre à coucher, un cabinet qui lui sert d'oratoire, et un salon de réception. J'ai trouvé là des tapis étendus sur le parquet, des canapés, des gravures assez mondaines et des livres ; mais ces livres ne donnent pas, à vrai dire, une haute idée de l'instruction des religieux. Plusieurs pauvres prêtres d'Islande ont, dans leur misérable cabane, des ouvrages français, allemands, danois. Dans le salon si paré et si coquet des moines de Troïtza, je n'ai vu que des ouvrages russes, des recueils de sermons, des traités de théologie, et quelques dissertations d'histoire. »

Pauvres aujourd'hui, les monastères russes étaient riches autrefois. Pierre et Catherine les dépouillèrent de leurs possessions, et leur affectèrent une rente de quarante roubles par tête (160) francs), servie annuellement par l'état. Certains couvents vivent uniquement d'aumônes. Un dénuement semblable est un faible attrait pour qui serait tenté de se faire cénobite : on évalue à trois cents seulement le nombre de religieux qui embrassent tous les ans l'état claustral. Les vœux ne peuvent être prononcés qu'à trente ans.

Passons au clergé blanc ou séculier, dont les attributions regardent surtout l'administration des paroisses. Quelle opinion garder d'un sacerdoce dont on ne peut recevoir le caractère sans être engagé dans le mariage, caractère que le prêtre perd en devenant veuf, sans qu'il lui reste la faculté de convoler à un autre hymen. L'épouse mourant, il rentre dans la foule, s'il ne préfère devenir moine. Quelle manière d'entendre les ordres sacrés! Quelle garantie d'avenir pour la plus respectable des carrières!

Une autre singularité non moins criante, n'est-ce pas l'obligation à peu près absolue pour le clergé de se recruter dans son propre sein? D'une part, rejet des vocations qui peuvent exister; de l'autre, contrainte ou respect humain déterminant l'inclination cléricale. Les enfants des prêtres qui n'entrent pas dans les ordres, deviennent de petits employés, ennemis des nobles qu'ils jalousent, germes puissants de révolutions pour l'avenir.

Catherine II, en s'emparant des biens conventuels, n'eut garde de négliger ceux des églises; une subvention modique y a suppléé. Un métropolite reçoit annuellement quatre mille francs, un archevêque trois mille. Le clergé inférieur est rétribué en comparaison de ces traitements des hauts dignitaires. Est-il besoin d'avancer que ces rétributions sont de beaucoup insuffisantes pour les besoins des prêtres et de leurs supérieurs. Ceci donne la mesure du degré d'influence resté à l'épiscopat et à ses subordonnés. Les ecclésiastiques affamés ne négligent aucune occasion d'être admis à la table d'autrui, où leur intempérance connue s'en donne à cœur joie. Dans un pareil état de choses, tout accès n'est-il pas ouvert à la simonie?

On le présume déjà, ces premiers oublis de la mo-

destie et du désintéressement chrétien, conduisent à beaucoup d'autres désordres. Aussi, si nous consultons les statistiques du *saint* synode, trouvons-nous, pour l'année 1836, *dégradés pour crimes infamants huit cents ecclésiastiques*, et mille neuf cent quatre-vingt-cinq condamnés pour d'autres crimes ou délits moins graves. En 1839, le total des prêtres condamnés pour les trois dernières années fut de *quatre mille quatre cent quarante-huit*. Le synode effrayé d'un pareil état de dépravation et des effets qu'il devait produire en Russie et en Europe, est demeuré moins explicite depuis, et dès 1837, a cherché à pallier dans son rapport annuel une situation si anormale. Terminons cet aperçu par le témoignage éminent de M. de Haxthausen.

« Les ecclésiastiques de mérite sont rares à la campagne. La plupart des vieux popes sont ignorants, grossiers, sans aucune instruction, et exclusivement occupés de leurs intérêts personnels. En pratiquant les cérémonies religieuses et en dispensant les sacrements, ils n'ont souvent d'autre objet en vue que de se procurer des cadeaux ou des profits. Ils n'ont aucun souci de la charge d'âmes, et ne répandent ni consolation, ni instruction. »

Le clergé russe est insuffisant pour les besoins du culte ; et certaines paroisses ayant parfois vingt milles carrés de territoire, l'exercice du ministère demeure très-pénible en bien des endroits. Le service divin a beaucoup de splendeur ; mais le peuple n'en pénètre pas le symbolisme. Religieux par instinct, il ne cherche à s'expliquer ni sa foi, ni les dogmes qui en font la base. De cette ignorance découlent les superstitions communes au milieu de lui. Sa croyance grossière n'atteint pas au spiritualisme. Il prodigue les signes extérieurs; la pensée chez lui est privée d'ailes. C'est une voie routinière qu'il tient ; son examen ne s'en écarte point. L'église à laquelle il appartient est sans vie ;

comment le peuple qui la professe serait-il doué de plus d'activité et de moins de torpeur que les prélats et les prêtres qui en sont les ordonnateurs? « L'Église russe, a dit le R. P. Lacordaire, c'est l'église catholique réduite à l'état de pétrification. » Aussi ne faut-il pas rendre le peuple moscovite responsable des avanies, des traitements infames dont ont souffert si cruellement les Grecs-unis, les catholiques de Pologne. La politique des Czars en a seule été la cause et l'instrument.

« On ne saurait se faire une idée, écrit l'auteur des *Révélations sur la Russie*, de la vénération des Russes pour les images, c'est-à-dire pour les portraits ornementés de la Vierge et des saints; car ils regarderaient comme un acte d'idolâtrie de se prosterner devant des figures sculptées ou des bas-reliefs..... Le marchand se tourne en se signant vers cet objet (l'image), sur lequel il jure qu'il perd de l'argent, en vendant sa marchandise, lorsqu'il y gagne en réalité cent pour cent; mais il promet mentalement au saint de dépenser en son honneur, en cierges et en huile, une partie de son gain, et s'imagine qu'il a rendu, par cette subtilité, son patron complice de sa fourbe.... Lorsqu'en 1610, La Gardie occupa Nowgorod avec son armée, les Suédois, s'étant aperçus que les habitants avaient caché tous leurs objets précieux, imaginèrent d'enlever les images des maisons où ils avaient pris leurs quartiers. Ce plan leur réussit; à leur départ, les habitants les poursuivirent de leurs lamentations, et payèrent des sommes exorbitantes pour racheter leurs pénates. »

Ainsi du côté du pouvoir, absorption de l'influence et de l'autorité de l'église; du côté du clergé, sujétion, misère, incapacité, immodestie, dépravation; du côté des masses, ignorance, atonie, stupidité, superstition. La voilà donc cette foi orthodoxe, telle que le schisme et surtout les Czars l'ont façonnée! Voyez-la privée de spontanéité, d'essor, d'élan supérieur! De la partie mâle, énergique de l'évangile, de l'essence idéale, éthérée de cette doctrine du Maître divin, elle ne possède pas l'ombre!

—Paraissez maintenant, fille auguste du ciel, Religion romaine; paraissez avec les prérogatives dont le Verbe incréé vous a dotée, avec les vertus dont la pureté vous environne, avec la majesté qui rayonne en vous, comme la vie de la vie, la lumière des lumières, et resplendissez de toute la magnificence de votre éclat, devant cette vaste partie de votre domaine, que la haine de la vérité, les basses passions de quelques ambitieux, la tyrannie, ont séparée de la totalité de votre empire universel. Je vous salue, ô Religion des Apôtres, mère des Bossuet, des Affre, des élus de la charité! Je vous salue dans vos docteurs, dans vos pontifes, dans vos saints, dans vos anachorètes, dans vos anges de la terre et du ciel! Oui, c'est vous, vous seule qui êtes l'espoir des nations ballotée par les tourmentes révolutionnaires, et le port de salut où leur vaisseau sauvé par le Dieu qui vous aime, beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, sera conduit pour y réparer ses avaries, et reprendre sa course à travers les océans des siècles, votre main étincelante appuyée au gouvernail!

SUITE DU CHAPITRE IV.

Le Christianisme en Russie.

(SUITE.)

Il existe une phase de l'église gréco-russe trop saillante et trop instructive, pour qu'elle échappe à cette revue : je veux parler du séjour en Russie de la compagnie de Jésus. Les roués de la Régence, les petits soupers, les femmes beaux esprits, l'école de philosophie enfin, dont le cri de ralliement était celui-ci : *Ecrasons*

l'infame (la religion); *mentons, mentons, il en restera quelque chose*, avaient préparé de longue main l'altération des croyances dans l'esprit des peuples et jeté la démence dans l'âme des rois. A force d'endurer des injures et des blasphèmes contre ses perfections, Dieu se retira de la société et l'abandonna à ses propres ressources. Alors les temples furent employés à des usages immondes; l'obscénité souilla des boues de son apothéose les marbres consacrés, où pendant des siècles, s'était répandue la prière; où l'encens divin avait fumé. Les trônes volèrent en éclats. Les cités furent des tombeaux où le canon foudroyant tonnait le glas des funérailles. Le peuple modèle de la civilisation et de la politesse était devenu la proie de hordes de cannibales, que la patrie elle-même avait enfantés, et une nouvelle ère de martyrs ensanglantait le sol de la France. Bientôt les nations soulevées les unes contre les autres, pendant un quart de siècle, se heurtèrent violemment dans ces nombreux champs clos que nous appelons des champs de bataille : on moissonnait, en un mot, les tempêtes dont Luther, il y a plus de trois siècles, et Voltaire, deux siècles plus tard, avaient semé les vents.

Au même moment où les d'Alembert, les Helvétius, les Diderot et autres coryphées de l'incrédulité obtenaient le plus de vogue, les enfants de Loyola détestés par les encylopédistes, étaient proscrits de la France, de l'Italie, de l'Autriche, des Espagnes. Les philosophes avaient banni; les princes fatalement entraînés ne firent que signer l'arrêt. Les doctes exilés, à qui on ne contesta jamais la doctrine et la rectitude des mœurs, auraient-ils conjuré les tourmentes dont était gros un avenir prochain? Nul ne l'affirmera; mais ce dont personne ne disconvient, c'est que le patriarche de Ferney et les siens avaient placé l'Europe sur le penchant des abîmes,

aux fond desquels elle roula, sans que les bras chétifs des fiers contempteurs de la révélation la retinsent dans ses mortelles ruades. Bien mieux, les idéologues parurent au timon de l'état, et ces Encelades de la raison matérialisée, victimes de leurs œuvres, reçurent, pour leçon suprême, leur propre destruction : la révolution, comme Saturne, dévora ses enfants.

Il devait être donné au monde, au temps de la renommée des Encyclopédistes, un spectacle curieux, dans le repoussement si unanime de la compagnie de Jésus, du milieu des royaumes catholiques : deux états, l'un protestant, la Prusse, l'autre schismatique, la Russie, recueillirent les exilés et les protégèrent. Quelles furent les véritables vues de Frédéric et de Catherine dans cette occurrence? Le désir sans doute d'attirer chez eux un précieux foyer de lumières, que d'autres repoussaient, et peut-être quelqu'idée secrète dont la réalisation eût été un démenti pour le Catholicisme. La folle idée conçue plus tard par Alexandre I[er] de s'intituler le grand lama des rêveries piétistes, devant, pensait ce prince, déborder Rome, et attirer la chrétienté en masse, ne confirme-t-elle pas cette dernière opinion? L'Angleterre se mit aussi de la partie, et certains débris de la compagnie supprimée trouvèrent un asile dans la Grande-Bretagne. Il y a des affinités entre la Russie et la Prusse : l'hérésie et le schisme naissent l'un et l'autre de l'insubordination et de l'orgueil : on ne doit donc pas être surpris de les trouver frère et sœur. Les cabinets de Berlin et de Pétersbourg ayant des sympathies l'un pour l'autre, l'attitude d'abord équivoque de la Prusse, dans la questition qui tient présentement l'univers en suspens, n'est que la continuation de ce peu de fidélité à la foi jurée, trop souvent, dit l'histoire, le fond de sa politique.

Toujours est-il que d'Alembert, inquiet de l'accueil

fait aux Jésuites par le roi esprit fort, lui adressa les doléances de la philosophie « alarmée, disait l'ami d'Arouet, de voir Sa Majesté conserver cette graine. » Le monarque répondit avec assurance qu'il persévérerait dans son parti pris.

« Je ne les ai point protégés, lit-on dans cette lettre, tant qu'ils ont été puissants ; dans leur malheur, je ne vois en eux que des gens de lettres qu'on aurait de la peine à remplacer pour l'éducation de la jeunesse. C'est cet objet précieux qui me les rend nécessaires, puisque de tout le clergé catholique du pays, il n'y a qu'eux qui s'appliquent aux lettres. Ainsi n'aura pas de moi un Jésuite qui voudra, étant très-intéressé à les conserver. »

Catherine alla plus loin, elle qui recherchait aussi avec tant de soin les applaudissements des prétendus sages du XVIIIe siècle, et qui avait voulu les attirer à sa cour. Quatre colléges, deux résidences et quatorze missions appartenaient déjà aux Jésuites dans la Russie Blanche, où Bathori, roi de Pologne les avait appelés dès 1582. Cent membres formaient le personnel de ces maisons diverses. Cependant Clément XIV, à qui l'on avait fait partager les préventions habilement soulevées par les adversaires des Jésuites, exigeait leur soumission, dans l'ancien royaume des Jagellons comme ailleurs. Les pères se soumettaient; mais la czarine obtint leur approbation du pape pour ses états à elle. Pierre Ier les avait à tout jamais chassés de l'empire, par un oukase. Catherine leur garantit le libre exercice de leur foi et de leur système d'éducation, leur assura un revenu et se les attacha par toutes sortes de prévenances. Pie VI, qui succédait à Clément XIV, autorisa, sur la demande de l'impératrice, l'érection d'un noviciat, dont le local fut construit aux frais de l'état. Potemkin secondait sa souveraine dans une protection si largement accordée. Le tout-puissant ministre vou-

lut aussi la nomination d'un général, disposition que son agent diplomatique à Rome fit aussi agréer au le Pape.

Ainsi Catherine, qui venait lâchement de partager la Pologne, en se réservant la part du lion, se montrait clémente et généreuse envers les ministres d'une religion qu'elle n'aimait pas, et que la conduite de son favori aussi bien que la sienne honorait si peu. C'est que les Jésuites servaient parfaitement la politique ambitieuse de ces deux personnages, si enfiévrés pour le prolongement de leurs frontières, et pour faire atteindre à l'empire un niveau avouable de gloire intellectuelle. Toutefois, la résolution de fixer en Russie l'ordre de saint Ignace n'était pas sans mérite, quelque somme d'avantages qu'ils en attendissent.

Catherine jouait un double jeu : elle avait écrit à Pie VI une lettre où elle déclarait devoir cesser ses rapports diplomatiques, si Sa Sainteté n'accédait pas à ses demandes en faveur de l'Institut; ensuite cette lettre fut démentie par le journal officiel de Pétersbourg; mais à Rome elle atteignit son but.

Bientôt le nombre des pères et des élèves qu'ils dirigent dans la Russie Blanche, s'accroît de jour en jour. Des écoles sont créées, des fabriques de draps, une imprimerie sont installées en des lieux où ces établissements étaient encore inconnus. La Russie, fécondée intellectuellement par la société de Jésus, acquiert le privilége d'avoir conservé cet ordre. Le duché de Parme est le premier pays, qui, s'apercevant de la décadence des études et de la mauvaise éducation qui fait la jeunesse incrédule, rappelle les Jésuites, par qui cinq colléges sont rouverts.

Catherine meurt en 1796. Potemkin n'était plus ; mais Paul maintient à la compagnie les mêmes pré-

rogatives. Il réclame même et reçoit de Pie VII la reconnaissance écrite de l'ordre, que Pie VI n'avait pu, pour ne pas éveiller des susceptibilités royales, donner que verbalement. L'empereur installait l'Institut à Pétersbourg. Gruber, alors général de la Société, avait sur Paul une influence déterminante.

« Les grands de l'empire, dit M. Crétineau-Joly, se servaient de son intermédiaire pour obtenir les faveurs impériales. Il était puissant, il fut calomnié, il eut des ennemis. Il rendait des services aux courtisans, il fit des ingrats. » Les Jésuites étaient au nombre de trois cents en Russie, réunis de toutes les parties du globe, quand Paul tomba victime d'une conspiration, sur laquelle certains mystères planent encore. Alexandre soutint les Jésuites, mais d'une manière moins décidée que Paul Ier. Ce fut pourtant avec son gré qu'une maison d'éducation fut fondée par les pères, à Pétersbourg, pour l'éducation de la jeune noblesse. Alors arrivait dans la ville du Czar M. Joseph de Maistre, comme ambassadeur de Sardaigne. Catherine avait eu la pensée de coloniser les deux rives du Volga. Des Allemands de divers pays et de diverses religions y affluaient. Alexandre confie aux Jésuites la difficile tâche de préparer l'unité au milieu de cette population hétérogène et de lui inspirer le goût de l'agriculture. Leurs efforts furent efficaces. D'autres Jésuites sont demandés pour la colonie naissante d'Odessa ; ils accourent, leur succès est le même. Les catholiques de Riga obtiennent plusieurs religieux; la Russie entière est comme appelée à une régénération complète par le bienfait d'une éducation solide, répandue dans les provinces de l'empire par des érudits et des missionnaires pleins d'aptitude et de tact. Les pays qui avaient exilé les pères, les rappellent

maintenant, et les réclament à la Russie. On est effrayé des ruines accumulées autour des trônes par l'enseignement du philosophisme. Le *Journal des Débats*, du 2 octobre 1804, exalte longuement et avec enthousiasme le retour à Naples des fils de Loyola et termine par ces lignes :

« Le besoin, n'en doutons pas, se fera sentir dans les états catholiques à mesure que les haines et les préventions s'affaibliront, que l'esprit de parti s'éteindra dans les malheurs communs, que les souverains ouvriront les yeux sur leurs vrais intérêts, que l'impiété se trahira par de nouveaux excès, et que le progrès des mauvaises mœurs convaincra les esprits les plus aveugles de ce principe du grand Bacon, que, pour élever la jeunesse, on ne trouvera jamais rien de mieux que les écoles des Jésuites. »

A Astrakan, des catholiques Arméniens ont besoin d'être soutenus dans leur croyance ; Alexandre leur envoie des pères de la foi. De concert avec le P. Gruber, général de l'ordre, il médite des missions nouvelles; mais ce dernier périt en 1800, victime d'un incendie. Le P. Thadée Bzrozowski lui succède au généralat. Cependant l'Institut présente des mémoires à l'empereur en faveur de la liberté d'enseignement, dont l'université gardait le monopole, empêchant ainsi une concurrence qui donne des garanties nouvelles à l'éducation et à la science. Le Czar fut loin d'être indifférent aux démonstrations qui lui étaient soumises. L'invasion de 1812 le força d'ajourner ces projets de réforme. Mais quand l'heure de les faire exécuter eut sonné, Alexandre, dominé par d'autres idées, et s'effrayant du mouvement catholique qui se propageait dans la haute noblesse et dans le peuple, recula devant cette manifestation.

Les Jésuites compatirent aux désastres de l'armée française et lui prodiguèrent tout ce qu'ils avaient

de secours. Bientôt Pie VII, par une bulle de 1814, étend à tous les états catholiques les concessions et les facultés dont jouissaient le royaume des Deux-Siciles, depuis peu, et la Russie, depuis l'expulsion du corps religieux. La bulle promulguée publiquement dans l'église du Gesu, à Rome, excita une manifestation de joie universelle, et le Souverain-Pontife fut reconduit triomphalement au Vatican, par la ville entière. Moins le prince du Brésil, tous les rois ouvrent leurs états à la compagnie de Jésus. Mais ne suivons les pères qu'en Russie, où leurs travaux évangéliques émeuvent si profondément les popes et les universitaires, dont la jalousie et la défiance décèlent l'infériorité et la mauvaise cause. Une guerre sourde était déclarée à la Société. On n'eut de paix ni de cesse que lorsqu'on eut inspiré au pouvoir des craintes sur la perpétuité de la religion du pays. En 1811, les déserts inhospitaliers de la Sibérie virent paraître, envoyés par le Czar, trois jésuites dont les secours furent bien doux aux catholiques exilés. Odessa, qui grandissait sous la direction de deux Français, le duc de Richelieu et l'abbé Nicolle, dut considérablement à la charité des pères de la foi, qui se montrèrent si ingénieux à captiver des barbares qu'ils initièrent à la civilisation. L'institut ayant le don des langues, devenait doublement utile dans cette colonie et dans les autres. L'autocrate eût vainement cherché ailleurs cette ressource.

Les diverses académies, dont les maisons d'éducation des Jésuites dépendaient, intolérantes et bassement rancunières, suscitaient à ces derniers établissements tous les désagréments qu'elles pouvaient. C'est alors que le comte de Maistre soutint les pères. La liberté d'enseignement était à l'ordre du jour. Dans les cinq lettres adressées par l'ambassadeur de Sardaigne, au

ministre de l'instruction publique, l'auteur s'abandonne à toute la véhémence, à la fécondité de son talent; il étudie la société de Jésus dans ses rapports avec les peuples ainsi qu'avec les rois, et cette éloquence pénétrante de l'écrivain diplomate persuade le gouvernement. Soudain le collége des Jésuites à Polotsk est érigé en université, avec les priviléges communs aux autres académies. Le bien contenu en principe dans cette indépendance, obtenue en 1812, était considérable; mais l'impéritie et peut-être une certaine duplicité d'Alexandre, assez peu instruit d'ailleurs, laissèrent prendre pied, dans Pétersbourg, à la société biblique, et cette société d'exploitation prétendue pieuse et qui est tout bonnement mercantile, devait donner le coup de grâce à l'Institut de Loyola, en même temps qu'elle réservait au Czar des déceptions gouvernementales qu'il ne soupçonnait pas d'abord. La propagande protestante fut combattue par les pères: c'était leur devoir. Alexandre et son ministre Galitzin se donnent à cœur perdu à la nouveauté mystique qui les éblouit. A défaut du terrain solide de la vérité catholique, qui se prête à toutes les édifications sociales, ces hommes d'état cherchent un point d'appui sur un terrain mouvant; ils se ménagent des catastrophes. Les Jésuites composent un catéchisme dans l'idiome russe: c'était bénin; Galitzin en défend l'impression, et empêche les pères de défendre leurs croyances par des moyens de légalité. Ce qu'on n'avait pas encore ôté aux prêtres romains, c'est la prédication, et voilà que l'exposition de la doctrine du Christ se fait jour dans un certain nombre de cœurs; plusieurs se déclarent catholiques, d'autres se l'avouent tout bas. Un jeune homme de distinction, le prince Galitzin, neveu du ministre des cultes, se présente un jour et

confesse hautement la foi romaine, que sa raison lui dit être la vérité vraie. C'était en 1814. Le dépit du ministre est extrême. Les popes et les évêques russes, dont l'inexpérience encourage les propagateurs anglicans, et leur procure une popularité immense, n'y tiennent plus. Ils représentent au nouveau converti la loi qui défend de changer de communion. Je suis prêt, répond le prince, à signer ma foi de mon sang. On lui débite des arguments captieux; ses répliques confondent les prêtres schismatiques. Il est arraché de l'institut des Jésuites qu'on accuse d'avoir catéchisé le jeune homme, et l'Institut n'y est pour rien. Il reçoit défense d'entretenir aucun rapport avec lui. Les pères se déterminent à ne recevoir que des élèves catholiques, pour se mettre à l'abri d'accusations imméritées. Mais des cris réprobateurs, la voix de la haine et du mensonge intéressé retentissent contre eux de toutes parts. Alexandre, rassasié de voluptés et d'ambition, ayant vu de près l'instabilité des grandeurs, se livrait au cours d'idées mélancoliques. On eût dit qu'une voix mystérieuse de la conscience, touchant la conjuration contre son père, qu'il n'ignorait pas, lors du meurtre de Paul, troublait son repos. La baronne de Kr dener le berçait dans le vague de songes mystiques. Sans principe certain arrêté, le Czar avait des convictions personnelles qu'il essayait d'imposer, lui à qui la vigueur d'esprit et de persévérance faisaient défaut. « L'empereur Alexandre et moi, disait une fois Napoléon, nous aurions peut-être rétabli l'unité entre les communions chrétiennes. Nous en avions conçu le projet, cela était possible. » Le fait est que le Czar, avec de bonnes intentions peut-être, soit faiblesse, soit incapacité, se donna au piétisme. On lui insinua qu'il pouvait se constituer chef visible de l'ancienne chrétienté à

régénérer par lui ; c'est par ces motifs qu'il fut amené à sévir contre les Jésuites. Galitzin et les popes, aidés du prestige d'une prépondérance universelle, ce rêve des jours et des nuits des Romanoff, étaient bien assurés de déterminer Alexandre : le Pape cessant d'être le lien de l'unité, et lui-même devenant le centre de l'union religieuse, devant laquelle le catholicisme aurait disparu, c'était plus qu'il n'en faut pour tourner l'esprit d'un Czar. L'empereur était assuré du peu d'écho qu'il trouverait dans l'institut de St. Ignace, pour répondre à l'appel qu'il leur eût fait en faveur de ses tendances : il résolut de le sacrifier. Tous les services de la Société sont méconnus, un oukase du 20 décembre 1815, insulte à des ministres de paix, qu'il accuse de *répandre la haine et le trouble* ; les somme de sortir immédiatement de Pétersbourg, et leur défend l'entrée des deux capitales. La nuit même du 20 au 21 décembre, le général de la police, à la tête de la force armée, s'empare de toutes les issues du collége catholique, sans avertissement aucun, et les pères étant gardés à vue, le décret d'exil est lu au P. Brzozowski, qui répond simplement mais dignement : « Sa Majesté sera obéie. » La nuit suivante on dirigea tous les pères vers Polotsk. On avait mis les scellés sur leurs correspondances, ainsi que sur leurs manuscrits ; on confisqua leurs meubles, leur bibliothèque, leur musée et leur cabinet de physique.

L'*Invalide Russe*, journal du pouvoir, dirigea en 1816 de virulentes attaques contre la Compagnie. On invectivait, on ne prouvait pas. Le père Rozaven présenta à l'insertion une défense, où la logique des faits réfutait victorieusement les imputations hasardées. Galitzin ferma les colonnes de la feuille agressive. Il devenait bien évident que la première proscription n'était

que la mise en train d'une éviction définitive qui arriva en effet le 13 mars 1820.

« Dans ce conflit, élevé entre l'autorité civile et la société de Jésus, il règne, en dehors des usages de chancellerie, une certaine égalité qui ne se rencontre pas ordinairement dans les rapports de persécuté à persécuteur. On sent que les Jésuites ne désespèrent jamais de la justice d'Alexandre, et dans tout ce qu'ils écrivent ils paraissent plutôt dicter la loi que la subir. Il y a entre le Czar et les enfants de saint Ignace quelque chose de mystérieux qui ne se révèle même pas au ministre favori. Les deux partis le laissent pousser sa vengeance jusqu'à une certaine limite ; mais on dirait qu'il ne lui est pas permis de la franchir, et qu'il la respecte par intuition. Un si étrange concours de circonstances se trahit à chaque phase de ce bannissement. Les idées novatrices d'Alexandre sont dévoilées : il sait que les Jésuites seront pour elles un obstacle éternel ; cependant il ne prend pas de prime abord la résolution de les chasser de son empire, il traite ces exilés avec bienveillance ; l'hiver est rigoureux, la route longue et pénible : l'autocrate ordonne de couvrir les Jésuites de pelisses et de fourrures. Pour réchauffer leurs membres que le froid engourdira, il fait distribuer de l'arack à chacun d'eux. Il ménage ses coups, lorsque chacun l'excite à être sans pitié ; il commande d'apposer les scellés sur leurs archives, et on n'y découvre aucune trace de complot, aucun vestige de conversion, aucun papier ayant trait, de près ou de loin, à la politique. » (Crétineau-Joly.)

Dépositaires, en effet de secrets, de famille, de confidences diplomatiques, de faits et de détails qu'ils avaient gardés avec une persévérante discrétion, Alexandre n'avait pas le triste courage d'oublier entièrement les services de tout genres, reçus des Jésuites par sa famille. Brzozowski exposant à l'empereur les entraves que les ennemis de l'ordre avaient mises à sa justification, le concours donné à ses entreprises de civilisation et de colonisation, invoque les affaires de son institut, qui l'appellent à Rome, où il sollicite de pouvoir se rendre. La permission est refusée ; Alexandre en est à sa

fébrile préoccupation d'étendre le piétisme dans l'univers, en se faisant le chef de cette religion de fraîche date, et la présence du général des Jésuites auprès du siége apostolique dérangerait ses espérances. Brzozowski est vieux; qu'il soit captif en Russie et qu'il y meure. Ce vœu du Czar est réalisé en 1820. C'est depuis cette époque que le généralat fut rétabli à Rome, quelques jours avant le décret de bannissement définitif d'Alexandre. L'institut comptait alors 674 membres en Russie. Le rapport de Galitzin, concernant l'expulsion, respire l'acrimonie subtile, mais mal déguisée de la mauvaise foi, de la passion et d'intérêts tels que les conçoivent généralement les favoris des autocrates. Nul procès ne fut instruit, un jugement fut prononcé. Ainsi agit le pouvoir de Pétersbourg. Vous êtes un objet de gêne, on se défait de vous : tout finit là.

« A la nouvelle de l'oukase, dit l'auteur précité, qui brise les liens existants depuis plus de deux siècles entre les catholiques de la Russie Blanche et la compagnie de Jésus, la consternation fut générale. Des larmes coulent dans les églises ; chacun accourt du fond des steppes, pour voir une dernière fois ceux qui ont si souvent consolé les catholiques. Dans toutes les villes où s'élève une maison de l'Ordre, des commissions furent nommées par le gouvernement ; elles se composèrent d'un magistrat, d'un ecclésiastique séculier et d'un religieux. Ces commissions avaient ordre d'interroger individuellement chaque Jésuite, *de lui promettre des avantages sans bornes et la faveur du pouvoir, s'il voulait renoncer à l'institut. Trois ou quatre vieux pères, sur près de sept cents, se laissèrent séduire.* »

On ne lira pas sans intérêt une relation écrite le 5 avril 1805 par le P. Fidèle Grivel, des bords du Volga, à l'un de ses amis de France.

« Il n'y a que vingt mois que la compagnie est chargée de ces missions, et déjà il y a un changement notable. Il y a cent

mille catholiques répandus dans le gouvernement de Saratof; ils sont divisés en dix missions, dont six sur la rive gauche et quatre sur la rive droite du Volga. Chaque mission est composée de deux, trois, quatre ou cinq colonies ou villages. Ma mission est à Krasnapolis, sur la rive gauche; j'ai neuf cent soixante-deux communiants en quatre colonies; chacune a une assez jolie église de bois.— Ce n'est pas ici un Japon, ni un pays de Hurons; ce n'est pas non plus un Paraguay: c'est un diminutif de l'Allemagne quant au moral, et jusqu'ici il n'y a pas d'apparence que nous mourions martyrs. Je suis satisfait et disposé de rester ici volontiers le reste de ma vie.»

En Livonie régnait une démoralisation incroyable. Depuis trois siècles les catholiques n'avaient pu y posséder un temple. En 1804, une église y est bâtie, grâce aux Jésuites, et ceux de la communion romaine peuvent enfin s'y réunir et prier en commun. Le catéchisme appris aux enfants y était un véritable code d'athéisme et de lubricité; il y est suppléé par un autre que l'autorité et les familles approuvent. Une transformation s'opère, et outre le bienfait de la lumière religieuse rallumée, les pères s'occupent de rendre leurs droits de citoyens aux catholiques qui en étaient privés. Il fallut vaincre mille obstacles; mais tout vient à bout, quand les émancipateurs de la pensée humaine ont la charité pour mobile.

A Mozdok, dans le Caucase, où l'on a formé une colonie de prisonniers et du rebut de différents peuples, difficultés d'un autre genre; mais succès toujours non moins complet sur les haines, sur les vices de ces malheureux. Partout, la sollicitude des pères triomphait pour le Czar, qui subissait l'ascendant des piétistes, se repaissant de la chimère de sa suprématie religieuse sur tous les continents, et proscrivait des religieux dont les seuls crimes étaient le bien qu'ils semaient au loin. Citons encore quelques lignes écrites de Mozdolk, par le P. Gilles Henry, jésuite belge, à la date du 29 juin 1814:

« On vient de publier ici l'ordre de renvoyer tous les Polonais. Tout en entrant dans leur joie, je me sens le cœur singulièrement effrayé de voir partir ces pauvres malheureux, que nous avons comme régénérés en les transformant en agneaux, d'ours qu'ils étaient. Maintenant mes dépenses me paraissent agréables, et je ne prévois qu'avec peine le moment où je ne devrai plus me priver de mon pain, de mon dîner, pour en nourrir l'affamé ; de mon manteau, de mes bottes, et même de mes bas pour en revêtir des membres précieux, les frères bien-aimés de mon Sauveur. Il me semblera qu'il me manquera quelque chose, lorsque je n'aurai plus l'occasion de revenir couvert de vermines. Si j'avais quelque chose à regretter, c'est de m'être trop défié de la Providence, c'est de ne pas m'être privé davantage de mon repas pour alléger leurs douleurs. »

On lit ces derniers mots dans une lettre écrite au P. Grivel, par le même P. Gilles Henry :

« Après avoir tant travaillé pour le bien de cet Etat, on veut nous renvoyer (de la Sibérie) comme tous les autres Jésuites. Mais non content de nous chasser, on voudrait nous déshonorer en nous rendant apostats. On nous a fait des *menaces et des promesses*. Nous avons répondu qu'avec la grâce de Dieu, nous voulions vivre et mourir dans la compagnie de Jésus. »

Laissons encore en finissant la parole à M. Crétineau-Joly, sur l'intéressante question de la Société de St. Ignace en Russie ; toute page dictée par l'amour de la vérité et par le talent ne demande pas à être écrite une fois encore, mais à être reproduite :

« On les expulsait du Caucase au moment où l'Asie allait se rouvrir devant eux. Les Arméniens, délivrés du joug des Perses et tombés sous la domination de la Russie, montraient une vive répugnance à embrasser le schisme des Grecs. Ils invoquaient des missionnaires pour se confirmer

dans leur foi. La Perse faisait le même vœu ; elle demandait les membres de la société de Jésus, que l'empereur Napoléon lui avait fait entrevoir un jour. Lorsque le général Gardane conclut, au mois de janvier 1808, alliance avec la Perse, Napoléon, qui voulait se faire accepter en Asie comme l'héritier direct des Rois ses prédécesseurs, fit insérer dans le traité une clause vraiment extraordinaire. Il exigea protection pour les Jésuites que la France aurait le droit d'envoyer en Perse, et cela au moment même où ils étaient bannis de son empire et où le Pape ne les avait pas rendus à l'existence. Mais ce nom de Jésuite retentissait au loin ; il portait avec lui une signification que les Orientaux se montraient heureux d'admettre. Napoléon, au témoignage du colonel Mazorewiez, ambassadeur de Russie à Téhéran, se garda bien de laisser échapper ce moyen d'influence.

» On avait calomnié les disciples de Loyola passant leur vie dans les glaces de la Sibérie et dans les montagnes du Caucase, entre la misère des indigènes et les langueurs des exilés. Lorsque le gouvernement apprit que la détermination de ces pères était aussi immuable que celle de leurs compagnons, Galitzin, qui sent le besoin de les conserver, leur propose une dernière transaction. Ils sont libres de rester fidèles à leurs vœux, on les accepte comme Jésuites; ils doivent seulement se dépouiller de leur habit et de leur nom. Les Missionnaires, encore plus attachés à leur Institut qu'au Calvaire sur lequel ils se placent volontairement, Calvaire qui ne leur manquera pas ailleurs, refusent le compromis. Les négociations durèrent plus d'un an; et lorsqu'ils partirent de ces lieux, où ils avaient adouci tant de souffrances, les gouverneurs-généraux les comblèrent de témoignages d'estime. Dans la Crimée, comme sur les bords du Volga, la séparation fut aussi cruelle. Le marquis de Palucci avait déploré leur retraite, le général del Pozzo, qui commandait à Astrakan, mourut de douleur, et les chrétiens du Caucase essayèrent de désobéir à l'ordre de l'empereur. On chercha en Allemagne et en Pologne des ecclésiastiques pour remplacer les Jésuites qui évangélisaient ces montagnes, il ne s'en présenta point.

» Les affiliations bibliques triomphaient en Russie sur les débris de la compagnie de Jésus ; leur victoire ne fut pas de longue durée. Sous le règne d'Alexandre, ils avaient pris de vastes développements; mais peu à peu le Czar s'avoua qu'il s'était donné des maîtres : son âme inquiète cherchait partout

la vérité comme un aliment nécessaire à ses pensées ; il essaya de comprimer l'essor de ces sociétés, dont le but n'était plus pour lui un mystère. Lorsqu'aux portes du tombeau, il confessa, dit-on, la divinité et la prééminence du Catholicisme, il léguait en même temps à son successeur le soin de renverser cette agrégation protestante. L'empereur Nicolas se montra fidèle à la dernière politique d'Alexandre et les sociétés bibliques subirent le destin qu'elles avaient préparé à l'institut de Loyola. »

Ce suprême aveu d'Alexandre sur la supériorité de l'Eglise Romaine n'est garanti que par des preuves morales, parce que la Russie ne laisse rien découvrir de sa vie intime ; mais, d'après un rapport du prince abbé de Hohenlohe, on sait qu'en 1822, le Czar s'étant rendu à Vienne, demanda à connaître le pieux chanoine de Grosswardein. Dans cette entrevue, Alexandre se sentit profondément ému aux paroles du prêtre catholique. Il le pressa contre son cœur, après un entretient qui dura plus de trois heures, et il lui fit des confidences qui n'ont pas été publiées, l'empereur ayant imposé le silence, mais qui font dire à Hohenlohe qu'il ne se passe point de jour qu'il ne se souvienne d'Alexandre dans ses prières au Tout-Puissant. Deux ans après le Czar avait cessé d'exister, à Taganrock, après une courte maladie, les uns disent par l'insalubrité du climat, d'autres avancent par le poison.

Oui, oui, puissant Empereur, qui à la fin as exprimé tes regrets en rendant hommage à l'unité catholique, c'est cette unité qui fait les grands peuples et les grands rois, et rend leur gloire non moins vraie que durable. Le schisme comporte des princes comme Boris et les Ivans ; des saints comme les Vladimir, les Alexandre Newski, qui n'ont été que d'éminents capitaines, et à qui la Russie a élevé des autels ; des princesses comme les Elisabeth, les Catherine ; des ministres

comme les Bestuchef et les Menzchikof; des prélats et des prêtres comme les popes et les métropolites russes, cœurs étrangers aux ardeurs de la charité apostolique, aux splendeurs de la doctrine du Dieu vivant; des cénobites et des religieuses comme en possèdent les monastères moscovites, c'est-à-dire, des hommes et des femmes qui ont le peu de savoir, de tenue et de modestie de la plupart des gens du monde et même des libertins. Mais les monarques qui sont les délices du genre humain; les reines comme les Clotilde, les Blanche de Castille, les Marie Leczinska; les ministres comme Châteaubriand, qui entrent au pouvoir et en sortent les mains et l'âme pures; les prélats comme Ambroise arrêtant à la porte du temple un Théodose cruellement oublieux de la clémence; les prêtres comme Jean de Dieu avec ses disciples; François Xavier et les missionnaires qui ont suivi ses traces; les Las Casas et autres apostoliques défenseurs des opprimés; Jean de Matha, les Bruno, les François d'Assise, les Dominique, avec leurs angéliques phalanges consacrées au soulagement des infortunes humaines, à la prédication chrétienne, ou à la contemplation que Dieu aime; les Ursule, les Thérèse, les Chantal et ces autres femmes accomplies qui ont enfanté ces pieuses familles des autels, soutien et consolation des pauvres, c'est le catholicisme, le catholicisme seul qui les produit, parce qu'il est l'unique source du bien, et surtout du bien porté à son plus haut degré de puissance!

CHAPITRE V.

Persécutions du Catholicisme en Russie.

La vérité est une, éternelle, immuable, parce que la vérité c'est Dieu. A qui ne connaîtrait l'histoire de Russie, les retentissantes proclamations de Nicolas Ier, son dernier appel surtout à la guerre sainte, paraîtraient les élans d'une âme convaincue et presque magnanime dans l'erreur. Pour celui, au contraire, qui a étudié l'empire du Nord, sa constitution, les odieuses et machiavéliques combinaisons législatives et oppressives de l'état entier, le Czar actuel n'est pas même un fanatique ; c'est un satan impérial, en guerre ouverte avec Dieu et avec les hommes ; au premier, adressant le défi par son insatiabilité de puissance ; aux autres, imposant, s'ils sont sujets, la lourdeur de son absolutisme, et s'ils sont étrangers à son empire, découvrant des masses d'hommes avec des bayonnettes, des canons et des entraves. Le schisme grec, devenu la communion russe, n'est pas seulement une branche importante détachée criminellement de l'arbre catholique, par Photius, Cérularius et les empereurs énervés de Constantinople ; cette église est quelque chose de plus avili, de plus ravalé ; c'est le culte à l'usage de l'Autocrate, le culte sans prédication, sans épiscopat indépendant, avec le Czar pour pontife suprême ; c'est l'église nationale avec son clergé ignorant, livré à l'immodestie, sans action spirituelle sur un peuple qui le méprise, et qui le suit seulement dans les temples, parce que ce peuple est superstitieux. Non, deux fois non, ce

n'est pas la croyance des Bazile de Césarée, des Grégoire de Nazianze, des Athanase, des Chrysostôme, des Damascène; la sainteté, le génie de ces apôtres du Catholicisme n'a rien de commun avec la communion russe, religion ne conservant de chrétien que le nom, et revendiquant en vain les œuvres, l'élévation, la charité du Christianisme.

Les empereurs de Russie font et défont la religion de leurs sujets. Jusques-là cette substitution idolâtrique de leur personne à la Divinité et à sa doctrine, quoique révoltante, a pourtant des limites. Mais là où toutes les bornes de la raison sont franchies, c'est dans le labarum des Czars, s'avançant audacieusement contre la bannière catholique pour l'anéantir. Nous avons vu précédemment, inhérentes à l'autocratie, les hostilités des princes russes contre l'Eglise romaine, aussi bien que leur manque de foi envers cette glorieuse dépositaire de la doctrine des apôtres. Abordons des faits contemporains et jugeons en dernier ressort ces fiers dominateurs moscovites, dont la pensée est d'anéantir le Vatican. Le voyage à Rome de Nicolas, en 1845, n'était qu'une démarche habile, autant pour pallier le mal qu'il avait commis contre notre foi, que pour endormir le Pape et les nations catholiques sur son compte, et pour mieux mesurer les coups qu'il méditait contre notre Eglise.

La haine de Nicolas contre le Catholicisme est telle, qu'il tolère dans son empire de nombreuses sectes, dont, par exemple, les unes nient le culte public et les sacrements, une autre se livre à des pratiques infames, et qu'il ne sévit que contre la communion romaine. La Pologne, dont le dévouement énergique à la chaire de Céphas a été si hautement confessé en maintes occasions, avait eu la joie, il y a bien des années,

de ramener deux ou trois millions de Grecs schismatiques établis dans ses états à l'union catholique : c'est ce qu'on appelait les Grecs-unis. L'autocrate a commencé par cette fraction des membres de l'Eglise universelle, et par une longue suite de sourdes menées et de violences, est parvenu„ en 1839, à consommer leur séparation d'avec Rome et les a parqués dans son église à lui. Un digne archevêque meurt. Il n'est pas remplacé. Un mandataire de Pétersbourg arrive, et par la corruption, par la perfidie, par la force injuste, fait supprimer la liturgie approuvée par le Pape, et y substitue des exemplaires sortis des presses impériales. La désunion était implicitement consommée. Le haut clergé grec-uni enjolé, acquis, achève la défection; il emploie quatre ou cinq ans à faire entendre au peuple que rien n'est changé dans le fond, que c'est toujours le culte antique de ses pères, et que d'ailleurs leur fusion à l'église du Czar lui devenant agréable, ils seront réintégrés complètement à la nationalité russe. Les actes officiels de l'apostasie de ces prélats, œuvre d'une trahison à force ouverte du pouvoir temporel, furent tenus secrets pendant assez de temps. On aurait voulu les faire passer inaperçus ; ils parurent enfin et rendirent manifeste la sournoise conduite de Nicolas. Ces documents accusent une allégresse pharisaïque, et comme, sous la signature du synode dirigeant, c'est le Czar, toujours le Czar qui parle, on y voit poindre ce parti pris de s'emparer de Byzance, d'y renouveler l'ancien patriarchat, cette fois dans sa personne, et forçant l'adhésion des patriarches d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, de réaliser enfin ce désir si long-temps caressé, d'être le pape de l'Orient, pour se ruer ensuite sur l'Europe avec une armée d'un million d'hommes.

Depuis ce succès tristement célèbre, nulle corruption,

nul mensonge, nulle prodigalité d'honneurs et de faveurs n'ont été négligés pour absorber les hommes considérables des Grecs-Unis de l'empire dans l'église nationale : de la sorte, les inférieurs ont suivi ou sont sensés avoir suivi les plus élevés, dont plusieurs, pour prix de leur désertion, ont été nommés sénateurs. Cependant il se rencontra de nombreuses résistances parmi les prêtres et parmi le peuple. Ces derniers n'en sont pas moins restés inscrits malgré eux, aux paroisses schismatiques. Un certain nombre d'ecclésiastiques fidèles furent d'abord suspendus de leurs fonctions ou éloignés. D'autres traînés dans les cachots, la tête rasée, comme des criminels ou des *apostats*, étaient battus avec le fouet et les verges, et maltraités ainsi jusqu'à résipiscence. Une police spéciale les surveillait. En 1837, des agents pénétrèrent de vive force dans plusieurs églises catholiques, et en arrachèrent, malgré l'indignation générale, de ces infortunés qu'on voulait rendre schismatiques quand même. On les porta avec beaucoup de mauvais traitements, dans les églises desservies par des prêtres renégats. En 1835, les portes de l'église d'Oucszag (gouvernement de Witebsk) avaient été brisées à coups de hache, et des bandits gorgés d'eau-de-vie s'y étaient précipités en se déclarant *orthodoxes*. Sur cette déclaration, la paroisse entière fut réputée *orthodoxe*.— Le Czar n'entend pas autrement la liberté de conscience !

A la fin, ne pouvant venir à bout de la persévérance de ces villageois, leur église fut confisquée, et défense fut faite aux prêtres grecs-unis de les recevoir aux sacrements. Admirable fidélité, cependant: ils baptisèrent leurs enfants eux-mêmes et ils enterrèrent leurs morts ! Les persécutions continuèrent, et tant de vexations avaient réduit ces martyrs à se réfugier

dans les forêts, où on les poursuivit, où plusieurs furent pris, détenus, mis à la question : c'est à ce prix que l'on obtint quelques accessions au schisme. Tout ce qui n'eut pas un courage invincible, parmi le clergé, suivit l'exemple de ses déloyaux prélats, où succomba à leurs instances. Mais le reste s'exila volontairement en Autriche, ou expie son amour pour la vérité, dans le fond de quelque monastère russe, ordinairement véritable forteresse. Les laïcs qui osèrent persévérer, eurent en partage les cachots, les supplices et le Caucase.

De cette violation de tous les principes et de tous les droits, de ce prosélytisme autocratique qui s'inféode plusieurs millions de consciences, en escomptant la vénalité ou interposant la loi du glaive, abordons l'examen de l'oppression systématique de l'Eglise catholique en Russie.

Julien l'apostat, cet ennemi du Nazaréen, par qui à la fin il s'avoua vaincu, s'est montré plus ingénieux persécuteur de la primitive Eglise, que les princes extérieurement plus cruels, tels que les Dioclétien, les Maximien, les Galérius : ceux-ci expédiaient les victimes par des instruments actifs de supplice ou par les lions du cirque, et l'arbre du christianisme reverdissait plus vigoureux sous cette rosée de sang. Le César philosophe et libelliste espéra davantage des fers, des exils, des déportations éloignées et mystérieuses, des rudes tortures, des travaux accablants, des avanies et des épreuves non moins douloureuses que malicieusement recherchées. Tandis que ces moyens, raffinement de la tyrannie, décimaient les pasteurs et le troupeau du Christ, des écrits malignement conçus attaquaient les grands principes de sa religion, et des mesures prohibitives et répressives abondaient pour prévenir l'ap-

parition ou tout au moins la lecture d'ouvrages apologétiques. Les églises étaient fermées, démolies ou livrées au culte des idoles par Julien. Les écoles chrétiennes étaient prohibées, et les familles n'avaient que le choix des écoles payennes. Les ministres saints ne pouvaient se livrer à quelque exercice spirituel qu'au péril de leur vie.

C'est là ce que copie fidèlement à l'égard de l'Eglise catholique la législation russe. Elle renchérit même, puisqu'elle violente les jeunes aspirants à la carrière lévitique, en exerçant une pression sur les doctrines qui doivent leur être enseignées ; la translation du séminaire de Wilna à Pétersbourg, il y a dix ans, n'a pas eu d'autre but. En supprimant le catholicisme autour de lui, l'Autocrate se promet d'enlever toute résistance à la réalisation de ses desseins ; car il n'ignore pas que les idées de grandeur d'âme, de dignité individuelle et de vrai respect pour Dieu et pour la justice, ne se trouvent que dans la tradition catholique.

Un oukase du 29 décembre 1839 défend au collége ecclésiastique catholique romain, 1° la construction d'églises partout où il ne se trouvera pas une agrégation de quatre cents à douze cents catholiques; 2° l'attachement à des églises ou chapelles construites par des particuliers, de prêtres spéciaux, et *beaucoup moins encore* à des ecclésiastiques *d'y avoir une demeure propre et fixe, ou d'y célébrer l'office divin* ; 3° la conservation dans les monastères et chez le clergé séculier, de gens de service de la confession orthodoxe ; 4° au clergé régulier et séculier, de s'écarter jamais de leurs résidences sans être munis d'un certificat écrit de leur doyen; et les moines, en outre, d'un certificat de l'autorité supérieure, ce premier cas s'ils ne *passent pas les limites de leur arrondissement* ; pour se rendre

dans un autre arrondissement, ils doivent être munis d'une licence de l'autorité supérieure diocésaine et d'un certificat de l'autorité supérieure civile et locale.

Un autre oukase du 31 décembre 1839, exige, 1° des autorités diocésaines catholiques, le nom et le nombre des paroisses, qui relèvent d'elles; le nombre des prêtres et des paroissiens de chaque village; 2° *l'obligation de ne pas recevoir à confesse des gens d'autres paroisses;* 3° que les seigneurs veillent à ce que les gens de confession *orthodoxe* assistent à l'office divin, et reçoivent les saints mystères dans les églises *orthodoxes*.

Les dispositions ainsi résumées des deux oukases attestent le profond cynisme qui a prsidé à leur rédaction. Là chaque mot est pesé, chaque expression est un ordre, une défense, une oppression. C'est Julien dans toute la recherche de son génie astucieux. Malheureuse église de Pologne, tes combats prolongés sont agréables à Dieu! Ta fidélité fait l'admiration des anges! Lutte et espère; le Maître invisible que tu confesses, se joue de la puissance et des calculs des mauvais rois, et la chute des états les plus fermes n'est plus, quand il lui plaît, qu'un jeu de sa main toute-puissante!

Les iniquités autocratiques contre le catholicisme ont dépassé toutes les bornes. Il s'agit d'abolir à présent la foi de la Pologne, de même que sa nationalité le fut un jour, et pour cela faire, on n'a garde d'y aller de main morte; un ancien conseiller d'état de Russie, après une éloquente énumération des motifs qui précèdent, tire cette conclusion :

« Ainsi se trouvent expliqués et justifiés les empiétements actuels du gouvernement sur toutes les immunités de ces provinces; de là le droit de coercition exercé contre le culte

catholique, et la réduction de ce culte, de l'état de dominant dans les neuf provinces, à celui de culte dissident simplement et très-imparfaitement toléré sous les conditions les plus dures ; de là la sécularisation d'un grand nombre de monastères, *et la récente confiscation de tous les biens, de toutes les fondations pieuses appartenant à l'Eglise catholique* ; de là enfin tous les sévices mis en pratique contre ses ministres, et la destruction complète de toutes les garanties de son existence, qu'avaient respectées les prédécesseurs du souverain actuel. »

Sans entrer dans toutes les appréciations que nécessiterait la constatation de tant d'excès, prenons-en une idée adéquate, par une seule indication. C'est l'auteur ci-dessus qui parle encore :

« Dans le cas où le seigneur territorial manquerait au devoir qui lui est imposé, de forcer ses vassaux à participer au culte schismatique, le gouverneur de la province a le pouvoir de le déposséder immédiatement de l'administration de ses terres, et de la confier à un ou plusieurs curateurs à son choix. Est-il nécessaire de mettre sous les yeux du lecteur le hideux pillage qui devient, en Russie, la conséquence d'une pareille mesure, pillage éhonté dont les fruits, comme une proie commune, se partagent entre tous ceux qui auraient le devoir de la surveiller, sans en excepter l'autorité supérieure de la province? Et pour peu que le propriétaire ainsi spolié encoure, *à raison de délations souvent soudoyées*, le soupçon d'avoir encouragé la résistance de ses vassaux, il est à l'instant enlevé à sa famille et déporté à l'intérieur, sans qu'elle puisse même savoir de quelle résidence éloignée l'autorité a fait choix pour lui. Pour que de si cruels sévices puissent s'exécuter, il n'est pas même besoin d'un ordre spécial du souverain ; tout gouverneur de l'une des provinces russo-polonaises a le droit de les ordonner, sans formalités préalables, et sous la seule clause d'en faire rapport à l'empereur, qui, comme bien s'entend, ne trouve que des éloges à donner au zèle de son serviteur. »

Un troisième oukase, du 26 janvier 1840, ajoute à ces rigueurs, en faisant défense au clergé catholique romain, 1° d'appeler désormais le clergé et le peuple

ci-devant grec-uni de ce nom, et de faire aucune différence entre eux et les orthodoxes anciens; 2° en conséquence de ces motifs, *de mettre le moindre empêchement à ce que ses paroissiens contractent mariage avec des personnes orthodoxes*; *leur enjoignant de leur délivrer les attestations pour ce requises par le clergé orthodoxe*; et de se conformer, avec la plus scrupuleuse exactitude, aux lois contenues en l'article 57 du tome X de la collection des lois, d'après lesquelles les mariages des Russes qui n'auraient été bénits que par des prêtres catholiques-romains *ne sont pas considérés comme réels et effectifs*, avant d'avoir été célébrés par le clergé orthodoxe.

Le Czar impose sa volonté en faveur des mariages mixtes, au clergé romain, *sans dispenses ni conditions* relatives à des enfants à naître, parce qu'il y a obligation formelle, inexorable, pour les époux mixtes, de les faire élever dans la religion nationale. Nicolas se montre bien, ici encore, tel qu'il est; hypocrite et tyran: si, à la teneur de ces faits, vous joignez que les mariages, dans les campagnes, dépendent du bon plaisir du maître, de l'intervention cupide du clergé national, vous aurez la mesure du despotisme de l'empereur sur la religion catholique dans les Russies.

Il manque un couronnement à tout cet échafaudage de persécutions et d'empiétements; le voici, dans un quatrième oukase du 21 mars 1840. Cette fois, ce n'est ni le ministre de l'intérieur qui expédie la pièce, ni tout autre grand officier de la cour, c'est l'empereur qui décrète *propria manu*, et l'acte est simplement signé: NICOLAS.

« Considérant, etc.— J'ai reconnu nécessaire d'établir ce qui suit: «1° Si une personne ayant des serfs sous sa dépendance est convaincue, par son propre aveu ou par suite d'une enquête

légale, d'avoir abandonné l'église orthodoxe : dans ce cas, et afin de maintenir dans l'orthodoxie les hommes qui appartiennent à ses domaines, *et indépendamment des autres mesures légales à prendre contre cet apostat*, ses domaines et ses biens immeubles seront sous tutelle, laquelle sera établie et aura son effet conformément à la législation existante. Mais ni le mari de l'apostate, ni la femme de l'apostat ne pourront être admis à y participer en aucune façon.

» 2° Celui qui aura abandonné l'orthodoxie ne pourra employer à son service personnel aucun serf orthodoxe de ses domaines ; il n'y pourra pas non plus habiter, s'il s'y trouve des orthodoxes.

» 3° Ces dispositions devront cesser du moment où par suite d'exhortations spirituelles, l'apostat sera revenu à l'orthodoxie.

» 4° La découverte des apostats se fera conformément à la législation criminelle ordinaire, section de la découverte des crimes.

» 5° La surveillance pour l'exécution de ces dispositions, en tout ce qui concerne les affaires de cette nature, incombe au *Ministre des affaires de l'intérieur*, lequel lorsqu'il aura reçu les informations préliminaires sur une personne coupable d'apostasie, et qu'il se sera assuré du fait, procèdera d'après les instructions spécifiées ci-dessus, *et conformément* aux autres *dispositions prescrites pour les crimes commis contre la foi.*

» L'on considèrera comme conviction du crime d'apostasie: le propre aveu de l'apostat ; la découverte de l'apostasie par suite d'une enquête.

» En même temps, le ministre de l'intérieur recueillera des informations *sur la famille de l'apostat*, et, dans le cas où il s'y trouverait des enfants mineurs, il soumettra à mon examen les mesures à prendre pour les maintenir dans l'orthodoxie. »

Celui qui a des yeux verra sans peine dans ce document inqualifiable, la résolution formelle de détruire jusqu'au dernier vestige l'Eglise romaine dans l'empire russe. Quelle haine ! quelle animosité ! La spoliation, l'exil, des sévices inouis ailleurs qu'en Russie, pour les catholiques, et la tolérance, la protection

pour les sectaires raskalniki, protestants, juifs, musulmans, chamanistes, etc. ! Nicolas porte des lois d'exception contre ses sujets catholiques; car, d'après la législation ordinaire, la noblesse est exempte de *confiscations,* ainsi que de *punitions corporelles.* Mais la première peine s'appellera sequestre, pour passer outre aux lois en vigueur, et pour la dernière, la conspiration de 1825 et bien d'autres circonstances ont appris comment l'Autocrate régnant sait greffer une législation des suspects sur les décrets communs à la nation. *Le retour à l'orthodoxie par des exhortations spirituelles* ! L'épisode que nous donnerons au chapitre suivant, touchant *les religieuses basiliennes* nous initiera à l'horreur des réclusions dans les monastères russes. *Le ministre de l'intérieur,* non le ministre de la justice ! Assurément ; il s'agit d'une mesure politique, non d'une question ressortissant des tribunaux réguliers ! *Une enquête* ! Elle est bien difficile : un domestique acheté n'est-il pas suffisant ? *Enfants mineurs* !.. seraient-ils majeurs, qu'ils ne seraient pas plus heureux, et leur sort, aux uns comme aux autres, est de se voir contraints à recevoir l'instruction religieuse dans les écoles où le *catéchisme* oblige *d'adorer* l'empereur.

« Puisse, s'écrie le conseiller d'état précité, en attendant le céleste anathême, une clameur d'unanime indignation s'élever de l'Europe entière contre une persécution si perfide et si barbare, que Dieu seul est capable de la juger et de la punir ! Quant à nous, en la dévoilant aux yeux du monde, nous pensons avoir rempli un devoir pressant de conscience et de charité envers nos frères, et envers leurs persécuteurs eux-mêmes ; car, en écrivant ces pages nous croyons sans cesse entendre la voix divine, nous adressant le même commandement qu'à son Prophète : *Criez, ne cessez point de crier; élevez votre voix jusqu'aux éclats de la trompette, pour annoncer ces crimes !... car ils prétendent connaître mes voies*

comme s'ils étaient une nation pratiquant la justice, et qui n'aurait point abandonné les préceptes de son Dieu! —Is. LVIII, 1-5. »

L'empereur Nicolas qui joue de propos si délibéré avec les mots les plus saints, nous persuade profondément de son incrédulité. S'il n'était pas un impie raffiné, ne méditerait-il pas quelquefois sur la vie de ces potentats hors ligne, qui ont paru d'âge en âge, et ont voulu remplir l'univers du bruit de leurs triomphes. Cependant Alexandre meurt empoisonné à 33 ans; César est assassiné le jour où il se croit au point de régir le monde du haut du Capitole; Attila expire en Pannonie, la nuit même de ses noces; Tamerlan n'achève pas la campagne de la Chine, dont il a pris le chemin. Qu'attend-il pour sa part, l'impérieux despote que tant et de si fameux exemples ne retiennent pas? Pourtant lui aussi un grain de sable peut le tuer. Qu'il regarde la succession au trône de Russie, à dater de Pierre I[er] seulement, et qu'il voie l'avènement des princes et des impératrices, moins celui de Paul, signalés par quelque meurtre, dont la pourpre est souillée. Mais l'orgueil ne se souvient plus d'hier et ne songe nullement à demain; il profite du jour présent. Du passé, il en serait effrayé; de l'avenir, il serait forcé de reconnaître qu'il ne lui appartient pas.

Le plus bénin des autocrates, Paul, dont la fin tragique est si rapprochée de nous, n'était à son tour qu'un superbe : il osa, en 1797, faire son entrée à Moscou, le dimanche des Rameaux, au milieu du faste de sa cour et faisant étendre sous les pieds de son coursier des tapis précieux, à l'imitation de ce que l'Evangile nous apprend de l'entrée du Sauveur des hommes à Jérusalem. Sans respect pour les cérémo-

nies de la semaine sainte, il ordonna, à l'indignation de la foule, les préparatifs du sacre, et voulut être couronné le jour même de la fête de Pâques. Et le métropolite se tut. Qu'avait-il à dire à l'empereur? N'était-il pas le czar de l'Eglise comme le czar de la Russie? Quel abaissement de l'épiscopat! Avant Pierre Ier, le patriarche de Moscou avait droit de remontrance, et le jour des Rameaux, ce dignitaire, représentant la personne du Messie, suivait la procession solennelle du clergé et du peuple, monté sur un âne, bridé et caparaçonné d'or, et le Czar, tenant l'animal par la bride, le conduisait dans la cérémonie sacrée. Les temps sont bien changés! Paul pouvait bien parodier l'Evangile; le czar Pierre s'en était si peu gêné. Ce cynique impérial, qui fit de l'Eglise russe une institution d'état, n'a-t-il pas été vu, aux jours gras, lui et les compagnons de ses désordres, parés des ornements du sacerdoce et de l'épiscopat, se rendant en partie de traîneaux, au faubourg dit la Slobode allemande, pour s'y livrer aux turpitudes de l'orgie et de la débauche? Le palais du même prince fut plus d'une fois aussi témoin de scènes identiquement ordurières et sacrilèges.

En regard de ces extravagances impies, plaçons l'appareil dans lequel, en 1581, Ivan III reçut le P. Possevin; ce rapprochement de plusieurs époques renferme son enseignement:

« Il était assis sur un trône, dans tout l'éclat de ses magnificences. Une longue robe d'étoffe d'or, parsemée de perles et de diamants l'enveloppait; il avait sur la tête une couronne *en forme de tiare*, et à la main gauche un sceptre d'or *semblable à la crosse des évêques*. Une multitude de sénateurs, de généraux et de boyards entourait le monarque et remplissait les appartements. L'or et les pierreries étincelaient autour du Jésuite et de ses quatre compagnons, qui, vêtus du costume

de leur ordre, s'avançaient gravement. Lorsqu'ils furent au pied du siége impérial, ils s'inclinèrent profondément. Alors un sénateur dit : « Très illustre empereur, Antoine Possevin et ceux qui l'accompagnent frappent la terre de leur front pour marquer le respect qu'ils vous rendent. » (*Histoire de la Compagnie de Jésus*).

Quels ornements! Quelle formule de présentation! Hâtons-nous de dire que l'attitude humble et digne de l'ambassadeur pontifical protesta contre le cérémonial auquel on le soumettait.

Telle est donc la dévotion des Czars. Catherine, que son intérêt avait portée à accueillir les Jésuites expulsés des autres états, n'a-t-elle pas, elle aussi, exercé des rigueurs extraordinaires contre les Grecs-unis, en interdisant leur culte, en livrant leurs églises aux ministres schismatiques, en forçant les populations, par des vexations et des châtiments, à fréquenter leurs églises profanées? Les ornements, les vases sacrés étaient enlevés, confisqués par le clergé russe, escorté de troupes, et les hosties saintes étaient semées sur la voie publique, livrées à la voracité des animaux. L'exercice du culte grec-uni était défendu aux prêtres de ce rit, sous peine d'exil perpétuel en Sibérie.

Nicolas se modèle donc sur Pierre Ier et sur Catherine. De plus que la dernière, le Czar actuel défend aux prêtres grecs-unis de passer au rit latin, sous des peines terribles. S'il est assez bien élevé pour s'abstenir de ridiculiser le culte par des farces hideuses, il a des singularités dans sa politique qu'il est bon de noter : l'empereur entretient à grands frais à Pétersbourg, pour les faire figurer aux parades, plusieurs régiments composés d'habitants du Caucase, dont l'uniforme est leur costume local. Ces hommes sont musulmans. Ils ont des mosquées entretenues par le trésor, et desservies par des *moullah* bien rétribués. Des croix gravées

sur des pierres funéraires attestent que les aïeux de ces Caucasiens ont été chrétiens, et ils l'assurent eux-mêmes. Mais on laisse exister parmi eux, on entretient l'idée qu'il leur serait honteux de reparaître au milieu des leurs, sans y reporter le culte maternel. De nombreux enfants de cette race, gratuitement élevés dans la capitale russe, demandent, quelquefois avec larmes, d'être admis à l'enseignement religieux du pays; mais ni l'instruction chrétienne, ni l'accès des églises, rien ne leur est accordé. Ne faut-il pas que ces pépinières humaines de l'Autocrate, retournent dans leur province vanter à leurs frères les avantages d'une soumission sans partage au gouvernement russe? — La religion de Nicolas est-elle assez dévoilée, et la raison de ses inimitiés contre le catholicisme est-elle assez élucidée? Un dernier trait demande à figurer ici; sa ténuité lui donne de l'importance. Depuis une douzaine d'années, un oukase remplace, dans la Pologne, le calendrier Grégorien par le calendrier Julien. Qu'importe d'être en désaccord avec le cours annuel de l'année? Qu'importe d'abolir un usage séculaire et rationnel dans un pays usurpé? Ce qui est essentiel avant tout, c'est de renier l'autorité pontificale, c'est de respuer tout ce qui en retrace la sagesse!

Et penser que des hommes qui aiment leur pays et leur croyance, poussent l'incurie jusqu'à voir quelqu'avantage pour toutes les bonnes causes dans la propagation de l'église russe, et même dans la prise de Constantinople! Insensés! L'islamisme est une erreur imposée par le fanatisme, crue par le fanatisme, bien! Mais elle décline, elle s'en va, et vous pouvez espérer que la religion de Mahomet affaiblie, ne peut que faire place aujourd'hui à la croix du Calvaire. Mais le christianisme du Czar, cette force du sabre abritée derrière

une image de la Mère de Dieu, qu'en attendez-vous pour votre foi, pour vos libertés, pour les principes traditionnels de vos pères, pour la gloire de votre nation? Guerre! guerre à la Russie, pagano-schismatique, subrepticement usurpatrice! Et pour l'Orient, pas de conquête, mais la diffusion des lumières évangéliques, et par là sa conversion; ce sera l'aurore d'une ère de bonheur universel.

CHAPITRE VI.

Persécutions du Catholicisme en Russie.

(SUITE.)

Qu'on lise le récit suivant, dont l'exactitude est garantie par des preuves irréfragables, et que l'on déclare ensuite si jamais persécution religieuse fut exercée avec plus de fureur et prit un caractère plus atroce. Cette lettre, que nous empruntons au journal l'*Univers*, du 30 septembre 1845, est le résumé fidèle de l'histoire d'une persécution de sept ans, dictée à Rome, par la supérieure des Basiliennes de Minsk, une des martyres, au digne recteur de la Propagande et à deux autres ecclésiastiques désignés par Grégoire XVI, pour recueillir authentiquement cette importante narration.

« Vous avez bien voulu publier, il y a peu de jours, quelques détails sur les persécutions exercées dans la Pologne Russe, et une partie de la presse parisienne s'est associée à votre généreuse sympathie, en répétant cette relation. Malheureusement le tableau que vous avez présenté n'est pas tout-à-fait exact, et surtout il n'est pas complet. Les héroïques religieuses de l'ordre de saint Basile, qui ont si admira-

blement affronté et subi le martyre, n'ont pas seulement résisté jusqu'à la mort ; des centaines d'autres femmes vouées à Dieu, beaucoup de prêtres séculiers, beaucoup de laïques se sont montrés également fidèles, et enfin c'est toute une population de quinze cent mille âmes (grecques-catholiques), qui, depuis sept années consécutives, maintient sa foi contre une persécution semblable à celle qui entreprit d'étouffer le Christianisme dans son berceau. Afin donc que nos ennemis, honteux de leur barbarie, ne puissent pas même essayer de mettre en doute l'authenticité de ces faits horribles, en épiloguant sur quelques faits erronés, je vous adresse un extrait fidèle de ce que j'ai entendu dire à l'abbesse du couvent de Minsk. Cette religieuse, actuellement à Paris, ainsi que vous l'avez annoncé, porte encore la trace des longues tortures qu'elle a subies. Elle est arrivée avec des lettres de recommandation de plusieurs personnes notables de Posen, particulièrement de M. l'Archevêque, qui l'a vue et interrogée pendant trois jours, et qui a fait parvenir au Saint-Père le procès-verbal de cet interrogatoire. Elle se nomme Julie Mieczyslawska, et son nom de religion est Macrène. Voici son récit :

» Il y avait au couvent de Minsk, en Lithuanie, trente-quatre religieuses. Elles tenaient un pensionnat de jeunes demoiselles, et en outre, avec leurs économies, elles élevaient quarante orphelines et pourvoyaient à la subsistance d'un certain nombre de veuves tombées dans le besoin. Dès 1837, l'évêque grec-uni Siémaszko, ayant consommé son apostasie, les pressait de suivre son exemple. Voyant l'inutilité de ses sollicitations et de ses ruses, il leur annonça tout-à-coup que, si elles ne se rendaient pas dans un délai de trois mois, elles devaient se préparer à de rudes épreuves. Mais, trois jours seulement après cette notification, à cinq heures du matin, au moment de la prière, l'apostat entouré de fonctionnaires et de gendarmes, fit cerner le couvent, enfoncer les portes et enlever les religieuses, sans leur permettre d'emporter leurs effets et même leurs livres de prières. Elles obtinrent seulement la permission d'entrer un moment dans leur église et d'emporter le crucifix. Là, aux pieds de ces autels qu'il fallait quitter, une sœur très-pieuse et déjà avancée en âge, expira de saisissement et de douleur.

» A peine hors de la ville, elles furent enchaînées deux à deux, et les soldats les firent marcher, en pressant le pas, sur la route de Witebsk. On craignit une émeute. Une partie de

la population, éveillée au bruit de l'enlèvement, accourait et suivait les saintes filles en répandant des larmes. Les cris des quarante orphelines abandonnées nâvraient tous les cœurs. La police battit et chassa ces catholiques, dont la douleur l'importunait; ils n'eurent pas même la consolation de pouvoir faire une aumône aux prisonnières.

» A Witebsk, elles furent enfermées, avec dix autres religieuses orthodoxes de cette ville, dans le couvent des religieuses schismatiques, qui les soumirent aux travaux les plus durs et aux services les plus humiliants. Pour se faire une idée de ce qu'elles eurent tout de suite à souffrir de la part de ces geôlieres, il faut savoir que les religieuses russes se recrutent parmi les veuves des officiers et des soldats : elles ont toutes les mœurs et la grossièreté de cette classe, avec un fanatisme doublement cruel, parce qu'il est à la fois religieux et national. La position de nos martyres était d'autant plus dure, qu'appartenant pour la plupart à des familles notables et riches, elles avaient reçu par conséquent une éducation distinguée, relevée encore par les vertus et les habitudes de leur sainte profession.

» Elles restèrent deux années à Witebsk, soumises à ce supplice de tous les jours et de tous les instants ; ensuite on les conduisit à Polotsk, où dix autres victimes encore vinrent augmenter leur nombre. Là, leurs souffrances redoublèrent. On leur donna d'abord pour nourriture du hareng salé ; mais, lorsqu'on vit que plusieurs d'entre elles allaient mourir de soif et de fièvre, craignant sans doute qu'elles ne fussent trop tôt délivrées de cette vie affreuse, on changea de supplice ; du régime de la soif on passa à celui de la faim. Elles reçurent tous les jours en commençant et bientôt seulement tous les deux jours, une demi-livre de pain noir. Plusieurs furent souvent réduites à manger de l'herbe. En outre, deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, chaque religieuse était frappée de cinquante coups de verges. Une des sœurs, déjà toute exténuée par de si longues souffrances, mourut au trentième coup. Pour compléter le nombre prescrit, le soldat qui frappait, se conformant aux coutumes russes, frappa vingt fois sur le cadavre. Deux autres sœurs expirèrent quelques heures après la flagellation.

» Vous avez dit que les religieuses avaient été employées comme manœuvres aux travaux du palais archiépiscopal ; cela est vrai. Plusieurs perdirent la vie : cinq périrent dans

une carrière profonde, sous un éboulement de terre, cinq tombèrent avec un pan de muraille et furent tuées, en même temps que quatre autres, écrasées par les décombres.

» Parmi les persécuteurs les plus acharnés, l'évêque apostat se distinguait toujours ; mais il avait un digne émule dans la personne du prêtre Michalewicz, ancien aumônier et directeur du couvent de Minsk. Encore fervent catholique au commencement de la persécution, mais gagné plus tard par l'évêque, il semblait vouloir, à force de cruautés, étourdir sa conscience, qui sans doute le tourmentait toujours. Ce malheureux a déjà comparu devant son juge. S'étant adonné à l'ivrognerie, il est tombé ivre dans une mare d'eau, et s'est noyé. L'évêque a fait en sorte que la mort de Michalewicz n'apportât aucun soulagement à ses victimes : souvent on l'a vu frapper de ses mains les saintes filles, dont la constance le jetait dans une sorte de délire, épuisant contre elles, dans ces occasions, le vocabulaire russe, si abondant en termes injurieux. Un jour, il résolut de les faire à tout prix entrer dans une de ses églises. Frappées, meurtries de coups, inondées de sang, elles sont poussées à force de bras par les gens de police que l'évêque encourage. En ce moment la supérieure ordonne à une de ses sœurs de placer devant la porte de l'église un morceau de bois qu'elle voit dans la cour ; elle leur fait signe ensuite de s'agenouiller ; puis, arrachant de la main d'un manœuvre une hache, elle la présente à l'évêque apostat. « Vous avez été notre pasteur, lui dit-elle ; soyez maintenant notre bourreau. Tranchez nos têtes, et jetez-les avec nos cadavres dans votre temple; car, vivantes, vous ne nous y verrez pas. » L'apostat, confondu, pâle et défaillant, enleva la hache de la main de l'abbesse et tomba entre les mains de ses popes, qui l'emmenèrent. Les sœurs alors, se relevant, entonnèrent le *Te Deum*, ainsi qu'elles avaient l'habitude de le faire après chaque épreuve, et rentrèrent processionnellement dans leur demeure, ou plutôt dans leur prison.

» Je passe beaucoup d'autres faits, parmi lesquels il en est que la plume ne sait comment retracer. Pressé d'en finir, Siémaszko réunit une soldatesque qu'il enivre et qu'il stimule encore par ses promesses et par sa présence, et il livre les religieuses à la brutalité de ces misérables. Une horrible scène s'en suivit. Les saintes héroïnes luttèrent avec une surnaturelle énergie ; mais elles payèrent chèrement leur victoire. Les soldats de Siémaszko arrachèrent les yeux à huit d'entre

elles ; d'autres eurent les joues, les lèvres, les oreilles, tout le visage arraché et *dévoré* ; deux moururent foulées aux pieds et tuées à coups de talons.

» En vingt-sept mois, le nombre des sœurs, tant de Minsk que de Witebsk et de Polotsk, fut réduit à vingt-trois. Alors on les transféra à Miadzioly, autre couvent de schismatiques, situé au milieu d'un lac. La localité donna l'idée d'ajouter un nouveau supplice aux anciens. C'est là que chaque religieuse fut, à tour de rôle, plongée dans l'eau, ainsi que vous l'avez rapporté. Lorsqu'elle revenait à la surface, les bourreaux leur demandaient si elles voulaient se convertir, c'est-à-dire apostasier leur croyance ; et comme ils n'obtenaient toujours de ces saintes filles qu'un généreux refus, ils les submergeaient de nouveau, jusqu'à ce qu'elles eussent perdu tout sentiment. Trois sœurs périrent de la sorte.

» Le séjour des martyres au couvent de Miadzioly, où, indépendamment des noyades, elles retrouvèrent tous les mauvais traitements de Witebsk, dura vingt-six mois, et il fut alors question de les envoyer à Tobolsk, capitale de la Sibérie. Déjà un convoi de ces saintes captives était parti de Smolensk, et plus de la moitié sont mortes avant d'arriver au lieu de leur exil, où les autres ne vivront pas long-temps.

» Les religieuses de Saint-Basile étaient dans toute la Pologne Russe, au nombre de deux cent quarante. Toutes ont été tourmentées ; pas une seule n'a trahi sa foi. De nos vingt détenues à Miadzioly, quatre, moins estropiées et moins exténuées que leur compagnes, ont pu profiter de l'ivresse et du sommeil occasionnés par la fête de la supérieure du couvent, et se sont échappées. La supérieure est entrée en France par la Prusse ; les trois autres sœurs, mesdames Wawrzecka, Konarska, Pomarnacka, ont gagné l'Autriche. Elles se proposent de se rencontrer à Rome et de déposer leurs griefs aux pieds du Souverain-Pontife, leur père et leur appui.

» Pendant la durée de leur martyre, tout signe de compassion de la part des assistants était considéré comme un crime capital. Une dame de haute naissance, qui, déguisée en paysanne, se condamnait à contempler ces atrocités pour en rendre témoignage un jour, fut reconnue, saisie et emmenée; il n'a pas été possible de savoir ce qu'elle est devenue. Un propriétaire notable des environs de Polotsk assistait également déguisé, à la flagellation des religieuses. Il a eu le malheur de se trahir en s'écriant ; « O Seigneur ! quand aurez-

vous enfin pitié de nous? » Pris à ces mots, il fut sur-le-champ, et sans autre jugement, déporté en Sibérie. Les parents de plusieurs de ces saintes filles osèrent intercéder en leur faveur auprès de l'empereur. L'empereur envoya leurs pétitions à l'évêque apostat, qui en prit occasion de multiplier encore plus les supplices et les outrages. Ainsi ce prince, qui a donné tout pouvoir à l'apostat Siémaszko sur le clergé et sur le peuple fidèle, et qui veut à tout prix leur imposer la foi de l'église dont il est le pontife suprême, ce prince, dis-je, est bien réellement et bien justement responsable devant Dieu et devant les hommes de toutes ces barbaries, quoique peut-être il ne les ordonne pas en détail. Il n'a pas besoin de descendre jusque là ; il peut, avec confiance, s'en remettre au zèle industrieux des agents auxquels il prodigue le pouvoir et l'or.

» Quant aux religieux du même ordre de Saint-Basile et aux prêtres séculiers, trois cent quarante-six ont été dirigés sur la Sibérie en un seul convoi. On dit, et cela est trop croyable, qu'à peine la moitié est arrivée à Tobolsk. D'autres, au nombre de cent environ, qui ont eu les mains et les pieds gelés pendant l'hiver dans les forêts, comme bûcherons, devaient être envoyés également au fond de la Russie. Plusieurs ont péri d'une mort lente ou violente. Ainsi, trois abbés ou supérieurs de couvent, MM. Bierynski, Zylinski et Zylenicz, placés sous une pompe, sont morts par l'eau glacée dont on les inondait ; un quatrième, M. Zanecki, a été tué à coup de bûche. Ces quatre meurtres ont eu lieu à Polotsk.

» Le peuple, privé de ses pasteurs légitimes, livré aux mercenaires, en butte aux Russes, à l'appât du gain qu'on lui présente sans cesse, battu, emprisonné, persévère néanmoins depuis sept ans dans sa foi. On fouette à tour de rôle le mari et la femme, afin que l'un des deux, ému par la compassion, engage l'autre à se rendre. On a vu des femmes enceintes expirer sous leurs coup. Pour obtenir l'apostasie des pères, on va jusqu'à fouetter les enfants ! A ma connaissance, dit la supérieure du couvent de Minsk, dix-sept de ces innocentes petites créatures sont mortes dans ce supplice. Contre tant de rigueur, ce peuple, que le gouvernement russe présente comme s'étant librement rallié à la religion de l'empire, cède alors aux sbires qui le poussent dans l'église schismatique ; il y reste aussi long-temps qu'il est tenu par la police et les soldats. Déjà même ce peuple, si doux naguère et si soumis, prend de terribles revanches sur les popes impériaux.

» La noblesse catholique latine qui habite ces provinces se trouve dans une position terrible. Le gouvernement exige qu'elle lise ses ordres au peuple rassemblé et qu'elle l'engage à embrasser la religion de l'empereur. Celui qui refuse, (comme M. Mirski, dont les journaux ont parlé dans le temps), est déporté ; celui qui obéit au moins extérieurement est exposé à la vengeance du peuple exaspéré, ainsi qu'il est arrivé à un certain M. Morejko.

» Tant de courage et tant de malheurs font comprendre ce que peut encore la Pologne. Les catholiques, grecs ou latins, qui résistent à une semblable persécution, sont en Russie seulement au nombre de plusieurs millions. Il y a encore des millions de Polonais catholiques en Autriche et en Prusse. Du reste, toute la population de l'ancienne Pologne est par différentes causes, exaspérée au dernier point, et il est vrai de dire que, loin d'être un *cadavre*, la Pologne n'a jamais été si forte. Elle est forte de son désespoir même ; seulement elle est désarmée et abandonnée.

» Nous prions tous les journaux, de quelque couleur qu'ils soient, de publier ces faits ; car la malheureuse Pologne n'a plus d'autres armes que la généreuse indignation des peuples, et la Russie insulte à la civilisation et à l'humanité. »

Quel narré ! Encore est-il décoloré par les proportions auxquelles il est réduit ! quels faits ! Et les auteurs de ces ignominies sont un évêque, un empereur, flétris, il est vrai, l'un comme rénégat, l'autre comme tyran ! Sous quelles images nous paraissent, dans ces conjonctures, les deux caractères les plus imposants, les plus augustes de la société chrétienne : l'épiscopat et la monarchie ! Un prélat est le père des âmes, un prince le pasteur des peuples ! L'un et l'autre sont les lieutenants du Messie sur la terre. Quand l'évêque est à l'autel sous un manteau de velours étincelant de dorures, et le front resplendissant sous la mitre épiscopale, symbole du triangle lumineux qui rayonnait au front de Moïse admis à voir Jehovah face à face ; quand le roi paré de la pourpre, ceint de la couronne, tenant le sceptre, s'assied sur un trône

magnifique, je vois dans cette double splendeur l'élévation de leur dignité, la grandeur de l'autorité qu'ils exercent, et je m'incline, parce qu'ils représentent des principes venus de Dieu, qu'ils sont les anges gardiens et les protecteurs de toutes les justices, la personnification du bien et de la vérité. Mais, si dans le prêtre je ne trouve qu'un homme méchant, dans le roi qu'un superbe ne croyant qu'en ses passions; dans chacun d'eux l'opposé de la vertu, des oppresseurs de consciences, des exploiteurs de l'humanité, alors je me couvre la face des deux mains, et tout en révérant encore les croyances religieuses et sociales, je verse dans ma douleur résignée, je verse des larmes de sang. Toutefois, j'entends autour de moi l'insatisfaction se plaindre, le vulgaire cesser de croire, l'intrigant se démener et blasphémer pour être mis en part de la curée du despotisme; et de cette bonne volonté impuissante, de ce découragement profond, de ces déclamations toujours fructueusement écoutées, dérivent les tourmentes populaires, le choc des guerres intestines et étrangères, les calamités qui ébranlent l'univers.

Le drame aux brusques péripéties qui vient de se dérouler à nos regards, avait duré sept années, et le Souverain-Pontife n'avait rien appris de ces événements sinistres, malgré la notoriété qu'ils avaient en Pologne! Que faut-il en conclure? que ni lettre, ni émissaire n'ont pu sortir des frontières gardées par l'espionnage russe, et que des inhumanités sans nombre, non moins déchirantes que celles qui précèdent, existent réellement dans les faits, quoique non racontées et non publiées dans les journaux et dans les livres. Tout ce que la pensée peut embrasser de plus désastreux, de plus inquisitorial, de plus torturant, s'est donc passé dans l'empire du Nord, contre ce qui y reste

dévoué à l'antique foi des apôtres, et qui n'y fléchit pas le genou sans mot dire devant le Moloch de toutes les Russies! Faites donc encore des réserves en faveur de l'Autocrate, vous dont la débonnaireté estime la communion russe et s'exagère les appréhensions inspirées au christianisme par les sectateurs de Mahomet! Optez, si vous l'osez une fois encore, entre Saint-Pétersbourg et Constantinople, l'une vous menaçant de toutes les ruines qu'elle traîne après elle, l'autre s'appuyant, pour exister, sur votre bras, et n'attendant peut-être que la rosée des exhortations évangéliques pour devenir votre coreligionnaire!

Quoique n'ayant encore lu que les oukases qui consommaient perfidement la destruction de l'union romaine en Lithuanie; quoique n'ayant encore recueilli que des rumeurs, et l'annonce que par ordre les schismatiques étaient inhumés dans les cimetières catholiques; l'illustre doyen du Sacré-Collége, le cardinal Pacca, avait pu, dans un discours prononcé à l'ouverture solennelle de l'Académie de la religion catholique, faire entendre avec raison ces lamentables paroles : « Pour dépeindre l'état de la religion catholique dans le Nord et surtout en Russie et dans l'infortunée Pologne, je ne trouve aucune expression que celles des Souverains-Pontifes, quand ils préconisent en consistoire les siéges épiscopaux des pays infidèles : *Status plorandus, non describendus*, état qu'on ne peut exprimer que par des larmes. »

Cependant une éclatante confirmation vint fixer les jugements et éclaircir les mystères. La Rev. M. Macrène Mieczyslawska était l'objet de commentaires dans les journaux allemands, narrateurs de sa lugubre histoire. Cette magnanime abbesse arrivait elle-même à Paris, où elle attendrissait, par sa présence,

par les mutilations dont elle était couverte, ses compatriotes exilés. Un service funèbre fut célébré pour le repos des martyres lithuaniennes, dans l'église Saint-Roch, et les proscrits, autour de la vénérable abbesse de Minsk, priaient aux pieds des autels, en songeant aux malheurs de la patrie absente. Déjà la glorieuse victime avait reçu à Marseille, à Aix, à Avignon, à Lyon, un accueil qui ressemblait à une marche triomphale. NN. SS. les évêques de ces diverses cités avaient reçu la même supérieure avec une bonté paternelle, et la foule se pressant sur ses pas, ce fut à qui aurait la joie de toucher ses vêtements. A Avignon, l'enthousiasme fut au comble, et quatre fois le voile de la supérieure fut enlevé par le peuple et partagé en des milliers de mains. Refusant partout les offres généreuses des prélats et des fidèles, elle avait résolu d'aller déposer elle-même son récit aux pieds du siége pontifical, et elle se rendit à Rome, où elle descendit au couvent du Sacré-Cœur, à la Trinité-du-Mont.

Quel est cet homme, à la belle stature, au port assuré, au geste hardi, au regard impérieux, qui monte les degrés du Vatican? On devine une tête couronnée! Cependant c'est une audience qu'elle obtient; nulle invitation ne lui est parvenue. Nul cortége ne lui a été envoyé, et nulle fête ne se prépare dans la ville éternelle, comme celà se pratique en pareille occasion. L'intérieur du palais n'a rien changé du pied de réception ordinaire. C'est que le visiteur, c'est l'empereur Nicolas, le persécuteur des catholiques de Pologne. Ho! que Grégoire XVI me paraît grand dans cette apostolique protestation, et que l'Autocrate est humilié par l'attitude sévère du Père des fidèles!

Les deux souverains sont en présence. Le Czar s'incline et baise la main du Pape. Le Pontife tend les

bras que la miséricorde ouvre à tous les humains, et embrasse le monarque. Ce dernier débute par des compliments ; mais le Pape le place immédiatement sur le terrain des hautes questions qui intéressent l'Eglise, et expose les désolations du Catholicisme en Pologne, excipant du vivant témoignage de l'abbesse de Minsk. Nicolas se trouble et voile son dépit sous les apparences d'une vive émotion. Grégoire XVI soutenant sa supériorité, appuie l'amertume de ses plaintes par l'énumération de vingt-six oukases tous dirigés contre l'union catholique, et remet une note à l'empereur, en lui disant : « Recevez cette énumération de vos actes contre Dieu et contre son Eglise ; qu'elle vous fasse souvenir de quoi vous devez vous justifier. » L'entretien avait duré une heure dix-huit minutes. Le Saint-Père le termine par ces mémorables paroles : « Je touche à la fin de ma vie ; dans quelques mois peut-être j'irai rendre mes comptes à Dieu, et c'est pour acquitter le devoir de ma charge apostolique que je vous parle ainsi. Vous aussi, vraisemblablement plus tard que moi, vous comparaîtrez au tribunal du souverain juge, et vous aurez à y répondre sur les mêmes choses. »

Les protestations de l'empereur, comme ignorant les faits et comme devant découvrir la vérité, ne manquèrent pas. Son trouble était extrême. Plusieurs fois il saisit la main du Pape et porta à ses lèvres la manche blanche de l'auguste pontife, pour donner le change sur son embarras sans doute. L'histoire nous présente Alexandre devant le grand-prêtre Jaddus, Attila devant Léon-le-Grand, et chacun de ces conquérants se retire avec honneur d'auprès des deux vicaires du Seigneur ; que vous semble de Nicolas devant le vénérable Grégoire XVI? Ce qu'il présente de plus impérial dans

cette solennelle occurrence, n'est-ce pas une piteuse contrainte ?

Cependant Rome entière fut à l'unisson de son pontife ; la noblesse et la population restèrent froids et réservés envers l'empereur, qui voyageait sous le nom de général Romanoff. Quelle leçon ! et combien celui à qui elle fut infligée dut rugir intérieurement et reconnaître qu'il était hors de ses domaines ! L'abbesse de Minsk sollicita d'être présentée à l'empereur ; la faveur fut refusée. On se l'explique aisément ; le juge eût tremblé en face d'une si noble victime. Le Czar fit au Vatican une dernière visite, et il quitta Rome atterré, roulant de plus belle dans son esprit des projets de haine et de proscription, et donnant, comme toujours, pour théâtres à ses sévices, les ténèbres des prisons, la sourde profondeur des forteresses, l'air pestilentiel des mines et les glaces mortelles de la Sibérie. L'ordre de fermer les églises catholiques des principautés danubiennes envahies, est une marque récente d'hostilité et de ressentiment, laquelle en suppose bien d'autres. Toujours est-il que tous les hommes de bonne foi applaudirent à la fermeté apostolique du Père des fidèles, et l'Angleterre protestante, par l'organe du *Times*, ne put s'empêcher d'admirer, en déclarant : « Que la conduite du Pape avait été pleine de dignité, parce qu'il avait plaidé la cause de la conscience et de la liberté. » Ce même organe, au moment où la presse européenne répétait la relation de tant d'énormités, exprimait « sa profonde sympathie pour ces pieuses personnes, si sincèrement dévouées ; le traitement, ajoutait-il, auquel elles ont été soumises n'est pas surpassé en cruauté par ce qu'on peut lire dans les anciens martyrologes ; il est sans parallèle pour le temps de sa durée. »

Dans la chambre haute de Londres, lord Kinnaird interpellait de la sorte le ministre des affaires étrangères: «Il s'est passé en Lithuanie des choses si montrueuses, que l'on se refuserait presque à y croire. Malheureusement il paraît que ces faits ne sont que trop exacts. Je ne révolterai pas vos sentiments par le récit de ces scènes d'horreur et de cruauté exercées sur des religieuses sans protection et des personnes qui professent la religion catholique.» Et une intervention de remontrances fut réclamée par l'orateur.

Le grand O'Connel se faisant également entendre sur la même question, à la chambre des communes, disait :

« Qui n'a pas entendu parler des persécutions atroces, des cruautés horribles exercées contre les religieuses de Minsk? Le tyran, le monstre qui a commis de si lâches outrages contre ces vénérables dames, est, il est vrai, un objet de dégoût; mais néanmoins, il est peu honorable pour les chrétiens de l'Europe de n'avoir pas fait quelque démonstration publique pour exprimer l'horreur et l'indignation qu'inspirent à toute la chrétienté le monstre de Russie et ceux de ses satellites qui l'ont aidé à commettre ces énormités.»

Bon sang ne ment jamais, dit le proverbe; en effet, un frère de la généreuse abbesse, Calixte, religieux basilien aussi et nullement épargné dans la persécution, quoique de haute naissance, refusa d'apostasier, et mourut sur la route de Smolensk. Une attestation de quatre sœurs de Saint-Vincent de Paul, heureusement échappées aux persécutiens autocratiques, nous apprennent de plus, en venant à l'appui des déclarations de la Rév. Macrène, que leur congrégation fut dissoute et abolie dans les mêmes circonstances. Quelques faibles et sottes dénégations étant arrivées de Pétersbourg, il fut prouvé par le livre d'un résident anglais, *Révélations sur la Russie*, que des convois de prêtres

polonais avaient été vus, en habits de galériens et dans un état affreux de souffrance, sur la route de la Sibérie.

A tous ces faits viennent aussi se joindre d'autres lamentables histoires de l'année 1842, qu'avait signalées l'*allocution* du Saint-Père, de la même année, et dont les nombreux documents ont tristement fait époque dans les annales du Vatican. En effet, un tribunal composé d'un officier impérial et de prêtres, faisait comparaître à sa barre des hommes, des femmes, des enfants, et sur leur refus de renier leur foi, les soumettait à des traitements indignes.

» On nous mit au fers, disent ces malheureux, et on nous enferma par un froid des plus rudes dans les bains non chauffés qu'on remplissait d'une fumée fétide et étouffante; on menaçait de nous faire battre de verges; à ces menaces on joignit force coups et de mauvais traitements; en un mot, un criminel n'endura jamais autant de souffrances que nous pendant ce temps, où l'inhumanité de nos bourreaux nous retenait pendant trois ou quatre jours aux fers, souffrant la famine, le froid et les injures, en sorte que plusieurs d'entre nous tombèrent gravement malades, et d'autres sont encore en danger de mort. »

« Les prêtres, est-il dit ailleurs, les prêtres sont jetés en prison, et là on les emploie aux plus vils travaux: ils ne reçoivent de nourriture qu'en compagnie des serfs et avec toutes sortes d'ignominies; quelques-uns sont renfermés dans d'étroites cellules pendant cinq et six jours, sans rien recevoir pour manger et sans même obtenir un verre d'eau.

» Si l'abbé ou le supérieur (des monastères schismatiques où ils sont détenus) apprend qu'un des prisonniers s'est confessé à l'un de ses compagnons de captivité, il le frappe à coups de poings, le foule au talon sans miséricorde, comme si ce n'était pas un homme... C'est ainsi qu'un abbé octogénaire, frappé un soir par ses persécuteurs, mourut de froid et de faim pendant la nuit, en s'écriant: « Ayez pitié de moi, Seigneur! » L'apostat qui le tourmentait, l'ayant vu mort le lendemain, se jeta, de honte et de désespoir, dans une piscine, et s'y noya. »

« Pour vous donner une idée de l'acharnement avec lequel

les popes poursuivent leurs œuvres, ajoute une autre relation, je vais vous dire que nous avons vu le *protopope* Paul donner le knout de sa propre main aux habitants d'un village qui avait appartenu aux prêtres missionnaires, et cela sans épargner les vieillards. »

« Cent vingt prêtres Ruthéniens-Unis présentèrent une supplique à l'empereur, en le priant humblement de nommer un évêque à la place de l'apostat *Siémaszko* ; mais l'empereur *remit la réponse entre les mains de Siémaszko, et celui-ci dispersa les prêtres dans différents cloîtres russes, pour y être tourmentés jusqu'à ce qu'ils consentissent à se convertir au schisme.* »

Ces plaintes, ces douleurs émanaient, en 1842, du Souverain-Pontife, et ce n'est qu'un diminutif des nombreux documents qui étaient dans les mains de Sa Sainteté. Puisque nous avons laissé la parole aux citations, nous empruntons encore une page au *Constitutionnel*, dont on connait les doctrines à cette époque ; cette relation, datée du 6 février 1846, était écrite par un Russe, M. D. M. Bakounine, alors à Paris :

« L'empereur, dit ce sujet de Nicolas, envoya en Lithuanie l'archevêque Siémaszko, *armé de pleins pouvoirs*, enjoignant aux autorités civiles et militaires de lui prêter secours et assistance.

» Les populations dissidentes protestèrent unanimement contre le concile de Polotsk ; il y eut des révoltes particulières réprimées par la force armée ; beaucoup de paysans furent fusillés, d'autres assommés sous le knout, un plus grand nombre envoyés en Sibérie, soit pour y être colonisés, soit aux travaux forcés. Une quantité de prêtres *récalcitrants* eurent le même sort ; plusieurs d'entre eux furent jetés en prison pour y être livrés à la torture ; oui, monsieur, à la torture ! car, quoiqu'abolie par un oukase de Catherine II, elle continue néanmoins d'être employée, même en Russie, dans les instructions criminelles, non contre la noblesse, si ce n'est dans les procès politiques, mais souvent contre le peuple et une partie du tiers-état.

» Malgré ces mesures barbaresque, les *dissidents* résistent encore aux prétentions tyranniques du gouvernement russe;

l'affaire des basiliennes en est une nouvelle preuve, et, après tout ce que je vous ai dit, vous conviendrez que les plaintes de madame Mieczyslawska ne peuvent être taxées d'éxagération. Un homme comme Siémaszko est capable de tout.

» Pour ce qui concerne les mauvais traitements et les insultes que les malheureuses basiliennes ont eu à souffrir de la part des religieuses russes, je n'y trouve aussi rien d'invraisemblable ; *car la plupart des couvents d'hommes et de femmes, en Russie, sont remplis de personnes désœuvrées, ignorantes, qui, habituées dès leur plus tendre enfance à toutes sortes de brutalités, passent leur existence entre des prières mécaniquement récitées, des commérages, et quelquefois l'ivresse.* On s'imaginera facilement comment de telles religieuses ont dû recevoir des femmes sans défense, accusées d'hérésie et de désobéissanee à l'empereur.

» Les faits dont je viens de vous entretenir me sont particulièrement connus, parce que j'ai passé quelque temps en Lithuanie comme militaire. »

De semblables récits sont assez éloquents par eux-mêmes; les commentaires deviendraient superflus.

CHAPITRE VII.

L'Esclavage.

Le Christ, en portant la réhabilitation aux hommes dégradés et asservis, est venu leur dire : Aimez-vous les uns les autres. C'est ce cri véhément de liberté et d'amour qui releva l'humanité, laquelle, en secouant les chaînes dont elle était écrasée, put revendiquer, au nom du ciel qui l'affranchissait, la force du droit contre le droit de la force. Le monde romain lésardé de vétusté, était prêt à crouler de toutes parts. Quand le sens moral est éteint, la vie a déserté les veines des em-

pires; Rome, qui, pour ses amusements, avait fait égorger, en un jour, vingt mille gladiateurs, dans plusieurs de ses fêtes, avait mis le comble à la mesure de l'asservissement, et par ces flots de sang répandu, avait scellé l'arrêt de sa destruction. Il craque aussi déjà dans toutes ses parties le colosse moscovite ; une immense agitation l'ensevelira et mettra fin à ses crimes qui se sont élevés comme des montagnes. Formidables seront en Russie ces moments providentiels de retour et de représailles ! Heureusement pour le repos de la terre, que le christianisme, cette perpétuelle vertu de la création, sera, comme après tous les grands désastres nécessités par les iniquités de plusieurs, le modérateur et le point d'arrêt de ces mouvements convulsifs.

Est-il douteux pour quelqu'un que la seule barrière opposée autrefois à l'invasion, aux dévastations des barbares, ait été l'influence de la religion du Verbe ? D'où est sorti de même le principe vivifiant et restaurateur des sociétés, lors de la décadence, si ce n'est de la foi chrétienne, qui réchauffa avec les cultes de l'âme, le génie des arts et des sciences ; nous ne répéterons pas la liberté, puisque l'Evangile la promulguait pour tous, en l'associant à l'autorité nationale, consacrant ainsi ces deux types primitifs : la liberté ou la dignité humaine dans l'individu, l'autorité ou l'application au gouvernement de la hiérarchie de la famille.

Le Fils de Dieu redotait l'homme exhérédé, et il prescrivait aux rois de rester les justiciers des peuples ; aux riches de se considérer comme les dépositaires des biens de l'indigence ! Une philosophie menteuse a beaucoup fait pour nier, ou du moins amoindrir les résultats de l'ascendant religieux sur le monde, ne se souvenant pas, les éloquents empiriques, les démolisseurs à la plume d'or, des éboulements passés. Ces pitoyables

ayant privé l'édifice social de ses étais, ils n'ont fait que des ruines. C'est le Catholicisme qui a de nouveau tout consolidé, tout retiré de la destruction.

Et la Russie, elle, l'ennemie d'une croyance dix-neuf fois séculaire, parce que cette religion condamne l'asservissement, qu'a-t-elle retiré de son schisme idolâtrique? Recherchons-le. Quelques milliers de boyards ou nobles, répandus sur une étendue de plus de seize cents lieues de territoire, en Europe seulement, tiennent à l'état d'esclaves d'innombrables habitants. Le serf appartient à son maître comme un objet sans condition, sans réserve, excepté quand le Czar parle ou qu'une chose exigée du captif est contraire aux intérêts de l'état. Et encore, si le paysan tente de déplaire au tyran en sous-ordre, que n'a-t-il pas à redouter des traitements de ce dernier? N'y a-t-il pas deux gibets toujours dressés devant l'esclave : le knout altéré de sang et la béante Sibérie? Un serf n'est donc pas régi par la législation écrite, puisqu'il lui est défendu de formuler d'autres plaintes contre le seigneur, que celles qui sont relatives à une conjuration, ou aux fraudes contre le gouvernement, en dissimulant le véritable nombre d'esclaves pour la capitation : un boyard paie l'impôt d'après la quantité de serfs employés dans ses domaines. Catherine, qui faisait le bel esprit et le philanthrope avec Diderot et consorts, rendait à la même époque, en 1767, un oukase où on lit : « Si un serf, contre l'obéissance due à son maître, fait un recours contre lui, spécialement s'il a l'audace de le faire parvenir jusqu'au trône, l'auteur du recours et celui qui se plaint seront passibles des peines portées par les lois. » C'est-à-dire la fustigation et les mines.

Un autre oukase de la même czarine, confirmé par Nicolas, en 1825, défère à toute la rigueur des cours

martiales un esclave qui désobéit à son maître ou à ses intendants. Ces rigueurs terrifiantes tiennent les serfs dans la soumission. Cependant, en 1773, un soulèvement redoutable, conduit par le cosaque Imméliam Pougatchef, exposa le trône et la propriété, mit l'un et l'autre à deux doigts de leur perte. Qui nous dira si un nouveau Spartacus ne se révèlera pas un jour, au milieu de ces populations durement attachées à la glèbe, et si, heureux jusqu'au bout, comme le fut long-temps le célèbre gladiateur romain, en repoussant par le fer plusieurs préteurs, plusieurs consuls et menaçant Rome, il ne mettra pas fin à tant de tortures imposées, pour la honte de l'humanité, par l'Autocrate et par ses lieutenants ? Alexandre et Nicolas ont abrogé ce qui jusque là s'était quelquefois rencontré, la liberté rendue aux serfs par testament. Ainsi, un mourant, animé de sentiments de mansuétude chrétienne, voudrait-il, pour satisfaire une inquiétude de conscience, donner la liberté à un seul de ses esclaves, la loi l'en empêche : est-ce l'athéisme légal cette fois, et l'esprit du christianisme pourrait-il être plus pyrrhoniquement immolé ? Qu'il les marque au front les serfs qu'il possède, un propriétaire, comme un troupeau qu'on mène à la foire ; qu'il les parque où bon lui semble ; qu'il les soumette à un despote nouveau, soit ; mais leur donner la liberté, le premier des biens dont la Divinité nous a fait don, même à l'heure suprême où il va paraître devant Dieu, et que le remords le tourmente : le Czar-pontife le lui défend. Plus on avance dans l'analyse de la société russe, plus la rougeur vous vient au front et l'indignation dans l'âme. Cette *chose* du patron, qui a nom esclave, qu'elle soit laboureur, marchand, artiste, homme, femme, n'importe ; elle peut être vendue, envoyée

à mille lieues, privée de ses affections, mise à l'usage de ses appétits sensuels : il peut tout, le possesseur sur les serfs; qu'il les ravale à merci, c'est son pouvoir. Si le serf possède, c'est par tolérance de l'exploiteur, qui est autorisé à tout lui ôter : la loi ne permet pas à l'esclave d'avoir à soi : la propriété est sœur de la liberté; pour lui, il n'existe ni l'une ni l'autre.

Nous ne soulèverons pas le voile qui couvre les exécrables violences commises contre les mœurs, sur les femmes et les filles des serfs, par leurs infames possesseurs : il est des récits qu'il faut écourter, malgré le désir de tout exprimer, parce que la chasteté du langage est une loi dont l'honnête écrivain ne se sépare jamais, et que, pour peindre les immondices bien connues sur ce point, il faudrait reproduire tout ce que les anciennes orgies impudiques de Rome et de la Grèce ont présenté de plus révoltant et de plus monstrueux.

Les serfs particuliers de la couronne sont encore plus malheureux que le reste, surtout quand un village est converti en *colonie militaire*. On cite, dans les derniers temps, un général qui, ayant commis des cruautés inqualifiables, dans cette sévère mesure commencée en 1819, put à peine échapper à la fureur d'un soulèvement populaire. L'exaspération des colons-soldats fut telle, en divers lieux, que des pères massacrèrent leurs enfants de leurs propres mains, pour les empêcher de tomber dans l'état désolant de servage où on voulait les réduire. Et les évêques russes qui ont visité ces peuplades, ont applaudi à leur institution, à leur état! Et c'est là cet *épiscopat orthodoxe*, mettant de la sorte en pratique, la doctrine de St. Paul : « Vous avez été baptisés en Jésus-Christ; il n'y a plus entre vous ni juif, ni gentil, ni grec, ni homme, ni

femme ; vous êtes une seule chose dans le Seigneur Jésus. » Et le Verbe n'a-t-il pas dit : Ce que vous ferez au dernier de mes frères, *vous me le ferez à moi-même*. Mais si l'église de Russie est muette contre l'esclavage, ou plutôt si elle l'autorise et le sanctionne, prêtez une oreille attentive à tous ces conciles, à tous ces pontifes du catholicisme, qui depuis les apôtres jusqu'à nous, ont pris en main la défense du faible, de l'humble travailleur? Quelle différence de langage! Comme l'assistance divine est éclatante ici, tandis que le schisme grec est et demeure l'instrument immonde de l'oppression et de toutes les passions mauvaises! Admirable religion, que celle qui, du temps de saint Cyprien, employait les biens de ses adeptes au rachat des esclaves chrétiens, et qui, faute d'autres ressources, fondait ses vases précieux, pour ne pas interrompre la délivrance de ses enfants! Auguste et seule perpétuelle religion, que celle qui institua plus tard les Trinitaires, pour la même rédemption des captifs, et qui chaque jour, à chaque instant, depuis le sacrifice du Golgotha, réalise des prodiges de consolation, fait pleuvoir d'inénarrables bienfaits!

Qu'elle outrage à son aise le siége apostolique, dont elle est embarrassée, la hautaine Russie, elle qui, pour s'être attachée à l'église grecque, est restée en dehors du sublime mouvement des croisades, et a gémi, faute d'être catholique, pendant trois siècles, sous le joug honteux des hordes de la Tartarie! Incapable de se lever, comme la foi robuste des autres pays, au cri pénétrant de *Dieu le veut*, elle est demeurée sous l'ascendant soporifique du schisme de Cérularius, et puis changeant de rôle avec le mahométisme jadis conquérant, c'est elle qui s'est chargée de continuer la chaîne des invasions, pour lesquelles elle s'est mise cent fois en marche,

et pour lesquelles elle déploie de nouveau, à l'heure qu'il est, ses drapeaux, contre trois puissances qu'elle a paru braver, mais devant qui elle reste à présent, tant qu'elle peut, lâchement retranchée.

L'absorption du synode russe dans le Czar est si complète, qu'un écrivain distingué de l'empire, ayant publié dans un écrit, la doctrine suivante, les deux métropolites de Moscou et de Pétersbourg la censurèrent et la firent rétracter : « Au tribunal de la pénitence, avait-il été avancé, il n'y a pas de différence entre la pourpre du prince et les haillons du mendiant. »

La nation russe, telle que les Autocrates et l'erreur schismatique l'ont faite, est donc un composé informe, où il n'y a de splendide que l'écorce; le reste n'est que de la pourriture et de la putréfaction. Rien de grand ne germe sous ce ciel d'airain, sur cette terre de fer. Le peuple y est esclave, par conséquent malheureux, sans lumière, abruti, et secouant convulsivement ses fers, chaque fois qu'il se recueille un moment et que le désespoir lui montre son abjection. La Russie des princes, des boyards et du haut clergé est polie, sans doute, et sait se donner le confortable de la vie et s'entourer des magnificences des arts; mais c'est pour de l'or que tous ces avantages sont tirés de l'étranger. Le génie ne prend pas racine sur ce sol; l'arbre divin à l'ombre duquel s'inspirent les beaux talents, les nobles caractères, ne déploie ses fleurs et ses fruits que sur les terres que la vertu et la justice fécondent. Le baron L. T. de Spittler, auteur protestant de l'Allemagne, énonce ces idées, dans son *Histoire des différents états de l'Europe*, dans les termes suivants :

« Ce fut vraiment un grand malheur pour la Russie, que la communion grecque, et non la romaine, devint son église nationale; parce que les instituts monastiques de l'Occident, plus utiles à la culture des peuples que ceux de l'Orient, et

même la primauté du Pontife romain, réunissant plusieurs nations en une seule royauté spirituelle, étaient plus avantageux pour la civilisation, étaient également plus conformes au caractère général des peuples, que le faible système de la hiérarchie grecque.

» Le tort enduré par les peuples de cette dernière communion, ne peut s'exprimer par des paroles; parce que n'ayant pas introduit chez eux le droit romain, le droit canonique établi au moyen-âge dans la docte Italie, et propagé dans tout l'Occident, ils ne purent en ressentir l'influence sur leurs institutions nationales. Il pourrait sembler qu'au défaut de cette influence étrangère, le progrès de la civilisation nationale indigène n'ait pas été interrompu dans son développement propre, et que malgré cela, quoiqu'un peu plus tard, il ait marché vers son but. Mais s'il est possible de se tracer une règle pour évaluer le degré plus ou moins avancé de culture chez un peuple, l'histoire du moyen-âge nous enseigne clairement que dans tous les pays où le droit romain, ni le droit canonique n'ont exercé leur domaine, les populations y sont demeurées dans un état de vraie dépression, privées de tout développement moral ou civil. »

L'Autocrate actuel n'a rien négligé pour faire prendre le change aux autres peuples sur ses véritables intentions; il porte un soin extrême à empêcher la publicité sur ce qui existe dans ses états. Les étrangers qui ont visité la Russie ont été surveillés de près, ce qui n'a pas empêché à la vérité de se faire jour. De cette crainte de publicité et du besoin d'étouffer toute opposition dans son germe, résulte un espionnage comme il n'en existe nulle part. Il ne se dit, il ne se fait rien de contraire aux vues du pouvoir, que celui-ci n'en soit informé par ce profond échelonnement d'agents de tous degrés qui composent la police ombrageuse de Nicolas. Les indigènes savent si bien de quelle suspicion ils sont entourés, qu'ils laissent là sans aucune civilité, dès qu'on arrive, les étrangers qui ont voyagé avec eux, qu'elle qu'ait été l'intimité nouée entre ceux-ci et ces derniers, pendant la route.

Mais avant de poursuivre nos investigations dans les cités, observons la servitude là où nulle décoration ne la déguise ; parcourons les terres seigneuriales. C'est au retour de la belle saison que les boyards quittant la capitale, retournent dans leurs terres. Les vassaux se portent au-devant du grand propriétaire, les anciens en tête. Les vivat éclatent. Arrivé dans la cour du château, des discours sont prononcés ; le seigneur répond et admet la foule au baisemain. Le reste de la journée se passe en danses, en libations d'eau-de-vie, au moyen desquelles on s'enivre; car, en Russie, toute fête finit par une orgie.

Les boyards, dans les domaines desquels la solennité est ainsi chômée, se montrent d'habitude les plus humains. D'autres spéculant sur la circonstance, reçoivent, du haut d'une estrade, les hommages des paysans, qui s'avancent en se prosternant, et déposent, dans certains villages, chacun un rouble (4 francs), dans une urne d'airain, tenue par un intendant.

Les nobles nouvellement parvenus reçoivent beaucoup moins d'honneurs que les anciens boyards. Ils se distinguent aussi par des vexations et des violences plus excessives, de manière à réaliser de l'or quand même, par les travaux dont les pauvres serfs sont surchargés.

Un esclave qui a une demande à faire à son seigneur, se présente à genoux à l'audience de celui-ci, et tient la supplique sur sa tête. Les terres sont divisées par portions, d'après le nombre des paysans. La redevance est fournie tantôt en argent, tantot en journées. Heureux quand le maître n'est ni trop besogneux, ni trop avare, et que les intendants à leur tour n'enchérissent pas sur des exigences exorbitantes. Certains serfs obtiennent l'autorisation d'aller commercer dans les villes, sans pour cela cesser de payer la

prestation heddomadaire déterminée d'une certaine somme. Il est de ces serfs qui font de grandes fortunes; mais ils n'en sont pas moins vassaux et ne parviendraient pas à s'affranchir pour tout ce qu'ils possèdent, serait-ce un ou plusieurs millions : on en a des exemples.

Peut-être voudra-t-on tenir pour quelque chose la libération du soldat russe, qui acquiert sa liberté en effet, après les vingt-cinq ans exigés de présence sous les drapeaux. Beau refuge que le vôtre, messieurs les apologistes! Le voyez-vous bien, le pauvre diable, après un quart de siècle de corps de garde, de caserne ou de compagnes, s'il y arrive, cassé, vieux, infirme, sans famille, dénué? c'est là ce débris d'homme à qui on laisse son indépendance! Il sera bien heureux si avec ce présent, maintenant inutile, il est casé comme gardien invalide de place, ou comme domestique.

A l'époque des moissons, après les travaux du jour, les serfs se livrent à la joie, et se donnent de l'eau-de-vie jusqu'à l'ivresse. C'est là le triste dédommagement d'une triste position. Le seigneur n'a garde de mettre obstacle à ces excès; le paysan y noie sa raison qui pourrait lui rappeler trop vivement sa dégradation. Qu'il boive! le gouvernement de son côté entretient des cantines ou cabarets sur les terres seigneuriales, et favorise ainsi la vente de l'eau-de-vie, objet soumis à l'impôt, et à lui seul procurant à l'état un revenu de deux cents millions. Le Russe ainsi excité par les vapeurs bachiques, se livre à la danse et au chant.

Sur la déclaration téméraire de quelques-uns, que l'esclavage se trouve moins terrible aujourd'hui qu'autrefois, M. Leouzon le Duc réplique :

« Quelles étaient donc les horreurs d'autrefois, pour que l'on amnistie si facilement celles qui se commettent aujour-

d'hui? N'est-ce donc rien de battre à coups de verges ou de bâton, ou de faire battre, pour la plus légère faute, des créatures humaines ; d'abuser à son gré de l'honneur des femmes et des filles; d'arracher, sous prétexte *d'intérêt*, l'époux à son épouse, l'enfant à sa mère ; de transporter des hommes d'une terre dans une autre terre, comme un vil bétail ; de les écraser d'injustes corvées ; de les dépouiller du champ qu'ils ont cultivé ou de l'argent qu'ils ont gagné ; de faire exiler en Sibérie les sujets que l'on ne peut nourrir ? N'est-ce donc rien, en un mot, de traiter comme des brutes des êtres raisonnables, et de refuser de reconnaître en eux ce que Dieu lui-même y a mis : une intelligence et un cœur ?

» Voilà pourtant les effets du servage, tels qu'ils se produisent de nos jours en Russie. J'ai vu moi-même, de mes propres yeux, plus de cent exemples qui viendraient à l'appui de mes observations. Oui, j'ai vu des seigneurs russes, j'ai vécu avec des seigneurs russes qui se faisaient un jeu cruel, vis-à-vis de leurs serfs, de ce que la nature humaine a de plus vénérable et de plus sacré. »

Que si, à bout d'arguments, on avait encore la hardiesse imprudente d'invoquer à propos de tant de griefs inouis, en faveur de la Russie, de rares exceptions; nous demanderions avec raison si l'exception ne confirme pas la règle.

Nous avons dit que, d'après la législation russe, les serfs ne peuvent rien posséder en leur nom; s'ils achètent un immeuble, s'ils obtiennent une patente, c'est sous le nom de leur chef. Bien plus, plusieurs de ces paysans devenus citadins et marchands, s'étaient récemment enrichis, et, par une exception très-grande, ils étaient parvenus à faire affranchir leurs enfants. Le père meurt. Les héritiers revendiquent les biens paternels. Le seigneur fait opposition. Un procès s'en suit, et les tribunaux se prononcent pour le boyard. Quelle justice ! La traite des nègres est abolie, les esclaves d'Amérique sont presque partout émancipés; la Russie seule, la Russie, qui veut s'imposer à l'Europe, à l'univers, reste

la terre classique de l'esclavage. Un maître y tuera ses paysans, et éludant quelques dispositions illusoires de la loi, le meurtrier est assuré de l'impunité.

On a prétendu que les serfs de la couronne, dont le nombre est d'environ vingt millions, sont mieux partagés que les autres et qu'ils jouissent de plus de latitude, moyennant la capitation annuelle de quinze roubles, ou soixante francs, par tête mâle. Mais ne sait-on pas que cette redevance est doublée, triplée même, selon que le trouve bon le seigneur des seigneurs? Puis pour quoi compte-t-on les prestations obligées pour l'entretien et la construction des routes, les travaux d'utilité publique auxquels ils sont soumis? Que de mécomptes n'ont-ils pas en outre dans leur obligation de nourrir et de transporter les soldats, puisque le gouvernement, qui est censé devoir payer ces frais énormes, se met assez peu en peine de compter de l'argent aux serfs, n'importe à quel titre ou à quel droit? Pour tout dédommagement, les serfs impériaux reçoivent depuis un hectare environ jusqu'à dix hectares de terrain, qu'ils exploitent à leur profit.

Maintenant, si vous énumérez les tracasseries, les mauvais traitements, les oppressions que les serfs de la couronne subissent de la part des intendants, des chargés d'affaires du Czar, vous reconnaîtrez qu'ils sont loin d'avoir des avantages sur les esclaves des boyards. A la plus légère indisposition de l'employé dont ils dépendent, à eux la Sibérie. Si l'intempérie des saisons a détruit la récolte dans son germe ou dans sa floraison, leur dénuement est absolu. Il arrive en Russie des années de disette assez fréquemment.

« L'été de 1841, dit M. Marmier, on a vu des milliers de ces pauvres gens errant avec leurs femmes et leurs enfants sur les grands chemins, et implorant avec un visage pâle et

des mains décharnées, un morceau de pain noir pour apaiser leur faim. Très-peu des paysans des seigneurs ont été réduits à cette extrémité. Quand j'allai à Moscou, la disette durait encore; à chaque station, des femmes vêtues de misérables haillons, des enfants aux membres chétifs, au teint cadavéreux, se pressaient autour de notre voiture, se courbaient à nos pieds, en nous appelant d'une voix gémissante *bons seigneurs* et beaux *soleils*, pour obtenir par ces supplications orientales une aumône de quelques kopecks. »

La Russie, qui avait gémi honteusement tributaire des Mongols pendant trois siècles, ne secoua ce joug que pour en recevoir un plus humiliant, celui de ses souverains réguliers. C'est ce qu'atteste l'extrait suivant de l'ouvrage : *la Russie et les Russes*, par M. Tourgueneff :

« Avant, pendant et long-temps après la domination des Tartares, les paysans russes n'étaient pas la propriété du possesseur de la terre sur laquelle ils vivaient. Sous ces conquérants, princes, nobles, laboureurs, tous étaient également soumis au joug du vainqueur. Mais, après que les Russes s'en furent affranchis, le pouvoir des princes s'accrut, et non-seulement ils laissèrent s'établir l'esclavage, mais ils s'en firent même les fauteurs. Pour les paysans, les nobles remplacèrent les Tartares ; et ces nouveaux maîtres appesantirent sur le peuple un joug qu'ils rendirent plus cruel encore que celui de l'étranger, en le rendant plus systématique. Enfin, on compléta l'œuvre d'asservissement en appliquant au paysan le nom que les Tartares donnaient à tous les Russes, tous indistinctement esclaves à leurs yeux ; c'est le nom de *chrétien*. En effet, le nom de *chrestianin*, paysan, n'est autre que celui de *christianin*, chrétien. »

Quelle dérision amère ! Peut-être, par cette appellation significative, a-t-on pensé obtenir des esclaves accablés abêtis la résignation évangélique ? Qu'il en soit ainsi, ou que ce nom soit fatalement demeuré attaché à la condition d'esclave, il n'en est pas moins, pour les Czars, la négation de toute soumission à la

Divinité, et leur étalage de dévouement à la religion soi-disant orthodoxe n'est au fond que la plus signalée des impudences.

Cela étant, la servitude dans la Russie *orthodoxe*, est plus dure, plus insupportable qu'elle ne l'était dans l'antiquité payenne. A Athènes, par exemple, les esclaves étaient traités avec douceur et humanité par les maîtres. Bien vêtus, bien nourris, ils n'étaient pas surchargés de travail. Ceux que le dérangement de leurs affaires avaient réduits à la condition de serviteurs, avaient le droit de propriété. Si les maîtres les maltraitaient ou attentaient à leur pudeur, ils appelaient ceux-là devant les tribunaux. L'obligation de ne point porter certains habits, de ne pas se parfumer les cheveux, de ne pouvoir plaider ni rendre témoignage, n'étaient pas des privations comparables à celles dont souffrent les paysans russes. On brûlait les jarrets au fugitif, la main au voleur; on marquait les gourmands au ventre; on fendait la langue aux babillards; on donnait au besoin le fouet, dira-t-on. Oui, mais les exemples en furent peu fréquents, et ces dispositions pénales de la loi semblaient plutôt intimidatrices que d'exécution positive. Athènes ne connut point de révolte d'esclaves, malgré les 400,000 individus de cette condition que la ville et le voisinage renfermaient. On les appliquait d'ailleurs aux talents agréables, à l'industrie, aux arts. Ils pouvaient se racheter.

A Rome, il y eut d'abord plus de sévérité. Primitivement ceux qui ne payaient pas leurs dettes, tombaient en servitude après un certain délai. Mais ils étaient admis dans les écoles, et on les employait selon leur aptitude et leur savoir. Les terres leur étaient données à ferme, et leurs bénéfices n'étaient jamais contestés. Les plus érudits devenaient précepteurs des

fils de famille. Horace eut pour père un affranchi. Térence reçut sa liberté du sénateur Terentius Lucanus, qui lui avait fait donner une bonne éducation, et son génie lui valut l'amitié de Scipion Emilien et de Lélius. Le mariage des esclaves à Rome était sans forme légale, il leur était défendu de tester; mais ils pouvaient posséder. Le droit de vie et de mort appartint au maître sur l'esclave ; mais bien rarement il en fut usé : d'ailleurs l'empereur Adrien abolit cette monstrueuse disposition. Si le châtiment du fouet a existé dans la cité des Augustes, des réglements en modérèrent les abus. Il reste donc bien démontré que *l'orthodoxie* des Autocrates est autrement cruelle que toute la législation de la démocratie grecque, du despotisme des Césars, relativement à l'esclavage,

« Cètte condition civile de l'humanité, dit Montesquieu, résultant de l'établissement d'un droit qui rend un homme tellement propre à un autre homme, qu'il est le maître absolu de sa vie et de ses biens. Il n'est pas bon par sa nature; il n'est utile ni au maître ni à l'esclave : à celui-ci parce qu'il ne peut rien faire par vertu ; à celui-là, parce qu'il contracte avec ses esclaves toutes sortes de mauvaises habitudes ; qu'il s'accoutume insensiblement à manquer à toutes les vertus morales ; qu'il devient fier, prompt, dur, colère, voluptueux et cruel. »

Cependant, quoique sans armes, quoique retenus par la menace des supplices, les paysans quelquefois exaspérés, exercent sur les boyards d'épouvantables représailles. Ces drames sanglants surviennent dans l'éloignement de quelque village; le bruit n'en pénètre pas au loin, la publicité n'existant pas ; mais tous les ans il arrive quelques-uns de ces terribles événements. Pas un voyageur qui, dans ses pérégrinations, n'apprenne que dans telle propriété traversée par lui, ou dans une localité voisine, quelque scène tragique des serfs contre les seigneurs ne se soit passée. Là,

un boyard inhumain a été écorché vif et brûlé dans son château avec sa famille. Ici, un autre grand propriétaire a réuni ses compagnons d'âge et de débauche; l'orgie a fait entendre son libidineux tumulte : de jeunes serves choisies ont reçu les derniers outrages de l'infamie. Rien n'a manqué à cette bachanale désordonnée. Les convives épuisés ronflent enfin ivres-morts. Mais la vérité a été sue dans le village. Des cris de mort retentissent. L'indignation est au paroxysme. On agite des instruments de vengeance, on secoue des torches. On tue, on mutile, et des solives du château en flammes, on fait un bûcher, où le maître est jeté et expire dans les horreurs d'une inexprimable agonie. Pense-t-on, après de tels faits, que le jour soit bien éloigné où tant de millions d'esclaves se donneront le signal, au moyen de leurs fers dont la longue chaîne deviendra électrique, et rendront générales les vengeances partielles qui sont connues? L'abîme n'appelle-t-il pas l'abîme?

CHAPITRE VIII.

Le Knout et la Sibérie.

Après les souffrances de l'esclavage, quelle voix assez attendrie, quelle âme redira les tristesses, les amertumes, les désolations causées par l'horrible instrument de supplice qui porte le nom de knout, et par ces bagnes gigantesques, ces mines de la Sibérie, catacombes effrayantes, où la barbarie autant que la cupidité peut-être des Autocrates, jette impitoyablement tant de bandits et tant de nobles cœurs! Où es-tu,

sombre poète florentin, dont les pinceaux ont eu des couleurs assez sombres, des ombres assez ténébreuses pour peindre les écrasements des démons sur les damnés? A-t-il voulu, cet autre Lucifer, le Czar qui le premier colloqua ses condamnés dans ce grand cercle des douleurs, réaliser sur notre planète, les tortures que ton imagination créatrice plaça dans ce séjour de désespoir éternel, à la porte duquel le criminel abandonne toute espérance? O Dante! majestueuse figure, l'épouvante des mauvais souverains, soit du glaive, soit de la pensée, parce que tu fis connaître aux hommes la place de ces grands coupables sous la chappe de métal, dans les lacs de soufre et de bitume où dure à jamais leur supplice de réprouvés, dis-nous, ô révélateur des expiations, le sort que la justice du Roi des rois réserve à ces potentats que les cris perçants de tant de milliers de malheureux ne sauraient un instant apitoyer!

Ce serait une histoire bien pénible à raconter que celle des meurtrissures du knout et des galères de la Sibérie. Que de volumes on remplirait à ne mentionner que les plus mémorables infortunes de ces deux moyens de punition et de tourment! Le peu de pages que nous leur consacrerons ici suffiront pour faire apercevoir combien de maux incroyables les ressentiments du pouvoir et des despotes subalternes de la Russie sont capables de causer.

Le livre de M. de Lagny, *le Knout et les Russes*, renferme la description ci-après sur le supplice du knout et des battogues : c'est le récit le mieux fait peut-être du grand nombre de ceux qui ont été imprimés sur ce sujet :

« Figurez-vous un homme robuste, plein de vie et de santé. Cet homme est condamné à cinquante, à cent coups de knout.

Il est amené à moitié nu à l'endroit désigné pour ce genre d'exécution; un simple caleçon de toile lui couvre l'extrémité inférieure du corps. Il a les mains attachées plat sur plat, les cordes lui brisent les poignets ; n'importe ! Il est couché à plat ventre sur un chevalet incliné diagonalement, et aux extrémités duquel sont fixés des anneaux de fer. Par un bout, les mains y sont fixées, et par l'autre les pieds. Puis le patient est étendu de manière qu'il ne puisse faire aucun mouvement, ainsi qu'on tend une peau d'anguille pour la faire sécher. Cette tension fait craquer les os et les disjoint, n'importe ! Tout-à-l'heure les os vont autrement craquer et se disloquer.

» A vingt-cinq pas de là est un autre homme ; c'est l'exécuteur des hautes œuvres. Il est vêtu d'un pantalon de velours noir, entonné dans ses bottes, et d'une chemise de coton de couleur boutonnée sur le côté. Il a les manches retroussées, de manière que rien ne gêne ni n'embarrasse ses mouvements. Il tient à deux mains l'instrument du supplice, un knout. Ce knout est une lanière de cuir épais, taillée triangulairement et longue de trois ou quatre mètres, large d'un pouce, s'amincissant par une extrémité et terminée carrément par l'autre ; le petit bout est fixé à un petit manche de bois d'environ deux pieds.

» Le signal est donné ; on ne prend jamais la peine de lire la sentence. L'exécuteur fait quelques pas, le corps courbé, traînant cette longue lanière à deux mains entre les jambes. Arrivé à trois ou quatre pas du patient, il relève vigoureusement le knout vers le sommet de la tête, en le rabattant aussitôt avec rapidité vers ses genoux. La lanière voltige dans l'air, siffle, s'abat et enlace le corps du patient comme d'un cercle de fer. Malgré son état de tension, le patient bondit comme sous les étreintes puissantes du galvanisme. L'exécuteur retourne sur ses pas et recommence la même manœuvre autant de fois qu'il y a de coups à appliquer au condamné. Quand la lanière enveloppe le corps par ses angles, la chair et les muscles sont littéralement tranchés en rondelles comme avec un rasoir ; mais si elle tombe sur le plat de deux angles, alors les os craquent ; la chair n'est pas hachée, mais elle est broyée, écrasée, le sang jaillit de toutes parts ; le patient devient vert et bleu comme un cadavre pourri. Il est porté à l'hôpital, où tous les soins lui sont donnés, et on l'envoie ensuite en Sibérie, où il disparaît pour jamais dans les entrailles de la terre.

» Le knout est mortel, selon la volonté de la justice, du Czar ou du bourreau. Si l'Autocrate se propose de donner à son peuple un spectacle digne de ses yeux et de son intelligence ; si quelque puissant seigneur, quelque grande dame veulent se passer la jouissance de ce sanglant spectacle ; s'ils veulent voir la victime l'écume à la bouche, couverte de sang, se tordre et expirer dans d'effroyables souffrances, le coup mortel sera donné le dernier. Le bourreau vend sa pitié et sa miséricorde au poids de l'or. Quand la famille du misérable veut acheter le coup mortel, alors du premier coup il donne la mort, avec autant de certitude que s'il tenait une hâche à la main.

» Après le knout, viennent les battogues ou les verges, supplice d'un autre genre, mais encore plus barbare, puisqu'il est toujours suivi de mort, au moins quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent. Cette fois, c'est l'armée qui exécute les hautes œuvres de la justice du pays et les sentences des autocrates. C'est l'armée qui sert de bourreau. Autant de coups de verges, autant de soldats; six mille coups ne sont pas la somme la plus élevée que la loi permette d'appliquer au criminel : mais c'est le chiffre le plus usité, et ici encore la législation s'est montrée ingénieuse. Moins de mille coups suffisent et au-delà pour donner la mort ; avec six mille, la mort est six fois certaine.

» Il m'a été réservé une seule fois d'assister à ce genre d'exécution. En voici sommairement les détails :

» C'était en 1841. Le malheureux condamné était un garde forestier, d'origine suédoise, dans la force de l'âge. Il était né dans les environs de Wiborg, et par conséquent homme libre, au même titre que les Suédois, ses compatriotes. Il avait été pendant plusieurs années au service d'un prince qui l'avait renvoyé sans lui payer ses gages ; c'est assez l'habitude des boyards russes. Il avait femme et enfants, et réclamait depuis plusieurs mois le paiement de ce qui lui était dû. On allait entrer dans l'hiver et le ménage manquait de tout, de bois et de pain. Bien des fois le garde était venu à pied à Saint-Pétersbourg, solliciter comme une grâce ce qu'en tout autre pays il eût pu exiger avec moins de forme de son débiteur ; et chaque fois il avait dépeint à son ancien maître toutes les misères qui l'assiégeaient, lui et sa famille, toutes les souffrances qu'il endurait : il suppliait humblement. Mais un grand seigneur qui possède quinze ou vingt mille esclaves

ne connaît pas ces misères-là ; il n'a jamais redouté ni souffert la faim et le froid. Le Suédois est chassé à coups de rotin ; le malotru, le manant, qui ose tourmenter un seigneur, troubler la sieste et la digestion de ce luxurieux ! A bout de ressources, exaspéré du traitement indigne qu'il vient de subir, éperdu, il s'arme d'un pistolet et revient auprès du prince, qui le fait rosser et jeter à la porte. Sa tête s'égare ; il attend le prince à sa sortie et le tue roide.

» Les formalités d'un jugement ordinaire eussent été trop longues. Un paysan tuer un seigneur ! un boyard ! un prince! c'était chose inouïe, cela pouvait être d'un mauvais exemple pour le peuple. En tout pays, d'ailleurs, cela eût été un assassinat. Ce n'est pas ce que nous cherchons à excuser. Amené quelques heures après son crime, qu'il ne nia pas, devant un conseil de guerre qui se borna à constater son identité seulement, il fut condamné à six mille coups de verges ; et vingt-quatre heures après, six mille hommes, rangés sur deux lignes parallèles, dans une plaine hors de la ville, attendaient, armés de baguettes de bois vert de la grosseur du petit doigt, l'heure de l'exécution. Le condamné fut amené sur un chariot, escorté de quelques hommes ; aucun prêtre ne l'avait assisté. Il était garrotté et vêtu d'un caleçon roulé et lié par une ficelle autour et au-dessous des hanches. Le reste du corps était nu et seulement vêtu d'une capote de soldat qu'on lui avait jetée sur les épaules. On le fit descendre et on lui lia fortement les deux mains à la gueule de deux fusils de munition croisés à la hauteur des bayonnettes dont ils étaient armés. Dans cette situation, les mains s'appuyaient sur le canon, et la pointe des bayonnettes sur la poitrine du patient. Un roulement de tambour se fit entendre, tous les officiers entrèrent dans les rangs, et deux sous-officiers vinrent prendre les fusils, qu'ils tinrent constamment de la même manière qu'un soldat qui recule tenant la bayonnette en avant. Ici encore, admirez la barbarie, l'intelligence raffinée de ce peuple! Le patient, à un signal donné, doit s'avancer à pas lents entre la haie des soldats, qui, chacun à son tour, doivent le frapper vigoureusement sur les reins. La douleur pourrait lui suggérer l'idée de passer aussi vite que possible au milieu de cette haie de bourreaux, pour éviter le nombre et la violence des coups qui lui entament les chairs. Mais il a compté sans la justice russe : les deux sous-officiers reculent pas à pas et avec lenteur pour donner le temps à tout le monde d'accomplir sa

mission ; ils retiennent ou repoussent le malheureux en lui enfonçant la pointe des bayonnettes dans la poitrine. Il faut que chaque coup porte, entame le flanc et fasse jaillir le sang; pas de pitié ! Chacun doit faire son devoir. Le soldat moscovite est une machine qui ne doit avoir aucun sentiment, et malheur à ses propres épaules, s'il montre de l'hésitation : séance tenante, il recevra de vingt-cinq à cent coups, au caprice du général qui a l'honneur de commander ces six mille bourreaux. Le gouvernement russe est scrupuleux dans les moindres détails ; il tient à ce que tout se fasse et s'exécute d'ensemble. Mais avec de tels hommes on ne peut se hasarder. Alors on fait des répétitions pour exécuter un homme comme pour passer une revue : une botte de paille ou de foin, mise sur un chariot, passe quelques heures avant au milieu des rangs.

» Le patient s'avança jusqu'au neuf cent troisième coup de verges. Il n'avait point poussé un cri, une seule plainte ; seulement un tremblement convulsif accusait de temps en temps l'agonie. Alors l'écume commença de sortir de ses lèvres, et le sang de jaillir de son nez. Après quatorze cents coups, la face, qui avait depuis long-temps commencé à bleuir, prit tout-à-coup une teinte verdâtre ; les yeux devinrent hagards; ils sortaient presque des orbites, d'où découlaient de grosses larmes sanguinolentes qui lui souillàient le visage. Il était haletant, il s'affaissa. L'officier qui m'avait accompagné me fit ouvrir les rangs, et je m'approchai du cadavre. La peau était littéralement labourée ; elle avait, pour ainsi dire, disparu ; la chair était hachée, presque réduite en bouillie ; des lambeaux pendaient le long des flancs, comme autant de lanières ; d'autres lambeaux étaient restés collés aux baguettes des exécuteurs ; les muscles étaient déchirés. Aucune langue humaine ne pourrait rendre ce spectacle. Le commandant fit avancer le chariot qui avait amené le condamné. On le plaça dessus à plat ventre, et, bien qu'il eût entièrement perdu connaissance, l'on continua le supplice sur ce cadavre jusqu'à ce que le chirurgien commis par le gouvernement et qui suivait aussi pas à pas l'exécution, eût donné l'ordre de la suspendre ; ce qu'il ne fit que lorsqu'il ne restait plus au patient qu'un souffle de vie.

» A ce moment-là, deux mille six cent dix-neuf coups avaient réduit son corps en hachis.

» Frapper un cadavre, en Russie, ce n'est point assez

cruel, cela n'inspirerait point assez de terreur à ces esclaves. Il faut que l'homme vive pour subir son jugement.

» On porta ce malheureux à l'hôpital, où il fut, comme d'habitude, trempé dans un bain d'eau saturée de sel, puis soigné et traité avec la plus grande sollicitude, jusqu'à guérison complète, afin qu'il pût acquitter son jugement dans son entier. Les lois pénales de la Russie se montrent partout, et toujours, d'une barbarie atroce. Ce malheureux fut sept mois à guérir et à se rétablir, et, au bout du temps, il fut ramené solennellement au même lieu d'exécution et passé de nouveau par les verges jusqu'à l'appoint des six mille coups. Il mourut dès le commencement de cette deuxième exécution. »

De pareilles tortures font frissonner d'horreur. Et la législation russe prétend avoir aboli la peine capitale ! N'existe-t-elle pas, au contraire, avec une aggravation de déchirements, sans exemple dans les temps anciens, et même dans les annales de ces pauvres déshérités des côtes africaines, dont on a trafiqué si long-temps, au mépris de toutes les lois divines, et à qui les traitements énormes ont été si peu épargnés ? Si encore ce n'étaient que des criminels qui succombassent sous la fureur du régime révoltant des verges et du knout ; ce serait l'iniquité pliant sous la plus grande somme possible de tourments physiques, mais ce ne serait que l'iniquité. Et si, au contraire, la fidélité au devoir, la pensée du ciel, le respect pour le bien, conduisent à ce double genre de martyre ! si un caprice, une colère injuste du maître, une délation intéressée, un mouvement d'humeur, sont le fond du jugement, quelle main assez forte marquera du fer chaud de la réprobation les juges et les bourreaux ! Mère, fille, qui avez reçu de la nature le don de la beauté, votre attachement à la pudeur vous expose à des sévices innomés ! Prêtres, catholiques qui n'abjurez pas la foi des apôtres, vierges consacrées aux autels qui ne plierez pas aux injonctions des émissai-

res du Czar, gare aux battogues! gare à la lanière de l'exécuteur! Nul cœur innocent, nulle belle âme, en Russie, n'est à l'abri des supplices : c'est souvent, c'est presque toujours la cause des persécutions que tant de personnes endurent en dehors des individus légalement atteints par la justice. Les verges, le knout, la Sibérie, voilà la triple raison d'état des empereurs russes, de leurs boyards, de leurs ayant-cause.

Nous l'avons prononcé, ce nom qui fait peur, qui glace d'effroi, la Sibérie! C'est la contrée du monde où pleuvent les plus vives douleurs, c'est l'enfer anticipé sur la terre. Là, plusieurs milliers de criminels sont envoyés tous les ans par les tribunaux russes; mais à ces voleurs, à ces meurtriers, sont assimilés des infortunés à qui on ne reproche que l'esprit de nationalité, le dévouement à la foi de leurs pères; des prêtres arrachés à leurs autels, aux fonctions de leur ministère; des innocents de toutes les classes, de tous les états. Pour ne citer qu'une particularité, ving-six religieux capucins ont été déportés aux travaux des mines. Cette indication donne seule une idée du nombre de pieux confesseurs et des mémorables victimes qui peuplent ces déserts de la mort. Oh! lorsque tant de cruciations physiques et morales se convertiront, sous le souffle de la justice d'en-haut en traits brûlants contre les Czars et leurs plus puissants esclaves, qui sont ses complices, comme il sera vrai de s'incliner le front dans la poussière, et de s'écrier devant les manifestations d'un Dieu rémunérateur, mais vengeur : Laissez passer la justice de Jéhovah.

Suivez-les dans ces souterrains, dont les exhalaisons sont morbifères, dans ce climat où le froid descend jusqu'à quarante degrés, sous la camisole de force, en butte aux sévérités d'une surveillance éter-

nellement rigoureuse, ces victimes du despotisme! Suffocation de l'intérieur des mines, austérités des travaux, âpreté insupportable du climat, absence des moindres commodités de la vie, tout dans ces lieux maudits est à la fois misère et malheur, dureté et angoisse. Les souffrances corporelles qui consument les déportés ne sont pas souvent les plus rigoureuses : là bas, sur le sol qui fut un jour la patrie, reste un vieux père délaissé, une épouse dont les larmes ont imprimé leur trace sur les joues, des enfants qui grandissent en songeant à leurs pauvres parents enterrés vivants dans les flancs des montagnes d'Asie! Et les soupirs doivent être étouffés, et les plaintes sont comprimées par une discipline de fer comme l'inhumanité qui a rempli ces déserts! Travaille et souffre en silence, galérien qui fus un ange sous l'étole, un chevalier dans les combats! Ici, au lieu des chants du lieu saint, des sourires de la famille, des brises si douces du pays natal, le regard farouche des gardiens, l'aspect désolé de solitudes affreuses, et le coudoiement du faussaire, de l'assassin, du brigand qui tua pour de l'or!

L'imagination la plus féconde en images touchantes atteindrait-elle le degré de tristesse nécessaire pour reproduire les peines déchirantes des pauvres exilés de Sibérie? Citons d'abord un passage d'un ex-conseiller d'état de Russie; il parle des persécutions de Catherine II :

« L'exercice du culte grec-uni était défendu, sous peine d'exil perpétuel en Sibérie, aux prêtres de ce rit; et lorsque l'un d'eux était surpris en flagrant délit, ou dénoncé pour infraction à une interdiction si inique, il était immédiatement livré à la vindicte des tribunaux, qui, lorsqu'il n'était pas de condition noble, lui faisaient appliquer l'affreux supplice du knout; s'il était noble, le soumettaient à la dégradation de sa noblesse et de son sacerdoce, et, stigmatisé de ce double

opprobre, l'envoyait, ainsi que l'autre, aux mines de Sibérie. Là ces infortunés en trouvaient d'autres, comme eux condamnés à la privation de la douce lumière des cieux et à des travaux sans relâche. C'était de malheureux officiers polonais que le sort des armes avait fait tomber aux mains des troupes de Catherine, et auxquels elle faisait expier ainsi le crime d'avoir voulu défendre leur patrie contre l'invasion de ses ennemis héréditaires;c 'étaient encore de malheureux propriétaires convaincus ou seulement accusés d'avoir donné asile à quelque prêtre proscrit, et d'avoir prêté quelque réduit de leur maison aux charitables exercices de son sacré ministère, en faveur de ses ouailles restées fidèles. Combien de soupirs sont montés, du fond des mines de Nertchensk, au ciel, et de combien de larmes n'ont pas été trempées les galeries souterraines de cet affreux séjour, pendant que la meurtrière de son époux et l'usurpatrice de son trône se livrait aux ignobles plaisirs de sa vie dissolue ! »

Que d'effrayants secrets d'état, que de lamentables histoires la Sibérie pourrait raconter ! que de spectres menaçants doivent rôder autour de l'Autocrate, au milieu de son sommeil ! Comprenons-le par Kotzebue, que Paul fit saisir sans jugement aucun, sur le soupçon d'un pamphlet écrit contre lui, et transporté d'un trait à Tobolsk ; par ce ministre qu'Alexandre venait de combler de politesses dans son cabinet, et qui trouva à la porte du palais, un téléga prêt à le transporter comme le poète allemand ci-dessus, sans même lui accorder un instant pour dire adieu aux siens ; par cette dame de qualité, qui, au rapport de M. May, prise en costume de bal, au premier pas qu'elle faisait dans la rue pour se retirer d'une réunion, fut déportée à l'instant, resta douze ans exilée, sans avoir jamais su pourquoi, fut rappelée enfin, avec ordre de dire qu'elle avait passé le temps entier dans ses terres ; par ce commerçant, qui, il y a peu de jours, à Pétersbourg, pour avoir fermé son magasin et avoir ainsi causé quelque rumeur, a été, lui aussi, transféré aux bagnes, bien qu'un boyard l'eût

forcé subitement de lui rembourser une forte somme, motif de sa faillite (1). Les circonstances de ce genre abondent en Russie.

Mille fois les chemins de l'Asie ont été couverts de braves Polonais, allant chercher sous escorte, une tombe dans les steppes glacées. En 1839, le Czar a cru découvrir une conspiration, dans l'irrésistible frémissement de quelques jeunes fils des anciens chevaliers varsoviens, et de nouvelles fournées de ces forçats généreux allaient, sur les traces de tant d'autres enfants de ce royaume humilié, traîner dans les mines sépulcrales le boulet et la brouette autocratiques.

« A chaque pas que je fais ici (en Russie), s'écrie M. de Custine, je vois se lever devant moi le fantôme de la Sibérie, et je pense à tout ce que signifie le nom de ce désert politique, de cet abîme de misère, de ce cimetière de vivants; monde des douleurs fabuleuses, terre peuplée de criminels infames et de héros sublimes; colonie sans laquelle cet empire serait incomplet, comme un palais sans cave. »

Pas de livre consciencieux écrit sur la Russie, où l'on ne trouve des lamentations sur des scènes dont les voyageurs ont été témoins sur la route sinistre de la Sibérie. Telle est ce passage des *Révélations sur la Russie, par un Résident Anglais*; il parle des prêtres Polonais :

« Des centaines d'hommes pieux, objet des respects et de la vénération de leurs paroisses, se traînent maintenant avec des fers aux pieds, la tête à moitié rasée, et portant le grossier vêtement bicolore; enchaînés deux à deux, ils poursuivent leur fatigant voyage de Sibérie, qui ne prend pas moins de deux années, et tombent chaque jour expirants sur la route, sans être pleurés, sans être plaints. Beaucoup d'entre eux portent le germe d'une mort inévitable, leur corps ayant été

(1) On sait que le boyard a été mis à l'amende de 15,000 roubles, et exilé dans ses terres.

affaibli et leur constitution brisée par les cruelles injures du plitt (espèce de knout). »

On lit dans le *Voyage en Sibérie* de Gmelin :

« Ce que les voyageurs avancent du froid qu'on ressent en Sibérie n'est point exagéré ; car à la mi-décembre il fut si violent que l'air même paraissait gelé ; le brouillard ne laissait pas monter la fumée des cheminées ; les moineaux et autres oiseaux tombaient de l'air comme morts, et mouraient en effet, si on ne les portait pas sur-le-champ dans un endroit chaud. Les fenêtres en dedans de la chambre, en vingt-quatre heures étaient couvertes de glace de trois lignes d'épaisseur... On raconte même qu'il y eut un hiver où le froid fut à un tel degré qu'un Vayvode en allant de sa maison à la chancellerie, qui n'en était éloignée que d'une centaine de pieds, quoiqu'il fût enveloppé dans une longue pelisse et qu'il eût un capuchon fourré qui lui couvrait toute la tête, eut les mains, les pieds et le nez gelés... Le même savant rapporte que M. de La Croyère, qui avait pris une direction différente pour ses observations scientifiques, eut tous ses instruments météorologiques gâtés par le grand froid ; en sorte qu'il ne lui restait plus aucun de ses meilleurs thermomètres, les ayant tous emportés avec lui pour n'en pas manquer dans les lieux où il comptait pouvoir surprendre le froid presqu'à sa véritable source.

» Ce qu'il y a de plus remarquable peut-être, écrit encore l'abbé Chappe, qui était allé observer la planète Vénus passant au-dessus du soleil, dans cette région, surtout pour un étranger, c'est le froid, qui prive de toutes choses un pays de quatorze cents lieues de longueur sur cinq cents de largeur: cette vaste étendue ne présente constamment qu'un sol triste, désert et dépouillé, où les terres sont alternativement couvertes de neige et inondées par le débordement des grands fleuves qui se glacent dans leur course impétueuse ; où le printemps même est hérissé de brouillards épais qui se gèlent avec l'haleine des voyageurs ; où les sapins en été n'offrent qu'une verdure sombre et pâle, dont la tristesse qu'inspire leur aspect est encore augmentée par un long gémissement des vents qui sifflent à travers leur feuillage ; où les bords des fleuves et de la mer ne sont parsemés que de branchages morts et de troncs déracinés. »

En 1814, des missionnaires catholiques consolaient

encore et soutenaient les malheureux exilés Sibériens, par leur zèle apostolique. C'était trop de douceur. Les proscrits, pour les czars, sont des damnés à qui ils ne laissent que la désespérance. Les lignes ci-après que j'ai là parmi des documents nombreux, vont nous admettre à une des confidences sans nombre que connaissent chacune des bruyères, des mousses, des roches, des glaces de cette latitude inclémente. C'est un missionnaire qui écrit. Il relate d'abord des calamités générales, des myriades d'insectes qui ravagent les champs et empoisonnent l'air; la peste avec son cortège d'horreurs. Il termine ainsi :

« Il me reste à demander pardon pour des dépenses que j'ai faites. Comment agir? Quelle règle observer lorsqu'un malade meurt faute de pain, sort de l'hôpital sans chemises? Qu'auriez-vous fait si vous aviez rencontré le fils de M. le comte Potocki sans bas, sans souliers, sans culottes, sans chemises? Pourrait-on me reprocher d'avoir demandé son mouchoir à la première dame que je rencontrais, ses bottes à un cosaque, sa chemise à un autre? Mille cas semblables se présentent. Depuis pâques je suis sans argent, et je dépense par mois trois cents roubles. Grâce à la divine Providence, je n'ai pas de dettes. Personne ne serait resté en vie pour porter de nos nouvelles en Pologne ; mais j'ai fait instance auprès du Général, et, quoiqu'il n'y ait ici aucune troupe pour les remplacer, il vient d'envoyer par une estafette ordre de faire partir de suite tous les Polonais de Mozdok, les malades même sur des voitures. Quels douloureux adieux je vais recevoir! j'en reçois de plus consolants des moribonds qui, au moment de rendre l'âme, tournent encore les yeux vers moi, comme s'ils voulaient me dire ; « A vous revoir dans le ciel, mon cher père. »

Mais dans la Sibérie, si tout exil est une sépulture, toute translation un long trépas, comment représenter ces domaines ténébreux, les mines, où sont descendus à cinq cents pieds sous terre, pour ne plus voir la lumière du soleil, les malheureux parias de

l'autocratie! Là jamais on n'aperçoit le lever de la riante aurore, les rayons de pourpre qui colorent le couchant; l'obscurité devant vous, au-dessus de vous, partout l'obscurité : on y devient les fils de l'ombre et des ténèbres. La colère du Czar a scellé l'entrée de ces abîmes noirs, où le silence n'est interrompu que par le pas du condamné, par le bruit répété de la pioche coupant le minerai! Pleurez, pauvres désolés, vos larmes baigneront la roche insensible! Blasphêmez, le rire démoniaque des gardiens vous raillera. La Sibérie!.. Malheur! vivre et être retranché du nombre des vivants! sentir une voute épaisse comme la hauteur d'une montagne peser sur vous! O Sibérie, tu es pleine de désespoir et de rage!.. Mon Dieu, faites descendre vos anges dans ces ténèbres extérieures de la terre!

CHAPITRE IX.

Commerce, Industrie, Science, Littérature, Beaux-Arts.

Pierre Ier, ce réformateur de serre-chaude, en voulant brusquement greffer la civilisation européenne sur la barbarie asiatique de la Russie, a bien pu presser la végétation nouvelle que sa main téméraire associait à la végétation ancienne; mais l'orgueil et le défaut de réflexion et de conseils, l'empêchèrent de voir que des bases disparates n'adhèrent pas toujours ensemble, et que leur union, quand elle est possible, demande au moins un délai. Pierre força tout, parce qu'il voulut tout faire en peu de jours, comme si l'homme atteignait à la puissance de Dieu; et l'œuvre

du czar devint un monstre, autant par l'excès de la précipitation que par l'absence du catholicisme, cette chaleur fécondante, sans laquelle une nation ne peut grandir et répandre au milieu d'elle les prospérités qui lui viennent de cette source intarissable de vie, que le ciel alimente par son infinité. Où en est la Russie, cette contrée où la terre ne manquera jamais aux habitants? Elle n'a point de croyance solide, la foi étant une lumière pour l'âme, non quelques signes extérieurs qui sont uniquement un jeu pour les sens. Elle n'a point de doctrine, son clergé étant inféodé au despotisme et à l'altération de la vérité. Elle n'a point de morale, les grands ne voyant pas des égaux dans leurs semblables, autant devant les lois divines que devant les lois humaines. Elle n'a point d'avenir, parce que l'abrutissement n'empêchera pas les esclaves de se lever un jour, et dans les rugissements de leur colère, de faire des boyards un carnage semblable à celui dont l'histoire de Babylone nous a transmis le souvenir, sous le nom de *Magophonie*. Elle n'a point de passé, parce qu'un passé sans vertu, sans sainteté, sans véritable gloire militaire et artistique, n'est qu'un état de barbarie, n'ayant d'appui à donner à la civilisation que pour la repousser et la rendre impossible. Quant au Czar, le moteur de la grande machine russe, l'homme qui se fait *adorer*, sans lequel tout reste délabrement, il aura sa large part de ce qui lui revient dans l'ordre de la justice inévitable de la Providence : seulement c'est surtout au tribunal de Dieu que sa responsabilité entendra les éclats des foudres qui, comme les siennes, ne sont pas limitées par le temps et par l'espace. Continuons la démonstration de ce qui précède par l'exposition des faits.

Jusqu'ici le nom de citoyen n'est pas sorti de notre

plume : comment désigner ainsi un seul individu vivant sous un régime autocratique ? A-t-il des droits le noble ; ont-ils des droits le marchand, l'artiste que le Czar peut dépouiller de leur nom, de leurs biens, de leur famille ; qu'il peut mettre à mort sans recours aucun en faveur des malheureux proscrits? La désignation de citoyen, pour indiquer un habitant de la ville, serait donc un mensonge : là ou l'arbitraire, et l'arbitraire de la tyrannie est la loi suprême, il ne se trouve que des esclaves, diversement parqués, il est vrai, mais enfin des esclaves. On peut donc se figurer ce qu'est dans l'empire du Nord la bourgeoisie. La noblesse a seule le droit de posséder des terres. Les commerçants ne peuvent avoir que des maisons, avec des dépendances à l'usage de leur industrie. La loi ne partage pas également les avantages à tous les bourgeois ; le négociant de la première classe ou première guilde a la pleine faculté d'être armateur, d'établir des usines et des manufactures. La seconde classe jouit de la faveur de monter des fabriques, mais ne peut avoir que de simples bateaux. Ces deux catégories peuvent atteler deux chevaux à leur voiture. La troisième guilde comprend les petits marchands et les industries secondaires de toute espèce. Elle n'a le droit que de mettre un cheval à sa voiture. On sait qu'elle n'est pas à l'abri du knout et des autres peines corporelles. La première classe de ces marchands n'arrive pas à mille. La seconde est évaluée à dix-huit ou dix-neuf cents ; la troisième à trente-sept mille et deux ou trois cents, sur lesquels plus de trois mille serfs trafiquant avec l'autorisation de leurs maîtres. En tout environ quarante mille marchands, pour le plus vaste état de l'Europe. Beaucoup de personnes, de celles surtout qui ont des sympathies stupidement intéressées pour le Czar,

connaissent-elles cette statistique infime? De plus, ces commerçants, ces fabricants sont en majorité des étrangers et des juifs. Beaucoup d'Allemands s'occupent des transactions générales. Les usines sont dirigées par des Anglais. Ainsi l'industrie et le commerce n'existent qu'à un état précaire, et les hommes qui l'exploitent ne sont pas Russes. Et d'où viendraient à ce peuple courbé, broyé par le poids éternel d'une autocratie ombrageuse, les nobles ambitions, la prodigieuse activité, l'émulation exemplaire qui existent chez les autres nations occidentales? Est-ce seulement de richesses que l'homme intelligent a faim et soif? Ne sent-il pas le besoin d'être pour sa part dans le fonctionnement moral de la cité et de l'état? Mais en Russie, le marchand est toujours marchand; la carrière des honneurs, des distinctions lui est fermée. Point de charges impériales à attendre; mais le dédain et les tromperies de la noblesse, qui prend et ne paie pas toujours, qui emprunte et souvent ne rend pas. En outre, les hommes de valeur qui se rencontrent parmi les serfs, peuvent-ils être stimulés à embrasser le négoce, quand ils y sont autorisés encore, lorsqu'après un gain considérable réalisé, le maître peut venir et dépouiller l'homme plante, l'homme machine qui est sa chose? Les gens de commerce ne jouissent pas des agréments de la société; ils ont leur chez soi, c'est tout: c'est leur sphère, et comme elle est étroite, elle reçoit peu de personnel et contribue à rabougrir les sentiments et les idées. Qu'est-ce que l'homme qui n'a pour répertoire de conversation que ces mots: *doit* et *avoir*? S'il ne sait de temps à autre déserter son comptoir, pour se mêler aux affaires publiques, pour respirer l'air propre à la vie intellectuelle, vous ne trouverez à la fin chez lui qu'une ossification automatique, qui fonctionne mécaniquement

pour ramasser de l'or, mais qui sacrifie par tous ses actes au culte de l'égoïsme, cet exemple funeste qui déracine des esprits les sentiments généreux et prépare le matérialisme , ou plutôt la mort psychique des sociétés, c'est-à-dire la décadence. Aussi ne demandez pas aux corporations industrielles et marchandes de l'empire, ces talents financiers dont la France et l'Angleterre offrent des exemples. Ne lui demandez pas la valeur intellectuelle de plusieurs de nos négociants; elle ne vous présenterait que la dissimulation , l'aplatissement, l'étroitesse, la cupidité mesquine de ses marchands vulgaires.

N'ayant aucune initiative, mais singeant ou imitant les établissements et les usages des autres pays, le gouvernement russe ouvrit à Pétersbourg, en 1846, un bazar national, dont le local splendide réunit toutes les productions de l'empire; une exposition eut encore lieu en 1849. Ces deux grands étalages eurent pour résultat de prouver un certain progrès industriel depuis vingt-cinq ans. Mais l'analyse des rapports faits à cette double occasion ne fait que jeter un plus grand jour sur le peu d'importance et de perfection de l'industrie chez les Russes. En 1822, la Russie n'avait aucune filature de coton. Il s'en est établi depuis une cinquantaine. Les cotonnades ont dès-lors commencé à se fabriquer sur les lieux, et à arriver moins abondamment de l'extérieur. Il en est résulté une réduction de prix. A la même époque, l'Angleterre fournissait beaucoup de draps, qu'on est parvenu à fabriquer, ainsi que la cotonnade, et on en importe en Chine. Les étoffes faites de laine et de coton, de soie et de laine,ont commencé en 1840. Pour les soieries, on est encore sans aucun bon résultat, et les produits de cette matière importés n'ont pas seulement l'avantage pour la perfection , mais encore

pour le prix. Les tissus en lin et en chanvre restent à l'état d'enfance, par le défaut de capitaux et de machines; ils ne peuvent soutenir la concurrence anglaise.

Pour l'industrie des métaux, elle est presque nulle. La comparaison avec ces articles venus du dehors n'est pas soutenable autant pour le prix de revient que pour l'excellence du travail. Du reste la plupart des paysans qui huit mois de l'année travaillent à ce genre d'industrie, est appelée, de juin en septembre, à la fenaison, ce qui indique le peu de gravité attaché à la production manufacturière. C'est ainsi que l'ouvrier travaillant sans connaissances techniques de la fabrication, ne confectionne que des marchandises avec des défauts : le poids, la mesure, la couleur, tout y est défectueux. Les chalants se plaignent à juste titre de pareils produits, et préfèrent les marchandises étrangères. Disons toutefois que dans les manufactures, les tissus sont supérieurs à ceux qui se font dans les campagnes; qu'il s'est trouvé, des ouvriers russes habiles dans ces fabriques, mais que sans les chefs étrangers, le travail, le résultat obtenus tomberaient d'eux-mêmes. Du reste, les quarante-deux millions d'esclaves qui habitent des cabanes, s'habillent d'une peau de mouton en hiver, d'un vêtement de toile en été, et cette toile, ils la tissent sous leur humble toit. Voilà près des deux tiers de la population qui ne consomme pas. Les employés si nombreux qu'ils soient, vivent loin de toute élégance, car la plupart n'ont qu'un revenu fixe de cent à trois cents francs. Quand aux propriétaires, qui sont au nombre seulement de vingt mille quatre cent cinquante-six, ils habitent en partie leurs terres pour refaire leur fortune; d'autres, comme on l'a dit, résident à Moscou et à Pétersbourg,

où ils sont ruinés ou se ruinent : il en est très peu dont les biens ne soient pas engagés à la couronne : le Czar est leur banquier. Cette statistique détruit les illusions qu'on pourrait se faire sur l'écoulement des produits manufacturés en Russie, pour la partie du luxe surtout. Certaines familles de boyards reçoivent leurs modes de Paris : cet objet n'a pas d'importance. Voilà la Russie commerciale et manufacturière.

Les voies ferrées, qui sont pour l'Europe en général un si prompt moyen de transport et de communication, deviennent, par la difficulté de leur construction en Russie, un nouvel obstacle aux avancements commerciaux. Le sol est peu propre à recevoir les empierrements, à cause de son amollissement en automne et à l'époque du dégel, et en hiver, des quantités de neige qui s'amassent en certains lieux et se durcissent subitement. Les travaux d'entretien seraient énormes. Le débordement des rivières qui s'élèvent parfois à trente-huit pieds au-dessus de l'étiage, nécessiterait l'élévation de la route au-dessus du sol naturel, ce qui est une nouvelle cause de dépense. Il y a bien d'autres raisons qui militent contre l'établissement de railwais en Russie, comme l'abondance des forges pour la prompte réparation des accidents. Rien cependant n'a arrêté l'Autocrate, ni les difficultés, ni l'excès des dépenses ; la ligne de Pétersbourg à Moscou a été exécutée ; les lignes de Pétersbourg à Odessa et de Moscou à Varsovie sont à l'étude. Ainsi seraient réunies les trois capitales de l'empire, puis la mer Noire et la mer Baltique. Personne ne se méprendra sur les vues du Czar dans ces vastes travaux, dont une partie reste encore à l'état de projet. Le commerce n'y est que pour but de second ordre ; les véritables motifs de la conduite de Nicolas, c'est la stratégie, c'est son ambition.

La véritable richesse des Russes, ce sont les produits territoriaux, les céréales surtout, et les fourrures. Archangel exporte pour une valeur moyenne annuelle de seize millions ; il n'importe qu'environ pour 1,450,000 fr. Les ports de la Baltique, Riga, Revel et Cronstadt exportent pour une valeur de quarante millions. Les ports d'Azoff et de la Crimée exportent pour 28,000,000, et l'importation est de 8,000,000 environ. Le port franc d'Odessa a exporté, pour le premier trimestre de 1852, pour une valeur de 16,024,288 f.; l'importation s'élève à 6,714,628 f.

On évalue le commerce de la Russie en importations ou exportations à une somme totale approximative de huit cents millions. L'Asie entre dans ce chiffre pour cent millions. Un traité commercial entre la France et la Russie a été conclu ; mais il est désavantageux à la première de ces deux puissances, puisque le tarif russe frappe de droits excessifs la plupart des produits manufacturés dans notre pays, ce qui réduit à peu de chose nos importations dans les états du Czar. Ainsi les denrées et autres marchandises tirées de la Russie par la France s'élèvent ordinairement à trente millions, et la valeur de nos échanges ne s'élève que de onze à douze millions.

La Russie, ni par nature, ni dans l'ordre de ses institutions, ne saurait donc être considérée comme nation industrielle ; elle est essentiellement agricole, et quant à cela, sa fortune est immense. Observons-la maintenant sous le rapport directement intellectuel. Puissante par son inclination belliqueuse, par sa soumission due à la crainte, à la stupidité du peuple, la Russie reste dans une incomparable indigence pour les travaux de l'esprit. Comment les trésors de la pensée enrichiraient-ils un peuple où l'on tient si peu

compte des prérogatives de l'âme, cette glorification du beau et du juste? La poésie, l'éloquence, les beaux arts en général n'habitèrent jamais sous le régime le plus absolu du sabre. La muse ne déploie pas ses grandes ailes sous un ciel qui ne couvre que des esclaves.

La mère du développement de la science et des arts, c'est l'instruction. Or, pour quoi est tenue l'instruction en Russie? Catherine, qui fut la première à instituer de nombreuses écoles, va nous l'apprendre; le gouverneur de Moscou se plaignait à l'impératrice des difficultés qu'il avait d'attirer quelques élèves dans les établissements d'instruction. Catherine lui répondit : « Mon cher prince, ne vous plaignez pas de ce que les Russes n'ont pas le désir de s'instruire; si j'institue des écoles, ce n'est pas pour nous, c'est pour l'Europe, où *il faut maintenir notre rang dans l'opinion;* mais du jour où nos paysans voudraient s'éclairer, ni vous ni moi ne resterions à nos places. » Trouve-t-on l'aveu assez naïf? Aussi aujourd'hui, comme sous Catherine, plus de quarante millions de serfs croupissent dans une crasse ignorance, par suite du système autocratique. Sur les vingt millions d'esclaves de la couronne, 18,700 élèves seulement fréquentent les écoles des villages. Dans tout l'empire, moins la Pologne, l'ensemble des écoliers n'excède pas 300,000. Quelle éloquence dans ces chiffres! Les classes prétendues libres participent donc presque exclusivement à l'enseignement; mais la science qu'elles acquièrent dans les écoles impériales sont incomplètes et sans profondeur. Bien dupe qui se fierait aux dénominations pompeuses d'académies, d'instituts, d'établissements de tout genre d'enseignement, que les Czars entretiennent pour *maintenir en Europe*

leur rang dans l'opinion. C'est une démonstration si évidente pour le pouvoir autocratique, que les lumières abaisseraient son action toute d'arrangement et non de principe, que l'impulsion donnée à la science par Elisabeth et par Catherine II, émurent Alexandre, à la fin de sa vie, et que croyant voir partout des symptômes révolutionnaires, il sembla avoir à cœur de défaire tout ce qui avait déjà été fait dans un but philomatique. La couronne n'envoya plus des jeunes gens étudier à l'étranger. Les meilleurs établissements publics consacrés aux études dépérirent. Nicolas signala le commencement de son règne par plusieurs fondations académiques et scientifiques; mais bientôt revenant sur ses pas, il réglementa l'enseignement d'après son système de concentration de pouvoirs, et l'étouffoir impérial s'étendit sur les écoles aussi bien que sur tout ce qui a vie dans l'empire. Une censure impitoyable harcela dès ce jour les hommes d'intelligence, et le talent exposa à l'exil aussi bien que toute autre infraction aux résolutions compressives et inquiètes du Czar. Nous citerons un fait: Pouskine, le seul poète d'un vrai mérite du règne de Nicolas, était mort des suites d'un duel. L'empereur, qui avait eu son chantre, voulut paraître le pleurer: il lui décerna de pompeuses funérailles. Un jeune homme inspiré par un exemple auquel il ne voyait personne d'insensible, loue la munificence impériale encourageant ainsi les lettres. L'éloge de Pouskine vient ensuite. L'enthousiasme du jeune fils de l'art va jusqu'à entrevoir pour lui un avenir... un appui dans le fils du Czar... Insensé! Chanter la gloire du génie; annoncer sa célébrité future... sous le sceptre de Nicolas! Et il reçut un ordre secret qui l'envoyait au Caucase, « cette succursale adoucie, a-t-on dit, de l'antique Sibérie. »

« Dans les instituts du gouvernement, rapporte un voyageur, règne une grande impéritie. Des maîtres de tous genres y sont entassés : chacun à son tour y professe machinalement les connaissances qu'il prétend posséder, et ne s'inquiète guère que ses élèves en retiennent quelque chose. Ceux-ci ont les oreilles tellement rebattues de leçons hétérogènes, qu'ils finissent par en devenir hébétés. L'enseignement mutuel de la débauche est le seul qui fasse de véritables progrès ; la surveillance est si molle et si lâche! Aucune sollicitude ne fait sentir son influence; nul regard expérimenté, sage et capable d'imposer ne se porte sur ces établissements, qui, dérigés par d'habiles mains, pourraient devenir une source de prospérités pour l'état. Les Russes ont vu des universités dans le reste de l'Europe, il leur a fallu des universités ; mais à quelle administration sont-elles confiées ! Quelle distance morale sépare ces instituts de notre école polytechnique et de nos principaux colléges ! Il est à croire que nous conserverons longtemps notre immense supériorité sur ces prétendus Français du Nord, qui ne savent nous imiter que dans le ridicule. »

Il n'est pas jusqu'à la science médicale, si perfectionnée dans les autres états, qui ne demeure en Russie, dans une déplorable inertie. Les hommes d'une certaine valeur dans la médecine sont très-rares, et à Pétersbourg on n'est pas toujours sûr, au besoin, de se procurer leur ministère. Dans les petites localités, les médecins ne sont que des empiriques, partageant généralement avec des sorciers, non le produit d'ordonnances et de remèdes, mais de philtres, donnés de concert aux pauvres malades, et autres machinations de l'ignorance et de l'imposture. Beaucoup de docteurs allemands vont faire à Pétersbourg une fortune assurée. Les visites des médecins en réputation se paient alternativement vingt-cinq et cinquante roubles. C'est l'usage que les saignées prescrites aux malades soient l'office des barbiers. Mais si d'un côté on constate tant d'indigence, on vante beaucoup, de l'autre, le jardin de botanique, près Pétersbourg : des Allemands y tien-

nent parfaitement les serres, et la collection de cette flore universelle supposerait un tout autre corps médical.

Point de science quelque peu étendue donc en Russie, et d'après ce précédent, quels chefs-d'œuvre aurait pu produire une littérature sans érudition et reglementée en outre par le servage? Vingt ou vingt-cinq noms sont à peine cités dans le répertoire des belles lettres moscovites, prosateurs ou poètes, qui les uns et les autres n'offrent rien d'original, et n'ont fait chacun qu'imiter quelqu'une des célébrités de l'Europe.

Sans examiner ici les vues des francs-maçons, qui avaient fondé à Moscou, avant 1789, une *Société typographique*, achetant toute espèce d'écrit et de traductions, on ne voit pas l'influence qu'a exercé ce genre d'encouragement pour la production d'ouvrages estimés. D'ailleurs, à l'époque de la révolution française, Catherine détruisit, par crainte des idées occidentales, toutes les associations scientifiques qui lui portaient ombrage. Jusqu'à l'avènement des Romanoff, la littérature russe n'avait produit que des chroniques et des contes vaporeux, comme le climat du Nord, dans les cloitres où les lettres se réfugièrent pendant la domination mongole. Mais comme la protection prêtée aux écrivains par les empereurs n'avait pas la nationalité pour base, ceux-là ne surent qu'imiter d'assez rares productions. Après quelques jolis écrivains de fables, de pièces lyriques, de causeries et de romans de mœurs, quatre plus imposants se présentent : Karamsin, qui a composé l'histoire de Russie; Lamonosoff, qui a traduit plusieurs auteurs grecs et latins; Schukowsky, qui reproduit le genre allemand, et Pouskine, qui affecte le *faire* de Lord Byron.

Quelle pauvreté littéraire, comparativement à toutes

les autres nations de l'Europe ! Et la Russie outrage ignominieusement tout ce qui n'est pas elle ! Elle a osé se promettre, elle, le pays de l'esclavage, le pays de l'impuissance intellectuelle, d'attacher à son char les nations de qui elle a tout reçu. Elle en veut en particulier à la France, la plus vivace d'entre elles, et celle où elle sait qu'il y a le plus de nationalité, parce qu'il s'y trouve une littérature incomparable. La patrie qui a produit Pascal, Bossuet, Châteaubriand, et tant d'autres soleils de la pensée, offusque l'ambition moscovite. Elle est sûre de rencontrer dans ce peuple une résistance puisée dans un passé glorieux, dans la conscience d'un avenir non moins grand, enfin dans l'exubérance d'énergie que communique la vieille foi catholique, principe des sublimes inspirations. Comme on le pense bien, les précieuses épaves littéraires qui nous sont venues de l'antiquité, à travers le naufrage des temps, ne sont que peu connues en Russie, et ne sauraient y être évaluées comme beautés du premier ordre. Les talents, pour devenir appréciateurs et pour s'épanouir, ont besoin de protection ; là tout concourt à les étouffer. A quoi bon, se dit-on alors, se fondre en efforts pour n'aboutir qu'à d'inutiles et dangereux résultats ? L'intelligence ouvre-t-elle la carrière des récompenses, des honneurs ? Nullement ; si elle est trop hardie, elle ouvre les prisons. Voit-on beaucoup d'écrivains décorer leur poitrine de l'étoile du mérite, orgueil des savants des autres pays ? Non, tout au plus laisse-t-on assez de latitude pour la diffusion de la science matérielle ; encore faut-il observer que son étude supérieure est un privilége, et qu'elle est essentiellement cultivée sous le point de vue stratégique.

Celui qui visite les cabinets, les collections, les musées, les bibliothèques de Pétersbourg et de Moscou,

pourrait croire à la supériorité scientifique des Russes. Mais chez ce peuple, tout n'est-il pas fausse apparence, mystification, vanité? Riche en mines aux souvenirs trop célèbres, il en étale fastueusement les substances combinées, dans leur innombrable variété. Il entasse dans ses palais des montagnes de livres précieux, pour combler sans doute le vide laissé dans l'empire par l'absence des doctes esprits. Il a enrichi des musées considérables de curiosités étrangères, d'antiques, d'objets d'art; mais ces amoncellements de richesses artistiques ou d'érudition ont été acquises par des monceaux d'or et n'émanent point des enfants de la Russie. Et par tout cet amas de trompeuses splendeurs, ce sont les czars qui cherchent à l'emporter en magnificence sur les autres princes, et qui veulent éblouir le voyageur pour l'empêcher de découvrir la rouillure qui dépare le colosse. Le jugement discerne là l'amour-propre des autocrates du culte de la patrie et des beaux arts.

Dans les salons russes vous trouverez les usages du monde; mais on y lit peu, parce qu'on y pense peu. L'existence y est brillante, mais monotone et automatique, comme dans les dernières classes. Ainsi l'ordonne le Czar. Le sentiment du grand manque partout, et la haute société, malgré le goût de la dépense dont elle fait ostentation; malgré le luxe de ses résidences, n'en a pas plus pour cela la conscience de la perfectibilité artistique. En l'absence de l'empereur, la société parle souvent français. Elle se pique de connaître notre littérature; mais généralement elle en est encore à Paul de Koch et *tutti quanti*. Toutefois, les dames, dont le goût est plus épuré que celui des hommes, lisent maintenant nos bons auteurs et les recherchent même avec quelque avidité.

Des deux théâtres de Pétersbourg, l'un représente la plupart de nos pièces françaises et des pièces allemandes que la censure ne défend pas; des acteurs des deux nations y jouent alternativement. L'autre salle est affectée aux ouvrages originaux ou traduits. Le choix des pièces empruntées à l'étranger laisse à désirer ; on s'empare d'une farce, d'un drame des boulevards, de préférence à une œuvre de maître. La scène russe n'a d'éclat que par les artistes divers qui lui viennent de France, d'Allemagne ou d'Italie. L'art ne saurait pas plus faire exception pour les acteurs que pour les littérateurs. On vante pourtant les chœurs de la chapelle impériale, en fait de musique, et on y signale de très-belles voix ; mais ce qu'il faut dire aussi, c'est que les chants grecs d'autrefois, remaniés par des musiciens romains appelés en Russie, il y a un siècle, ne doivent nullement leur solennité et leur mélodie à des artistes indigènes. Ce sont les Tamburini, les Taglioni, les Boïeldieu, les Weber, les Auber et nos autres grands compositeurs ou chanteurs, qui ont arraché jusqu'ici des larmes aux assistants, par le pathétique des partitions, ou qui les ont ravis sur les ailes diaprées d'une harmonie suave; on attend encore une illustration théâtrale en Russie.

Etrangeté d'un pays où la convention prend la place de la raison des choses ! Un acteur sera facilement décoré à Pétersbourg des premiers ordres de l'état, quand le guerrier intrépide, le laborieux érudit auront à peine ou n'auront pas du tout à leur habit le plus modeste des rubans. D'un autre côté, la manie des tableaux qui tient tant de gens, a pour résultat, chez les Russes, de leur faire acheter chèrement de médiocres copies prises pour des tableaux de maître.

Malheur à la contrée où la pensée du souverain ne

ne naîtra pas de la conscience nationale, et où cette dernière sera en désaccord avec les sentiments du monarque; cette contention aboutira à l'irrégularité, et rien de ce qui sera fait ne portera l'empreinte de la perfection. C'est ainsi que Pétersbourg, capitale d'un homme, n'est pas celle d'un peuple. «Pétersbourg est russe, a dit Nicolas lui-même; ce n'est pas la Russie.» En effet, les monuments grecs et romains qui décorent cette cité, restent dépaysés sur ce point du continent: leurs proportions, au sein de cette plaine où pas un monticule ne borne l'horizon, se trouvent écrasées par l'incommensurabilité de la scène. Pierre I[er] voulait *la mer à tout prix*, et c'est ce qui lui fit commettre le contre-sens gigantesque d'élever une ville reine dans un marais. La somptuosité de Pétersbourg ne l'a pas rendue plus sacrée aux éléments, qui la sapent et la corrodent sans cesse. Les Czars ont sacrifié des sommes inimaginables, dans ces quais de granit, dans ces remparts qu'il faut réparer sans cesse, dans ces palais qui sans restaurations ne résisteraient pas un demi-siècle à la rigueur du climat. Mais que leur faisaient ces dépenses? Leur pensée fixe n'était-elle pas Constantinople, en espérance leur capitale prochaine? Ils ont donc été de tout temps prêts à l'abandon de ce camp de pierre dure et de marbre du nom de Pétersbourg.

« La capitale russe, dit Bremmer, a rempli l'univers d'étonnement par la rapidité de sa construction; doit-elle l'étonner encore davantage par la rapidité de sa chute? Le fier monarque du Nord entendra-t-il répéter de sa résidence bien-aimée, ce qui fut dit au Prophète, au sujet de la citrouille, dont la vue le réjouissait: « Une nuit l'avait vue naître; une nuit la vit périr. »

J'ai parlé des monuments de Pétersbourg, dont le style d'emprunt confirme ce qui a déjà été avancé sur cette Russie plagiaire, qui, depuis qu'elle a com-

mencé à faire du bruit en Europe, n'a rien su tirer de son fond particulier. Des lignes droites, des angles droits, voilà l'architectonie des construcions russes sans jamais interrompre l'uniformité : les dessinateurs de monuments, comme tout le reste, sont dans l'empire, des soldats de plomb alignés au cordeau. La magnificence prétentieuse de leurs constructions n'annonce ni la perfection, ni l'originalité, ni le génie ; elle ne parle que de la règle et du niveau autocratiques. Cette règle et ce niveau ont été les ordonnateurs des édifices, l'art et la nation n'y servent que d'encadrement. Aussi ces façades, ces intérieurs de plâtre dorés, de peintures et de porphyre, présentent-ils plus d'ornements que d'architecture. De plus, c'est à des étrangers que ces œuvres d'art doivent leur confection. La statue de Pierre I[er], vantée outre mesure, et qui n'est pas sans reproche, est de la main d'un Français. Un Français, M. Ladurnère, est le peintre militaire de Nicolas. La colonne d'Alexandre, véritable merveille monolithique, puisque, monument de granit d'une seule pièce, elle domine la ville et dépasse en hauteur les monolithes de l'Egypte, c'est un Français qui l'a exécutée et placée sur sa base, M. de Monferrant. Ce même architecte a présidé à la construction de l'église de Saint-Isaac, qu'on a parfois la témérité de comparer à Saint-Pierre de Rome. Le vaisseau de cette cathédrale, ses desseins, ses proportions imposent; mais qui a admiré la colonnade du Bernin, la coupole de Michel-Ange, ne peut que sourire à la comparaison. Au reste, la communion grecque bannit les images sculptées et met des conditions à la peinture, rendant cet art sans âme pour toute haute conception. Comment donc établir un parallèle entre les prodiges du ciseau et les sujets représentés en mosaïques au-dessus des cinquante autels de l'église pon-

tificale romaine, et le temple russe? C'est folie. L'italien Rochetti présida, il y a cent ans, à l'édification du palais d'hiver, naguère incendié et reconstruit. En sculpture, les Russes sont nuls. Un peu plus avancés en peinture, ils n'ont pourtant à présenter, comme valeur, qu'Orlowski, lequel a su saisir la manière d'Horace Vernet, et qui reproduit avec un incontestable talent les scènes orientales.

Quant aux musées de peinture et de sculpture, celui du palais de l'Hermitage est le seul qui mérite une mention : là se trouvent réunis une foule de tableaux sans valeur; mais aussi l'amateur y admire, comme au Louvre, d'excellentes pages hollandaises et italiennes. Il y a une salle dite de Rambrandt, célèbre par une suite de tableaux de ce maître; c'est peut-être le premier trésor de la collection. Claude Lorrain, le Poussin, Mantegna, Giambellini, Salvator Rosa, sont ensuite les plus heureux noms dont les travaux aient été transportés jusque dans ces régions du pôle. Les statues présentent moins de chefs-d'œuvre, malgré les acquisitions faites lors des campagnes de 1814 et de 1815. L'Hermitage possède toutefois une Vénus antique, présent de Clément XI à Pierre Ier. On ne saurait, en outre, comparer l'accroissement des ouvrages d'art, dans les musées de l'empire moscovite, avec celui des établissements de ce genre des peuples plus policés, obligé qu'est ce pays de tout attirer du dehors de ses frontières.

Les églises, en Russie, sont généralement peu remarquables, quoique Pétersbourg en possède trois ou quatre hors ligne et vraiment dignes du culte. Toutefois, ces édifices pieux s'effacent devant la structure idéale des cathédrales gothiques du reste de l'Europe, et devant l'éclat et les élégantes proportions

de Saint-Sulpice, à Paris, de Sainte-Marie-Majeure, à Rome. Les temples slaves, dépouillés de figures, désespèrent par leur nudité, de même qu'ils ont le désagrément de ressembler presque toujours à une caserne ou à une forteresse. Comme je suis autrement touché à l'aspect des basiliques de Reims, de Rouen, de Florence, de Milan! Comme les décorations bibliques des églises d'Espagne et d'Allemagne parlent plus délicieusement à mon cœur! L'erreur peut bien revêtir de formes extérieures, de fastueuses apparences, les œuvres d'art qu'elle produit; elle n'atteint jamais la hauteur où l'âme a besoin de s'élever. L'erreur, c'est l'opposé de l'idéal, l'antipode d'une poésie grande et divine, quels que soient les signes qu'elle parvienne à représenter avec la pierre, les couleurs, les métaux. Ainsi, l'erreur se greffant sur l'autocratie, laquelle ne se sert de l'art que pour sa vanité, a dû être aussi incapable de sentir le beau que d'en féconder le sentiment sublime. Qu'est-ce que l'art, sinon le libre enthousiasme de l'esprit se pénétrant des grâces, des perfections de la nature, pour reproduire ensuite dans un ordre harmonique les divers secrets qu'il a pénétrés çà et là, les profondes combinaisons qu'il a saisies? Qu'est-ce encore que l'art, sinon l'élan rapide de la pensée, allant puiser, jusque dans le sein du Créateur, des formes ravissantes, qui provoquent l'étonnement et portent à l'adoration? Et où voudrait-on que ce despotisme exorbitant des autocrates puise cet essor supérieur et le propage? Ayant paganisé le pouvoir, ils n'ont pu que pétrifier les travaux de l'esprit. Ce résultat logique découle au même chef de l'absolutisme des Czars et de la fatalité inhérente à cet absolutisme. La précision mathématique ne saurait être appliquée aux transports artistiques, non plus que le langage pure-

ment philosophique n'est celui qui convient à l'éloquence. L'architecture russe manque de netteté, de correction dans le style, ces qualités ne pouvant se commander et n'appartenant qu'au goût non régenté, non discipliné par la même loi du glaive qui courbe sous son poids un empire démesuré. La prodigalité de colonnes, les clochers innombrables, les perspectives, les façades de Pétersbourg ne font donc pas excuser les défauts de sa structure, où manque l'esprit national, où la monotonie d'un terrain indéfiniment plat affaisse tout, où l'on trouve l'idée d'un seul homme réalisée à travers des dépenses et des difficultés inouïes, mais seulement l'idée et la volonté d'un homme.

« Les magnifiques palais des dieux du paganisme (*Russie en 1839*), ces temples qui couronnent admirablement de leurs lignes horizontales, de leurs contours sévères, les promontoires des rivages ioniens et dont les marbres dorés brillent de loin au soleil sur les rochers du Péloponèse, dans les ruines des Acropolis antiques, sont devenus ici des tas de plâtre et de mortier ; les détails incomparables de la sculpture grecque, les merveilleuses finesses de l'art classique ont fait place à je ne sais quelle burlesque habitude de décorations modernes qui passent parmi les Finlandais pour la preuve d'un goût pur en fait d'art. Imiter ce qui est parfait, c'est le gâter. On devrait copier strictement les modèles, ou inventer. Au surplus, la reproduction des monuments d'Athènes, si fidèle qu'on la suppose, serait perdue dans une plaine fangeuse toujours menacée d'être submergée par une eau à peu près aussi haute que le sol. Ici la nature demandait aux hommes tout le contraire de ce qu'ils ont imaginé ; au lieu d'imiter les temples payens, il fallait s'entourer de constructions aux formes hardies, aux lignes verticales pour percer les brumes d'un ciel polaire, et pour rompre la monotone surface des steppes humides et gris qui forment à perte de vue et d'imagination le territoire de Pétersbourg. L'architecture propre à un tel pays, ce n'était pas la colonne du Parthénon, la coupole du Panthéon, c'était la tour de Pékin. C'est à l'homme de bâtir des montagnes dans une contrée à laquelle la nature a refusé tout

mouvement de terrain. Je commence à comprendre pourquoi les Russes nous engagent avec tant d'instances à venir les voir pendant l'hiver : six pieds de neige cacheraient tout cela, tandis qu'en été on voit le pays. »

La nation n'existe en Russie qu'à l'état de régiments soumis à la discipline d'airain de l'empereur. Aussi n'entend-on en tous lieux que le commandement d'un chef, n'aperçoit-on que les traces des exigences d'un chef. Passons de Pétersbourg à Moscou, pour la même étude.

Moscou présente de loin aux regards une véritable forêt de clochers, de flèches, d'aiguilles et de dômes. Ces tours, ces campaniles peints ou dorés accusent quelque chose de bizarre, de fantastique, mais ne manquant pas de poésie, au milieu d'une plaine attristée et peu fertile, dont l'horizon est perpétuellement zébré de lignes blafardes. Les rapports symboliques de ces milliers de minarets chrétiens, surmontés de croix ouvragées à jour, impressionnent agréablement et annoncent la ville *sainte*. A mesure qu'on avance, les toitures des églises se dessinent avec leurs couleurs tranchantes, la variété de leurs desseins, la singularité de leurs découpures mystérieuses : on dirait d'un camp dont les tentes élevées seraient des draperies et des tapis aux teintes chatoyantes rehaussées d'or. Tel est le prestige de cette première vue particulière à Moscou, sur toutes les autres grandes cités. On assure que l'ancienne métropole renferme au moins 400 églises.

La Russie est là, nation orientale, avec une sorte d'originalité; mais encore un peu avant, et le désenchantement ne se fera pas attendre : à une lieue de la ville est le chateau de Pétrowski, fantaisie de Catherine II; c'est une masse carrée singeant le gothi-

que, cèt dont l'abondance des parures ne rachète nullement le mauvais goût. En pénétrant dans les murs de la cité, la déception est complète ; on ne rêve plus des apparitions aériennes de l'Asie ; on retrouve une cité occidentale, mais une cité construite sans ordre, sans art, copie des villes européennes avec les sveltes et fantasmagoriques représentations orientales. Les proportions sont spacieuses ; la finesse d'imagination, la délicatesse, le vrai goût manquent : c'est l'œuvre de la force matérielle, non de la pensée guidée par la grandeur et par le talent ; quelques promenades remarquables, quelques établissements publics réguliers et bien tenus n'infirment point cette assertion. Mais caractérisons Moscou, la vraie capitale de la Russie, le prototype jeté en pierre de la domination des Autocrates, en décrivant le Kremlin et l'église de Saint-Basile. Donnons encore la parole au marquis de Custine, dont la plume a trouvé tant de vérité éloquente dans la double peinture de ce temple et de cette citadelle :

« Ce prodigieux monument (le Kremlin), avec ses murs blancs, déchirés, ses créneaux étagés, est à lui seul grand comme une ville. On me dit qu'il a une lieue de tour.

» Héritage des temps fabuleux, où le mensonge était roi sans contrôle : geôle, palais, sanctuaire, boulevard contre l'étranger, bastille contre la nation, appui des tyrans, cachot des peuples : voilà le Kremlin !

» Espèce d'acropolis du Nord, de panthéon barbare, ce sanctuaire national pourrait s'appeler l'Alcazar des Slaves.

» Tel fut donc le séjour de prédilection des vieux princes moscovites ; et pourtant ces redoutables murailles ne suffirent pas encore à calmer l'épouvante d'Ivan IV.

» La peur d'un homme tout-puissant est ce qu'il y a de plus terrible en ce monde : aussi n'approche-t-on du Kremlin qu'en frémissant.

» Des tours de toutes les formes : rondes, carrées, ovales, à flèche aigüe, des beffrois, des tourelles, des vedettes, des

guérites sur des minarets, des clochers de toutes les hauteurs, différents de .couleurs, de style et de destination ; des palais, des dômes, des vigies, des murs crénelés, percés ; des meurtrières, des mâchicoulis, des remparts, des fortifications de toutes sortes, des fantaisies bizarres, des inventions incompréhensibles, un kiosque à côté d'une cathédrale ; tout annonce le désordre et la violence, tout trahit la continuelle surveillance nécessaire à la sûreté des êtres singuliers qui se condamnent à vivre dans ce monde surnaturel. Mais ces monuments d'orgueil, de caprice, de volupté, de gloire, de piété, malgré leur variété apparente, n'expriment qu'une seule et même pensée qui domine tout ici : la guerre soutenue par la peur. Le Kremlin est sans contredit l'œuvre d'un être surhumain, mais d'un être malfaisant. La gloire dans l'esclavage, telle est l'allégorie figurée par ce monument satanique, aussi extraordinaire en architecture que les visions de saint Jean sont extraordinaires en poésie : c'est l'habitation qui convient aux personnages de l'Apocalypse.

» En vain chaque tourelle a son caractère et son usage particulier, toutes ont la même signification : la terreur armée... Habiter le Kremlin, ce n'est pas vivre, c'est se défendre. L'oppression crée la révolte, la révolte nécessite les persécutions ; les précautions accroissent le danger, et de cette suite d'actions et de réactions naît un monstre, le despotisme qui s'est bâti une maison à Moscou : le Kremlin ! voilà tout. Les géants du monde antédiluvien, s'ils revenaient sur terre pour visiter leurs faibles successeurs, après avoir vainement cherché quelque trace de leur asile primitif, pourraient encore se loger là.

« Tout a un sens symbolique, volontaire ou nom, dans l'architecture du Kremlin ; mais ce qui reste de réel quand vous avez surmonté votre première épouvante, pour pénétrer au sein de ces sauvages magnificences, c'est un amas de cachots pompeusement nommés palais et cathédrales. Les Russes ont beau faire, ils ne sortent pas de prison. Des merveilles de cette effrayante architecture il faut dire ce que les voyageurs disent de l'intérieur des Alpes : Ce sont de belles horreurs. »

Arrivons à l'église Saint-Basile :

« Elle est à coup sûr le monument le plus singulier, si ce n'est le plus beau de la Russie. Je ne l'ai vu que de loin : l'effet

qu'elle produit est prodigieux; figurez-vous une agglomération de petites tourelles inégales, composant ensemble un buisson, un bouquet de fleurs: figurez-vous plutôt une espèce de fruit irrégulier, tout hérissé d'excroissances, un melon cantaloup aux côtes brodées, ou mieux encore une cristallisation de mille couleurs, dont le poli métallique a des reflets qui brillent de loin aux rayons du soleil comme le verre de Bohême ou de Venise; comme la faïence de Delft la plus bariolée, comme l'émail de la Chine le mieux verni : ce sont des écailles de poisson doré, des peaux de serpents étendues sur des tas de pierres informes, des têtes de dragons, des armures, des lézards à teintes changeantes, des ornements d'autel, des habits de prêtre ; et le tout est surmonté de flèches dont la peinture ressemble à des étoffes de soie mordorée : dans les étroits intervalles de ces campaniles, ornés comme on parerait des personnes, vous voyez reluire des toits peints en couleur gorge de pigeon, en rose, en azur, et toujours bien verni ; le scintillement de ces tapisseries éblouit l'œil et fascine l'imagination. Certes! le pays où un pareil monument s'appelle un lieu de prière, n'est pas l'Europe, c'est l'Inde, la Perse, la Chine, et les hommes qui vont adorer Dieu dans cette boîte de confitures ne sont pas des chrétiens. Telle est l'exclamation qui m'est échappée en apercevant pour la première fois la singulière église de Vassili. Depuis que je suis entré dans Moscou, je n'ai d'autre désir que d'aller examiner de près ce chef-d'œuvre du caprice. »

... C'est la merveilleuse église de Vassili Blagennoï, dont l'aspect m'avait tant frappé de loin, que depuis mon arrivée à Moscou, ce souvenir m'ôtait le repos. Le style de ce grotesque monument contraste d'une manière par trop bizarre avec les statues classiques des libérateurs de Moscou (1). Dans mes promenades, entreprises seul et au hasard, j'avais pénétré au Kremlin par des portes éloignées, de sorte que l'église à peau de serpent, monument vraiment russe, s'était toujours dérobée à mes investigations. Enfin la voilà devant moi : cette fois j'y entre; mais quel désenchantement !!... Une quantité de coupoles bulbeuses, dont pas une n'est semblable à l'autre, un plat de fruits, un vase de faïence de Delft rempli

(1) Un groupe médiocre en bronze, représentant, sous la figure de Minine et Pojarki, les libérateurs de la Russie, dont ils ont chassé les Polonais, au commencement du XVIIe siècle.

d'ananas tout piqués de croix d'or, une cristallisation colossale : il n'y a pas là de quoi faire un monument d'architecture : celui-ci perd son prestige à n'être pas vu de loin. Cette église est petite, comme toute église russe, à bien peu d'exceptions près ; la flèche informe ne brille que de loin, et malgré l'incompréhensible bariolage de ses couleurs, elle n'intéresse pas long-temps l'observateur attentif : deux rampes assez belles conduisent à l'esplanade sur laquelle l'édifice est construit; de cette terrasse on entre dans l'intérieur, qui est resserré, mesquin, sans caractère (1).

Ce qui vient d'être rapporté sur les deux métropoles autocratiques, peut servir de régulateur pour l'appréciation de l'art dans tout l'empire. A Pétersbourg, des contre-sens, le plagiat, et ce qu'il y a de supérieur conçu par des étrangers. A Moscou, l'association de l'absurde et du terrible, des féeries asiatiques et l'imitation ébauchée de l'élégance européenne. De part et d'autre l'uniformité despotique des czars stéréotypée sur des pérystiles grecs ou des donjons, voilà l'architecture russe ; toujours l'architecture russe.

A Moscou, comme à Pétersbourg, ce furent des architectes étrangers qui donnèrent les plans des monuments. Ici comme là, ils furent les conducteurs des travaux à exécuter, et ces constructions décèlent la rudesse des monarques slaves.

Seulement il faut tenir compte de la comparaison des époques et des influences. Moscou, c'est la ville métropolitaine au temps où les yeux du Czar n'étaient tournés que vers l'Orient. Pétersbourg suppose le voyage de Pierre Ier, et à la fois ses desseins d'a-

(1) Cette œuvre impatientante a causé la perte de l'homme qui l'accomplit. Elle fut commandée en mémoire de la prise de Kazan, l'année 1554, par Ivan IV, dit poliment le Terrible. Ce prince, que vous allez reconnaître, voulant, sans démentir son caractère, remercier dignement l'architecte d'avoir embelli Moscou, fit crever les yeux à ce pauvre homme, sous prétexte qu'il ne voulait pas que ce chef-d'œuvre pût être reproduit ailleurs.

grandissement sans fin, autant en Europe qu'en Asie.

Cependant ce fut Aristote de Bologne, ingénieur et architecte, qui, sous le règne d'Ivan III (1464-1506), établit à Moscou la première fonderie de canons, en même temps qu'il élevait la belle église de l'Assomption, que l'on remarque encore. Ce temple s'était écroulé plusieurs fois sur les ouvriers ignorants qui y travaillaient, sous les ordres d'architectes aussi inhabiles, quand on eut recours aux artistes de la Péninsule. Marco et Piétro Antonio, italiens aussi, élevèrent, sous le même règne, cette montagne de pierres, cette cité de remparts, de tours, de mâchicoulis, de palais, de cathédrales, qui a nom le Kremlin, et dont les aiguilles, les contours bizarres, accidentés, diversifiés à l'infini, ressemblent à un monde de spectres, à une épopée magique de pierre, sans beauté dans les détails, mais d'un effet d'ensemble à l'extérieur qui fait éternellement rêver, et qui proclame ce bâtiment la merveille burlesque du nord de l'Europe, merveille unique dans son espèce. Ce furent les capacités de l'extérieur qui initièrent les Russes à toutes les connaissances. Toute œuvre monumentale ou essentiellement scientifique est encore aujourd'hui confiée aux soins et aux talents des intelligences de l'étranger. Il n'est pas jusqu'à des troupeaux et à des bergers expérimentés que le czar Pierre n'ait fait venir de la Saxe et de la Silésie.

La Russie n'est donc rien moins que le pays des arts. L'inspiration se montre si antipathique envers cet empire d'esclaves, qu'il ne s'y est pas produit un seul grand compositeur d'harmonie, alors que la musique est dans toutes les maisons aisées, que les habitants ont l'organisation musicale, de la justesse d'oreille, et qu'ils attirent par les ressources offertes au talent à ce sujet, les maîtres les plus éminents. Field, le premier

pianiste du monde, s'était fixé à Moscou. L'ancienne cité des Czars ne possède pas les musées de Pétersbourg; mais le Kremlin en tient lieu. Le trésor, l'arsenal de la forteresse des Ivan renferment des curiosités historiques d'un intérêt piquant. C'est une vraie profusion d'armures, de vases, de bijoux nationaux. Ce sont des couronnes, des trônes, des trophées dans un ordre, une disposition, un encadrement de décors qui ne manquent pas d'orgueil sans doute, mais auquel le sentiment patriotique a aussi présidé.

Depuis la couronne de Monomaque, laquelle lui fut apportée de Byzance à Kief, en 1116, jusqu'à celle du dernier souverain décédé, toute une constellation de diadèmes est étalée dans une vaste enceinte, sur des coussins splendides, soutenus par des piédestaux. Parmi cette irradiation de bandeaux de rois et d'empereurs, figurent les couronnes des royaumes de Kazan, d'Astrakan, de Géorgie, de Crimée, de Sibérie même, de Pologne enfin. La couronne impériale domine, comme une planète supérieure, autour de laquelle gravitent ses inférieurs ou satellites. Des diamants d'une extrême grosseur irisent tous ces cercles d'or; mais les pierreries qui rehaussent les diadèmes de Pierre I[er], de Catherine I[re], d'Elisabeth, sont d'un prix inestimable.

Les trônes de chaque souverain rangés autour des murs, sont élevés sur des estrades, du haut desquelles leur richesse se déploie : par intervalles éclatent des globes impériaux, des sceptres; puis ce sont des vases aux fines ciselures, des coupes ornées de perles, des épées, des armures, des étoffes d'argent et d'or, des tapisseries, des broderies rares, des verreries et des cristaux importés de toutes les contrées. L'intérieur du Kremlin n'enserre pas seulement les sièges des souverains moscovites, mais les caparaçons de leurs cour-

siers, leurs habits de parade, leurs meubles précieux. Comme le bouclier victorieux des généraux antiques, dans les temples; comme les dépouilles des Perses au Parthénon ; là se trouvent les reliques guerrières de la nation,: le casque d'Alexandre Newski, la chaise où était porté Charles XII à Pultawa. Les chars de cérémonie des empereurs et du dernier patriarche occupent une partie du rez-de-chaussée du palais renfermant le trésor.

Mais après le premier éblouissement produit par cet entassement de magnificences historiques, on évoque tour à tour les personnages qui occupèrent ces fauteuils, qui ceignirent ces couronnes, qui se couvrirent de ces armures ou firent ce butin sur l'ennemi, et l'on recule épouvanté de voir à quoi se réduisent ces beaux titres dont l'orgueil est flatté, l'éclat de grandes victoires terni par la mort qui laisse enfin à découvert la vie des mauvais princes, et des héros qui ont oublié dans leurs insultants triomphes que Dieu seul est grand. Hideux et pâles monarques, qui nous apparaissez tels que le trépas vous a faits, passez, passez les uns après les autres, en baissant la tête, en vous déchirant les flancs de désespoir, en suant le sang par tous les pores, en indiquant du doigt et avec effroi, dans votre délire, la vérité qui vous poursuit et vous terrifie, elle que vous foulâtes autrefois sous les pieds de vos cavaliers ! Passez, passez, troupe des autocrates et de leurs acolytes, dont aucun n'eut l'âme et le cœur de ce sénat de majestés françaises, desquelles le ciseau et la palette font revivre les images bénies dans les galeries de Versailles; phalange de princes, de généraux, de soldats, de saints, d'évêques, de docteurs, de savants, de poètes, d'écrivains, d'artistes, de gloires et d'illustrations de tout genre, si solennelle et si compacte, qu'on ne peut

en énumérer les têtes, mais qu'on salue, qu'on admire, qui fait croire à la vertu, qui rapproche de Dieu; tandis qu'à vous observer, ô célébrités moscovites, ainsi que l'éclosion de votre société dans le passé et dans le présent, on se sent porté au blasphème, au scepticisme, à la désespérante doctrine des Spinosa et des Proudhon!

Si donc la Russie a produit quelque chose de considérable en matière d'art, outre la copie imparfaite, le plagiat prétentieux, elle n'a enfanté que des monstres : tant il est vrai de dire que les arts sont la reproduction rigoureuse des idées, des aspirations d'un pays. Cet amas de couronnes du Kremlin a son symbolisme particulier, c'est celui de la domination des autres peuples, représentée par le diadème impérial s'élevant au milieu et au-dessus des diadèmes secondaires. Moscou, Pétersbourg réunissent des monuments considérables, chacun dans leur spécialité; mais le souffle inspirateur du beau n'a point gonflé la poitrine ou rafraîchi le front des hommes qui les ont conçus. Toute la vanité, tout l'or des Ivan, des Romanoff, n'a pu faire surgir un le Bernin, un Bramante, un Philibert Delorme, un Soufflot; ils n'ont pu faire éclore un Michel-Ange, un Raphaël, un Mignard, un Ribeyra; ils n'ont pu donner l'être à un Mozart, à un Beethoven, à un Talma, à un Duprez; ils n'ont pu échauffer l'imagination d'un Milton, d'un Camoëns, d'un Lamartine, non plus qu'allumer, comme par un éclat de la foudre la parole de ces majestés de l'éloquence, de la poésie, de la méditation, qui s'appelèrent Corneille, Bossuet, Bonald. L'inanité, le vide, le néant partout; car ce qui n'est pas le produit du génie, la filiation du noble et du grand, ne mérite ni l'enthousiasme des contemporains, ni l'assentiment de la postérité. Les travaux des hommes d'élite doublent leur valeur de siècle en siècle;

les œuvres vulgaires, si elles survivent quelque temps, perdent chaque jour un peu de leur crédit, jusqu'à ce que l'oubli les dévore sans pitié.

Nous le redirons encore, nous le répèterons sans cesse, c'est le catholicisme qui a manqué à la Russie. Ce feu surnaturel de la foi était seul capable de fondre les frimas intellectuels du royaume des Autocrates, et de le doter, comme les autres contrées de l'Europe, des présents miraculeux de la science et des arts. Jamais, sans lui, jamais l'Italie, la France, l'Espagne, l'Allemagne n'auraient possédé les prodiges du pinceau, du ciseau, comme les trésors littéraires qui leur appartiennent respectivement. La réformation de Luther coupa les ailes aux conceptions poétiques. Otez le catholicisme, l'art se meurt d'inanition, il étouffe, privé d'air et d'espace. Le protestantisme est forcé de se faire catholique en matière de sculpture, de peinture, de littérature : hors de ce centre infini d'inspiration, de cette sphère idéalisée de l'espérance, de l'amour, de la sensibilité, livres, statues, tableaux, tout est froid et sans mouvement. Qu'aurait donc pu être la Russie, où l'église comprimée, absorbée par le pouvoir d'un seul, comme tout le reste, a rompu la chaîne de l'unité, s'est ainsi séparée de la tradition et de Dieu, par conséquent, et même a converti sur l'autel la croix du patriarche en l'épée du despote? Faute d'être catholique, la Russie a gémi sous le yatagan des Tartares; elle a langui dans la barbarie; elle est frappée de stérilité dans les mémorables productions de l'esprit ; elle est prise de l'épilepsie des conquêtes ; et c'est par son éloignement du catholicisme qu'elle restera, dans une crise suprême, à l'état de cadavre sur le sol, le feu conservateur de toute société, la tradition chrétienne non interrompue, l'ayant depuis long-temps abandonnée.

CHAPITRE X.

Nicolas et la guerre présente.

La haute noblesse russe, à laquelle l'autocratie est importune, avait cru le moment venu, à la mort d'Alexandre, de secouer le joug qu'elle déteste; mais la conspiration n'ayant pas de racine dans les masses, et les soldats insurgés ne marchant que sur un subterfuge qui leur avait été donné comme la vérité, quelques coups de canon et la fermeté de Nicolas le sauvèrent et coupèrent court à l'émeute. Les principaux conjurés furent mis à mort, les autres envoyés aux mines. « Quel commencement de règne! s'écria le Czar, le soir du jour où la sédition fut déjouée. » Une colonie militaire, exaspérée des mauvais traitements et des exactions de ses chefs, se soulève, pend ces derniers à des arbres et leur ouvre le ventre. A cette nouvelle l'Autocrate accompagné d'un seul officier, se présente aux révoltés, leur adresse de brèves et sévères paroles, et les voit soudain prosternés à ses pieds. Le choléra s'était abattu sur Pétersbourg. Un peuple superstitieux comme celui de Russie, pouvait s'imaginer facilement que les sources empoisonnées par les Polonais, ou bien par les étrangers et les médecins, étaient la cause de la mystérieuse maladie. Des meurtres se commettaient secrètement. On avait jeté des docteurs par les fenêtres, et des passants avaient été tués dans la rue. Un jour, la fureur populaire est à son comble, la foule s'amasse sur une grande place de la cité, armée et jetant des hurlements. Elle court à un mas-

sacre général de ceux qu'elle croit les auteurs du fléau. En ce moment, l'empereur se présente, et s'adressant à la populace d'une voix tonnante : « Ou allez-vous, leur dit-il? Vous voulez égorger des innocents ! frappez plutôt votre poitrine et demandez pardon à Dieu de vos péchés, car ce sont vos péchés qui ont attiré sur vos têtes le mal qui vous désole... A genoux ! » Et tous les genoux fléchirent.

On cite ces trois circonstances pour prouver le courage de Nicolas. Quelques auteurs lui ont reproché de n'avoir jamais figuré à la tête de ses troupes, surtout dans la guerre de Pologne, et n'ont pas cru à un courage incapable de se démentir. On s'est demandé si cette énergie de l'empereur ne s'expliquait point par la connaissance qu'il a du peuple russe, infatué de son chef, son Dieu sur la terre. Cette question est d'autant plus rationnelle que Nicolas s'est toujours montré inquiet relativement à l'opinion que les puissances européennes, la France surtout, avaient de lui. Ici commence à se dessiner l'esprit retors en qui réside une fébrile appétence de pouvoir. Quelles circonstances ont porté Nicolas sur le trône, à la mort de celui que Napoléon appelait *un Grec du Bas-Empire*, tandis qu'il était puiné de Constantin, son frère? Ce qu'on sait bien, c'est qu'un pli secret se trouva dans les mains du président du sénat, à la nouvelle du décès subitement survenu d'Alexandre, avec cette suscription : « A garder au conseil de l'empire jusqu'à ce que j'en ordonne autrement, ou à ouvrir en séance extraordinaire si je viens à mourir. » Le pli renfermait un acte de renoncement au trône du grand-duc Constantin, et un oukase qui déférait l'empire au grand-duc Nicolas. Victorieux de l'émeute et fort des titres dont le sénat est nanti, le troisième fils de l'em-

pereur Paul, pourrait recevoir à l'heure même le serment de l'armée; mais trois semaines durant, il affectera d'hésiter à ceindre un diadème qu'il veut avoir l'air de tenir de Dieu, en ménageant, pour la forme, un frère qu'il brûle de dépouiller. Il sait le peu de fond qu'il peut faire sur l'aristocratie qui le hait, qui voudrait accomplir une révolution de palais, en l'immolant. Il tourne ses regards du côté des masses, il tente de les fasciner de son mieux, pour tenir les boyards en haleine, et poursuivre les projets de Pierre Ier, projets que les succès immérités de ses entreprises ont concouru jusqu'ici à faire craindre qu'il n'accomplît. Quel était cependant le but des chefs de la conjuration? Leur pensée était de diviser la Russie en petits états fédérés. Deux cents délégués des provinces eussent élu dix membres, lesquels choisissant un président parmi eux, eussent, de concert avec ce dernier, régi la fédération. C'était une utopie; mais ce qu'ils méditaient de meilleur était l'émancipation graduelle des esclaves.

Qu'y a-t-il eu de sincère dans l'oukase par lequel le Czar, en 1839, tendait à réaliser, à l'avantage de son pouvoir, cette émancipation progressive, par certains contrats qu'il permettait entre les serfs et les seigneurs? Je ne saurais le dire. Il paraîtrait que les boyards restant dépendants de la couronne, tandis que les esclaves pouvaient peu à peu être élevés à la dignité d'hommes libres, il y eut des rumeurs et des menaces, et Nicolas ne se crut en sûreté qu'en laissant son décret sans effet aucun. Néanmoins il laissait sur les serfs une impression à lui favorable. D'un autre côté, la législation porte : « Un esclave reçoit *sa liberté et celle de sa famille, s'il dénonce* son seigneur conspirant contre l'état, ou ayant attenté à la vie de

son souverain, ou comme complice d'un attentat de cette nature. » De même : « A l'expiration du temps déterminé pour le service militaire, ceux qui l'ont accompli demeurent affranchis eux et leurs descendants de toute servitude. » Ce sont de pareilles considérations et l'enseignement superstitieux qui leur est donné, qui fournissent l'explication du prestige exercé par l'empereur sur ses sujets. En voici une preuve due à un voyageur cité :

« Dernièrement il (l'empereur) acheta une propriété considérable dans le canton qui s'est révolté depuis ; à l'instant, des paysans sont députés de tous les points du pays vers les nouveaux administrateurs des terres impériales, pour faire supplier l'empereur d'acheter aussi les hommes et les domaines du voisinage ; des serfs choisis pour ambassadeurs sont envoyés jusqu'à Pétersbourg : l'empereur les reçoit, il les accueille avec bonté ; cependant, à leur grand regret, il ne les achète pas. Je ne puis, leur dit-il, acquérir la Russie tout entière; mais un temps viendra, je l'espère, où chaque paysan de cet empire sera libre ; si cela ne dépendait que de moi, les Russes jouiraient dès aujourd'hui de l'indépendance que je leur souhaite, et que je travaille de toutes mes forces à leur procurer dans l'avenir...

» Ce discours interprété par des hommes sauvages et envieux, a mis toute une province en feu. Puis il a fallu punir le peuple des crimes qu'on lui avait fait commettre. *Le père* veut notre délivrance, s'écrient sur les bords du Volga les députés revenus de leur mission. Il n'aspire qu'à faire notre bonheur, il nous l'a dit lui-même ; ce sont donc les seigneurs et tous leurs préposés qui sont nos ennemis et qui s'opposent aux bons desseins du *père* ! Vengeons-nous, vengeons l'Empereur ! » Là-dessus les paysans croient faire une œuvre pie en se jetant sur leurs maîtres, et voilà tous les seigneurs d'un canton et tous les intendants massacrés à la fois avec leurs familles. Ils embrochent l'un pour le faire rôtir tout vif, ils font bouillir l'autre dans une chaudière, ils éventrent les délégués, tuent de diverses manières les préposés des administrations; ils font main basse sur tout ce qu'ils rencontrent, mettent des villes entières à feu et à sang, enfin ils dévastent

une province, non pas au nom de la liberté, ils ne savent ce que c'est, mais au nom de la délivrance et au cri de *vive l'Empereur!* mots clairs et bien définis pour eux. »

J'expose des faits qu'il appartient à chacun de juger. Voici deux mots de Nicolas que je rapporte pour mémoire : s'adressant aux députés polonais de 1830, il leur dit : « Votre Pologne, je la roulerai. » — Plus tard, s'adressant aux Varsoviens : « Vous voyez cette citadelle que j'ai fait bâtir : si votre ville ose bouger encore, elle la brûlera, et ce ne sera pas moi qui la rebâtirai. » Le Czar n'a pas même respecté la cendre des rois et des héros, puisque la république de Cracovie, qui survivait à la chute de la Pologne, a été supprimée et donnée à l'Autriche, il a rejeté ainsi avec mépris la terre où reposaient les Jagellon, les Kosciusko, les Poniatowski. Quoi de surprenant qu'il s'en prenne à la mémoire de ceux qui ne sont plus, celui qui, sur la foi jurée, avait reçu la soumission d'un corps de sept cents braves Polonais, et qui méprisant une promesse engagée, mit ces nobles soldats entre le choix d'un serment ou des tortures. Les tortures furent préférées, et la honte resta pour le tyran.

On a loué les qualités domestiques du Czar. Son épouse, la princesse Charlotte de Prusse, est connue par sa douceur. Elle est mère de six enfants : l'aîné, Alexandre, âgé de 37 ans ; Constantin, qui a neuf ans de moins ; les grands-ducs Nicolas et Michel, dont l'un à 22 et l'autre 23 ans ; enfin la princesse Marie, veuve d'Eugène de Beauharnais, duc de Leuchtenberg, et Olga, femme du prince de Wurtemberg. Les princesses russes, dans la main de Nicolas, sont des instruments de politique : en les mariant, l'empereur à toujours des vues d'autocrate. La couronne d'hymen ne leur constitue pas le nom de leur époux ; elles

conservent le leur. On se demande pourquoi, à la mort du duc de Leuchtemberg, un oukase a ravi à ses enfants le nom glorieux qui leur appartient?

Nicolas ne quitte point l'habit militaire. Il aime surtout de porter le costume de général des Cosaques. Malgré ses 57 ans, il est plein d'activité, ne craint ni la fatigue des courses dans la capitale, chaque jour renouvélées en voiture découverte, ni celles que procure le travail de cabinet. Infatigable, en un mot, il semble camper continuellement, et c'est par ce moyen qu'il a préparé ses troupes aux luttes qu'il prévoyait. M. Léouzon le Duc a tracé de Nicolas le portrait suivant qui sera bien placé en ce lieu :

« Mélange étonnant de sévérité et de tendresse, de grandeur d'âme et d'effrayante implacabilité ; un maître d'esclaves et un chef de soldats ; d'un côté, entrant dans l'orbite d'une civilisation qu'il redoute, cédant au désir d'une domination sans bornes, dont le principe posé par ses ancêtres le séduit personnellement à outrance ; de l'autre, usant ses bras à ramener dans son lit une nationalité dévoyée ; luttant contre les hommes et les choses ; tantôt fléchissant à la tempête pour se relever soudain, tantôt s'opposant comme un mur au choc des obstacles ; européen et asiatique, homme de la cité et de la horde, de la tente et du palais ; mêlant le canon au protocole, la prudence à l'audace, achetant les traîtres et couronnant les braves ; contradiction logique, chaos harmonieux ; en somme personnalité monumentale touchant aux cieux et aux abîmes, frontispice vivant et initiateur d'un empire où le monde entier bouillonne, et d'où l'on ne sait ce qui surgira un jour, de la civilisation ou de la barbarie, de la régénération ou de la mort. »

M. de Custine achèvera cette figure, à laquelle il manque un trait :

Les successeurs de ce législateur en sayon (Pierre Ier), ont joint pendant cent ans l'ambition de subjuger leurs voisins à la faiblesse de les copier. Aujourd'hui l'empereur Nicolas croit enfin le temps venu où la Russie n'a plus besoin

d'aller prendre ses modèles chez les étrangers *pour dominer et conquérir le monde.* »

Le noble explorateur glissant de l'Autocrate à la nation russe, ajoute bientôt :

« Il résulte d'une semblable organisation sociale une fièvre d'envie tellement violente, une tension si constante des esprits vers l'ambition, que le peuple russe a dû devenir inepte à tout, excepté à *la conquête du monde.* Je reviens toujours à ce terme, parce qu'on ne peut s'expliquer que pour un tel but l'excès des sacrifices imposés ici à l'individu par la société. »

Si Nicolas s'est vivement préoccupé de ce que l'Europe pensait de lui, c'est qu'il n'ignore pas l'histoire de son pays ; il pratique le conseil laissé par Monomaque à ses enfants, en 1126.

« Respectez surtout les étrangers, de quelque qualité qu'ils soient, et si vous n'êtes pas à même de les combler de présents, prodiguez-leur au moins des marques de bienveillance, *puisque de la manière dont ils sont traités dans un pays dépend le bien et le mal qu'ils disent en retournant dans le leur.* » Ainsi, au douzième siècle, Monomaque était déjà un Grec du Bas-Empire. »

Alexandre envahissant la Finlande, lors de la lutte avec Napoléon, déclarait les larmes aux yeux que les circonstances l'obligeaient d'agir ainsi ; mais qu'il jurait de ne pas garder un *seul village* de ce pays : Nicolas avait promis à son tour de laisser aux Finlandais leur manière d'être gouvernés. On sait comment l'une et l'autre garantie ont été observées.

Napoléon, dont les sentences ont été si souvent des prédictions du génie, s'écriait : « Malheur à l'Europe » si jamais il s'élève un czar *qui porte une barbe;* » ce qui signifie être vraiment russe, et Nicolas nous fait l'effet de tout ce qu'il y a de plus russe. C'est bien l'homme entreprenant, aux genoux de qui l'empire tremble ; qui d'un mot, d'un geste, arrête ou fait mou-

voir les passions; par qui, en un mot la Russie veut, pense, agit, souffre, marche ou respire. Les boyards l'abhorrent en secret; il s'est tourné du côté des commerçants et a commencé d'accorder à quelques-uns les privilèges de la huitième classe des nobles, à d'autres les droits attachés aux deux premières guildes. Un fait personnel au grand-duc Constantin, alors vice-roi de Pologne, rendra sensible le servilisme des grands en Russie : avant sa mort, qui eut lieu en 1831, Constantin passait un jour, à Varsovie, sa garde en revue. L'envie le prend de montrer à un visiteur de distinction jusqu'à quel degré la discipline existe dans son armée, et s'approchant d'un officier général, il lui appuie sur le pied la pointe de son épée qui pénètre dans la chair ; le blessé ne dit mot, et on l'emporte quand l'épée du prince a été retirée. Est-ce de la servitude? Est-ce de l'inhumanité et de l'orgueil?

Tandis que la presse muette de Pétersbourg, la suspicion exercée partout dans l'empire sur une large échelle, nous laissent ignorants des faits et gestes de la Russie, les journaux de l'Europe trop souvent échos des scandales causés par l'esprit de parti, qui n'est pas le patriotisme, apprend au Czar toutes nos affaires. De plus, Nicolas n'exerce pas seulement une influence sur une partie de la presse européenne, mais il a encore des affidés secrets dans toutes les capitales, et ces espions en jupes assez souvent, l'informent d'autant mieux de ce qu'il veut connaître, qu'ils sont moins soupçonnés.

« Avec son armée d'agents amphibies, dit un observateur, d'amazones politiques, à l'esprit fin et mâle, au langage féminin, au caractère astucieux, la cour de Russie recueille des nouvelles, reçoit des rapports, des avis qui, s'ils étaient connus, expliqueraient bien des mystères, donneraient la clef de bien des contradictions, révèleraient bien des petitesses. »

L'habileté tient parfois lieu de génie : qui oserait avancer que la ruse ne soit développée au plus haut point chez l'empereur Nicolas? Toujours suivi, toujours lui, il a mis son fatalisme, son vouloir de fer, toute la logique de son machiavélisme, au profit de son ambition, laquelle se révèle enfin dans sa vérité, à propos de la guerre d'Orient. Nicolas se présente à l'Europe comme l'incarnation du despotisme, et ce cœur inassouvi et fermé aux grands sentiments, ne s'ouvrit jamais à la clémence. Le prince Troubetzkoï, impliqué dans le complot de 1825, est condamné aux mines. Sa femme, nouvelle Eponine, le suit dans sa proscription. Au bout de sept années de désolation, elle fait demander à l'empereur l'autorisation de faire élever dans quelque ville russe les enfants qu'elle a mis au monde dans les souterrains de l'Oural : « Les enfants de galériens, galériens eux-mêmes, sont toujours assez savants, » répond l'empereur. Sept années se passent encore : c'est le terme de la peine du prince. Il quitte les mines avec sa famille, mais pour habiter un séjour non moins austère, une misérable cabane du Caucase, sous l'œil menaçant d'une surveillance continuelle. L'héroïque épouse recueille toute la touchante simplicité d'un cœur maternel, et par l'un de ses parents qui sont encore à la cour, elle fait de nouveau présenter la même supplique qu'auparavant à l'autocrate. « Je suis étonné, répond le Czar, qu'on ose encore me parler d'une famille dont le chef a conspiré contre moi. » Voilà l'homme ! voilà le prince ! voilà le dieu !

La résultante de cette insensibilité, de cette raideur, de cette duplicité, de cette puissance dont les bases sont la terreur des uns, la superstition des autres, de cette force physique accrue de la condensation des affinités morales, la résultante, dis-je, c'est une fièvre ar-

dente d'ambition. Dès 1826, époque de son couronnement, il manifesta carrément ses prétentions sur l'Orient, en présence des ambassadeurs de France et d'Angleterre, le général Marmont et le duc de Wellington. Les fils de Nicolas, les deux aînés surtout, le grand-duc héritier et le grand-duc Constantin, sont pleinement initiés à la politique de leur père. Le premier, doué d'un naturel distingué, s'est formé à la guerre sur les champs de bataille du Caucase. L'autre, amiral général des flottes, est instruit, parle les langues orientales, et on cite en particulier sa fierté et sa soif de puissance. Le regard long-temps attaché sur les cartes, si parfois il lui a été demandé d'où venait cette attention soutenue, et ces lignes qu'il traçait au crayon : « Je fixe, a-t-il répondu, la part de chacun ; à mon frère ceci, à moi cela. » L'interprétation de ces paroles est facile, et la déduction en sera tirée par qui le voudra.

« Depuis vingt-huit ans, dit M. Lamarche (*les Turcs et les Russes*), que règne l'empereur Nicolas, la Russie continue de marcher dans les voies d'une civilisation apparente. Les hommes y sont les maisons des villes : coquettes, propres au dehors et bien alignées ; au-dedans noires, infectes, en désordre. A l'extérieur, les expéditions russes sont ce qu'elles ont été, bruyantes, altières, mais vides de toute haute pensée.

« Ajouter des territoires à des territoires, sans y semer les germes de la moralité qui vivifie, c'est voler, ce n'est pas conquérir. Accabler sous le nombre ou frapper par derrière tout peuple en lutte pour la revendication de ses droits, ce n'est pas servir un principe politique, c'est abuser de la force brutale contre l'intelligence humaine. »

Sur ces entrefaites est survenue la question des Lieux-Saints, et de là le prétexte impatiemment attendu par la Russie de marcher sur Constantinople.

La réclamation par la France des lieux d'adoration possédés à Jérusalem par les Latins, *ab antiquo*, est-elle une chimère ? La Judée où vécurent les prophètes,

fut le berceau du christianisme. Bethléem, Nazareth, le Golgotha sont restés un objet d'impérissable vénération pour les fidèles. Quel homme sérieux mettra en parallèle les droits de l'église romaine avec les prétentions de l'église grecque? Ne serait-ce pas rapprocher l'antiquité de la première de la nouveauté de la seconde; le sacerdoce si digne de l'une du clergé si déshonoré de l'autre? « Depuis saint Pierre, les trente-deux évêques de Rome qui ont succédé à sa primauté, ont été comme lui martyrisés. Ainsi trois siècles durant, la *chaire* romaine fut un échafaud, qui procurait infailliblement la mort à celui qui y était appelé (1).» Saint Paul, dans la ville éternelle, mêle son sang à celui du prince des apôtres, de tant d'autres confesseurs de la foi, et y cimente aussi l'église du Crucifié qu'il a prêché. Saint Ambroise, saint Augustin, Léon-le-Grand, saint Jérôme et cette phalange de pontifes et de docteurs qui illustrent dans une succession non interrompue les fastes du catholicisme, fulminent l'hérésie, maintiennent intact le dépôt des vérités évangéliques, et font rebrousser chemin à la barbarie qui promène avec son escorte d'incendie, de dévastations et de meurtres, la rage qui la transporte. Les lettres et les arts sont proscrits, méconnus, et ils ne trouvent un asile que dans la cellule du cénobite latin. Les monastères qui conservent ainsi le feu sacré pieusement recueilli par eux, rallumeront plus tard, à ce foyer béni, les flambeaux éteints de l'inspiration artistique, des spéculations de la science. En attendant, ils restent la protection du faible, et travaillent activement aux défrichements des landes et des terres improductives. Voici venir les trois premiers Carlovingiens, qui sauveront la chrétienté du glaive égale-

(1) Paroles de Napoléon. (De Beauterne).

ment ravageur des Sarrazins et des Normands, qui fonderont la puissance temporelle des papes et ranimeront en la France et autour d'elle les lumières et la civilisation. C'est maintenant Pierre-l'Ermite, saint Bernard, Urbain II, prêchant la croisade, et Godefroy arborant bientôt sur Jérusalem la bannière sacrée. Le sang français des Bouillon et celui des Lusignan règnent sur le royaume des Croisés. Philippe-Auguste et Louis IX rendent ensuite la Palestine témoin de leur bravoure et de leur piété, et s'ils ne parviennent pas à reconquérir la terre sanctifiée par les pas du Sauveur, ils laisseront du moins derrière eux ces chevaliers dont Rhodes et Malte conservent la glorieuse mémoire.

Et l'Orient, que faisait-il pendant ce temps? il s'endormait dans les délices et la mollesse; laissait l'épiscopat et l'empire livrés à la faiblesse et à l'intrigue. Il déclinait d'affaissement en affaissement, jusqu'à ce qu'ayant été traversé vingt fois et dans tous les sens par des hordes odieuses, il tombât définitivement aux mains de Mahomet II.

Les droits de l'église latine et de la France sur les Lieux-Saints sont-ils contestables? Moralement ils restèrent ce qu'ils furent toujours, si bien que sous François Ier, un traité signé par Soleyman, reconnut hautement ces mêmes droits, ratifiés par un nouveau traité conclu avec la Porte en 1740.

Que vient donc faire ici la Russie, que le Vatican ne connaît que par sa déloyauté envers les papes, par ses persécutions frénétiques contre le catholicisme? Où était-elle à l'époque chevaleresque des Croisades? Dans l'asservissement. Qu'a-t-elle accompli pour le christianisme en général? Elle l'a réduit à ce je ne sais quoi qui n'est plus seulement l'Evangile, mais une idolâtrie à l'u-

sage des autocrates devenus pontifes, et faisant consacrer l'esclavage par ses évêques? Arrière l'hypocrisie athée qui, changeant en fléau le sceptre temporel, usurpe la houlette épiscopale, se servant malignement de cette double force, pour implanter dans le monde des steppes, le fanatisme religieux et le fanatisme de l'invasion!

Cependant les Grecs schismatiques, secrètement poussés par la Russie, sans doute, qui attache une si haute importance à la haute main sur l'église d'Orient, qu'elle violente, s'étaient emparés, profitant des orages de nos révolutions, et forçant la main à la Sublime-Porte, de douze sanctuaires, au nombre desquels sont la coupole du Saint-Sépulcre, la grande église de Bethléem, le tombeau de la Vierge. Ces anciennes propriétés des catholiques furent revendiquées en 1846, par l'ambassadeur de France à Constantinople. Une étoile d'argent, avec une inscription en latin, placée à la porte de la grotte de Bethléem, où est né Jésus-Christ, avait été enlevée par les Grecs. Les Latins la redemandaient. Les négociations traînèrent sans succès jusqu'après la chute de Louis-Philippe. Une commission examinait alors les documents présentés par les deux partis, quand le Czar intervint ostensiblement par une lettre autographe, qui gourmandait les ministres du Sultan, et leur reprochait d'avoir reconnu le traité de 1740. Cette lettre eut pour effet de causer la dissolution de la commission dont faisait partie le conseiller du patriarche grec, ce qui avait donné lieu à l'ambassadeur de France de se plaindre contre la présence de cette partie intéressée. Une commission nouvelle, composée d'ulémas et de fonctionnaires ottomans, fut saisie de la question. Ce n'était point là l'affaire du Czar, qui se proposait comme protecteur de l'église d'Orient, dont il voulait devenir le chef. Que fit-il en cette occurrence? Il pro-

posa à la France de s'entendre avec elle, et d'imposer leur résolution au gouvernement turc. Le tour était digne de l'homme; mais le pouvoir des Tuileries y vit clair, et répondit sagement que la question n'était et ne devait être engagée qu'avec le cabinet ottoman. C'était déranger tous les plans de Nicolas, qui pourtant venait de mettre à jour sa pensée intime à l'égard de Constantinople.

Le travail de la commission aboutit enfin aux décisions suivantes : la grande coupole du Saint-Sépulcre devenait commune; la petite coupole restait aux Grecs ; les Latins pouvaient officier dans le sanctuaire du tombeau de la Vierge : les objets du culte étaient enlevés après les cérémonies; une clef de la grotte de la Nativité et deux clefs de l'autel au-dessous duquel se trouve la grotte, revenaient aux catholiques. Ces décisions furent officiellement communiquées à l'empereur de Russie, rendues publiques par un firman et tenues obligatoires à Jérusalem, malgré une certaine opposition des schismatiques. Le Sultan faisait lui-même fabriquer une étoile d'argent pour remplacer celle qui avait été soustraite.

Ces dispositions n'étaient pas équitables. La Porte, en accordant partiellement justice aux Latins, représentés par la France, avait voulu ménager la Russie que les Grecs eurent l'air d'invoquer. La France se réserva tous ses droits, basés sur les anciennes capitulations, titres civils et commerciaux de nos nationaux et les juridictions dont ils relèvent. La royauté sacerdotale, tête et cœur de l'autocratie, que Nicolas s'est promis de poursuivre, d'après le programme du czar Pierre, envoie en ce moment l'amiral prince Mentschikoff à Constantinople, comme ambassadeur extraordinaire.

Il y a quinze ans, on se demandait pourquoi une armée de 900,000 hommes en Russie? Pourquoi surtout ces forces maritimes dans ces ports, alors que la Russie n'a pas à défendre des possessions lointaines? « Les vaisseaux de guerre des Russes, glosait-on avec lord Durham, sont les joujoux de l'empereur. » Ce jugement a dû changer le 28 février 1853, à l'arrivée du vapeur de guerre *le Foudroyant*, que vont saluer le personnel de la légation russe et plusieurs milliers de chrétiens grecs, organisés par les agents de Nicolas, pour ménager une ovation à Mentschikoff. Le 2 mars, le vieux boyard se présente à la Porte en complet négligé, est reçu par le grand-visir, refuse de voir Fuad-Effendi, ministre des affaires extérieures, qui avait, assurait-il, manqué de foi à son souverain. Fuad résigne son portefeuille, ce qui était un premier succès pour l'arrogant envoyé, nanti d'une lettre autographe du Czar, afin d'avoir prétexte de présenter tout refus comme une insulte directe pour son maître.

L'Autocrate averti par ses créatures et en particulier par le logothète du patriarche, tout dans ses intérêts, du congé pris en ce moment par M. de Lavalette, ambassadeur de France, en profite pour lancer son mandataire. Mettant, de plus, son habileté en œuvre, pour faire prendre le change à la Grande-Bretagne, il lui présente sa démarche comme n'ayant qu'une portée religieuse. Le gouvernement anglais persuadé ou hésitant, a d'abord été séparé de la France, comme désintéressé dans la question. C'était un point capital pour la Russie de ne pas effaroucher l'Angleterre. Mais les notes non moins cyniques qu'effrontées du prince Mentschikof au Divan, auraient ouvert les yeux à des hommes d'état moins avisés que ne le sont les

ministres de Saint-James. Accuser de perfidie le cabinet du Sultan, prendre un ton d'insultante protection, exiger en langage, non de chancellerie, mais d'ancien Varaigue imposant des conditions, un traité assurant au Czar le protectorat de l'église grecque, en Turquie, telle était dans le fond comme dans la forme, l'ultimatum trois fois présenté à la Sublime-Porte. Les réponses de la Turquie furent mesurées, intelligentes, mais refusèrent obstinément une concession qui eût compromis les principes de l'indépendance et de la souveraineté du pouvoir ottoman. Cette résolution conservait à la France la parole qui lui avait été donnée concernant les Lieux-Saints, où Nicolas voulait la primauté. Les patriarches et le clergé, en Turquie, exercent, par un certain ordre établi sur leurs coreligionnaires, une autorité qui peut être considérée comme civile et même politique. C'est la raison pour laquelle le protectorat livrerait au czar une ingérence considérable dans les affaires intérieures de l'empire ottoman. Cependant l'ambassadeur extraordinaire de plus en plus hautain et impératif, annonça sa mission comme terminée; le départ de la légation russe, en vertu des pleins pouvoirs dont il était porteur; et une sérieuse mésintelligence survenue entre les deux empires. Il partit enfin pour Odessa. Cependant un firman impérial avait nettement confirmé au clergé grec les privilèges, immunités, possessions et liberté de culte dont il jouissait depuis long-temps. Les patriarches métropolitains, évêques et chefs de corporations grecques, en avaient solennellement exprimé leur satisfaction au Sultan, par une adresse collective. Cette déclaration du clergé schismatique n'est-elle pas un indice éloquent que la communion grecque, proprement dite, ne demande aucune protection au Czar

et à la communion russe? Et n'en conclura-t-on pas rationnellement que le petit nombre de ceux qui se prononcent pour la Russie, sont tout bonnement achetés par elle?

Le Divan fit part de l'état des choses aux puissances signataires du traité de 1841. La France, par l'organe du *Moniteur*, signalait l'engagement commun des contractants au même traité, dans la question politique soulevée si vertement par la Russie, qui faisait de grands préparatifs de guerre. Constantinople arma aussi vigoureusement. Une lettre de M. de Nesselrode, chancelier de Nicolas, vint immédiatement approuver sans réserve la conduite de Mentschikoff, et signifier que les troupes russes passeraient dans quelques semaines les frontières de l'empire, si la note remise au Sultan n'était au plutôt signée sans variante.

En l'état, la flotte française de la Méditérranée reçoit l'ordre de se rendre dans l'archipel grec, le 20 mars. Vers la mi-juin, l'Angleterre enfin décidée fait aussi partir ses navires pour la même station. Les escadres combinées rentrent dans la baie de Bésika, de manière à observer les opérations des Russes.

La note de M. de Nesselrode et la circulaire qui la suivit n'étaient qu'un tissu d'artifices, de feintes, de gros mots et de défis. La première de ces lettres arrachait à lord Lyndhurst cette exclamation indignée : « Si la circulaire du comte Nesselrode est authentique, je n'hésite pas à déclarer que c'est un des documents les plus fallacieux, les plus illogiques, les plus offensants et les plus insultants que j'aie jamais eu le malheur de lire. »

Les deux manifestes de Nicolas du 14 juin et du 1er novembre, reproduction des subtilités, des impudences du chancelier de l'empire, sont en outre tellement

remplis d'un fracas d'orthodoxie, de prétendue longanimité recourant enfin à la force des armes, de confiance en Dieu, de prières demandées, d'actes arbitraires du gouvernement ottoman, qu'après cette lecture, il vous échappe, malgré vous, le mot de haute comédie, disons même de tartufferie. En envahissant les Principautés comme *un gage matériel de son droit*, l'empereur prétendait ne pas vouloir la guerre, et être prêt à se retirer, si le sened de protection lui parvenait. Reculer pour mieux sauter, c'est cela! Il ne voulait pas les hostilités, l'Autocrate, et depuis vingt ans il s'y préparait! La Moldavie et la Valachie! n'était-ce pas pour les garder, qu'il les avait déjà occupées, par simple prise de possession, en 1828?

Les cabinets des Tuileries, de Londres, de Constantinople, ont protesté contre les notes russes. Les représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prusse, délibèrent à Vienne. A force de pourparlers, un projet de note sort de ce congrès. Ce document remplissant le but de Nicolas, il l'accepte. La Porte représente aux différentes cours le danger de cette rédaction, et propose des modifications légitimes. L'Autocrate repousse les changements. Un conseil de deux cents membres civils et militaires se prononce, à Byzance, pour la guerre, en même temps que le Sultan, et dès ce jour, le glaive est définitivement tiré.

La Prusse, où règnent les Hohenzollern, jalouse l'Autriche, dont les Hapsbourg tiennent le sceptre. Le gouvernement de Berlin, convoitant l'empire d'Allemagne, souriait à l'idée de coalition conçue par le Czar contre la France. Le pouvoir autrichien insistait pour la paix. M. de Buol, allant voir, à Olmutz, l'empereur Nicolas, avait semblé la promettre à l'ambassadeur de France et à l'ambassadeur d'Angleterre. Espoir chimé-

rique, puisque l'Autriche elle-même se trouve finalement à portée du canon russe, autant sur la frontière polonaise que sur la frontière russo-moldo-valaque. L'armée du Czar, en Pologne, s'élève à 176,000 hommes. Une étincelle peut allumer la guerre entre l'Autriche et la Russie. Au reste, l'Europe voit, à la louange de l'empereur François-Joseph, qu'après s'être moralement rapproché de l'alliance anglo-française, il est sur le point de se déclarer activement pour la même alliance.

Après les divers refus, l'Autriche présenta encore au Divan une note secrète. Inacceptable, cette note resta inacceptée. Les temps ont marché depuis, et quoi qu'il se soit passé à Olmutz et à Varsovie, où le roi de Prusse joignit, la même semaine, l'empereur de Russie, le cabinet de Vienne, non désavoué par la Prusse, a pris une attitude qui lui sied. C'est celle de vouloir garantir la liberté du commerce du Danube, et en se préparant par des armements à toutes les éventualités, à demander nettement que la Russie évacuât les Principautés et ne franchît pas les Balkans.

En entrant dans la Roumélie (principautés), le général Gortschakoff invitait, par une proclamation, les habitants à continuer leurs paisibles travaux, leur assurant leur gouvernement, l'occupation ne devant les priver d'aucune des prérogatives dont ils jouissaient. Cette promesse était menteuse comme tant d'autres, alors que les Moldo-Valaques devaient si tôt être exaspérés par les mauvais traitements, les exactions dont ils ont été l'objet.

La duplicité, la mauvaise foi, tant reprochée par la Russie à la Turquie, c'est elle qui s'en nourrit, qui s'en rassasie. « *Nous attendrons l'attaque des Turcs, sans prendre l'initiative des hostilités*, assurait la dépêche

Nesselrode du 19 octobre 1853. *Il dépendra donc entièrement des autres puissances de ne point élargir les limites de la guerre, si les Turcs s'obstinent à vouloir nous la faire absolument, et de ne point lui imprimer un caractère autre que celui que nous entendons lui laisser.* »
Le 23 octobre quelques compagnies en étaient venues aux mains à Issatcha; mais une évolution bien entendue et menée avec décisiond'Omer Pacha, lui procura le succès d'Oltenitza, où les Russes furent battus et forcés à la retraite. Chacun des corps d'armée était composée d'environ dix mille hommes. Cet échec, qui au début de la campagne impressionna si vivement les Russes, porta Nicolas au guet-apens de Sinope. La flotille turque comptant en tout 406 canons, embossée sans défiance dans la baie de Sinope, s'y croyait en sécurité, vu les déclarations de la Russie et la mission présente des onze vaisseaux qui la composaient, qui était d'entretenir uniquement des relations entre Stamboul et l'armée d'Anatolie. Sinope, à 400 kil. du Bosphore, est située sur la rive asiatique,presque vis-à-vis de Sébastopol. L'escadre russe qui arriva furtivement devant le port ottoman, était formée de grands vaisseaux, de frégates et de vapeurs, portant ensemble 760 canons du plus fort calibre. La lutte était par trop inégale; aussi, malgré la courageuse défense d'Osman-Pacha, dans quelques heures sa flotte fut détruite. Plusieurs bâtiments se firent sauter eux-mêmes. 4155 hommes périrent à Sinope; 120 furent pris par les Russes, parmi lesquels l'amiral turc avec une cuisse emportée. Aucun secours ne fut accordée à trois cents blessés à qui on pouvait encore sauver la vie. Le chantier avec une frégate en construction fut foudroyé, et la rage moscovite ne s'arrêta que lorsque la ville elle-même, dont les faibles batteries par le fait seul

de leur disposition, n'avaient pu défendre la flottille, fut brûlée. Les habitants inoffensifs s'étaient heureusement éloignés dans la campagne. Telle est la foi jurée, telle est la loyauté de la Russie.

Cette honteuse affaire avait eu lieu le 30 novembre. Il est bon de rappeler la manière dont le Czar, lui qui s'échauffe tant à l'endroit de son évangélisme, reçut cette révoltante nouvelle. C'est encore M. Lamarche qui a la parole :

« L'officier envoyé à Pétersbourg par le prince Mentschikoff pour porter la nouvelle de ce que les Russes appellent la victoire de Sinope, ayant été présenté tout couvert de boue et brisé de fatigues, remit au Czar ses dépêches en disant : J'apporte à Votre Majesté la nouvelle de l'heureuse issue d'une affaire considérable. L'empereur, enchanté, l'emmena dans son cabinet. Après la lecture des dépêches, le Czar, adressant la parole au courrier pour lui exprimer toute sa satisfaction, s'aperçut que la nature l'avait emporté sur le respect, l'officier était endormi. Le Czar se mit alors à crier fortement : « Debout! debout! vos chevaux sont prêts. » L'officier se réveilla et se mit en devoir de remplir sa mission. « Quel grade avez-vous? » demanda le Czar.—« Capitaine.—C'est bien. » Se tournant vers un aide de camp de service : « Apportez-moi sur-le-champ une paire d'épaulettes. Je vous nomme lieutenant-colonel; embrassez-moi. » Et lorsque l'officier eut embrassé le Czar, celui-ci l'embrassa à son tour sur la joue. Depuis ce moment, aucun rasoir n'a profané la joue sur laquelle s'était posée la lèvre de l'autocrate. »

Ce qui triple l'opprobre de l'escadre russe, c'est qu'elle se cache piteusement depuis le lâche fait d'armes de Sinope, autant dans la mer Noire que dans la Baltique. Cependant le Sultan avait fait appel aux flottes alliées, qui un mois encore furent stationnaires, à cause des protocoles interminables des conférences de Vienne, dont les séances prolongées étaient motivées par le fictif espoir de la paix, entretenu par le Czar. qui, lui, mettait sans cesse le temps à profit. Une vaine

attente ayant encore fait perdre 30 jours, les amiraux d'Angleterre et de France prenaient enfin carrément possession de la mer Noire, le 6 janvier, et tenaient un *gage matériel* équivalent à celui qu'avait usurpé la Russie dans les Principautés. En même temps que les escadres pénétraient dans la mer Noire, se livrait la bataille de Citate, à quelque distance du Danube, sur la route de Kalafat, où encore l'avantage resta aux Turcs.

Imperturbable dans son rôle de narquoise mystification, le gouvernement russe accusait le système de pression des deux puissances maritimes d'avoir seul envenimé la question. L'empereur des Français écrivant au Czar, releva l'inconvenance, réprouva *les coups de canon de Sinope, qui avaient douloureusement retenti dans le cœur de tous ceux qui en Angleterre et en France ont un vif sentiment de la dignité nationale.* Napoléon III proposait enfin un armistice, la reprise des négociations, moyennant l'évacuation des Principautés par les Russes et de la mer Noire par l'escadre unie. Un ambassadeur moscovite eût directement traité avec la Turquie, et la convention eût été soumise à la conférence des quatre puissances. Nicolas repoussa ces propositions, et préféra à la justice et à la paix du monde le sort des armes et le choc des combats. Le 19 février cette nouvelle était au *Moniteur*. L'ambassade russe avait quitté Paris le 4 du même mois.

L'historique des faits particuliers, des combats partiels qui se sont livrés sur les bords du Danube, dans la Roumélie, et sur le territoire asiatique, ne sauraient entrer dans notre plan. D'ailleurs, il ne s'est rien passé encore de décisif. Plusieurs places de guerre et des forts démantelés par l'escadre anglo-française, ne sont que le prélude de graves engagements peut-être déjà

accomplis et dont le résultat sera le châtiment trop mérité des outrages de la Moscovie. Il se posait, l'Autocrate, comme le protecteur de la terre dont sa folie a cru pouvoir se rendre maître. Ce n'était partout qu'une insolente provocation à tout pouvoir qui ne s'endormait pas bénignement à ses discours illusoires, à ses mensonges czariquement lustrés. Et voilà que, fuyard du champ d'honneur sur ses propres mers, le dieu est devenu homme, le contempteur s'est fait couard. Il se trouve déjà devant les fils des soldats qui humilièrent tant de fois les armées d'Alexandre ; devant les marins d'Albion, dont le gouvernement a rougi des propositions spoliatrices exprimées à sir H. Seymour, et le frisson de la crainte le gagne ! Il a peur ! Il a peur ! Son or avait révolutionné la Grèce, où le rapt, le pillage, l'incendie, des scènes cannibaliques ont eu lieu; mais la présence des nouveaux croisés a suffi pour ramener à l'ordre le vieux pays des Miltiade et des Phocion, désormais surveillé. Il a menacé la Perse de sa colère, pour en faire son auxiliaire et un agresseur contre Byzance, et la Perse n'a pas obéi. Il a voulu insurger tous les pays voisins de l'Allemagne et de la Turquie, pour profiter d'une débâcle, et s'emparer enfin de cette Constantinople, sa faim, sa soif, sa passion, la pensée qui l'accable, comme un nain qui serait forcé de porter un géant. Sur les mers, il avait lancé des corsaires, demandant à la piraterie aide et appui, comme pour atteindre le point culminant de la terreur armée; et les forbans saisis çà et là, contribuent à faire écrouler son pitoyable espoir. Il n'est pas jusqu'en Amérique, où il n'ait posté ses émissaires, d'ailleurs présents en tous lieux, en tous lieux colportant le propagandisme de celui qui rétablit sur une vaste échelle la police secrète supprimée par Alexandre.

Mais des clameurs éloignées, des esprits captés et rendus indécis, ne servent ni de génie guerrier, ni de bastions inexpugnables, pas plus qu'ils ne remportent des victoires. L'Allemagne, l'Allemagne elle-même, dont il avait cru tenir étroitement les deux grands états dans ses filets, l'Allemagne lui échappe, et il n'est pas bien sûr de ne pas rencontrer la confédération sur les champs de bataille, pour lesquels l'Autriche surtout se prépare éventuellement par une forte levée de boucliers. La Circassie, qu'il faudrait soumettre par l'évangile, qui était encore sa croyance au quinzième siècle, non par le fer qu'elle sait manier, heurte de son côté les vastes flancs du colosse.

Qu'il gronde, qu'il s'étende l'orage qui va fondre sur ce Pierre I[er] civilisé, mais civilisé pour raffiner davantage encore l'artificieuse conduite de son devancier, puisque l'un avait conseillé l'oppression des peuples, et que l'autre a cru voir le jour de la réaliser. Qu'il soit frappé comme un champ par la grêle, le Czar avide, qui s'est dit en lui-même : Le monde est à moi; qui se sert traîtreusement du nom et de la cause de Dieu, pour appesantir son intolérance. Qu'il nous informe, ce Merlin du sabre, si singulièrement pieux, à qui incombent les vexations subies en dernier lieu, à Jérusalem, par les chrétiens du rite latin, vexations entretenues, stipendiées, et de telle nature, que le patriarche catholique, par respect pour les saints mystères, pour épargner des collisions sanglantes, cédant enfin à la force matérielle, a été contraint de déserter la ville sainte et de se réfugier à Jaffa ! C'est lui, l'Autocrate, qui est l'auteur, par ses agents, des épreuves que les catholiques, leurs prêtres, leurs religieux, ont subies dans ces derniers temps, dans la ville où mourut le Christ, épreuves qui ont douloureusement ému l'Europe et la France en particulier.

Il y eut à Rome un César qui désirait une seule tête au peuple romain, pour l'abattre d'un seul coup. Nicolas voudrait que l'humanité, comme un seul homme, tombât à ses genoux. Oh ! le Czar! le Czar ! il a tant formé de desseins ambitieux, qu'il en suffoque, qu'il en étouffe. Tourmenté, abattu de l'insuccès de ses brigues universelles, son orgueil délirant ne reculera pas. Il est ivre maintenant de déception et de frénésie; il ira en avant, il épuisera, s'il le faut, la Russie d'hommes et d'argent. Dieu devant abattre le superbe, ne veut pas le renverser à demi; et voilà pourquoi il le livrera à toute sa démence. Tout lui deviendra obstacle, tout se liguera contre lui, la maladie, les éléments; et ce seraient ces dernières forces qui le réduiraient à l'impuissance, si nos armées ne devaient surtout lui infliger une punition mémorable.

Un précurseur de la défaillance des bataillons, c'est le manque de finances, c'est l'émission de papier monnaie, d'assignats, auxquels on donne cours forcé à Pétersbourg, dans la Moldo-Valachie. Déjà les popes tonnent par ordre, du haut des chaires, contre les dons trop légers faits à la guerre par les riches, et signalent ceux sur qui tombent plus directement leurs reproches. Bientôt ils dépouilleront, de concert avec le Czar, les églises et leurs autels, de l'or, des pierreries que les siècles y ont prodigués, et on affectera ces trésors aux besoins de la guerre. Pierre I[er] fondit bien les cloches pour se redonner des canons que l'ennemi lui avait enlevés. Mais c'est alors qu'un peuple superstitieux voyant ses images vénérées privées de leurs richesses, perdra confiance, tombera dans l'abattement, sentira le vertige l'emporter, et qu'exerçant de fatales représailles, il donnera le coup de grâce à l'autocratie, par suite des iniquités qu'elle

traîne derrière elle. On prie dans les temples pour les progrès de l'insurrection grecque, sous-entendant bien d'autres insurrections, ne songeant pas que l'anarchie finit pas se ruer sur ceux qui en font leur marchepied. Qui se sert injustement du glaive, sera frappé par le glaive.

Voulez-vous connaître le Czar, voulez-vous analyser ce turbulent hermaphrodite qui résume Pierre I[er] et Catherine II; lisez les documents publiés par le cabinet anglais, exposant les conversations de lord Seymour, ambassadeur d'Albion en Russie, avec Nicolas. Lisez, lisez ces pièces : elles décèlent un cauchemar dont l'empereur est obsédé sans répit, sans trève aucune. Il ne dort pas, il a des spasmes. Son œil ardent franchit les Balkans, il le rive sur le Bosphore, ce détroit que les vaisseaux de son frère voulurent passer de gré ou de force, en 1803, pour aller réprimer des troubles que la Russie avait elle-même suscités, sans nul doute dans la pensée d'assiéger un peu après Constantinople, si les luttes d'Alexandre avec Napoléon ne l'en eussent empêché; ce détroit constamment menacé par les armées de ce même empereur, jusqu'en 1819, où il devint l'arbitre de la Roumélie, en la plaçant sous son patronage; ce détroit que Nicolas, à son tour, tenait aux trois quarts, en 1829, quand étant entré à Andrinople, ses troupes en marche sur Byzance ne s'arrêtèrent que sur la protestation des royaumes occidentaux, mais où un traité lui assura une indemnité à fournir par le Divan de 180,000,000. Constantinople est là! la grande veuve impériale! l'incomparable métropole autrefois si splendide, que toute la lignée des Romanoff envia! Elle est là, la voyez-vous? Hé bien! pour le Czar, il n'y a plus de la Sublime-Porte que l'ombre; *c'est un malade qui agonise*,

qui se meurt. A qui donc Byzance? A l'Angleterre? Jamais. Ce qui convient à la Grande-Bretagne, c'est l'Egypte, c'est Candie? A la France? Il ne le souffrirait pas; fi donc! à l'Autriche? Oh! l'Autriche, soyez tranquille; ce qui convient au Czar convient à son alliée allemande. Le nom de Prusse n'est pas prononcé. Enfant que vous êtes, la Prusse? — A qui finalement Stamboul, cette beauté séculaire qui attend les parures d'un nouvel hymen, le trône d'un nouveau Constantin? *Le Czar s'en chargera en dépositaire, en attendant que l'on se soit entendu sur le reste.* — Y voyez-vous bien maintenant, incrédules, qui pensiez l'Autocrate un pacificateur? Le suivez-vous dans les piéges qu'il dresse, dans les leurres qu'il tend? Il se ménage l'Angleterre, pour la respuer à la fin, s'entend. Il écarte la France. Il trompe l'Autriche. Il dédaigne le reste, lui ment, ou s'en amuse. Et ne concluez-vous pas que c'est toute la réalisation du testament de Pierre Ier? Prononcez-vous maintenant.

Pour nous, qu'on n'accusera pas d'affollement pour l'Angleterre, nous reconnaissons hautement qu'elle a été franche et loyale dans cette longue affaire des entretiens de lord Seymour avec Nicolas, relativement au partage de l'Orient, et nous aimons à le déclarer à sa louange. Quant à ces révélations, elles sont si graves, que les paroles y deviennent du feu, et se convertissent en charbons ardents qui retombent sur la tête de l'Autocrate, comme la réprobation de tous les esprits désintéressés et chevaleresques de l'Occident. L'Autriche aurait assurément autant ou plus à nous communiquer; mais elle n'a rien éventé encore. Ce sera pour plus tard, dût-on ne savoir le fond des choses que lorsque notre génération posera pour l'histoire.

Et Nicolas a fait signe à ses armées, qui se sont remuées dans tous les sens, dégarnissant l'intérieur, et se groupant partie sur sa frontière polonaise, partie en Asie, partie enfin dans la Rouméhe, dont la route à travers les Balkans placés derrière Silistrie, Schoumla, Varna, conduit à Andrinople, et de celle-ci à Byzance. Quatre lustres d'efforts ont formé ces lignes nombreuses; mais l'étendue sur laquelle il a fallu les établir amoindrit leurs forces gigantesques. Si l'escadre russe fuit et se cache, ce n'est pas sans cause; quelques états-majors ayant de la théorie, mais peu ou point de pratique; des marins qui craignent la mer et qui pour la plupart n'ont jamais quitté le golfe de Finlande, sont-ils de taille à se mesurer avec les successeurs des Duguay-Trouin, des Edward Russel. Il se figurait l'Autocrate avoir tout despotiquement saisi, et voilà que tout lui échappe. Ne faut-il pas enfin que cet empire grandissant, grandissant sans cesse, et qui avec son fanatisme de conquêtes est fait pour ne jamais s'arrêter, ne faut-il pas qu'il soit enfin contenu et mis dans l'impossibilité de menacer encore l'univers? A-t-il cessé de s'étendre depuis Ivan III, qui soumit Nowgorod, Pskow, la Biarmie, la Sévérie, et la Sibérie? Ivan IV et ses successeurs n'ont-ils pas subjugué Kazan et Astrakan? Pierre Ier ne procura-t-il pas à la Russie trois mers et six provinces? Catherine n'ajouta-t-elle pas à ses possessions la Petite-Tartarie, la Lithuanie, la Courlande, le Caucase, la moitié de la Pologne? Alexandre ne déroba-t-il pas la Finlande, la Bothnie orientale, la Bessarabie, la Géorgie, une portion de plus de la Pologne? Nicolas n'a-t-il pas mis la main sur l'Arménie persane, sur divers pays des bords du Danube. N'allait-il pas, en 1829, saisir la proie qui lui est si chère, Constantinople?

L'Occident l'arrêta, l'Occident avec lequel il se voit encore aux prises, et qui cette fois le réduira à l'impuissance de renouveler des agressions et des entreprises qui paralysent la confiance des transactions et précipitent les armées de tous les continents sur les champs de batailles.

Les têtes inquiètes, lorsqu'elles sont couronnées surtout, ont besoin de ne rapporter la gloire qu'à Dieu, principe et fin de la grandeur. Du moment qu'elles se défèrent les honneurs de l'apothéose, elles ont dépossédé l'Eternel pour s'attribuer l'encens de l'humanité, et comme alors leur cœur que l'avidité, le désir toujours inassouvi, dévore, consume, ne rencontre que le vide, il se rabat sur le globe entier dont il convoite l'assujettissement, et jusqu'aux pierres du chemin tout prend la parole pour exciter sa fièvre; tout devient force pour le précipiter dans la voie fatale des envahissements. Qui nous dira, aux heures où la pensée de la mort, cette inévitable messagère de l'éternité, se présente à l'esprit du Czar, les fantômes que son imagination évoque pour écarter ce terrible souvenir du terme de la vie, et pour le rattacher au fil de ses rêves choyés? Il n'est pas jusqu'au glaive aiguisé par les révolutions de palais qui ne luise à ses regards; jusqu'à ce préjugé répandu dans son empire, lequel n'accorde qu'exceptionnellement aux czars, un règne de plus de 25 ans, qui ne le gourmandent, qui ne le poussent en avant.

Le sort en est enfin jeté. La Russie a mis sur pied, après de longues prévisions, les plus grandes forces qu'un monarque ait jamais commandées. Par la neutralité ou par la contendance active, le monde est levé contre elle. Croyez-vous qu'elle réfléchisse, qu'elle s'humilie enfin, avouant ses torts, et renonçant à son

fanatisme; qu'elle reste dans son vaste territoire, riche et fécond, malgré ses steppes et ses neiges? Non, l'orgueil qui s'appelle l'autocratie, ruse, trompe, abuse, faiblit, se déshonore par la félonie, mais n'abdique jamais. Il a cru à la fatalité, il succombera par la fatalité même. Dieu, la valeur et le bon droit de l'Occident, passeront devant ces hordes armées, devant ces navires et ces citadelles, devant ces capitales; et ces hordes, ces citadelles, ces capitales, ces navires ne seront plus. Et l'Autocrate! l'Autocrate! Il séchera de dépit. Il pleurera des larmes de sang sur ces cités détruites, sur ces légions vaincues, appelant vainement ses Varus pour lui rendre ses légions! Son sceptre tombera à ses pieds, mis en pièces par la foudre; ses vingt couronnes seront balayées par le vent. Et il blasphèmera. Il maudira le ciel et les hommes, et ses imprécations honoreront la vraie religion qu'il tyrannisa, la monarchie paternelle qu'il démentit par ses excès de pouvoir, la liberté qu'il mit aux fers! Les princes de l'abîme, qui l'inspirèrent, le nargueront dans sa prostration par le rire saccadé de leur triomphe? Et secoué comme Mazeppa sur sa cavale, comme les malheureux sur qui l'affreux Ivan lançait des ours furieux, pour réjouir ses yeux d'un spectacle sanglant, il sera un exemple inoui d'expiation ici-bas, et brisé par le désespoir, il tombera aux mains des dernières justices du Dieu vivant.

CHAPITRE XI.

Conclusion.

L'Europe aux prises avec l'Orient; l'harmonie pondératrice du monde mise en question par la guerre; la lutte du scepticisme avec la vieille foi du Calvaire entretenant au milieu de certains peuples les inquiétudes et le malaise; des nations indécises se préparant par des armements à fondre dans la mêlée; est-ce là pour l'humanité une condition régulière? N'y a-t-il pas dans toutes ces agitations un travail de Dieu? Deux empires, l'un formant la tête et le cœur de l'Occident, la France; l'autre adossant son territoire à trois continents divers, la Russie; l'un, l'intelligence, la loyauté; l'autre, la force matérielle, la dissimulation; l'un, le fils aîné de l'Eglise; l'autre, deux fois immolateur de l'unité chrétienne: ces deux empires, disons-nous, centres par une affinité diverse des deux grandes portions de l'humanité qui avoisinent respectivement leurs latitudes, se sont levés les premiers pour se heurter. La Moscovie a commencé par des bravades, s'acheminant à la dépossession des nationalités; la terre des Francs ne s'inspirant que de son devoir, de sa dignité, de la sécurité à venir de l'univers. La France, soudaine comme toujours, a d'abord déployé son drapeau; l'Angleterre l'a suivie.

Qui l'emportera, des Occidentaux ou des Russes, de la civilisation ou de la barbarie? des deux grands milieux d'activité et de progrès de l'Europe et du globe, ou du colosse qui ne sait qu'engloutir, s'enfler, s'enfler

encore; qui ne pose le pied sur une terre que pour la clouer à ses domaines et l'absorber? Le triomphe ne saurait rester au janissaire du mal contre les champions du bien, aux promoteurs de l'esclavage contre les héros de la liberté. La Russie tend à l'empire de l'univers. Napoléon I[er], sans le désastre de Moscou, était peut-être au moment d'accomplir ce dessein proportionné à la taille de son génie, donnant l'impulsion à la France, si ce dessein était réalisable. Mais admettons-le hypothétiquement possible, pour peu d'instants, et comparons, pour mieux confondre l'autocratie et son bagage, ce qu'eût été la monarchie universelle, sous la haute main de la France, qui ne prétend à rien sur le globe, en dehors de ses droits légitimes, qu'au sceptre de l'intelligence; et ce qu'elle serait sous la terrifiante sujétion des autocrates du Nord.

Au moment où parut le vainqueur des Pyramides et d'Iéna, au sein de cette tourmente qui s'appelle la révolution française, une perturbation immense s'était opérée dans les idées, dans les faits sociaux et politiques. Louis XIV, oubliant que ses successeurs n'auraient pas tous une égale dose de grandeur que lui, et que les exigences gouvernementales les déborderaient, accapara le pouvoir monarchique avec trop de complaisance, et ne sembla pas soupçonner que la France avait eu des états-généraux. Louis XV, après la tutèle de ce grand coupable désigné par l'histoire sous le titre de Régent, et digne par sa dépravation d'avoir été le bisaïeul de Philippe-Egalité, Louis XV eut le malheur de déshonorer le sceptre par de mauvaises mœurs. La haute classe ne se souvenant plus que les preux d'autrefois tournaient la pointe de leur épée vers l'autel, en signe de leur respect pour le Seigneur, quand à la messe le prêtre lisait l'évangile,

avait changé les traditions de la chevalerie pour les voluptés du boudoir ; les ministres saints, oublieux aussi, pour une partie, de l'austérité sacerdotale, avaient justifié une fois encore cette parole de saint Bernard, reproduite par Bossuet : « Qui me donnera que je voie, avant de mourir, l'Eglise de Dieu comme elle était dans les premiers jours? » Il y avait eu un infame Dubois et d'autres individualités hautement répréhensibles. Ce relâchement, cette incurie avaient livré l'arène aux perfides déclamations de l'incrédulité, qui rendit la morale et les dogmes de l'Eglise responsables de vices individuels, et s'en prit, pour corriger les abus, à ces principes éternels, qui sont l'esprit de Dieu. De tout cet amas de vanités, de cette ligue des égoïsmes, il résulta une licence qui bientôt emportant toutes les digues, abolit une royauté de quatorze siècles, rendit les temples veufs et du prêtre et de la Divinité, et par une intervertion de tout ce qui dans l'humanité est tenu pour saint et pour sacré, évoqua, d'un bout de la France à l'autre, l'enfer dans ses joies sanglantes, cette rage impie de nivellement qui ne respecta pas même la cendre des rois morts. L'ensemble des crimes de la terreur est la plus grande somme connue de saccagements dirigés contre la civilisation et la liberté, appellations dont les révolutionnaires de toutes les couleurs avaient menteusement fait leur devise. Napoléon surgit au milieu de cet orage, et c'est lui qui devait prescrire des limites aux vagues de cet océan bondissantes hors de leur lit.

Commencer l'épopée impériale par le coup de canon qui délivra Toulon ; s'illustrer une première fois en Italie ; partir bientôt pour l'Egypte, où croit le sacrifier le Directoire ombrageux ; là, buriner de brillants faits d'armes sur le granit quarante fois séculaire des

Pyramides, et se demander s'il ne domptera pas l'Orient pour y faire étinceler les lumières européennes et rendre aux anciennes cités des Pharaons, des Sémiramis, des Zénobie, des Salomon, leur gloire et leur majesté ; revenir en France et y ravir la dictature à la république caduque, pour endosser bientôt la pourpre impériale ; rouvrir les sanctuaires; électriser ses soldats et foudroyer cent fois les armes réunies de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie, états autour desquels d'autres états étaient groupés, et qui avaient formé le projet de se partager la France, comme ces puissances avaient naguère divisé la Pologne (1) ; rendre enfin son épée l'arbitre de vingt royaumes ; telle est la rapide analyse de l'iliade napoléonienne. Le héros avait mis un terme aux vagues de l'extension perpétuelle des maisons de Hapsbourg, de Romanoff, de Hohenzollern, de Hanovre. L'une était à deux doigts de sa reddition, par la fermentation et la pénurie causées dans la Grande-Bretagne par le blocus continental; la seconde avait perdu la moitié de son territoire, après les batailles de 1806; la troisième, dépouillée en Italie, entamée en Allemagne, venait de s'engager nouvellement par le mariage de Marie-Louise; Alexandre avait à son tour dit à Tilsitt, à son vainqueur : *Vous sauvez l'empire de Russie*. Cependant une guerre était inévitable entre la Russie et la France : les préparatifs se faisaient à Pétersbourg avec discrétion et promptitude ; le Czar opérait sur une vaste échelle. Napoléon connaissait son antagoniste du Nord pour adroit et très-

(1) Dès la fin du XVIII[e] siècle, tout équilibre était perdu en Europe ; les puissances du premier ordre n'avaient que des idées d'agrandissement, et lorsqu'elles s'armèrent contre la révolution française, elles ne s'armèrent véritablement que pour conquérir ; à Valenciennes, à Condé, l'Autriche n'en fit pas mystère ; et, plus tard, elle ne dissimula plus que son principal objet, dans la guerre, avait été la possession de l'Italie. (Marco de St-Hilaire).

ambitieux, et lui aussi dut encore songer à renouveler la lutte.

« Ses nuits, dit M. de Ségur, étaient troublées par le choc violent de ses désirs et de ses pensées contraires ; et durant le jour, il avait sans cesse sur sa table un résumé général de l'état de chaque puissance de l'Europe, propre à l'éclairer sur les chances de l'entreprise qui l'occupait malgré lui-même.

Malgré lui-même! C'est que l'empereur savait de quoi la Russie est capable ; qu'il sentait le besoin d'enrayer cette nation dans des limites infranchissables ; qu'il regrettait peut-être de n'avoir pas persisté à soutenir la Turquie, et de n'avoir pas rétabli la nationalité polonaise, comme il le pouvait en 1809, en désintéressant l'Autriche. Toujours est-il qu'il avait écrit au Sénat en 1807 :

« La *tiare grecque* relevée et triomphante depuis la *Baltique* jusqu'à la Méditerranée, on verrait de nos jours, nos provinces attaquées par une nuée de barbares ; et dans cette lutte trop tardive, l'*Europe civilisée venant à périr*, notre coupable indifférence exciterait justement les plaintes de la postérité. Ce serait un titre d'opprobre dans l'histoire. »

C'est donc pour protéger la civilisation européenne, menacée par *la tiare grecque,* qu'eut lieu la campagne de 1812. Si l'acte de Napoléon sur l'Espagne était injustifiable, au point que l'empire fut peut-être puni par ce pays même, dont le cri d'indépendance, à l'époque de la guerre de Russie, retentit aux oreilles des rois humiliés, lesquels songèrent dès-lors à échapper à leur tutèle, il n'en était pas ainsi de la marche de nos braves sur Moscou. Les événements qui se passent en sont une preuve nouvelle et déterminante. La grande expédition ainsi justifiée, transportons-nous à Moscou, au moment où l'empereur y entra avec son état-major.

Ne vous semble-t-il pas, la première nuit qu'il passa

au Kremlin, après la victoire de la Moscowa, où 120,000 coups de canons et 2,800,000 coups de fusils avaient été tirés de part et d'autre, voir le triomphant capitaine, seul sur un siége armorié, les bras croisés sur sa poitrine, le front légèrement incliné, s'entretenir de la sorte :

« Enfin l'ennemi a livré une bataille ; il a été battu ; Moscou est prise ; Alexandre pour la recouvrer fera la paix ; c'est là le terme de mes expéditions de guerre. C'est la fin des hasards et le commencement de la sécurité. Un nouvel horizon, de nouveaux travaux vont se dérouler, tous pleins du bien-être et de la prospérité de chacun. Le système européen se trouve fondé, il n'est plus question que de l'organiser. La cause du siècle est gagnée, la révolution accomplie ; il ne s'agit plus que de la raccommoder avec ce qu'elle n'a pas détruit. Or cet ouvrage m'appartient. Je deviens l'arche de l'ancienne et de la nouvelle alliance. Si Alexandre se refuse à la paix, il ne reste plus qu'une capitale de la Russie, nous y marcherons (1). »

Cependant, de réflexion en réflexion, le héros, dans une sorte de demi-sommeil, laisse errer sa pensée vagabonde, qui, ne voyant plus d'obstacles à briser, réalise, sans soupçonner le réveil qui l'attend, l'épopée merveilleuse d'une monarchie universelle ; il forme trois états distincts de la Russie, après avoir rétabli l'ancien royaume de Pologne, sous le sceptre de Poniatowski, après avoir resoudé la Finlande à la Suède, distrait les provinces et les places voisines du Danube et des Dardanelles, et exigé un milliard d'indemnité pour les frais de la guerre. Alexandre abdique, et chacun des trois grands-ducs, Nicolas, Constantin et Michel, vont régner, l'un à Pétersbourg, l'autre à Moscou, l'autre à Tobolsk, capitales des trois principautés tributaires ayant formé ci-devant l'empire du Nord. L'esclavage est aboli, les princes russes dépouil-

(1) Ces paroles ont été dites dans les entretiens de Ste-Hélène.

lés de la suprématie ecclésiastique. Les ports de Cronstadt et de Sébastopol avec leurs flottes deviennent propriétés françaises. Le Sultan, qui a méconnu la France en refusant son alliance, est refoulé dans l'Asie, et ses possessions européennes, avec Constantinople, la Grèce, l'Archipel, les principautés Danubiennes, sont annexées à l'empire, déjà composé de tous les pays qu'avait commandés Charlemagne, et au-delà. Les autres royaumes sont feudataires de l'empereur, et les deux tiers obéissent à des membres de sa famille ou à des généraux qu'il a promus rois. Reste la fière Grande-Bretagne; car l'Espagne vient d'être définitivement réduite dans une campagne rapide, commandée par l'empereur en personne. Une descente heureusement accomplie sur cette terre; deux batailles, où le patriotisme anglais a vainement accompli des miracles de valeur, ont mis fin au royaume-uni. L'Angleterre est déclarée directement province française, et Georges IV reçoit comme roi tributaire, le trône d'Irlande et d'Ecosse. En Europe, il ne reste ainsi plus rien à faire pour la conquête. Le triomphateur revient en France avec

« Sa grande armée victorieuse, quand elle se déploie, étincelante de fer et de fierté, le long des routes de France, comme un immense serpent aux couleurs d'or et d'émeraude. Les journaux racontent ces fêtes, cette joie qui éclate sur leur passage, cette population se tenant par la main et ne faisant de la frontière à Paris qu'une double haie incessante de cris, d'hommages et d'enthousiasme. Et les arcs de triomphe! et les fleurs dont on avait jonché les chemins! et les jeunes filles en blanc, réunies comme des guirlandes de roses blanches, entourant le héros... Et les canons des grandes villes, les cloches et les fusées des villages, et toutes les collines flamboyantes sous les feux de joie! Et ce délire de tous! Et les corps de l'état qui se transportent à vingt lieues de la capitale, pour assurer plus tôt le grand homme de leur respect et de leur allégresse! Et l'entrée dans ce Paris sous les arcs de victoire de l'Etoile et de Louis XIV, les rues avec leurs tapis de

fleurs, les maisons vêtues d'étoffes comme d'habits de fête; et des têtes apparaissant partout, des soupiraux aux fenêtres les plus élevées, et des millions de bouches retentissant du cri sans fin : Vive l'Empereur ! — Et lui! l'empereur ! accablé de fatigues, de gloire et d'ennuis, entrant le soir en son château des Tuileries, où il ne peut dormir.— Voilà un triomphe (1) ! »

Cependant il aura dit à Pie VII son regret des circonstances qui ont causé la douleur de Sa Sainteté, qu'il a conjurée de reprendre le chemin de la ville éternelle, avec l'autorité temporelle de ses prédécesseurs sur le patrimoine de St. Pierre. Et le pontife a béni et glorifié Dieu. Alors en France et en Italie, à Paris et à Rome, refleurissent pour les beaux arts et pour les lettres, les siècles de Léon X et de Louis-le-Grand. L'enthousiasme des peuples est à son comble ; on élève au magnanime empereur des statues colossales. L'arc de triomphe de l'Etoile est revêtu du bronze des canons pris sur l'ennemi. Le Louvre est achevé et joint aux Tuileries; la rue de Rivoli est prolongée jusqu'à l'Hôtel-de-Ville par une suite non interrompue de palais. L'opulente Lutèce se couvre de merveilles artistiques. Des canaux sont creusés dans tous les sens ; des routes d'une capitale à l'autre, comme les anciennes voies romaines, sont construites. L'administration est forte, juste, éclairée ; elle protége tous les intérêts et tous les droits. Les lois revues et remaniées sont des monuments de sagesse : l'Europe est riche, heureuse, pacifiée, et la France reçoit en temps opportun, autant de liberté bien entendue qu'elle avait déjà reçu d'égalité. Cependant Alger, ce repaire de pirates, a insulté le pavillon français. Un mois suffit pour s'emparer du nid de ces écu-

(1) Louis Geoffroy. — Napoléon apocryphe. — Les verbes de ce passage ont été mis de l'imparfait au présent, et le mot Strasbourg est remplacé par le mot frontière. Plusieurs idées de cette nomenclature ont été aussi empruntées par nous au même ouvrage.

meurs de la Méditerranée, et pour assujétir toutes les côtes barbaresques. Le commerce est plus libre. L'Afrique est colonisée. Des trésors immenses s'entassent dans les caves des Tuileries. Mais le roi des rois a tourné ses regards vers l'Egypte et vers l'Asie, dont il a eu des sujets de mécontentement. Il part pour les conquérir avec des flottes et des armées. Rien ne résiste à l'Alexandre de l'Occident, le royaume des Pharaons prend place dans la domination française. A l'Asie maintenant. La Syrie résiste à peine. A Jérusalem, Napoléon se recueille profondément au Saint-Sépulcre, et reprend sa marche vers la Chine, à travers Médine, et la Mecque, où il brise le tombeau de Mahomet, et renverse l'islamisme, considéré qu'il est, le héros, comme un envoyé d'en-haut mentionné dans les traditions musulmanes, devant un jour mettre fin au règne du Coran; il soumet en courant l'Arabie, l'Asie-Mineure, la Perse, l'empire de Brama, la Tartarie, les Indes. Le Thibet, l'Indoustan, le Bengale, le pays des Birmans, la Cochinchine, Siam, le Japon, tout vient se soumettre comme de lui-même au pouvoir de cet inexplicable demi-dieu, dont la réputation sans pareille est exaltée par les mille voix de la renommée. Des savants et des artistes l'accompagnent, et sous ses ordres, fouillent les tombeaux des vieilles capitales, interrogent tous les souvenirs, recueillent tous les débris. L'idolâtrie, le mahométisme en tous lieux déracinés, font place à l'Evangile et à la croix. En Afrique, ses capitaines ont sans peine acquis à l'autorité du souverain du monde, la Nubie, le Mozambique, la Guinée, la Sénégambie, le Congo, le Monomotapa, la Cafrérie, l'Abyssinie. Les Amériques et l'Océanie devinant leurs vrais intérêts, et poussées par une irrésistible impulsion, font leur soumission

d'elles-mêmes. Les plus vaillants généraux s'asseyent sur les divers trônes d'une foule de royaumes feudataires du monarque de l'univers, qui retourne encore, après une absence de quelques années, dans cette France, où sa marche triomphale offre le tableau de toutes les splendeurs, de toutes les joies, de tous les délires, de tous les trophées. Paris est rempli du bruit et de la magnificence des fêtes. Une solennité militaire déroule au Champ-de-Mars son indescriptible tableau. Enfin un concile œcuménique est assemblé, et l'unité déjà établie dans les lois, dans l'administration de l'univers soumis et pacifié, s'établit enfin dans la religion, et le catholicisme voit toutes les hérésies, toutes les sectes, toutes les déviations lui rendre les armes, le temps étant sans doute arrivé où il ne doit y avoir qu'un seul bercail et qu'un seul pasteur. Après cette solennelle proclamation qui fait couler de tous les yeux des larmes d'attendrissement et d'allégresse, le roi du monde est couronné et sacré par le Souverain-Pontife, au milieu d'une pompe, d'un éclat inoui dans tous les siècles.

Telle nous supposons la vision de Napoléon, au Kremlin, quand bientôt il s'éveilla et vit la cité des Czars irrémédiablement la proie des flammes, et cet incendie, la barrière de feu qui lui ferme l'accès d'une puissance, au-dessus de laquelle il n'y eut jamais, il n'y a que Dieu seul. Loi terrible de la Providence, qui laisse incomplets et inachevés les travaux de la gloire et du génie! « Loi terrible! qui tue Alexandre, Raphaël, Pascal, Mozart et Byron, avant l'âge de trente-neuf ans (1); » et qui va jeter sur un rocher désert celui qui a été la pensée et la vie de son siècle!

Et maintenant que vous avez vu la grandeur et la

(1) Louis Geoffroy.

félicité des peuples de la terre, avec l'unité de pouvoir et de religion que leurs eussent procurée Napoléon et la France, en admettant la vision du Kremlin réalisée, suivons Nicolas dans sa pensée fixe, à lui léguée par Pierre I[er]. Supposons Constantinople et les Indes conquises; puis la Perse, puis la Suède, l'Allemagne, la France, l'Europe enfin; considérons même comme accomplis par le Czar les mouvements énumérés ci-dessus et effectués par le vainqueur de Moscou sur tous les continents; quel spectacle se présente à nos yeux? L'application des traditions autocratiques, sans en excepter Ivan IV, « dont la brutalité féroce fait pâlir les Tibère, les Néron, les Caracalla, les Louis XI, les Pierre-le-Cruel, les Richard III, les Henri VIII, enfin tous les tyrans anciens et modernes, avec leurs juges les plus incorruptibles, Tacite à leur tête (*Russie en* 1839); » la mise en pratique de ce serment prêté au Czar, par le synode : « *Je reconnais qu'il est le juge suprême de ce collége spirituel;* » la loi martiale, à l'usage des autocrates, qui ferme les églises romaines, en envahissant un pays, et qui met à mort les soldats catholiques qui ne croient pas pouvoir participer à la communion des popes (1); la parole d'Ivan III : « Je donnerai la Russie à qui je voudrai; » parole convertie en loi par le czar Pierre, qui a voulu laisser au souverain la faculté de désigner l'ordre de succession au trône; la doctrine des jurisconsultes, comme M. Tolstoï, qui a écrit : « Qu'on ne dise pas qu'un seul homme peut faillir, que ses aberrations peuvent amener de graves catastrophes, d'autant plus

(1) On sait qu'en pénétrant dans les Principautés danubiennes, Nicolas a fait fermer les églises catholiques, et qu'au siége de Silistrie, un général obligeant ses soldats à communier, au petit jour, avant l'assaut, deux polonais catholiques, ayant refusé la communion schismatique, ont été déférés devant un conseil de guerre, et passés par les armes.

qu'aucune responsabilité ne domine ses actes.... Où en serait l'empereur de Russie, si Pierre-le-Grand eût été gêné dans l'exercice de son pouvoir?... Que deviendrions-nous, si nous n'avions pas à la tête des destinées de la Russie, un monarque dont la pensée sage et énergique, *libre de tout contrôle*, n'est dirigée que vers un seul but, le bonheur de la Russie ? »

L'emploi des deniers publics arriverait à leur destination, comme ces seize millions affectés par Nicolas aux fortifications d'Odessa, et du détournement desquels, en partie du moins, les chroniques contemporaines ont fait mention (1). Les armées seraient composées par des enrôlements forcés, comme ces trente mille Arméniens récemment contraints violemment de faire partie des gros bataillons russes. Les catholiques seraient privés de la faculté de construire des églises, comme la chose a lieu en Pologne, comme elle vient de se produire à Kirsova (2). Jérusalem, en particulier, au lieu d'être ouverte à la piété éclairée des vrais fidèles, éterniserait les brutalités exercées naguère contre le patriarche romain et ses ouailles (3).

Elle serait, elle serait la monarchie universelle du Czar, la glorification de cet état de choses qui, sous Catherine II, élevait de vastes établissements d'enfants trouvés, sous la qualification *de sanctuaires et de tem-*

(1) L'empereur Nicolas avait envoyé, de ses deniers privés, deux millions de roubles, au général Osten-Saken, pour fortifier le système de défense d'Odessa. Cet officier supérieur a été publiquement accusé de n'avoir employé aux travaux commandés qu'une partie de la somme. Ces faits, on le sait, sont très communs dans les états-majors russes.

(2) A Kirsova (Valachie), le colonel Erzenankoff s'est opposé à l'érection d'une église, dont les catholiques manquaient et qu'ils voulaient se donner à leurs frais.

(3) Les journaux ont assez retenti de ces mauvais traitements des agents russes, excitant les schismatiques, et qui ont forcé Mgr le patriarche de Jérusalem à s'éloigner de son siége épiscopal et du Saint-Sépulcre, pour que nous ayons besoin de les relater longuement.

ples bénis de l'humanité; le bannissement de la vérité dont l'âme humaine a besoin comme le corps a besoin d'air ; le mépris de l'étranger que la plèbe russe déteste par défiance, et les riches par hostilité ; la proscription de l'honneur, appelé en Moscovie : *une chimère française*; la corruption à prix d'or, par les caresses mêlées aux menaces ; toutes les détestables passions par une basse finesse, par une habileté cynique ou par la violence; partout et toujours le mépris pour la sainteté de la parole, pour la justice des actes; l'improbité, la fraude, cette procession de vices, en un mot, qu'un écrivain a cru voir sortir par toutes les portes du Kremlin pour inonder la Russie entière. Ce serait l'idolâtrie comme principe de pouvoir, et le pouvoir lui-même le mensonge sous le diadême. Ce serait l'imitation commandée des grandes créations de l'art; mais la création aurait tari dans sa source, comme la science aurait laissé éteindre le feu sacré du perfectionnement et de l'invention. Ce serait la religion byzantine, cette lente infusion de l'esclavage où finit la civilisation, et bonne seulement à détruire la liberté individuelle, la liberté collective, à tromper et à abrutir les nations. Ce serait le ministère sacerdotal communiquant à l'homme les révélations divines, de par celui pour qui « *il n'existe plus aucune voie légitime de s'opposer à ses volontés*. » (Karamsin). Prêtres, pontifes, docteurs, poëtes, artistes, savants, individus, peuples, rien ne serait soi ; il ne survivrait que l'autocratie, l'autocratie, dont l'unique soin serait de jeter l'univers dans le moule moscovite, à dater des Ivans, et représenté comme suit par l'historien indigène et adoucisseur des Czars, Karamsin: « Habiles à tromper les Tatars, il devinrent aussi (les Russes) plus savants dans l'art de se tromper mutuellement ; achetant des barbares leur sécurité personnelle, ils fu-

rent plus avides d'argent et moins sensibles aux injures, à la honte, exposés sans cesse à l'insolence des tyrans etrangers.» Et plus loin : « Il se pourrait que le caractère actuel des Russes conservât quelques-unes des taches dont l'a souillé la barbarie des Mongols.... Nous remarquons *qu'avec plusieurs sentiments élevés on vit s'affaiblir en nous le courage.* »

Elle est donc là cette nation sans Catholicisme qui lui aurait légué la civilisation, la justice, le bonheur; à laquelle la servitude a été inoculée, aussi bien que l'ignorance, l'intrigue, la dissimulation, l'ambition, l'ambition energiquement sauvage ; elle est là, l'héritière des Tartares, dont chaque chef reste par la volonté un Timour, un Gengis!

Nous touchons au terme de notre tâche, tâche remplie d'obligations déchirantes, puisqu'entreprise au nom du triple amour de la patrie, des nationalités et de la religion, il ne nous a été donné que d'enregistrer des menaces pour la France et pour le monde, comme aussi une grande désolation pour le Catholicisme que la Russie a conçu le fol espoir de détruire. Qu'y pouvons-nous si, dans la course que nous avons fournie, tout ce qui s'est offert à nous n'a pu que faire gémir les douleurs de notre âme? Loin de sacrifier à l'exagération et à la sévérité, nous avons hâté le pas très-souvent, pour avoir moins à sonder les puits de turpitudes et de forfaits qui s'ouvraient devant nos yeux. Si pourtant nous déplorons le sort des persécutés et des martyrs uniates et autres; si nous élevons la voix contre les maux dont pourraient être frappées encore les agrégations d'hommes attachés à la foi romaine, par la colère de l'autocratie, ce n'est pas pour la foi catholique elle-même, cette colonne de diamant sur laquelle viennent s'émousser tous les glaives proscrip-

teurs, expirer d'impuissance les tourmentes de tous les siècles, et se fracasser le front de tous les despotes : le Catholicisme, c'est la doctrine que rien n'altère, la lumière qui ne saurait être enténébrée, le point d'appui du monde social, la pierre de touche des pouvoirs et des systèmes, le testament du Verbe, éternel, impérissable comme lui; mais ce qui nous préoccupe pour l'Europe, c'est sa foi attiédie, c'est le doute, c'est sa somnolence, c'est la déification de l'égoïsme, c'est le culte de la matière, la soif de l'or, substitués presque en tous lieux aux pratiques du juste, aux habitudes de l'honnête, à la foi naïve de nos pères, aux inspirations vigoureuses des grands créateurs de la pensée, passionnés pour la vérité vraie. L'humanité égarée de la sorte et ne s'amendant pas, aurait tout à craindre des justices providentielles, dont les races du Nord deviendraient peut-être alors les instruments. — Je vois le reste aplati et ridiculisé de l'école voltairienne s'effarer au nom de l'église romaine, si souvent invoqué dans ce livre, d'ailleurs si carrément indépendant, et repousser ces pages en déclinant quelques noms malheureux dans l'histoire du sacerdoce, et certains abus commis dans le passé sous le prétexte religieux : scribes intéressés, défenseurs d'utopies qu'un peu de sincérité vous ferait si promptement dépouiller, invoquez-vous la liberté? Elle n'est que dans le Catholicisme; le bien-être pour tous? l'égalité devant la loi? l'encouragement pour les arts? un gouvernent paternel? tout cela n'est procuré que par le Catholicisme, uniquement par le Catholicisme. Tout ce qui opprime les peuples, tout ce qui ôte le bien public, c'est la tyrannie ou la démagogie; c'est toujours la négation de la charité, la charité, essence du Catholicisme, soit que l'oppression vienne d'un monarque, soit d'une oligarchie d'am-

bitieux et d'intrigants. Louis IX rendant la justice sous les ombrages de Vincennes, Fénélon visitant les chaumières pour les consoler, Rollin le patriarche de l'enseignement, le populaire Lassale, sont le prince, le prêtre, le recteur, l'instituteur du Catholicisme. Les Czars sans entrailles, les tueurs de la convention, Calvin désertant ses vœux et jetant dans la boue son froc avec sa foi, Rousseau, déclamant son *Contrat social* et jetant ses enfants à l'hôpital, Fourier l'utopiste sexagénaire, tels sont les gouvernants, le pontife, le rehéteur, l'enseignant que produisent vos rêves humains. Est-ce que les modérés d'entre vos adeptes arrivent jamais eux-mêmes à une direction quelconque? Non, car ils sont constamment éliminés par les plus violents, par les plus exaltés d'entre vous. Enumérez les bienfaits de l'Eglise Romaine dans ses hospices, dans ses établissements de secours, dans les œuvres de refuge et de protection de tout genre institués par elle, au sein de nos cités et jusque dans les hameaux, et puis, dites-nous quelles sont les fondations de ces soi-disant réformateurs du dernier siècle et du siècle présent? Nous ne passons en revue dans leurs rangs que des égoïstes, des hommes dissolus, des sybarites de boudoir, des parleurs, de mauvais citoyens.

Il ressort de ce qui précède que l'école rationaliste ne saurait avancer quelque chose de logique et de pratique, dans ses écrits, qu'elle n'en ait pris le germe dans l'Evangile. Insensés! et où donc est l'Evangile, sinon dans le Catholicisme? Et de même qu'il n'y a qu'un Evangile, comme il n'y a eu qu'un temple chez les Juifs, il ne saurait y avoir qu'une religion. Le Catholicisme est donc la voie, la vérité et la vie; la vie sans laquelle la société se meurt, s'éteint comme une lampe privée d'aliment. D'après M. Guizot, il n'existe aucun

rapport entre l'Evangile et la politique (1). C'est un blasphème. La métaphysique sans la révélation, c'est la porte ouverte à tous les écarts. Supposez que Descartes faisant table rase, pour édifier son système, n'eût pas réservé le Christianisme, quel monstre n'eût-il pas enfanté! Toute politique qui se sépare de la religion, aboutit au pyrrhonisme. La loi est athée, a dit un homme d'état; mais alors cette loi c'est l'aimant qui attire la foudre, c'est la légalité qui servira de thèse aux révolutions.

Le gouvernement devient l'anarchie, s'il n'est soutenu par la morale et par la justice. La morale et la justice résidant dans l'Evangile comme dans leur source, l'Evangile est donc inséparable de tout exercice de l'autorité. Que les pouvoirs soient franchement religieux, les peuples reviendront à la vertu. Là se trouve la sécurité pour les uns et pour les autres. Les Israélites triomphaient tandis que Moïse avait les mains levées vers le ciel. La légion fulminante assura la victoire à Marc-Aurèle. Il ne fut jamais de guerriers supérieurs aux moines-soldats nommés chevaliers du Temple. Tous les anciens législateurs eux-mêmes plaçaient leurs codes sous la protection de la Divinité. Ce fut Jéhovah qui dicta la loi mosaïque. Le Tout-Puissant n'a-t-il pas voulu être nommé le miroir de la justice, le maître jaloux, le Dieu des combats? La Russie sera donc humiliée, réduite à jamais à l'impuissance de lever la tête contre l'Europe et contre l'Orient, si les

(1) Je suis protestant, et tout en admettant une supériorité dans le Christ sur tout ce qui a existé, telle qu'il est impossible à mon esprit de l'expliquer ni de la concevoir, néammoins *je ne vois aucun rapport entre l'Evangile et la Politique*, et c'est ce qui me retient; puisque le Christ n'a pas réglé les choses de la terre, puisqu'il a laissé le sceptre à César, je me crois obligé de recourir à mes lumières, et à les suivre pour le règlement de mes affaires, et pour celles de la société. (Paroles de M. Guizot, rapportées par M. de Beauterne, dans son livre: *Sentiments de Napoléon sur la Divinité.*)

monarques adversaires de l'Autocrate, donnent à leur intervention la portée morale qu'elle doit avoir, et s'ils ne se dissimulent pas qu'il faut déjouer et punir surtout les mouvements de la force matérielle, par l'esprit chrétien. L'invasion des barbares, au moyen-âge, était un flux et un reflux providentiel et correcteur du mépris de la Divinité et de ses lois. Toutes les invasions, toutes les émeutes sont une expiation permise de Dieu, à cause de la sagesse oubliée, de la justice méconnue, de la foi tombée en désuétude. L'intelligence, l'activité, les forces mises à la poursuite de l'expédition en Orient ; les plans de la Russie avortant ou avortés autour d'elle ; les pays décimés, comme la Suède et la Perse, reprenant confiance de rentrer dans leur intégrité et prêtes à joindre leur armes aux nôtres ; l'effroi mal dissimulé de Nicolas : tout nous persuade que Dieu a béni les armes combinées, et que leur triomphe sera complet.

France, Catholicisme, noms que j'aime jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'à en avoir le délire, vous n'êtes jamais séparés dans ma pensée, et à l'heure d'à présent, vous imprimez à mon cœur des bonds impétueux d'espérance et d'amour, par la protection que vous donnez ensemble à la société allanguie, inquiète, et demandant à se rasseoir dans son assiette normale, et à mettre un terme aux oscillations qui ont violemment dérangé son équilibre ! Les doctrines subversives, les penchants détestables, ont tout divisé, la foi, le gouvernement, les spéculations de la pensée, les transactions commerciales ; et cet émiettement commun à chaque ordre de choses, s'étend à la terre entière. D'ailleurs, un retour au lien d'une même doctrine travaille le monde. Les tentatives du protestantisme, qui n'a jamais pu s'entendre, malgré ses professions de foi multipliées, et qui se di-

vise en 70 sectes, en est une première preuve, dans les méthodistes, les piétistes, les puséystes, qui, poussés par le besoin de leur cœur, cherchent, depuis quelques années, à sortir des abîmes de la confusion où errent les branches séparées de Rome, depuis la rupture de Luther et de Calvin avec l'autorité doctrinale. Il n'est pas jusqu'aux rêveries socialistes, auxquelles des niais s'étaient laissés gagner, et que des habiles cherchaient à exploiter pour eux, qui n'accusent la lassitude des esprits, désireux d'un repos à qui l'erreur ne fournit jamais de base. A propos d'un livre de M. Valérien Krasinski, qui ne voit de salut pour ses frères réformés que dans l'union protestante, réalisée sous l'action de l'Angleterre, M. Laurentie reconnaît les phénomènes suivants dans le choc actuel de l'Orient : « Un besoin d'unité, écrit-il, se remue au sein du slavisme (1); chacun le sent en Russie, comme partout; même en cherchant l'unité par des artifices, par des violences, on proteste contre les ruptures et contre les schismes. N'est-ce pas un indice que les séparations de l'Eglise chrétienne arrivent à leur terme? Notre âge en verra la fin, n'en doutons pas! Et le grand ébranlement de l'Orient, sous les coups d'une guerre mystérieuse, n'aura été que la préparation d'un si grand événement. »

Réjouis-toi donc, ô France, de la part glorieuse que tu prends et qui t'est réservée jusqu'au bout, dans la rénovation du monde. Tu ne peux supporter l'anarchie, ni le despotisme; il te faut l'ordre et la liberté, parce que le Catholicisme, ton partage religieux, repousse les premiers et demeure seul le père des seconds. Avec la foi des Charlemagne, des Louis XIV, des Napoléon, tu crois au Capitole, tu ne crois plus à la roche

(1) Le slavisme des diverses communions dépasse cent millions d'individus.

Tarpeïenne. Il te reste deux types qui t'ont tenu place de tout, c'est le prêtre et le soldat, saint Rémy et Clovis, saint Bernard et Godefroy de Bouillon, types conservés depuis et survivant encore de nos jours. Oui, tu es, tu seras la fille aînée de l'Eglise, et ton bras aussi bien que ta croyance, aura fortement concouru au salut des nations. A la tête de la propagation évangélique, tes missionnaires font resplendir les lumières de la foi, au sein des peuplades les plus éloignées, et tes guerriers, à l'heure qu'il est, couvrent de la protection de leurs armes, les trois grandes capitales des temps passés, Rome, Athènes, Stamboul. De tout temps protectrice du pouvoir temporel des Papes, tu devais balayer la ville aux sept collines des anarchistes qui l'infestaient; tout Français qui soutient le contraire, ne fut jamais un patriote, et n'eut de culte que celui de ses passions. La cité d'Alcibiade et celle de Constantin appelaient, pour les défendre contre l'insurrection et contre la spoliation russe, la puissance qui jeta la première le cri des Croisades; et la France est accourue; gloire à elle!

« L'Orient, a dit un célèbre orateur contemporain, c'est là que de grandes destinées se décideront par le sabre et par les traités. Quand Dieu veut faire quelque chose de grand, c'est avec quelques noms de Liban, de Jérusalem, qu'il enchante le génie et le fait tressaillir. Jamais Rome ne fera vibrer votre imagination comme Jérusalem; Torquato Tasso et Milton ont écrit sous la dictée de Dieu... Sésostris, Alexandre et Napoléon sont allés là; c'est là que s'est fait tout ce qu'il y a eu de plus mémorable dans l'univers, et le dernier coup de canon des grands peuples a été tiré sur cette terre. Leur diplomatie est là comme y fut le passé, et la tendance du commerce et de la politique y retourne. »

N'est-elle pas, cette croyance de l'unité,

« La religion du pouvoir et de la société, comme le protestantisme est la doctrine de la révolte et de l'égoïsme? La re-

ligion catholique est une, mère de la paix et de l'union. Le clergé catholique a présidé à la fondation de la société européenne ; ce qu'il y a de meilleur dans la civilisation moderne, les arts, les sciences, la poésie, tout ce dont nous jouissons, est son ouvrage. Tous les éléments d'ordre, qui assurent la paix des états, sont encore un de ses bienfaits. La religion catholique possède des avantages qui me la feront toujours préférer à toute autre. Elle est une, elle n'a jamais varié, et elle ne peut changer. Ce n'est pas la religion de tel homme, mais la vérité des conciles et des papes, qui remonte sans interruption jusqu'à Jésus-Christ, son auteur.

« Elle possède tous les caractères d'une chose naturelle et d'une chose divine ; elle plane au-dessus des passions et des vices ; elle est un soleil qui éclaire notre âme avec mystère et majesté ; elle est infiniment supérieure à notre esprit, et malgré cette supériorité, très-appropriée aux plus communes intelligences. Sa vertu est une vertu cachée, qui est au-dedans de l'homme, comme la sève au-dedans des arbres. Telle est la religion catholique, qui met l'ordre partout, qui est à la fois un lien social et un lien religieux, qui fortifie le pouvoir, qui prêche à tous l'union et l'amour, et qui persuade à chacun son devoir. C'est pour cela que je suis chrétien, catholique, romain, parce que mon père l'était, que mon fils l'est comme moi, et que j'aurais un grand chagrin, si mon petit-fils pouvait ne pas l'être (1). »

Que les cœurs s'unissent, que les bonnes intentions

(1) Paroles de Napoléon à Ste-Hélène. — De Beauterne. — Le même auteur rapporte aussi la relation importante qui suit : « Napoléon avait un sens droit ; il s'en servait pour juger tout ce qui s'offrait à son esprit. Il racontait un jour, à Ste-Hélène, qu'on avait fait plusieurs fois des tentatives auprès de lui, à diverses époques de sa puissance, pour l'engager à se déclarer le chef de la religion, en mettant de côté le Pape. « On ne se bornait pas là, disait-il ; on voulait que je fisse moi-même une religion à ma guise, m'assurant qu'en France, et dans le reste du monde, j'étais sûr de ne pas manquer de partisans et de dévots du nouveau culte. Que répondre à de pareilles sottises ? Un jour cependant, que j'étais pressé sur ce sujet, par un personnage qui voyait là dessous une grande pensée politique, je l'arrêtai tout court : Assez, monsieur, assez ; voulez vous aussi que je me fasse crucifier ? Et comme il me regardait d'un air étonné : Ce n'est pas là votre pensée, ni la mienne non plus : eh bien ! monsieur, c'est là ce qu'il faut pour la vraie religion ! Et après celle-là, je n'en connais pas, ni n'en veux connaître une autre. »

La leçon est bonne pour les autocrates.

se confondent, que le talent et le génie soient au niveau de leur mission, que le pauvre croie et espère, que le riche n'aille pas se lamentant sur le chaos social, pour rester immobile et sommeiller ensuite; mais que rompant la torpeur qui le captive, il étende sa bonne volonté à refaire un saint des saints à toutes les majestés proscrites qui prennent nom, principes, patrie, chevalerie, noble conviction, grandeur nationale, tradition, vertu, catholicisme; et la société sera sauvée, et les arrogants en casque et en éperons, qui sur la Néva, s'étaient promis une moisson de couronnes royales, en faisant de la liturgie et en montrant leurs canons, seront accablés par les bataillons de l'Occident, l'Occident dont l'unanime malédiction précède déjà la défaite de la Russie.

Et vous, lieux consacrés par tant de miracles et par l'action visible et fréquente du ciel, Golgotha, Sion, Moriah, Cédron, Thabor, Jourdain, Nazareth; lieux habités par les patriarches, par les prophètes, par la sainte famille; lieux où le Messie aima les hommes, enseigna sa doctrine et mourut; lieux où les chrétiens vont suivre à genoux, depuis dix-neuf siècles, les traces du Rédempteur sur le douloureux chemin de la croix; lieux ou l'expiation conduisit, avant les Croisés, un Foulques de Nerra, un comte d'Anjou, un Robert-le-Frison, un comte de Flandre, un Béranger de Barcelone, un Frédéric de Verdun, un Robert de Normandie, et d'autres seigneurs puissants, jusqu'aux sept mille chevaliers partis des bords du Rhin; lieux où le système féodal, dégénéré en despotisme et en perturbation, entraîna les barons et les hommes d'armes, *soldats de l'enfer devenant soldats de Dieu*, comme s'exprime Urbain II, à l'assemblée de Clermont, et ces masses de combattants dans le transport desquels « l'Europe entière

paraissait arrachée de ses fondements et prête à se précipiter de tout son poids sur l'Asie ; lieux où des princes français régnèrent pendant un siècle ; lieux où le génie et la foi n'ont point cessé d'aller se recueillir, vous échauffez donc toujours l'âme des peuples et l'âme des rois, tant est vivace la vertu attachée à ce nom de Jérusalem ! Les religions humaines ont fait leur temps ; le Catholicisme les a percées à jour, comme ces vapeurs de l'atmosphère que le soleil dissipe. Le schisme autocratisé dispute en dernier lieu le Saint-Sépulcre, dont la possession lui eût été un merveilleux auxiliaire. Mais la France, en abritant de ses enseignes la liberté des peuples, a dit : Jérusalem fut au moyen-âge le patrimoine de mes preux, elle restera sous ma sauvegarde. Les Lieux-Saints sont l'imprescriptible apanage du premier état chrétien : *Gesta Dei per Francos !*

APPENDICE.

Il est constaté, à la face de l'univers, que, depuis Pierre Ier, et conformément au testament politique de ce prince, la Russie est tournée vers un agrandissement infini, à l'aide de sa diplomatie tortueuse, des troubles qu'elle suscite, et au milieu desquels ses bataillons sont toujours prêts à fondre, pour consommer quelque spoliation nouvelle, sous les dehors de la loyauté et du respect de la justice. A ne signaler qu'une partie de ses dernières intrigues, on trouve la duplicité slave, avec son christianisme de mouvement et de parade, avec ses menées sourdes et ses bouillonnants désirs, dans les agitations de la Suisse, de la Hongrie, de l'Italie, de l'Autriche. Plus récemment et même à l'heure qu'il est, elle se montre avec toute sa violence, dans les secousses, les dévastations et les meurtres du Monténégro, de la Grèce et des territoires limitrophes. Pour la Turquie, l'assurance avec laquelle Ni-

colas affirmait à lord Seymour, qu'elle se mourait de sa belle mort, reste comme une vive attestation des traquenards tendus, des manèges suivis, pour ne créer que des embûches autour du Divan, et pour se saisir enfin de Stamboul, cette proie épiée depuis des siècles. Nous ne dirons pas la Perse fortement poussée à l'agression contre la Turquie par le gouvernement de Pétersbourg, mais résolue au moins à la neutralité. En Transylvanie, dans la Pologne autrichienne, en Prusse, dans vingt autres états grands et petits, la Russie entretient des agents et s'est formé des factions plus ou moins timides, plus ou moins apparentes. Quoi de significatif comme le recul du patriarche Grec de Constantinople, prélat qui a offert sa démission, tremblant qu'il est devant l'acte qu'on lui a proposé de signer, acte constatant les altérations introduites par les Czars dans la religion grecque! Quoi de plus propre à ouvrir les yeux de tous, que certains organes, comme un journal radical de Turin, et plusieurs feuilles américaines prenant fait et cause pour l'Autocrate! Il sera plus tard mis à découvert bien d'autres jeux de cette diplomatie, dont M. Donoso Cortès a pu dire, avant ce que nous voyons : « En temps de paix, elle (la Russie) cherche à maintenir non-seulement les pays qui sont près d'elle, mais tous les pays du monde, dans une confusion de défiance, d'agitation et de désordre. »

L'esprit de la Russie est donc à jamais l'esprit qui ruse, qui divise, qui agite pour asservir: c'est l'esprit, qui en 1812, achetait le Divan, et produisait, au traité de Bucharest une lettre apocryphe et faussement attribuée à Napoléon, annonçant le projet de partager l'empire ottoman, pour empêcher le Grand-Seigneur de s'allier au vainqueur de Friedland. C'est la fourbe, qui à la même date, recevait, à prix d'argent, depuis plusieurs années, d'un nommé Michel, employé au ministère de la guerre, à Paris, le secret des opérations militaires de l'empire français. C'est la rouerie qui a offert à Moussa-Pacha deux millions de roubles, pour qu'il rendît la place de Silistrie, des murs de laquelle les Russes se sont éloignés battus et décimés. C'est la dissimulation qui, dans la personne du vice-amiral, commandant la flotte de l'Océan Pacifique, a tenté d'enjôler, quoique le Czar n'ait pas reconnu le gouvernement d'Isabelle, le gouverneur espagnol des îles Philippines, espérant par certains expédients, cachés sous une politesse affectée, nuire aux comptoirs anglais et français dans les parages de la Chine et des Indes.

De même que l'empereur de Russie a eu l'intention de soutirer à l'Autriche la Hongrie et la Transylvanie, pour en faire un royaume soi-disant indépendant, sous l'épée d'un prince russe, ainsi son action révolutionnaire dans la Péninsule avait pour objet principal de frayer les voies au trône de la nationalité italienne à son gendre le duc de Leuchtemberg, lequel avait acquis à Rome un hôtel d'une valeur de plusieurs millions, non encore soldé. On sait que l'*Opinione*, de Turin, avait soutenu la candidature de ce prince, en 1850 et 1851. Le peu d'autorité laissée au duc dans sa propre maison, à Pétersbourg, annonce suffisamment que sa royauté en Italie n'eût été que le plastron de l'omnipotence du beau-père. Ainsi s'explique le voyage de l'Autocrate, en 1845, à Naples et à Rome, dont le soulèvement avait, comme tant d'autres, son moteur à Pétersbourg. De sourdes rumeurs ne nous indiquent-elles pas en dernier lieu l'Italie comme un volcan insurrectionnel prêt à vomir de nouveau ses laves enflammées, et Mazzini, fort de beaucoup d'argent venu des coffres de Nicolas, prêt à paraître, comme le vent qui y doit exciter l'éruption ?

Instigation, source, aliment perpétuel de perturbations, de séditions, sur tous les continents, dans tous les royaumes, dans toutes les capitales, de Paris à Jérusalem, de Turin à Constantinople, de Fribourg à Alexandrie, de Messine et de Naples à Téhéran, de Gênes et de Venise à Bude, de Rome à Athènes, l'or de l'Autocrate, sa fourbe, ses parjures, sous une apparence d'amour des peuples, sous un faux semblant d'ordre à protéger, fomente et solde l'insurrection, soulève les ambitions des partis, stipendie les publications et les trahisons, le tout pour avoir occasion de s'imposer par les armes. Ces grandes machinations sont le produit des deux grossières énergies russes, la frénésie des conquêtes, l'esclavage à universaliser.

Qu'elle soit donc dévoilée à tout ce qui tressaille encore aux noms vénérés d'indépendance, de dignité humaine, d'honneur national, de chevalerie, de vrai Christianisme, cette menteuse et cynique Moscovie; qu'un long cri réprobateur soit le stimulant qui confonde contre elle toutes les nobles aspirations de l'Europe; qui unisse de plus en plus à la France et à l'Angleterre, l'Allemagne entière, les états baignés par la Baltique; et que cette puissante ligue de réparation, vengeant les outrages séculaires prodigués si loin par les Czars, satisfasse enfin toutes les justices !

APERÇU CHOROGRAPHIQUE

De la Russie, de la Turquie et du Théâtre de la guerre.

RUSSIE.

Un coup d'œil rapide sur l'ensemble de l'empire de Russie et une description du théâtre de la guerre, ne sauraient que remplir en cet endroit un vœu né de lui-même dans l'esprit du lecteur. L'empire des Czars, le plus vaste du globe, s'étend en Europe, en Asie, en Amérique, de 15° 10' long. O., et de 58° 40' à 81° lat. N.; dimensions en ligne droite, 14,000 kil. de l'E. à l'O.; 5,600 du N. au S.; 17,000 diagonalement, du S.-O. au N.-E. C'est le septième de la terre habitée, et la vingt-cinquième partie du globe (1,028,500 l. c.) La Russie d'Europe, bien plus importante que la Russie d'Asie, n'a pourtant que la moitié en étendue, et renferme les sept huitièmes de la population totale, que certains géographes évaluent à 70,000,000 d'âmes.

La Russie d'Europe a pour bornes, au N. la mer glaciale; à l'O. la Suède, la mer Baltique, la Prusse, l'Autriche; au S., la Turquie d'Europe et la mer Noire; à l'E. la Russie d'Asie, ou Sibérie, qui fait le tiers de cette partie du monde, et a pour bornes à son tour, à l'E. la mer du Japon, au S. la Tartarie, à l'O. la Russie, au N. la mer Glaciale.

La Russie d'Europe présente un vaste plateau, sillonné de quelques hauteurs, tels que les monts Valdaï, Olonetz. Aux limites orientales se trouvent les monts Ourals et Poyas, d'une grande élévation. Plus de cinquante gouvernements, dont presque tous ont une capitale du même nom, sont répartis en sept régions : la Russie Baltique, cap. St-Pétersbourg, 500,000 habitants : villes principales, Cronstadt, Riga. Grande-Russie, cap. Moscou, 260,000 hab.; villes principales, Smolensk; Nowgorod, Arkhangel; Petite-Russie, villes principales, Kief, Tchernigof, Pultawa; Russie-Orientale, villes principales Penza, Kazan, Astrakan; Russie-Méridionale, ville principale, Odessa; Russie-Occidentale, ville principale, Wilna; enfin

archipel d'Aland et d'Abo, dans la Baltique; les îles de Kalgouef, de Vaïgatz et de la Nouvelle-Zemble, dans la mer Glaciale.

St-Pétersbourg, sur la Néva, près de son embouchure sur le golfe de Finlande, est à 2,700 kil. N.-E. de Paris. Les rues sont régulières, les édifices spacieux, en grand nombre, mais pour la plupart manquant de goût et de perfection architecturale. Les quais offrent de belles perspectives. La Néva y forme plusieurs îles et partage la ville en cinq quartiers. On cite les places du palais d'Hiver, de l'Amirauté, d'Isaac, du Sénat, le Champ-de-Mars. Les églises de Cazan, de St-Isaac, de St-Pierre et St-Paul, de St-Nicolas, de St-Alexandre Newski, sont remarquables, les unes par leur style grandiose, les autres par l'entassement des richesses. L'hôtel de l'Académie des beaux arts est estimé le plus beau monument de Pétersbourg. Toutes les administrations centrales, les principaux établissements scientifiques de la Russie, sont dans cette capitale, si exposée aux inondations, que celles de 1726, 1777, et surtout 1824, ont failli l'emporter. Fondée en 1704, par le czar Pierre, Pétersbourg, quoique déclarée par l'autocrate capitale de l'empire, ne l'est devenue véritablement que sous Élisabeth, qui enleva aux Suédois, en 1743, une partie de la Finlande. La capitale de toutes les Russies a peu d'industrie, mais fait un commerce considérable, en grande partie aux mains des Anglais, pour l'extérieur. Les importations consistent surtout en denrées coloniales, meubles, objets de luxe, métaux travaillés. Pétersbourg a deux archevêques, un grec et un latin. Le climat y est très-froid.

Cronstadt est à 27 kil. de Pétersbourg, dont elle est le boulevard et le port, à un endroit où le golfe de Finlande est fort resserré, par 27° 29' long. E., 59° 59' lat. N.; environ 30,000 habitants, dont ordinairement 10,000 marins. Place forte; trois ports, dont deux militaires; forts, batteries, arsenaux, chantiers de constructions, résidence de l'Amirauté. Pierre Ier, fonda cette ville maritime en 1710. Le fort Cronschlot la défend du côté de la mer. On vante beaucoup ses fortifications, que plusieurs disent inexpugnables. Peut-on partager cette opinion, quand l'inondation de 1824 leur fit subir de notables dommages? C'est la principale station des flottes impériales devastées par les glaces plus de la moitié de l'année.

Moscou, capitale de la Russie avant Pétersbourg, qui en

est éloignée de 770 kil. S.-E., sur la Moscowa et deux autres rivières. Elle est à 2,945 kil. N.-E. de Paris. L'aspect oriental offert autrefois par cette ville, s'efface chaque jour, pour faire place à un extérieur européen. Cependant ses coupoles dorées ou peintes de vives couleurs, ses clochers, ses monuments de divers âges et de toutes les architectures, lui conservent une curieuse originalité. Elle est formée de quatre quartiers concentriques : la ville de Terre, la ville Blanche, la ville Chinoise, le Kremlin ou citadelle et ancien palais des Czars. Moscou renferme de nombreux édifices, parmi lesquels de spacieux hôpitaux et la tour d'Ivan, la plus haute de la ville, où était autrefois la cloche prétendue miraculeuse de 165,000 kilog. pesant. L'ancienne capitale possède aussi de nombreuses sociétés scientifiques et d'instituts : l'université de Moscou est encore la première de l'empire.

Cette ville fait un commerce très-actif. Elle est comme l'entrepôt entre la Russie Occidentale, d'une part, la Russie d'Asie, l'Asie centrale et la Chine, de l'autre. Un chemin de fer la relie depuis quelques années à Pétersbourg. Dolgorouki fonda Moscou vers 1147. La chute du grand-principat de Kief, causée par l'invasion mongole, et l'occupation du midi par la Horde-d'Or, firent prédominer Moscou, à partir d'Iéroslaf II, 1258. Dès 1500 elle resta la vraie capitale de la Russie. De 1569 à 1812, elle a été assiégée ou prise dix fois. Brûlée presque entière par le gouverneur Rostopchin, d'après un ordre d'Alexandre, elle a été relevée depuis. Les Russes l'appellent la ville Sainte. Il reste démontré que le peuple ne fut pour rien dans l'incendie ; c'est au point qu'une partie des habitants prenaient Napoléon pour un envoyé du ciel venant rompre leurs fers.

Sébastopol, sur la mer Noire, ne date que de 1786. Cette ville de la Crimée a de 12 à 15,000 hab. Elle est à 60 kil. S.-O. de Simféropol, sur la côte S.-O. Belle baie ; un des meilleurs ports de l'Europe ; mais pas assez d'eau douce. Bâtiments de l'amirauté, arsenal, hôpital, magasins publics, chantiers, casernes. Ses fortifications, au dire de plusieurs observateurs, n'ont point la solidité que d'autres leur attribuent. Le système de défense serait meilleur que la force des murailles.

Odessa, à 170 kil. O.-S.-O. de Kherson, sur la mer Noire ; 50,000 habitants, port franc, citadelle. Ville bien bâtie ; monuments remarquables, entre autres le Lazaret, la Bourse, la

Banque. Industrie. Grand commerce de grains ; poudre, soieries, savons, forges , chantiers de constructions. Odessa , en 1792, était encore un humble village ; elle est élevée sur l'ancien emplacement d'une colonie grecque connue sous le nom de *Istrianorum Portus*. Ce fut Catherine II, qui l'agrandit en 1796 , et l'appela Odessa, en mémoire de la ville grecque d'*Odessus*, qui fleurit autrefois sur la rive gauche du Dniester. Sa prospérité lui est venue surtout de ce qu'en 1802 , elle fut déclarée port franc. Elle doit aussi une partie du développement de son commerce à un Français, le duc de Richelieu, qui en a été gouverneur.

La Pologne a conservé le titre de royaume ; elle a environ 4,000,000, d'habitants ; Varsovie en a 160,000.

La Russie d'Asie est divisée en deux contrées : 1° Sibérie; 2° région Caucasienne. Cinq millions d'individus seulement, partagés à peu près également, pour chacune de ces deux divisions, sont les seuls habitants d'un pays qui en ligne droite à 7,000 k. de l'E. à l'O., sur 1,750 du N. au S. Là se trouvent les *Ostiacks*, les *Yakoutes*, les *Samoyèdes*, les *Toungouses*, les *Kirghis* et autres races généralement idolâtres. Les fourrures et les mines d'argent, d'or,de fer, etc., forment les richesses de ce pays. Tobolsk en est la capitale. Très vastes systèmes de montagnes, surtout au S.: grand et petit Altaï, monts Daouriens, Stanovoï, etc.; fleuves, lacs; froid descendant jusqu'à 40 degrés, sol stérile, sauf au midi, steppes immenses. La Sibérie sert à la Russie de bagne, où les criminels sont confondus avec les exilés politiques. Le Cosaque Iermak conquit cette contrée en 1580, pour Ivan IV.

La région Caucasienne comprend : la Géorgie, le Chirvan, l'Arménie, l'Iméritie, le Daghestan, les montagnes de la Circassie où se défend l'intrépide Schamyl, à même de prendre désormais l'offensive. Les peuplades de ces régions ont presque toujours été indépendantes. Les Russes ont établi pour les contenir des forteresses sur toutes les cimes. La race blanche qui a peuplé l'Europe et une grande partie de l'Asie est sortie du Caucase; on la nomme pour cette raison : *Race Caucasienne*, Les Circassiens passent , avec les Géorgiens, pour les plus beaux hommes de la terre.

La Russie américaine se compose d'une partie continentale et d'une partie insulaire , qui comprennent tout le N.-O. de l'Amérique septentrionale. La partie continentale comprend des établissements dans le pays des Esquinaux , des Koluches,

qui dépendent d'une compagnie de commerçants russes. La partie insulaire comprend les archipels du *Prince de Galles*, *du Duc d'York*, *de Georges* III, *de Tchalka*, *des Aléoutes*. La population n'est que de 60,000 habitants.

TURQUIE.

La Turquie, ou empire Ottoman, comprend la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie, auxquelles on joint, en Europe, les trois provinces tributaires de Servie, Valachie, Moldavie, et en Afrique, l'Egypte et les régences de Tripoli et de Tunis, qui ne dépendent de la Porte que nominalement. Elle est bornée au N. par la Russie et la mer Noire, à l'O. par l'Autriche et la mer Adriatique, au S. par la Grèce, la Méditerrannée, l'Arabie et l'Isthme de Suez, à l'E. par la Perse. La population est d'environ 24 millions d'habitants, à peu près également partagés en Europe et en Asie ; la moitié à peine sont Turcs : le reste se compose de Grec, Juifs, Arméniens, Syriens, Arabes, Francs, La Turquie d'Europe se compose des provinces de Bulgarie, Bosnie, avec la Croatie, Rouméli̇e, Macédoine, avec la Thessalie. Sol très-fertile en grains, fruits exquis, etc. Villes principales, Constantinople, capitale, Belgrade, sur le Danube, ville très-forte, Bucharest, au N. du Danube, Andrinople, ancienne capitale, Salonique, port très-commerçant. Gallipoli, sur les Dardanelles, Sophia, dans la Bulgarie, Choumla et Silistrie, villes très-fortes, Varna, sur la mer Noire, Scutari, sur le lac de ce nom ; au N. de l'Archipel, le Divan possède *Tasso*, *Samothraki*, *Imbro*, Stalimène; au S. l'île de Candie ou de Crète; les capitales de ces îles portent le même nom. La principale chaîne de montagnes est celle des Balkans, qui s'étend, sous divers noms, depuis la mer Adriatique jusqu'à la mer Noire.

La Turquie d'Asie se divise en six parties : l'*Asie-Mineure*, *l'Arménie*, *le Kurdistan Ottoman*, *la Mésopotamie*, *la Syrie*, et les îles de Rhodes, Chio, Samos, Mételin, dans la Méditerranée ; Marmara, dans la mer de ce nom. Villes principales : Trébizonde, Scutari, Brousse, Smyrne, ville la plus riche et la plus commerçante du Levant ; Erzeroum, Bagdad, Alep, Damas, Acre, Jérusalem. Chacune des deux Turquies est divisée en gouvernements ou yalets. Le *Taurus* qui se joint au *Caucase*, le *Liban*, l'*Anti-Liban*, l'*Ararat* sont les principales montagnes.

CONSTANTINOPLE, ancienne Byzance, et nommée Stamboul par les Turcs, superbe position, sur le Bosphore, a de 7 à 800,000 habitants. Epaisses murailles, flanquées de vingt tours; un des plus magnifiques ports du globe. Cette capitale a trois vastes faubourgs: Galata, quartier des négociants; Péra, quartier des ambassadeurs; Cassim-Pacha. Beaucoup de maisons en bois, cause de fréquents et terribles incendies. Palais, bains, bazars, 344 mosquée, dont plusieurs de divers sultans très-remarquables, aussi bien que l'ancienne église de Sainte-Sophie, construite par Justinien, monument du Bas-Empire; célèbre château des Sept-Tours, aujourd'hui prison d'état. Les environs de Constantinople offrent un aspect enchanteur: les kiosques qui bordent au loin les deux rives du détroit, sont d'un effet délicieux pour le plaisir de la vue.

BYZANCE, dévastée sous Septime-Sévère, sous Gallien, se releva avec splendeur sous Constantin, qui lui donna son nom et en fit sa résidence (330). En 395, lors du partage du monde romain par les enfants de Théodose, Constantinople devint la capitale de l'empire d'Orient, et laissa bientôt derrière elle la cité des Césars, autant par sa population que par ses monuments, son commerce et ses richesses. Un tremblement de terre l'ayant renversée en 557, elle fut rebâtie plus magnifique que jamais. Les Avares, en 593, ceux-ci unis aux Perses en 625, l'assiégèrent sans succès. En 671 et 678, ce fut le tour des Arabes; les Bulgares, en 755, et les Varaigues, en 866, vinrent ensuite: mais aucun de ces peuples ne pénétra dans la ville. Elle fut prise en 1195 par les Croisés, qui la reprirent et s'y établirent l'année suivante, sur un usurpateur qui avait chassé Alexis-le-Jeune, placé par eux sur le trône paternel. Les Croisés fondèrent ainsi l'empire latin; mais en 1261, Michel Paléologue, empereur de Nicée, surprit la ville et y régna. Les efforts d'Orkhan, de Bajazet, d'Amurath, ne purent mettre à bout Constantinople, qui succomba enfin en 1453, devant Mahomet II, lequel en fit la capitale de l'Empire Ottoman. Les Turcs l'occupent depuis. De nombreux conciles y ont été tenus, de 381 à 869; Photius fut anathématisé dans cette dernière assemblée d'évêques.

SCUTARI. — Cette ville élégante, sur le Bosphore, dans les superbes cimetières de laquelle sont inhumés les Turcs de distinction, est sur la côte d'Asie, en face de Constantinople,

dont, à tout prendre, elle est un faubourg ; 40.000 habit. ; résidences et mosquées remarquables.

DANUBE, MER NOIRE, MER BALTIQUE.

Le théâtre de la guerre s'étend, en Europe comme en Asie, sur les eaux de la Baltique et de la mer Noire, et sur les territoires voisins de ces deux mers et du Danube. La mer Noire, au sud-est de l'Europe, n'est qu'un golfe de la Méditerranée ; elle communique avec cette mer par le détroit de Constantinople, la mer de Marmara et les Dardanelles. Au nord, elle se rattache à la mer d'Azof par le détroit d'Iénikalé ; elle a 1,080 kilom. sur 620. Au nord et à l'ouest, elle baigne la Russie méridionale et la Turquie, au sud et à l'est la Turquie d'Asie et la Russie asiatique. Les eaux de cette mer, très-peu salées, se gèlent aisément, mais à grande distance des côtes. Les tempêtes y sont fréquentes. Le Danube, le Dniester, le Dniéper, le Don, le Kouban, etc., en sont tributaires. La Russie n'a rien négligé pour arriver à la clôture de cette mer, c'est-à-dire à en interdire l'entrée à toute autre nation qu'elle-même et la Turquie ; c'était le but détruit en 1841, du traité de 1833.

En suivant le rivage du Bosphore, du côté de Scutari, on trouve le port d'Inéboli, puis celui de Sinope, à l'embouchure de l'Achar, qui a une forteresse, 10,000 habit., deux bassins et des chantiers de construction. Plusieurs ports moins importants contournent la mer Noire ; mais Trébizonde, à 140 kilom. nord-est d'Erzeroum, a 20,000 habit., une citadelle, une enceinte terrassée, et un commerce important. Son antiquité remonte à la guerre de Troie. Cette ville et sa province formèrent une principauté, après 1204, dépendante de Constantinople.

Le Danube, prend naissance dans le duché de Bade, traverse la Bavière, l'Autriche, la Hongrie ; sépare ce dernier pays ainsi que la Valachie, la Moldavie et la Bessarabie d'avec la Servie et la Bulgarie, et se jette dans la mer Noire, par cinq embouchures, près de Brablof, après un cours de 2,780 kilom. La bouche Saint-Georges, la plus méridionale des cinq, sépare la Russie de l'Empire Ottoman.

Le Pruth sépare la Moldavie de la Russie d'Europe, naît en Galicie, dans les Carpathes, et tombe dans le Danube près de Galatz. Cours, 800 kilom.

Samakovo, Midhia, Sizebolis, Bourgas, Varna, Kestendji, Cara, Kherman, sont des villes sur la rive européenne de la mer Noire. Varna est à 115 kilom. de Silistrie, ville fortifiée de 22,000 habit., au confluent de la Drista et du Danube. Kilia est aussi une ville forte, sur la rive gauche du Danube, à 150 kilom. de Bender. La ville d'Akkerman, à 48 kilom. sud-ouest d'Odessa, et à 17 kilom. de la mer Noire, a des fortifications et appartient à la Russie. Après Odessa, Kherson, à l'embouchure du Dniéper, port de mer russe fortifié, avec 15,000 habit., est à 1,500 kilom. de Pétersbourg. Fondée en 1778, par Potemkin, cette ville fut d'abord importante, mais Odessa lui a porté un grand coup, ainsi que Nikolaïef, situé entre ces deux places.

—

La mer Baltique est un vaste golfe de la mer du Nord, à laquelle il est joint par les détroits le Cattégat, le Sund, le Grand-Belt et le Petit-Belt. Ses limites sont, au nord, la Bothnie, au sud le Mecklembourg et les Etats prussiens, à l'ouest la Suède, à l'est la Russie. L'Oder, la Vistule, le Niémen, la Dwina méridionale se jettent dans la mer Baltique. En 1625 et 1670, toutes les eaux, entre la Suède et le Danemark, gelèrent. Le commerce est immense sur cette mer, à cause de ses excellents ports, et des villes qui sont sur le bord ou près de l'embouchure des rivières qu'elle reçoit. Par le Sund, elle communique avec l'Océan Atlantique. Le Grand et le Petit-Belt dépendant du Danemark, l'alliance de cette dernière puissance a de l'importance, soit pour la Russie, soit pour les alliés, puisque Cronstadt est dans le golfe de Finlande, formé par la mer Baltique, et que de Cronstadt à Pétersbourg il n'y a pas sept lieues. La Finlande, autrefois à la Suède, aujourd'hui à la Russie, renferme sur le golfe, les ports d'Abo, de Borgo, de Frédériksham, de Viborg. Sur la rive opposée de l'Estonie, se trouvent les ports d'Hopsal, de Revel, de Kounda, de Narva. Viborg est à 100 kilom. de Pétersbourg, et Narva à 168 kilom. sud-est de Viborg. Vindau, Berzelzoum, Salis, Perneau, Ganel, sont sur le golfe de Livonie, au fond duquel Riga est une ville forte de 40,000 habit. Son port est très-fréquenté.

—

Les Dardanelles sont le détroit qui fait communiquer l'Archipel à la mer de Marmara, et qui conduit à Constantinople

par le détroit de ce nom, aboutissant à la mer Noire. Sa largeur varie de deux à neuf kilom.; la côte occidentale appartient à l'Europe, la côte orientale à l'Asie. Des forts et des batteries défendent ces bords, si resserrés en certains endroits, que le canal y peut être traversé à la nage. Le passage des Dardanelles est considéré comme presque impossible sous le coup des 536 bouches à feu qui le défendent sur le rivage européen, et des 488 qui hérissent le rivage asiatique. Gallipoli, à 140 kilom. d'Andrinople, est située sur le canal; cette ville a deux ports et 20,000 hab.; c'est la première ville qui ait été possédée par les Turcs en Europe (1356).

La Roumélie, autrement dit la Valachie, la Moldavie et la Servie, sont les Principautés danubiennes envahies par le Czar. Depuis Pierre Ier, qu'elles ont noué des rapports avec la Russie, celle-ci n'a pas cessé de les convoiter. En 1829, le traité d'Andrinople les maintint sous la protection de la Russie, mais elles continuèrent de payer tribut au Sultan. On y professe la religion grecque en majorité. A l'entrée des troupes russes, Nicolas a fait fermer les églises catholiques. Le sol, généralement très-fertile, se compose de coteaux couverts de vignes, de riches plaines, de riantes vallées, d'excellents pâturages. Bucharest est la capitale de la Valachie, 100,000 habit., Jassy, celle de la Moldavie, Semendrie, celle de la Servie. Commerce actif en grains, vin, tabac, etc. Par le traité de Bucharest (1812), la Turquie céda au Czar la Bessarabie. Ce dernier acceptait le Pruth pour limite. Jassy est à 700 kilom. de Constantinople, 50,000 habit.; incendies fréquents qui l'ont dépeuplée. Le Pruth est à 17 kilom. La population réunie de ces provinces s'élève à cinq millions d'habitants.

NOTES.

Forces militaires et maritimes de la Russie, de la Turquie et des Armées combinées.

La garde impériale russe est composée de la manière suivante :

Infanterie.	40,000	115,000
Cavalerie.	15,000	
Régiments de la jeune garde et corps des grenadiers	60,000	
Levée servant de réserve avec l'effectif de la garde		98,000
Armée disponible		486,000
Total de l'armée d'opération.		699,000
Armée locale.		515,000
Cavalerie irrégulière, Cosaques, Baschkirs, Kirghis.		150,000
Total général des cadres.		1,164,000

Ce sont là sans doute des forces prodigieuses ; mais les forteresses à garnir, l'armée du Caucase, l'éloignement des points à défendre, leur ôtent beaucoup de leur importance. La Russie n'ayant qu'un budget d'un milliard, se trouve aussi paralysée du côté des finances, pour mettre de grandes masses en campagne. On pense que ces cadres militaires ne sont pas sans exagération, sauf des levées exceptionnelles.

La réserve en entier est servie par	472	canons.
L'armée disponible, par	996	—
L'armée locale, par environ	332	—
Total, environ	1800	canons.

4 vaisseaux de ligne de 100 canons et au-dessus, 6 de 84 canons, 18 de 74 canons, 18 frégates, 5 corvettes, 12 bricks, montés par environ 30,000 hommes, composent la flotte de la Baltique. — Celle de la mer Noire réunit 3 vaisseaux de

ligne de 100 canons et au-dessus, 4 de 84 canons, 12 de 72 canons, 12 frégates, 2 corvettes, 8 bricks, montés par environ 20,000 hommes. — A cet effectif on ajoute, pour les deux mers, environ 500 bateaux à vapeur, galères, flottilles à rames, avec environ 10,000 hommes : effectif général, 80,000 hommes. On prétend que Nicolas a dépensé 800,000,000 à la construction de son escadre. — Plusieurs vaisseaux à hélice en confection n'ont pu être mis à flot, les machines commandées en Angleterre ayant été saisies.

Le fils aîné de l'Empereur a le commandement en chef de la garde impériale. Le grand-duc Constantin est grand amiral des flottes.

La Turquie réunit un effectif général, en Asie et en Europe, de 212,000 hommes de troupes de toutes armes. Son escadre, après la perte de Sinope, est composée de 22 bâtiments. L'Egypte peut fournir 50,000 hommes et plusieurs vaisseaux.

On estime à 80,000 hommes l'effectif des troupes françaises présentes en Orient. Les soldats anglais y sont, pense-t-on, au nombre de 40,000.

L'escadre française de la Baltique, commandée par le vice-amiral Parseval-Deschêne, est composée de 4 vaisseaux de 100 canons, 5 de 90 canons, 2 de 82 canons, 3 frégates de 50 canons, 3 de 46 canons, 1 de 40 canons, 1 de 10 canons, et 14 frégates de 4 à 16 canons.

Notre escadre de la Méditerranée qui opère dans la mer Noire comprend 5 vaisseaux de 120 canons, 2 de 100 canons, 3 de 90 canons, 1 de 82 canons, et 11 frégates de 4 à 20 canons.

Enfin, l'escadre du vice-amiral Bruat, destinée aussi à la mer Noire, mais agissant dans les eaux de la Grèce et réprimant la piraterie de l'Archipel, réunit 1 frégate de 56 canons, 1 corvette de 20 canons, 2 bricks de 18 canons, 1 brick-aviso de 10 canons, et 8 navires à vapeur de 2 à 16 canons. — En outre, 17 frégates, armées dans le port de Toulon, prêtes à prendre la mer, au premier ordre, en situation d'embarquer 12,000 hommes, ont pu partir pour Constantinople. Enfin, 14 vaisseaux de ligne entièrement neufs, dont 7 à hélice, 2 de 120 canons, 7 de 100 canons, et 5 de 90 canons, forment une escadre de réserve.

L'escadre anglaise, au début de la campagne, réunissait 3 vaisseaux de 120 canons, 5 de 90, 1 de 80, 1 de 70, 1 de 50, 9 de 6 à 16. Ces forces navales ont été accrues depuis, en proportion de celles de la France qui, à la même époque, étaient ainsi composées : 3 navires de 120 canons, 1 de 100, 3 de 90, 1 de 86, 7 de 14 à 24 canons. Dans la Baltique, les forces navales anglaises, unies à celles de la France, comptent 54 vaisseaux et 30,000 marins.

SCHAMYL.

Déjà en 1730, Pierre Ier avait été défait par Chamcal, chef des peuplades du Daghestan. Depuis 1800, que la Géorgie fut soumise à l'empire moscovite, la guerre est ouverte entre les Russes et les Tchetchens, que cinquante-quatre ans de résistance n'ont pas affaiblis, malgré les moyens puissants dont les czars ont disposé contre ce pays si faible en population, en comparaison de leur adversaire. Schamyl a été fait iman en 1834 : il a aujourd'hui 37 ans. Ayant appartenu au corps des prêtres musulmans connus dans les montagnes sous le nom de Murides, il puise, dans l'espèce d'enthousiasme religieux de ces derniers, son exaltation patriotique. Ne possédant que ses chevaux et ses armes, il n'en est pas moins craint, respecté, obéi. Il a vingt fois déjoué les efforts et le talent des premiers généraux russes, vaincus ou repoussés bien plus souvent encore. De nombreuses tribus ont fini par se rapprocher des Tchetchens, et par reconnaître Schamyl pour général et souverain commun. Pouvant désormais obtenir des munitions et des armes, par nos flottes longeant la côte asiatique de l'Euxin, le général russe Woronzoff, qui s'était déjà résigné à la défensive, se trouve dans la nécessité de soutenir une agression des plus impétueuses. Depuis l'extension de son pouvoir, Schamyl a reçu une garde de mille hommes, dont la moitié le suit toujours. On connaît les progrès récents de ce chef, et sa position nouvelle sur la côte de Circassie.

ABD-UL-MEDJID.

Le Sultan, monté sur le trône en 1839, âgé seulement de seize ans, a donc aujourd'hui trente-un ans. Le hatti-shérif de Gulhané, ou charte qu'il publia, l'année même de son

avènement, est un monument de justice et de sagesse, lequel a déjà porté des fruits, et qui permet d'espérer l'abolition des excès dont la société turque a présenté jusqu'à Mahmoud de si lamentables exemples. Le hatti-shérif porte en toutes lettres la *pensée* de l'Empereur *pour le bien public* et pour le *soulagement des peuples*; pour la *parfaite sécurité de la vie, du bonheur, de la fortune de ses sujets*; pour la *quotité de l'impôt en raison de leur fortune et de leurs facultés*; pour *tout prévenu* soumis *publiquement à un jugement régulier*; pour *la garantie des propriétés* et la suppression de *tout droit de confiscation*, même vis-à-vis *des héritiers innocents* d'un criminel; ces *concessions impériales s'étendant à tous les sujets ottomans*, *de quelque religion ou secte qu'ils puissent être*; le même pacte fondamental menace quiconque violerait ces institutions, des peines légales, *sans qu'on ait égard au rang, à la considération et au crédit de personne*; il s'élève *contre le trafic de la faveur des charges*, *et a été communiqué officiellement à tous les ambassadeurs des puissances résidant à Constantinople*, *pour qu'ils soient témoins de l'octroi de ces institutions*. C'est là un véritable acheminement à la réalisation de cette parole de Mahmoud : « Je veux à l'avenir que, parmi mes sujets, on ne distingue le musulman qu'à la mosquée, le juif qu'à la synagogue, le chrétien qu'à l'église. » Osons dire, sans trop de témérité, que c'est aussi un pas de l'Islam vers le Catholicisme.

Un publiciste donne le portrait ci-après d'Abd-ul-Medjid :

« Sa figure, assez mince, légèrement marquée de petite vérole, ses grands yeux d'une forme un peu ronde, avec leurs regards empreints d'une certaine langueur, vous feraient penser d'abord que vous êtes en face d'un prince de taille moyenne, d'un naturel timide, d'une complexion frêle. Mais observez mieux, vous verrez des bras et des mains d'athlète, une poitrine sèche et large, où le cœur bat à l'aise, et sous un buste longuement développé, des jambes courtes, mais fortes et nerveuses; la robuste constitution de l'Ulysse antique, avec les manières d'un jeune homme de bonne éducation de nos sociétés modernes. »

A propos du Sultan, beaucoup de personnes ignorent peut-être que le patriarche de Constantinople juge souverainement toutes les affaires civiles et religieuses qui regardent les chrétiens de sa communion. Ses sentences et celles des autres évêques sont exécutoires pour l'autorité turque. Ils pré-

sident à la répartition des impôts, et sont de droit membres des conseils municipaux, etc. On comprendra, par cette influence du clergé grec, toute la portée qu'aurait eue le protectorat immédiat de l'empereur Nicolas.

PRINCIPAUTÉS DU DANUBE.

En 1711, le czar Pierre passa le Pruth, et par un traité d'alliance, garantissait aux Moldo-Valaques, la conservation de leurs lois, de leurs propriétés, de leurs usages. Ayant perdu la moitié des cent mille hommes qu'il commandait, il fut heureux de retourner dans ses frontières, au prix des supplications et des diamants de Catherine, sa femme. En 1774, sous Catherine II, outre tous les avantages que procurait à la Russie le traité du 21 juillet, l'empire du Nord se faisait accepter comme puissance protectrice de la religion grecque, obtenait la faculté *d'élever une église grecque à Constantinople, dans le faubourg de Galata*, et la libre navigation de toutes les mers de l'Empire Ottoman. En 1792 et 1812, les priviléges sur la Moldavie et la Valachie furent confirmés par les nouveaux traités, et en 1829, réserve a été faite qu'aucun point fortifié ne serait conservé par le Divan sur le territoire des principautés. En 1849, lorsque les Moldo-Valaques réclamaient la liberté de nommer directement leurs gouverneurs, la Russie occupa la première ce pays tant désiré, dans l'espoir de n'en plus sortir. Ainsi, c'est toujours la politique continuée de Pierre Ier. Les divers traités conclus entre la Sublime-Porte et la Russie peuvent être appréciés par ce qu'a dit un diplomate autrichien contemporain, sur la convention de 1774 : « Le traité de Kaïnardji est un modèle d'habileté de la part des diplomates russes, et un rare exemple d'imbécillité de la part des négociateurs turcs. Aux termes de ce traité, la Russie sera toujours maîtresse, quand elle le jugera à propos, d'opérer des descentes sur la mer Noire; de sa nouvelle frontière de Kertch, elle pourra conduire, en quarante-huit heures, un corps d'armée jusque sous les murs de Constantinople. Une conjuration contre les chefs de la religion schismatique éclatera sans nul doute dans ce cas, et le Sultan n'aura plus qu'à fuir au fond de l'Asie, en abandonnant le trône de l'empire d'Orient à un possesseur plus habile. La conquête de Constantinople pourra se faire à l'improviste, et avant

même que la nouvelle en soit parvenue aux autres puissances chrétiennes. C'est avec douleur que je prévois les tristes conséquences qui résulteront pour la religion catholique, dans le Levant, de la supériorité de la religion schismatique. »

L'état d'écrasement où le despotisme retient la Russie ne lui laisse que le feu d'une seule grande passion, c'est la haine de l'étranger, c'est la fureur de subjuguer l'univers. Ainsi, la littérature moscovite, pâle, décolorée, chétive, a trouvé des accents remplis de verve et de chaleur, pour exprimer ce double penchant fanatique. Qu'on en juge par la traduction suivante d'une pièce du poète Kamakoff :

LA RUSSIE.

« Sois fière, t'ont dit tes flatteurs, terre au front couronné, terre d'acier inflexible, toi qui de ton glaive as conquis la moitié du monde ! Il n'est pas de bornes à tes domaines, et le sort, esclave de tes volontés, s'empresse d'obéir à tes ordres suprêmes. Ils sont beaux les ornements de tes steppes ; la cîme de tes montagnes s'élève jusqu'au ciel, et tes lacs sont comme des mers. N'y ajoute pas foi ; ne les écoute pas ; ne sois pas fière. Qu'importe que les eaux profondes de tes rivières soient semblables aux eaux bleues de la mer, que les flancs de tes montagnes soient pleins de pierres précieuses, et que le sol de tes steppes soit fertile en moissons ? Qu'importe que devant ton éclat souverain le peuple baisse les yeux avec crainte, et que tes mers, de leur bruissement incessant, te chantent un hymne glorieux ? Qu'importe, que tes foudres aient jeté de toutes parts un orage sanglant ? Ne sois pas fière de toute cette puissance, de toute cette gloire, de tout ce néant. Rome, la grande reine des sept collines, a été plus redoutable encore que toi ; Rome, cette chimère réalisée des forces de fer et d'une volonté sauvage. Il était tout-puissant le glaive qui étincelait entre les mains des Tartares, et la reine des mers occidentales était toute ensevelie dans des amas d'or ; et aujourd'hui, où est donc Rome, où sont les Mongols ? Et Albion, tremblant sur l'abîme ouvert devant elle, forge des piéges impuissants, étouffant dans sa poitrine le cri avant-coureur de sa mort. Tout esprit de présomption est infructueux ; l'or n'est pas sûr ; l'acier est fragile ; il n'y a de fort que le monde des idées saintes ; il n'y a rien de puis-

sant que la main qui prie, et ton héritage, à toi, ta mission, le lot qui t'a été décerné par la main de Dieu, c'est de conserver pour le monde la richesse des grands sacrifices et des œuvres pures, de conserver la sainte fraternité des nations, le vase vivifiant de l'amour, les trésors d'une foi ardente, la vérité, et une justice pure de sang. Tout ce qui sanctifie l'esprit est à toi ; tout ce qui fait entendre la voix des cieux, et tout ce qui recèle en soi le germe de l'avenir. Oh ! souviens-toi de ta haute mission ; réveille le passé en ton cœur, et interroge en lui l'esprit de la vie qui y est mystérieusement caché. Prête l'oreille à cette voix, et, embrassant tous les peuples dans ton amour, dis-leur le mystère de la liberté, et verse sur eux les rayons de la foi. C'est alors qu'enveloppée d'une gloire merveilleuse, tu t'élèveras au-dessus de tous les fils de la terre, comme s'élève la voûte azurée du ciel, cette demeure transparente du Très-Haut. »

Quel enthousiasme ! mais aussi quelle amère dérision ! Quel cynisme ! quelle idole !

On lit dans le *Times*, du 21 mars, à propos de la correspondance de la Russie et de la Grande-Bretagne :

Dès sa première conversation avec sir Hamilton Seymour, l'Empereur lui dit : « Lorsque nous, Angleterre et Russie, sommes d'accord, je m'inquiète peu de l'ouest de l'Europe ; peu m'importe ce que disent ou font les autres puissances.

» Dans la conversation suivante, l'Empereur répéta ces mots, et ajouta que si la France faisait une expédition contre les Etats du Sultan, cette expédition causerait une crise et le forcerait d'envoyer sans délai ni hésitation une armée en Turquie. Le 21 février, l'Empereur dit « qu'il se souciait peu de
» la politique de la France en Orient, mais que sa conduite
» était suspecte, qu'elle semblait vouloir nous brouiller tous
» en Orient pour mener à fin ses projets, dont l'un était sans
» doute la possession de Tunis. »

» Dans ces conversations, l'Empereur parle de la France comme d'une puissance qui ne vaut pas la peine qu'on cherche à se la concilier, et il est évident que l'exclusion de l'influence française en Orient faisait partie de son plan. Les puissances allemandes sont traitées avec plus de mépris encore. Il est difficile de prévoir le parti que va prendre le roi de Prusse dans les événements qui vont avoir lieu ; mais il

ne semble pas que son impérial beau-frère ait attaché assez d'importance aux résolutions de la cour de Berlin pour en dire un mot.

» Dans le cours de ses conversations relatives non-seulement à l'Orient, mais aux rapports avec les puissances européennes, il n'est pas question un seul instant de la Prusse, même par allusion. Rien ne prouve mieux la position secondaire à laquelle cet Etat est descendu, que ce fait que l'empereur de Russie ne tient pas plus compte de ses intérêts ou de ses objections, que de ceux du Wurtemberg ou de la Bavière.

» Il n'en est pas de même de l'Autriche. Il est évident que l'empereur de Russie croyait avoir pourvu à toute velléité de résistance de ce côté. Sir Hamilton Seymour lui ayant dit : « Votre Majesté a oublié l'Autriche : toutes ces questions d'Orient la touchent de bien près ; elle doit s'attendre à être consultée », l'Empereur répondit : « Oh ! vous devez comprendre que lorsque je parle de la Russie, je parle en même temps de l'Autriche ; ce qui convient à l'une convient à l'autre. Nos intérêts, quant à la Turquie, sont complètement identiques. »

» De ces expressions et de quelques autres détails des négociations, le ministre anglais conclut que les deux cours impériales devaient s'être préalablement entendues au sujet de la Turquie ; il considère cette entente comme un fait certain, et suppose que les bases en ont été jetées dans quelquelqu'un des congrès de souverains qui ont eu lieu pendant l'automne précédent, et que les arrangements ont été terminés par le baron de Meyendorff, ambassadeur de Russie à Vienne.

» Nous n'avons pas d'autres preuves de ce fait ; mais il est certain que si un arrangement de ce genre a existé ou existe entre les deux cours impériales, il doit avoir été imposé à l'empereur François-Joseph par son formidable voisin et allié ; car il n'y a rien de moins vrai que l'identité des intérêts de l'Autriche et de la Russie relativement à la Turquie. Ces intérêts sont au contraire diamétralement opposés. L'Autriche a besoin que la navigation du Danube soit libre. Ce serait abandonner sa politique traditionnelle et ses plus chers intérêts que d'avoir la faiblesse de livrer à un protectorat russe les provinces situées sur les deux bords du fleuve, de laisser occuper temporairement Constantinople par les Russes et de

consentir à un partage de la Turquie, dont l'effet immédiat serait d'exposer les états autrichiens à la vengeance de la France. Nous croyons plutôt que le Czar voulait dire que l'Autriche n'était pas en état de résister à sa volonté, car nous ne voyons rien, dans la conduite ultérieure de cette puissance, qui prouve qu'elle ait déjà abdiqué sa liberté d'action, et qu'il existe des engagements pareils à ceux que nous venons d'indiquer. Le pays pourra établir une comparaison entre la conduite de nos ministres envers l'Autriche et celle de la Russie, qui se dit sa plus proche alliée. L'Angleterre observe qu'il faut, en tout cas, consulter les intérêts de l'Autriche, et quoique nos relations avec cette puissance ne fussent nullement cordiales à cette époque, nous n'avons pas voulu un instant agir contre elle sans la consulter. L'empereur de Russie, au contraire, parle comme si les intérêts et l'existence même de l'Autriche étaient dans sa main et faisaient partie de son domaine en quelque sorte.

» Les révélations que contiennent ces documents, au moment même de la concentration des armées russes et de la mission du prince Mentschikoff, prouvent que l'empereur de Russie avait formé un projet pour subjuguer ou partager la Turquie, provoquer la France, réduire l'Autriche à la situation de vassale et la Prusse à zéro, s'il avait obtenu l'assentiment exprès ou tacite de l'Angleterre. »

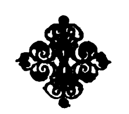


TABLE.

FIN.

5

NOTICE

SUR

LE PREMIER

OPÉRA RUSSE

EN 1755.

PAR

JACQUES STÄHLIN.

1770.

Mars 1855.

1857

Extrait de la *Notice* de Stählin *sur la Musique en Russie*, et réimprimé, en fac-simile, de l'ouvrage de *Haigold* (pseudonyme de *Schlözer*) tome 2, Riga et Leipzig, 1770, p. 101—104.

Ce paragraphe de Stählin sur le *premier* Opéra russe en 1755, est cité, traduit en russe, dans le feuilleton de la *Gazette de Pétersbourg* (N. 33, du 13 (25) février 1855, p. 155—156).

La Gazette fait observer que ce n'est donc pas à l'année 1751, comme on l'a fait jusqu'ici, qu'il faut rapporter la représentation du *premier* Opéra russe, mais à 1755, à l'époque du Carnaval. Ainsi, c'est actuellement, en 1855, que l'Opéra russe aurait dû célébrer son jubilé *séculaire*.

S. P.

M. Johann Joseph Haigold's
Beylagen
zum
Neuveränderten Rußland.

Zweiter Theil.

Riga und Leipzig,
Verlegts Johann Friedrich Hartknoch.
1770.

1857

Der damalige Collegien-Rath *Grigorej* Nikolajewicz *Teplov**) hatte sie nach bestem Italienischen Geschmack in Noten gesetzt, und bei der Akademie der Wissenschaften zu Petersburg sehr nett in Kupfer stechen lassen.

§. 37.

Unter der Einrichtung eben dieses großen Kenners und Liebhabers der feinen Musik, entstund nachmals im Palais des Hetmans, Grafen *Kirila* Grigorjewicz *Rasumovskij*, zu Gluchov in der Ukraine, eine meist aus Russen und nur etlichen Ausländern vereinigte Hauskapelle oder Kammer-Musik, dergleichen noch bei keiner Privat-Person in Rußland zu finden gewesen war. Sie bestund in etlich und 40 sehr geschickten Musikanten, deren jeder sich auf seinem Instrument allein, und mit Ehren, konnte hören lassen. Als dieses Chor zum erstenmal 1763 zu Moskau, im Hotel des Hetmans, vor einer großen Versammlung Hof- und andrer Standespersonen, seine Concerte aufführte, erhielt

*) Dieser geschickte Dilettante, den Geschick und Glück nach und nach bis zur Würde eines Kaiserl. Geheimen Rathes und Senators des Russischen Reichs erhoben hat, ist im Seminario des großen Novgorodischen Bischofs **Theophan**, in den schönen Künsten und Wissenschaften erzogen, und sang nicht nur selbst mit guter Italienischer Manier, sondern spielt auch noch eine sehr feine Violin.

1857

erhielt es von allen Zuhörern die billigste Bewunderung.

Darunter befand sich ein junger Sänger aus der Ukraine, *Gawrila* genannt, der die schwersten Italienischen Oper-Arien mit den künstlichsten Cadenzen und auserlesensten Manieren sang, und sich damit nachmals auch öfters an Hofe, bei der gewöhnlichen Musik an den Cour-Tagen, zu allgemeinem Beifall, hören lassen mußte.

§. 38.

Eben dieser annemliche Sänger, und etliche andre seiner Landsleute, die ihm nicht viel im Singen nachgaben, veranlaßten den Einfall der Kaiserin, eine vollständige **Oper in Russischer Sprache**, die, wie bekannt ist, wegen ihrer Weichlichkeit *), vielen Vocalen und eignem Wohlklang, vor allen andern Europäischen Sprachen der Italienischen am nächsten kommt, und sich folglich zum Singen vorzüglich schickt, aufführen zu lassen. Der

*) Die Russische Sprache soll **weichlich** seyn, viele Vocalen haben, an Wohlklang der **Italienischen** nahe kommen? — Wider alles das protestiren meine Ohren. Ich bin dieser Sprache herzlich gut; ich erkenne ihre wesentlichen Vorzüge vor vielen andern Sprachen: aber den Ruhm der **Weichlichkeit**, wenn es anders ein Ruhm ist, versagt ihr jedes ausländische Ohr. Nur Tyrtäer und Ossiane sollten in ihr singen! Ein Russischer Anakreon müßte noch ein größeres Genie wie der Griechische seyn; jener hatte zugleich mit einer Sprache zu kämpfen, die die Grazien nicht wohl reden können. **Haigold.**

Der Dichter und damalige Oberste, *Alexander* Petrowicz *Sumarokov*, dem die Verfertigung einer Russischen Oper aufgetragen war, wählete dazu aus dem Ovid die zärtliche Geschichte des **Cephals** und der **Prokris**. *Araja*, dem diese wohlgerathene Oper von Wort zu Wort erkläret worden, setzte sie, denen darin vorkommenden Leidenschaften und zärtlichen Ausdrücken gemäß, glücklich in die Musik, ungeachtet er selbst kein Wort Russisch verstund.

Sie ward also 1755 zu Petersburg unter den Carnevals-Lustbarkeiten, zu Ehren und zum besondern Vergnügen der Kaiserin und Urheberin dieses neuen Russischen Singspiels mit allgemeinem Beifall aufgeführt und etlichemal wiederholt. Die recitirenden Personen, deren die älteste etwan 14 Jahr alt seyn mochte, waren Madlle. ***Beligradskij***, eine starke Virtuosin auf dem Clavecin, und jüngste Tochter des oberwähnten Hof-Lautenisten Beligradskij; Gawrila ***Marzenkowicz***, genannt ***Gawriluschka***, Nikolaj ***Klutarev***, Stepan ***Raschewskij*** und Stepan ***Eustatiev***. An diesen so jungen als neuen Operisten bewunderten die Zuhörer und Kenner vornämlich ihre accurate Recitation, ihre nette Ausführung schwerer und langer Arien und ihre künstliche Cadenzen: der natürlichen, weder übertriebenen noch allzugesetzten Geberden allhier nicht zu gedenken.

Am

Am Schluß dieses Singspiels klopfte die Kaiserin, nebst dem ganzen Hof, und dem gestürzt vollen Parterre, in die Hände; und zu noch fühlbarerer Bezeugung des allergnädigsten Beifalls, wurden nach etlichen Tagen die sämmtlichen jungen Operisten mit schönen Stoffen zu neuen Kleidern, der Kapellmeister *Araja* aber mit einem kostbaren Zobel-Pelz und 100 halben Imperialen in Gold (—500 Rubeln) beschenkt.

6

LA RUSSIE

ET

SES CHEMINS DE FER

PAR

M. ÉMILE BARRAULT

EXTRAIT

DE LA REVUE DES DEUX MONDES

LIVRAISON DU 1er MAI 1857

PARIS

IMPRIMERIE DE J. CLAYE

7 RUE SAINT-BENOÎT

1857

LA RUSSIE

ET

SES CHEMINS DE FER

I.

Une opération sans exemple sur notre continent va s'accomplir. Il s'agit de construire en Russie un réseau ferré de plus de 4,000 kilomètres de développement et d'y affecter 1,100 millions. L'affaire a été décidée au lendemain de la guerre, comme si une pareille collision ne devait pas laisser de trace. Rarement peut-être le génie financier a montré dans l'avenir une confiance plus résolue, et l'œuvre qu'il se propose l'oblige à réaliser dans des proportions imposantes une première association internationale de capitaux. Cet ensemble de faits ne manque ni de nouveauté ni de grandeur; mais au-delà de l'opération même on découvre une perspective plus saisissante encore, celle de l'Europe orientale s'incorporant à l'Europe occidentale, devenant un corps d'autant plus robuste que ses membres seront mieux liés. Les chemins de fer russes ne se présentent donc pas comme une affaire purement industrielle; avant tout, ils ont un caractère politique.

A bien voir en effet, on continue ainsi le tsar Pierre qui transféra sa capitale aux bords de la Baltique, tournant l'empire vers l'Occident : trait admirable, parce que cela était conforme à la destinée

du pays et à ses traditions. Quoi qu'on en ait dit, malgré l'occupation des Mongols et des Tatars, la Russie n'était asiatique ni par sa croyance ni par sa race, pas plus que l'Espagne n'est africaine pour avoir été une dépendance des Maures. Ses commencemens appartiennent à l'Europe. La royauté lui vint des Normands, la foi religieuse des Grecs; ses métropoles furent alternativement Novgorod, à demi hanséatique, et Kiev, à demi byzantine. Ce n'est qu'après avoir été subjuguée par les hordes de l'Asie qu'elle pencha de ce côté et ne regarda plus de l'autre. Facilement vainqueurs d'un pays morcelé entre les descendans de Ruric, pour le mieux assujétir, les khans assignèrent la prééminence, parmi leurs vassaux, aux princes d'une cité nouvelle que sa situation centrale rapprochait d'eux, aux princes de Moscou, et Moscou se fit un titre de sa suprématie dans la servitude pour fonder la monarchie et revendiquer l'indépendance nationale. Cela fait, les traditions primitives devaient se renouer. Si les Tatars avaient entraîné la Russie vers l'Orient, la rivalité agressive de la Pologne la provoquait à une volte-face. Le tsar Pierre ne fit donc pas violence au cours des choses; ce qui fut alors réputé extraordinaire fut un retour à l'ordre ancien, déjà tenté par les précurseurs du grand homme; l'entrée de la Russie dans la famille européenne n'était qu'une réintégration. Et c'est ce mouvement qui se développera par le réseau ferré. Or, quelles en seront les conséquences?

Les pronostics sont divers. Selon beaucoup d'esprits pénétrans et graves, il y a lieu de tenir en suspicion perpétuelle un état qui surpasse en étendue le reste de l'Europe, dont le peuplement est prompt, dont l'ambition est notoire, et l'imminence de cette incorporation définitive suscite des craintes et des regrets. — Sans doute, dit-on, ce peuple a préservé l'Occident du dernier débordement de la barbarie, qui s'est amorti dans ses plaines immenses; mais lui-même est resté barbare, et s'il est héroïquement sorti, à l'état de nation, des mains étrangères entre lesquelles il était tombé, ce n'est pas impunément que durant trois siècles il a été retranché de l'Europe. De sa première éducation gréco-normande il n'a retenu que le culte chrétien, et de sa longue éducation tatare il a gardé le régime de la force. Servage sans patronage, féodalité sans chevalerie, despotisme sans tempérament, église plus biblique qu'évangélique et vassale muette du pouvoir impérial, tout en lui a un caractère matériel au-dessus duquel il a peine à s'élever; le sentiment du juste semble ne lui avoir pas été révélé; il met sa passion dans l'utile et son adoration dans la puissance. Son type est Pierre Ier, qui alliait l'imitation des procédés de la pratique moderne à la violence superbe d'un empereur allemand du moyen âge, tout à la fois Colbert, Louvois et Frédéric Barberousse, ne faisant d'emprunts aux nations po-

licées qu'afin de les mieux asservir. Tout dans ce peuple tend à une domination gigantesque. Placé entre l'Europe et l'Asie, il se croit appelé par le ciel à les maîtriser. Enfin c'est par le prestige de l'autorité et par les ressorts administratifs tout ensemble qu'il se gouverne, de façon qu'à un moment donné il peut tout oser. Que lui manque-t-il pour exécuter ses desseins? La faculté de se mouvoir avec rapidité, et on lui fait des chemins de fer! On ne l'armera de tous les arts de la civilisation qu'au péril de la civilisation elle-même, dont il se porte pour l'héritier, parce qu'il est né d'hier.

Cette thèse a un côté vrai, on ne saurait le nier, et l'imprévoyance serait folie vis-à-vis d'une puissance qui ne sait pas bien encore elle-même jusqu'où elle doit aller, qui n'a pas épuisé sa crise de croissance. Pourtant l'Occident constitue un faisceau dont la vigueur ira grandissant aussi vite que celle de la Russie; là est l'obstacle à tous les plans de monarchie universelle, l'obstacle et la leçon; c'est pour s'être désabusé de l'iniquité et de la vanité de cette chimère qu'on s'est résolu à former une confédération qui ne doit plus tolérer de nouveaux essais de conquête. Tour à tour chaque grande nation européenne s'est proposé de refaire l'empire romain, empire d'Occident d'abord, puis empire d'Orient; la Russie a passé par le même rêve, avec cette nuance géographique qu'elle commençait en Orient pour achever en Occident. Ç'a été une sorte de péché originel, péché légué aux sociétés modernes par les sociétés anciennes, mais toujours puni par l'impuissance. L'unité d'une seule des parties du globe n'est plus possible par la conquête d'un peuple et la prépotence d'un césar; l'unité ne saurait plus procéder que de l'union. Le testament de Charles-Quint est lettre morte en Autriche; il en est ainsi des testamens de Philippe II en Espagne, de Napoléon en France, de Pitt en Angleterre; tôt ou tard, bon gré, mal gré, il n'en sera pas autrement du testament de Pierre en Russie. Union sans servitude, reconnaissance du droit de chaque état, limitation de toute prépondérance abusive, voilà, sous le nom d'équilibre européen, la charte de justice, de paix et de modération que l'esprit moderne s'est octroyée. Il a inauguré le principe moral dans la politique : c'est sa gloire, c'est son salut. Cette charte fût-elle accidentellement violée, elle subsiste, règle désormais consacrée par les congrès auxquels elle préside, les arrêts qu'elle a inspirés, les victoires qu'elle a remportées, les réparations qu'elle promet. Il n'y a pas de droit contre ce droit, il n'y a pas de force contre cette force. Et ce n'est pas tout. L'esprit moderne a fondé la prospérité publique et privée sur le travail; il augmente la fécondité et la dignité de l'industrie par un accord plus intime avec la science; il excite les nations à abaisser les frontières devant les voies nouvelles qu'anime la vapeur, à supprimer les en-

traves de leur négoce. De même que la doctrine de l'équilibre européen a nivelé les aspirations à la monarchie universelle, la doctrine du libre échange oppose à la compétition du monopole une charte de pondération économique, et tout prépare l'union industrielle et commerciale de ces nations, que leurs relations financières enlacent de plus en plus, si bien que leur confédération est sous la sauvegarde d'une complication d'intérêts matériels et moraux. En vérité, personne n'y fera brèche. Dès-lors faut-il attribuer à la Russie le rôle inintelligent d'un antagonisme perpétuel? Ne serait-ce pas la calomnier? Si elle voit dans ses chemins de fer de commodes instrumens de guerre et d'immixtion, elle y voit aussi les instrumens de ce qu'on a nommé sa conquête intérieure : fertilisation de son sol, multiplication de ses produits, peuplement de ses solitudes. C'est l'une de ses ambitions, c'est peut-être le programme du règne qui commence. Soit! Plus elle voudra ressembler aux nations européennes, plus elle inclinera vers leur pacte. Étant la dernière venue, elle sera la dernière à y adhérer; mais un jour elle se ralliera à leur système, le temps aidant, le temps et les chemins de fer. Il n'y a donc aucun sujet de redouter le triomphe de sa domination, à moins que les nations dans lesquelles la civilisation se personnifie à cette heure n'aient leur déclin, et ne doivent céder la place à des nations plus jeunes, telles que l'Amérique du Nord et la Russie elle-même.

Que de fois n'avons-nous pas entendu prédire à la vieille Europe le sort de la Grèce perdant sa liberté et sa gloire! Pour nous, nous en demandons pardon aux prophètes de la ruine, nous ne saurions partager leurs pressentimens mélancoliques; nous n'acceptons pas pour l'histoire contemporaine les dénoûmens tragiques de l'histoire ancienne. Il y a un fait plus concluant que quelques analogies : l'abolition de l'esclavage, la réprobation de la guerre, l'ennoblissement du travail, le respect du droit dans les individus et dans les nations, les dispositions sympathiques des peuples marquent une différence profonde entre la société antique et la société présente; pourquoi celle-ci aurait-elle la même fin, lorsqu'elle n'a pas les mêmes causes de caducité? Ne l'a-t-on pas remarqué? Plus cette société a dépouillé le passé, plus elle est devenue vivace; elle est immortelle parce qu'elle se régénère. Notre Europe se défend de la vieillesse en se rajeunissant, et de la juvénilité en conservant les solides acquisitions de l'expérience. Voilà ce qui fait sa supériorité vis-à-vis de l'Amérique et de la Russie, « ces deux Hercules au berceau, » comme on les a ingénieusement nommées. Leur fièvre d'agrandissemens est en effet la même, l'énergie extérieure est pareille; mais chez ces deux états, qui représentent les deux extrêmes du régime social, la

démocratie et l'autocratie, les mêmes défaillances se font remarquer, et de tous les deux on peut dire que, s'ils s'approprient merveilleusement le réel de la civilisation, ils n'en ont pas encore atteint l'idéal. C'est pourquoi ils auront une belle part de l'avenir sans avoir l'honneur d'ensevelir leurs aînés et de continuer exclusivement l'œuvre civilisatrice. Cette œuvre réclame le concours de tous; personne n'y est de trop, ni la jeunesse ni la maturité; le drame serait mutilé, il cesserait d'exister, si une partie des personnages venait à être supprimée. Par cela même que ces deux jeunes puissances ont une mission militante, une Europe vaillante et circonspecte à la fois est nécessaire pour tempérer leurs excès, pour réprimer leurs écarts, pour intervenir à propos là où elles se seront avancées. Seule elle porte en elle, seule elle a la tâche de défendre les principes régulateurs et tutélaires de la société, et n'est-ce pas cette tâche qu'hier encore il lui était donné de remplir? La Russie, en frappant la Turquie à coups redoublés, l'a contrainte à abjurer un fanatisme intraitable, à se placer sous la tutelle de la chrétienté. L'ascendant a été ainsi ôté à la force qui outrage pour être donné à la force qui protége, les acheminemens de l'ennemi vers Constantinople ont été coupés, et l'Europe a stipulé la neutralité de la Mer-Noire, la liberté du Danube, l'annexion de l'empire ottoman; elle a recueilli dans l'intérêt général le fruit des travaux séculaires que la Russie avait intrépidement accomplis dans un intérêt égoïste; elle a dénoué au profit de tous cette question d'Orient qui devait être tranchée au profit d'un seul.

Une telle puissance, qui s'est si longtemps posée en épouvantail et n'a guère été jugée que sur le masque, ne peut toucher à rien sans éveiller de légitimes ombrages; c'est pourquoi nous devions affirmer l'ordre européen assez explicitement pour qu'on fût autorisé à ne voir dans cette incorporation de la nation russe qu'une extension du monde civilisé et non du monde barbare. Ce point établi, nous étudierons librement l'influence des chemins de fer sur le régime économique de la Russie. Ses actes politiques sont bien connus; on connaît moins généralement sa situation agricole, industrielle, commerciale; on se détourne trop volontiers d'une terre qu'on se figure recouverte d'un linceul éternel de neige, d'une population qu'on suppose vouée à l'abrutissement, parce qu'elle est encore partagée en castes au XIXe siècle. En y regardant mieux, on se convaincra que les ressources du pays sont d'un prix immense, que la population, intéressante par sa condition même et par ses qualités éminentes, est en voie d'émancipation, et que l'empire des tsars s'assimile de plus en plus à l'Europe. Du reste, l'entreprise des chemins de fer russes se rapproche, par les bases adoptées, des au-

tres entreprises du même genre. La jouissance du réseau est concédée à la compagnie pour quatre-vingt-cinq ans, à dater de l'expiration de la période de construction, fixée à dix années; le rachat ne peut être effectué que vingt ans après cette période, moyennant une annuité équivalente au revenu; la garantie d'intérêt à 5 pour 100 a la même durée que la concession, elle s'appliquera même sans délai à toute section du réseau mise en exploitation. Enfin le capital de 1,100 millions, dont la moitié peut être réalisée sous forme d'obligations, ne sera formé que par des émissions successives de titres, dont la première sera de 600,000 actions représentant 300 millions. Tel est le mécanisme financier de l'opération; mais c'est sous un autre aspect, on le comprend, que nous voulons étudier l'entreprise de ces chemins de fer : ce sont leurs conséquences économiques et politiques qui doivent surtout nous préoccuper.

II.

Les routes de la Russie, à part quelques chaussées, méritent à peine ce nom. Rien n'eût été plus facile que d'en sillonner ce plateau, où, des monts Karpathes aux monts Ourals, aucune ondulation de terrain ne se prononce à hauteur de montagne; mais l'énormité des distances en eût rendu l'établissement et l'entretien onéreux. On utilise les dons du climat et du pays, la neige pour le traînage, les eaux courantes pour la navigation. Seulement le traînage n'est praticable qu'en hiver, la navigation ne l'est qu'en été. D'ailleurs le tarif du transport par traîneau est de 20 à 25 centimes par tonne et par kilomètre; s'il y a presse, il devient exorbitant, et les communications fluviales affectent les transactions par la lenteur du trajet ou par une interruption forcée durant la saison froide. En outre, il n'en existe que deux systèmes. Pierre est l'auteur du premier. Afin d'assurer l'approvisionnement de sa capitale et la prospérité de cette héritière de Novgorod, il songea à la jonction de la Néva, qui coule entre les quais de granit de Pétersbourg avant de se jeter dans la Baltique, et du Volga, voie commerciale qui unit le centre de l'empire à la Caspienne. Ces deux fleuves sont reliés par des canaux; c'est une ligne navigable de plus de 4,000 kilomètres de long. Le Volga, rattaché dans son cours supérieur aux canaux du nord, reçoit dans son cours moyen l'Oka, qui vient du sud-ouest, et c'est à leur confluent qu'est située Nijni-Novgorod, célèbre par sa foire; dans son cours inférieur, il reçoit la Kama, qui arrive du nord-est, où les établissemens métallurgiques sont groupés. Plus

bas, la marchandise expédiée aux ports de la mer d'Azof peut débarquer, et, par un chemin de fer à chevaux de 63 kilomètres, aller se transborder sur le Don, qui la conduit à cette mer. Le fleuve et ses deux affluens ont un service de bateaux à vapeur dont la force varie de 24 à 250 chevaux. Le système que nous venons de décrire embrasse la partie orientale du territoire, qui confine à la chaîne asiatique de l'Oural. Le second système dessert la partie occidentale; lorsque l'art aura fait disparaître — ou donné le moyen de tourner — les treize cataractes qui, en aval de Kiev, gênent la navigation du Dniéper et la suspendent près de dix mois, ce fleuve, tributaire de la Mer-Noire, et la Dvina, le Niémen, la Vistule, tributaires de la Baltique, formeront une ligne sans solution de continuité d'une mer à l'autre, en regard des Karpathes et de l'Europe. Ces deux systèmes étant connus, on mesure l'espace qui demeure frustré des bénéfices de cette viabilité. Le réseau projeté comble la lacune en offrant un mode de transport permanent, accéléré, économique. Dans son expression la plus simple, il se réduit à deux traits, l'un du nord au sud, l'autre de l'est à l'ouest, et il se décompose en deux parties.

La première partie du réseau a déjà un élément: c'est le chemin de fer de Pétersbourg à Moscou, construit aux frais de l'état, ouvert depuis 1851, rapprochant la vieille capitale et la nouvelle, la première place commerciale maritime et la première place commerciale de l'intérieur. Ce chemin doit se prolonger de Moscou à Théodosie, l'un des ports de la Crimée, et voilà le trait du nord au sud. C'est peu : de l'un des points importans du parcours entre Moscou et Théodosie, de Koursk, une ligne remontera, par Dunabourg sur la Dvina, jusqu'à Liebau, l'un des ports de la Courlande; le trait du nord au sud se double. Ainsi deux rameaux baignent dans la Baltique; ils pénètrent dans la zone centrale avec un écart moyen de 100 lieues, l'un commençant à Liebau et passant par Dunabourg, l'autre commençant à Pétersbourg et passant par Moscou; ils se rejoignent au point de bifurcation, à Koursk, ce nœud du centre et du sud où, dès le mois d'août, les grains sont récoltés et les fruits mûrs; puis le tronc descend entre le Don et le Dniéper; il détache un embranchement de 30 kilomètres qui atteint la partie maritime de ce fleuve à un point peu distant d'Odessa; il plonge dans la Mer-Noire à Théodosie. Cependant de Moscou partira dans la direction de l'est un embranchement passant par Vladimir, se terminant à Nijni-Novgorod sur le Volga, destiné peut-être, dans un âge futur, à s'allonger jusqu'en Sibérie, et de là jusqu'en Chine... Revenons. On voit que cette partie du réseau se place entre les deux systèmes de voies navigables; elle occupe une portion de l'intervalle déshérité,

elle suppléera à l'insuffisance de ces communications, elle les met en rapport dans le sud.

Parmi les aboutissans de cette combinaison de routes ferrées et fluviales, Liebau est une place obscure, Théodosie a été autrefois célèbre. Théodosie, au sud-est de la Crimée, se recommande par l'excellence de ses avantages nautiques et de sa situation, qui décida les Grecs dans l'antiquité et les Génois dans les temps modernes à y établir un port commercial. Selon Strabon, 400 ans avant l'ère chrétienne, Théodosie était assez florissante pour que l'un des rois du Bosphore cimmérien en tirât 2,100,000 mesures de grains, qu'il envoya à Athènes, désolée par la famine. Vers la fin du XIe siècle, le premier siècle des croisades, les Génois y avaient déjà fondé leur comptoir fameux de Caffa, que la naïve admiration des Tatars surnomma le petit Constantinople, et ils n'en furent expulsés qu'après la ruine de l'empire grec. Deux cents ans plus tard, le voyageur Chardin y retrouva un reste d'activité; il raconte y avoir vu entrer 400 bâtimens en un mois. Durant cette période, le nom de Caffa prévalut; dès que Catherine II eut conquis la Crimée, en future libératrice de la Grèce, elle rendit à la presqu'île la dénomination hellénique de Tauride; Caffa redevint Théodosie. Comme Odessa à l'ouest et Taganrog à l'est, Théodosie correspond aux provinces fertiles de la région centrale de la Russie. Odessa ne peut desservir toutes ces provinces; elle n'en dessert que quelques-unes, et elle est devenue en cinquante ans le second port marchand de l'empire; Théodosie sera son heureuse rivale en desservant les autres. Outre sa part de relations directes dans l'intérieur, elle attirera une partie des relations de Taganrog et des autres ports de la mer d'Azof, parce qu'elle leur offrira un écoulement plus aisé en les dispensant des circuits du Volga et du Don à cette mer fermée; elle y ajoutera ses relations avec le littoral oriental de la Mer-Noire et du Caucase, auxquels elle touche; enfin elle sera liée à Moscou; peut-être la vieille cité des Grecs et des Génois ressuscitera-t-elle avec éclat. Quant à Liebau, de nos jours comme au beau temps des villes hanséatiques, ce port a été éclipsé par Riga, que le voisinage de l'embouchure de la Dvina désignait pour le débouché du pays; il n'a même en moyenne qu'un mouvement de 20,000 tonneaux par an; c'est un parvenu sans antécédens. Le chemin de fer lui tient compte d'être le port russe de la Baltique à la fois le plus occidental et le plus méridional; il est le plus à portée des arrivages de l'Europe; il ne gèle que par les hivers les plus rigoureux, encore la navigation n'y est-elle suspendue que six semaines au plus, tandis que les ports de Riga et de Pétersbourg sont régulièrement bloqués par les glaces durant cinq mois de l'année. Abordable par presque tous les vents,

Liebau contiendra 1,600 bâtimens au lieu de 400, lorsque les travaux entrepris par l'état en auront élargi l'enceinte (1).

L'autre partie du réseau consiste dans une ligne unique de Pétersbourg à Varsovie par Wilna. L'état y a fait pour 72 millions de travaux qu'il abandonne à la compagnie moyennant la moitié des bénéfices au-delà de l'intérêt à 5 pour 100. Voilà le trait de l'est à l'ouest. Il se complétera par un embranchement qu'il doit projeter des environs de Wilna vers la frontière prussienne et Kœnigsberg, et par son raccordement, à Varsovie, avec le chemin de fer de Granitza en Autriche. Cette ligne est le lien du réseau russe avec le réseau européen; au dedans, par son contact avec la Dvina, le Niémen et la Vistule, elle relie dans le nord les deux systèmes fluviaux.

Enfin les deux pièces du réseau se soudent à Pétersbourg, puis à Dunabourg, où la ligne de Varsovie rencontre la ligne de Koursk à Liebau. Par là, les importations de Liebau et les expéditions de Koursk pourront se répartir de Dunabourg à Varsovie et à Pétersbourg, dans les provinces voisines du *railway* de l'ouest; Pétersbourg entretiendra son activité en toute saison par ses relations avec Liebau (qui sera son port d'hiver), Kœnigsberg et Varsovie. Le réseau associe donc trois capitales : Varsovie, Pétersbourg, Moscou; trois mers, la Baltique, la Caspienne, la Mer-Noire; les trois zones septentrionale, centrale et méridionale du pays; les deux systèmes de communications fluviales. En même temps qu'il donne de la cohésion à la Russie, il en consomme la solidarité avec l'Europe par les frontières de la Prusse et de l'Autriche. La conception de ce vaste tracé ne mérite que des éloges. Les longueurs des lignes sont approximativement : de Pétersbourg à Varsovie, 1,248 kilomètres, y compris l'embranchement sur Kœnigsberg, qui en a 170; de Moscou à Théodosie, 1,159 kilomètres; de Moscou à Nijni-Novgorod, 426 kilomètres; de Koursk à Liebau, 1,217 kilomètres : ce qui fait, avec quelques fractions, un total de 4,162 kilomètres à exécuter. Si l'on ajoute les 644 kilomètres de Pétersbourg à Moscou, le développement du réseau complet sera de 4,806 kilomètres. En admettant une vitesse de 40 kilomètres par heure, Moscou sera à 11 heures du Volga, à 29 heures du sud de la Crimée; Pétersbourg, qui dès à présent donne la main à Moscou, se trouvera à 45 heures de la Mer-Noire, à 26 de Varsovie, à 36 de Berlin, à 40 de Vienne.

Certes, quoiqu'on entrevoie aisément la valeur économique du réseau, la valeur stratégique en est aussi évidente peut-être. Cela est peu surprenant. En tout lieu, qu'il s'agisse de passer en armes

(1) Les négocians de Riga viennent d'acheter les quais de Liebau; la valeur des terrains à Théodosie et aux environs a déjà triplé.

chez les nations limitrophes ou d'échanger des produits avec elles, le procédé est le même : il faut conduire aux frontières des routes partant du cœur du pays. Il serait donc difficile d'inventer du centre à la circonférence une espèce de rayons qui auraient exclusivement une propriété commerciale sans pouvoir jamais recevoir une destination militaire. Les voies rapides servent à deux fins; tous les chemins de fer sont innocens, mais il est permis de se défier de l'usage qui en sera fait. On peut prétendre que les tsars se serviront de leur réseau pour la conquête extérieure avec d'autant plus de succès qu'ils s'en seront d'abord servis pour la conquête intérieure. Soit, pourtant la Russie peut-elle se créer des moyens prompts d'aller chez ses voisins sans leur donner les mêmes moyens de la visiter? On disait naguère qu'elle était invulnérable chez elle, parce qu'elle était couverte par les distances qui lui faisaient une défense naturelle; si elle les supprime, c'est un gage de son désir d'avoir de bons rapports avec l'Europe, ou c'est le défi le plus téméraire qu'elle ait jeté au monde. Défi ou gage, nous avons prouvé que la fortune de l'Europe est impérissable; aucune éventualité, on peut l'assurer, ne la prendra en défaut; voyons maintenant jusqu'à quel point ces chemins de fer seront les agens de la transformation du pays et des habitans, et quels sont les rudimens de cette transformation.

III.

La portion du territoire russe que le réseau est appelé à vivifier peut se diviser en trois zones, — celles du nord, du centre et du sud. Les produits du sol et de l'industrie se distribuent entre ces trois zones selon les conditions spéciales du climat et du terroir, et doivent s'échanger régulièrement de l'une à l'autre; faute d'échanges réguliers, il y a souffrance par privation ou par engorgement. Nous étudierons séparément chacune des trois zones en recherchant de quel côté il peut y avoir soit des excédans à mobiliser, soit des déficits à combler.

Ce qui caractérise la zone septentrionale, ce sont les forêts. Assez fréquentes dans la zone centrale, où d'ailleurs il y a eu de larges défrichemens, plus rares dans la zone méridionale, où les Tatars ont laissé derrière eux de vastes déserts, elles sont la magnificence du nord de la Russie, qui contient les deux cinquièmes de la richesse forestière du pays, évaluée en totalité à 180 millions d'hectares.

Telle est la difficulté des communications, que plusieurs de ces forêts sont inexplorées; les générations d'arbres s'y succèdent à l'abri de la hache, et périssent de vétusté comme aux époques primitives. L'exploitation dépouille les bords des lacs, des rivières, des canaux, qui permettent un transport à peu de frais, soit pour la consommation intérieure, soit pour l'exportation : elle recule devant une coupe qui nécessiterait un transport par terre, et le combustible renchérit à Pétersbourg, parce que ses réserves pouvant arriver par flottaison sont presque épuisées. Sans doute le chemin de fer des deux capitales, moyennant des embranchemens ultérieurs, rendra, pour le transport des bois, des services à la zone septentrionale; mais il rendra d'autres services en la joignant aux deux zones dont elle ne peut se passer. Si l'on excepte les provinces dont le voisinage de la Baltique adoucit la température, dans cette zone où les hivers sont si longs et les étés si courts, le climat et le terroir ne peuvent être domptés par le travail et par les engrais; la production du bétail, de l'orge, du seigle et du froment est presque partout au-dessous des besoins de la population; la différence est tirée du centre et du sud. C'est à quelques centaines de lieues de Pétersbourg qu'est récolté le blé qui s'y mange; sur les bœufs qui y sont abattus, un septième seulement a été nourri dans les gouvernemens d'Arkhangel et d'Esthonie; les six autres septièmes arrivent de l'Ukraine ou des bords de la Caspienne sous le nom de bœufs circassiens, après un voyage de deux ou trois mois. Une prévoyance supérieure et les canaux de la Néva tiennent l'approvisionnement de la capitale toujours au complet; sur tant d'autres points qui ne sont pas à proximité des voies fluviales, l'insuffisance est habituelle, comme l'atteste l'élévation constante du prix des céréales.

La zone du centre est la zone vitale de l'empire. Son ciel est moins âpre, ses terres sont fertiles, sa population est nombreuse, presque tous les développemens industriels s'y sont agglomérés, et par cela même elle est le siége de transactions commerciales étendues. Dans la région supérieure de cette zone, l'industrie domine; la région inférieure est particulièrement agricole.

Les efforts de la Russie pour s'approprier l'industrie européenne datent de Pierre le Grand; la tentative a réussi depuis 1815. Le rétablissement de la paix fut partout le signal d'une reprise ardente du travail; le continent, sous le coup d'un avertissement impopulaire, mais efficace, le blocus napoléonien, avait compris la nécessité d'apprendre à lutter contre l'Angleterre, et la Russie y fut aussi excitée par les mesures des deux empereurs Alexandre et Nicolas, par leurs exemples même. Tout l'y conviait : la quantité de matières

premières qu'elle avait sous la main, et l'assurance d'un placement garanti, soit par les besoins de 60 millions d'âmes en Europe et de 5 millions en Sibérie, soit par le trafic avec les nations de l'Asie. On sait que son territoire se prolonge dans le nord de ce continent jusqu'aux mers du Japon, en côtoyant l'Anatolie, la Perse, la Tatarie, la Mongolie, la Chine, et lui assigne une fonction commerciale à exercer par terre aussi bien que par mer. Il était légitime de vouloir préluder à cet avenir en soldant avec des objets de confection indigène les marchandises asiatiques. Ce n'était pas non plus une considération futile que celle de l'intérêt des populations rurales, à qui la longueur exceptionnelle de la saison morte permettrait de faire alterner avantageusement les travaux des champs et ceux des manufactures. Enfin il y avait l'ambition de s'élever sous tous les rapports au rang des autres états européens. Ce furent les seigneurs qui donnèrent l'exemple, les uns entraînés par un généreux patriotisme, les autres par les bénéfices que promettait l'industrie; la main-d'œuvre était toute trouvée dans leurs serfs, et c'est pourquoi il y a tant de fabriques dans les villages du centre de la Russie. Derrière les seigneurs, la bourgeoisie s'avança avec défiance, ignorante encore, mercantile à la façon levantine, mal préparée, mais s'avançant toujours et laissant les seigneurs tenter l'expérience, jeter leur feu, se rebuter des mécomptes, puis les remplaçant en grande partie, et demeurant maîtresse du champ de bataille, d'où la noble avant-garde avait presque entièrement disparu.

Cependant des instructeurs européens concouraient au succès; le gouvernement soutenait par un tarif protecteur tous ces établissemens qui avaient à supporter les intérêts usuraires du capital de fondation, les échecs inséparables de tout début, et souvent ne trouvaient pas à vendre des produits d'un prix exorbitant. Il reste beaucoup à faire, ce qui est fait est décisif. La Russie a amélioré ses vieilles industries, telles que la préparation des peaux, la fabrication des cordages et des toiles à voiles; elle a naturalisé chez elle une foule d'industries étrangères; elle fabrique de la porcelaine, de la verrerie, des glaces, du papier, des produits chimiques, du tabac, du sucre de betterave, du savon, des chandelles; elle façonne la laine, la soie, le coton, selon les meilleurs procédés, et elle a ses usines métallurgiques. Enfin elle a fondé des écoles pour former des ouvriers, des contre-maîtres et des directeurs. Chose remarquable, la métropole industrielle du pays, aussi bien que la métropole commerciale de l'intérieur, est la vieille capitale qui n'a pas cessé d'en être la métropole religieuse : c'est Moscou. D'après les derniers renseignemens publiés, on y compte 1,485 établissemens de filature et de tissage occupant 118,000 ou-

vriers, et 6,387 fabriques diverses occupant 19,900 ouvriers. Voil ce qu'est devenu le sanctuaire du vieil esprit russe, la citadelle d la noblesse incorrigible. Rien ne subsiste de l'ancienne Moscou qu le Kremlin, monument indestructible de la tradition publique; reste se renouvelle avec un cachet national. La capitale répudiée e plus russe que Pétersbourg; elle n'est pas moins moderne à cet heure, et elle doit à sa situation centrale une importance incompa rable. Lorsqu'elle sera mise en rapport direct avec l'Europe par l chemins de fer, qui sait si elle ne disputera pas la prééminence Pétersbourg, qui fut le Versailles d'un réformateur et restera u grand port? Qui sait si l'unité de l'empire n'y résidera pas une se conde fois?

Il ne nous est possible de faire apprécier l'importance de mouvement producteur que par quelques aperçus sur les indu tries principales. Nous avons peu de chose à dire de l'industr linière : elle est née si naturellement dans un pays qui produit lin sous toutes les températures et en exporte par tonnes les grain et les filamens, qu'elle ne s'est pas encore constituée à l'état manu facturier. Presque partout cette industrie est répandue à l'état pa triarchal; la quenouille, le rouet et le métier mettent un peu d'a sance dans une foule de villages. Il n'existe que trois filatures à mécanique, dont une à Moscou; il n'y a aucun établissement de ti sage. La fabrication des soieries est organisée; elle emploie moit de soies indigènes provenant du Caucase, moitié de soies de Franc d'Italie, de Turquie et de Perse. Le commerce des soies entre la Pers et la Russie est assez ancien pour que le père de Pierre le Granc le tsar Alexis, voulant le protéger, ait fait construire par un Ho landais l'un des premiers bâtimens de guerre russes, qui, lancé su l'Oka, devait descendre le Volga jusqu'à la Caspienne. Les produit de cette fabrication sont estimés à une somme de 60 millions pou toute la Russie, de 30 millions pour la province de Moscou. L'indus trie de la laine est plus avancée : elle emploie de 34 à 35 millions d kilogrammes de matière première, dont 700,000 de laine peignée e filée sont de provenance étrangère; elle fabrique les draps grossier des paysans, les draps de l'armée, les draps de la garde, qui, jus qu'en 1822, étaient tirés de l'Angleterre, des draps de qualité ordi naire, moyenne, supérieure, notamment en Livonie et en Pologne des tapis, des couvertures, des châles, des camelots, des mérinos des mousselines de laine, etc. La valeur totale de ses produits dan tout l'empire, y compris le royaume de Pologne, est d'enviro 184 millions; il en faut déduire 50 millions pour la province d Moscou et les autres provinces centrales, qui font surtout la drape rie grossière et moyenne. Enfin la plus développée et la plus ré

cente de ces industries est celle du coton. L'exemple fut donné par l'empereur Alexandre, qui fonda à Pétersbourg la première filature et la plaça sous la protection de l'impératrice-mère. Le personnel de cette filature se composait de six mille ouvriers appartenant à la catégorie des enfans trouvés et traités en ouvriers libres; les enfans abandonnés ont du moins en Russie l'avantage d'être réputés de race affranchie. De 1824 à 1825, 400,000 kilogrammes de coton brut et 3 millions de kilogrammes de coton filé suffisaient à la Russie, qui met présentement en œuvre plus de 30 millions de kilogrammes de coton, dont 2 millions seulement de coton filé. En 1834, la consommation de la France ne dépassait pas 36 millions de kilogrammes de coton brut. Sur les 224 millions de francs qui représentent la valeur des produits de cette industrie cotonnière, 100 millions figurent au compte des provinces centrales de Kostroma, Vladimir et Moscou, et une extension rapide est promise à cette industrie, parce qu'en outre de l'exportation chez les nations asiatiques, les étoffes de coton envahissent les classes inférieures; l'indienne pénètre dans les villages de l'empire. Le reproche commun qui pourrait être adressé aux producteurs russes, c'est qu'ils n'ont pas encore obtenu le bon marché; mais, parmi les causes de cherté de leurs tissus, il faut noter le transport dispendieux des matières premières venant de l'intérieur ou du dehors et la circulation difficile des produits manufacturés (1).

C'est encore à la zone centrale que se rattache l'industrie métallurgique. Sans doute les principales usines ne sont pas celles des provinces de Kalouga, d'Orel, de Penza, de Riazan, de Vladimir, mais c'est à Nijni-Novgorod que sont expédiés par la Kama, qui les transmet au Volga, les produits des usines situées le long de la chaîne de l'Oural. Cette région isolée réunit presque toutes les richesses minérales de la Russie, fer, cuivre, platine, or, etc. Ces richesses se retrouvent avec la même abondance de l'autre côté de l'Oural, dans la Sibérie, qui n'est pas moins précieuse par la fertilité d'une partie de son vaste territoire et par sa contiguité avec les pays de l'Asie. On sait que la Russie est redevable de cette acquisition au génie entreprenant d'un bourgeois notable, d'un Strogonof, souche de l'illustre famille de ce nom, qui aida de ses moyens un aventurier cosaque à s'en emparer; cet autre Pizarre en fit hommage aux tsars de Moscou dans la seconde moitié du XVIe siècle, vers le temps même où les nations européennes s'établissaient sur divers

(1) Voyez l'*Essai sur les forces productives de la Russie*, par M. de Tegoborski, enlevé prématurément à son pays, qu'il honorait par des connaissances étendues et des vues élevées.

points du globe, comme si de son côté la Russie n'avait dû former qu'une puissance compacte et d'une seule pièce. En attendant que la Sibérie soit exploitée, la contrée ouralienne l'est déjà. L'industrie y forme une sorte de colonie sous un code particulier. La concession de chaque mine a été pourvue d'une dotation en sol forestier et en population, à la charge par le concessionnaire de nourrir les travailleurs, de payer les taxes, d'entretenir les églises, les hôpitaux et les écoles, le salaire de l'ouvrier n'étant que de 20 centimes. Jamais industrie n'a été mieux protégée contre la concurrence étrangère. Peut-être faudrait-il reprocher aux maîtres de forges russes, sauf quelques exceptions éclatantes parmi lesquelles on compte MM. Demidof, de s'être laissé décourager par les distances ou endormir par leurs priviléges, et de n'être pas assez soucieux d'améliorer leurs procédés, d'accroître leur production, longtemps stationnaire, toujours insuffisante. Le Russe est loin de connaître encore les mille usages du fer; il s'en passe chaque fois qu'il peut le remplacer par le bois. Cependant la production totale de la fonte et du fer en barre, qui, en 1782, n'était que de 80 millions de kilogrammes, équivaut actuellement à 320,000 tonnes; on exporte en Angleterre des fers propres à la fabrication de l'acier, et en Amérique de grosses tôles fort recherchées. C'est la province de Perm qui représente cette industrie avec le plus d'honneur. Sur les 85 usines appartenant à des particuliers, l'état en a une trentaine, la province de Perm en compte 47; elle contient en outre les mines de cuivre les plus productives. Le rendement annuel en cuivre est de 5 à 6 millions de kilogrammes, dont plus d'un cinquième s'exporte. Nous ne ferons que mentionner les manufactures d'armes, de faux, de faucilles, de coutellerie, de quincaillerie, d'ustensiles en cuivre, etc., qui font la célébrité de Koursk, d'Orel et de Toula, villes situées sur la ligne de Moscou à Théodosie, et nous ne consignerons plus qu'un fait. Vers 1824, l'importation des machines pour les ateliers russes était évaluée à 200,000 fr.; la moyenne annuelle est maintenant de 12 à 13 millions, quoiqu'on en construise en Russie même. Pétersbourg a des établissemens pour la construction des machines; à Nijni-Novgorod, les établissemens de l'une des compagnies du Volga ont ajouté sept *steamers* à la flottille du fleuve et livré en quelques années six machines à vapeur d'une force totale de 716 chevaux. Nul doute que la ligne de Moscou à Nijni-Novgorod ne hâte le développement de cette région de l'est, intéressante à plus d'un titre; les villes s'y créent sans bruit. Perm, récemment bâtie sur la Kama, a déjà 12,000 habitans; la population augmente sur tous les points; le sol suffit à la nourrir; les terres du gouvernement d'Orenbourg se défrichent; les émigrations de l'intérieur en prennent le chemin,

et bientôt la solitude et l'inculture disparaîtront de cette lisière de l'Europe, d'où partent les caravanes de l'Asie, d'où partiront plus tard des colons volontaires pour la Sibérie.

C'est l'activité industrielle, on le voit, qui distingue surtout la région supérieure de la zone centrale; quant à la région inférieure, agricole par excellence, elle porte le nom significatif de *terre noire*. Sa surface est formée d'une couche épaisse d'humus d'une fécondité inépuisable. Elle s'étend de la Podolie, dans l'ouest, au gouvernement d'Orenbourg, dans l'est, et comprend 95 millions d'hectares. Cette région privilégiée a sa page dans l'histoire. Lorsque les Tatars dominaient sur les bords de la Mer-Noire, en Crimée, sur le cours inférieur du Volga, les cultivateurs y étaient exposés à des incursions perpétuelles; ils se retirèrent dans les provinces septentrionales, plus éloignées de l'ennemi, mieux défendues par des forêts, des marais, des rivières; le sol ingrat se peupla, le riche plateau devint désert. Cependant, lorsque vers le milieu du XVI[e] siècle la prise de Kazan et d'Astrakan sur les Tatars y eut ramené la sécurité, seigneurs et prêtres se le partagèrent; ils attirèrent les paysans par l'appât de conditions avantageuses et d'un terroir meilleur. A cette époque, les paysans, inhabiles à posséder la moindre parcelle d'un champ, appartenaient aux propriétaires du sol par une aliénation de leur personne perpétuelle ou temporaire. Les uns, moyennant la concession de l'usufruit d'un lot de terrain, s'étaient obligés à demeurer attachés au domaine seigneurial à tout jamais, eux et leurs enfans; les autres contractaient un engagement à l'expiration duquel ils allaient offrir leurs services ailleurs. Sur l'appel des seigneurs de la *terre noire*, une foule de cultivateurs, des deux classes sans doute, descendit joyeusement du nord vers ce nouveau Canaan. Ce fut un événement. Les villages se dépeuplèrent autour de Moscou même, si l'on en croit l'ambassadeur anglais qui y résidait en 1589; mais les seigneurs du nord, voyant leurs biens abandonnés, réclamèrent auprès du tsar. Entre la noblesse et la monarchie, le conflit était plus vif que jamais. Depuis la décadence des Tatars, c'était à qui s'emparerait de la suprématie vacante, et comme le trône était occupé par un usurpateur, meurtrier du dernier descendant de Ruric, la noblesse était en veine d'arrogance. Le tsar Boris Godounof avait à se consolider. Un ukase déclara tous les paysans attachés irrévocablement au domaine où ils se trouvaient à l'heure de la promulgation; tous furent soumis à un régime uniforme. Pleine satisfaction fut donnée aux propriétaires du centre et du nord, grands et petits. Cet ukase, dont la *terre noire* fut l'occasion, dicté au tsar par l'aristocratie, la mit en possession directe de la population rurale. Ce n'est pas à la glèbe simplement, c'est à un maître

que le serf fut lié, double lien difficile à rompre. Le serf russe est moins le frère du serf de notre moyen âge que celui de l'esclave antique ou du nègre. C'est pourquoi, sous la maison de Romanof, qui fut portée au trône après de longs troubles, la noblesse a pu perdre toute importance politique sans cesser de posséder le sol, que les paysans n'avaient pas qualité pour acheter, n'étant eux-mêmes qu'une chose, une matière à trafic, une propriété donnant un revenu. On verra bientôt où en est ce servage, qui s'est régularisé à l'heure où il finissait dans l'Europe occidentale.

Selon tous les voyageurs, quelles que soient leurs opinions, rien n'égale la fécondité de la *terre noire*. Sur une foule de points, la couche d'humus a deux mètres d'épaisseur; nulle part elle n'exige un labour profond; on ne la fume jamais, on la laisse reposer, et la coutume de plusieurs villages est de la mettre en jachère pendant cinq années pour s'assurer quinze années d'un bon rapport. Elle produit du lin, du chanvre, du tabac, des céréales surtout. Sur les 520 millions d'hectolitres récoltés dans l'empire, sa part est des quatre cinquièmes environ. C'est le grenier de la Russie, c'est l'un des greniers de l'Europe. C'est cette *terre noire*, dans les provinces de Volhynie et de Podolie, à l'ouest, qui exporte par Odessa; c'est encore elle, dans les provinces de Simbirsk, de Penza, de Tambov et de Voronège, à l'est, qui exporte par les ports de la mer d'Azof et de la Crimée. Le milieu de cette région productive, — de Toula, qui en est la limite nord, à Orel, d'Orel à Koursk, et de Koursk à Kharkov, qui en est la limite sud, — fera ses exportations par Théodosie dans la Mer-Noire, et par Liebau dans la Baltique. On peut juger de la valeur de ce milieu par l'importance des villes qui viennent d'être nommées, et qu'on avait déjà citées pour leurs manufactures. Toula, avec son beau pont suspendu en fer sur l'Upa, compte de 50 à 60,000 habitans; Orel et Koursk en ont plus de 30,000; Kharkov n'était sous Catherine II qu'un village de Cosaques, c'est aujourd'hui une ville élégamment construite, chef-lieu de l'Ukraine, avec 30,000 habitàns, 224 fabriques, 9,000 ouvriers, — dont quelques-uns sans doute descendent des compagnons de Mazeppa, — un enseignement universitaire, et de beaux champs aux alentours. Toutefois la fertilité de cette terre, qui alimente Moscou et une partie de la région industrielle, ne profite qu'imparfaitement aux provinces plus éloignées et mal servies par leurs communications. Plusieurs gouvernemens du nord sont fréquemment exposés à la pénurie, quelquefois à la disette, tandis qu'au centre il y a encombrement des magasins, avilissement des prix, déperdition de la denrée. Par exemple, dans les gouvernemens de Vitebsk et de Pskov, l'hectolitre de seigle vaut habituellement 10 francs, accidentellement 20 francs, et dans les

gouvernemens de Koursk et d'Orel il vaut de 2 à 3 francs. En 1843, on fut obligé d'autoriser l'importation des blés étrangers dans les provinces septentrionales, particulièrement en Esthonie, pendant que la farine de seigle se vendait 2 francs 40 c. dans les provinces centrales. Enfin on cite des localités où, malgré trois ans de cherté des céréales en Europe, la difficulté des transports a maintenu en réserve et en épi jusqu'à cinq récoltes successives, au détriment des propriétaires, tant il est vrai qu'il n'y a pas de terre promise sans bonnes routes, sans chemins de fer surtout. Les voies fluviales dont Pétersbourg est doté n'ont pas même toujours permis aux grains achetés pour l'exportation d'y arriver en temps utile, soit à cause de la longueur du trajet, soit à cause de l'interruption de la navigation par les glaces, interruption qui, sur le Volga et ses canaux, est de près de six mois.

Mais si les glaces interceptent les voies fluviales, la neige n'interceptera-t-elle pas les voies ferrées? Il convient premièrement de mettre en dehors de l'objection les sections méridionales du réseau, qui ne seront pas plus sujettes à cet inconvénient que les chemins de fer de nos climats tempérés. Dans la zone du sud, la neige n'est ni assez habituelle ni assez régulièrement persistante pour que l'on y ait adopté le traînage; l'usage reçu est qu'il se fasse aux frontières mêmes de cette zone un échange de la voiture contre le traîneau ou du traîneau contre la voiture, selon qu'on va du sud au centre ou qu'on vient du centre au sud. Quant aux lignes des zones centrale et septentrionale, on peut en juger d'après ce qui s'est passé sur la ligne de Pétersbourg à Moscou : de 1851 à 1856, la circulation y a été suspendue trois jours. Il ne s'agit donc que de comprendre dans les frais d'exploitation la dépense spéciale de l'enlèvement des neiges, dépense qui est quelquefois aussi nécessitée sur les chemins de la Prusse et sur le chemin de l'est en France, et qui est évaluée en Russie à un millier de francs par kilomètre.

La zone méridionale semble, comme la zone septentrionale, tenir dans la culture russe, actuellement du moins, un rang inférieur. Ce qui la caractérise, ce sont les steppes qui partent du sud de la Bessarabie, suivent le littoral de la Mer-Noire et de la mer d'Azof, et se terminent dans les provinces de Stavropol et d'Astrakan. Ces steppes sont des plaines unies souvent à perte de vue, offrant de loin en loin des bouquets de bois et plus généralement des broussailles, çà et là coupées de ravins, présentant par intervalle de légères ondulations ou des éminences tumulaires, dont plusieurs affectent la forme conique et sont surmontées de statues grossières,

monumens encore inexpliqués des peuplades qui ont visité cette contrée; en outre elles sont parsemées, dans presque toute leur étendue, de marais et de lacs salans; frappées ici de stérilité en raison de la nature saline du sol, là elles se couvrent au printemps et à l'automne d'une végétation spontanée et luxuriante, d'herbes de la hauteur d'un homme, de milliers de fleurs aromatiques. Les terres arables de bonne qualité ne font pas défaut; si les steppes pénètrent dans la région de la *terre noire,* des filons de cette terre riche se prolongent aussi jusque dans les steppes et appellent la culture. Sous le règne de Catherine II, des émigrations allemandes des bords du Rhin vinrent s'établir sur le cours inférieur du Volga; des memnonites de la secte des anabaptistes abandonnèrent la Prusse, où ils étaient persécutés, pour jouir en paix de la concession de champs fertiles entre le Dniéper et la mer d'Azof. L'empereur Paul avait aussi proposé dans ces steppes un asile et une œuvre de colonisation au prince de Condé et à son armée, qui faillirent accepter. Cependant la population sédentaire et agricole s'y accroît lentement; les habitans, Tatars ou Cosaques en majeure partie, se livrent à l'élève des chevaux et du bétail, que favorisent l'abondance des pâturages et la liberté du parcours, qui plaît à leurs vieilles habitudes nomades. Sur les 18 millions de chevaux que l'on attribue à la Russie, les steppes en nourrissent à peu près le quart. Les races en sont distinguées et pleines de feu. Les troupeaux de gros bétail sont de 5 ou 6 millions de têtes, et fournissent un contingent annuel aux deux autres zones, qui, entre elles deux pourtant, en réunissent 18 millions; avec les 2 millions de la Finlande et de la Pologne, c'est un total de 25 millions de bêtes à cornes pour l'empire. Le total des bêtes à laine est du double. Sur ces 50 millions de pièces, la zone méridionale en contient 12 millions, dont 8 millions de race ordinaire et 4 de race fine. Ainsi cette zone envoie en Russie, pour l'usage intérieur ou pour l'exportation, des troupeaux, des cuirs, du suif, des laines. Le sel est aussi un de ses principaux produits; le centre et l'ouest tirent une partie de leur approvisionnement en sel des provinces de Perm et d'Orenbourg, qui ont des mines de sel gemme; l'autre partie provient des steppes, dont les lacs et les marais défraient largement les pêcheries du Dniéper, du Don, du Volga, de la mer d'Azof et de la Caspienne. Chaque année, de mai à septembre, les seules salines de la Crimée expédient de 88 à 176,000 tonnes; c'est un chargement de retour pour les voitures qui apportent des grains aux ports de la Mer-Noire. Faute de communications avec le sud, les provinces du nord en font venir jusqu'à 130,000 tonnes de l'extérieur. Enfin, entre le Donetz, l'un des affluens du Don, et le Dniéper, sur la ligne de Moscou à Théodosie, existe une res-

source bien autrement enviée de toute nation industrielle : ce sont des gisemens d'anthracite et de houille, dont il n'a encore été extrait que 40 ou 50 millions de kilogrammes. S'il est vrai qu'on ait aussi trouvé du charbon de terre dans l'Oural, et que de premières explorations aient fait reconnaître des bancs houillers aux environs de Kharkov et de Toula, dans le rayon même de Moscou, une pareille découverte vaut celle des gîtes aurifères de la Sibérie.

Nous ne suivrons pas la zone méridionale jusqu'à sa région caucasienne, où, sous l'action d'un soleil ardent, croissent l'olivier, le mûrier, le figuier, le grenadier, la canne à sucre, où le coton et les plantes tinctoriales réussiraient à merveille. Déjà quelques provinces musulmanes qui bordent la Caspienne, notamment celle de Derbent, cultivent la garance avec assez de succès pour en obtenir chaque année 1,500,000 kilogrammes; l'importation de la Russie n'a jamais dépassé 2 millions de kilogrammes. Rappelons quelle est la part des soies du Caucase dans la fabrication des soieries de l'empire, et arrêtons-nous avec le chemin de fer en Crimée. Sèche et nue dans quelques-unes de ses parties, cette presqu'île est dans d'autres le jardin de la Russie. Ses vignobles comptent des ceps originaires de la Grèce, de l'Italie et de la France. Un autre vignoble planté sur les rives du Volga, près d'Astrakan, a été constitué par les soins de Pierre le Grand, qui voulait que la Russie eût et fît de tout, même du vin.

IV.

Il serait superflu d'insister sur la facilité d'échanges que les chemins de fer procureront à ces trois zones. La zone centrale est aussi le centre du réseau; elle communique avec le sud par la ligne de Moscou à Théodosie et secondairement par l'embranchement sur le Dniéper, — avec l'est par la ligne de Moscou à Nijni-Novgorod, — avec le nord par la ligne de Moscou à Pétersbourg, — avec le nord-ouest par la ligne de Koursk à Liebau, — avec l'ouest indirectement par l'intersection de la ligne de Liebau et de celle de Varsovie. Les trois zones entrent ainsi les unes dans les autres pour la répartition des denrées alimentaires, des matières premières, des produits manufacturés. En même temps les frontières maritimes et les frontières de terre sont mises, par cet ensemble d'artères, à la disposition du pays tout entier pour l'écoulement au dehors et l'afflux au dedans. Si ces chemins de fer, dans la pensée du gouvernement, sont exclu-

sivement stratégiques, ils servent admirablement aussi les progrès pacifiques de l'empire; on a vu quels avantages le travail agricole et industriel pourra en retirer; ils ne seront pas moins avantageux au mouvement commercial intérieur et extérieur.

Les points importans de la circulation à l'intérieur sont presque tous sur les voies fluviales. A Rybinsk, où les canaux du nord se rattachent au Volga, telle est l'affluence des arrivages et des départs durant la saison de la navigation, que le chiffre des affaires est estimé à 200 millions. Ce port, qu'on s'est plu à décorer de quais de granit, d'une bourse et de boulevards plantés d'arbres, est alors envahi par une foule extraordinaire de marchands, de mariniers, de hâleurs de bateaux, d'artisans de toutes les professions; sa population d'hiver est de 6 à 7,000 âmes; sa population d'été est de 130,000. De Rybinsk à Nijni-Novgorod et de Nijni-Novgorod à Astrakan fonctionnent plusieurs bateaux à vapeur : les uns servent au transport des marchandises et des voyageurs, les autres au remorquage. Ceux-ci font concurrence à des bateaux-machines qui, avec une ancre fixée dans le fleuve, un cabestan mû par soixante chevaux quelquefois, et un câble du cabestan à l'ancre, opèrent la remonte ayant dix barques à la remorque. Nous ignorons le nombre des barques en service sur le Volga; mais il a été calculé que quelques provinces intéressées à cette navigation construisent chaque année 9,000 barques plates ne faisant qu'un voyage, du port de 730,000 kilogrammes chacune. A Nijni-Novgorod, la foire s'ouvre en août et dure quatre semaines. Pendant trois mois, c'est un va-et-vient continuel de voitures et de voyageurs sur la route de Moscou à ce rendez-vous des produits russes, européens, asiatiques. Avant de nous y arrêter, nous ferons observer que parmi les foires innombrables qui se tiennent dans les divers gouvernemens on en compte 128 auxquelles il se fait habituellement pour 200,000 fr. de vente (1); chaque année, il s'y porte environ pour 820 millions de marchandises; il s'en débite pour 5 ou 600 millions. Nous citerons, sur le trajet ou à proximité de la ligne de Moscou à Théodosie, les foires de Korennaïa, où il se traite pour 14 millions d'achats, de Poltava, où il s'en fait pour 34 millions, de Kharkov, où le montant de la vente des chevaux, des laines et des objets manufacturés atteint à 50 millions, et nous n'oublierons pas la foire d'Irbite, au pied de l'Oural, où il se fait pour près de 120 millions d'affaires sur les marchandises de rebut, les tissus façonnés, bariolés ou imprimés qui sont passés de

(1) On trouvera dans l'*Annuaire des Deux Mondes* pour 1855-56 d'intéressans détails sur le mouvement des foires russes.

mode. On y apporte aussi des fabriques de Toula 50 ou 60,000 de ces petits instrumens nommés *harmonica*, destinés à la Chine, dont ils flattent le goût musical.

Venons enfin à la foire de Nijni-Novgorod, dont nous parlerons d'après celle de 1852, qui a été l'objet des études les plus exactes. Nijni-Novgorod, peuplée de 33,000 habitans, se divise en deux villes. La ville haute, avec le Kremlin obligé, sorte de Capitole russe commun à toutes les vieilles cités, occupe un promontoire presque à pic de 120 mètres d'élévation, au pied duquel l'Oka et le Volga se rencontrent en déployant de chaque côté une nappe de 1,000 mètres de large. La ville basse occupe les deux rives de l'Oka, qui sont réunies par un pont de bateaux; sur la rive droite, elle s'abrite derrière le promontoire; sur la rive gauche, elle s'étend en plaine avec un vaste bazar bâti en pierre, des canaux faisant ceinture au bazar, et un égout d'architecture vraiment romaine. La ville basse est le quartier de la foire. La petite mer formée par le confluent de la rivière et du fleuve, les milliers de barques mâtées qui la couvrent, — au-delà, sur la rive gauche du Volga, une plaine immense parsemée de nombreux villages et terminée par une ligne de forêts épaisses, composent, avec la ville haute et ses tours, un de ces sites pittoresques assez rares en Russie; mais un spectacle encore plus curieux peut-être, c'est celui d'une multitude de 2 à 300,000 visiteurs de toutes les nations, de tous les costumes, de toutes les langues. La valeur totale des marchandises apportées en 1852 à Nijni-Novgorod est représentée par une somme de 258 millions; les marchandises russes y figuraient pour 197 millions, les provenances européennes pour 25, et celles d'Asie pour 36 millions. Parmi les marchandises russes, les tissus de coton, de laine, de lin et de chanvre comptaient pour plus de 74 millions; — le fer en barres et l'acier, le fer et l'acier ouvrés, le cuivre de première fusion, tant en planches qu'en feuilles, et les diverses fabrications métalliques, pour plus de 46 millions; — les pelleteries, cuirs bruts et ouvrés, pour près de 37 millions; — les articles alimentaires, sucre raffiné, sel, grains et farines, produits des pêcheries, vins et spiritueux, pour 24 millions; — le tabac, pour 3 millions 1/2; — le restant, en articles divers, pour 23 ou 24 millions. Parmi les marchandises européennes, les drogueries et les matières tinctoriales, dont une faible partie seulement arrivait de la Perse, comptaient pour 10 millions; — les vins, pour plus de 5 millions; — les tissus de soie, de laine et de coton, comprenant des cotonnades anglaises unies, des batistes d'Écosse, des indiennes de Mulhouse, etc., pour plus de 6 millions 1/2. Les marchandises asiatiques consistaient en fourrures, en tapis et en soies expédiés par la Perse, en pelleteries de Khiva et de Boukhara,

en coton brut et filé de même origine, et en 42,000 caisses de thé, d'une valeur de 27 millions (1).

Ces détails donnent une idée des exigences de la consommation de la Russie. Après le commerce russe proprement dit il faut parler du commerce asiatique, encore modeste, mais favorisé par le gouvernement dans des vues politiques. Le chiffre total de ce commerce est de 80 à 100 millions : — 6 millions avec la Turquie d'Asie, 17 millions avec la Perse, 23 ou 24 millions avec Khiva, Boukhara, Khovan, Taschkend, villes tatares, et la steppe des Khirguiz. En général, la Russie exporte chez ces nations des cotonnades, des tissus en laine, des métaux ouvrés, etc., et reçoit des matières premières; pourtant la Perse fournit annuellement pour 7 millions de tissus de soie et de coton aux provinces caucasiennes, où la mode persane s'est conservée. Quant au commerce avec la Chine, il est de 50 millions environ; l'article presque unique de la Chine est le thé, qu'elle cote à 25 ou 26 millions; elle prend l'équivalent en métaux ouvrés, en pelleteries et peaux préparées, en tissus de lin et de chanvre, en cotonnades et en draps qu'elle place en partie dans la Mongolie septentrionale. Ces échanges ont leur centre à Kiakta, à 6,000 kilomètres de Moscou; ils sont l'objet de la sollicitude du gouvernement. Le thé introduit par les caravanes en Russie est d'un prix plus élevé que celui qui s'importe de Canton en Europe; or cette cherté tient moins à la longueur du trajet qu'à une compensation imposée par les marchands chinois, qui n'achètent à un prix fort les draps et les cotonnades russes, grevés par les frais de transport et surtout par ceux d'une fabrication encore coûteuse, qu'à la condition de vendre leur thé au-dessus du cours. Cependant toute importation en Russie autrement que par les caravanes est frappée de droits prohibitifs, et les partisans des boissons chaudes supportent l'indemnité chinoise à la gloire et au profit de l'industrie nationale; c'est une prime d'encouragement pour l'aider à faire en Chine un commencement de concurrence aux tissus anglais, en y envoyant chaque année pour 5 ou 6 millions de cotonnades et 11 ou 12 millions de draps. Les draps, qui entrent depuis longtemps dans ce trafic, étaient tirés autrefois de la Silésie et de la Pologne; ils sont fournis aujourd'hui par les manufactures russes, qui ont à corriger, par la modicité du prix de revient, ce que ces transactions ont de factice. Quoi qu'il en soit, tandis que la Grande-Bretagne et l'Amérique entr'ouvrent le Céleste-Empire par mer et au sud, la Russie y fait sa brèche au nord et par terre, de sorte que l'intégrité de la clôture aura peine à se maintenir. La Russie fait plus : pendant sa guerre européenne, elle

(1) Voyez l'ouvrage de M. de Tegoborski et les *Annales du commerce extérieur*.

vidait avec la Chine une contestation pendante à propos d'un territoire arrosé par le fleuve Amour, non moins étendu que la France, et en prenait possession. Ses regards sont tournés de ce côté depuis longtemps. On a dit que Pierre le Grand, rêvant au point sur lequel il fixerait la capitale de ses états, avait d'abord choisi l'embouchure du Don dans la mer d'Azof; ce qui est plus étrange, c'est qu'il délibéra sérieusement avec lui-même s'il ne fonderait pas Pétersbourg sur les rives lointaines de l'Amour; un mémoire rédigé par ses ordres, exhumé tout récemment des archives impériales, ne laisse aucun doute à cet égard. Le géant voulait tout étreindre à la fois; en tout cas, il indiquait prophétiquement la seule mission où son peuple ne fera pas fausse route, une mission civilisatrice dans la Haute-Asie.

Un mot maintenant sur le commerce de l'empire avec les nations européennes. La Russie expédie des céréales, des bois, du lin, du chanvre, des graines oléagineuses, du suif, de la laine, de la potasse, etc.; elle reçoit des objets manufacturés, des spiritueux et des vins, des denrées coloniales, du sel, du charbon de terre. En 1852, ce commerce, Finlande et Pologne non comprises, s'est élevé à 862 millions, dont 408 pour l'exportation, 454 pour l'importation; en 1853, il a atteint pour la totalité à 920 millions; en 1822, la limite était de 360 millions. Quelle en sera la progression sous l'influence du réseau?

Toutes les lignes sont placées dans la direction même des courans commerciaux du pays, que les ports de Liebau et de Théodosie tiendront ouvert en toute saison. Traversant les régions industrielles et agricoles, elles feront un appel incessant à leurs facultés productives. La Russie exporte 99 millions de kilogrammes de lin et de chanvre, 120 millions de kilogrammes de graines oléagineuses, 11 ou 12 millions de kilogrammes de laine, 60 millions de kilogrammes de suif, etc. Depuis dix ans, l'exportation des céréales a été, année moyenne, de 11 millions d'hectolitres, et en 1847 de 27 millions. Si dès à présent elle a de pareils excédans disponibles, que sera-ce quand la certitude des débouchés remplacera la nonchalance par le zèle, la routine par de bons procédés? Que sera-ce quand la fertilité de la *terre noire*, comparable à celle des terres vierges du Nouveau-Monde, sera énergiquement sollicitée? L'hectare ne rend que de 5 à 6 hectolitres de grains, c'est-à-dire moitié de ce qu'il rend en France, et la proportion est la même pour les autres cultures; que le rendement augmente, il y aura une surabondance de matières premières, produites à plus bas prix que partout ailleurs, qui primera les denrées similaires de l'Amérique du Nord,

et une masse de céréales qui parera à nos crises alimentaires dans les années les plus stériles, qui fera fléchir nos mercuriales dans les années les plus fructueuses. On ignore à la fois tout ce que la Russie peut fournir de grains, et à quel taux réduit elle peut les livrer. Les ports de la Mer-Noire, qui en sont le principal débouché, ne laissent pas d'être éloignés de la zone centrale; si Taganrog reçoit une partie de ses expéditions par le Volga et le Don, Odessa et les autres ports ne reçoivent les leurs que par des voitures, d'une charge de 8 à 10 hectolitres, faisant le trajet en six semaines ou deux mois; la Crimée seulement voit défiler par Pérékop jusqu'à 300,000 de ces véhicules. Le surenchérissement qui résulte de ce mode de transport ne permet pas à l'Europe de se ressentir de la faveur du prix d'origine; mais lorsque les lignes de Théodosie et de Liebau prendront les céréales sur place pour les transporter en quelques jours sur les bâtimens de la Mer-Noire et de la Baltique, il en sera tout autrement. Serait-ce donc la Russie qui faciliterait la solution de la question des subsistances? Il est admis que les céréales, chose de première nécessité, devraient être produites en quantité et à bon marché; il est reconnu que le tarif du pain fait la hausse ou la baisse du tarif des autres denrées; on essaie de toutes les améliorations dans la culture, la récolte et la mouture des grains pour maintenir le régulateur au degré le plus bas. Quoi qu'on fasse pourtant, parviendra-t-on dans nos états européens à modifier les deux élémens constitutifs du coût des grains, la main-d'œuvre et le sol? Sur nos territoires limités, le champ des céréales est encore restreint par la place que réclament d'autres cultures avantageuses; on ne saurait donc jamais espérer une abondance qui avilisse le prix, et ce prix est toujours relevé par les exigences de la main-d'œuvre. Comment réussira-t-on à changer ces deux termes du problème? L'Angleterre ne l'a pas cru possible. Avertie par sa situation particulière, elle a compris que les céréales ne pouvaient être fournies à bas prix que là où se trouvent réunies comme *maximum* l'étendue du sol cultivable, et comme *minimum* la modicité de la valeur du travail; elle a établi une division de l'atelier agricole entre les peuples qui produisent la quantité à bon marché et le peuple anglais, qui ne peut produire que la qualité à haut prix; elle tire presque tous ses grains du dehors. Est-il sage aux autres nations de l'Occident de s'interdire les bénéfices d'une pareille division du travail et de ne recourir qu'accidentellement aux greniers extérieurs? Quoi qu'il en soit, la Russie est sans comparaison la plus opulente, la moins chère et la mieux située de ces *mines à grains* indispensables pour maintenir la base de l'alimentation au taux le plus déprimé; il ne lui manquait que des chemins. Si elle exporte davantage, elle prendra plus de retours; ses échanges se mul-

tiplieront avec l'Europe; son industrie aura en même temps à satisfaire une population devenue plus aisée. Tels sont les résultats de l'annexion du marché russe au marché européen; et la transformation agricole, industrielle et commerciale de cet empire est inévitable; elle est prochaine, si ses habitans ne sont point une race somnolente.

Personne assurément n'ignore que la Russie a déployé une activité surprenante dans l'équipement de ses armées et de ses flottes, dans la construction de ses arsenaux maritimes et militaires, de ses ports, de ses canaux, de ses villes; mais on fait honneur à l'autorité de l'initiative et de l'exécution de ces choses, et l'on s'est habitué à considérer la nation russe comme passive, ne pouvant et ne voulant rien que par la vertu d'en haut. On en ferait presque une agrégation d'automates, ne se mouvant que par le souffle et la main du tsar. C'est une erreur : on ne saurait méconnaître l'admirable instinct de sociabilité qui caractérise le Russe, malgré l'attitude d'intimidation où s'est trop souvent complu son gouvernement vis-à-vis de l'étranger, et il y aurait la même injustice à le supposer inerte, parce que son gouvernement fait beaucoup et a l'air de tout faire. Pour nous, nous avons constaté ce que le Russe produit, consomme, vend, achète; c'est la preuve par chiffres de ce qu'il y a en lui de spontané et de vivace. Quel que soit le régime social de ce pays, tout y est jeune, le sol et l'homme; humilié comme bourgeois, avili comme serf, l'homme obéit à une sorte d'impulsion climatérique, il cède à un tempérament généreux; il va comme si l'immensité du territoire le provoquait à des efforts immenses; l'élan de cette Europe slave sera prodigieux dès que le stimulant y sera appliqué. Et n'y a-t-il donc pas un autre stimulant dans le désir de l'émancipation? Comment tout moyen de délivrance ne serait-il pas saisi avec un redoublement d'énergie? C'est le travail qui non-seulement a enrichi les peuples européens, mais encore qui a contribué à y relever la dignité humaine. L'industrie n'est pas coupable de la servitude, qui est plus ancienne qu'elle; tout au contraire elle a graduellement affranchi les classes moyennes et inférieures. Les choses ne se passeront pas autrement en Russie; elles y seront même accélérées par la puissance des exemples et des procédés nouveaux. D'ailleurs l'émancipation y a été préparée avec une persévérance qui honore la maison des Romanof; seulement la bonne volonté du gouvernement le plus absolu n'en fait jamais autant que ce qu'on nomme la force des choses.

La bourgeoisie russe est à l'état de caste inférieure, lorsque sa sœur d'Occident est la tête de la société. La différence s'explique. La bour-

geoisie européenne a eu des ancêtres, des foyers, un patrimoine; elle a hérité des institutions municipales de Rome, de villes déjà vieilles, toutes pénétrées de l'esprit communal, dont le type s'est reproduit dans les cités ultérieurement établies. De souche plus antique que les barons, elle a défié les oppressions féodales. S'entendant de commune à commune, parce que le territoire était borné et que les communes étaient voisines, — puisant une fierté nouvelle dans son aisance accrue ou acquise par un négoce que les communications rendaient facile, par une industrie dont les produits trouvaient des consommateurs, — avec un hôtel-de-ville entre l'atelier et le comptoir, en face de l'université et du parlement, — elle a pu se faire ce qu'elle est devenue, la force de nos sociétés, le résumé de leurs progrès antérieurs, le principe de leurs progrès futurs. Rien de pareil en Russie; tout y est récent. Lors de l'invasion des Tatars, la classe intermédiaire venait de naître; dispersée sur un territoire énorme, morcelé, à peine peuplé, elle ne fit pas corps d'une ville à l'autre, elle n'eut pas même d'existence propre dans les villes dominées par les princes. Sans contact avec les peuples modernes, sans filiation directe avec les peuples anciens, elle n'eut à se prévaloir auprès de ses maîtres ni d'une fortune gagnée aux affaires, ni du reflet des lumières antiques, ni même du sentiment de ses droits, qui étaient écrasés, et dont elle n'avait retrouvé la notion nulle part. Ce fut sans sa participation, sans profit immédiat pour elle, que les tsars conquirent le pouvoir sur la noblesse, et lorsque Novgorod, république marchande modelée sur Lubeck et Brême, eut été sacrifiée par eux à la nécessité de fonder la monarchie, il ne resta rien de vif dans cette classe, dont la nullité donna toute latitude à l'autocratie. Enfin cet élément intermédiaire ne s'accroît numériquement qu'avec lenteur; le servage, rigidement maintenu, lui a fourni trop peu d'adjonctions. Là est le secret de l'absence prolongée d'un tiers-état russe, il n'avait pas où se recruter. En conséquence, cette classe n'est encore sur aucun point à l'état de groupe organisé; des créations de villes en vertu d'un décret ont augmenté la population urbaine sans constituer une cité, et Catherine II, en l'autorisant à tenir des assemblées triennales pour la discussion de ses intérêts communs et l'élection d'un représentant, ne put faire prendre au sérieux ce simulacre d'institutions municipales. Son institution des trois *guildes*, ou corporations de marchands, à laquelle elle attacha quelques privilèges, fut mieux accueillie, et ce fut la première inauguration de l'aristocratie bourgeoise russe. Quarante années de paix depuis 1815 l'ont aidée à conquérir la richesse, l'importance sociale, et à satisfaire l'ambition légitime qu'allumait encore en elle le spectacle d'une partie de la noblesse, appauvrie par ses prodigalités et par la division des for-

tunes, en vertu de l'égalité des partages. Grâce à la paix, elle bénéficia de spéculations plus vastes, qui la tirèrent en même temps des vues étroites de son mercantilisme traditionnel; mais c'est l'industrie surtout, l'industrie largement pratiquée, qui fut son piédestal. On a vu comment, ayant cédé aux seigneurs l'honneur du premier pas et le danger des expériences, elle accapara ensuite le plus grand nombre des manufactures; aujourd'hui elle possède de gros capitaux, dont elle apprendra à se mieux servir en se familiarisant davantage avec le mécanisme du crédit et de l'association; elle a une clientèle innombrable dans tous les petits trafiquans et dans les ouvriers des fabriques. Enfin la plupart des beaux hôtels de Moscou, précédemment habités par la fleur des descendans des Varègues et des Tatars, sont la propriété de fabricans et de marchands fils de moujiks, ou encore moujiks eux-mêmes. Le faubourg Saint-Germain de Moscou est envahi par ces parvenus, qui jettent aussi un œil d'envie sur la propriété territoriale. Voilà les preuves de leur habileté et de leur esprit d'entreprise. D'après ce qu'ils ont fait, qu'on juge de ce qu'ils pourront faire dès qu'ils verront de nouveaux moyens de se pousser dans la voie ascendante où ils doivent s'élever encore pour être au niveau de la classe supérieure, et pour dire : « Hier nous étions des parvenus, aujourd'hui nous sommes arrivés. »

Quant au servage, il est entamé. Sur la population agricole, évaluée à 49 millions d'âmes, les cultivateurs mâles sont comptés pour 24 millions. Il y en a près de 2 millions de libres : les colonistes étrangers et israélites, les *odnodvortsy*, tenant de l'état la jouissance de quelques terres pourvues de serfs et possédant d'autres terres en toute propriété, et les paysans affranchis. Voilà la catégorie de la liberté. La seconde catégorie comprend 9 à 10 millions de paysans de la couronne, censitaires des domaines de l'état et payant une rente modique : c'est la transition entre la liberté et le servage, c'est l'objet d'envie des autres serfs, qui souhaiteraient tous appartenir à la couronne. La troisième catégorie comprend les vrais serfs, 11,500,000, appartenant à environ 110,000 propriétaires, grands ou petits. Cependant il y a aussi des degrés dans la servitude. Selon l'usage primitif, chaque serf, pourvu d'un terrain qu'il cultivait pour ses besoins, devait quelques jours de corvée par semaine pour la mise en valeur du bien seigneurial. Dans le siècle dernier, une partie de la noblesse, qui de tout temps a séjourné à la ville plutôt qu'à la campagne, préféra au revenu de ses terres gérées par des intendans un revenu déterminé par le nombre de ses serfs; en d'autres termes, elle ne fit cas du sol que pour nourrir des paysans qu'elle frappait d'un impôt de capitation. C'est de cet abus criant, blâmé par Catherine II dans l'une de ses instructions, que date la pre-

mière atteinte portée au régime de la glèbe, parce qu'il impliquait le remplacement de la prestation en nature par une redevance pécuniaire, et qu'en abolissant la corvée, il rendait aux serfs l'exercice d'une certaine liberté. Pourvu que la redevance soit payée, il leur est permis de ne travailler qu'à leur profit, où bon leur semble, comme ils l'entendent. Moscou contient environ 190,000 serfs qui s'engagent dans les manufactures, ou font tout autre métier. Il y a dans toute la Russie environ 7,000 paysans munis de la permission de faire du trafic; quelques-uns sont millionnaires et toujours serfs. Il est bien entendu que la redevance payée aux maîtres est proportionnelle aux gains présumés de la profession. Enfin on prétend que dès aujourd'hui les deux tiers du sol productif sont sous le régime de la rente, et l'on doit cette justice à l'empereur Nicolas qu'il tenta, par un ukase du 2 avril 1842, de généraliser cette transformation de la servitude. Eh bien! est-ce que la prévision de nouveaux progrès et de nouveaux bénéfices pour l'agriculture, en vertu de communications nouvelles, ne conduira pas tous les propriétaires à l'adoption de ce régime? Des contrats équitables assureraient l'exploitation féconde du sol. Cet état de choses serait le fermage moins la liberté; mais la liberté suivrait l'aisance. Par l'effet seulement de la division incessante des propriétés, conformément à la loi de l'égalité des partages, le nombre des propriétaires augmente, la part de chacun se réduit, et les paysans traiteront de leur rachat avec plus de facilité. A cette heure même, d'après des statistiques avérées, les deux tiers des 11,500,000 serfs appartenant aux particuliers servent de garantie hypothécaire aux prêts que les *lombards* et la banque ont faits à leurs seigneurs, une tête de serf répondant de 240 francs. La noblesse finira par être expropriée plus d'une fois au profit de nouveaux nobles qui se rendront acquéreurs, mais quelquefois aussi au profit des paysans eux-mêmes. Il y a quelques années, un village qui avait été engagé par un prince fut mis aux enchères, et, moyennant 516,000 francs, réunis par enchantement, les paysans se firent adjuger à eux-mêmes le village et leurs personnes. D'ailleurs, dans cette dissolution de la propriété territoriale, il faut s'attendre à voir intervenir les fabricans et les marchands, qui ne laisseront pas échapper une occasion de faire fructifier leurs capitaux dans l'agriculture, et comme il leur est interdit de posséder des serfs, parce qu'ils ne sont ni nobles ni anoblis, ils seront des auxiliaires de l'émancipation. On doutera peut-être de l'aptitude des nouveaux affranchis à s'administrer dans leurs villages; les paysans russes sont habitués depuis bien longtemps à délibérer sur leurs affaires, ils élisent librement leurs *anciens*, et ils discutent leurs intérêts selon les règles du bon sens et de l'urbanité même, de l'aveu de tous les observateurs.

Tandis que l'élément municipal était étouffé dans les villes, où la noblesse avait en quelque sorte ses donjons, il prenait racine dans les villages, où il suppléait des maîtres absens; la liberté vivifiera ce germe de commune rurale, créé entre gens ne se possédant pas et sur une terre non possédée, témoignage vigoureux de l'instinct moral qui poussait les paysans russes à se faire société quand on les faisait troupeau.

Voilà donc des acheminemens à l'émancipation, auxquels s'en ajouteront d'autres provenant de l'industrie. Il y a aujourd'hui trois classes d'ouvriers : les travailleurs libres, les paysans de la couronne ou des particuliers, qui disposent de leur temps pour toute l'année ou pour l'hiver seulement; — les serfs tenus à la corvée (ce dernier cas est ordinaire dans les fabriques fondées par des propriétaires qui se sont faits manufacturiers ou par des manufacturiers qui ont pris à bail pour quatre-vingt-dix ans des terres avec leurs serfs); — enfin les serfs achetés par des fabricans avec autorisation, pour être employés chaque jour de la semaine. On en viendra à reconnaître que le travail gratuit et contraint est ingrat, que l'homme ne rend qu'autant qu'il reçoit, et la corvée disparaîtra partout comme la forme de labeur, sinon la plus odieuse, du moins la plus improductive. Déjà l'ouvrier salarié apparaît comme le compagnon indispensable du développement de l'industrie.

Ainsi la modification du sort des serfs et de la classe intermédiaire sera le complément de cette conquête intérieure, dont les voies ferrées seront l'instrument décisif. Ce n'est pas une vaine utopie; il ne peut y avoir une évolution progressive du pays sans le progrès même de ceux qui la lui feront faire. La civilisation, au lieu de séjourner dans la couche superficielle de la nation ou de consister dans la juxtaposition d'un appareil militaire, administratif, académique, pénétrera dans la nation même, et s'infiltrera peu à peu jusque dans les masses. La barbarie disparaîtra de l'Europe; un peuple chrétien s'élèvera au rang des autres peuples chrétiens du globe. De tels changemens ne se sont guère accomplis dans le passé que par les révolutions et les guerres, qui ont eu leur rôle providentiel. L'homme a sans doute mérité que la Providence soit aujourd'hui plus douce dans le choix des moyens, et des capitaux associés, maniés dans des vues généreuses, appliqués habilement aux opérations industrielles, suffisent pour l'extension de l'ordre le plus avancé.

V.

Il ne nous resterait maintenant qu'à présenter une évaluation du revenu de ces chemins de fer, si nous ne jugions convenable de tenir compte jusqu'au bout de l'esprit de défiance qui voit l'ambition de la Russie prête à tirer de la paix même des prétentions nouvelles. Après avoir fait sortir de l'énergie surexcitée d'une population de 65 millions d'âmes une puissance inouie de production, la Russie remplacera, dit-on, la passion de la guerre, de l'envahissement et de la monarchie universelle par la passion de l'accaparement des marchés et du monopole! On veut qu'elle cherche une autre issue et des armes plus sûres à tant de visées hautaines forcées de se contenir, et qu'en renonçant à peser sur le monde du poids d'une nation militaire, elle entende se faire compter comme une nation industrielle de premier ordre, sinon d'un rang exceptionnel. Les états européens, ajoute-t-on, n'ont tous ensemble qu'un territoire limité dont la population aura bientôt rempli le cadre; pour elle, son territoire habitable, de la Vistule à l'Amour, offre au peuplement des espaces indéterminés. Tandis que l'Europe conservera ses proportions, elle acquerra celles d'un colosse plus fort que jamais par sa prospérité. Alors ne sera-t-elle pas de fait l'arbitre de l'Europe? Se soumettra-t-elle modestement à un équilibre qui sera rompu en réalité? Qui répondra de son abnégation future? Donc, la question fatale de suprématie pourra se représenter après comme avant la transformation économique de la Russie; elle n'aura changé de voie que pour mieux atteindre le but.

Nous avons reproduit l'observation sans l'affaiblir, et il sera aisé de prouver ce que nous affirmions plus haut, qu'aucune éventualité ne prendra l'Europe occidentale en défaut. Sans doute la pondération des forces concourt à rendre les états réciproquement respectueux de leur dignité, mais l'Europe ne se trouvera jamais à la merci d'une magnanimité suspecte, parce qu'il y a pour elle une série d'agrandissemens parallèles à ceux de la Russie; devant elle est une carrière où déjà elle occupe des positions; sa marche est toute tracée : elle n'a qu'à suivre sa pente.

A cette heure, la Russie gagne à se recueillir en elle-même; l'Europe se fortifiera en sortant de chez elle. Les migrations barbares sont épuisées, les migrations civilisatrices se continueront d'après une direction nouvelle, et l'espace ne fait pas défaut à l'Europe, autour d'elle, à ses portes même, de façon qu'elle ne se dispersera pas.

Regardons la Méditerranée; l'Angleterre y a ses colonies insulaires. La France a fondé un état sur les côtes de l'Afrique. Est-ce que le reste du littoral, si heureusement exploité par les Grecs et les Romains, sera abandonné à la barbarie par l'Espagne, l'Italie, l'Autriche, puissances méditerranéennes comme la France, et qui, sans avoir à le conquérir, y peuvent implanter des colonies? Ce bassin n'offrira pas perpétuellement le fâcheux contraste du bord septentrional florissant, du bord méridional inculte et dégradé, lorsque la vapeur les rapproche pour une destinée commune. Ce n'est pas tout. Est-ce que l'Occident ne fera rien des deux Turquies? Sans doute ce n'est pas pour d'indignes morcellemens qu'il a arraché l'empire ottoman à la Russie; le partage était la solution de l'Europe divisée, l'intégrité est celle de l'Europe confédérée. Cet empire d'ailleurs mérite l'indépendance, parce qu'il est le foyer d'intelligence et de sociabilité de l'islamisme; mais l'indépendance pour lui ne doit pas consister à se tenir isolé des états qui l'ont pris sous leur sauvegarde; tels ne sont pas ses vœux. Tôt ou tard il se rattachera à l'Autriche par un chemin de fer qui de Constantinople ira sur Belgrade, au Golfe-Persique par un chemin de fer qui de Constantinople traversera l'Anatolie, et suivra la vallée de l'Euphrate jusqu'à Bassora. Le chemin de Belgrade est à l'étude, le chemin de l'Euphrate a été partiellement concédé sur l'initiative de l'Angleterre; le reste viendra. Il y aura donc une grande voie de terre s'étendant de l'Allemagne aux mers de l'Inde, restauration des routes commerciales de l'antiquité, qui partagera avec le canal de Suez le transit de l'Asie. Ainsi, tandis que la Russie se liera au réseau européen par ses voies ferrées, l'empire ottoman se reliera pareillement au même réseau. Le pendant obligé des chemins de fer russes, ce sont les chemins de fer turcs. Les uns se font, les autres se feront. En ce temps de communications, les chemins de fer se croisent avec les chemins de fer, de même qu'au temps de l'immobilité les forteresses s'alignaient face à face. En effet, si jamais la Turquie avait besoin d'être protégée, cette voie de terre, du centre de l'Europe à l'Océan indien, serait éminemment stratégique; mais, outre sa destination militaire et commerciale, elle servira à l'expansion, devenue probable, des populations européennes vers l'Orient. On sait que l'Europe a des oscillations alternatives vers l'Orient et l'Occident. Au moyen âge, longue période orientale qui a instruit son génie commercial et industriel; depuis la réforme, longue période occidentale qui lui a fait reconnaître toutes les terres du globe pour en prendre possession au profit de son industrie et de son commerce. Après cette marche à l'ouest, qui a eu pour résultat l'assimilation du Nouveau-Monde, la voilà qui reprend sa route vers l'est, c'est-à-dire vers l'ancien continent,

qu'elle doit régénérer. Dès la dernière moitié du XVIIIe siècle, elle a assis un empire dans la péninsule indienne; durant la première moitié du XIXe siècle, elle n'a cessé d'agir sur les deux Turquies. La voie de terre que nous avons indiquée, dont les jalons commencent à se poser, permettra à son mouvement de s'opérer par une progression régulière dans toute l'Asie-Mineure, qui lui est ouverte.

Grâce à l'établissement de cette voie monumentale, de ses nombreux embranchemens et des lignes qui se coordonneront successivement avec la ligne principale, la région occidentale du continent asiatique, comprise entre la Méditerranée, la Mer-Noire, la Caspienne, les rives de l'Indus et l'Océan indien, région avec laquelle l'Europe antique ou moderne a eu tant de contacts accidentels ou suivis, sera annexée au monde civilisé, dont les frontières auront été reculées par l'application des voies ferrées. Les émigrations suivront cette extension des frontières. Le courant qui, depuis trois siècles, se dirige au-delà de l'Atlantique et verse présentement jusqu'à trois cent mille âmes par année sur le Nouveau-Monde, ce courant obéira à un souffle irrésistible, et se retournera vers l'ancien continent, où le Danube et la Méditerranée le conduiront si facilement et si vite. Les jachères immenses de l'Asie-Mineure ne sont pas moins attrayantes que les savanes de l'Amérique, et elles sont de plain-pied avec l'Europe; la bête de labour de la vallée du Rhin s'y acheminerait sans avoir d'autre mer à traverser que le détroit du Bosphore ou des Dardanelles. Ici, sans aucun dérangement des possesseurs du sol, il y aura place pour d'innombrables contingens de nos populations agricoles et industrielles, et leur implantation sera aisée dans ce pays, où toutes les nations se sont façonnées à vivre côte à côte, toutes les langues à se comprendre, tous les cultes à se tolérer. Ces territoires, dont l'opulence sommeille, seront régénérés, et avec eux ces races orientales, douées de la beauté, de l'intelligence, du soleil, n'ayant besoin que d'une lumière morale nouvelle. C'est par l'adjonction de ces provinces asiatiques que la base territoriale du monde européen sera élargie : — d'une part, une agglomération de contrées et de populations, la plus vaste qui ait jamais existé; de l'autre, une confédération de nations indépendantes et autonomes, la plus équitablement unie qui se soit jamais édifiée. Ce sera la transformation de l'empire romain : l'Europe est partie de cet empire en ruines; au bout de dix-huit siècles, elle l'aura reconstitué, par un labeur commun, dans des conditions humaines et dans des proportions supérieures.

Voilà la série des agrandissemens de l'Europe occidentale, sa réponse à la Russie. Si la Russie, par son entreprise actuelle, cherche une revanche, l'Europe a une victoire dont elle profitera; comme la

Russie, elle deviendra moitié européenne, moitié asiatique; en se contrebalançant, leurs accroissemens matériels garantiront le bon accord; l'équilibre ne périra pas. Et quand il plairait à certaines imaginations impatientes de se transporter à l'autre extrémité de l'Asie pour découvrir en Chine le nouveau théâtre de la question d'Orient qui vient de se vider en Turquie, théâtre sur lequel se retrouveraient à l'état d'hostilité flagrante la Russie, l'Angleterre et l'Amérique du Nord peut-être, que faudrait-il en inférer? Eh! sans doute, puisque l'Europe entière est comme emportée à la régénération de l'ancien continent, la Russie prendra sa part de cette œuvre; du jour même où elle a dû rétrograder devant Constantinople et les deux Turquies, de ce jour peut-être elle a tourné ses regards vers l'Asie reculée, vers cette masse énorme peuplée de 4 ou 500 millions d'âmes, empire des Birmans, Mongolie, Cochinchine, Chine et Japon, masse encore réfractaire à l'initiation européenne, vers laquelle elle peut se diriger sans sortir de son territoire, en trouvant l'emploi utile de sa force exubérante, en suivant encore dans sa marche l'étoile de Pierre le Grand. Déjà la Chine est en proie à l'une de ces révolutions qui, après bien des péripéties, appellent l'intervention étrangère. Tout présage qu'il y aura là une dernière lutte des civilisations de tous les âges, un choc suprême de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique. Toutefois, si l'ascendant de l'Europe s'y établit, la victoire demeurera encore à l'équilibre, qui doit faire le tour du monde jusqu'à conciliation entière des prétentions et des intérêts des peuples; l'Europe appliquera le principe souverain qu'elle applique depuis trois cents ans : ce n'est rien de plus, ce n'est rien de moins. Cela dit, puisqu'en étendant nos prévisions jusqu'aux bornes du probable, nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité, laissons passer ces chemins de fer qui soulèvent tant d'ombrages et de questions, et terminons par des chiffres.

Trop d'élémens nous feraient faute, on se l'imagine bien, pour qu'il nous fût possible d'évaluer le revenu immédiat des chemins de fer russes avec une rigueur mathématique; dès-lors nous serions réduit à faire remarquer que le réseau bénéficiera de presque toute la circulation existante, circulation considérable, on s'en souvient, si l'expérience du chemin de Pétersbourg à Moscou ne nous autorisait à présenter une appréciation moins vague.

En 1855, le rendement brut de la ligne de Pétersbourg à Moscou, pour le transport des voyageurs et des marchandises, a été de 20,957,296 francs, soit par kilomètre 32,542 francs; l'année dernière, il a été de 30,013,032 francs, soit par kilomètre 46,604 francs. Les tarifs du réseau ne seront pas moins favorables. Il n'y a donc rien de hasardé à avancer que ses 4,162 kilomètres, à 45,500 francs

par kilomètre, donneront une recette brute de 189,371,000 francs. Si l'on porte les frais d'exploitation à 50 pour 100, le revenu net sera de 94,685,500 francs, ce qui représente plus de 8 1/2 pour 100 sur un capital de 1,100 millions. Peut-être est-il assez naturel de craindre, dans une opération lointaine, un surcroît de dépenses qui diminuerait le revenu présumé, qui altérerait même le taux de la garantie. Si cela arrivait, la concession du minimum d'intérêt à 5 pour 100, de la jouissance du réseau durant quatre-vingt-cinq ans, et des autres faveurs accordées par le gouvernement russe, n'aurait été qu'un leurre. Pourtant un territoire médiocrement accidenté ne comporte pas des tours de force dispendieux. Le peu de relief du sol sur plusieurs parties du tracé offrira même des facilités exceptionnelles. La main-d'œuvre est à meilleur marché qu'ailleurs, les bois sont à bon compte. Quant au matériel, rails, locomotives, machines, etc., la compagnie n'aura garde de les demander aux établissemens de la métallurgie russe, qui sont reculés dans les terres et travaillent à des prix surélevés; elle s'adressera aux usines de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France, et l'on notera en passant que l'industrie occidentale retiendra toute la portion du capital destinée à en solder la fourniture, 300 millions peut-être, circonstance atténuante de l'expatriation des capitaux européens. Il va de soi que l'entrée en Russie est franche de tous droits de douane. Puisque la dépense ne doit être grossie par aucun incident particulier, il suffit donc qu'elle ait été fixée à une limite qui laisse de la marge. D'après le capital admis, le kilomètre reviendra à 273,000 francs pour une seule voie, les terrassemens et les ouvrages d'art devant être établis pour deux voies. Or, en France, le kilomètre de chemin de fer, dans les mêmes conditions, revient à 228,000 fr., sur lesquels plus de 30,000 francs sont imputables à l'acquisition des terrains. Ce sont des chiffres officiels. En Russie, le maximum des indemnités de cette nature ne saurait dépasser 2,000 francs, soit à cause du bon marché des terrains particuliers, soit à cause de l'abandon gratuit des terrains de la couronne, dont les lignes projetées traversent les domaines sur de très grandes longueurs. En conséquence, sur une moyenne de 273,000 francs, il y aura un reliquat assez considérable pour couvrir toutes les éventualités ou pour augmenter le trafic des lignes principales par la création de voies subsidiaires.

En résumé, sous le rapport des avantages, l'opération se place au rang des meilleures opérations de ce genre; elle ne sort des proportions ordinaires que par la puissance des moyens et la fécondité des résultats, et à tous ces résultats la civilisation ne court aucun risque, elle ne perd jamais, elle gagne toujours, quoi que la Russie

puisse vouloir. Cependant, si les apparences ne sont pas décevantes, la Russie abandonne ce que la politique de Pierre et de ses successeurs jusqu'à ce jour a eu d'insociable et de farouche. Pierre voyait dans la civilisation une sorte d'héritage dont l'initié ne pouvait être bien saisi que par la servitude ou la mort de l'initiateur; il fallait en finir avec une pareille prétention, qui n'est elle-même qu'un reste de barbarie. Aujourd'hui, n'en doutons pas, la Russie comprend qu'elle ne peut continuer ses traditions qu'en ce qu'elles ont de généreux. Nous tenons pour un acte non équivoque de ces dispositions nouvelles l'exécution de ses chemins de fer. Si, comme on l'a souvent répété, Pétersbourg a été une fenêtre ouverte pour faire pénétrer l'air de l'Europe en Russie, le réseau fera mieux encore : il placera la Russie et l'Europe dans le même milieu atmosphérique. Nous ne pourrions y voir une menace pour l'Occident sans accuser le gouvernement russe de démence et de vertige; nous aimons mieux lui accorder le mérite d'avoir profité de l'expérience, et y voir un présage de rapprochement. Certes, lorsque d'un bout à l'autre et dans tous les sens l'Europe aura un même système de circulation et que chacune de ses nations sera placée dans les meilleures conditions relatives de production et d'échange, ne sera-t-elle pas bien près d'avoir le même système économique? N'aura-t-elle pas conquis les garanties de paix les plus multipliées et les plus solides? C'est pourquoi nous regardons les travaux destinés à relier les états entre eux comme des signes d'intentions pacifiques, et, pour quiconque y voudra réfléchir, la Russie ne pouvait mieux prouver la sincérité de sa signature au bas du dernier traité qu'en se proposant de s'incorporer matériellement à l'Europe. Que d'autres voient dans ses chemins de fer des préparatifs d'envahissement; l'Europe, ayant conscience de sa dignité et de sa force, serait plutôt en droit d'y reconnaître un hommage rendu à son ascendant par une puissance qui l'avait longtemps défiée.

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue St-Benoît, 7.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02673 9139